CSP

I
11 B
5

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DE Mr. L'ABBÉ FLEURY.

CONTENANT les X. & XI. Siécles, & ce qui s'eſt paſſé dans le XII. depuis l'an 1101. *juſques à l'Année* 1175. *inclusivement.*

TOME QUATRIE'ME.

A AVIGNON,
Chez CLAUDE DELORME, Imprimeur-Marchand - Libraire du Saint-Office, à la Fleur de Lys.

M. DCC. L.
Avec Permiſſion & Privilege.

UNIVERSITÉ
Universitas
BIBLIOTHECA

CSP

BX
944
.F55
1750
V.4

IMPRIMATUR, si videbitur Reverendissimo Patri Inquisitori.

BRUN,

Vic. Generalis.

IMPRIMATUR, F. Ste. CROIX, Inquisitor Generalis.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE
De Mr. l'Abbé Fleury.

DIXIÉME SIECLE
Commençant à l'Année 901. *& finissant à l'An* 1000.

BENOIT IV.

Années 901. à 904.

ALFREDE le Grand Roi d'Angleterre mourut le 28. Octobre de l'année 901. Son Fils Aîné Edoüard surnommé le Vieux lui succeda, & fut sacré par Plegmond Archevêque de Cantorbery. Alfrede avoit toujours vêcu dans la pieté; il s'appliqua pendant tout son regne à re-

An. 901. à 904. lever les Etudes, afin de soutenir la Religion : il avoit fait venir pour cet effet de France les Moines Grimbald & Jean, tous deux Prêtres & tous deux célébres par leur vertu : ils furent suivis en Angleterre de plusieurs autres savans. Alfrede laissa grand nombre d'Ecrits : dix sont de sa composition, & on en compte neuf autres qu'il avoit traduits.

EDOUARD fit assembler un Concile au commencement de son regne, où Plegmond présida ; & comme le Pape se plaignoit que le Païs d'Oliessex étoit sans Evêques, le Concile ordonna d'en établir dans chaque Province, & de diviser deux Evêchés en cinq. Plegmond porta ce Decret à Rome, & à son retour il sacra sept Evêques pour les Eglises de Vinchester, de Cornoüaille, de Schirebon, de Vels, de Cridie en Devonshire, de Meré & de Dorcester.

IL y eut un autre Concile en 901. à Oviedo en Espagne, où se trouvérent dix-sept Evêques, & le nommé Theodulfe envoyé par le Grand Prince Charles, ce qui signifie apparemment le Roi de France. Ce fut dans ce Concile que l'Eglise d'Oviedo fut érigée en Metropole. Hermenegilde qui la gouvernoit fut reconnu Chef des autres Evêques, pour travailler avec eux au rétablissement de la disciplı-

ne troublée par la domination des Infidéles. An. 901. à 904.

EN Orient l'Empereur Leon VI. n'ayant point de Successeur, quoiqu'il eût eu trois Femmes, en prit une quatriéme en 902. mais il n'osa la faire couronner, ni recevoir avec elle la benediction nuptiale. Les quatriémes Noces étoient défenduës chez les Grecs, & les secondes & les troisiémes étoient même sujettes à pénitence, comme n'étant pas exemptes de faute. Les quatriémes étoient nommées Polygamie; & Leon avoit lui-même fait une Constitution portant que la peine exprimée dans les Canons seroit executée contre ceux qui convoleroient à de troisiémes Noces.

FRANÇON Evêque de Liége mourut en 903. Après avoir souvent combattu contre les Normans, il ne crut plus devoir toucher les choses saintes, & envoya à Rome Bericon Clerc de son Eglise, & Teutric Moine de Lobes, pour que le Pape les ordonnât Evêques, afin qu'ils servissent à sa place: ce qu'il obtint; & après sa mort Etienne homme pieux & savant remplit le Siége.

L'EMPEREUR Loüis Fils de Boson fut surpris dans Verone au mois d'Août 984. par Beranger qui lui fit crever les yeux. Benoit IV. mourut le 20. Octobre de cette même année. Sa mort laissa le S. Siége en

proye aux violences de l'ambition. Trois Dames Romaines Theodora & ſes deux Filles Maroſie & Theodora trop fameuſes par l'abus qu'elles firent de leur autorité ; diſpoſérent à leur gré du Trône Pontifical en faveur des perſonnes qui leur étoient attachées. L'Egliſe Romaine gémiſſoit la premiére des deſordres & des violences de ces Papes qu'elle ſouffroit malgré elle. Cependant on reſpectoit en eux les Succeſſeurs de S. Pierre.

LEON V.

SUITE DE L'ANNE'E 904.

LEON V. natif d'Ardée ne tint le Siége que 39. jours Chriſtofle lui ſucceda.

A BENOIT IV. ſucceda bientôt Leon V. mais à peine eut-il ſiégé un peu plus d'un mois & demi, qu'il fut chaſſé & mis en priſon.

CHRISTOFLE.

SUITE DE L'ANNE'E 904. ANNE'E 905.

CHRISTOFLE Romain tint le Siége un peu plus de 6. mois, & eut pour ſucceſſeur Sergius III.

CHRISTOFLE qui chaſſa lui-même Leon V. du Siége Apoſtolique s'y établit, il le tint toutefois peu de tems ; & dans le ſeptiéme mois de ſon Pontificat, il fut traité comme il avoit traité ſon Prédéceſſeur, & obligé enſuite de ſe faire Moine. Quelques Hiſtoriens le mettent au nombre des Antipapes.

SERGIUS III.

SUITE DE L'ANNE'E 905. ANNE'ES 906. à 908.

SERGIUS III Romain gouverna l'Egliſe pendant 7. ans 5 mois & 27. jours, & eut pour ſucceſſeur Anaſtaſe III.

APRE'S la mort de Theodore II. on avoit élu Sergius III. pour Pape ; mais le parti de Jean IX. ayant prévalu Sergius ſe retira en Toſcane comme il a

An. 906 à 908. été dit. Il fut rapellé en 905. pour être mis à la place de Christofle & il fut ordonné incontinent après son arrivée.

SERGIUS regardant Jean IX. qui lui avoit été preferé, & les trois Papes suivans comme des Usurpateurs, se déclara contre Formose, approuva la procedure d'Etienne VII. dont il fit transferer le Corps dans la Sepulture des Papes. Theodora Femme Noble, mais impudique gouvernoit alors dans Rome, & avoit deux Filles encore plus déreglées qu'elle, l'une nommée Marozie eut un Fils de Sergius, qui fut dans la suite le Pape Jean XI. C'est le premier Pape, qui ait été taxé d'un pareil crime.

CE fut sans doute à l'occasion de la démarche de Sergius contre Formose que le Prêtre Auxilius publia ses Ecrits pour la défense des Ordinations faites par le Pape Formose. Ils sont au nombre de trois; le premier est un Recuëil d'autoritez, le second est en forme de Dialogue entre l'Accusateur & l'Accusé; & dans le troisiéme l'Accusateur soutenant que Formose avoit fait serment de ne jamais monter sur le S. Siége, l'Accusé lui répond que son Ordination est valable à cause de l'utilité de l'Eglise, préferable au serment d'un Particulier.

LA même année 905. l'Empereur Leon VI. eut un Fils de Zoé, & voulut faire

déclarer cette Femme en qualité de son Epouse legitime. Comme il étoit question de baptiser l'enfant sous le nom de fils de l'Empereur, le Patriarche Nicolas & les autres Evêques s'y opposérent à moins que Leon ne promît de congedier la Mere. Ce Prince en fit serment ; l'Enfant fut baptisé le jour de l'Epiphanie de l'année 906. & nommé Constantin. An. 906. à 908.

TROIS jours après Zoé fut introduite dans le Palais comme Imperatrice, & les nôces célebrées quoique sans ministére de Prêtre. Tous les Evêques & tout le Clergé regardant cette entreprise comme un renversement de la Réligion, le Patriarche fondant en larmes alla se jetter aux pieds de l'Empereur, & le conjura de quitter cette Femme, jusqu'à ce qu'on eût fait venir des Legats de Rome, & des autres Chaires Patriarchales, pour examiner ce qu'il y avoit à faire.

LEON écrivit au Pape Sergius, à Michel Patriarche d'Alexandrie, à Elie de Jerusalem & à Simeon d'Antioche, les priant de venir examiner la validité de son mariage. Ils envoyérent des Legats ; mais en attendant l'Empereur se fit donner la Bénédiction nuptiale par le Prêtre Thomas, & Zoé fut déclarée Imperatrice. Le Patriarche Nicolas dépose ce Prêtre, & defendit à l'Empereur l'entrée de l'Egli-

An. 906. à 908. se ; Leon ne vint plus dès-lors que dans la Sacristie.

Les Legats de Rome étant arrivés à C. P. on fit courir le bruit qu'ils venoient confirmer le Mariage de l'Empereur, & le Patriarche ne voulut pas les voir en public. Il proposa à Leon une conference secrete dans le Palais ; mais il la refusa, & ayant gagné une partie des Prélats de son obéïssance, il manda le Patriarche sous prétexte du festin solemnel qu'il faisoit tous les ans le 1. Février jour de S. Tryphon, (c'étoit en 907.) Il pressa alors instamment le Patriarche d'approuver son Mariage. Nicolas le refusa toûjours ; il fut alors enlevé, conduit en exil & gardé très-étroitement ; & les Evêques qui étoient de son sentiment eurent le même sort. On tint cependant un Concile auquel les Légats présidérent, & le Mariage de Leon y fut autorisé par dispense. Nicolas y fut deposé, & Euthymius Syncelle, homme pieux, vertueux & de bonne mine, mis à sa place.

MICHEL Patriarche d'Alexandrie à qui Leon VI. avoit écrit mourut la même année 907. Son Successeur fut Christodule. Il avoit été ordonné par Elie de Jerusalem ; mais arrivé à Alexandrie les Habitans ne voulurent pas le recevoir, qu'on n'eût recommencé sur lui les prieres de

l'Ordination. Le Patriarche Jacobite de la même Ville nommé auſſi Michel étoit mort en 902. & le Siége demeura vacant 14. ans. Simeon Patriarche Melquite d'Antioche eut pour Succeſſeur Elie. An. 896. à 903.

En France Hervé Archevêque de Reims fut conſulté par Viton de Rouën, comment il devoit en uſer avec les Païens, qui après leur Baptême étoient retournés à leurs ſuperſtitions. Hervé lui envoya pour réponſe un Recuëil de pluſieurs autorités de S. Gregoire, d'autres Peres & de quelques Hiſtoires, mais peu autentiques, diviſé en 23. Articles.

ANNE'ES 909. à 912.

HERVE' Archevêque de Reims tint pluſieurs Conciles dans ſa Province. On n'a toutefois que les Decrets de celui de Troſley près de Soiſſons du 26. Juin 909. auquel ſes ſuffragans aſſiſtérent; & où l'on voit les ſouſcriptions de 12. Evêques. Les Decrets de ce Concile ſont diſtribués en 15. Chapitres, qui ſont plûtôt de longues exhortations que des Canons. Ils font voir le triſte état de l'Egliſe & du Royaume de France deſolés par l'incurſion des Normans & par les mauvaiſes mœurs des François.

On travailloit neanmoins dès-lors à relever la Diſcipline Monaſtique preſque entierement déchuë; le commencement de

An. 909. à 912. ce grand Ouvrage fut la fondation du fameux Monaſtére de Clugni en 912. par le Comte Guillaume, nommé Duc d'Aquitaine & de Berri, Fils de Bernard Comte d'Auvergne & Petit-fils de Bernard Comte de Poitiers. Bernon en fut le premier Abbé. Il avoit embraſſé la vie Monaſtique à S. Martin d'Autun. Il en fut tiré pour gouverner le Monaſtére de Labaume en Bourgogne. Il y retablit la Diſcipline reguliére ſelon les reglemens de S. Benoit d'Aniane. Il gouverna en même tems pluſieurs Monaſtéres, comme Labaume, Gigni, Vezelai, Clugny & autres.

ADALGER de Hambourg ne pouvant plus agir à cauſe de ſa vieilleſſe fit venir Hoger de la nouvelle Corbie pour le ſoulager. Le Pape Sergius renouvella les priviléges de Breme, & donna à Adalger cinq Evêques voiſins pour l'aider dans les fonctions Epiſcopales, avec pouvoir d'établir de nouveaux Evêchés. Il mourut en 909. & Hoger qui lui ſucceda, reçut le Pallium du Pape Sergius & la Ferule ou Bâton Paſtoral du Roi Loüis. Il mourut en 915. & de ſon tems les Sclaves deſolérent le Diocèſe de Hambourg.

L'EMPEREUR Leon mourut le 11. Mai de l'an 911. On a de lui pluſieurs Ecrits: entr'autres des Sermons pour differentes Fêtes. On lui attribuë une Lettre de con-

troverſe au Calife Omar ; mais elle eſt plûtot de Leon Iſaurien, parce qu'Omar regnoit en 717. Il a fait un Traité de Tactique, où l'on voit que toute l'Armée chantoit ſoir & matin le TRISAGION, & que la veille du Combat un Prêtre jettoit de l'eau bénite ſur toutes les Troupes. An. 909. à 912.

ALEXANDRE Frere de Leon qui étoit Tuteur du jeune Conſtantin ſurnommé Porphyrogenete, lequel ſucceda à ſon Pere à l'âge de 6. ans, chaſſa d'abord Euthymius du Siége de C. P. & y remit Nicolas le Miſtique, que Leon avoit rapellé de ſon Exil.

HATTON Archevêque de Mayence mourut en 912. On dit qu'il gouverna juſqu'à douze Monaſtéres. Son Succeſſeur fut Heriger Abbé de Fulde. Le Monaſtére de S. Gal déja célébre dans ce tems-là avoit alors pluſieurs Moines illuſtres par leur pieté & par leur Doctrine. Notquer le Begue qui mourut la même année étoit un des plus diſtingués. Il avoit compoſé pluſieurs Hymnes ou Proſes pour la Meſſe.

ON raporte à la même année la converſion du fameux Rollon à qui Charles le ſimple avoit cedé la Normandie. Rollon le plus brave des Normans eut la double gloire d'aſſurer un établiſſement à ſes Compatriotes dans une des plus belles Provinces de France, & de leur procurer

An. 909 à 912. le don ineſtimable de la Foi. Il avoit toûjours été victorieux excepté devant la Ville de Chartres, qui fut délivrée par une protection particuliére de la Sainte Vierge. Pendant les huit jours qui ſuivirent ſon Baptême, que Françon Archevêque de Rouën lui adminiſtra, il donna chaque jour une Terre à quelqu'une des principales Egliſes que ce Prélat lui indiqua.

LOUIS Roi de Germanie mourut la même année 912.; & ne laiſſa point d'Héritiers. La poſterité de Charlemagne au delà du Rhin finit à la mort de ce Prince, & Conrad I. Duc de Franconie fut élu pour lui ſucceder.

ALEXANDRE Tuteur du Jeune Conſtantin mourut auſſi cette même année d'une Hemorragie violente, ſuite d'un excez de débauche. On lui ſubſtitua pour Tuteur du jeune Prince, le Patriarche Nicolas. Alexandre n'avoit preſque point de Réligion; on l'a même accuſé d'avoir ſacrifié aux Idoles.

LE Pape Sergius III. mourut le 6. Décembre de cette même année 912. quelques Auteurs placent néanmoins ſa mort en l'année 911. & d'autres qui ne lui donnent que trois ans & quelques mois de Pontificat à l'année 910. Après ſa mort le S. Siége vaqua 9. mois & 18. jours. Ce que Luitprand Auteur plus ingenieux que

judicieux, qui seul raporte certains faits contre ce Pape, en a raporté, a paru une pure calomnie à bien des Historiens, tant par raison de son peu de jugement, que parce qu'on le sçait extremement passionné & indisposé contre les Papes, que par raport à ce qu'il n'a écrit que 50. ans après la mort de Sergius. An. 909 à 912.

ANASTASE III.

ANNE'ES 913. & 914.

ANASTASE III. Romain siegea 8. mois & 3. jours. Landon ou Lando lui succeda en 914.

ANastase III. monta sur le Trône Pontifical le 4. d'Octobre de l'année 913. On loüe principalement ce Pape pour la douceur de son gouvernement. Il reçut une Lettre de Nicolas Patriarche de C. P. dans laquelle ce Prélat racontoit l'Histoire du quatriéme Mariage de l'Empereur Leon VI. & se plaignoit de la dureté des Legats de Sergius III. " qui, disoit-il, semblent n'être venus que pour me " déclarer la guerre. „ Il prioit

An. 913 & 914. Anastase, non de condamner la memoire de Leon qu'il assuroit avoir reconnu sa faute avant que de mourir, ni celle du Pape Sergius ; mais de punir ceux qui étoient encore en vie, & qui avoient eu part à cette affaire ; il ajoutoit que l'Empereur Constantin envoyoit un Ambassadeur à Rome pour faire la même priere ; mais cette Lettre fut sans effet, le Pape Anastase étant mort le 6. Juin 914.

LANDON.

SUITE DE L'ANNE'E 914. ANNE'E 915.

LANDON natif de Sabine, ne siégea que cinq mois & 22. jours. Jean X. lui succeda.

ON ne trouve rien touchant le Pontificat de Landon qui succeda à Anastase III. Le S. Siége ayant vaqué 5. mois & 27. jours. Il ne vaqua que quatre jours après la mort de ce Pape qui arriva le 25. Avril de l'an 915.

JEAN X.

SUITE DE L'ANNE'E 915. ANNE'ES 916. à 925.

JEAN X Romain, occupa le S. Siege 13. ans, deux mois & 3 jours. Il eut pour Successeur Leon VI. en 928.

LE crédit de Theodora Sœur de Marozie fit élire Pape Jean X., qui étoit déja Archevêque de Bologne. Les deux Princes de Capouë invitérent Jean au commencement de son Pontificat à se joindre à eux pour chasser les Sarrasins de Garillan, & le Pape y alla lui-même. Les Sarrasins furent défaits en 915. & l'on croit que Beranger aida à cette victoire, ce qui le fit couronner de nouveau Empereur par Jean X. au mois de Septembre de l'année 916.

LES Moines du Mont Cassin étoient encore hors de leur Monastére; sans toutefois l'avoir abandonné entiérement. Après S. Bertier avec lequel ils se refugiérent à Teano, ils eurent pour Abbé Ragemprand,

An. 916. à 925. puis Leon qui commença de reparer les Bâtimens brûlés par les Sarrasins ; & Jean Archidiacre de Capouë Successeur de Leon les acheva.

APRE'S 70. ans de ravages les Normans s'étoient enfin établis en France, & avoient embrassé le Christianisme. Hervé de Reims consulta Jean sur divers cas de Penitence à l'occasion de leur conversion, à laquelle il travailloit toûjours beaucoup. Le Pape lui témoigna sa joye de la conversion de ce Peuple ; & le satisfit sur ses questions.

LES ravages des Hongrois & leur barbarie extrême avoit répandu cette opinion parmi le Peuple que c'étoit le Gog & le Magog predit dans Ezechiel & dans l'Apocalypse. Vilfrid Evêque de Verdun consulta là-dessus un Abbé d'un Monastére de S. Germain, qui lui répondit que cette opinion étoit frivole, & n'avoit rien de vrai, & qui lui expliqua ce qu'il falloit entendre par Gog & Magog. On trouve avec cette Lettre un autre Ecrit qu'on croit être du même Auteur, où il est dit qu'on ne dédie point d'Eglises en l'honneur des Saints de l'Ancien Testament, parce qu'on n'a point de leurs Réliques, outre qu'on ne sait pas le jour de leur mort.

L'EGLISE d'Allemagne étoit la plus

exposée aux ravages des Hongrois. A Breme ils brulérent les Eglises, & massacrérent les Prêtres au pied des Autels, ils briſoient les Croix & s'en moquoient. Une tempête s'éleva dans cette circonstance, & faisant voltiger les éclats de bois des toits des Eglises à demi brulées, elle les lança au visage de ces Barbares qui se précipitérent dans le fleuve, ou tombérent entre les mains des Citoyens, ce qui fut regardé comme un miracle. Ils firent une nouvelle incursion en 917. & vinrent jusqu'à l'Abbaïe de Fulde, prirent & brulérent la Ville de Bâle. La même année les Bulgares assiégérent C P. mais les habitans les obligérent de se retirer. An. 916. 2. 925. 1

RENOUARD avoit succedé en 915. à Hoger dans le Diocèse de Breme, il eut au bout d'un an Unni pour Successeur. L'Eglise de Dannemarc souffrit alors une violente persécution de la part du Roi Gourm, qui voulant abolir le Christianisme, chassa les Prêtres de ses Etats, & en fit mourir plusieurs par les tourmens.

S. RATBOD Evêque d'Utrecht un des ornemens de l'Eglise de Germanie mourut en 918. il avoit le don de Prophetie & fit plusieurs miracles.

CONRAD Roi de Germanie mourut la même année 918., & Henri Fils d'Otton Duc de Saxe, & surnommé l'Oiseleur lui

An. 916. a 925 succeda. Heriger de Mayence vouloit le sacrer avec l'Onction, mais il le refusa s'en disant indigne. Avant que de parvenir à la Couronne, il avoit épousé une Veuve, qui avoit pris le voile de Religion. Sigismond Evêque d'Albestat l'avoit fait citer à un Concile, mais Henri en avoit fait suspendre le Jugement par l'autorité de l'Empereur. Devenu Roi, il reconnut l'invalidité de son mariage, & épousa Mathilde de la Race du Grand Vitiquind. L'Evêque Sigismond étoit le plus estimé de son tems, pour ses vertus, & mourut en 923.

EN Espagne Garcia Successeur d'Alfonce le Grand en 910. étoit mort en 913. Ordogne II. Roi de Galice son frere lui succeda, & établit son Siége à Leon d'où les Rois d'Espagne en prirent le titre; il ordonna à l'Evêque Fronimius d'y transferer son Siége.

LE Pape Jean X. envoya sous le Regne d'Ordogne II. un Legat à Compostelle pour faire ses devotions au Corps de S. Jacques, & le chargea de Lettres pour l'Evêque Sisenand, afin qu'il fit continuellement des priéres pour lui auprès du S. Apôtre. Sisenand envoya à cette occasion un Prêtre à Rome; & le Roi le chargea de ses Lettres & de riches présens pour le Pape. Ce Prêtre eut à Rome quelque dis-

pute touchant le Rite Mosarabique usité en Espagne. A son retour Sisenand assembla un Concile où il fut decidé que le Rite d'Espagne n'avoit rien de contraire à la Foi Catholique. Cependant on y resolut de se conformer au Rite Romain pour les paroles de la Consecration. Sisenand mourut en 920. & est compté entre les Saints. An. 916. à 925.

S. GENNADE Evêque d'Astorga mourut vers le même tems. Il avoit succedé à Ranulfe. On voit par son Testament de l'an 915. qu'il avoit retabli plusieurs Monastéres ruinés par les Sarrasins; & que plusieurs autres se servoient des mêmes Livres, tant ils étoient rares en Espagne: C'étoient la Bible entiére & autres Ouvrages sur l'Ecriture. Le Moine Fortis son Disciple lui succeda.

IL y eut un Combat contre les Sarrasins vers la fin du regne d'Ordogne II. où deux Evêques furent pris, Dulcidius de Salamanque & Ermogius de Tui. Celui-ci donna sa place à son Neveu Pelage qui fut empriſonné, & souffrit le martyre en 925. sous le Roi Abderame. On dit qu'il fut mis en piece pour n'avoir pas voulu consentir à la passion brutale du Tyran. L'Eglise honore sa memoire le 26. Juin.

ROMAIN surnommé Lecapene fut déclaré Empereur par le jeune Constantin en 919. & couronné le jour de l'Epipha-

An. 916. à 925. nie 920. par le Patriarche Nicolas. Il procura en Juillet de la même année la réunion des Evêques Metropolitains & des Clercs dépendans de C. P. divisés au sujet des Patriarches Nicolas & Euthymius. La source du schisme avoit été le quatriéme mariage de l'Empereur Leon VI. & le Decret d'union anathematisa ces sortes d'alliances. Il imposa même des peines pour les troisiémes Nôces.

L'EMPEREUR envoya ce Decret à Rome pour le faire approuver. On le voit par une Lettre du Patriarche Nicolas au Pape Jean X. où il le prie à la fin d'envoyer des Legats à C P.

LE Pape reçut vers ce tems-là des plaintes du Clergé de Tongres contre Herman de Cologne. Etienne Evêque de Tongres étoit mort en 920. Charles le Simple consentit d'abord à l'élection d'Hilduin Clerc de la même Eglise ; mais comme Hilduin s'étoit rangé du Parti de Gillebert qui se prétendoit Souverain de la Lorraine, Charles donna l'Evêché de Tongres à Richer Abbé de Prom, élu par une autre partie du Clergé. Cependant Herman ordonna Hilduin qu'il favorisoit, & qui ayant même la nomination d'Henri Roi de Germanie, se mit en possession de l'Evêché. Les deux Partis portérent la cause devant le Pape, qui manda Herman,

Hilduin & Richer pour être jugés dans un Concile suivant les Canons. Le Pape dit dans cette Lettre : " Nous déclarons " par avance que nous ne voulons en rien " préjudicier aux Droits du Roi Charles ; " que nous nous faisons un plaisir de " maintenir l'éclat de sa Couronne, & de " confirmer l'usage où il est de donner " des Evêques dans toute l'étenduë de ses " Etats, comme ont fait les Rois ses Pré- " decesseurs par l'autorité des Papes qui " nous ont précedés. "

916. à 925.

RICHER & Hilduin allérent à Rome ; Herman en fut empêché par une maladie, mais Hilduin évita le Jugement du Pape & fut excommunié. Richer fut ordonné par le Pape même & reçut le Pallium qu'aucun de ses Prédecesseurs n'avoit eu, & gouverna l'Eglise de Liege avec applaudissement pendant 22. ans.

CETTE affaire fut ensuite entiérement terminée dans un Concile tenu à Coblents en 922. sur la Discipline, où assistérent Herman de Cologne & Heriger de Mayence avec les Evêques de Virsbourg, de Minden, d'Osnabruc, de Wormes, de Strasbourg & de Paderborn. Il fut assemblé par ordre des deux Rois Charles & Henri, & il en reste cinq Canons.

HERVE' Archevêque de Reims mourut la même année 922. Il avoit tenu un

An. 916 à 925 Concile l'année précedente, à Trosley au Dioceſe de Soiſſons, dans lequel à la priere du Roi Charles il donna l'abſolution à un Seigneur mort excommunié, ce qui eſt ſans exemple. Seulfe Archidiacre de la même Egliſe fut élu pour Succeſſeur d'Hervé, du conſentement de Robert Fils de Robert le Fort qui avoit été ſacré Roi de France à Reims par un parti plus puiſſant que celui de Charles le Simple. Seulfe reçut en 923. le Pallium du Pape Jean X. & tint la même année un Concile à Reims auquel aſſiſtérent Abbon de Soiſſons, Adelelme de Laon, Etienne de Cambrai, Adelelme de Senlis, & Airard qui y fut ordonné Evêque de Noïon. Les autres Evêques de la Province y envoyérent des Deputés. On ordonna dans ce Concile que ceux qui s'étoient trouvés à la Bataille de Soiſſons entre Robert & Charles feroient pénitence pendant trois Carêmes trois ans durant. On dit que Seulfe avoit promis à Hebert Comte de Vermandois de faire élire ſon Fils Archevêque de Reims.

ROBERT fut tué la même année, & Rodolfe ou Raoul ſon Gendre Duc de Bourgogne fut appellé & ſacré à S. Medard de Soiſſons par Vautier de Sens le 13 Juillet. Vautier mourut le 19. Novembre de la même année, & ſon Neveu

nommé auſſi Vautier lui ſucceda. An. 916. 2

UN autre Rodolfe fut appellé en Italie contre Beranger par Lambert Archevêque de Milan ; & Beranger reduit à la ſeule Ville de Verone fut tué en trahiſon en 924. Mais les Hongrois qu'il avoit fait venir à ſon ſecours ravagérent la Lombardie, & entr'autres Pavie, où ils brûlérent quarante-trois Egliſes avec l'Evêque & celui de Verceil, le 12. Mars de la même année 924. Ils vouloient paſſer en France, mais ils furent repouſſés. 925.

ANNE'E 925.

LES Hongrois après avoir fait par tout de grands ravages, arrivérent à S. Gal le 1. May 925. comme Ste. Viborade Recluſe qui vivoit près de cette Abbaïe, l'avoit predit l'année précedente, ſans qu'on ajoutât foi à ſes paroles. Elle fut martiriſée par ces Barbares le 2. du même mois. Elle avoit une Compagne nommée Richilde à qui on ne fit aucun mal & qui vecut juſqu'à l'an 946. Trois jours après la mort de Ste. Viborade ſon Frere Hitton revint ſecretement à l'Egliſe de S. Magne que les Hongrois avoient brûlée ; & ayant trouvé le Corps de ſa Sœur dans ſa Celule, il l'enſevelit avec les priéres accoutumées. Il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau ; & le jour de l'anniverſaire étant venu, Engilbert Abbé de S. Gal, après

An. 925. en avoir déliberé avec Hitton, & quelques autres Moines, ordonna d'en faire l'Office la nuit & d'en dire la Messe le jour suivant comme d'une Vierge. C'est ainsi que l'on canonisoit alors les Saints dans les Eglises particuliéres, mais avec l'autorité de l'Evêque.

SEULFE de Reims mourut la même année 925. Hebert Comte de Vermandois qui fit élire Hugues son cinquiéme Fils pour remplir ce Siége, fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner. Hugues n'avoit que 5. ans, & on obtint toutefois du Pape Jean X. la confirmation de cette élection; & Abbon de Soissons fut commis pour exercer les fonctions Episcopales dans l'Archevêché de Reims.

ANNE'E 926.

LES Députés de Reims furent témoins de la revolution qui arriva cette année à Rome. Le Pape Jean X. en fut la victime. On le prit par ordre de Gui Frere Uterin d'Hugues, qui s'étoit fait reconnoître Roi. On le mit en prison, & il y resta jusqu'au 2. Juillet 928. On dit qu'il fut étouffé par un oreiller qu'on lui mit sur le visage. Pendant sa prison le S. Siége est regardé comme vacant par quelques Historiens.

ANNE'ES 927. & 928.

VIGERIC Evêque de Metz mourut en 927. Le Roi Henri, sans s'arrêter à l'Election

tion des Citoyens, donna l'Evêché à un Ermite nommé Bennon, qui étoit en grande reputation de sainteté, & qui avoit succedé dans sa solitude à S. Meinard ou Meginrad tué par des Voleurs en 861. Cependant Bennon ayant été mis sur le Siége de Metz par autorité du Roi, des Méchans lui arrachérent les yeux en 928. & le mutilérent pour le rendre incapable d'exercer ses fonctions. An. 927. & 928.

On tint à ce sujet un Concile à Duybourg sur le Rhin, où tous les Auteurs du crime furent excommuniés. Mais Bennon souffrant patiemment l'injure qui lui avoit été faite renonça volontairement à son Siége; & on lui donna une Abbaïe pour subsister. Adalberon fut ensuite élu canoniquement; & ordonné dans ce Concile. Il eut un grand zéle pour la reformation des Monastéres.

Bernon Abbé de Clugny se voyant près de sa fin, appella les Evêques voisins, & se démit de sa Superiorité. Du consentement des Moines, il partagea les Abbaïes à deux de ses Disciples, Vidon ou Gui son Parent, & Odon ou Eudes; & les fit élire & ordonner Abbés pour en faire les fonctions après sa mort. Vidon eut les Monastéres de Gigni, la Baume, Ethic & la Celle ou le Prieuré de S. Lautein. Le partage d'Odon fut Clugny,

An. 927. & 928. Massay & Deols. Bernon mourut le 13. Janvier 927. le Monastére de Clugny commença sous Odon à se distinguer de tous les autres par l'exacte observance de la Régle, la charité envers les Pauvres, & sur tout par un silence très-exact.

LEON VI.

SUITE DE L'ANNE'E 928. ANNE'E 929.

LEON VI Romain ne tint le Siege que 6. mois & 15. jours. Il eut pour Successeur Etienne VIII. dit VII.

APRE's la mort de Jean X. Leon VI. fut placé sur la Chaire Pontificale, mais il y demeura fort peu de tems; & suivant le raport de Luitprand, il mourut en prison le 20. Janvier 929. pendant les desordres que Marozie occasionnoit dans Rome. On ne fait rien de son Pontificat.

ETIENNE VIII. dit VII.

SUITE DE L'ANNE'E 929. ANNE'ES 930. & 931.

ETIENNE VIII. dit VII. Romain, Siégea deux ans, un mois & douze jours; & eut pour Successeur Jean XI. en 931.

ON n'est pas plus instruit du Pontificat d'Etienne VIII. que de celui de son Prédecesseur. Tout ce qu'on peut en dire de plus certain, c'est qu'il tint le Siége Apostolique un peu plus de deux ans, un mois & douze jours, & qu'il mourut le 12. Mars 931.

JEAN XI.

SUITE DE L'ANNE'E 931. ANNE'ES 932. à 936.

JEAN XI. Romain, tint le Siége 4. ans, 10. mois & 15 jours. Il eut pour Successeur Leon VII. en 936.

APRE'S la mort d'Etienne VIII. le pouvoir absolu que Marozie & Gui Marquis de Toscane son Epoux avoient à Rome, fit ordonner Pape Jean XI.

An. 932. à 936. qui n'avoit que 25. ans ; mais ce Pape n'eut aucune autorité temporelle, & ne fit que les cérémonies de la Réligion.

LE Roi Hugues avoit donné l'Evêché de Veronne à Hilduin, qui ayant été obligé de ceder celui de Liége à Richer, s'étoit retiré auprès de lui. Rathier Moine de Lobes avoit suivi Hilduin : celui-ci ayant ensuite été fait Archevêque de Milan, envoya Richer à Rome pour demander au Pape le Pallium. Hugues avoit promis l'Evêché de Verone à Rathier, si Hilduin avoit une place plus relevée ; mais lorsqu'Hilduin fut sur le Siége de Milan, Hugues changea d'avis, & voulut à Verone un autre Evêque que Rathier. Le Pape s'interessa pour Rathier ; mais Hugues qui ne put refuser de tenir sa promesse à la priére du Pape, jura que Rathier ne se rejoüiroit pas long-tems de son Evêché. En effet, Rathier ayant refusé de s'engager par serment de se contenter d'une certaine portion du revenu de son Eglise, comme Hugues le vouloit, fut mis en prison à Pavie, & y demeura deux ans & demi.

LE Pape Jean XI. envoya le Pallium à Artaud qui avoit été élu Archevêque de Reims, & ordonné par dix-huit Evêques en 932. Le Siége de Reims étoit vacant depuis 6. ans, Hebert Comte de Verman-

dois joüiſſoit du temporel de cette Egliſe sous le nom du Petit Hugues ſon fils que Seulfe avoit fait élire ; & Odalric Archevêque d'Aix qui avoit quitté ſon Siége à cauſe de l'incurſion des Sarraſins, y faiſoit les Fonctions Epiſcopales. An. 932. à 936.

EN Allemagne le Roi Henri fit tenir un Concile à Erfort l'an 932. par le conſeil d'Hildebert de Mayence, Succeſſeur d'Heriger mort en 925. Outre Hildebert, Prélat d'une grande vertu, auquel on attribuë même le don de Prophétie, on vit à cette Aſſemblée Rutger ou Roger de Treves qui mourut en 934. & Unni de Hambourg, avec les Evêques de Verden, de Conſtance, de Paderborn, d'Halberſtat, d'Auſbourg, de Straſbourg, de Virſbourg, d'Oſnabruc, de Munſter & de Minden. On y fit cinq Canons ſur la Diſcipline qui portent entr'autres choſes qu'on fêtera les douze Apôtres, & qu'on jeûnera la veille de leur Fête. L'Evêque d'Auſbourg qui aſſiſta à ce Concile étoit S. Udalric l'un des plus grands hommes du X. Siécle, qui avoit ſuccedé à Hittin ſucceſſeur d'Adalberon.

ALBERIC fils de Marozie s'étant rendu maitre de Rome, fit mettre en priſon dans le Château S. Ange, ſa mere & le Pape Jean ſon frere. On dit que pendant qu'il tenoit ainſi le Pape enfermé, il l'o-

An. 932. à 936. bligea d'accorder le Pallium à Theophylacte Patriarche de C. P. & à ſes Succeſſeurs à perpetuité ; mais quoique Luitprand qui étoit à C. P. 35. ans après, avance ce fait, il ne paroit pas que juſques alors les Patriarches, ou les autres Evêques d'Orient, euſſent reçu du Pape le Pallium.

LE Patriarche Nicolas le Miſtique étoit mort en 925. & Etienne Metropolitain d'Amaſie qui lui avoit ſuccedé, avoit gardé le Siége Patriarchal juſques en 928. Le Moine Tryphon en reputation de ſainteté ſucceda à Etienne ; & toutefois il ſouffrit que contre les regles, ſon Ordination ne fût que pour un tems, & juſques à ce que Theophylacte fils de l'Empereur Romain-Lecapene à qui le Patriarchat étoit deſtiné, fût en âge de poſſeder cette place : C'eſt le premier exemple illuſtre de cet abus, nommé depuis confidence. Tryphon fut dépoſé en conſequence l'an 931. & ſe retira à ſon Monaſtére où il mourut ; le Siége demeura vacant juſqu'en 933. que Theophylacte fut enfin ordonné le 2. Février, du conſentement du Pape qui avoit envoyé des Legats avec une Lettre Synodique pour autoriſer cette Ordination.

CHRISTODULE Patriarche Melquite d'Alexandrie mourut la même année 933.

Euthymius fut ſon Succeſſeur. On le nommoit Saïd en Arabe. On a de lui une Hiſtoire abregée de l'Univers, depuis la création du Monde juſques à ſon tems, écrite en Arabe, de laquelle M. Fleury dit avoir tiré la ſuite des Patriarches Melquites d'Alexandrie. Euthymius tint le Siége 7. ans, & fut preſque toujours en diviſion avec ſon Peuple dont la plûpart étoit Jacobite; mais le Gouverneur d'Egypte le reduiſit à s'aſſembler dans la même Egliſe. Le Patriarche Jacobite, après les 14. ans de la vacance du Siége, fut Gabriel qui a fait la ſuite de ſes Prédeceſſeurs. A Antioche le Patriarche Melquite après Elie & quatre ans de vacance du Siége, fut Theodoſe, autrement nommé Etienne. Le Patriarche de Jeruſalem étoit Chriſtofle. De ſon tems les Muſulmans brûlérent les portes de l'Egliſe de Conſtantin. An. 932. à 936.

JEAN XI. mourut dans ſa priſon; les uns diſent le 5. Février 936. & ſelon d'autres en 933. ce qu'on ne peut determiner; en ce dernier cas le S. Siége auroit vaqué trois ans, & il ne vaqua que huit jours ſelon l'Abbé Langlet.

LEON VII.

SUITE DE L'ANNE'E 936. ANNE'ES 937. à 939.

LEON VII. Romain, gouverna l'Eglise trois ans, six mois & dix jours. Il eut pour Successeur Etienne IX. dit VIII. en 939.

L'ORDINATION de Leon VII. Successeur de Jean XI. fut faite le 14. Février 936. Bien-loin de rechercher cette Dignité, il fit tout ce qu'il put pour l'éviter, & y fut élevé malgré lui. Il avoit coutume de s'appliquer à la priére & à la méditation des choses celestes; il vecut de même étant sur le Siége Pontifical. Il étoit affable, sage & agréable dans ses discours. Alberic étant toûjours maitre de Rome, nonobstant les vains efforts d'Hugues Roi d'Italie, pour reprendre cette Ville. Leon VII. voulant les accorder, fit venir à Rome la même année 936. S. Odon Abbé de Clugny, qui avoit un grand crédit auprès du Roi Hugues.

S. ODON visita en pas-

sant le Solitaire Adegrim son ancien ami, qui lui dit avoir eu revelation du Sacre de Loüis d'outre-Mer, ce qui se trouva vrai. Ce Prince fut sacré à Laon par Artaud Archevêque de Reims le 19. Juin 936. comme le S. Solitaire l'avoit raconté à S. Odon. Le voyage du saint Abbé ne fut pas inutile. Hugues & Alberic firent la paix. Le Pape le chargea de rétablir le Monastére de S. Paul; & il s'acquita de cette commission avec zéle; sa patience & sa charité se manifestérent d'une maniere singuliére dans ce voyage. An. 937. à 939.

DES Sarrasins qui s'étoient établis depuis 50. ans en Lombardie, & qui ayant été joints en 936. par d'autres venus d'Afrique, prirent Genes la même année; & au retour d'une course qu'ils firent en Allemagne, ils tuérent plusieurs Pelerins.

LA même année, ou à peu près, Manassés Archevêque d'Arles Parent du Roi Hugues quitta son Siége, & passa en Italie où ce Prince lui donna les Evêchez de Verone, de Mantouë & de Trente avec le gouvernement du Trentin; ce Prélat prétendit justifier sa conduite par l'exemple de S. Pierre.

GERARD, Archevêque de Salsbourg, étant venu à Rome, consulta le Pape sur plusieurs abus qui regnoient en Baviére &

An. 937. a 939. dans les Païs-voisins, & en raporta une Lettre en réponse à cette consultation, adressée aux Princes, au Clergé & au Peuple du Païs.

LA Germanie changea de Maitre la même année 936. Henri-l'Oiseleur mourut le 2. Juin dans le Monastére de Mansfebe après 17. ans & 6. mois de regne, & son corps fut porté ensuite dans le Monastére de Quedlinbourg. Henri avoit défait les Hongrois deux ans auparavant; il appliqua ensuite au service de Dieu & au Soulagement des Pauvres, le Tribut qu'on payoit auparavant à ces Barbares. Il faisoit porter devant lui dans le combat un grand Etendart où étoit le Nom & l'Image d'un Ange, & avoit grande confiance en une Lance que l'on disoit être celle de Constantin le Grand, ornée en forme de Croix, des Cloux de N. S. Rodolfe II. Roi de Bourgogne en étoit possesseur; Henri fit tous ses efforts pour l'avoir, & donna de grandes sommes & une partie de la Soüabe en échange.

CE Prince avoit travaillé à la conversion des Infideles, & fait baptiser un Roi des Abrodites & un Roi des Danois ou Normans. Il avoit aussi reduit leur Roi Gourn, ce grand ennemi des Chrêtiens, à demander la Paix. Unni Archêveque de Bremen, voyant alors la porte ouverte à

l'Evangile, entreprit de rétablir l'Eglise de Hambourg. Il convertit Harald Fils de Gourn, qui même avant que d'être baptisé, permit la profession publique de la Réligion Chrétienne. An. 937. a 939.

UNNI ayant ordonné des Prêtres dans toutes les Eglises de Dannemarck, suivit les traces de Saint Anscaire & passa en Suede, où la Religion étoit entierement oubliée. Il fit tous ses efforts pour la rétablir & mourut en 936. Adaldague fut son successeur; La Reine Mathilde lui fit donner cet Archêveché par le Roi Otton son Fils. Cette Princesse, après la mort du Roi Henri fonda un Monastère de Filles à Quedlinbourg, où elle finit ses jours.

OTTON fut couronné à Aix-la-Chapelle par Hildebert de Mayence qui avoit été Moine de Fulde. Robert de Treves, oncle d'Otton & frere de Mathilde, qui avoit succedé en 934. à Roger, prétendoit faire cette Cérémonie à cause de l'Ancienneté de son Siége; Viefred de Cologne, Successeur d'Herman depuis 925. formoit la même prétention comme Diocesain; mais ils céderent au mérite d'Hildebert qui mourut en 937. & eut pour Successeur Frederic aussi Moine de Fulde.

CE fut par le Conseil de Frederic, d'Adaldague de Bremen & de plusieurs au-

An. 937. à 939. tres Evêques, qu'Otton, pour établir la Réligion chrêtienne chez les Sclaves, fit fortifier la ville de Magdebourg, & y fonda en 937. un Monaſtere qui fut mis ſous la protection du S. Siége, & dont Annon, depuis Evêque de Wormes, fut le premier Abbé.

BORIVOI avoit été le premier Prince Chrêtien entre les Ducs de Boheme. Son Fils Vratiſlas laiſſa en mourant deux enfans, Boleſlas & Venceſlas. Leur Mere Drahomine étoit payenne, & éleva Boleſlas. mais Ludmille épouſe de Borivoi qui étoit chrêtienne, prit ſoin de l'éducation de ſon Fils Venceſlas.

DRAHOMINE s'étant emparée du Gouvernement, abolit la Religion chrêtienne, & fit aſſaſſiner ſa Belle-mere Ludmille, qui eſt reputée Sainte & Martyre; Boleſlas tua ſon frere Venceſlas de ſa propre main en haine du Chriſtianiſme; & l'Egliſe honore la memoire de ce Prince le 28. Septembre, comme d'un Martyr; le Pape Clement X. l'a canoniſé en 1670.

LES Hongrois firent une incurſion en France en 937. Ils entrérent par la Champagne; & ravageant le Païs, ils brûlérent pluſieurs Egliſes. Frodoard regarde comme un miracle qu'ils n'euſſent pû brûler celles de Saint Macre à Fiſmes, & de S. Baſle; & qu'un Moine d'Orbais que

les Hongrois avoient pris, n'eût pû être blessé par leurs Fleches, ni par leurs épées. De Bourgogne les Hongrois passérent en Italie; & ayant enlevé plusieurs Serfs de l'Abbaïe du Mont Cassin, il fallut donner pour leur rançon des Vases d'argent & des ornemens d'étoffes precieuses, valant plus de 150. Besans d'or. An. 937. à 939.

LE Pape Leon VII. mourut le 23. Aoust de l'année 939. & le S. Siége ne vaqua que 8. jours.

ETIENNE IX. dit VIII.

SUITE DE L'ANNE'E 939. ANNE'ES 940. à 943.

ETIENNE IX. dit VIII. Alleman, tint le Siége trois ans, 4. mois & 15. jours. Marin II. fut son Successeur en 943.

LE Pape Etienne IX. qui fut élu pour Successeur de Leon VII. étoit Allemand. Les Romains le prirent en aversion, & lui découpérent tellement le visage, qu'il n'osa plus paroitre en public.

ARTAUD gouvernoit l'Eglise de Reims depuis huit ans & sept mois. Hugues

An. 940. à 943. Comte de Paris, & Hebert Comte de Vermandois, indignez de son attachement pour le Roi Loüis d'outre-Mer qu'il avoit sacré, l'obligérent de renoncer à l'administration de cet Archevêché en 940. & de se contenter de deux Abbaïes.

Ces deux Seigneurs firent tenir un Concile à Soissons en 941. pour regler le gouvernement de l'Archevêché; & y firent citer Artaud qui étoit à la Cour de Loüis. Il répondit ne pouvoir aller où étoient ses Ennemis; & l'on convint d'un autre lieu pour conferer. Mais ce fut là où il leur défendit sous peine d'Excommunication d'ordonner un autre Evêque de son vivant; il en appella même au Pape, ce qu'il réitera ensuite à Laon en presence de la Reine & des Seigneurs de la Cour. Le Concile de Soissons passa outre, & jugea qu'il falloit ordonner Hugues Fils du Comte Hebert. Les Evêques se transportérent à Reims, & y ordonnérent Hugues, qui envoya aussitôt des Députez à Rome.

Le Pape Etienne lui accorda le Pallium; & ses Députez revinrent en France en 942. avec l'Evêque Damase qui y étoit envoyé en qualité de Legat. Etienne l'avoit chargé de Lettres pour les Seigneurs & les habitans de France afin de les obliger à reconnoître le Roi Loüis, & leur

intimer d'envoyer des Députés à Rome, avec menace d'excommunication, s'ils ne satisfaisoient avant Noël, & s'ils continuoient de faire la guerre. An. 940. à 943.

LA même année le Pape fit encore venir à Rome S. Odon de Clugny pour procurer la paix entre le Roi Hugues & Alberic. Pendant son séjour Alberic lui donna le Monastére de S. Elie à Suppenton près de Nepi pour y établir la reforme. S. Odon tomba malade ; & comme il désiroit de finir ses jours au Tombeau de S. Martin, il eut revelation que sa mort étoit proche ; mais que le S. Evêque lui avoit obtenu un delai pour retourner en son Païs. Il mourut en effet à S. Martin de Tours le 18 Novembre 942. & fut enterré dans l'Eglise de S. Julien par l'Archevêque Theotilon, qui avoit rétabli ce Monastére par son secours. Theotilon mourut trois ans après, & fut enterré dans la même Eglise.

LES Monastéres reformez par S. Odon, les plus connus sont Aurillac en Auvergne, Fleury-sur-Loire où les anciens Moines se defendirent à main armée, Sarlat en Perigord & Tulle en Limousin aujourd'hui Evêchez, S. Pierre le vif à Sens, S. Julien à Tours, Roman-Moustier Diocèse de Lausane, & Charlieu Diocèse de Macon. Il avoit reformé aus-

An. 940. à 943. si en Italie S. Paul à Rome, Suppenton, Salerne & S. Augustin à Pavie. Il établit partout l'observance de Clugny, dont le Monastére eut de son tems des Donations si considerables, qu'il en reste jusques à 188. Chartres.

S. ODON a laissé plusieurs Ecrits qui montrent sa science & sa pieté : savoir, l'Abregé des Morales de S. Gregoire sur Job, des Hymnes & des Antiennes en l'honneur de S. Martin, les trois Livres du Sacerdoce nommé à present ses Conferences, la Vie de S. Gerauld Comte d'Aurillac, l'Histoire du retour des Reliques de S. Martin, & plusieurs discours à la loüange de ce Saint. On lui attribuë aussi la vie de S. Gregoire de Tours.

SON Successeur fut Aimard qui est compté pour le IIIe. Abbé de Clugny. Dans le même tems de S. Odon, la Discipline monastique fut rétablie dans la Gaule Belgique par S. Gerard de Brogne qui reforma divers Monastéres. S. Jean de Gorze nommé auparavant Jean de Vandieres, étoit aussi un Moine illustre de ce tems-là. Adalberon Evêque de Metz lui donna l'Abbaïe de Gorze qui avoit été ruinée par les Normans.

UNE grande partie de ce Peuple s'étoit converti, mais il restoit encore parmi eux beaucoup de Payens, ou de ceux qui

étoient retournez au Paganisme. Hugues Moine de S.Denis que Guillaume-Longue-Epée avoit mis sur ce Siége en 942. n'aida pas beaucoup au progrès du Christianisme, par sa mauvaise conduite dans l'administration des biens de l'Eglise. Ses mœurs étoient d'ailleurs si corrompuës, qu'il eut quantité d'enfans. An. 940. a 943.

LA même année 942. S. Ode ou Odon succeda à Vulfelme Archevêque de Cantorbery. Plegmond étoit mort en 922. & Athelme son Successeur n'avoit gardé le Siége que 3. ans. Odon avoit d'abord été fait Evêque de Schireburne malgré sa resistance, & par le choix du Clergé & du Peuple. Il resista encore plus quand le Roy Edmond voulut l'avoir sur le Siége de Cantorbery. S'étant enfin rendu, il demanda toute fois d'être reçu Moine, parceque jusques-là tous les Archevêques de Cantorbery l'avoient été, & qu'il avoit desiré depuis long-tems d'embrasser l'état monastique. On députa à Fleury-sur-Loire, Monastére où la régularité étoit dans toute sa vigueur, au lieu qu'elle étoit entiérement tombée en Angleterre; & l'Abbé alla lui même porter l'habit monastique au S. Prélat, qui prit ensuite possession de son Siége.

IL fit quelque tems après des Constitutions en dix Articles pour la consolation

An. 940. à 943. du Roi Edmond & l'instruction de son Peuple ; & l'on trouve une Lettre Synodique à ses Suffragans, qui semble être du même tems. Le Roi Edmond fit de son côté des Loix, dont plusieurs regardent la Réligion ; connoissant le merite de l'Abbé Dunstan, il le fit venir auprès de lui pour l'aider de ses conseils ; mais le mérite attirant l'envie, Dunstan quitta la Cour, sans attendre d'être congedié, & se retira auprès d'Elfege Evêque de Vincheſter son parent ; il y prit l'habit monastique ; & Elfege l'ordonna ensuite Prêtre, lui donnant pour titre l'Eglise de N. D. de Glastembury : car les Moines non plus que les autres n'étoient pas ordonnés sans titre.

APRE's la mort de ses Parens, Dunstan hérita de grands biens, les Moines n'étant pas exclus des Successions, & il fonda en divers lieux cinq Monastéres ; & fut dans la suite le principal Restaurateur de la Réligion dans toute l'Angleterre.

ETIENNE IX. mourut le 15. Janvier 943. & le S. Siége ne vaqua que 6. Jours.

MARIN ou MARTIN II.

SUITE DE L'ANNE'E 943. ANNE'ES 944. à 946.

MARIN II. Romain, tint le Siége trois ans, six mois & quatorze jours. Il eut pour Successeur Agapit II. en 946.

LE Successeur d'Etienne IX. fut Marin II. que quelques Auteurs appellent, ou plûtôt qu'on nomme communément Martin, & qui dans les trois ans & demi de son Pontificat, ne s'appliqua qu'aux devoirs de la Réligion, à réparer les Egliſes, & à aſſiſter les Pauvres.

EN Orient l'Empereur Romain Lecapene fit venir d'Edeſſe l'Image miraculeuſe de J. C. que l'on y gardoit, & la fit apporter à C. P. où elle arriva le 15. Août 944. L'Empereur Conſtantin Porphyrogenete en a raconté l'Hiſtoire dans un diſcours où l'on voit ce que l'on croyoit de cette Image. Il y fait mention d'un grand nombre de Miracles arrivez lors de cette tranſlation, dont l'Egliſe Grecque célébre la mémoire le 16. Août.

An. 944. à 946. SIMEON surnommé Metaphraste, ou Traducteur, qui vivoit dans ce tems-là, en parle amplement dans son Recuëil de la Vie des Saints. Cet Auteur commença cet Ouvrage par la vie de S. Theoctiste de Lesbos, qui est assez semblable à celle de Ste. Marie Egyptienne. Un S. Moine appellé Simeon la lui raconta & lui ordonna de l'écrire. Il eut les moyens de continuer, ne manquant ni de Livres, ni de Copistes; mais il ne se contenta pas de rassembler les Vies originales, il en changea le stile, retrancha, ou augmenta à sa fantaisie, comme il paroit entr'autres par les Actes originaux du Martyre des S.S. Taraque, Probus & Andronic trouvés de nos jours, & qui sont bien differens de ce qu'en dit Metaphraste: ainsi son Ouvrage est suspect aux habiles critiques.

ROMAIN-Lecapene, qui avoit fait venir d'Edesse l'Image miraculeuse de Notre-Seigneur ne la vit pas long-tems. La même année 944. ses Fils qu'il avoit fait couronner, l'obligérent à se faire Moine; mais il en fut vangé par Constantin Porphyrogenete, qui les chassa de C. P. les exila, & les fit tondre comme des Clercs. Romain fit pénitence dans son Monastére, & toutefois, il ne laissa pas de consentir dans ce tems-là à une conjuration que

forma le Patriarche Theophylacte ſon Fils pour le retablir dans le Palais. An. 944. à 946.

BOULOSOUDES, ou plûtot Boulogoudes Capitaine Turc, feignit dans ce tems-là d'embraſſer la Réligion Chrêtienne à C. P.; mais il apoſtaſia. Un autre Turc nommé Gylas, qui ſe fit auſſi Chrêtien, travailla au contraire à la propagation de la Foi dans ſon Païs. Le Prêtre Themel célebrant le S. Sacrifice, & voyant approcher les Sarraſins, quitta l'Autel, & revêtu comme il étoit, il prit le marteau qui ſert de Cloche aux Grecs, & en tua & bleſſa pluſieurs Infidéles. Son Evêque l'interdit; & n'ayant pu recevoir enſuite l'abſolution, il paſſa chez les Sarraſins, embraſſa leur Réligion & fit des maux incroïables.

S. Luc le Jeune fameux ſolitaire en Grece, vivoit dans le même tems. Il mourut vers l'an 946. & fut enterré dans ſa Cellule qu'on changea en un Oratoire où il ſe fit quantité de Miracles. L'Egliſe Grecque honore ſa memoire le 7. Février. On le nomme Luc le Jeune, pour le diſtinguer d'un autre Luc Abbé en Sicile.

EN France l'Archevêché de Reims étoit toûjours diſputé par Hugues & par Artaud; & l'un & l'autre prenoit le deſſus ſelon que le Prince qui le ſoutenoit étoit plus puiſſant. Ce Siége ſe trouvant ſur les

An. 944. à 946. frontieres de la France. Artaud y fut rétabli en 946. par Loüis d'Outremer, qui s'étoit rendu Maître de Reims ; & Robert de Treves & Frideric de Mayence l'introniſérent.

LE Pape Marin II. mourut le 4. Août de la même année 946. & le S. Siége vaqua 6. jours.

AGAPIT II.

SUITE DE L'ANNE'E 946. ANNE'ES 947. à 949.

AGAPIT II. Romain gouverna l'Egliſe neuf ans 7. mois & 10. jours. Il eut pour Succeſſeur Jean XII. en 956.

LE Pape Agapit II. élu Succeſſeur de Marin le 9. Août 946. fut un très-Saint Pontife ; & c'eſt preſque tout ce que l'on trouve de lui dans les Annales de l'Egliſe, quoiqu'il ait tenu le S. Siége près de 10. ans.

EN l'année 947. Hugues de Reims tenta de rentrer dans le Siége, en reprenant cette Ville. Derolde Evêque d'Amiens étant mort, il ordonna à ſa place Tetbaud Clerc de Soiſſons. Les Rois Loüis d'Outremer & Otton

de Germanie tinrent un Parlement la même année, où l'affaire des deux Archevêques de Reims Hugues & Artaud fut examinée par les Evêques, mais on ne put la terminer. An. 947. a 949.

Il fallut un Concile ; & on l'assembla à Verdun à la mi-Novembre de la même année. Robert de Treves y présida. Odolric d'Aix, refugié à Reims, y assista avec Adalberon de Metz, Hildebalde de Munster, Goslin de Toul & Israël Evêque dans la Grande-Bretagne. Il y avoit en tout sept Evêques & trois Abbés, dont l'un étoit Brunon Frere du Roi Otton. On y cita Hugues qui ne parut pas, la possession du Siége de Reims fut adjugée à Artaud ; & l'on indiqua un autre Concile pour le 13. Janvier suivant.

Robert de Treves, avec les Evêques de la Province & quelques-uns de celle de Reims, assista à ce nouveau Concile tenu à Mouson en 948. Artaud y fut encore confirmé Archevêque de Reims, & Hugues qui avoit refusé d'y venir déclaré privé de la Communion, jusqu'à ce qu'il vint se justifier devant un Concile Général qui fut indiqué au 1. Août. On envoya le Decret à Hugues, qui répondit ne vouloir point obéir au Jugement de ce Concile. Le Pape envoya Marin Evêque de Polymarthe ou Bomarzo en Toscane, en qualité de Legat auprès du Roi Othon,

An. 947. à 949. afin d'assembler un Concile Général; & y invita par ses Lettres quelques Evêques de Gaule & de Germanie.

LE Concile se tint à Ingelheim le 7. Juin 948. en présence des deux Rois Loüis & Otton. Le Legat Marin y presida; & il y eut trente-deux Evêques lui compris: savoir cinq Archevêques, Vicfred de Cologne, Frideric de Mayence, Robert de Treves, Artaud de Reims, & Adaldague de Hambourg. Les plus connus d'entre les vingt-six Evêques sont S. Udalric de Hambourg & Adalberon de Metz. Il y avoit aussi bon nombre d'Abbés, de Chanoines & de Moines.

LE Legat lut la Lettre de commission, & tout le monde déclara être prêt d'y obéïr. Le Roi Loüis y proposa sa plainte contre Hugues Comte de Paris; & l'Archevêque Artaud fit ensuite lire la sienne, & fut maintenu dans la possession de son Siége.

LE second jour on proceda au Jugement d'Hugues usurpateur du Siége de Reims; & il fut excommunié en vertu des Canons & des Decrets des Papes. Les jours suivans, on traita plusieurs Articles de Discipline, & on dressa dix Canons, où l'on doit entr'autres choses qu'on jeûnoit pendant les Rogations, & que le Concile ordonnoit encore de jeûner le jour des Grandes

grandes Litanies ou de S. Marc. Dans ces Canons Hugues Comte de Paris fut excommunié pour avoir pris les Armes contre Loüis d'Outremer, s'il ne se soumettoit au Jugement d'un Concile, suivant ce qui est porté dans celui de Tolede, où il est defendu d'attaquer la puissance Royale, à force ouverte, ou en trahison. An. 947. à 949.

ON avoit indiqué un autre Concile pour le 6. Septembre à Treves. Artaud de Reims s'y rendit avec Gui de Soissons, Raoul de Laon & Vicfred de Teroüane. Le Legat & l'Archevêque Robert les y attendoient; mais il ne vint aucun Evêque de Lorraine, ni de Germanie.

LE troisiéme jour de l'assemblée Hugues Comte de Paris fut excommunié; mais seulement jusqu'à ce qu'il vînt à resipiscence, & qu'il fit satisfaction en présence du Legat, ou des Evêques qu'il avoit offensés, si-non il devoit aller à Rome demander son absolution au Pape. On excommunia aussi Thetbaud & Yves ordonnés l'un Evêque d'Amiens, & l'autre de Senlis, par l'Archevêque Hugues; on cita Hildegaire de Beauvais, qui avoit assisté à cette Ordination, à comparoître devant le Legat, ou à aller à Rome rendre compte de sa conduite; on cita aussi Hebert Frere de l'Archevêque Hugues pour qu'il vînt faire satisfaction aux

An. 947. à 949. Evêques qu'il avoit maltraités.

APRE'S le Concile le Legat se rendit auprès du Roi Otton ; il consacra ensuite la nouvelle Eglise de Fulde ; & retourna à Rome au Printems de 949. le Pape tint alors un Concile à S. Pierre, où il confirma la condamnation de l'Archevêque Hugues excommunié à Ingelheim, & excommunia le Comte de Paris, jusqu'à ce qu'il eût satisfait au Roi Loüis.

S. MAYEUL Moine de Clugny né à Valensola au Diocèse de Riez en 906. fut déclaré Successeur ou plûtôt Coadjuteur d'Aimard Abbé de ce fameux Monastére, du consentement de toute la Communauté en 948. Aimard qui étoit devenu aveugle, ne laissa pas que d'être toûjours nommé Abbé jusques en 964.

LA même année Turquetul fut déclaré Abbé de Croisland en Angleterre dans un Concile tenu à Londres. Il étoit Neveu du Roi Edoüard le Vieux ; & avoit été Chancelier du Royaume. Il avoit retabli ce Monastére que les Normans avoient ruiné.

S. ADALDAGUE Archevêque de Brême, quoique souvent auprès du Roi Otton, ne négligeoit pas la conversion des Peuples du Nord, commencée & poursuivie par ses Prédecesseurs. Harold Roi des Danois embrassa le Christianisme, & se fit

baptiſer avec ſa Femme, & ſon Fils encore enfant. On raporte un miracle qui opera beaucoup dans cette converſion. Le Prêtre Poppon ayant pris par ordre du Roi, qui vouloit être convaincu de la puiſſance de Jeſus-Chriſt, un fer rouge & très-péſant, ſur lequel il avoit fait le ſigne de la Croix, le porta longtems ſans en être endommagé. Poppon fut depuis Evêque de Schleſvic. An. 947. 949.

Le Jutland fut diviſé en trois Evêchés après la converſion du Roi Harold, & ſoumis à l'Archevêché de Hambourg. Le Pape Agapit confirma à cette Egliſe Metropolitaine tous les priviléges accordés par ſes Prédeceſſeurs, & donna pouvoir à S. Adaldague d'ordonner des Evêques dans tout le Nord. Les trois Egliſes de Schleſvic, de Rippen & d'Arhus furent les trois premiers Evêchés. Ils furent établis en 948. & depuis lors la Réligion Chrêtienne fit de grands Progrès dans le Nord.

ANNE'ES 950. à 956.

Le Roi Otton ſoumit Boleſlas Duc de Boheme en 950. Cela produiſit la converſion des Sclaves; & l'on bâtit alors chez eux pluſieurs Egliſes, & pluſieurs Monaſtéres des deux Sexes. De 18. Cantons qui compoſoient tout le Pais, trois ſeuls demeurérent dans l'Idolâtrie.

An. 950. a 956. HADUMAR Abbé de Fulde étant allé à Rome informa le Pape du differend entre Herolde de Salsbourg, & Gerard de Lore ou de Laureav au ſujet de la juridiction. Agapit le termina, en fixant à chacun ſon diſtrict. Hadumar avoit retenu en priſon par ordre du Roi Otton dans ſon Monaſtére de Fulde, Frideric de Mayence coupable de conjuration; on croit que ce Prélat & quelques autres Evêques par reſſentiment avoient ému la perſécution qu'il y eut contre les Moines en 946.

FRIDERIC de Mayence préſida au Concile d'Auſbourg en 952. Vingt-quatre Evêques y aſſiſtérent, tant de Germanie, que de la Lombardie, dont Otton venoit de ſe rendre Maître. Il y avoit outre Frederic trois autres Archevêques, Herald de Salſbourg, Manaſſés de Milan, qui avoit tant d'Evêchés, & Pierre de Ravenne. Otton fut preſent au Concile, où l'on fit onze Canons ſur la Diſcipline, citant ſouvent les anciens.

BRUNON Frere du Roi Otton fut élu Archevêque de Cologne en 953. & devint un des plus grands ornemens de l'Egliſe d'Allemagne. Il donna l'Evêché de Liege à Rathier qui avoit été chaſſé de Verone, comme il a été dit, & empriſonné par le Roi Hugues ſon perſécuteur; mais Rathier fut encore obligé de quitter ce Sie-

ge en 956. perſécuté par les Habitans ; & Baudri fut mis à ſa place. An. 950. à 956.

Les Hongrois ayant innondé l'Allemagne en 955. furent défaits entiérement par Otton, qui profita utilement de la bonne défenſe que S. Udalric fit dans Auſbourg, pendant que ces Barbares aſſiégeoient la place. S. Udalric ſe donnoit tout entier aux fonctions ſpirituelles, & avoit un réglement de vie particulier, qu'il ſuivoit ſcrupuleuſement.

SANCHE le Gros qui regnoit en Eſpagne en 956. envoya Velaſco Evêque de Leon à Cordouë pour traiter la paix avec le Prince des Sarraſins, & demander le Corps de S. Pelage Martir.

DULQUITE Abbé d'Aldelada vivoit vers ce tems-là, & avoit pluſieurs Monaſtéres ſous ſa conduite. Godeſcalc Evêque du Pui en Velai étant allé en Pelerinage à S. Jacques en Galice paſſa par le Monaſtére de Hilde, un de ceux qu'Aldelada gouvernoit ; & en obtint une Copie du Livre de S. Ildefonſe de Tolede ſur la Virginité de Marie.

SALVUS fut le Succeſſeur d'Aldelada, & mourut en 962. Salvus étoit ſavant & éloquent ; il dreſſa une Régle pour les Religieuſes, compoſa des Hymnes, des Oraiſons & des Meſſes. Il laiſſa des Diſciples, entre leſquels on remarque l'Evê-

An. 950. à 956 que Velasco & le Moine Vigila, qui en 976. écrivit un Volume contenant 61. Conciles, 101. Décretales & quelques Ouvrages.

ABDERAME surnommé Almounacer-Ledinilla envoya une Ambassade à Otton de Germanie en 955. dont le Chef étoit un Evêque, qu'on reçut avec grand honneur; il fut retenu long-tems à la Cour d'Otton, & y mourut. Le Prince Musulman avoit mis dans sa Lettre à l'Empereur quelques termes injurieux à la Réligion. On étoit en peine sur le choix de celui qu'on enverroit porter la réponse. Il fut enfin resolu d'envoyer des hommes savans pour ajouter de vive-voix aux Lettres d'Otton ce qu'ils jugeroient à propos pour l'honneur de la Réligion, & convertir même le Prince infidéle, si Dieu leur en ouvroit le chemin. Adalberon de Metz s'adressa à l'Abbé de Gorze, qui lui donna deux de ses Moines; l'un d'eux ayant manqué, Jean de Vendieres s'offrit de le remplacer, fut agréé du Roi, & s'aquitta de sa commission avec tant d'habileté qu'Abderame ne pût lui refuser son estime. Ce fut au retour de cette Ambassade que Jean de Vendieres fut fait Abbé de Gorze; il vecut jusqu'à l'année 973. & est honoré comme Saint.

LE Pape Agapit II. mourut saintement

le 18. Mars 959. Theophylacte Patriarche de Jeruſalem étoit mort la même année ; mais la conduite de ce Patriarche n'avoit pas répondu à la dignité & à la ſainteté de ſon Caractére. L'Eunuque Polyeucte né & élevé à C. P. fut ordonné ſon Succeſſeur le 3. Avril par Baſile de Ceſarée en Cappadoce, comme Protothrone, c'eſt-à-dire Evêque du premier Siége. Nicephore d'Heraclée devoit faire cette fonction, mais l'Empereur irrité contre lui ne le voulut pas ; il en fut blâmé parce que c'étoit pécher contre les Régles, & on n'épargna ni le Patriarche, ni Baſile. La liberté avec laquelle Polyeucte parla à l'Empereur lui aliena l'eſprit de ce Prince qui chercha un prétexte pour le faire dépoſer. An. 950. à 956.

La même année 956. mourut auſſi S. Paul de Latre, fameux Anachoréte, très-eſtimé de l'Empereur Conſtantin. Il avoit fait quantité de miracles pendant ſa vie ; & ils continuérent après ſa mort, ſurtout pour la délivrance des poſſedés ; mais Simeon, un de ſes Diſciples, indigné du tumulte que le Demon avoit fait avant que de ſortir du Corps d'un Moine qui étoit venu demander ſa délivrance au tombeau du S. Anachorete, lui parla comme s'il eût été vivant, & ſe plaignant que le repos des Freres étoit interrompu,

An. 950. à 956. S. Paul ne fit plus de guérisons en public. Entre plusieurs fêtes particuliéres que ce Saint Solitaire célébroit, une des plus solemnelles étoit celle de Ste. Aicatherine Martire, que l'on croit être Ste. Catherine; & c'est la preuve la plus ancienne que l'on trouve de son culte.

ON apporta à C. P. vers le même tems une main de S. Jean Baptiste, qui fut mise dans le Palais avec beaucoup de solemnité.

JEAN XII.

SUITE DE L'ANNE'E 956. ANNE'ES 957. à 959.

JEAN XII. Romain, tint le S. Siége 7. ans, 8. mois & 13. jours. Il eut pour successeur Benoit V. en 964.

APRE'S la mort d'Agapit II. le S. Siége ne vaqua que quatre jours. Les Romains, suivant ce que raporte Flodoard, excitérent Octavien Fils du Patrice Alberic qui avoit succedé à la Dignité & à l'autorité que son Pere avoit dans Rome, à se faire élire Pape, quoiqu'il n'eût que 18. ans au plus. Il prit le nom de Jean

XII. & c'eſt le premier Pape qui ait changé de nom. An. 957.

JEAN joignant la puiſſance temporelle à la ſpirituelle, attaqua Pandolfe Prince de Capouë; mais obligé de faire retirer ſes Troupes, il fit la paix, & même alliance avec ce Prince en 957. a 959.

BERANGER & ſon Fils Adalbert, ſe rendant toûjours plus odieux par leur gouvernement tyrannique, & voulant obliger les Evêques à leur donner des Otages pour aſſurance de leur fidélité, Atton de Verceil écrivit là-deſſus à ſes Confreres, pour ſavoir ce qu'il devoit faire en cette occaſion. Valdon de Côme que Beranger avoit placé dans ce Siege, ayant été des premiers à ſe revolter, Atton lui écrivit pour le faire ſouvenir de ſon ſerment de fidélité, & l'exhorter à retenir ſes Vaſſaux dans le devoir, ſous peine de ſe rendre reſponſable de leur perte devant Dieu.

ON a d'autres Lettres d'Atton ſur divers ſujets de Diſcipline, & un Traité touchant les ſouffrances de l'Egliſe diviſé en trois parties, dont la premiere regarde le Jugement des Evêques, la ſeconde leur Ordination, & la troiſiéme les biens des Egliſes.

ANNE'ES 960. à 962.

L'EMPEREUR Conſtantin Porphyrogenete mourut le 9. Novembre de l'année.

An 960. à 962. 960. Romain son Fils surnommé le Jeune couronné Empereur depuis l'an 949. fut son Successeur. Constantin pensoit alors à faire déposer le Patriarche Euthymius.

JEAN XII. ne pouvant plus souffrir la tyrannie de Beranger & d'Adalbert envoya en 961. Jean Cardinal Diacre, & Azon Scriniaire de l'Eglise Romaine en qualité de Legats en Allemagne, prier le Roi Otton de venir délivrer l'Italie de leur oppression. Valbert de Milan se rendit aussi incontinent auprès de ce Prince pour se plaindre que son Eglise avoit été donnée à Manassés d'Arles. Valdon de Côme alla faire la même plainte; il n'y eut enfin presque aucun Evêque d'Italie qui n'envoyât des Deputés à Otton.

TANT de plaintes determinérent ce Prince à passer en Italie en 961. après avoir fait couronner son Fils Roi à Aix la Chapelle. On raporte un serment qu'il fit avant que de partir, par lequel il promettoit au Pape Jean de lui conserver la vie, les membres & la Dignité, de ne prendre à Rome aucune resolution qui le regardât, ou les Romains, sans sa participation, & de lui rendre tout ce qu'il auroit conquis des terres de S. Pierre. Il entra en Italie sans resistance, passa l'Hyver à Pavie, & envoya de là Atton Abbé de Fulde à Rome pour lui faire preparer des logemens. Il alla

ensuite à Milan, & y fut couronné Roi des Lombards. Beranger ne l'attendit pas, à la premiére nouvelle de la marche d'Othon, il prit la fuite. An. 960. à 962.

OTHON arriva à Rome en 962. & y fut reçu magnifiquement. Le Pape le couronna Empereur avec l'Onction sacrée, & lui promit de ne donner aucun secours à Beranger, ni à Adalbert. Le nouvel Empereur rendit à l'Eglise Romaine tout ce qui lui avoit été enlevé, & fit de grands presens au Pape. Il confirma par un Acte autentique les Donations de Charlemagne & de Pepin, & y ajouta même quelque chose de son Royaume de Lombardie. Il y a dans cet Acte la clause, " Sauf en tout notre Puissance " & celle de notre Fils & de nos Descen- " dans. „ On y regloit aussi l'Election du Pape, & l'Acte fut souscrit par dix Evêques, dont sept d'Allemagne & trois de Lombardie. Otton Abbé de Fulde, un autre Abbé, cinq Comtes & quelques autres Seigneurs le souscrivirent pareillement. Il est datté du 13. Février 962. & l'Original écrit en Lettres d'or est gardé à Rome dans le Château S. Ange.

LE Siége de Magdebourg fut érigé la même année en Metropole, c'est-à-dire que la Bulle d'Erection du Pape Jean XII. est du 13. Février 962. mais elle ne fut

An. 960 à 962. miſe à execution que l'an 968. L'Empereut Otton y avoit fait apporter l'année précedente le Corps de S. Maurice & ceux de quelques-uns de ſes Compagnons. Le Monaſtére de Merſbourg fut érigé en Evêché par la même Bulle.

S. DUNSTAN alla à Rome environ la même année 962. pour demander le Pallium en qualité d'Archevêque de Cantorbery. L'Archevêque S. Odon étoit mort le 4. Juillet 961. ; & le Roi avoit d'abord prié S. Dunſtan d'accepter cette Place. Comme le S. Prélat la refuſoit, Elfin Evêque de Vincheſter ſe la fit donner, & mourut en allant à Rome pour prendre le Pallium. S. Dunſtan fut encore prié de ſe charger de l'Archevêché ; & ſur ſon refus on choiſit Berthelin ou Birthelm Evêque de Dorſet, qui fut toutefois renvoyé à ſon Evêché comme incapable d'une ſi grande Dignité. Enfin le Roi ayant prié S. Dunſtan pour la troiſiéme fois de prendre ſoin de cette Egliſe ; & tous les Evêques s'étant joints à lui, le Saint l'accepta ; & s'étant rendu à Rome, il y reçut de la main du Pape Jean XII. la Lettre ordinaire contenant les devoirs d'un Evêque, & prit le Pallium ſur l'Autel de S. Pierre par ordre de ce Pontife. S. Dunſtan étoit auparavant Evêque de Vorcheſter ; & le Roi l'avoit obligé d'accepter l'Epiſ-

copat. Lorsque S. Odon le consacra, au lieu de le nommer Evêque de Vorchester, il le nomma Archevêque de Cantorbery, comme s'il l'eût ordonné pour son Eglise. On crut que c'étoit une mepriſe ; mais le S. Archevêque répondit qu'il l'avoit fait à dessein parce que Dunstan devoit un jour gouverner toute l'Angleterre, sa capacité, sa sagesse, son éloquence relevérent l'Eglise de ce Royaume. An. 960. à 962.

ARTOLD ou Artaud de Reims étoit mort en 961. Hugues Fils d'Hebert, Comte de Vermandois, prétendit rentrer dans ce Siége. On tint là dessus un Concile à Meaux en 962. ; il fut composé des Prélats des deux Provinces de Reims & de Sens ; l'Archevêque de Sens y presida, & des treize Evêques qui y assistérent, quelques-uns étoient pour Hugues. Roricon de Laon & Guibin de Châlons lui furent les plus opposés ; & il fut décidé de consulter le S. Siége. Jean XII. répondit qu'Hugues ne pouvoit rentrer dans ce Siége après avoir été excommunié. Brunon de Cologne ayant fait savoir cette réponse, on élut Odalric qui fut ordonné par Gui de Soissons, assisté de Roricon de Laon, de Guibin de Châlons, d'Hadulfe de Noyon & de Vicfred de Verdun. Ce dernier avoit été ordonné dans le Concile de Meaux, quoique Beranger Evêque de

An. 960. à 962. Verdun fut encore vivant & en poſſeſſion de l'Evêché ; on agit même ſans la participation de l'Archevêque de Treves ſon Métropolitain ; les Evêques regardant Beranger comme leur ennemi, parce qu'il ne vouloit point aſſiſter à leurs Conciles.

ANNÉE 963.

JEAN XII. s'étant reconcilié avec Adalbert, les Romains l'accuſérent de divers crimes auprès de l'Empereur. Jean ſe plaignoit qu'Otton eût reçu l'Evêque Leon & le Cardinal Jean qui lui étoient infidéles, & qu'il ſe fît prêter ſerment dans les lieux qu'il reduiſoit à ſon obéiſſance ; ces raiſons l'engagérent de traiter avec Adalbert. L'Empereur voulut répondre aux plaintes du Pape ; il envoya à Rome Landohard Evêque de Munſter, & Luitprand Evêque de Cremone pour juſtifier ſa conduite ; mais ce fut preciſement dans ce tems-là que le Pape reçut Adalbert dans Rome.

SUR cet avis Otton s'étant emparé de Montefeltro, ſe rendit lui-même à Rome. La plûpart des Seigneurs qui l'appelloient, lui avoient déja envoyé des ôtages ; le bruit de ſon arrivée détermina le Pape & Adalbert de ſortir de la Ville ; & Rome ſe trouva pour lors diviſée entre ceux qui tenoient le parti du Pape, & ceux qui étoient pour l'Empereur.

OTTON fut toutefois reçu dans la Ville avec tout l'honneur convenable ; les Citoyens lui jurérent même fidélité, & promirent de ne jamais élire, ou faire ordonner les Papes sans son consentement, ou celui de son Fils : c'étoit au commencement de Novembre. An. 963.

TROIS jours après à la priére des Evêques, du Clergé Romain & du Peuple, on tint un Concile dans l'Eglise de S. Pierre auquel assistérent les Archevêques de Milan, de Ravenne & de Hambourg, & trente-cinq Evêques d'Italie, ou d'Allemagne, treize Cardinaux Prêtres, trois Cardinaux Diacres, & plusieurs autres Clercs & Officiers de l'Eglise Romaine, avec quelques Laïques des plus Nobles, & toute la Milice Romaine.

ON y cita le Pape de venir répondre aux divers Chefs d'accusation portés contre lui ; & on lui envoya une Lettre au nom de l'Empereur. Jean XII. y répondit, & s'adressant aux Evêques, il les menaça de les excommunier de la part de Dieu, s'ils entreprenoient de le déposer. On lut cette réponse dans la seconde session du Concile tenuë le 22. Novembre, où se trouvérent Henri Archevêque de Treves, & les Evêques de Modene, de Tortone & de Plaisance, qui n'avoient pas assisté à la premiére ; mais sans avoir

An. 963. aucun égard pour l'excommunication de Jean XII., on le fit citer une seconde fois ; & les Députés ayant raporté ne l'avoir pas trouvé, sans en venir à une troisiéme citation qu'on jugea même inutile, ce Concile assemblé tumultuairement condamna & dépoſa le Pape contre toutes les régles de l'Egliſe. Quelque licentieuſe qu'eût pû être la vie de Jean XII. elle n'autoriſoit pas ce petit nombre d'Evêques d'entreprendre de le dépoſer ; & c'eſt une Erreur manifeſte de dire qu'il eût pû perdre la puiſſance des Clefs, quels qu'euſſent été ſes crimes.

CEPENDANT ce prétendu Concile ayant ainſi dépoſé Jean XII. élut à ſa place Leon Protoſcriniaire de l'Egliſe Romaine, qui fut ordonné Pape au mois de Décembre dans l'Egliſe de S. Pierre ſous le nom de Leon VIII., & garda le Siége environ ſeize mois. Tout fut fait du conſentement de l'Empereur Otton ; & peu après ſon inſtallation, Leon ordonna ſept Prêtres & deux Diacres.

EN Orient l'Empereur Romain le Jeune mourut la même année 963. & eut pour Succeſſeur Nicephore Phocas, qui ayant épouſé Theophanie Veuve Romaine, fut obligé de faire la pénitence des ſecondes Nôces, avant que d'entrer dans le Sanctuaire. Il fut enſuite accuſé d'avoir

levé des Fonts un des Enfans de Theophanie ; & le Patriarche Polyeucte voulut l'obliger à quitter sa femme, ou à ne point entrer dans l'Eglise. Nicephore prit ce dernier parti. Il assembla cependant les Evêques qui étoient à C. P. & des Senateurs choisis, qui dirent que c'étoit une Loi de Copronyme & donnérent des Lettres d'absolution à Nicephore. Comme Polyeucte faisoit encore difficulté de communiquer avec lui. Le Proto-Pape du Palais, c'est-à-dire le premier Prêtre que l'on disoit être le premier Auteur du bruit, assura par serment qu'il n'y avoit aucune affinité spirituelle ; le Patriarche quoique convaincu que ce Proto-Pape juroit à faux n'insista pas davantage. On ne voit pas au reste pourquoi ces Evêques attribuoient à Copronyme, ce qui étoit de l'ancienne Discipline de l'Eglise. An. 963.

L'EMPEREUR Otton étant parti de Rome au commencement de 964. le Pape Jean XII. y revint, & assembla un Concile avec 16. Evêques des Terres de l'Eglise & douze Prêtres Cardinaux, dont la plûpart avoient assistés au Concile précedent Dans ce Concile on cita trois fois Leon qui étoit allé se refugier auprès de l'Empereur, & à la troisiéme Session, Jean XII. prononça une sentence de déposition contre lui & contre les Evêques

An. 963. qui l'avoient ordonné, & remit en leur premier état ceux qu'il avoit lui-même ordonnés. Jean ne survêcut pas long-tems à ce Concile. Il mourut le 5. Decembre de la même année 963. & le S. Siége vaqua 5. mois & 13. jours.

BENOIT V.

ANNE'ES 964. & 965.

BENOIT V. Romain, ne tint le Siége que 18. jours, selon les Tables de l'Abbé Langlet, ayant été élu le 19. Mai & chassé le 5. Juin 964. Il eut alors pour Successeur Leon VIII que le même Auteur place au rang des Papes, & plusieurs autres après le Pere Pagi au rang des Antipapes. Cependant, comme l'Intrusion de Leon ne doit pas interrompre la Chronologie, on doit donner à Benoit V. plus d'un an de Pontificat. Son véritable Successeur fut Jean XIII.

LEs Romains craignant l'Empereur Otton, se pressérent de donner un Successeur à Jean XII. & élurent Benoit Diacre de l'Eglise Romaine, qu'ils promirent de défendre contre Otton; mais l'Empereur étant venu assiéger Rome, & pressant tellement cette Ville que la famine obligea les Habitans à lui ouvrir les portes, ils lui abandonnérent le Pape Benoit, & reçurent Leon élu Antipape, après la prétenduë déposition de Jean XII. & que ce Pape déposa dans le Concile de 963.

ON tint alors un Concile où Leon présida, en présence de l'Empereur, où l'on amena le Pape Benoit qu'on dépoſa, & qu'on exila. On trouve un Decret de ce Concile par lequel Leon, tout le Clergé, & le Peuple de Rome accordent & confirment à Otton & à ſes Succeſſeurs la faculté de ſe choiſir un Succeſſeur pour le Royaume d'Italie, d'établir le Pape, & de donner l'inveſtiture aux Evêques, ſous peine d'excommunication, d'exil perpetuel & de mort. An. 964. & 965.

APRE'S ce Concile Otton vint paſſer le reſte de l'année en Italie, où ſon armée perit preſque toute de la peſte. Henri Archevêque de Treves en mourut, & Thierri Diacre de cette Egliſe lui ſucceda. Otton repaſſa en Allemagne, & celebra la Pâque de 965. à Ingelheim, & retourna de-là en Saxe emmenant avec lui le Pape Benoit. Il le donna en garde à Adaldague Archevêque de Hambourg, qui avoit ſuivi l'Empereur à Rome, & qui en aporta quantité de Reliques qu'il diſtribua dans tout ſon Dioceſe. Adaldague eut toujours un reſpect infini pour le Pape Benoit, qui édifia les Saxons par ſon exemple, & ſes inſtructions. Otton étoit prêt de le rendre aux Romains quand Dieu en diſpoſa autrement. Benoit mourut à Hambourg le 5. Juillet 965. & y fut en-

An. 964. & 965. seveli. Leon VIII. étoit mort dez le commencement du mois d'Avril de la même année 965.

JEAN XIII.

SUITE DE L'ANNE'E 965. ANNE'ES 966. à 968.

JEAN XIII. Evêque de Narni, Romain, tint le Siége 6. ans, 11. mois & 6. jours. Il eut pour Successeur Benoit VI. en 972.

APRE'S la mort de l'Antipape Leon VIII. les Romains avoient envoyé des Députez à l'Empereur pour traiter de l'élection d'un Pape. Otton renvoya ces Députez avec d'autres de sa part; & à leur arrivée à Rome, comme Benoit V. étoit mort, on élut d'un commun consentement Jean Evêque de Narni, qui fut intronisé sous le nom de Jean XIII. Ce Pape s'étant attiré peu après l'inimitié des Patriciens de Rome, Rofrede Comte de Campanie, & le Préfet Pierre le firent enfermer dans le Château S. Ange, & on l'envoya ensui-

te en Campanie, où il demeura onze mois. An 966. à 968.

SAINT Brunon Archevêque de Cologne, Frere de l'Empereur Otton mourut la même année 965. il fut universellement regreté. Il avoit enrichi son Diocèse de quantité de Reliques, & fait bâtir ou reparer un grand nombre d'Eglises & de Monastéres. Il préchoit la parole de Dieu avec fruit & expliquoit les saintes Ecritures. Theodoric de Metz qui avoit succedé à Adalberon en 964., & Vicfrid de Verdun furent les témoins de son testament par lequel disposant de ses biens, il fit un état separé de ce qu'il laissoit pour les Bâtimens des Eglises. Folcmar Diacre de Cologne fut son Successeur, & fit écrire sa vie pendant que la memoire en étoit encore récente.

ON raporte à cette même année 965. la conversion des Polonois. Leur Duc Miezislas avoit envoyé demander en mariage Dabrave, Fille de Boleslas Duc de Bohême. La Princesse n'y voulut jamais consentir que Miezislas ne promît de se faire baptiser. Miezislas s'étant donc fait baptiser; un si grand nombre de ses Sujets suivit son exemple, que ce Prince envoya à Rome demander au Pape des Evêques & des Missionnaires. Le premier Evêque Polonois fut Jourdain. Gille Evêque de

An. 966. à 968. Tuſculum que le Pape Jean XIII. avoit envoyé dans le Pays, l'ordonna ; & en peu d'années, il y eut quantité d'Egliſes bâtiés, & des Evêchés fondes.

FLODOARD, ou Frodoard le plus grand ornement de l'Egliſe Gallicane dans le Dixiéme Siécle, mourut le 28. Mars 966. autant eſtimé par ſa pureté, & ſes autres vertus, que pour ſa Doctrine. On a de lui ſon Hiſtoire & ſa Chronique. Son hiſtoire eſt celle de l'Egliſe de Reims, diviſée en 4. Livres, depuis ſa Fondation juſques à ſon tems. Sa Chronique comprend tout ce qui s'eſt paſſé en France & dans les Pays voiſins, le tout rangé par années, commençant à 917. & finiſſant à 965. Il avoit écrit en vers des hiſtoires des Saints, qui ſe trouvent manuſcrites, & dont on a donné il y a quelques années, ce qui regarde les Papes depuis Gregoire II. juſques à Leon VII.

OTTON revint en Italie en 966., il rapella à Rome Jean XIII. ; & les Auteurs de l'expulſion de ce Pape furent punis. L'Empereur ſe rendit enſuite à Ravenne où il celebra avec lui la Fête de Pâques de l'an 967. Jean XIII. y fit tenir un Concile, où ſe trouvérent pluſieurs Evêques d'Italie, de Germanie & de Gaule, & on y regla pluſieurs choſes pour l'utilité de l'Egliſe. Il reſte deux Actes de ce

Concile, dont le premier eſt la dépoſition d'Hevolde Archevêque de Salſbourg, & la confirmation de l'Ordination de Frideric qui avoit été mis à ſa place. Cet Acte eſt datté du 25. Avril 967. & ſouſcrit par cinquante ſept Evêques. L'Empereur ſouſcrivit après le Pape, puis Rodoalde Patriarche d'Aquilée, Pierre Archevêque de Ravenne, Valpert de Milan, Landüard Evêque de Minden, & Otger de Spire: les autres Evêques étoient d'Italie. Le ſecond Acte eſt la confirmation de l'érection de Magdebourg en Metropole, qui eut lieu cette même année 967. An. 966. à 968.

S. ADALBERT moine de S. Maximin de Treves, le plus fameux Apôtre des Sclaves, fut le premier Archevêque de Magdebourg; il prêcha auſſi la Foi aux Ruſſes, dont Libutius moine de S. Alban de Mayence avoit été toutefois ordonné premier Evêque; mais il mourut avant que d'aller à ſa Miſſion. S. Adalbert qui lui avoit d'abord ſuccedé dans cet emploi, fut fait enſuite Evêque de Magdebourg. Jean XIII. lui donna le Pallium en 968. en qualité d'Archevêque, & accorda pluſieurs Privileges à ſon Egliſe. Il lui permit encore de garder l'Abbaïe de Viſſembourg, que l'Empereur Otton lui avoit donnée en 966.

LE S. Prelat ayant pris poſſeſſion du

An. 966. à 968. Siege de Magdebourg en qualité de Métropolitain, en préſence de deux Legats que le Pape avoit envoyez pour l'accompagner, ordonna trois nouveaux Evêques, Boſon à Merſbourg, Burchard à Miſne ou Meiſſen, & Hugues à Cize ou Ceits, dont le Siege fut transferé depuis à Naumbourg. Dudon de Havelberg, & Dudelin de Brandebourg auparavant Suffragans de Mayence, paſſérent de ſon conſentement ſous la dépendance de l'Archevêque de Magdebourg; & quelques Auteurs y joignent encore Jourdain de Poſnanie pour ſixiéme Suffragant.

L'EVESCHE' de Prague fut érigé vers le même tems. Boleſlas Duc de Boheme ſurnommé le Cruel, étoit mort en 967. Son fils Boleſlas dit le Bon lui ſucceda. Il étoit veritablement pieux, & doüé de toutes les Vertus chrêtiennes. Il fonda juſques à vingt Egliſes. Sa ſœur Mlada qui avoit fait vœu de virginité, alla en pelerinage à Rome, où le Pape Jean XIII. lui donna la Benediction Abbatiale & la nomma Marie, il érigea enſuite la ville de Prague en Evêché, obligeant en même tems les Bohemiens à ſuivre le Rit Latin, qu'ils ont toujours gardé depuis. Ditmar moine Saxon fut le premier Evêque de Prague; il dédia pluſieurs Egliſes bâties en divers lieux par la pieté des Fideles, & baptiſa un

un grand nombre de payens.

An. 966. à 968.

STE. Mathilde mere de l'Empereur Otton, qui s'étoit retirée au Monaſtere de Quedlinbourg qu'elle avoit fondé, y mourut le 14. Mars 968. jour auquel l'Egliſe honore ſa memoire. Guillaume Archevêque de Mayence ſon petit fils étoit mort douze jours auparavant, après lui avoir adminiſtré les Sacremens.

L'EMPEREUR Otton étoit retourné en Italie l'année précedente 967. & Jean XIII. avoit couronné le jeune Otton ſon fils Empereur, le jour de Noël. Au commencement de l'année 968. Otton envoya Luitprand Evêque de Cremone en Ambaſſade à C. P. demander à Nicephore Phocas ſa fille Anne pour le jeune Otton. Cet Evêque écrivit la Relation de ſon Ambaſſade, où l'on voit pluſieurs particularitez curieuſes.

IL y eſt parlé entr'autres choſes des mauvais traitemens que les Grecs firent aux Nonces du Pape qui étoient allez la même année à C. P. prier l'Empereur Nicephore de faire l'alliance qu'on lui propoſoit de la part d'Otton. On avoit été irrité à cette Cour de ce que le Pape donnoit dans ſes Lettres le titre d'Empereur des Romains à Otton, & ne qualifioit Nicephore que d'Empereur des Grecs.

LUITPRAND ſe plaignit à ſon retour du

An. 966. à 963. peu de secours qu'il avoit reçu dans sa route des Evêques Grecs. Il avoit été Diacre de l'Eglise de Pavie avant que d'être Evêque de Cremone ; & il ne prend que cette qualité dans l'Histoire qu'il écrivit à la priére de Raymond Evêque d'Elvire en Espagne, où il raconte ce qui s'est passé de son tems, en Italie depuis 891. jusques à 963. Cette Histoire & la relation de l'Ambassade sont les seuls Ouvrages qui soient veritablement de lui.

ANNE'ES 969. à 972.

NICEPHORE-Phocas ne survêcut que 18. mois à l'Ambassade de l'Empereur Otton ; il avoit fait de grandes Conquêtes sur les Sarrasins, qui pour s'en vanger brûlérent la belle Eglise du S. Sepulchre à Jerusalem, firent mourir le Patriarche Jean, & Christofle d'Antioche. Theophanie épouse de Nicephore ne pouvant plus souffrir son mari, appella Zimisqués grand Capitaine, dont les gens tuérent Nicephore dans son lit. Zimisqués fut aussi-tôt reconnu Empereur. Il rapella les exilez & fut obligé de se soumettre aux ordres du Patriarche Polyeucte, qui exigea que Theophanie fût chassée du Palais, & que la loi de Nicephore dressée au préjudice de l'Eglise fût cassée ; cela étant executé, Zimisqués fut couronné le jour de Noël. Le Patriarche Polyeucte mourut au commencement.

de l'année 970. & eut pour Successeur Basile Scamandrin, en reputation d'une vertu parfaite. Theodore autre moine de grande vertu fut fait en même tems Patriarche d'Antioche. Il avoit prédit l'Empire à Zimisqués & lui conseilla de transporter les Manichéens dans des lieux deserts en Occident, ce qui fut executé au grand malheur de cette Partie du monde. An. 962. à 972.

SAINT Nicon surnommé METANOEITE, mot qui signifie en Grec Faites penitence, & qu'il avoit toujours à la bouche, fleurissoit vers ce tems-là dans l'Isle de Crete, qu'on avoit conquis sur les Sarrasins, & où la Religion chrêtienne s'établit par les travaux de ce saint Personnage.

L'EMPEREUR Nicephore par jalousie contre les Latins avoit ordonné au Patriarche Polyeucte d'ériger Otrante en Archevêché, & de ne plus permettre qu'on célebrât les divins Mysteres en Latin dans la Poüille & dans la Calabre; en consequence le Patriarche avoit créé l'Evêque d'Otrante Archevêque, avec pouvoir de consacrer des Evêques à Acirentola, Turcico, Gravina, Maceria & Tricario.

LE Pape Jean XIII. érigea de son côté deux nouveaux Archevêchez dans cette partie meridionale de l'Italie; en premier lieu Capouë, dont Jean fut le premier Archevêque en 968. & dans un Concile tenu

An. 969. à 972. à Rome en 969. il érigea ensuite Benevent, & donna à Landolfe qui en étoit Evêque le Pallium, & le droit de consacrer ses Suffragans au nombre de dix. Un Seigneur cheri de l'Empereur Otton ayant été saisi du demon dans le même tems en présence de tout le monde, en fut délivré par la Chaîne de S. Pierre qu'on lui mit au cou. Thierri de Metz qui fut témoin de ce miracle obtint un chainon, & le mit avec plusieurs autres Reliques dans l'Abbaïe de S. Vincent qu'il avoit fondée.

DANS ce tems-là S. Dunstan Archevêque de Cantorbery, montroit dans ses fonctions tout le zèle & toute la fermeté des plus illustres Prélats. Ayant plusieurs fois averti un Comte de quitter sa parente qu'il avoit épousée contre les Canons; & voyant ses remontrances inutiles il l'excommunia. Ce Seigneur ayant ensuite obtenu du Pape des Lettres qui ordonnoient à l'Archevêque de lever cette excommunication, le saint Prélat n'en voulut rien faire que ce Seigneur n'eût quitté son peché; & il eut quelque tems après la consolation de le voir à ses pieds, fondant en larmes & demandant misericorde.

SON autorité spirituelle parut avec encore plus d'éclat en la personne du Roi Edgard. Ce Prince avoit violé dans un

Monaſtère une fille qui pour ſe garantir de ſes pourſuites s'étoit couverte d'un voile de Religieuſe. S. Dunſtan lui impoſa une pénitence de ſept ans, à laquelle il ſe ſoumit avec humilité; ce terme expiré S. Dunſtan lui remit la couronne ſur la tête qu'il lui avoit défendu de porter pendant tout ce tems là. An. 969. à 972.

IL y a pluſieurs loix du Roi Edgard touchant les matiéres Eccleſiaſtiques qui ſemblent être celles qu'il fit en cette occaſion; elles contiennent entr'autres 67. Canons ou Regles de conduite pour les Paſteurs. Les Ordonnances étoient ſeveres; mais l'execution en étoit douce. Il étoit permis de racheter ſa pénitence par des aumônes. En faiſant jeûner les autres, on pouvoit en trois jours accomplir une pénitence de ſept ans.

SAINT Dunſtan convoqua en 964. un Concile général de toute l'Angleterre, ſous l'autorité du Pape. Le Roi Edgar qui y aſſiſta, exhorta les Evêques & les Clercs à vivre d'une maniere plus reglée. " J'ai „ en main, leur dit-il, s'adreſſant aux „ Evêques, le glaive de Conſtantin, & „ Vous celui de Pierre: joignons les en„ ſemble pour purger le Sanctuaire. " On fit pluſieurs Canons de Diſcipline dans ce Concile. S. Ethelvolde Evêque de Vinchester, & ſaint Oſvald Evêque de Vor.

An. 969. à 972. chester, secondérent les pieuses intentions du Roi & de saint Dunstan, ils reformérent la plûpart des Eglises d'Angleterre, & retablirent la Discipline monastique.

SAINT Ethelvolde avoit été disciple de saint Dunstan, & Abbé d'Abbendon. Son maître le sacra Evêque de Vinchester en 963. S. Osvald étoit neveu de saint Odon de Cantorbery; & Osquetil Evêque de Vorchester ayant été transferé à l'Archevêché d'YORCK, saint Dunstan fit nommer Osvald son Successeur.

SAINT Udalric Evêque d'Ausbourg s'étoit demis de son Evêché en faveur de son neveu Adalberon avec l'agrément de l'Empereur; quelques Evêques n'approuvant point cette démarche, lorsqu'Otton fut de retour d'Italie, ils s'assemblérent en Concile à Ingelheim en 972.; & firent citer saint Udalric, prétendant qu'il avoit agi contre les Canons. Il avoüa avoir manqué par le desir de se donner tout entier à la priere; & obtint qu'après sa mort son neveu seroit ordonné; mais Adalberon mourut avant lui, savoir cette même année 972.

CE fut aussi celle de la mort de Jean XIII. arrivée le 8. Septembre. Il fut enseveli dans l'Eglise de saint Paul, où l'on voit encore son Epitaphe. Le S. Siége ne vaqua que quinze jours après sa mort.

DOMNUS II. ou DONUS.

SUITE DE L'ANNE'E 972. ANNE'E 973.

DOMNUS II. Romain, ne tint le Siége que trois mois selon M. Fleury, & eut pour Successeur Benoit VI.

QUELQUES Historiens placent après Jean XIII. dans la suite des Papes Donus II. d'autres après Benoit VI. qui suit, & d'autres ne comptent point Donus entre les Papes, tant il y a d'obscurité répanduë dans l'Histoire du Xe. Siécle. La plus commune opinion est pourtant que Donus fut le Successeur de Jean XIII. mais il ne siégea que 3. mois, & mourut le 19. Janvier 973. selon M. Fleury. L'Abbé Langlet ne place Domnus II. qu'après Benoit VI. & lui donne 18. mois de Pontificat, indiquant son élection au 5. d'Avril 974. & sa mort en Octobre 975.

BENOIT VI.

SUITE DE L'ANNE'E 973. ANNE'ES 974. & 975.

BENOIT VI. Romain, tint le Siége 18. mois, & eut pour Successeur Benoit VII

SI Benoit VI. a succedé immediatement à Jean XIII. il doit avoir été ordonné Pape le 23. Septembre 972. sinon son Ordination n'aura eu lieu qu'en Janvier 973. en suivant ce que raporte M. Fleury. Quoiqu'il en soit, Benoit VI. étant devenu odieux aux Romains, on l'enferma dans le Château S. Ange, & de son vivant, on ordonna Françon fils de Ferrucius qui prit le nom de Boniface VII. & siégea pendant un an. Benoit fut étranglé dans la prison, & après sa mort on chassa Boniface.

S. UDALRIC d'Ausbourg mourut le 4. Juillet 973. quelques mois après l'Empereur Otton I. dont la mort arriva le 7. May.

S. VULFRAN, une des lumiéres du X. Siécle, avoit été ordonné Evêque de Ratisbonne en 974. comme S. Otmar le lui avoit prédit dans une apparition. S. Udalric d'Ausbourg lui avoit donné la Prêtrise; & après la mort d'Henri Archevêque de Treves, il refusa cette Eglise. Piligrim de Passau fit ensorte que l'Empereur Otton lui donnât celle de Ratisbonne. An. 974. & 975.

RATHIER Evêque de Verone, puis de Liége, tant de fois chassé & rétabli, mourut enfin la même année 974. dans l'Abbaïe de Lobes; il s'y étoit retiré après avoir quitté de lui-même le Siége de Verone, où S. Brunon de Cologne l'avoit fait rétablir par autorité de l'Empereur. Il avoit alors composé un Traité intitulé *Phrenesie*, parce qu'il s'y emportoit furieusement contre Baudri qu'on avoit mis à sa place dans l'Evêché de Liége.

ON n'a plus cet Ecrit; mais il en est resté deux autres dont l'un traite *du mépris des Canons*, où il fait voir ce qui en est la cause, & quelles en sont les suites; l'autre est une protestation contre son expulsion de l'Eglise de Liége.

RETABLI à Verone, il voulut tenir un Synode; & l'on a encore la Lettre Synodique à tous ses Prêtres, où il leur ordonne d'apprendre les Simboles des Apôtres, de Nicée & de S. Athanase. Il fit

An. 974. & 975. aussi un Livre pour répondre aux plaintes de son Clergé de Verone sur l'usage qu'il faisoit du revenu de l'Eglise, lequel est intitulé *Apologetique*. On a encore de lui plusieurs Sermons, dont le plus considérable est sur le Carême.

FOLCUIN étoit Abbé de Lobbes quand il y retourna pour la derniere fois. Cet Abbé avec lequel Rathier se broüilla, l'accuse de legereté & même de Simonie dans une Histoire qu'il a laissée. La brouillerie alla si loin que Rathier étant soutenu par Eracle Evêque de Liége, Folcuin fut obligé de quitter l'Abbaïe; mais après la mort d'Eracle qui avoit succedé à Baudri, il fut rétabli par Notger son Successeur, & Rathier se reconcilia avec lui. Celui-ci fit dans les derniers tems de sa vie un Ecrit qu'il appelloit *Conjecture*, où l'on voit son portrait, & l'éloge de l'Empereur Otton. Le principal Ecrit de Rathier est une Lettre sur l'Eucharistie à un nommé Patrice, où il explique parfaitement ce qui en est, & finit par ces mots: " Puisqu'on dit que c'est un Mys-„ tére, & un Mystére de foi; si c'est un „ Mystére, on ne peut le comprendre; „ s'il est de foi, on doit le croire & non „ l'examiner. „

BENOIT VII.

SUITE DE L'ANNÉE 975. ANNÉES 977. à 980.

BENOIT VII. Romain, tint le Siége huit ans, six mois & vingt-trois jours. Jean XIV, lui succeda en 984.

BENOIT VII. élu Pape le 19. Decembre 975. étoit Evêque de Sutri, & Parent d'Alberic Seigneur de Rome. On dit que dans ce tems-là S. Mayeul Abbé de Clugny refusa la Dignité de Pape qui lui fut offerte par l'Empereur Otton II. & par l'Imperatrice Adelaïde sa Mere. Aimard dont il n'avoit d'abord été nommé que comme Coadjuteur, étoit mort vers l'an 965. S. Mayeul gouvernoit alors en chef l'Abbaïe de Clugny, dont il augmenta considerablement les Biens temporels. Il avoit reformé vers 966. l'Abbaïe de Classe près de Ravenne dediée à S. Appollinaire; & à la priére de l'Imperatrice; il rétablit celle du Sauveur près de Pavie où étoient les Réliques de S. Augustin.

An. 977. à 980. IL avoit été pris par les Sarrasins au retour d'un second voyage qu'il avoit fait à Rome, en passant les Alpes avec quantité de Gens de divers Païs qui se croyoient en sureté à sa compagnie. Il ne craignit point la mort dans cette occasion, mais il fut sensiblement affligé de ne pouvoir secourir tant de Captifs pris à son occasion. Il voulut prêcher la Foi aux Infidéles; mais irritez de sa hardiesse, ils le mirent aux fers; comme il demandoit à Dieu la grace du Martire, il eut révelation de sa délivrance. Il fut en effet miraculeusement délivré de ses fers au grand étonnement des Sarrasins qui traitérent de sa rançon. Il en coûta mille livres pesant d'argent; & pour le payer, les Moines de Clugny vendirent tout ce qui servoit à l'ornement du Monastére. Tous les Captifs pris avec lui furent en même tems délivrez; & peu de tems après les Sarrasins furent entiérement défaits par Guillaume Comte de Provence, qui dans la suite embrassa la vie Monastique.

ON voit dans la vie de S. Mayeul un exemple illustre de son autorité dans la reconciliation du Roi Otton II. avec l'Imperatrice Adelaïde sa mere, que sa vertu fait compter entre les Saints du Xe. Siécle.

SANCHE le Gros Roi d'Espagne étoit

mort en 967. & son fils Ramire III. lui avoit succedé à l'âge de cinq ans sous la conduite de sa Tante Elvire Princesse pieuse & prudente qui s'étoit consacrée à Dieu. Il retira des Sarrasins le Corps de S. Pelage Martir. Les Comtes de Leon & de Galice ennuyez toutefois du gouvernement foible de Ramire, reconnurent pour Roi Bermond fils d'Ordogne III. qui donna à l'Eglise de Compostelle en 975. les biens d'un Martir tué par les Sarrasins lors de la prise de Samarca, & dont Ramire s'étoit mis en possession. An. 977. à 980.

S. Rudesinde ou Rosende Evêque de Dume vivoit sous ces Rois. Il étoit parent d'Alfonse le Grand, & avoit fondé le Monastére de Celle-Neuve en Galice; Savaric Evêque de Dume avoit été son maître. S. Rudesinde fut mis sur le Siége de Dume après Rodrigue Successeur de Savaric, quoiqu'il n'eût à ce qu'on dit que 18. ans. Sisenand Evêque d'Iria dont le Siége avoit été transferé à Compostelle, ayant été emprisonné pour sa mauvaise conduite, le Roi Sanche le Gros obligea S. Rudesinde de se charger du soin de l'Eglise de Compostelle; mais le S. Evêque n'en prit jamais le titre, quoiqu'il en fût reconnu le Pasteur. Pendant l'absence du Roi la Galice étant attaquée par les Normans, & le Portugal par les Arabes, S.

An. 977. à 980. Rudesinde assembla des Troupes & repoussa les ennemis.

APRE's la mort de Sanche, l'Evêque Sisenand rompit ses fers, sortit de prison, & fut trouver Rudesinde la nuit de Noël, le menaçant l'épée à la main de le tuer, s'il ne lui cedoit la place. Le S. Evêque l'ayant repris avec beaucoup de gravité, lui prédit qu'il mourroit bientôt de mort violente, ce qui arriva, pendant une seconde incursion des Normans en Galice. Pour lui, il se retira à S. Jean de Cabrera, autre Monastére qu'il avoit fondé. Il fit donner un Successeur à Sisenand, & alla mourir à Celle-Neuve, sous l'habit Monastique, à ce que l'on prétend. On ajoute qu'il renonça à son Evêché, qu'il fut Abbé de Celle-Neuve, & que sa mort arriva l'an 977. On raconte un grand nombre de Miracles faits à son Tombeau.

JEAN Zimisqués Empereur de C. P. ayant remporté de grandes victoires sur les Bulgares & sur les Russes, étoit entré en Triomphe dans sa Capitale, faisant marcher devant lui le Char Triomphal sur lequel on avoit mis par son ordre les habits des Rois des Bulgares, & au-dessus une Image de la Vierge comme Patrone de C. P. Il fut le premier qui fit mettre l'image du Sauveur sur la monnoye avec

cette Inſcription *J. C. Roi des Rois*, & il reſte encore de ces monnoyes ; il fut empoiſonné en 975. par l'Eunuque Baſile, & eut pour Succeſſeur Baſile & Conſtantin fils de Romain le jeune. An. 977. à 980.

LE Patriarche Baſile avoit été dépoſé pour ſes crimes, & Antoine-Studite ordonné à ſa place. Celui-ci renonça à ſa Dignité & le Siége reſta vacant pendant 4. ans. Il fut rempli vers l'an 980. après la mort d'Antoine par Nicolas-Chryſoberge ſurnommé Verge-d'or ; & tout cela arriva pendant la revolte de Bardas. Dans le même tems, Agapius Evêque d'Alep ayant reduit Antioche à l'obéiſſance de l'Empereur, en fut fait Patriarche. Sergius Métropolitain de Damas ayant été chaſſé de ſon Siége, ſe retira à Rome, & obtint du Pape Benoit VII. l'Egliſe de S. Boniface & de S. Alexis. Il y établit un Monaſtére ſous la Régle de S. Benoit, & y mourut en 981.

EDGAR Roi d'Angleterre mourut en 975. & ſon fils Edoüard lui ſucceda par les ſoins de S. Dunſtan qui lui ſervit de pere pendant les deux ans & demi de ſon Regne. Alfier Seigneur très-puiſſant dans le Païs des Merciens, avoit renverſé preſque tous les Monaſtéres établis par S. Ethelvode Evêque de Vincheſter. Pluſieurs autres Seigneurs & lui ſoutenoient les

An. 977. à 980. Clercs chaſſez pour leur vie ſcandaleuſe, & qui après la mort d'Edgar, demandérent de rentrer dans les Cathédrales.

POUR appaiſer les troubles, on tint un Concile à Vincheſter en 975. où S. Dunſtan préſida; on dit qu'un Crucifix qui étoit attaché contre la muraille dans l'endroit où le Concile étoit aſſemblé parla; & que les Clercs furent confondus par ce Miracle.

TURQUETIL Abbé de Croïland mourut le 11. Juillet de la même année 975. & le jeune Roi Edoüard fut aſſaſſiné cette même année par ordre de la Reine Elfride ſa Belle-mere. Elle l'avoit fait enterrer dans un lieu caché; mais on prétend que ſon corps fut découvert par une lumiére céleſte, & qu'il arriva pluſieurs Miracles en ce lieu-là. L'Egliſe l'honore comme Martir le 18. Mars jour de ſa mort. Edite ſœur de ce Roi eſt auſſi honorée comme Sainte. Elle étoit fille du Roi Edgar & de Vilfrede que ce Prince avoit violé dans un Monaſtére, comme il a été dit. Vilfrede après ſes couches avoit pris le voile des mains de S. Ethelrolde. Elle fut depuis Abeſſe, & donna l'habit Monaſtique à ſa fille Edite qui mourut en 984. & dont l'Egliſe honore la mémoire le 16. Septembre jour de ſa mort. On compte pour Saintes trois autres Princeſſes d'An-

gleterre de même nom, qui vecurent dans le Xe. Siécle. An. 977. à 980.

ETHELREDE fut reconnu Roi après la mort de son frere S. Edoüard, & l'on dit que S. Dunstan lui prédit, lorsqu'il le couronna, que son Royaume passeroit un jour entre les mains des Danois. Sous le Regne d'Ethelrede, les enfans des Clercs qui avoient été chassez d'Angleterre renouvellérent la prétention de leurs peres qui étoient morts; ils avoient à leur tête un Evêque Ecossois avec lequel ils vinrent trouver S. Dunstan qui ne s'appliquoit plus qu'à la priére. Le S. Archevêque leur dit que Dieu jugeroit la cause de son Eglise; & aussitôt la maison où ils étoient croula, & plusieurs de ces malheureux périrent, tandis que l'endroit où étoit S. Dunstan avec les siens, n'eut aucun dommage.

EN Dannemarck le Roi Harold qui avoit soutenu & étendu la Réligion Chrétienne, se vit obligé de prendre les armes contre son fils Suen, qui étant demeuré Payen, se revolta & lui déclara la guerre. Harold fut vaincu & blessé dans le combat, & s'étant retiré chez les Sclaves; il mourut de sa blessure le jour de la Toussaints 980. il est regardé comme Martir.

ANNE'ES 981. à 984.

S. ADALBERT premier Archevêque de Magdebourg étoit mort en 981. & le Moine

An. 981. à 984. Odtrich avoit été élu son Successeur ; mais Gisiler Evêque de Merseburg obtint cette place de l'Empereur Otton II. & poursuivit hautement sa prétention devant le Pape Benoit VII. On assembla un Concile, & l'on décida que Gisiler pouvoit passer au Siége de Magdebourg, attendu que celui de Merseburg lui avoit été enlevé par l'Evêque Hildevard. L'Evêché de Merseburg fut alors suprimé & uni à celui d'Halbestad.

S. ADALBERT Evêque de Prague fut le plus illustre des Disciples de S. Adalbert de Magdebourg. Après avoir été instruit par ce S. Archevêque, il entra dans le Clergé sous Dithmar Evêque de Prague, & lui succeda en 983.

L'EMPEREUR Otton II. mourut à Rome la même année aprés avoir été défait par les Grecs que les Sarrasins avoient secourus. On attribua ce malheur à la supression de l'Evêché de Merseburg. Otton III. son fils, couronné Roi de Germanie à l'âge de quatre ans, lui succeda. Sa mere Theophanie lui donna pour Precepteur le Prêtre Bernoüard Neveu de Folcmar Evêque d'Utrecht, qui étoit un des plus savans hommes de son tems. Bernoüard avoit été donné étant jeune à Osdag Evêque d'Hildesheim qui le mit sous la conduite de Tangmar chef de son Ecole.

Bernoüard gagna l'amitié du jeune Prince en ne lui pardonnant rien, & Otton profita si bien de l'éducation de son maitre qu'il fut toujours un Prince très-vertueux. An. 981. à 984.

ON trouve dans ce tems-là en Italie deux grands Solitaires; S. Romuald en Lombardie, & S. Nil en Calabre. S. Romuald étoit de la famille des Ducs de Ravenne. Il fut d'abord Moine dans le Monastére de S. Apollinaire de Classe, & se mit ensuite sous la conduite d'un Ermite nommé Marin d'une haute spiritualité. Il contribua à la conversion d'Urseole Duc de Venise, qui avec Jean Gradenic, se fit Moine à S. Michel de Cusan en Catalogne sous la conduite de l'Abbé Guerin. S. Romuald & Marin les y avoient accompagnez, mais ils continuérent la vie Eremitique près du Monastére. S. Romuald convertit dans ce Païs-là le Comte Olivan à qui le Monastére appartenoit, & qui fut ensuite Moine au Mont Cassin, puis Abbé de Cusan & enfin Evêque d'Alzone, Siége qui ne subsiste plus, Alzone n'étant qu'un Village entre Carcassonne & S. Papoul.

S. ROMUALD retourna en Italie pour obliger son pere Sergius à rentrer dans l'Etat Monastique qu'il avoit quitté après l'avoir embrassé, & qui mourut enfin saintement.

An. 981. à 984. S. NIL avoit été reçu dans le Monastére de Mercure, mais il prit l'habit Monastique dans celui de S. Nazaire. De retour à son premier Monastére, il embrassa la vie Eremitique, & refusa plusieurs fois d'être Abbé. Les courses des Sarrasins l'obligérent de se retirer avec ses Disciples auprès de Rossane Capitale de la Calabre où il étoit né, & la seule Ville que les Grecs y avoient conservée. Theophylacte Metropolitain de Calabre & le Domestique Leon ayant été le voir, lui firent des questions pour l'éprouver, mais le S. Solitaire les confondit. Il contribua à la conversion d'Euphraxius Gouverneur de la Province, & fit plusieurs Miracles. Sa reputation étoit si grande qu'on voulut le faire Archevêque de Rossane; mais il se cacha si bien qu'on ne put le trouver.

PREVOYANT que les Sarrasins alloient ravager la Calabre, il resolut de se retirer ailleurs. Pandolfe Prince de Capouë, le reçut d'abord avec les plus grands honneurs. On voulut encore le faire Archevêque de cette Ville; mais il le refusa. Pandolfe ayant ordonné à Aligerne Abbé du Mont Cassin de lui donner un des Monastéres de la dépendance du sien, on lui assigna celui de S. Michel en Valdeluce. Il arriva au Mont Cassin en 980. & à la priére des Moines, il y célébra l'Office

en Grec avec sa Communauté, & y composa une Hymne à l'honneur de S. Benoit. An. 981. à 984.

ALIGERNE Abbé du Mont Cassin avoit succedé à Majelpot en 949. & pendant qu'il gouverna cette Abbaïe, elle fut presque toute renouvellée. Il vecut jusques en 986.

LE Pape Benoit VII. mourut à Rome le 10. Juillet 984. & fut enterré à Ste. Croix en Jerusalem. Le S. Siége vaqua trois mois & huit jours.

JEAN XIV.

SUITE DE L'ANNE'E 984. ANNE'E 985.

JEAN XIV. né en Lombardie ne tint le S. Siége que huit mois; son Successeur fut Jean XV. en 986.

PIERRE, Evêque de Pavie, qui avoit été Chancellier de l'Empereur Otton II. fut élu Pape après la mort de Benoit VII. & comme l'on croit, par respect pour S. Pierre, il changea de nom & prit celui de Jean XIV. Il n'étoit sur le Siége Pontifical que depuis peu de mois, lorsque Françon qui dix ans auparavant s'étoit

An. 985. fait ordonner Pape sous le nom de Boniface VII. revint de C. P. & ranima sa faction. Jean XIV. fut arrêté, mis au Château S. Ange, & déposé; il y mourut de faim au bout de quatre mois. Boniface tint alors le Siége, & mourut subitement onze mois après. On traîna son cadavre avec le dernier mépris, & il fut trouvé tout nud dans la Place devant le Cheval de Constantin, percé de coups de lance. On élut alors Jean, Romain de naissance fils de Robert, qui ayant siegé 4. mois sans être sacré, n'est point compté entre les Souverains Pontifes.

JEAN XV. ou VI.

ANNE'ES 986. à 990.

JEAN XV. Romain, tint le Siége dix ans & cinq jours, & eut pour Successeur Gregoire V. en 996.

LE Pape Jean XV. fut sacré le 25. Avril 986. Le Roi Lothaire étoit mort le 2. Mars de cette même année, laissant pour Successeur son fils Loüis qui mourut le 22. Juin 987. sans laisser de posterité. Il avoit un Oncle nommé Charles fils de Loüis d'Outremer, à

qui par droit de succession la Couronne appartenoit ; mais les Seigneurs François irritez de ce qu'il s'étoit soumis & attaché à l'Empereur Otton, aimérent mieux reconnoître Hugues Capet Comte de Paris. L'Histoire ancienne & moderne ne montre aucune Maison souveraine qui ait possédé si long-tems & sans interruption la même Couronne. Ce Heros fils de Hugues le Grand commença la Troisiéme Race des Rois de France ; & elle regne encore aujourd'hui en la personne de Loüis XV. surnommé le Bien Aimé. Hugues fut sacré à Reims le 3. Juillet 987. par l'Archevêque Adalberon ; & le premier Janvier 988. il fit couronner son fils Robert âgé de 18. ans, pour lui assurer la succession. An. 986. à 990.

S. DUNSTAN, cette lumiére de l'Angleterre, mourut le 19. Mai de la même année 988. Il se fit un grand nombre de Miracles à son Tombeau, dont le Moine Observe qui vivoit dans le XIe. Siécle nous a laissé l'Histoire : c'est le premier qui ait écrit la vie du saint Archevêque, qu'on regarde comme le restaurateur des Lettres & de la Discipline Monastique en Angleterre. On attribuë à S. Dunstan plusieurs Ecrits dont il en reste peu qui soient certainement de lui.

S. ADALBERT Evêque de Prague se vit obligé de quitter son Eglise par l'indoci-

An. 986. à 990. lité de son Peuple, & alla à Rome en 989. Le Pape Jean XV. approuva ses raisons. Il prit l'habit Monastique à Rome en 990. avec son frere Gaudence, le seul qui lui fût demeuré fidéle de tous ceux qui l'avoient suivi.

ADALDAGRE Archevêque de Breme, étoit mort en 988.; & Libentius Prélat très-vertueux & très-savant, venu d'Italie avec le Pape Benoit V. lorsqu'il fut relegué en Saxe, succeda à Adaldagre. Il fut le premier Archevêque de Bremen consacré par ses Suffragans. Jean XV. lui donna le Pallium, & Otton III. le Bâton pastoral. On nomme Libentius quelque fois Lievizo par une prononciation barbare. Il fit tous ses efforts pour empêcher Suen Roi de Dannemarck de persecuter les Chrétiens.

OUTRE le Prêtre Poppon dont il a déja été parlé, & qui fut ensuite Evêque de Schevie, Odincar l'ancien fut un des illustres Missionnaires de Dannemarck. Odincar prêcha en Finlande, en Zélande, en Schonen & en Suede, & convertit plusieurs Payens. Odincar le jeune son Neveu & son Disciple fonda l'Evêché de Ripen en Jutlande. D'autres saints Personnages allérent jusques à Norvege, & y firent plusieurs Chrétiens.

ON raporte à ce tems-là, c'est-à-dire à l'année

l'année 989. la conversion de Vladimer ou Vlodomir premier Prince des Russes qui ait été Chrétien. Il avoit épousé Anne sœur des Empereurs Basile & Constantin. Il eut trois fils dont l'un épousa la fille de Boleslas Duc de Pologne. Ce Duc envoïa avec elle en Russie Reinberg Evêque de Colberg en Pomeranie, qui accusé d'avoir eu part à la conjuration du fils de Vlodomir, mourut en prison, continuellement appliqué à la priére. Vlodomir fit de grandes aumônes pour racheter ses péchez; les Russes le regardent comme un Saint & comme l'Apôtre de leur Nation, & célébrent sa Fête le 15. Juillet. La Réligion Chrêtienne étoit toutefois entrée chès les Russes dans le IXe. Siécle, sous Ignace Patriarche de C. P. mais on trouve que vers 940. ils exercérent de grandes cruautez contre les Chrétiens, & particuliérement contre les Prêtres à qui ils perçoient la tête avec des cloux: ainsi on ne compte l'établissement solide du Christianisme que depuis la conversion de Vlodomir sur la fin du Xe. Siécle. Ils ont toujours conservé le Rit Grec dans les cérémonies de la Réligion. An. 986. à 990.

En France le Roi Lothaire avoit laissé un fils naturel nommé Arnould, qui étoit Clerc de l'Eglise de Laon; ce Prince indigné de l'élection d'Hugues-Capet, ra-

An. 986. à 990. pella son Oncle Charles, & lui livra la Ville de Laon & l'Evêque Adalberon. On tint un Concile où Arnould fut condamné. Cependant Adalberon s'étant sauvé auprès de Hugues, reconcilia Arnould avec ce Prince; & le Roi qui voulut s'attacher Arnould, lui donna l'Archevêché de Reims qui vint à vaquer.

QUELQUE-TEMS après, Charles prit la Ville de Reims par la trahison du Prêtre Adalger, & emmena Arnould prisonnier; on soupçonna ce Prélat de s'être laissé prendre exprès. Pour se justifier, Arnould publia une excommunication contre ceux qui avoient pillé l'Eglise & la Ville de Reims. Les Evêques de la Province, à son exemple, publiérent un Décret par lequel ils mirent en interdit les Cathédrales de Reims & de Laon, prononcérent anathéme contre Adalger, & envoyérent ce Decret aux Evêques des autres Provinces.

ADALBERON de Laon livra à son tour au Roi Hugues la Ville où étoit son Siége, & où se trouvérent le Duc Charles & l'Archevêque Arnould qui s'y étoient renfermez. Hugues voulut alors faire juger canoniquement Arnould; & sachant qu'Hebert III. Comte de Vermandois avoit envoyé à Rome en faveur de ce Prélat, il écrivit de son côté au Pape pour se plain-

dre de sa perfidie. Les Evêques de la Province de Reims écrivirent aussi par son ordre, s'excusant sur les Tyrans qui les opprimoient, de n'avoir pas consulté plûtôt l'Eglise Romaine, touchant la décadence de l'Episcopat; & détaillérent leurs plaintes contre Arnould. An. 986. à 990.

LE fameux Abbé Gerbert étoit un grand Acteur dans toutes ces affaires. Otton II. lui avoit donné l'Abbaïe de Bobbio; trouvant les biens de cette Abbaie dissipez par des concessions libellatiques, ou par les usurpations des Seigneurs voisins, il s'en plaignit au Pape. Après la mort d'Otton III. sans renoncer à son Abbaïe, il s'étoit retiré en France auprès d'Adalberon Archevêque de Reims, où gouvernant l'Ecole de cette Ville, il eut pour Disciple le jeune Robert fils de Hugues-Capet. On voit par ses Lettres quelles furent ses idées pendant son séjour à Reims. Il y en a même une où il prétendoit qu'Adelberon l'avoit désigné pour son Successeur. Il ne laissa pas toutefois que de s'attacher à Arnould, au nom duquel il écrivit plusieurs Lettres. On prétend même qu'il fut d'intelligence avec lui pour livrer Reims au Duc Charles, mais il renonça ensuite solemnellement à l'amitié de ce Prince, & s'attacha à Hugues-Capet, au nom duquel il écrivit diverses Lettres.

UNIVERSITÄTS BIBLIOTHECA Graviensis

ANNÉES 991. & 992.

GERBERT écrivit l'Hiſtoire du Concile tenu près de Reims en 991. pour juger l'Archevêque Arnould. Six Evêques de la Province s'y trouvérent : ſavoir, Gui de Soiſſons, Adalberon de Laon, Hervé de Beauvais, Goteſman d'Amiens, Ratbod de Noyon & Odon de Senlis ; & de celle de Bourges, l'Archevêque Daïbert ou Dabert qui rempliſſoit ce Siége depuis 987. Du tems de Daïbert pluſieurs Egliſes qui étoient d'anciens Monaſtéres uſurpés par les Seigneurs ou ruinez par les Normans, furent rétablis & convertis en Chapitres de Chanoines Seculiers, comme S. Urſin, S. Ambroiſe, S. Pierre le Puellier & N. D. de Sales. Les Prélats de la Province de Lyon, qui aſſiſtérent au Concile, ſont Gauthier Evêque d'Autun, Milon de Macon, & Brunon de Langres ſacré en 981. par Bouchard de Lyon. Brunon étoit fils de Renaud Comte de Roucy & d'Albrade ſœur de Lothaire Roi de France ; il fut un Prélat très vénérable, & prit grand ſoin du rétabliſſement des Monaſtéres. De la Province de Sens vinrent l'Archevêque Seguin, Arnould Evêque d'Orleans, & Hebert d'Auxerre frere naturel du Roi Hugues, qui vivoit en grand Seigneur, & qui fit dans les Terres de ſon Egliſe deux Fortereſſes, leſquelles cauſérent depuis

bien du mal dans le Pays. Il traita bien toutefois le Clergé, & encore mieux les Moines. An. 991. & 992.

IL y eut en tout treize Evêques à ce Concile auquel assistérent plusieurs Abbez. Seguin de Sens comme le plus ancien des Prélats y présida ; & Arnould d'Orleans comme le plus savant & le plus éloquent de tous ceux des Gaules, y fit les fonctions de Promoteur. On le tint dans l'Eglise de S. Basle à 4. lieuës de Reims, le 17. Juin.

ARNOUID d'Orleans exhorta les Evêques d'agir sans passion & en toute liberté, & proposa ensuite le sujet du Concile. Seguin de Sens dit qu'il ne souffriroit pas qu'on examinât la cause d'un Evêque accusé de Leze-Majesté, si on ne promettoit de l'exemter du suplice au cas qu'il fût convaincu. Dabert de Bourges fut de cet avis ; mais Hervé de Beauvais opposa que ce seroit donner occasion aux Séculiers de ne plus attendre les jugemens Eccléſiastiques & d'y traîner les Evêques.

BRUNON de Langres porta plainte contre Arnould de Reims, & conclut qu'il falloit examiner le procès. Ratbod de Noyon demanda qu'on examinât auparavant le serment de fidelité d'Arnould, & on le lut. On fit ensuite entrer le Prêtre Adalger qui dit qu'Arnould l'avoit précipité dans ce

An. 991. & 992. malheur ; & offrit d'en faire la preuve par le feu, l'eau boüillante ou le fer chaud.

SUR la requisition d'Adon de Senlis, on lut l'Acte d'excommunication prononcée par Arnould contre ceux qui avoient pillé la Ville & l'Eglise de Reims. On lut aussi le VIe. Canon du Concile d'Antioche, & deux d'un autre Concile de Carthage contre les Evêques qui contreviennent à leurs promesses solemnelles ; sur cela Arnould d'Orleans dit qu'on pouvoit défendre Arnould de Reims en toute liberté. Jean Scholastique d'Auxerre, Ronulfe ou Romulfe Abbé de Sens, & Abbon de Fleury, trois hommes distinguez par leur science & par leur éloquence, se déclarérent alors pour lui & parlérent en sa faveur.

ARNOULD d'Orleans voyant qu'on vouloit porter le jugement au Pape, auquel on s'étoit adressé depuis onze mois sans en avoir eu aucune réponse, prit la parole & prouva par plusieurs exemples tirés de l'Histoire Ecclésiastique que les Evêques devoient être jugez sur les lieux où les preuves étoient presentes & plus aisées à avoir. " Nous croyions, dit-il, qu'il faut „ toujours honorer l'Eglise Romaine en „ memoire de S. Pierre, & nous ne pré„ tendons pas nous opposer aux Decrets „ des Papes, sauf toutefois l'autorité des

„ Canons qui doivent être éternellement An.
„ en vigueur. Derogerions-nous aux Pri- 991.
„ viléges des Papes ? point du tout. „ &c. & 992.

IL fit enſuite l'Hiſtoire des malheurs du S. Siége ; & après ce diſcours on lut quelques Canons d'Afrique, touchant le jugement des Evêques. Les Défenſeurs d'Arnould de Reims firent des excuſes au Concile, & on convint unanimement qu'il pouvoit y être jugé. On le fit venir; il ſe ſoumit à la déciſion du Concile, avoüa ſon crime, & ſe proſterna devant le Roi en lui demandant la vie. Elle lui fut accordée, mais il renonça de vive-voix & par écrit à ſon Archevêché. Le Prêtre Adalbert fut auſſi dépoſé, & l'on termina le Concile en anathématiſant ceux qui avoient livré la Ville de Reims, & n'étoient point venus à ſatisfaction.

DEUX autres Hiſtoriens aſsès contemporains parlent de la dépoſition d'Arnould autrement que n'a fait Gerbert dans ſon recit. L'un dit qu'on lui donna le choix de s'avoüer parjure, ou d'avoir les yeux crevez; l'autre que le Roi Hugues, pour exterminer la Race du Roi Lothaire, fit dégrader Arnould ſous pretexte qu'il étoit fils d'une Concubine, & le fit mettre en priſon à Orleans, où il gardoit le Duc Charles. Cependant Seguin de Sens ne vouloit conſentir ni à la dégradation d'Ar-

An. 991 & 992. nould, ni à l'Ordination de Gerbert qu'on lui donna pour Successeur ; & ayant repris le Roi là-dessus, il s'attira son indignation. Les autres Evêques ne donnérent leur consentement que par force. C'est ainsi qu'Hugues Moine de Fleury-sur Loire le raporte dans sa Chronique. Abbon l'un des Défenseurs d'Arnould étoit Abbé de Fleury depuis 988.

IL fit un Recuëil de plusieurs Sentences de l'Ecriture & des Peres, pour avoir toujours de quoi se défendre contre les prétentions de l'Evêque d'Orleans. Ce Prélat prétendoit que l'Abbé de Fleury, outre la jurisdiction spirituelle, devoit encore lui faire serment de fidelité comme son vassal, Abbon prétendoit au contraire que son Monastére pour le temporel ne dépendoit que du Roi, & le soutint toute sa vie. Ce fut là une querelle générale entre les Evêques & les Abbez.

GERBERT qui avoit été élu Archevêque de Reims, n'étoit encore que Diacre. On a son Acte d'élection suivi de sa Profession de foi, où il ne fait mention que de quatre Conciles généraux. Il tint quelque tems après un Concile avec les Evêques de sa Province, dont il ne reste que des monitions contre ceux qui pilloient les biens des Eglises. Il y a aussi une de ses Lettres sur le même sujet à Foulques d'A-

miens un de ſes Suffragans.

ANNÉES 993. à 996.

LE dernier Janvier de l'an 993. Jean XV. tint un Concile à Rome, où S. Udalric Evêque d'Auſbourg fut canoniſé. On lut dans cette Aſſemblée la vie & les Miracles du Saint, bien atteſtés ; & le Pape ordonna que ſa memoire ſeroit honorée ; il déclara que l'honneur qu'on rend aux Saints & à leurs Réliques retourne à Dieu: c'eſt le premier Acte autentique de canoniſation.

CE fut peut-être en ce même Concile que le Pape Jean XV. caſſa la dépoſition d'Arnould & l'Ordination de Gerbert, & interdit tous les Evêques qui y avoient eu part. Gerbert qui ne crut pas devoir obéir à ce Decret, écrivit ainſi à Seguin de Sens. " Si l'Evêque de Rome peche contre ſon frere, & étant averti plu- " ſieurs fois, n'obéit pas à l'Egliſe, il " doit être regardé comme un Publicain. " Plus le rang eſt élevé, plus la chute eſt " dangereuſe. Il ne faut pas donner occa- " ſion à nos ennemis de dire que le Sa- " cerdoce, qui eſt un par toute l'Egliſe, " ſoit tellement ſoumis à un ſeul, que s'il " ſe laiſſe corrompre par argent, faveur, " crainte, ou ignorance, perſonne ne puiſ- " ſe être Evêque ſans ſe ſoutenir auprès " de lui par de tels moyens. La Loi com- "

An. 993. à 996. „ mune de l'Eglise est l'Ecriture, les Ca„ nons & les Decrets du S. Siége, qui y „ sont conformes. „. Il écrivit encore plus amplement sur le même sujet à Vilderode Evêque de Strasbourg ; & le Roi Hugues écrivit aussi au Pape, l'invitant de venir en France pour s'éclaircir du fait.

HUGUES pria vers le même tems S. Mayeul Abbé de Clugny de venir reformer l'Abbaïe de S. Denis. Le S. Abbé s'étoit donné depuis environ trois ans un Coadjuteur en la personne de S. Odilon ; & l'Acte de son élection est de l'an 991.

S. MAYEUL servit utilement l'Eglise par le grand nombre de ses Disciples & des Monastéres où il retablit l'observance. On compte parmi ces Monastéres celui de S. Apollinaire près de Ravenne, le Ciel d'or près de Pavie & S. Paul à Rome, dont la reforme avoit été commencée par S. Odon : en France Marmoutier, S. Germain d'Auxerre, S. Benigne de Dijon, Foscam & S. Maur des Fossez. Ses principaux Disciples furent S. Odilon son Successeur, Guillaume de Dijon, Teuton de S. Maur, & Heldric d'Auxerre. Il mourut le 11. Mai 994.

S. VOLFANG Evêque de Ratisbonne mourut aussi la même année ; il avoit retabli dans son Diocèse l'observance réguliére parmi les Chanoines, les Moines &

les Réligieuſes. L'Egliſe honore ſa mémoire le dernier Octobre jour de ſa mort. An. 993. à 996.

LE Pape Jean XV. voulant terminer l'affaire de l'Archevêque Arnould, envoya en France un Legat qui indiqua un Concile à Mouſon pour le 2. Juin 995. il ne s'y trouva que Lantolfe de Treves, Aymon de Verdun, Notger de Liége & Sigefroi de Munſter; tous Prélats du Royaume de Germanie. Gerbert y vint, & ſe défendit ſi bien qu'on n'oſa rien décider; on indiqua un nouveau Concile à Reims pour le 1. Juillet; & celui de Mouſon alloit finir, quand des Evêques dirent à Gerbert de la part du Legat de s'abſtenir de l'Office divin, juſqu'au nouveau Concile. Gerbert parla beaucoup là-deſſus; mais il ſe rendit enfin aux raiſons de Lantolfe de Treves. Le Concile de Reims n'eut pas lieu au tems indiqué; Gerbert garda le Siége de Reims juſqu'à la mort du Roi Hugues, & Arnould demeura priſonnier à Orleans.

ADALBERON II. du nom, Fils de Frideric Duc de Lorraine & de Beatrix Sœur du Roi Hugues Capet, avoit obtenu l'Evêché de Metz en 984. Il ſe fit aimer de tout le monde, même des Juifs, & aimoit tellement les Moines, que les Seculiers ſe plaignoient qu'il leur donnoit tous ſes ſoins. Il retablit le Monaſtére de Saint

An. 993 à 996. Symphorien & quelques autres, & l'Hôpital de Metz où il y mit des Réligieuſes. Le Pape Jean XV. le reçut à Rome avec de grands honneurs. La maladie des Ardens qui regna dans la Bourgogne lui donna occaſion d'exercer ſa Charité. Il mourut le 15. Décembre 1005.

BERNOUARD Précepteur du Roi Otton III. avoit été élu Evêque d'Hildesheim après la mort de Gerdag & ſacré le 15. Janvier 993. par Villegiſe de Mayence. Pour arrêter les courſes des Barbares, ce Prélat bâtit deux Fortereſſes; il enrichit conſiderablement ſon Egliſe, & fit en 996. la Dédicace d'une Chapelle, qu'il avoit fait bâtir pour y mettre un morceau de la vraye Croix.

EN Boheme le Duc Boleſlas redemanda S. Adalbert Evêque de Prague, & il y eut un Concile à Rome où l'on examina s'il devoit y retourner. L'affirmative l'emporta; mais ſous condition que le S. Evêque ſe retireroit en ſureté, ſi ſes Diocéſains ne vouloient pas ſe convertir. S. Adalbert de retour en Boheme, y fut reçu avec joye; mais les Habitans retournérent bientôt à leurs anciens vices. Une femme étant accuſée d'adultére avec un Clerc ſe refugia chez lui; il la mit dans un Monaſtére pour lui ſauver la vie; mais ceux qui la pourſuivoient allérent trouver de nuit

le S. Evêque & le menacérent. Voyant qu'il s'offroit genereusement à la mort, l'un d'eux lui dit qu'ils ne vouloient pas lui procurer la gloire du Martire, & qu'on alloit se vanger sur ses Freres, leurs Femmes, leurs Enfans & leurs Terres. Cependant la femme ayant été découverte fut arrachée de l'Autel, & décapitée. Le S. Evêque commença bientôt après de travailler à la conversion des Hongrois voisins de la Boheme, & y envoya des Missionnaires; il baptisa même le Fils du Duc Geisa nommé Etienne, depuis illustre par sa sainteté. Son Peuple étant toujours indocile, il retourna à son Monastére de S. Alexis & S. Boniface à Rome, sous la conduite de l'Abbé Leon, le même que le Pape avoit envoyé Legat en France. Il y avoit dans ce Monastére des Grecs qui suivoient la Régle de S. Basile, & des Latins qui vivoient sous celle de S. Benoit. Un merite singulier en distinguoit 4. de chaque Nation. Les Grecs étoient l'Abbé Gregoire, S. Nil de Rossane, Jean Infirme & Stratus homme d'une simplicité Angelique. On comptoit parmi les Latins, Jean remarquable par sa sagesse, Theodore par son silence, un autre Jean recommandable par son innocence & Leon homme simple, mais toujours prêt à annoncer la Parole de Dieu; ce dernier avoit

An. 993. à 996.

An. 993. à 996. été Abbé de Nonantule en Lombardie, & étoit venu à Rome, où il se rendit simple Moine.

MANSON avoit succedé à Aligerne Abbé du Mont-Cassin mort en 986. Une Forteresse qu'il fit bâtir le rendit odieux aux Habitans de Capouë, qui jurérent sa perte. Ils furent appuyés par Adalberic Evêque des Marses, qui ayant donné son Evêché, à un Fils Bâtard qu'il avoit, vouloit avoir pour lui l'Abbaïe du Mont-Cassin. Adalberic traita avec des Méchans, qui pour cent livres promirent d'aveugler Manson, ce qu'ils executérent en lui arrachant les yeux; mais au même moment Adalberic mourut de mort subite, & Manson trois mois après, savoir le 8. Mars 996.

NICOLAS Chrysoberge Patriarche de C. P. étoit mort en 995. plusieurs Prêtres & plusieurs Moines qui s'étoient separés des autres à cause des quatriémes Nôces de l'Empereur Leon le Philosophe, s'étoient réünis sous lui dans un Concile dont il n'est resté que des acclamations. Sisinnius fut ordonné son Successeur, & ne tint le Siége que trois ans. Sergius Abbé du Monastére de Manuel de la famille de Photius lui succeda, & siégea 20. ans.

EN France le differend entre Arnould d'Orleans & Abbon Abbé de Fleury s'é-

chauffant de plus en plus, Abbon allant à Tours fut attaqué par des Gens de l'Evêque, & insulté. Arnould lui fit amener quelques-uns des coupables pour qu'il ordonnât de leur punition; mais Abbon ne voulut pas se vanger de cette injure. On tint vers le même tems un Concile à S. Denis en France, & on y parla d'ôter les Dîmes aux Laïques & aux Moines qui les possedoient, afin de les rendre aux Evêques. Abbon s'y opposa fortement, les Moines de S. Denis & leurs Serfs prirent les armes, & la sedition fut telle que les Evêques se virent obligés de se sauver sans avoir rien fait. Seguin Archevêque de Sens eut peine à fuïr à cause de son grand âge. On rejetta la sedition sur Abbon, qui pour s'en justifier écrivit une Apologie adressée aux deux Rois Hugues & Robert. Il defendoit dans cet Ouvrage les Droits des Moines, & prétendoit que leur état étoit le plus parfait, puisqu'à l'exemple de Marie ils étoient occupés à l'unique nécessaire. Il y accusoit les Evêques d'être prodigues d'excommunications, & d'employer les biens de l'Eglise à nourrir des Chiens & des Chevaux. Il fit ensuite le voyage de Rome avec un Equipage convenable à sa Dignité, pour faire renouveller & confirmer les priviléges de son Monastére. An. 993. à 996.

JEAN XV. 10. Siécle.

An. 993. à 996. LE Pape Jean XV. mourut d'une fievre violente le 30. d'Avril 996. & le S. Siége vaqua 16. jours.

GREGOIRE V.

SUITE DE L'ANNE'E 996. ANNE'ES 997. à 999.

GREGOIRE V. Allemand tint le Siége deux ans, neuf mois & deux jours son Successeur fut Sylvestre II. en 999.

OTTON III. étoit en Italie, lorsque Jean XV. mourut. On alla lui demander ses ordres pour l'élection d'un nouveau Pape ; il désigna Brunon Fils de sa Sœur Judith & d'Otton Marquis de Verone, qui fut élu par le Clergé & par le Peuple, & prit le nom de Gregoire V. Il fut le premier Allemand élevé sur le Siége Pontifical. Otton alla bientôt après à Rome ; & le nouveau Pape le couronna Empereur le jour de l'Ascension 25. Mai 996.

HERLOUIN avoit été élu Archevêque de Cambrai, & n'avoit pû se faire sacrer à

cause de la division entre Arnould & Gerbert qui se disputoient le Siége de Reims. Il alla à Rome & Gregoire V. l'ordonna. Il se plaignit dans un Concile qui se tint dans cette Ville qu'on pilloit les biens de son Eglise, & le Pape lui donna une Lettre par laquelle il menaçoit ceux contre qui Herloüin se plaignoit; & cette Lettre est du mois de Mai même année 996. An. 997. à 999.

S. ADALBERT Evêque de Prague vit souvent l'Empereur pendant son sejour à Rome. L'Archevêque de Mayence s'étant plaint de nouveau que le S. Prélat fut hors de son Eglise, il se vit encore obligé de quitter son Monastére pour y retourner. Il apprit en arrivant en Allemagne que les Bohemiens avoient massacré quatre de ses Freres; il alla trouver Boleslas Duc de Pologne auprès de qui se trouvoit son Frere ainé. Il fit ensuite sonder si les Bohemiens vouloient le recevoir; mais ayant répondu que non, il alla en Prusse; & passant par Dantzick, il y baptisa un grand nombre de personnes. Etant arrivé à une petite Isle, & ayant commencé d'y prêcher l'Evangile, il y fut maltraité & finit enfin ses jours par la main des Barbares le 23. Avril 997.

L'EMPEREUR n'eût pas plûtôt quitté Rome que Crescence chassa le Pape Gregoire V. & fit élire en 997. un Moine Grec nommé Philagathe, qui prit le nom de Jean XVI.

An. 997. à 999. LE Pape Gregoire obligé de prendre la fuite, s'arrêta à Pavie, & y tint un Concile où il excommunia Creſcence. L'Election de l'Antipape Jean XVI. ne fut pas plûtôt annoncée dans la Chrétienté que tous les Evêques de Germanie & de France l'excommuniérent. L'Empereur voulant remedier à ces deſordres retourna en Italie & ramena Gregoire V. à Rome. L'Antipape s'enfuit, & Creſcence s'enferma dans le Château S. Ange. On pourſuivit Jean XVI., on le prit, on lui arracha les yeux, on lui coupa le nez & la langue, & on le mit en priſon. S. Nil ayant été informé de ce traitement vint à Rome interceder pour lui. Il fut fort bien reçu du Pape & de l'Empereur; il demanda Philagathe; mais il ne put l'obtenir que ſous condition de fixer ſa demeure à Rome, ce que le Saint ne voulut pas permettre.

CEPENDANT Gregoire V. peu content de ce que Philagathe avoit ſouffert le fit promener par toute la Ville revêtu d'un habit ſacerdotal que l'on avoit dechiré ſur lui, & monté à rebours ſur un Ane, dont il tenoit la queüe entre les mains. S. Nil en fut ſi affligé qu'il ne demanda plus ce malheureux, & retourna à ſon Monaſtére auprès de Gaëtte.

OTTON paſſa à Rome les Fêtes de Pâques de l'an 998. Ayant trouvé moyen de

se rendre Maître de Crescence il lui fit couper la tête. Les Tiburtins s'étant revoltés cette même année, S. Romuald que l'Empereur avoit forcé de prendre l'Abbaïe de Classe pour la reformer, fit leur paix. Ce fut à Tibur que S. Romuald convertit Thammico qui avoit trahi Crescence en le livrant à Otton. An. 997. 999.

S. NICON d'Armenie, après avoir passé de l'Isle de Crete en Epire, s'étoit enfin retiré à Lacedemone. Il fut obligé d'aller à Corinthe pour y consoler Basile Apocaque Gouverneur de la Province. De retour à Lacedemone il consentit d'en secourir les habitans affligés de la peste, s'ils chassoient les Juifs de leur Ville, & promit de passer le reste de ses jours avec eux : ce qui fut executé. Il mourut vers l'an 998. le 26. Novembre jour auquel l'Eglise Greque & Latine honore sa memoire. Il se fit quantité de Miracles à son tombeau dans son Monastére de Lacedemone, & l'on y gardoit son Portrait que l'on croyoit avoir été fait par miracle.

L'EMPEREUR Otton passa le Carême de 999. dans le Monastére de Classe auprès de S. Romuald ; il avoit fait un Pelerinage au Mont Gargan en partant de Rome ; & à son retour il alla visiter S. Nil, & lui offrit un monastére que le Saint refusa.

LORS de ce second voyage d'Italie, Ot-

An. 997. à 999. ton avoit amené avec lui Françon successeur d'Hildebalde dans l'Evêché de Wormes. Françon eut revelation de sa mort, & en parla à l'Empereur, qui le pressa de lui déclarer celui qu'il désiroit pour Successeur ; Françon nomma son Frere Bouchard, & l'Empereur promit de lui donner l'Evêché, mais il oublia sa promesse, & le donna successivement à deux autres dont l'un mourut trois jours après sa nomination, & l'autre quatorze ; Otton étant de retour en Saxe se rapella sa promesse, & Bouchard eut l'Evêché environ vers l'an 1000.

ABBON de Fleury fit un second voyage à Rome sous le Pontificat de Gregoire V. qui menaçoit de jetter un anatheme sur tout le Royaume de France, si on ne retablissoit Arnould de Reims. Hugues Capet étoit mort le 24. Octobre 996. son Fils Robert avoit épousé Berthe Veuve d'Eudes I. Comte de Blois & de Chartres sa Cousine issuë de Germaine ; esperant de faire confirmer son Mariage, il avoit promis de retablir Arnould ; ce fut le principal motif du voyage d'Abbon. Gregoire V. lui fit beaucoup d'accuëil, & lui accorda même un privilége pour son Abbaïe portant que l'Evêque d'Orleans ne pourroit y aller sans être invité, & qu'aucun Evêque ne pourroit la mettre en interdit quand

même on y mettroit toute la Gaule. An. 997.

A son retour en France Abbon retablit Arnould, & lui remit le Pallium que le Pape lui avoit donné pour lui. Gerbert pour lors dépoüillé de cet Archevêché se retira auprès de l'Empereur, qui lui donna celui de Ravenne; & le Pape lui envoya le Pallium, avec une Lettre datée du mois d'Avril 998. portant confirmation des anciens priviléges de cette Eglise. Dès l'Année précedente Gregoire V. avoit rendu au Siége Metropolitain de Ravenne l'Eglise de Plaisance que Jean XV. en avoit separé, & lui avoit soumis celle de Montefeltro.

GERBERT ayant pris possession de l'Archevêché de Ravenne tint un Concile la même année 998. où neuf Evêques ses suffragans assistérent, & dans lequel on fit trois Canons; on y défendit entr'autres choses de rien prendre pour les sepultures. On raporte à la même année un autre Concile que le Pape tint à Rome; où assistérent vingt-huit Evêques presque tous d'Italie, & entr'autres Gerbert. On y fit 8. Canons, dont le premier portoit que le Roi Robert quitteroit sa Parente, & feroit sept ans pénitence sous peine d'anathéme, & on ordonna la même chose à l'égard de Berthe. Archambauld de Tours, qui lui avoit donné la Bénédiction nuptia-

An 997. à 999. le, & tous les Evêques qui y avoient assisté furent suspendus de la communion jusqu'à ce qu'ils eussent fait satisfaction au S. Siége. Etienne Evêque du Puy en Velai fut deposé pour avoir été élu par Gui son Oncle & son predecesseur sans le consentement du Clergé & du Peuple, & pour avoir été ordonné par deux Evêques seulement. Daibert de Bourges & Roderic de Nevers qui étoient ces Evêques furent suspendus de la communion; & il fut défendu au Roi Robert de donner aucune protection à Etienne : au contraire on lui ordonna de favoriser l'élection d'un autre Evêque que le Clergé & le Peuple pouvoient faire au Pui.

DANS le même Concile on retablit l'Evêché de Mersbourg; & il fut dit que Gisilier qui avoit quitté ce Siége pour la Métropole de Magdebourg, justifiéroit que c'étoit canoniquement.

LE Roi Robert n'obéït point d'abord au Concile & demeura quelque tems excommunié. Personne ne vouloit avoir aucun commerce avec lui; & les deux seuls Serviteurs qui lui restoient, jettoient au feu tout ce dont il s'étoit servi, à ce que raporte Pierre Damien qui écrivoit 60. ans après. Il ajoute que de ce Mariage naquit un monstre qui avoit la tête & le col d'une Oye. Le Roi frapé de cet évene-

ment fit divorce avec Berthe, & repara le scandale par une pénitence exemplaire. Il épousa peu de tems après Constance Fille de Guillaume Comte d'Arles. An. 997. à 999.

LA même année du Concile de Rome, Otton reprima l'abus des Emphyteoses & des Contrats libellatiques, par une Constitution particuliere.

BERMOND II. qui regnoit en Espagne depuis 982. avoit fait arrêter sans sujet Gondeste Evêque d'Oviedo; on attribua à cette injustice une grande secheresse; car Gondeste ne fut pas plûtôt hors de prison au bout de trois ans, qu'il survint une pluye abondante. On regarda encore comme la punition des crimes de ce Roi, l'irruption des Arabes dans ses Etats.

DE son tems S Froilan Evêque de Leon étoit fameux en Espagne par sa sainteté. Sa Mere Froïla est honorée comme Sainte. Saint Attilan Disciple de S. Froïlan fut fait Evêque de Zamora en même tems que S. Froïlan de Leon; & l'on dit qu'ils furent sacrés le même jour.

LE Pape Gregoire V. quoiqu'élu à l'âge de 24. ans mourut après 2. ans, 9. mois & quelques jours de Pontificat: savoir le 18. Février 999. & fut enterré à S. Pierre auprès de S. Gregoire le Grand. Le S. Siége ne vaqua pas.

SYLVESTRE II.

SUITE DE L'ANNE'E 999. ANNE'E 1000.

SYLVESTRE II. François tint le S. Siége 4. ans, 2. mois & 22. jours. Il eut pour Successeur Jean XVI. ou XVII. en 1003.

APRE's la mort de Gregoire V. l'Empereur Otton fit élire Pape Gerbert Archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Sylvestre II., & l'engagea à donner à l'Eglise de Verceil la Ville & le Comté de ce nom & celui de Ste. Agathe avec toute la puissance publique. C'est le premier exemple d'une pareille donation par raport à la puissance.

SYLVESTRE II. permit par une Lettre particuliére écrite à Arnould de Reims de faire toutes les fonctions qui regardoient son Siége, quoiqu'il eût été rétabli par l'autorité de Gregoire V. & defendit en même tems de lui reprocher le crime qui l'avoit fait dépose, faisant entendre que sa condamnation avoit été revoquée faute d'avoir

d'avoir été autorisée par le Pape.

CEPENDANT Otton affligé de la mort de Gregoire V. eut deux autres sujets d'affliction plus grands encore & bien plus sensibles ; le premier fut la mort de sa Tante Ste. Mathilde, & le second celle de l'Imperatrice Adelaïde son Ayeule ; Adelaïde mourut le 16. Décembre 999. & est aussi honorée comme Sainte. S. Odilon Abbé de Clugny écrivit sa vie ; & fit un Livre separé de ses miracles. An. 1000.

BOLESLAS Duc de Pologne avoit recouvré les Reliques de S. Adalbert Evêque de Prague, & les avoit fait mettre dans l'Eglise de Gnesne. Otton apprenant les miracles qui se faisoient au tombeau du S. Martir voulut aller le visiter ; voyant de loin la Ville de Gnesne, il s'y rendit pieds nuds. Pour honorer davantage le S. Martir, il erigea Gnesne en Archevêché, & donna ce Siége à Gaudence Frere de S. Adalbert. Les Suffragans furent Sals-Colberch, Cracovie & Vrastisla ou Breslau. On avoit mis dans le Siége de Prague après la mort du S. Martir Thietdag Chapelain de l'Empereur.

DE Pologne Otton alla à Magdebourg, & y fit tenir un Concile pour obliger Gisilier à retourner à Mersbourg son premier Siége ; mais Gisilier fit remettre l'affaire à un Concile plus nombreux, qui

An. 1000. se tint à Aix-la-Chapelle, & auquel assista le Legat du Pape. Gisilier s'y trouva, & fit encore renvoyer sa cause à un Concile Général qui devoit se tenir à Rome en 1001. L'Empereur se rendit en Italie la même année; & ce fut pour la troisiéme fois. A la priere de S. Romuald, il fonda près de Ravenne un Monastére en l'honneur de S. Adalbert Martir, & célebra à Rome la Fête de Noël. Il fit bâtir dans l'Isle du Tibre une Eglise en l'honneur de S. Adalbert, & y mit ses mains qu'il avoit apportées dans un Reliquaire d'or orné de pierreries. Il chercha de tout côté d'autres Reliques, & en envoya prendre dans l'Eglise des S.S. Abundius & Abundantius près du Mont Soracte. Il demanda aux Habitans de Benevent le Corps de S. Barthelemy Apôtre; ceux-ci n'osant refuser l'Empereur, lui donnérent à la place le Corps de S. Paulin de Nole. On croit toutefois à Rome que l'un & l'autre sont dans cette Eglise, qui a pris depuis long-tems le nom de S. Barthelemy, de même que l'Isle où elle est bâtie.

OTTON fit aussi apporter de Hambourg le Corps du Pape Benoit V. comme ce Pontife l'avoit prédit, ajoutant que quand son Corps seroit à Rome, les Payens laisseroient le Païs en repos, ce qui

arriva. Racon de Breme Chapelain de l'Empereur fut chargé de cette translation. Otton voulut le faire Evêque ; mais il mourut avant que d'être sacré. An 1000.

IL parut vers la fin de l'année 1000. un fanatique nommé Leutard natif du Bourg de Vertus, Diocèse de Châlons. Il s'érigeoit en Prophéte, & avoit seduit plusieurs personnes ; Geboüin alors Evêque de cette Ville, le convainquit d'extravagance & de contradiction, & desabusa le Peuple. Leutard confondu & abandonné se précipita dans un puits.

IL en parut un autre vers le même tems à Ravnene, nommé Vilgaad, qui débitoit plusieurs Dogmes contraires à la Foi, enseignant qu'il falloit croire tout ce qu'avoient écrit les Poëtes. Convaincu d'héréfie, il fut condamné par l'Archevêque. On en trouva encore plusieurs autres en Italie qui convaincus de la même erreur périrent par le fer & par le feu.

IL sortit enfin vers le même tems d'autres Hérétiques de l'Isle de Sardaigne, qui corrompirent une partie des Chrêtiens d'Espagne ; mais ils furent exterminés par les Catholiques. Ce debordement parut être l'accomplissement de la Prophétie de S. Jean qui a dit que Satan seroit laché au bout de mille ans.

Fin du Dixieme Siécle.

ONZIE'ME SIE'CLE.

Commençant à l'Année 1001. *& finiſſant à l'An* 1100.

SILVESTRE II.

ANNE'ES 1001. à 1003.

RICHARD Duc de Normandie vouloit reformer l'Abbaïe de Fecamp : il s'étoit adreſſé à ſaint Mayeul, qui refuſa d'y aller, à moins que le Duc n'abolît le droit de Pânage ; & la reforme n'eut pas lieu dans ce tems-là. Après la mort de ſaint Mayeul le Duc en fit parler à Guillaume de ſaint Benigne de Dijon, qui, après bien des difficultez, y envoya de ſes Moines. Richard mourut en 1001. & ſon fils Richard II. n'eut pas moins d'affection que ſon Pere pour la maiſon de Feſcamp. Il la fit déclarer exempte de toute ſujettion aux Evêques ; & cette exemption fut depuis confirmée par le Roi Robert & par le Pape Benoit VIII.

Robert Archevêque de Roüen, fils de Richard I. donna la même exemption à

12. autres Monastères. Il avoit succedé à Hugues & étoit aussi débauché que lui. Il épousa une femme nommée Herleve dont il eut trois fils, Richard, Raoul & Guillaume, auſquels il distribua le Comté d'Evreux. Il fut toutefois liberal envers les Egliſes, & fit pénitence à la fin de ſes jours. An. 1001. à 1003.

BERNOÜARD Evêque d'Hildesheim alla à Rome au commencement de 1001. au ſujet d'un differend qu'il avoit avec Villegiſe de Mayence touchant la Juridiction ſur le Monaſtère de Gandersheim. Il y fut parfaitement bien reçu de l'Empereur Otton III. qui s'y trouvoit encore, & qui fut ravi de voir ſon Precepteur. Le Pape aſſembla un Concile à cette occaſion, dix-ſept Evêques d'Italie & trois d'Allemagne y aſſiſtérent, avec tout ce qu'il y avoit de perſonnes diſtinguées dans Rome. Le Pape y prononça une Sentence en faveur de Bernoüard, qui fut maintenu dans la Juridiction qu'il avoit ſur le Monaſtère; on y indiqua enſuite un Concile à Polden, pour le 21. Juin ſuivant; & le Pape nomma Frideric Prêtre Cardinal, ſon Legat pour y aſſiſter.

AVANT ſon départ d'Italie, Bernoüard fit la paix des habitans de Tibur qui s'étoient encore revoltez contre l'Empereur, & celle des Romains, qui indignez de

An. 1001 à 1003. voir les Tiburtins rentrez en grace, se revoltérent aussi; ce qui obligea le Pape & l'Empereur de sortir de Rome.

LE Concile de Polden n'eut lieu que le 22. Juillet. L'Archevêque de Mayence & les Evêques de son parti qui n'y étoient qu'à regret, y firent beaucoup de bruit. On fut obligé de remettre la Séance au lendemain. L'Archevêque de Mayence s'étant retiré secretement, le Legat le suspendit de toute fonction Episcopale, jusques à ce qu'il vînt se presenter devant le Pape, au Concile qui devoit se tenir à Rome aux Fêtes de Noël, & qu'il annonça à tous les Evêques.

LE Cardinal Frideric, étant de retour à Rome, rendit compte de sa Legation au Pape & à l'Empereur. Indignez l'un & l'autre de ce qui s'étoit passé à Polden, ils ordonnérent à tous les Evêques d'Allemagne de se trouver à Noël à Rome non-seulement pour le Concile; mais encore pour servir l'Empereur dans la guerre avec tous leurs Vassaux. Peu de tems après le Cardinal Frideric fut fait Archevêque de Ravenne, par la démission de Leon ou Neon, qui avoit succedé à Gerbert.

VILLEGISE de Mayence ayant insulté de nouveau Bernoüard, on tint un Concile à Francfort où se trouvérent avec Villegise, saint Heribert de Cologne, l'Archevêque

de Treves, & quatre Evêques. Bernoüard ne put y assister à cause d'une indisposition; mais on n'y jugea rien definitivement sur son affaire. La même indisposition l'empêcha encore d'aller à Rome pour satisfaire à l'ordre du Pape, & il y envoya Tangmar Doyen de son Monastère, qui trouvant l'Empereur à Spolette eut ordre d'attendre le Concile que l'on tint à Todi le 26. Décembre, où le Pape assista avec l'Empereur. An. 1001. à 1003.

TANGMAR y ayant raconté ce qui s'étoit passé au Concile de Francfort, on désaprouva le procedé de Villegise de Mayence; & l'on resolut d'attendre saint Heribert de Cologne & les autres Evêques d'Allemagne qui devoient venir. L'Empereur Otton vit arriver avec plaisir l'Archevêque de Cologne; & s'entretenant ensemble de ce qu'ils pourroient faire pour le salut de leurs ames, ils convinrent que celui des deux qui retourneroit sain & sauve en Allemagne, fonderoit un Monastère en l'honneur de la sainte Vierge. S. Heribert executa depuis la convention, & fonda la célébre Abbaïe de Duits près de Cologne. Otton mourut le 28. Janvier 1002. Henri Duc de Baviere son plus proche parent, surnommé le Boiteux; mais bien plus connu sous le nom de saint Henri, fut le Successeur d'Otton. On l'é-

An. 1001 à 1003. lut Roi de Germanie le 6. Juin suivant; & Villegise de Mayence le couronna le 19. Juillet, & lui donna la sainte Lance comme la marque de son pouvoir. Son Epouse Cunegonde que l'Eglise honore également comme Sainte, fut couronnée à Paderborn le 10. Août par le même Prelat.

HENRI vêcut avec sa femme dans une parfaite continence; & Dieu permit que pour rendre public un exemple de vertu si rare, sainte Cunegonde fût attaquée dans sa reputation. Henri son Epoux conçut des soupçons contre elle. Pour s'en justifier sainte Cunegonde marcha nuds pieds sur des coutres de charruë rougis au feu, sans en être endommagée.

GISELE sœur d'Henri fut aussi l'épouse d'un saint, savoir d'Etienne Roi de Hongrie, qui ayant été baptisé par saint Adalbert de Prague, comme il a été dit, établit la Réligion chrêtienne dans ses Etats, & reçut la Couronne Roïale des mains du Pape. Il mit ses Etats sous la Protection de la Sainte Vierge, faisant bâtir une magnifique Eglise en son honneur dans Albe-Royale, & y laissant un riche trésor. Il fit des Loix particulieres pour cette Eglise qu'il n'auroit pas établie, s'il eût été suffisamment instruit de la Discipline Ecclesiastique.

LES Moines que saint Adalbert de Prague avoit amenez du Monastère de saint Boniface à Rome, travaillérent à la Propagation de la Foi dans la Hongrie. Astric l'un d'eux, nommé autrement Anastase, fut Evêque de Colocza, quand le Roi Etienne eut divisé son païs en dix Evêchés, dont Strigonie étoit la Métropole, & dont Sebastien moine de saint Martin de Tours fut le premier Prelat. Sebastien devint aveugle, & Anastase fut mis à sa place; mais trois mois après il recouvra la vuë; & Anastase lui remit son Eglise, conservant toutefois le Pallium avec l'approbation du Pape. AN. 1001. à 1003.

Deux saints Personnages venus de Pologne travaillérent aussi à la conversion des Hongrois. L'un se nommoit Zoërard ou Suirard & avoit le surnom d'André, & l'autre étoit appellé Benoit. Ils embrassérent la vie Eremitique. André fit plusieurs miracles, & Benoit ayant été tué par des voleurs fut tenu pour Martyr. S. Henri fonda plusieurs Monastères dans ses Etats; & même un à Jerusalem. Il fonda aussi une Collegiale à Rome & des Maisons d'hospitalité pour ses sujets qui alloient en pelerinage à saint Pierre, & fit enfin bâtir une très-belle Eglise à C. P.

S. NIL ayant perdu son cher disciple Etienne dont il exerçoit continuellement

An. 1001 à 1003. la patience, pour qu'il servît d'exemple aux autres Moines, changea de Monastère & vint à Tusculum, dans celui de sainte Agathe habité par des Grecs. Il y mourut le 26. Septembre 1002. & son corps fut porté à Grotte-Ferrée qui étoit un petit reste de la maison de campagne de Ciceron, que Gregoire Comte de Tusculum lui avoit donné pour bâtir un Monastère. L'Eglise honore la memoire de saint Nil le même jour de sa mort; un de ses disciples écrivit fidellement sa vie en Grec.

LE 3. Décembre de la même année 1002. le Pape Sylvestre II. tint un Concile dans le Palais de Latran, dans lequel il fut décidé que le Monastère de S. Pierre près de Perouse, appartenoit au Pape; ce qui étoit contesté par Conon Evêque de cette Ville. L'Abbé de ce Monastère nommé Pierre avoit établi cette Communauté du consentement d'Honestus prédecesseur de Conon; & est honoré comme Saint le 10. Juillet jour de sa mort arrivée en 1007.

LE Pape Sylvestre II. mourut le 12. Mai 1003. & fut enterré à saint Jean de Latran. Comme on rebâtissoit cette Eglise en 1648. on trouva son corps dans un cercueil de marbre, revêtu d'habits Pontificaux, la Mitre en tête, les bras en

croix ; & il en sortit une odeur agreable. Mais si-tôt qu'il eut pris l'air, tout fut reduit en cendres ; & il ne resta qu'une Croix d'argent & l'Anneau Pastoral. An. 1001. à 1003.

OUTRE les Lettres de Sylvestre II. sous le nom de Gelbert, on a de lui un Discours fait aux Evêques depuis qu'il fut Pape, où il leur parle de leurs devoirs & contre la Simonie. Le S. Siége vaqua 13. jours après sa mort.

JEAN XVI. dit XVII. ou XVIII. En comptant l'Anti-Pape qui prit ce nom en 996. après Gregoire V.

SUITE DE L'ANNE'E 1003.

JEAN XVI. Romain, ne tint le Siege que quatre mois & 26. jours. Le S. Siege en vaqua 4 & 18. jours, après lesquels Jean XVII. ou XVIII. succeda.

LE Successeur de Silvestre II. fut Jean XVI. nommé autrement Sicco. Il mourut le dernier Octobre 1003. & fut enterré au Monastére de S. Sabas. Il y a des Historiens qui nomment ce Pape Jean XVIII. & son Successeur Jean XIX. On ne sait rien de particulier de son Pontificat.

JEAN XVII. ou XVIII.

ANNE'E 1004.

JEAN XVII. Romain, nommé dans ses propres Bulles Jean XVIII & dit cependant XIX. par quelques-uns, tint le Siege 5 ans & 4. mois. Sergius IV. lui succeda en 1009.

LE S. Siége vaquoit depuis quatre mois & demi, lorsque Jean nommé Fasan fut élu Pape le 19. Mars. On trouve dans un Auteur du même Siécle qu'il y avoit alors à Rome vingt Monastéres de Réligieuses, quarante de Moines & soixante de Chanoines, sans ceux qui étoient hors la Ville.

HENRI Roi de Germanie n'étoit pas encore reconnu en Italie. Ardoüin Seigneur Lombard s'étoit fait couronner Roi depuis le 15. Février 1002. Henri passa les Alpes en 1004. & vint camper dans la Plaine de Verone où il célébra la Fête de Pâque qui étoit cette année le 17. Avril. Ardoüin n'osa attendre Henri derriere la Brente, & prit la fuite. Henri fut reçu à Bresse par l'Ar-

chevêque de Ravenne & par ſes Suffragans. L'Archevêque de Milan vint lui prêter ſerment de fidelité à Bergame, & le ſuivit à Pavie, où il fut couronné à la mi-May. Le parti d'Ardoüin n'étoit pas toutefois entiérement éteint. Il y eut une ſédition, pendant laquelle la plus grande partie de Pavie fut brûlée. Henri ſoumit les Rebelles, & retourna ſi promptement en Allemagne, qu'il célébra la Fête de S. Jean à Straſbourg. An. 1004.

S. ABBON Abbé de Fleury ayant été en Gaſcogne pour reformer le Monaſtére de la Reole, fut tué le 14. Novembre 1004. dans une ſédition qu'il y eut entre les François & les Gaſcons. Il eſt honoré comme Martir, & l'on raporte même quelques Miracles faits à ſon Tombeau. Il avoit fait un Recuëil de Canons où il ſe plaint fort des Avoüez des Egliſes, qui au lieu de les proteger, les ruinoient ſouvent autant & plus que leurs ennemis.

IL y eut vers le même tems un Concile à Poitiers, on dit le 13. Janvier, & on ne ſait en quelle année; il fut convoqué à la requête de Guillaume V. ſurnommé le Grand Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, Prince illuſtre par ſa pieté. Seguin de Bourdeaux, Giſlebert de Poitiers, Hilduin de Limoges, Grimoard d'Angoulême, Iſle de Saintes & douze Abbez y aſſiſtérent, &

An. 1004. on y fit trois Canons apparemment sur la Discipline. On tint encore vers le même tems plusieurs autres Conciles en Italie & en Gaule. On y défendit d'ordonner des jeûnes entre l'Ascension & la Pentecôte, excepté la veille de cette derniére Fête; mais on permit les jeûnes de devotion. Les Moines chantoient le *Te deum* pendant l'Avent & le Carême. On s'en plaignit; ils firent voir qu'ils suivoient en cela la Régle de S. Benoit approuvée par S. Gregoire; & on les laissa dans cet usage. On proposa de célébrer la Fête de l'Annonciation le 18. Decembre à l'exemple des Espagnols; mais l'ancienne coutume prévalut.

DANS le commencement du XIe. Siécle, on rebâtit diverses Eglises, principalement en Gaule & en Italie; elles n'en avoient cependant pas besoin. Les Peuples concururent à l'envi à la dépense de ces Bâtimens. On renouvella pour lors les Cathédrales, les Monastéres, & jusques aux Oratoires des Villages. S. Martin de Tours entr'autres fut rétabli par Hervé Trésorier de cette Ville. On en fit la Dédicace le 4. Juillet jour de la Translation de S. Martin, & le bâtiment subsiste encore. Hervé étoit en réputation de sainteté; & l'on s'attendoit qu'à sa mort qui arriva l'an 1024. il se feroit quelques Miracles; mais

il dit qu'on n'en verroit point, & recommanda de prier Dieu pour lui. An. 1004.

FOULQUES Comte d'Anjou avoit fait bâtir le Monaſtére de Beaulieu à mille pas de Loches. L'Archevêque de Tours refuſa d'en dédier l'Egliſe parce que Foulques avoit enlevé à la ſienne des Terres & des Serfs. Le Comte alla à Rome, & obtint du Pape un Legat pour faire cette Dédicace; mais les Evêques des Gaules s'en plaignirent comme d'un attentat contre les Canons. Il n'y eut à cette Dédicace qui fut faite le premier May, que les Evêques de la domination de Foulques, encore n'y aſſiſtérent-ils qu'à regret. La cérémonie faite, il ſurvint tout-à-coup un orage ſi furieux qu'il ſecoüa long-tems la nouvelle Egliſe, & en emporta le toit avec toute la charpente. Foulques ne s'étonna pas de cet accident; il fit rébâtir l'Egliſe & fit exempter le Monaſtére de Beaulieu de la juriſdiction de l'Archevêque de Toul.

HENRI Roi de Germanie voulant rétablir l'Evêché de Merſbourg uni par Otton à l'Archevêché de Magdebourg, en fit parler à Giſilier qui étoit dangereuſement malade. Villigiſe de Mayence alla l'exhorter de rénoncer au Siége de Magdebourg, & de ſe contenter de celui de Merſbourg ſur lequel il avoit d'abord été

An. 1004. placé. Gisilier ne répondit rien d'abord, & mourut à Tibur dans le tems qu'il venoit enfin porter sa réponse au Roi.

VIGBERT Chapelain d'Henri fut aussitôt envoyé à Magdebourg pour faire élire Tagmon. Le Prévôt Valtherd ayant assemblé le Clergé pour lui faire part de la mort de l'Archevêque & de la prochaine arrivée du Roi, le Clergé l'élut lui-même, mais le refusa; il renonça ensuite à son élection, & consentit à celle de Tagmon qui avoit été Disciple de S. Volfang de Ratisbonne, & qui fut sacré dans l'Eglise de Mersbourg par Villigise de Mayence le 2. Février 1004. du consentement des Suffragans, de l'un & de l'autre Métropolitain & du Legat du Pape qui se trouvoit present. Henri mit ensuite Vigbert dans le Siége de Mersbourg; & celui-ci fut sacré par Tagmon le même jour; Ditmar né de la premiere Noblesse de Saxe lui succeda dans la suite. Pour recompenser l'Eglise de Magdebourg de cette distraction, Henri lui donna une Terre de son Domaine, & une portion considérable des Réliques de S. Maurice qu'il tira de sa Chapelle, & qu'il porta lui-même nuds pieds, quoique la terre fût couverte de neige. Les deux nouveaux Prélats se rendirent recommandables par leur vertu.

ANNE'ES 1005. à 1009.

HENRI n'eſperant point d'enfans, puiſqu'il gardoit la continence, vouloit faire Dieu-même heritier de ſon Patrimoine. La Ville de Bamberg en faiſoit partie. Il y avoit fait bâtir une Egliſe dédiée à S. Pierre, lorſqu'il fut parvenu à la Couronne. Comme cette Ville étoit voiſine des Sclaves, il deſiroit contribuer à leur converſion, en y établiſſant un Evêque. Elle étoit du Diocèſe de Virſbourg. Il traita avec l'Evêque pour en former un Evêché particulier, & le Traité fut fait en 1007. du conſentement des Evêques aſſemblez à Mayence: ſavoir Villigiſe Archevêque de cette Ville, Bouchard de Wormes & quatre autres de ſes Suffragans; Liutolfe de Treves avec ſes Suffragans; Theodoric de Metz, & les Evêques de Toul & de Verdun; S. Heribert de Cologne & Notger de Liége ſon Suffragant; Erluin de Cambrai; Tagmon de Magdebourg & Hidolfe de Mantouë. Le Pape Jean XVII. à qui le Roi Henri & l'Evêque de Virſbourg envoyérent des Députez, confirma cette érection; & par une Lettre du mois de Juin de la même année 1007. adreſſée à tous les Evêques de Germanie, il déclara l'Egliſe de Bamberg ſous la protection particuliére du S. Siege, quoique ſoumiſe à l'Archevêque de Mayence.

An. 1005. à 1009. IL y eut le 1. Novembre ſuivant un grand Concile à Francfort après le retour des Députez d'Henri & de l'Evêque de Virſbourg. On y appella ce Prélat ; mais ſachant qu'on ne l'avoit pas nommé Archevêque comme il l'avoit demandé, il ne voulut pas y aſſiſter, & refuſa d'accomplir ce qu'il avoit promis par le Traité. Henri pria que l'abſence de l'Evêque de Virſbourg ne lui nuisit point, & dit que quand l'Evêque ſe préſenteroit, il en paſſeroit par l'avis du Concile. Berniger Chapelain de l'Evêque & ſon Député répondit que la crainte du Roi avoit empêché ſon maitre de venir au Concile ; qu'il n'avoit jamais conſenti au dommage de ſon Egliſe, & qu'il conjuroit les Aſſiſtans de ne pas permettre qu'elle ſouffrît la moindre choſe à ſon abſence. Cependant on ſouſcrivit à la Lettre de confirmation du Pape ; & l'on y voit les noms de l'Archevêque de Mayence & de ſes Suffragans, de celui de Treves, de l'Evêque de Salſbourg, des Archevêques de Cologne, de Magdebourg, de Lyon, de Tarantaiſe & de Sangonie, & en tout celui de 35. Prélats.

EBERARD Chancelier du Roi fut le premier Evêque de Bamberg, & fut ſacré le même jour par Villigiſe Archevêque de Mayence. S. Heribert racommoda dans la

suite l'Evêque de Virsbourg avec le Roi ; & ce Prince fit bâtir deux Monastéres à Bamberg, un de Chanoines en l'honneur de S. Etienne, & l'autre de Moines de S. Benoit en l'honneur de S. Michel. An. 1005. à 1009.

S. AUFRID Evêque d'Utrecht étoit un des Suffragans de Cologne qui assistérent à ce Concile. Il étoit Neveu de Robert Archevêque de Treves. Il avoit été marié, & pendant son mariage il fonda le Monastére de Thoren, dont sa fille Benedicte fut la premiere Abbesse. Hilsuinde son Epouse s'y retira & y mourut saintement. S. Aufrid succeda à Baudri dans l'Evêché d'Utrecht. Il devint aveugle sur la fin de ses jours, & se retira dans un autre Monastére qu'il avoit fondé ; il y prit l'habit ; mais il assistoit toutefois aux Conciles & aux Diettes : il mourut le 3. May 1010.

EN France le Roi Robert fit tenir un Concile à Chelles le 17. May 1008. auquel assistérent treize Evêques ; il ne reste de ce Concile qu'une Chartre en faveur de l'Abbaïe S. Denis, dont Vivien étoit Abbé.

LEUTHERIC de Sens étoit dans l'erreur touchant le Corps de N. S. Il s'en servoit quelquefois pour éprouver les coupables, suivant un abus qui avoit cours en ce tems-là. Le Roi Robert lui en écrivit ; &

An. 1005. à 1009. Leutheric cessa d'enseigner sa mauvaise Doctrine qui commençoit d'avoir cours. On ne sait pas précisément en quoi consistoit l'erreur ; mais on voit par la Lettre du Roi, que l'on usoit dans l'administration du Sacrement de paroles differentes de celles qu'on dit aujourd'hui. Au lieu qu'on dit : " Que le Corps de N. S. J. C. „ conserve ton ame pour la vie éternelle, „ on disoit ; " Que le Corps de N. S. „ J. C. soit pour toi le salut de l'ame & „ du corps. „

S. BRUNON nommé autrement S. Boniface étoit allé prêcher chez les Russes. Il avoit embrassé la vie Monastique vers l'an 997. Le Pape lui avoit permis de se faire consacrer Archevêque, & lui avoit donné par avance le Pallium. Tagmon de Magdebourg le sacra. Il prêcha d'abord en Prusse, mais sans succès. S'étant avancé sur les Frontiéres de la Russie, sans s'arrêter à la défense des Habitans, il voulut y annoncer l'Evangile ; mais les Payens s'étant saisi de lui, lui coupérent la tête & à dix-huit de ses Disciples, le 14. Février 1009. L'Eglise honore sa mémoire le 15. Octobre sous le nom de S. Brunon.

LE Pape Jean XVII. mourut le 18. Juillet de la même année. De son tems l'Eglise de C. P. fut unie à celle de Rome,

& l'on y recitoit son nom à la Messe avec ceux des autres Patriarches.

SERGIUS IV.

SUITE DE L'ANNE'E 1009. ANNE'ES 1010. à 1012.

SERGIUS IV. Romain, gouverna l'Eglise deux ans neuf mois & 3. jours. Il eut pour Successeur Benoit VIII. en 1012.

PIERRE Evêque d'Albano fut ordonné Pape le 11. Octobre 1009. & prit le nom de Sergius IV. S. Arduin Prêtre de Rimini mourut le 15. Août de la même année, dans l'Abbaïe de S. Gaudence où il s'étoit retiré lorsque Jean Evêque de Rimini donna cette Abbaïe à Venerius. S. Arduin avoit mené une vie exemplaire, & s'adonna à toute sorte d'exercice de pieté. Il se fit un grand nombre de Miracles à son Tombeau.

PEU de tems après la mort de S. Arduin, on apprit une nouvelle qui affligea toute la Chrêtienté. Le Prince de Babylone qui

An. 1010 à 1012. étoit Mahometan fit abattre à Jeruſalem l'Egliſe du S. Sepulchre à la ſollicitation des Juifs. Le Moine Glaber raporte qu'ils étoient puiſſans & en grand nombre à Orleans où le Roi Robert faiſoit ſouvent ſon ſéjour ; & qu'indignez de voir une multitude innombrable de Chrétiens aller en pelerinage à Jeruſalem, ils gagnérent par argent un Serf du Monaſtére de Melleray qui couroit le Monde en habit de Pelerin, & qu'ils envoyérent avec des Lettres écrites en Hebreu, & enfermées dans un Bâton, adreſſées au Prince de Babylone, portant que s'il ne détruiſoit promptement cette Egliſe, ils le dépoüilleroient de ſon Royaume.

CE Prince allarmé envoya promptement des Gens à Jeruſalem, qui abbatirent l'Egliſe. On eſſaya même de rompre avec des maſſes de fer la Grotte du S. Sepulchre, mais inutilement. Cependant le bruit s'étant répandu que les Juifs étoient cauſe de la ruine de cette Egliſe, la haine publique éclata encore contre eux ; on les chaſſa des Villes, & pluſieurs furent noyez ou périrent par le fer & autres genres de mort ; il y en eut qui ſe tuérent eux-mêmes, enſorte qu'il en paroiſſoit peu parmi les Chrétiens. Le Porteur de la Lettre de retour à Orleans y fut reconnu, avoüa ſon crime & fut brûlé vif. Mais

cinq ans après les Juifs reparurent comme auparavant. La mere du Prince de Babylone, qui étoit Chrêtienne & se nommoit Marie, commença de faire rebâtir l'Eglise du S. Sepulchre la même année. Peu de tems après le Roi Henri fit encore chasser les Juifs de ses Etats. An. 1010. à 1012.

Les Grecs racontent diversement la destruction de l'Eglise du S. Sepulchre. Ils disent qu'Azis qui commandoit en Egypte, renversa cette Eglise en 1010. après avoir rompu la paix avec les Romains; & qu'il ruïna les Monastéres de la Palestine & en chassa les Moines.

Les Histoires Orientales portent que ce fut le troisiéme des Califes Fatimites Haquembiamvilla, & non Azis son Pere qui avoit épousé une Chrétienne, en consideration de laquelle il fit ses deux freres Patriarches: savoir Jeremie de Jerusalem, & Arsene d'Alexandrie tous deux Melquites. Haquem étoit au contraire méchant, impie, extravagant, inconstant & cruel; il persecuta les Chrétiens & les Juifs, & ruina les Eglises & les Synagogues. Ce Tyran persecuta particuliérement Zacharie Patriarche Jacobite d'Alexandrie. A Gabriel Patriarche Jacobite d'Alexandrie avoient succedé l'un après l'autre, Cosme, Macaire & Theophane. Ce dernier se fit Renegat, & les Evêques de

An. 1010. à 1012. sa communion l'ayant tué, le jettérent dans la Mer. Menas son Successeur fut le soixante-uniéme Patriarche. Ephrem Syrien succeda à Theophane & fut empoisonné par un Ecrivain Chrétien à qui il ne vouloit pas souffrir une Concubine. Ephrem donna tout son bien aux Pauvres, & abolit l'usage simoniaque de prendre de l'argent pour les Ordinations.

DE son tems vivoit Severe, un des plus célébres Docteurs des Jacobites. Il étoit en liaison avec Vaza fils de Reja, qui ayant été converti par un Miracle attribué à S. Mercure, se rendit Moine dans le Monastére de S. Macaire. Il écrivit plusieurs Ouvrages, entr'autres sa vie, & souffrit enfin le Martyre. Les Ouvrages de Severe se trouvent en Manuscrit dans les Bibliotheques, particuliérement dans celle du Roi. Un des principaux est l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, en deux parties; la premiere comprend S. Marc & ses Successeurs jusques à son tems; mais il n'y parle que des Patriarches Jacobites. C'est dans cette seconde Partie qu'il raporte l'apparition d'un enfant dans l'Eucharistie que Vaza raporte aussi dans sa vie, comme l'ayant appris de Severe.

LES autres Ouvrages de Severe sont une exposition abregée de la Foi selon les Jacobites, une réponse au Traité d'Eutychius

chius Patriarche Melquite sur le Mystére de l'Incarnation, un Traité de l'Unité de Dieu contre les Juifs & les Mahometans, la refutation d'un Ouvrage sur le Simbole d'Ebu-Obeïd Métropolitain Nestorien de Damas & quelques Traitez de Discipline. La plûpart des Auteurs qui ont écrit depuis citent ces Ouvrages avec éloge, même les Melquites quoiqu'Orthodoxes. Ils se servent sur-tout de ceux sur l'Eucharistie & sur les autres matiéres qui ne sont pas controversées avec les Jacobites, mais sans citer l'Auteur. An. 1010. à 1012.

A EPHREM avoit succedé Philothée qui rétablit la Simonie, & mourut de fraïeur d'une vision qu'il eut en disant la Messe dans l'Eglise de S. Marc en 1003. après 24. ans de Siége. De son tems Arsene étoit Patriarche Melquite; & c'est le seul que l'on trouve depuis Eutychius. Le Successeur de Philothée fut Zacharie que le Calife Haquembiamvilla fit exposer à des Lions affamés qui ne lui firent aucun mal. Il se tint ensuite caché pendant 9. ans; & les Eglises demeurérent fermées, sans que personne osât célébrer la Messe que dans l'Eglise de S. Maurice. Le Calife obligea les Chrétiens à porter une Croix penduë au col, & les Juifs une tête de Veau.

EN Espagne le Roi Alfonse V. fit tenir

An. 1010. à 1012. un Concile général à Leon Capitale de son Royaume le 25. Juillet 1012. il en reste sept Canons, & l'on y voit qu'on pilloit les Eglises dans ce Païs-là comme ailleurs.

En Angleterre S. Elfege quatriéme Archevêque de Cantorbery depuis S. Dunstan, s'efforçoit de rétablir la Discipline de l'Eglise. Il avoit embrassé la vie Monastique, & fondé l'Abbaïe de Bath qu'il gouvernoit, quand il fut fait Evêque de Vinchester par S. Dunstan après la mort de S. Ethelvade; il se rendit recommandable par ses vertus. S. Dunstan se voyant près de sa fin, pria Dieu de lui donner Elfege pour son Successeur, & il l'obtint. Cependant Ethelgar fut Archevêque de Cantorbery après S. Dunstan pendant un an. Siric auparavant Evêque de Vilton lui succeda; & Alfric qui avoit succedé à Siric dans le Siége de Vilton, fut encore son Successeur dans le Siége de Cantorbery. Alfric tint le Siége dix ans, & on louë également sa pieté & sa Doctrine. Il fit plusieurs Ouvrages, entr'autres une Histoire de son Eglise & 180. Sermons. Il y a dans le Recuëil des Conciles une de ses Lettres à l'Evêque Vulfin avec un modéle d'instruction pour son Clergé, où il insiste principalement sur la continence. Il mourut en 1006. & est

compté entre les Saints. Ce fut après sa mort que S. Elfege fut placé sur le Siége de Cantorbery. An. 1010. à 1012.

S. ELFEGE alla à Rome recevoir le Pallium de la main du Pape; il y apprit par revelation la mort de Quenulfe son Successeur dans le Siége de Vincheſter. A son retour le Roi Eltherede fit tenir par son Conseil & celui d'Oulstan Archevêque d'Yorck un Concile général à Amabense, où l'on fit trente-deux Canons pour la reformation des mœurs & le rétablissement de la Discipline.

EN 1011. les Danois assiégérent Cantorbery & prirent cette Ville d'assaut; ils en firent perir tous les Habitans sans distinction, par le fer & par le feu, à la reserve de quatre Moines & de quatre-vingt Seculiers. S. Elfege s'échapant des mains de ses Moines qui le retenoient dans l'Eglise, alla s'offrir aux Barbares pour épargner son Peuple; ils le prirent aussitôt, lui saisirent la gorge pour l'empêcher de parler, lui liérent les mains, & après l'avoir cruellement maltraité, ils brûlérent l'Eglise. Ils laissérent aller Elmer Abbé de S. Augustin, & prirent Godoüin Evêque de Rocheſter & Leofrune Abbé de Ste. Mildrithe. Quant à S. Elfege après l'avoir tenu sept mois en prison, ils lui demandérent trois mille marcs d'or pour

An. 1010. à 1012. sa rançon; & comme il le refusa, on lui fit souffrir une cruelle question le propre jour de Pâques 13. Avril 1012. & ils le tuérent enfin le Samedi suivant.

LE 6. Mai de la même année le Roi Henri fit dédier la Cathédrale de Bamberg. Plus de trente-six Evêques assistérent à cette cérémonie qui fut faite par Jean Patriarche d'Aquilée. Tagmon de Magdebourg mourut le 8. Juin suivant; Valtherd Prévôt de cette Eglise fut élu à sa place par le Chapitre. On voit dans l'Histoire de Ditmar tout ce qui s'observoit en Allemagne sous S. Henri pour remplir les Evêchez. Valtherd fut introniſé le 21. Juin par Arnould d'Halberstad; & sacré le lendemain par ses cinq Suffragans, mais il mourut au bout de sept semaines. On élut ensuite Thierri Neveu de Ditmar; mais le Roi fit élire Geron son Chapelain, & prit Thierri à sa place.

HENRI vint à Coblentz après la Saint Martin, & y tint un grand Concile pour la condamnation de Thierri Evêque de Metz & des autres Rebelles de la Lorraine. Thierri étoit frere de la Reine Cunegonde, & s'étoit revolté depuis 1010. contre son Beau-frere, parce qu'il avoit donné à l'Eglise de Bamberg les Terres du Doüaire de sa Sœur. Il fut suspendu dans ce Concile de la célébration de la

Messe jusques à ce qu'il se fût justifié. An. 1010. à 1012.

LE Pape Sergius IV. mourut le 13. Juillet de la même année 1012. & fut enterré à S. Jean de Latran. Le S. Siége ne vaqua que six jours.

BENOIT VIII.

SUITE DE L'ANNE'E 1012. ANNE'ES 1013. À 1015.

BENOIT VIII. Romain, tint le S. Siége 11. ans, 11. mois & 21. jours, & eut pour Successeur Jean XVIII. XIX. ou XX. en 1024.

APRE's la mort de Sergius IV. les Romains furent partagez sur l'élection de son Successeur. Les uns élurent un nommé Leon ou Gregoire, les autres se déclarérent pour Jean Evêque de Porto, fils du Comte de Tusculum, dont le parti fut le plus fort, & qui fut ordonné sous le nom de Benoit VIII. Il fut toutefois obligé de sortir de Rome, & d'aller implorer le secours du Roi Henri qu'il trouva à Polden en Saxe où il célébroit la Fête de Noël. Il parut avec tout l'appareil

An. 1013 à 1015. de sa Dignité, & raconta devant tout le Monde d'une façon lamentable comment il avoit été chassé.

S. LIBENTIUS, ou Lievizo, Archevêque de Breme & de Hambourg, étoit mort au commencement de l'année 1012. Il fut regretté du Roi Henri qui témoigna une grande confiance en ses priéres. On avoit élu Otton pour son Successeur; mais le Roi voulant que ce fût Unran son Chapelain, il le fit sacrer en sa presence par Geron de Magdebourg; & le Pape Benoit VIII. lui donna le Pallium. Pendant les derniéres années de S. Libentius, la Basse Saxe souffrit beaucoup de la part des Sclaves qui se revoltérent. Après la mort d'Otton III. ils avoient renoncé au Christianisme en même tems qu'à l'obéissance des Saxons. Ils brûlérent toutes les Eglises & les ruinérent jusques aux fondemens. Ils firent mourir par divers suplices les Prêtres & les autres Ministres des Autels: enfin ils ne laissérent au-delà de l'Elbe aucune marque de Christianisme.

S. HENRI ayant passé la Fête de Noël de l'an 1013. à Pavie, alla à Rome au commencement de 1014. & y fut couronné Empereur le 22. Février par le Pape Benoit VIII. qui étoit retourné depuis quelques mois dans cette Ville. Glaber qui raconte cet évenement, de même que

l'Evêque Ditmar, ajoute que le Pape fit faire une Pomme d'or ornée de deux cercles de pierreries croisés, avec une Croix d'or plantée dessus. La Pomme représentoit le Monde, la Croix figuroit la Réligion dont l'Empereur doit être le Protecteur, & les pierreries, les vertus dont il doit être orné. Mais la Pomme n'étoit pas une nouveauté, puisqu'on en voit à la main des Empereurs dans les Médailles antiques. An. 1013. à 1015.

QUOIQU'IL en soit, le Pape donna la Pomme à Henri qui l'envoya ensuite au Monastére de Clugny, alors le plus regulier de tous, & auquel il avoit déja fait de riches presens. Bernond Abbé de Richemond qui étoit à Rome lors du couronnement de S. Henri, dit que cet Empereur persuada au Pape Benoit de faire chanter à la Messe le Simbole, ce qu'on n'avoit jamais fait, parce que l'Eglise Romaine n'ayant jamais été infectée d'aucune Héréſie, n'avoit pas besoin de déclarer sa foi.

S. HENRI avoit déja donné l'Archevêché de Ravenne à son frere Arnould; mais comme on lui en disputoit la possession, il le fit introniser de nouveau, & consacrer sur le lieu par le Pape. Il vouloit faire dégrader Adalbert usurpateur de ce Siege, mais à la priére des Gens de

An. 1013 à 1015. bien, il lui donna l'Evêché d'Aricie. Le Pape déposa quatre Evêques que Leon ancien Archevêque de Ravenne avoit ordonnés, après avoir perdu la parole.

LE dernier Avril 1014. le nouvel Archevêque Arnould tint un Concile auquel assistérent Sigefroi de Plaisance, & plusieurs autres Evêques des Provinces d'Emilie, de Flaminie & de la Pentapole; & il y eut trois Séances dans lesquelles on regla diverses matiéres de Discipline.

S. HENRI fonda un Evêché à Bobio avant que de partir d'Italie. Après son départ Ardoüin qui se prétendoit toujours Roi de Lombardie, s'empara de Verceil, d'où l'Evêque Leon eut bien de la peine à se sauver. Ce prétendu Roi se soumit enfin & se retira dans le Monastére de Frutare, où il mourut le 2. Mars. 1018. Quelques-uns le comptent entre les Saints.

CE fut lors de ce voyage que S. Henri vint au Monastére de Clugny. S. Mainverc Evêque de Paderborn profita de cette occasion pour demander des Moines à S. Odilon, afin de fonder un Monastére près de sa Ville, & d'abord après son retour il bâtit une petite Chapelle en l'honneur de S. Benoit. Il avoit été pourvû de l'Evêché de Paderborn en 1009.; lorsque S. Henri le lui offrit, il répondit qu'il avoit assez de biens pour fonder un Evêché plus consi-

derable, & il auroit refusé ce Siége, si l'Empereur n'eût ajouté, qu'il ne le lui donnoit que parce que l'Eglise de Paderborn étoit pauvre. Cette consideration le lui fit accepter; & ayant été sacré par Villigise de Mayence, il enrichit bientôt son Eglise, & eut grand soin des études, ensorte que sous Imade son Neveu & son Successeur, l'Ecole de Paderborn fût très-florissante. On en vit sortir Annon de Cologne, Frideric de Mayence, Altman de Passau & plusieurs autres grands Prelats. S. Meinverc mourut le 2. Juin 1036. An. 1013. à 1015.

L'EMPEREUR Henri, se trouvant au Monastére de Corbie en Saxe, entreprit d'en reformer les Moines. Il déposa l'Abbé, & mit à sa place Drutmar Moine de Loresheim. Son zéle pour la vie monastique porta ce Prince jusqu'à vouloir renoncer à l'Empire pour l'embrasser. Il demanda l'habit à Richard Abbé de S. Vannes de Verdun. L'Abbé lui dit qu'il le recevoit pour Moine; mais il lui enjoignit en même tems, en vertu de l'obéissance que les Moines doivent à leur Superieur, de garder l'Empire.

ANNE'ES 1016. à 1021.

LES Sarrasins ayant débarqué en Toscane en 1016. prirent Lune, chassérent l'Evêque & se rendirent maitre du Païs. Le Pape Benoit l'ayant appris, assembla

An. 1016. à 1021. les Evêques & les Défenseurs des Eglises, marcha contr'eux & les défit entierement ; leur Roi se sauva avec peu de gens, & sa Femme qui fut prise fut décapitée. Le Prince, irrité de la perte de la Reine, envoya au Pape un sac plein de Chataignes, & lui fit dire qu'il reviendroit l'Eté suivant avec autant de Soldats. Benoit lui envoya en échange un petit sac plein de millet, lui faisant réponse qu'il trouveroit autant de défenseurs.

RAOUL Seigneur Normand vint en Italie vers ce tems-là. Il étoit mécontent du Duc Richard ; le Pape lui offrit le commandement des Troupes contre les Grecs, qui avoient subjugué une partie de la Province de Benevent. Raoul l'accepta & remporta de grands avantages. Seize ans auparavant les Normans avoient fait connoître leur valeur en Italie. Il en étoit arrivé 40. à Salerne au retour d'un Pelerinage de Jerusalem ; & ils firent seuls lever le Siége de cette Ville que faisoient les Sarrasins.

S. VOLBODON de Liége étoit un des Evêques cheris de l'Empereur. Né d'une illustre famille de Flandre, il fut élevé dans le Chapitre d'Utrecht, dont il devint Prevôt. Il fut sacré Evêque de Liege en 1017. par S. Heribert de Cologne, & mourut en 1021. Son Successeur fut Du-

rand qui quoique né Serf, s'étoit distingué par sa science & par sa vertu. An. 1016. à 1021.

EID Evêque de Meissen, également recommandable par sa vertu, mourut à Leipsic en 1015. il étoit d'une illustre famille, & possedoit de grands biens; il fut un exemple memorable de la pauvreté Evangelique. Sa mort fut suivie de celle de Meingaud de Treves, à qui succeda Poppon Fils du Marquis Leopold, & Prevôt de Bamberg. L'Empereur le fit sacrer par Archambauld de Mayence, malgré Thierri de Metz, qui comme premier suffragant, prétendoit sacrer son Métropolitain.

DITMAR Evêque de Mersbourg mourut le 1. Décembre 1019. il étoit de la premiere Noblesse de Saxe, & avoit eu grand soin de faire rendre à son Eglise les terres que l'Empereur Otton lui avoit enlevées, & de lui en acquerir de nouvelles. L'Histoire qu'il a laissée depuis le regne d'Henri-l'Oiseleur jusqu'en 1018. l'a particuliérement rendu recommandable.

IL s'y plaint des vexations des Seigneurs qui, en Allemagne comme en France & en Italie, pilloient les Biens des Eglises. Il raconte à la fin les avantages de Boleslas Duc de Pologne sur les Russes; ce Prince prit Kiovie leur Capitale, Ville qui avoit un Archevêque & plus de quatre cens

An. 1016. à 1021. Egliſes. Il en raporta de grands Treſors dont il enrichit celles de Pologne. Il ordonna que les Dixmes fuſſent payées exactement ; mais l'exaction faillit peu de tems après à renverſer la Réligion.

LE Pape Benoit VIII. vint en Allemagne en 1020. pour preſſer le ſecours de l'Empereur contre les Grecs. Il conſacra l'Egliſe de S. Etienne à Bamberg ; & l'Empereur donna cette Ville & l'Evêché, à l'Egliſe Romaine avec une redevance annuelle d'un Cheval blanc enharnaché, & de 100. marcs d'argent. Ce fut vraiſemblablement en cette occaſion que S. Henri renouvella & confirma les Donations faites par ſes Prédeceſſeurs à l'Egliſe Romaine. L'Acte ſemble être copié d'après celui fait par Otton I. & l'on y voit toujours la reſerve de la Souveraineté de l'Empereur. Cet Acte fut ſouſcrit par S. Henri & par douze Evêques d'Allemagne dont les Premiers ſont Archambauld de Mayence, Heribert de Cologne, Poppon de Treves, Thierri de Metz & Eberard de Bamberg ; trois Abbés & pluſieurs Seigneurs le ſignérent auſſi ; & le Pape retourna à Rome chargé de preſens.

ON croit que Benoit VIII. fit confirmer en cette occaſion le Concile de Pavie du 1. Août précedent où il avoit préſidé ; les Actes qui en reſtent commencent par un

grand discours, où Benoit se plaignoit que la vie licentieuse du Clergé deshonoroit l'Eglise. Le Decret est divisé en sept Articles pour la reformation des mœurs. L'Empereur y ajouta une Ordonnance de sept autres Articles conformes à ceux du Decret où la peine temporelle est jointe à la spirituelle. An. 1016. à 1021.

EN 1021. S. Henri se reconcilia avec S. Heribert de Cologne, contre lequel il étoit aliené, parce que le Prelat n'ayant pas assisté à son élection on lui avoit persuadé qu'Heribert vouloit un autre Empereur. Il reconnut l'injustice de ses soupçons, & le mérite du Saint, qui mourut le 16. Mars de la même année, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il fut enterré dans son Monastére de Duit, & son Successeur fut Pilegrim Chapelain de Saint Henri.

ANNE'E 1022.

PILEGRIM suivit l'Empereur dans la guerre contre les Grecs, qui ménaçoient déja Rome. Il fut même chargé de prendre le Prince de Capouë & Atenulfe Abbé du Mont-Cassin, qui étoient d'intelligence avec les Grecs. L'Abbé voulant gagner C. P. périt sur Mer, & Pandulfe son Frere Prince de Capouë se rendit. Il eut bien de la peine à lui sauver la vie, sa mort ayant été resoluë par les Seigneurs.

An. 1022. DU tems d'Atenulfe quelques Moines venant de Jeruſalem avoient apporté au Mont-Caſſin une petite partie du linge dont N. S. eſſuïa les pieds à ſes Apôtres. Pluſieurs ne vouloient point croire que cette Rélique fût veritable. On la mit ſur le feu de l'encenſoir. Elle prit d'abord la couleur du feu, & revint enſuite dans ſon état naturel; la verité ſe trouva par là conſtatée. On trouve une pareille épreuve d'une Relique dans la vie de S. Meinverc.

L'EMPEREUR s'étoit rendu maître de Benevent & de toutes les Places que les Grecs avoient enlevées. Trouvant trop de reſiſtance à Troyes dans la Poüille, il avoit reſolu de brûler cette Ville s'il la prenoit, & de faire pendre tous les hommes; un S. Solitaire qui vint en Proceſſion avec tous les enfans des habitans qui chantoient *Kyrie Eleyſon*, calma ſa colére; & la Ville fut reçuë à compoſition.

APRE's cette expedition, S. Henri alla avec le Pape viſiter le Mont Caſſin; ils y aſſiſtérent à l'Election de Thibaud qu'on mit à la place d'Atenulfe. On vouloit d'abord élire l'Abbé Jean qui avoit déja renoncé à cette Charge en 997. ſon grand âge fut un obſtacle. L'Empereur fut gueri d'une colique, & délivré de trois pierres pendant ſon ſejour au Mont-Caſſin; il ac-

tribua sa guérison à l'intercession de S. Benoit qu'il avoit vû en songe, la lui prédire & l'assurer que ses Reliques étoient dans ce Monastére. S. Henri croyoit alors comme tous les autres qu'elles étoient en France à Fleury sur Loire; il fut ensuite si persuadé qu'elles étoient au Mont-Cassin, qu'il fit brûler l'histoire de la Translation par tout où il la trouvoit. Cela n'a pas empêché les Savans d'en soutenir la verité, & qu'on n'en célebrât la Fête le 11. Juillet. An. 1022.

LA mortalité s'étant mise dans l'Armée, l'Empereur se vit obligé de retourner en Allemagne; il fit assembler en arrivant un Concile à Selingestad près de Mayence, le 11. Août de la même année 1022. Aribon qui y presida avoit succedé à l'Archevêque Archambauld, & fut assisté par les Evêques de Wormes, de Strasbourg, d'Ausbourg, de Bamberg & de Virsbourg ses Suffragans. On y fit 20. Canons pour maintenir la discipline. Bouchard de Wormes les a conservés à la fin du Recuëil qui l'a rendu si fameux. Il fut aidé dans cet Ouvrage par Vautier de Spire, par Brunon Prévôt de son Eglise, & principalement par Olbert Moine de Lobes & depuis Abbé de Gembloux. Mais ce Recüeil, comme les autres du même tems, est rempli de fausses Décretales,

An. 1022. Bouchard mourut en 1026. & on ne lui trouva que 3. deniers dans son Gant ; mais on trouva dans son Coffret un cilice très-rude & une chaine de fer usée d'un côté à force d'avoir été portée.

ON découvrit alors en France une dangereuse hérésie; (c'étoit celle des nouveaux Manichéens,) elle fut condamnée dans le Concile d'Orleans de la même année 1022. Arefaste Seigneur Normand homme de probité fit cette découverte. Etienne qui avoit été quelque tems Confesseur de la Reine Constance, & qui étoit alors Chef de l'Ecole de S. Pierre Puellier, & Lysoye Chanoine de Ste. Croix étoient les Auteurs de cette hérésie. Ils s'étoient laissés seduire par une femme venuë d'Italie qui en étoit infectée ; on trouve dans cette hérésie beaucoup de raport avec les calomnies dont on chargeoit les premiers Chrétiens. Ces Héretiques nioient tous les Mistéres de la Réligion.

LE Roi Robert & la Reine Constance assistérent au Concile où presida Leoteric Archevêque de Sens. On y amena les Chefs de l'héresie & tous leurs Disciples qui avoient été pris dans une Maison. Après avoir fait tout au monde pour les tirer de l'erreur, comme on les vit endurcis, on les condamna au feu : quand on les fit sortir de l'Eglise pour les conduire au

ſuplice, la Reine creva un œil à ſon Confeſſeur d'une Baguette qu'elle avoit à la main. Ils allérent gaïement à la mort, ſoutenant que le feu ne leur feroit aucun mal; mais quand ils commencérent à le ſentir, ils s'écriérent qu'ils avoient été trompés. On vouloit les retirer du feu; il ne fut plus tems; leurs Corps furent conſumés en un inſtant. Theodat Chantre de l'Egliſe d'Orleans mort trois ans auparavant fut accuſé de la même erreur, par les Catholiques & par les Hérétiques eux-mêmes. Odalric fit deterrer ſon Corps, qu'on jetta à la voirie; & tous ceux de la même Secte qu'on découvrit ailleurs, furent pareillement brûlés. An. 1022.

IL arriva vers le même tems un prodige en Aquitaine près des Côtes de la Mer. Il tomba une pluye de ſang, & on ne pouvoit laver la tache ſur la chair d'un homme, ſur l'étoffe, ou ſur la pierre; mais ſeulement ſur le bois. Le Roi Robert, à qui Guillaume Duc d'Aquitaine en manda la nouvelle, chargea Gauſlin Archevêque de Bourges ſon Frere naturel, de découvrir s'il étoit déja arrivé de prodiges ſemblables; Gauſlin en raporta pluſieurs exemples, & donna à celui-ci des ſignifications miſterieuſes. Gauſlin avoit ſuccedé à Dabert dans le Siége de Bourges en 1013. le Peuple ne vouloit pas le recevoir parce

An. 1022 qu'il étoit Fils d'une Concubine. S. Odilon de Clugny les persuada enfin au bout de 5. ans ; & Gauslin vêcut ensuite jusqu'à l'an 1030.

S. FULBERT de Chartres que le Roi avoit aussi chargé de répondre sur le phenomene, ne cita qu'un grand nombre de passages de Gregoire de Tours ; & tout fait voir qu'on croyoit que ces prodiges signifioient quelque chose. S. Fulbert, qui semble être Romain de naissance, & qui n'étoit récommandable ni par le rang de ses Parens, ni par ses biens, devint fameux par sa science ; il fut un des plus célebres Docteurs de son Siécle. Il avoit succedé à Rodolfe Evêque de Chartres en 1007.

FOULQUES d'Orleans mourut de son tems ; & Thierri Fils du Seigneur de Château Thierri sur Marne & Petit-fils de celui qui avoit fait bâtir cette Forteresse, fut élu pour lui succeder. S. Fulbert refusa d'assister à son Ordination, parce qu'on l'accusoit de divers crimes ; ayant reconnu son innocence, il devint son ami. Thierri a été mis dans le Catalogue des Saints, & l'Eglise en fait memoire le 27. Janvier.

S. FULBERT craignoit de n'avoir pas été bien appellé à l'Episcopat ; il fut rassuré par S. Odilon de Clugny. Il aida Françon de Paris de ses conseils. Il fit voir sa ferme-

té dans la poursuite des Meurtriers du Prêtre Evrad, qui fut assassiné par ordre de Robert Evêque de Senlis, parce que S. Fulbert l'avoit nommé Sous-Doyen de son Eglise : place que Robert vouloit pour lui, ou pour son Frere Guy. An. 1022.

APRE'S la mort d'Arnould de Reims, on élut pour son successeur Ebbes encore Laïque ; Gerard de Cambrai s'y opposa parce qu'il étoit Neophyte; & Guy nouvel Evêque de Senlis ne vouloit pas avoir part à cette Ordination. S. Fulbert termina cette affaire ; & Ebbes fut enfin sacré en 1024.

GUILLAUME Duc d'Aquitaine, que quelques-uns nomment le Grand, avoit donné la Tréforerie de S. Hilaire de Poitiers à S. Fulbert, mais le S. Evêque s'en fit décharger quelque tems après, & expliqua dans une de ses Lettres ce que renferme le serment de fidélité & les devoirs reciproques du Vassal & du Seigneur. Guillaume d'Aquitaine fut un des plus puissans Princes de ce tems là & des plus Réligieux. Il enrichit plusieurs Monastéres, & avoit une estime particuliére pour S. Odilon, qu'il chargea de reformer quelques-uns de ceux de ses Etats. Il avoit fondé en 1010. celui de Maillezais en Poitou, qui 300. ans après fut érigé en Evêché ; & celui de Bourgueil en Anjou.

An. 1022. ON trouva du tems du Duc Guillaume, au Monaſtére d'Angeli en Saintonge, le Chef de S. Jean que l'on prétendoit y avoir été apporté ſous Pepin Roi d'Aquitaine Fils de Loüis le Debonnaire Fondateur de ce Monaſtére. On a l'hiſtoire de cette tranſlation; mais dès le XIe. Siécle on en reconnut la fauſſeté. La découverte de ce Chef qu'on crut être de S. Jean reveilla toutefois la devotion des Fidéles, & procura le retabliſſement de l'obſervance reguliére dans le Monaſtére. S. Odilon y mit Reinald pour Abbé, & Aimeric après la mort de Reinald. Le Duc Guillaume mourut à Maillezais le 30. Janvier 1030. révêtu de l'habit Monaſtique.

LE Roi Robert n'avoit pas moins de piété que le Duc Guillaume; il en laiſſa divers monumens à Orleans, à l'Abbaïe de Fleury & en d'autres endroits; il fit bâtir quatorze Monaſtéres & ſept Egliſes. Il avoit une telle dévotion pour le S. Sacrement qu'il croyoit y voir Dieu dans ſa gloire. On découvrit ſous ſon regne quantité de Reliques particuliérement à Sens; la plus célebre fut les Corps des Martirs S.S. Savinien & Potentien Apôtres de cette Ville. L'Archevêque Leoteric en fit la découverte en 1013. Ces Corps Saints avoient été cachés ſous l'Archevêque Guillaume en 940. & la derniere tranſlation fut faite

en 1025. Le Roi Robert avoit sur tout beaucoup de zele pour le maintien de la Discipline ; il le témoigna dans le choix des Evêques, comme on peut le voir dans Glaber. Ann 1022.

Il fut fort uni avec S. Henri Empereur, & avec Richard Abbé de Verdun, qui avoit travaillé utilement à cette union. L'Abbé Richard fut un des Restaurateurs de la Discipline Monastique dans l'Empire François, comme S. Odilon de Clugny & S. Guillaume Abbé de S. Benigne de Dijon. Le Roi Robert le cherissoit infiniment. Il avoit aussi beaucoup d'estime pour Enguerran Abbé de S. Riquier ou de Centule, que son seul mérite éleva à cette Dignité.

ANNE'ES 1023. & 1024.

L'EMPEREUR Henri fit assembler à Mayence un Concile national d'Allemagne en 1023. & par le conseil des Evêques, il y corrigea plusieurs desordres. Godehard Evêque d'Hildesheim qui assista à ce Concile venoit de succeder depuis 1022. à S. Bernoüard mort après 30. ans d'Episcopat & canonisé en 1194. par Celestin III. Godehard étoit alors Abbé d'Altaha, & n'auroit pas accepté l'Evêché, s'il n'y eût été determiné par un songe. Il fut un Saint Prélat, & sa mort est raportée à l'an 1038. on le canonisa dans le XIIe. Siécle.

An. 1023. & 1024. GERON de Magdebourg mourut en 1023. il avoit fait beaucoup de bien à son Eglise. Hunfroi tiré du Clergé de Virsbourg lui succeda. Arnould d'Halberstad mourut aussi la même année ; il étoit en reputation pour sa science & pour son éloquence, & avoit pareillement fait beaucoup de bien à son Eglise. Brandag Abbé de Fulde fut son Successeur. S. Hartuic de Salsbourg mourut encore la même année. On peut juger du soin de l'Empereur Henri à pourvoir les Eglises d'illustres Prélats, par le grand nombre de saints Personnages, qui de son tems remplirent les Siéges d'Allemagne.

ON remarque entr'autres Meingaud & Poppon à Treves ; Heribert & Pilegrim à Cologne ; Villigise, Archambauld & Aribon à Mayence ; Burchard à Wormes ; Ansfrid & Athalbade à Utrecht ; Thierry & Sigefroi à Munster ; Thiermar à Osnabrug ; Bernoüard & Godehard à Hildesheim ; Sibert & Brunon à Minden ; Verinhaire à Strasbourg ; Geron & Hunfroi à Magdebourg ; Unuan à Bremen & Meinverc à Paderborn.

S. HENRI mourut le 15. Juillet 1024. il fut enterré à Bamberg, & il se fit plusieurs miracles à son tombeau ; il fut canonisé dans le Siécle suivant, & l'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort. Se

sentant près de sa fin, il appella les Parens de l'Imperatrice son Epouse, & leur dit qu'il la rendoit Vierge, comme il l'avoit reçuë. Conrad son Successeur fut couronné à Mayence par l'Archevêque Aribon le 8. Septembre suivant. An. 1023. & 1024.

LE Pape Benoit VIII. mourut le 10. Juillet de la même année 1024. & le S. Siége ne vaqua que huit jours.

JEAN XIX. ou XX.

SUITE DE L'ANNE'E 1024. ANNE'E 1025.

JEAN XIX. Romain Frere de Benoit VIII. tint le Siege 9. ans, 3 mois & 18. jours. Il eut pour Successeur Benoit IX. en 1033.

L'ELECTION de Jean XIX. ou XX. suivit de près la mort de Benoit VIII. son Frere. Le Patriarche de C. P. l'Empereur Basile & quelques autres Grecs essaierent d'obtenir de lui que le Patriarche prît le titre d'Evêque universel dans l'Eglise Orientale. Le Patriarche qui fit cette tentative étoit Eustathe Successeur de Sergius, mort en 1019. Eustathe mourut en 1025. & l'Empereur Basile fit introniser à sa

An. 1025. place Alexis-Studite Basile mourut le même jour de cette céremonie, & son Frere Constantin demeura seul Empereur.

L'HERESIE qu'on avoit découvert en France en 1022. n'étoit pas entierement éteinte. On trouva de ses Sectateurs à Arras. L'Evêque Gerard assembla son Synode, y fit comparoître ceux qu'on avoit arrêtés, & fit un discours où il prouva la nécessité du Baptême que ces Hérétiques Disciples de Gandulfe rejettoient; & refuta toutes leurs erreurs. Ces Hérétiques se voyant condamnés, se retractérent par une confession de Foi qu'ils souscrivirent. Gerard envoya la relation de son Synode à un Evêque voisin, qu'on croit être Rainauld de Liege, afin de le précautionner contre ces sortes d'Hérétiques qui se déguisoient si bien, qu'il étoit difficile de les découvrir.

STE. Cunegonde Veuve de l'Empereur S. Henri prit l'habit Religieux dans le Monastére de Caufunge en Hesse près de Cassel. Elle l'avoit fondé, & en fit dédier l'Eglise le 15. Juillet 1025. jour de l'anniversaire de la mort de son Epoux. Elle passa 15. ans, dans ce Monastére & y mourut le 3. Mars 1040. son Corps fut porté à Bamberg & inhumé près de S. Henri. Il s'y fit plusieurs miracles; & le Pape Innocent III. la canonisa en 1200.

ON

ON tint la même année 1025. un Concile à Anſe près de Lyon, auquel aſſiſtérent Bouchard Archevêque de Lyon, Bouchard Archevêque de Vienne, l'Archevêque de Tarantaiſe & les Evêques d'Autun, de Macon, de Châlons, d'Auxerre, de Valence, de Grenoble, d'Uzez, d'Aouſte & de Maurienne. Dans ce Concile Gauſlin Evêque de Macon ſe plaignit que Bouchard de Vienne avoit ordonné des Moines de Clugny, dont l'Abbaïe étoit de ſon Diocèſe, ce qui étoit contre les Canons. Bouchard nomma S. Odilon qui étoit préſent pour garant de ſes Ordinations; elles avoient été faites en vertu du privilége accordé à l'Abbaïe de Clugny; mais le Concile déclara ce privilége nul, & décida que l'Abbé de Clugny n'étoit pas un garant ſuffiſant pour l'Archevêque de Vienne. Bouchard convaincu d'avoir failli demanda pardon à Gauſlin, & par maniére de ſatisfaction il promit que tant qu'ils vivroient l'un & l'autre, il lui fourniroit la quantité d'huile d'olive néceſſaire pour faire le S. Chrême. Cependant pluſieurs Papes confirmérent dans la ſuite le privilége de Clugny. An. 1025.

ANNE'ES 1026. à 1029.

HERMAN Evêque de Toul mourut en 1026. Brunon Parent du Roi Conrad, & Clerc de cette Egliſe, fut élu pour lui

An. 1026 à 1029. succeder, quoiqu'il se trouvât pour lors en Italie auprès du Prince. Le Roi vouloit que Brunon différât son Sacré jusqu'à l'année suivante qu'il devoit être lui-même couronné, afin qu'il fût sacré par le Pape dans le même tems; mais Brunon ne voulut pas contrevenir aux Droits de l'Archevêque de Treves son Metropolitain, & alla se faire sacrer dans cette Ville.

CONRAD fut couronné à Rome le jour de Pâques 26. Mars de l'an 1027. avec Gisele son Epouse, par Jean XIX. en présence de Rodolfe Roi de Bourgogne Oncle de Gisele & de Canut Roi d'Angleterre & de Dannemarck. Canut étoit venu à Rome en Pelerinage. Il s'y plaignit au Pape des vexations que ses sujets souffroient lorsqu'ils alloient aussi à Rome pour la même occasion, & de ce qu'on exigeoit de grandes sommes des Archevêques quand ils venoient demander le Pallium.

S. ROMUALD mourut la même année 1027. âgé de quatre-vingt dix ans au plus, & non de cent vingt ans comme on le trouve par erreur des Copistes. L'Eglise honore sa memoire le 19. Juin jour de sa mort. Rome a toutefois fixé sa Fête au 7. Février jour de la seconde Translation de ses Reliques. Cinq ans après sa mort ses Moines obtinrent du S. Siége la permis-

sion d'élever un Autel sur son Corps, ce qui étoit alors une maniere de canoniser les Saints. An. 1026. à 1029.

LE S. Abbé avoit fondé le Monastére de Parenzo en Istrie après la mort d'Otton III. Il fonda ensuite celui de Val de Castro; un autre près de la Riviere d'Esino, un quatriéme près d'Ascoli; celui d'Orvietto, celui de Sistrie en Ombrie & plusieurs autres; un des derniers & le plus celebre fut celui de Camaldule sur les Montagnes de l'Appennin, au Diocèse d'Arezzo; ses Disciples en ont pris le nom, & il est devenu Chef d'ordre.

LE fameux Gui Musicien & Moine d'Arezzo qui inventa la Game, & les six Notes ut, re, mi, fa, sol, la, vivoit du tems du Pape Jean XIX. Il dédia son Micrologue ou Livre de Musique à Theodalde d'Arezzo son Diocèsain qui l'avoit pris auprès de lui pour qu'il travaillât à l'instruction de son Clergé & de son Peuple.

L'EMPEREUR Conrad assista au Concile qui fut assemblé à Francfort en 1026. par Aribon de Mayence, où se trouvérent vingt-trois Evêques. Aribon étoit assis à l'Orient devant l'Autel avec ses suffragans, & l'Empereur à l'Occident ayant à sa droite Pilegrim de Cologne & ses suffragans; & à sa gauche Himfroi de Magdebourg avec les siens. Il y avoit plusieurs

An. 1026. a 1029. autres Evêques au Midy, & plusieurs Abbés au Septentrion.

ARIBON renouvella dans ce Concile sa prétention sur l'Abbaïe de Gandersheim ; mais Godehard d'Hildesheim soutint son droit. Aribon inquieta encore Godehard en deux autres Conciles tenus les deux années suivantes, & ne se reconcilia avec S. Godehard qu'en 1030.

CANUT ou Cnuto Fils & Successeur de Suenon Roi de Dannemarck, avoit fait la guerre à Etelred Roi d'Angleterre & à son Fils Edmond-Côte-de-fer, & en 1017. il étoit déja seul Maître de l'Angleterre. D'Usurpateur il devint un Roi très-bon & très-sage, & merita le nom de Grand. S. Elnoth ou Egelnoth Archevêque de Cantorbery, avoit succedé à Living successeur de S. Elfuge. A son retour de Rome où il alla prendre le Pallium, il apporta un bras de S. Augustin. C'est lui qui avoit conseillé au Roi Canut d'aller à Rome pour l'expiation de ses pechés ; ce fut encore par ses conseils que ce Prince renouvella les Loix Ecclésiastiques & Civiles dont il reste un recuëil, & qu'il étendit ses liberalités sur les Eglises étrangéres. celle de Chartres en fut rebâtie sous Foulques. Le Roi Canut emmena en Dannemarck plusieurs Evêques d'Angleterre, & mit Bernard en Scanie, Gerbrand en

Zélande & Reincher en Frislande. Il fut continuellement en guerre avec Olaf Roi de Norvege, Prince juste & zélé pour la Réligion, qui fut enfin chassé de ses Etats. Olaf de Norwege avoit épousé la Fille d'un autre Olaf Roi de Suede non moins zelé que lui pour la Réligion, qui fonda le Siége de Scaren dans la Gothie Occidentale, dont Turgot fut le premier Evêque; & qui fit baptiser sa Femme & ses deux Fils Edmond & Annon. Ce dernier Prince surpassa tous ses Predecesseurs en sagesse & en pieté. An. 1026. à 1029.

OLAF Roi de Suede aida son Gendre Roi de Norwege à reconquerir ses Etats; celui-ci se voyant paisible possesseur bannit l'Idolâtrie & la Magie; mais quelques Magiciens qui restérent le firent mourir, le 29. Juillet 1028. jour auquel l'Eglise honore sa memoire. Un Anglois nommé Volfred qui commença de prêcher l'Evangile dans la partie de la Suede qui étoit demeurée Payenne, fut mis à mort vers le même tems.

UNUAN Archevêque de Bremen retablit encore vers le même tems la Metropole de Hambourg, & mourut le 7. Janvier 1029. il eut pour Successeur Libentius II. à qui Jean XIX. donna le Pallium.

ALEXIS-Studite Patriarche de C. P. tint en 1027. un Concile avec les Evêques qui

An. 1026 à 1029. se trouvoient à la Cour, qu'on nommoit SYNODOS-ENDEMOUSA. On y fit une Constitution qui fut souscrite par 22. Metropolitains & 9. Archevêques, par laquelle Alexis regla divers Points de Discipline, & dans laquelle il est parlé des Monastéres en commende. On nommoit CHARASTICAIRES ceux à qui ils étoient donnés. Alexis fit à leur égard une autre Constitution qui est dattée du mois de Novembre de la même année, & qui fut luë en présence de seize Metropolitains & de cinq Archevêques.

L'EMPEREUR Constantin mourut le 12. Novembre 1028. & laissa pour Successeur Romain Argyre, qui épousa Zoé seconde Fille de Constantin avec dispense du Patriarche pour le degré de Parenté. Romain fit beaucoup de bien aux Eglises pendant les cinq ans & demi de son regne.

ANNE'ES 1029. à 1033.

L'EGLISE de France perdit en 1029. une de ses plus grandes lumiéres en la personne de S. Fulbert de Chartres. Il mourut le 10. Avril, & laissa plusieurs Disciples & quelques Ecrits : entr'autres plus de cent Lettres, dont une dogmatique sur l'Eucharistie qui est sur tout remarquable. Il s'étoit attiré la disgrace de la Reine Constance parce qu'il s'étoit opposé au désir qu'avoit cette Princesse de faire couronner

Roi son dernier Fils au prejudice d'Henri l'Ainé. Les Chanoines de Chartres élurent leur Doyen après la mort de S Fulbert ; & le Roi Robert fit élire Thierri, qui malgré tous les efforts des Chanoines eut l'Evêché, & assista à la dédicace de l'Eglise de S. Aignan à Orleans que le Roi fit faire cette même année. Il y eut à cette dédicace trois Archevêques, Gauslin de Bourges, Leotharic de Sens & Arnoul de Tours, & cinq Evêques Odolric d'Orleans, Thierri de Chartres, Bernier de Meaux, Guerin de Beauvais, & Raoul de Senlis. S. Odilon & plusieurs autres personnes de mérite y assistérent aussi. Le Roi fit diverses offrandes à cette Eglise, & lui legua sa Chapelle après sa mort. An. 1029. à 1033.

S. GUILLAUME Abbé de S. Benigne de Dijon mourut le 1. Janvier 1032. il gouvernoit environ quarante Monastéres, & celui de Frutare Diocèse d'Yvrée en étoit un que ses Freres & lui avoient fondé de leur Patrimoine ; & Benoit VIII. en avoit confirmé les priviléges dans un Concile de plus de quarante Evêques, tenu en 1015. S. Guillaume eut quantité de Disciples, dont plusieurs devinrent célebres.

LE Roi Robert mourut la même année le 20. Juillet au retour d'un Pelerinage à S. Etienne de Bourges ; on dit qu'il guerit

An. 1029. à 1033. plusieurs malades dans ce voyage en faisant sur eux le signe de la Croix. Il fut enterré à S. Denis ; & son Fils Henri qui avoit été sacré à Reims le jour de la Pentecôte 14. Mai 1027. fut son Successeur.

GAUSLIN de Bourges Frere naturel du Roi Robert étoit mort en 1030. , & Aimon de la Maison des Seigneurs de Bourbon lui avoit succedé. Celui-ci tint un Concile le 1. Novembre 1031. auquel assistérent Etienne Evêque du Puy , Rençon de Clermont , Raimond de Mende , Emiled'Albi , & Deus dedit de Cahors. Il reste 25. Canons de ce Concile , où l'on traita de la paix que l'on vouloit établir , pour arrêter le cours des guerres particuliéres.

LE 18. du même mois de la même année , il y eut un autre Concile à Limoges où Aimon de Bourges présida à la tête de neuf Evêques ; savoir les cinq qui avoient assisté au Concile de Bourges , & Jourdain de Limoges , Isembert de Poitiers , Arnaud de Perigueux & Rohon d'Angoulême. On n'a pas la fin des Actes de ce Concile , dont la Preface porte qu'il y eût trois Sessions. On y traita la question de l'Apostolat de S. Martial déja traitée dans le précedent Concile de Bourges , où l'on avoit lû la Lettre de Jean XIX à tous les Evêques des Gaules sur ce sujet. Cette question avoit pareillement

été traitée dans un autre Concile de Limoges de 1039. & Jourdain y avoit défendu d'en parler dans son Diocèse sous peine d'anatheme. Le fondement de cette question étoit une histoire de la vie de S. Martial composée sous le nom d'Aurelien son Disciple, inconnuë avant le Xe. Siécle, & reconnuë aujourd'hui pour apocryphe par tous les Savans. S. Martial étoit qualifié Apôtre par les Orientaux; & Aimon de Bourges vouloit prononcer excommunication contre ceux qui nieroient que le S. Evêque eût été Apôtre; mais Jourdain de Limoges obtint un delai. AN. 1029. à 1033.

ON traita dans le même Concile, comme dans le précedent de Bourges, de la paix qu'on vouloit établir, pour arrêter le cours des guerres particuliéres; & Jourdain y prêcha contre les pillages & les violences, qui duroient depuis 200. ans, auſquels on cherchoit depuis long-tems un remede convenable. Il y avoit à la verité des Loix & des Decrets des Conciles pour les reprimer, mais on les obſervoit mal. Le premier reglement que l'on crut efficace, fut fait dans le Synode d'Elne en Rouſſilon le 16. Mai 1027. où préſida Oliba Evêque d'Auſſone aujourd'hui Vic en Catalogne, en l'abſence de l'Evêque d'Elne. Il y fut ordonné que perſonne n'attaqueroit ſon Ennemi depuis

An. 1029 à 1033. l'heure de None du Samedi jusqu'à celle de Prime du Lundi suivant en quelque maniere que ce fût, ni un Clerc ou un Moine marchans sans armes, ni un homme allant à l'Eglise ou en revenant, ou marchant avec des femmes; que personne n'attaqueroit une Eglise ni les Maisons d'alentour à trente pas : le tout sous peine d'excommunication, qui au bout de trois mois seroit convertie en anatheme.

LE Moine Glaber raporte d'autres Reglemens pour la paix faits à l'occasion d'une famine affreuse arrivée vers l'an 1030. causée par le dérangement des Saisons. On la regarda comme une punition du Ciel pour les pillages & les violences; Baudri Evêque de Noyon, qui mourut au commencement du XIe. Siécle ajoute qu'un Evêque de France disoit avoir reçu des Lettres du Ciel, portant avis de renouveller la paix sur la terre; & que cet Evêque le manda à ses Confreres leur donnant en même tems certains preceptes que les Peuples devoient observer.

PLUSIEURS se soumirent aux Reglemens; d'autres les rejettérent. Gerard de Cambrai fit des remontrances à ce sujet; & l'évenement fit voir qu'il avoit eu raison de s'y opposer, puisque presque tous ceux qui avoient juré cette paix la faussérent.

ELLE fut toutefois ordonnée dans le Concile de Limoges sous peine d'excommunication pour les contrevenans ; & sur ce qu'on se plaignit de ce que les excommuniez obtenoient du Pape la pénitence & l'absolution à l'insçu de leurs Evêques, Engelric Chanoine du Puy qui assistoit au Concile, raporta la Lettre du Pape à Etienne Evêque de Clermont, par laquelle il est dit que cette absolution n'aura jamais lieu sans le consentement de l'Evêque. An. 1029. à 1033.

LA paix avoit été déja ordonnée dans le Concile de Poitiers ; & elle le fut ensuite en divers autres endroits en differens tems.

POUR revenir à S. Martial : il étoit regardé comme Apôtre dans tout l'Orient ; & dans le Concile de Limoges on cita pour temoin S. Simeon, un des plus grands Saints du XIe. Siécle ; celui-ci étoit né à Syracuse en Sicile, & fut élevé à C. P. Après avoir passé sept ans à conduire les Pelerins dans la Palestine ; il vint en Gaule, & en 1028. il s'enferma dans une Tour près la Porte de la Ville de Treves, où il vecut sept ans.

ARIBON Archevêque de Mayence mourut le 13. Avril 1031. S. Barbon Moine de Fulde, & Abbé de Vertheine près de Cologne & d'Herfeld près de Fulde, lui

An. 1029. à 1033. succeda, & fut sacré le 21. Juin suivant. On raporte dans sa vie, qu'officiant le jour de Noël devant l'Empereur qui lui avoit donné ce Siége, suivant le privilege de l'Abbaïe de Fulde, où l'on devoit prendre alternativement les Archevêques de Mayence, il fit un fort petit Sermon. Plusieurs en furent si mal satisfaits qu'ils murmuroient de le voir en place. Thierri de Metz officia le lendemain, & fit un discours qui fut extrêmement applaudi. S. Bardon voulut encore officier le jour de S. Jean; & l'on tâcha vainement de l'en détourner. Il fit alors un Sermon si touchant que tous les assistans fondirent en larmes. On l'en loüa beaucoup; mais ces loüanges ni les mépris du jour précédent le touchérent peu.

LIBENTIUS II. Archevêque de Hambourg mourut le 25. Août 1032. extrêmement regretté. Herman Prévôt du Chapitre d'Halberstat fut son Successeur. Herman eut plus de simplicité que de prudence; il visita peu son Diocèse par le mauvais conseil de ses Domestiques, ne fut qu'une fois à Hambourg, & sa suite ressembloit à une armée ennemie. Suidger depuis Pape sous le nom de Clement II. étoit un de ses Chapelains.

LE 29. Juin 1033. jour de S. Pierre, il y eut une grande Eclipse de Soleil. Le mê-

me jour quelques-uns des principaux d'entre les Romains conspirérent contre le Pape Jean XIX. & voulurent le tuer. Ne pouvant exécuter leur dessein, ils le chassérent de son Siége. L'Empereur Conrad vint à Rome; & après avoir soumis les Rebelles, il le rétablit. Mais ce Pape ne survêcut que peu de tems à son rétablissement, & mourut le 6. Novembre de la même année. Le S. Siége vaqua un mois & deux jours. Ann. 1029. à 1033.

BENOIT IX.

SUITE DE L'ANNE'E 1033. ANNE'ES 1034. à 1039.

BENOIT IX. Romain, tint le Siége 10. ans 4. mois & 29. jours. Il abdiqua le 1. May 1044. & le S. Siége ayant vaque un an moins deux jours, Gregoire VI. lui succeda en 1045.

THEOPHYLACTE Neveu de Benoit VIII. & de Jean XIX. fut élu Pape à l'âge de douze ans, ou selon quelques Historiens, âgé de dix, & prit le nom de Benoit IX.

MICISLAS Roi de Pologne mourut en 1034. il ne laissa qu'un fils nommé Casimir, qui dans sa jeunesse s'étoit fait Moine à Clugny; les

An. 1034 à 1039 Seigneurs Polonois n'ayant pû s'accorder pour l'élection d'un Roi, convinrent de redemander Casimir. Comme il étoit Moine & Diacre, ils eurent recours à Rome. Le Pape Benoit IX. donna toutes les dispenses pour le bien de la Réligion qui se trouvoit en grand danger dans un Païs nouvellement converti ; & Casimir sortit de Clugny, rétablit la paix en Pologne & épousa Marie Sœur du Roi de Russie, dont il eut des enfans qui lui succedérent. On ne trouve rien d'un évenement si singulier dans la vie de S. Odilon ; & les seules Histoires de Pologne écrites longtems après, en font mention.

PILEGRIM Archevêque de Cologne mourut en 1036. Herman lui succeda. S. Simeon reclus de Treves mourut l'année suivante, & fut mis au Catalogue des Saints par Décret du Pape Benoit IX. à la sollicitation de Poppon Archevêque de Treves. Ce Prélat fonda en son honneur au lieu de sa reclusion & de sa sepulture une Collegiale qui subsiste encore.

S. POPPON Abbé de Stavelo étoit célébre dans ce tems-là; & on compte jusques à quatorze Monastéres rétablis par ses soins ; il mourut en 1048.

ROMAIN-ARGYRE, Empereur de C. P. avoit péri par le poison que lui fit donner sa femme Zoé en 1034. Il avoit contribué

au rétabliſſement de l'Egliſe du S. Sepulchre à Jeruſalem ; & elle fut achevée ſous Michel Paphlagonien ſon Succeſſeur. An. 1034. à 1037.

ZOE' épouſa Michel, le Patriarche Alexis s'étant laiſſé gagner pour lui donner la Bénédiction Nuptiale. Zoé croyoit regner ſeule ; mais l'Eunuque Jean s'empara de toute l'autorité. Michel tomba peu après en démence, ce qu'on appella poſſeſſion du Demon, & on l'attribua à la vangeance divine, de même que divers prodiges qui arrivérent en même tems : ce que les Grecs obſervoient curieuſement. Il y eut auſſi une grande ſechereſſe, & l'on fit pour cela une proceſſion ; mais au lieu de pluye, il vint une grêle qui hacha les Arbres & briſa les tuiles des maiſons.

L'EUNUQUE Jean pouſſa l'ambition juſques à vouloir être Patriarche de C. P. & pluſieurs Metropolitains donnoient dans ſon projet. La fermeté d'Alexis l'en fit déſiſter. L'Empereur Michel reçut des plaintes du Clergé de Theſſalonique contre Theophane Metropolitain qui ne païoit aucune penſion. Il l'exhorta d'abord avec douceur d'y ſatisfaire ; mais l'Archevêque refuſa d'obéir. L'Empereur uſant d'adreſſe lui fit demander à emprunter 100. livres d'or. Theophane proteſta n'en avoir pas plus de 30. L'Empereur fit ouvrir ſon Tréſor. Il s'en trouva trois mille trois cent.

An. 1034 à 1039. On les prit, on satisfit à tout ce qui étoit dû, on distribua le reste aux pauvres, & Theophane fut déposé, & remplacé par Promethée qui fut chargé de lui faire une pension.

CONRAD Empereur d'Occident passa en Italie en 1036. pour appaiser une revolte générale des Vassaux contre leurs Seigneurs. Pendant son séjour l'Archevêque de Milan, & les Evêques de Verceil, de Cremone & de Plaisance conjurérent contre lui. La conspiration fut découverte; & Conrad envoya les trois Evêques en prison au-delà des Alpes. L'Archevêque de Milan ne voulant entendre à aucun accommodement, le Pape du consentement de tous les Evêques, le frapa d'Anathéme, & Ambroise fut mis à sa place.

BENOIT IX. vint trouver l'Empereur à Cremone, & en fut reçu avec honneur. Après son départ Conrad alla visiter le Monastére du Mont Cassin qu'il prit sous sa protection; & de retour en Allemagne, il mourut subitement à Utrecht en 1039. son fils Henri III. surnommé le noir lui succeda.

S. ETIENNE Roi de Hongrie mourut en 1038. le 15. Août; l'Eglise honore sa memoire le 20. jour auquel son corps fût levé 45. ans après, du Tombeau où il avoit

été mis dans l'Eglise d'Albe Royale qu'il avoit fait bâtir. Son fils unique Emeric qui avoit fait vœu de virginité avant son mariage, & qui le garda depuis, étoit mort auparavant, & l'Eglise honore sa memoire le 4. Novembre. An. 1034. a 1039.

S. GUNTHER Ermite en Boheme, qui vivoit vers ce tems-là, étoit l'homme de confiance du S. Roi Etienne. Gunther étoit un Seigneur de Thuringe illustre par sa naissance & par sa Dignité, qui par le conseil de S. Godehard Evêque d'Hildesheim, & alors Abbé d'Hersfeld, avoit embrassé la vie Monastique; il fonda un nouveau Monastére dans les Deserts de la Boheme, & y mourut le 9. Octobre 1045.

ANNE'ES 1040. à 1045.

A HERMAN Archevêque de Hambourg succeda Bezelin surnommé Alebrand, tiré du Clergé de Cologne. L'Empereur Conrad lui donna le Bâton Pastoral, & Benoit IX. le Pallium. Ce fut un digne Prélat qui fit de très-grands biens aux deux Eglises de Bremen & de Hambourg; il mourut en 1043. & Adalbert Prévôt d'Halberstat lui succeda, & fut ordonné à Aix-la-Chapelle. Conrad lui donna aussi le Bâton Pastoral, & Benoit IX. le Pallium.

LES tentatives pour la paix ayant été inutiles en France, on se reduisit à une

An. 1040. à 1045. Treve pour certains jours, c'eſt-à-dire que depuis le Mercredi au ſoir juſques au Lundi matin, perſonne ne pouvoit rien prendre par force, tirer vangeance d'aucune injure, ni exiger de gage d'une caution. Les contrevenans étoient ſoumis à la compoſition des Loix, comme ayant merité la mort, ou étoient excommuniez & bannis du Païs. On nomma cette convention la *Treve de Dieu*. Elle fut établie par les Evêques en pluſieurs Conciles, & S. Odilon de Clugny & Richard Abbé de Verdun y travaillérent puiſſamment. Richard fut chargé de la faire recevoir en Neuſtrie, comme elle l'avoit été en Aquitaine & en Auſtraſie; mais les Neuſtriens l'ayant refuſée, furent frapez de la maladie des Ardens; & Richard en guérit pluſieurs par ſes priéres.

S. ODILON avoit refuſé l'Archevêché de Lyon après la mort de Bouchard, que ce grand Siége fut diſputé par pluſieurs Contendans. On a une Lettre du Pape Jean XIX. à ce S. Abbé ſur ce ſujet; il lui avoit même envoyé le Pallium & l'Anneau; mais cela ne le détermina point, & Odalric fut placé dans ce Siége. Richard avoit auſſi refuſé l'Evêché de Verdun après la mort de Rambert Succeſſeur d'Heimon. Il fit ordonner à ſa place ſon Filleul Richard, & mourut en 1046.

BENOIT IX. 11. Siécle.

EN Orient l'Empereur Michel-Paphlagonien deſeſperant de guérir de ſa maladie, prit l'habit Monaſtique, & mourut repentant de ſes fautes en 1041. Michel ſurnommé Calafe Neveu du défunt Empereur, lui ſucceda par la diſpoſition de Zoé. Celui-ci fit enlever cette Imperatrice, & arrêter le Patriarche Alexis; le Peuple ſe ſouleva, & il fut obligé de ſe renfermer dans le Monaſtére de Stude, où il prit l'habit Monaſtique. Le Peuple peu ſatisfait l'en tira de force, lui creva les yeux & le relegua dans un autre Monaſtére. Ann. 1040. à 1045.

ZOE' qui croyoit alors de regner ſeule, fut obligée d'aſſocier ſa ſœur Theodora à l'Empire, qui fut par là entre les mains de deux femmes. Elles regnérent enſemble trois mois; mais Zoé voyant qu'il étoit néceſſaire qu'un homme fut ſur le Trône, rapella Conſtantin Monomaque exilé par l'Eunuque Jean, & l'épouſa en troiſiémes nôces à l'âge de 60. ans. Le Patriarche Alexis couronna Conſtantin Empereur qui regna 12. ans. Alexis mourut le 20. Février 1043. & l'on trouva chès lui 2500. livres d'or. Michel Celurarius ſon Succeſſeur fut introniſé le 25. Mars.

APRE's la mort de S Etienne Roi de Hongrie, Pierre fils de ſa ſœur fut reconnu Roi; mais il y eut bientôt une revolution dans ſes Etats, parce qu'étant de ra-

Cha 1040. à 1045. ce Allemande, il voulut donner les Charges à des Allemands. Ovon ou Aba Beaufrere de S. Etienne fut appellé pour être Roi, & Pierre obligé de s'enfuir. Ovon fit mourir les perſonnes les plus conſidérables du Royaume pendant le Carême de l'an 1041. Il voulut célébrer la Pâque à Chonad Capitale de la Province Moriſene dont S. Gerard étoit Evêque, & y être couronné. Le S. Prélat le refuſa. D'autres Evêques moins ſcrupuleux le couronnérent. S. Gerard voyant entrer le Roi dans l'Egliſe avec la Couronne, lui prédit qu'il la perdroit avec la vie, ce qui arriva trois ans après. S. Gerard étoit illuſtre en Hongrie, où il fonda des Egliſes dans les principales Villes, & ſçut accorder la vie Solitaire avec l'Epiſcopat.

LE Roi Henri III. rétablit Pierre en Hongrie, & fit couper la tête à Ovon qu'il défit & prit dans la Baviére. Il aſſiſta enſuite au Concile de Conſtance de 1044. y établit une paix inouïe juſques alors, & la confirma par un Edit publié dans tout ſon Royaume.

BENOIT IX. dont les mœurs n'étoient pas fort reglées, fut chaſſé de Rome la même année 1044. on mit à ſa place Jean Evêque de Sabine qui prit le nom de Sylveſtre III. & qui eſt regardé comme Antipape. Il ne garda le Siége que trois mois ;

Benoit y rentra, & le ceda enſuite volontairement. C'eſt pendant ce tems-là qu'on regarde le Siége comme vaquant. An. 1044 à 1045.

GREGOIRE VI.

SUITE DE L'ANNE'E 1045. ANNE'E 1046.

GREGOIRE VI. Romain, ne tint le Siége qu'un an 7. mois & vingt jours. Clement II. lui ſucceda en 1046.

APRE's la retraite de Benoit IX. l'Archiprêtre Jean Gratien fut ordonné Pape le 28. Avril 1045. & prit le nom de Gregoire VI. Il étoit le plus eſtimé de tout le Clergé de Rome pour ſa vertu. Glaber finit ſon Hiſtoire par ces mots, après avoir parlé de l'expulſion de Benoit: " On mit „ à ſa place un homme très „ pieux & d'une ſainteté „ connuë. „

PIERRE-DAMIEN Abbé de Font-Avellane, Perſonnage dès-lors diſtingué par ſon merite, & qu'on peut nommer la lumiére de l'Egliſe en Italie, écrivit à Gregoire VI. pour lui témoigner ſa

An. 1046. joye & celle de toute l'Eglise sur son élection, par l'esperance de voir bannir la Simonie sous son Pontificat. Ce S. Personnage avoit eu dans son enfance beaucoup à souffrir de la part de ses freres qui le traitoient indignement, & l'envoyoient garder les pourceaux. Dieu se servit de ces mortifications pour l'élever à la plus haute pieté. Il se retira dans le Désert du Mont Avellane parmi les Ermites qui l'habitoient, & y prit l'habit : cérémonie qui n'étoit pas alors differente de la profession. Il y vêcut fort austérement, il y fit de grandes austeritez, & ne laissa pas de trouver du tems pour devenir un des plus savans hommes de son Siécle.

S. GUI Abbé de Pomposie près de Ferrare, apprenant le merite de Pierre-Damien, le demanda à son Abbé pour instruire sa Communauté composée de 100. Moines. Pierre passa deux ans à Pomposie & y fit beaucoup de fruit. Il fut rapellé par son Abbé qui l'envoya au Monastére de S. Vincent près de Pierre Petuse, où la Communauté étoit aussi nombreuse ; & qui le déclara enfin son Successeur. S. Gui mourut le 31. Mars 1046.

LE Pape Gregoire VI. trouva le temporel de l'Eglise Romaine tellement diminué qu'il ne lui restoit presque plus rien pour la subsistance. On pilloit de tout côté, &

on enlevoit les Offrandes l'épée à la main, jusques sur le Tombeau des saints Apôtres. Gregoire employa d'abord les exhortations pour arrêter ces désordres, & en vint ensuite à la force. Les Romains se plaignirent alors à Henri le Noir, & le prièrent de venir travailler à la réünion de l'Eglise divisée par Benoit IX. & par Sylvestre III. qui prenoient toujours la qualité de Papes. An. 1046.

L'EMPEREUR Henri étoit pour lors à Aix-la-Chapelle, où il fit venir Ridger Archevêque de Ravenne depuis deux ans, & qui se comportant très-mal, fut privé de son Siége. Henri passa en Italie après la Pentecôte, & fit assembler un Concile à Pavie. Le Pape Gregoire VI. alla le trouver à Plaisance vers les Fêtes de Noël & en fut reçu honorablement. Ils allérent ensemble à Sutri, où l'on tint un autre Concile dans lequel le Pape renonça à sa Dignité & le S. Siége vaqua sept jours.

CLEMENT II.

SUITE DE L'ANNE'E 1046. ANNE'E 1047.

CLEMENT II. Saxon, ne tint le Siége que 9. mois & 15 jours, & eut pour Successeur Damase II.

LEs Evêques qui avoient assisté au Concile de Sutri, du commun consentement des Romains, élurent pour Pape Suidger Evêque de Bamberg qui prit le nom de Clement II. & fut sacré le jour de Noël. Henri fut couronné Empereur le même jour; & la Reine Agnes son épouse Impératrice.

ODOLRIC Archevêque de Lyon, à qui Halinard Abbé de S. Benigne avoit cedé cette Dignité, mourut vers l'an 1046. Gregoire VI. avoit ordonné à l'Abbé Halinard de remplir ce Siége, comme le Clergé & le Peuple le demandoient; mais quand il fut question de prendre l'investiture du Roi Henri, selon la coûtume, & de prêter serment; Halinard répondit que l'Evangile & la Régle de S. Benoit lui défendoient

fendoient de jurer, & il fallut que le Roi se contentât de sa simple promesse. Halinard fut ordonné par Hugues de Besançon. Il avoit suivi le Roi en Italie, & se fit extrêmement aimer des Romains par son affabilité & son éloquence. An. 1047.

CLEMENT II. célébra un Concile au commencement de son Pontificat. On y regla la préséance entre les Archevêques de Ravenne & de Milan, contestée depuis long-tems ; & elle fut adjugée au premier. Hunfroi Chancelier de l'Empereur rempliſſoit alors le Siége de Ravenne. On croit que l'on commença dans le même Concile à extirper la Simonie qui regnoit impunément en Occident.

L'EMPEREUR Henri le Noir fit peu de séjour à Rome. Il emmena le Pape Clement II. avec lui, & l'obligea d'excommunier les Habitans de Benevent qui avoient refusé de le recevoir. Etant à Salerne ce Pape accorda par une Bulle du 21. Mars 1047. à la priére du Prince Gaimar, la translation de Jean de Petane à l'Archevêché de Salerne, avec pouvoir d'ordonner sept Evêques du voisinage, sans que les Souverains Pontifes pussent les ordonner à l'avenir. Henri III. voulut obliger Pierre Damien de venir aider le Pape de ses conseils ; mais il s'en excusa par une Lettre à Clement II. contenant le

An. 1047. détail des désordres qui regnoient en Italie, & une exhortation à rétablir la Discipline.

HENRI retournant en Allemagne enleva de Parme le Corps de S. Gui Abbé de Pomposie, mort l'année précédente, & déja célébre par plusieurs Miracles; & le fit transferer à Spire. Etant arrivé à Ausbourg vers le tems des Rogations, il donna cet Evêché, vacant depuis la mort de Gobehard, à Henri son Chapelain. Il alla de là célébrer la Fête de la Pentecôte à Spire, & disposa dans cette occasion de quelques Evêchés. Thierri de Metz étoit mort, Adalberon fut mis à la place; & Eberard Prévôt de Wormes eut le Siége de Treves vacant par le décès de Poppon. Il avoit donné peu de tems auparavant l'Evêché de Constance à Thierri son Archichapelain & Prévôt d'Aix-la-Chapelle, celui de Strasbourg à Herrand Prévôt de Spire, & celui de Verdun à Thierri Prévôt de Bâle.

CLEMENT II. qui avoit suivi l'Empereur en Allemagne, mourut à Bamberg le 9. Octobre de la même année 1047. & y fut enterré. Il avoit été Evêque de cette Ville, & l'on y voit encore son Epitaphe. On regarde le Siége comme vacant jusques à l'élection de Damase II. faite le 17. Juillet 1048.

APRE's la mort de Clement II. les Romains demandérent pour Pape l'Archevêque de Lyon Halinard ; mais il sçut éviter son élection. Cependant Benoit IX. étoit revenu à Rome le 8. Novembre 1047. il se remit sur le S. Siége & le garda jusques au 17. Juillet 1048. Touché pour lors de repentir il appella S. Barthelemi Abbé de Grotte Ferrée, qui lui conseilla de renoncer à sa Dignité. S. Barthelemi originaire de Rossane en Calabre, étoit un des Disciples de S. Nil, & avoit refusé d'être Abbé après ce saint Solitaire, mais il ne put ensuite s'en dispenser. Il avoit un talent particulier pour la conversion des Pecheurs. An. 1047.

LES Hongrois mécontens du Roi Pierre, rapellérent en 1047. trois Seigneurs fugitifs André, Bela & Levente; ils étoient freres & de la Famille de S. Etienne. On leur demanda d'abord la permission de renoncer au Christianisme & d'adorer les Idoles, de tuer les Evêques & les Clercs, & d'abattre les Eglises. André & Levente qui arrivérent les premiers, furent obligés de ceder à la volonté du Peuple ; & bientôt après tous les Chrétiens sans distinction furent mis à mort & les Eglises brûlées. André & Levente s'avancérent cependant sur le Danube pour attaquer Pierre. Sur cette nouvelle S. Gerard & trois

An. 1047. autres Evêques Bezerit, Buldi & Benetha sortirent d'Albe-Royale pour les recevoir. S. Gerard dit à ses Confréres qu'ils souffriroient le Martire, excepté Benetha, ce qui arriva. S. Gerard & les deux autres Evêques furent tuez avec un grand nombre de Chrétiens, & le Duc André sauva Benetha. Le Roi Pierre fut pris & aveuglé, & mourut peu de jours après. André fut alors couronné par trois Evêques qui échapérent au massacre; ce Prince ordonna aussitôt que tous les Hongrois se fissent Chrétiens sous peine de la vie; & depuis son regne, la Hongrie demeura Chrétienne. André fit bâtir un Monastére à Tyhon en l'honneur de S. Aignan.

DAMASE II.

SUITE DE L'ANNE'E 1048.

DAMASE II. Bavarois, ne garda le S. Siege que 21. jours. Son Successeur fut Saint Leon IX.

LE même jour que Benoit IX. se retira de Rome, Poppon Evêque de Brixen, choisi en Allemagne par l'Empereur Henri III. & envoyé à Rome, fut couronné Pape, & prit le nom de Damase II. mais il mou-

rut le 8. Août suivant à Preneste, & fut enterré à S. Laurens hors de Rome ; le S. Siége vaqua six mois & trois jours. An. 1048.

SAINT LEON IX.

SUITE DE L'ANNE'E 1048. ANNE'E 1049.

S. LEON IX Allemand, gouverna l'Eglise 5 ans 2. mois & 8 jours. Il eut pour Successeur Victor II. en 1055.

L'EMPEREUR Henri aïant appris la mort de Damase II. tint une Diette, ou assemblée des Prélats & des Seigneurs à Wormes, dans laquelle on élut Pape tout d'une voix, Brunon Evêque de Toul. Ce Prélat refusa long-tems cette Dignité ; obligé de l'accepter, il alla à Rome en habit de Pelerin, où son élection fut confirmée avec de vives acclamations de joïe ; & il fut introniſé le 11. Fevrier 1049. premier Dimanche du Carême, sous le nom de Leon IX.

LE 26. Mars suivant ce saint Pontife tint un Concile où il appella les Evêques d'Italie & de Gaule ; on y déclara d'abord nulles tou-

An. 1049. tes les Ordinations des Simoniaques ; ce Decret se trouvant sujet à de terribles inconveniens, on s'en tint à celui de Clement II. ; portant que ceux qui étoient ordonnez par des Simoniaques pourroient exercer leurs fonctions après trois jours de pénitence. Leon IX. tint un autre Concile à Paris après la Pentecote de la même année. Il alloit pour lors trouver l'Empereur en Allemagne. Il confirma dans ce voyage l'exemption de l'Abbaïe de Clugny par une Bulle du 11. Juin. S. Odilon étoit mort depuis le 1. Janvier 1049. âgé de 87. ans, & avoit eu pour Successeur saint Hugues, qui fut béni par l'Archevêque de Besançon le jour de la Chaire saint Pierre. L'Institution de la Commemoraison des Trepassez a rendu la memoire de saint Odilon célébre ; mais on raconte diversement la revelation qui y donna lieu. Le Decret pour l'Institution de cette Solemnité portoit qu'on l'observeroit à perpetuité dans l'Abbaïe de Clugny & dans tous les lieux de sa dépendance. Cette pratique passa bientôt à d'autres Eglises, & est devenuë enfin commune à toute l'Eglise Catholique.

CE fut par ordre de saint Odilon que le moine Glaser écrivit l'histoire du tems. Il composa lui-même plusieurs Ecrits, dont il reste la vie de saint Mayeul & de sainte

Adelaïde Imperatrice, & quelques Ser- An. 1049.
mons sur les principales Fêtes. Il ne voulut pas nommer son Successeur, de peur que cela ne passât en usage.

LE Pape Leon étant arrivé en France, y tint la même année 1049. un Concile à Reims, à l'occasion de la Dédicace de la nouvelle Eglise de saint Remi que l'Abbé Herimard avoit bâtie. Il y eut trois Sessions à ce Concile auquel assistérent vingt Evêques & plus de 50. Abbés. Le Roi Henri I. à la susçitation des Seigneurs & de quelques Evêques qui craignoient la venuë du Pape, manda que les desordres de son Royaume l'empêchoient de se trouver au Concile, & de rendre au Pape les honneurs dûs à sa Dignité. On avoit fait entendre au Roi que la gloire de son Royaume seroit avilie, s'il permettoit au Pape d'y exercer son autorité, & s'il assistoit lui-même au Concile; & ne connoissant pas sans doute le Concile de Troyes tenu par Jean VIII., on ajouta qu'aucuns de ses Ancêtres n'avoit permis aux Papes de venir en France pour un semblable sujet. Le Pape répondit qu'il ne pouvoit manquer à la promesse qu'il avoit faite de dédier l'Eglise de saint Remi, & qu'il tiendroit le Concile avec ceux qui s'y trouveroient.

IL arriva à Reims avec les Archevêques

An. 1049. de Treves, de Lyon & de Besançon, Jean Evêque de Porto, & Pierre Diacre & Prefet de Rome. Les Evêques de Senlis, d'Angers & de Nevers qui se trouvoient à Reims, allérent au devant de lui en Procession suivis du Clergé, des Abbez & des Moines; & il fut reçu à l'entrée de la Ville par l'Archevêque, & conduit à la Metropole, où il célebra la Messe.

LA Dédicace fut faite le 1. Octobre. On ne pouvoit entrer dans l'Eglise à cause de la foule, on fut obligé de passer la Chasse de saint Remi par une fenêtre, & le Pape la fit mettre sur le grand Autel pour y demeurer exposée pendant le Concile.

LA premiere Session se tint le 3. Octobre. On y renouvella d'abord l'ancienne dispute entre le Clergé de Reims & celui de Treves pour la préséance. Le Pape en renvoya le jugement à un tems plus convenable; & ordonna que l'Archevêque de Reims reglât les places, & que les Siéges des Evêques fussent mis en rond & le sien au milieu.

L'ORDRE de la Séance fut tel. Le Pape au milieu du Chœur tourné vers l'Orient, & vis-à-vis de lui l'Archevêque de Reims à la droite avec Berold de Soissons, Drogon de Teroüane, Frolland de Senlis & Adalberon de Metz; & à la gauche l'Archevêque de Treves. Halinard de Lyon étoit

du côté du midi avec Hugues de Langres, Joffroi de Coutances, Yves de Seez, Hebert de Lisieux, Hugues de Bayeux, Hugues d'Avranches, & Thierri de Verdun: au Septentrion étoient Hugues de Besançon, Hugues de Nevers, Eusebe d'Angers, Pudique de Nantes, Duduc de Veli en Angleterre & Jean de Porto. Les Abbez étoient assis derriere les Evêques; & les premiers étoient Herimar de saint Remi, Hugues de Clugny, Sigefroi de Gorze, Foulques de Corbie, Robert de Prum, Rainold de saint Medard, Girüin de saint Riquier & Godefroi de Vezelai. An. 1049.

PIERRE Chancelier de l'Eglise Romaine fit les fonctions de Promoteur, & proposa le sujet du Concile, qui étoit la Simonie, les Fonctions Ecclesiastiques, les Eglises usurpées par les Laïques, les exactions sur les Eglises, les Mariages incestueux ou adulterins, l'Apostasie des Moines & des Clercs, le port des armes par les Clercs, les pillages & les détentions injustes sur les Pauvres, la Sodomie, & quelques Heresies qui s'élevoient dans ces quartiers-là: il dit ensuite que sous peine d'anatheme, on eût à déclarer publiquement, si quelqu'un avoit reçu ou donné les Ordres sacrés par simonie. Tous les Evêques se purgérent par serment du soupçon de simonie, à la reserve de l'Arche-

An. 1049. vêque de Reims qui demanda délai jusques au lendemain, & des Evêques de Langres, de Nevers, de Coutances & de Nantes; les Abbez de Clugny & de saint Remi firent le même serment; mais d'autres n'osérent rien répondre.

CEPENDANT l'Evêque de Langres forma des plaintes contre l'Abbé de Poutiéres son Diocèsain qui étoit présent, qui ne put se justifier & fut deposé. On établit ensuite la Primauté du Pape, suivant l'autorité des Peres.

DANS la seconde Session du 4. Octobre l'Archevêque de Reims obtint un nouveau délai, jusques au Concile qui devoit se tenir à Rome à la mi-Avril 1050.: l'Evêque de Dol qui s'étoit soustrait à la juridiction de l'Archevêque de Tours, fut cité au même Concile. L'Evêque de Langres fut de nouveau accusé; & l'Archevêque de Besançon voulant parler pour le défendre perdit la parole, ce qu'on regarda comme une punition du Ciel, parce que cet Evêque avoit fait condamner l'Abbé de Poutiéres moins coupable que lui.

LA troisiéme Session se tint le 5., l'Evêque de Langres y fut deposé. Celui de Nevers avoüant que ses parens avoient donné de l'argent pour cet Evêché, mais à son insçu, voulut renoncer à sa Dignité;

& le Pape touché de son repentir le reta- An.
blit. L'Evêque de Coutances fut justifié ; 1049.
mais celui de Nantes fut privé des Fonctions Episcopales ; on excommunia les Evêques qui n'ayant point d'excuse legitime, n'étoient pas venus au Concile, & tous ceux qui craignant la venuë du Pape, avoient suivi le Roi à la guerre & nommément l'Archevêque de Sens, & les Evêques d'Amiens & de Beauvais. L'Abbé de saint Medard qui s'étoit retiré du Concile sans congé fut aussi excommunié, de même que l'Archevêque de saint Jacques en Galice qui s'attribuoit le titre Apostolique reservé au Pape.

ON fit ensuite 12. Canons pour renouveller les Decrets des Peres, & l'on condamna sous peine d'anatheme plusieurs abus qui avoient cours dans l'Eglise Gallicane. On excommunia les nouveaux Heretiques ; plusieurs Seigneurs laïques furent aussi excommuniez, de même que ceux qui mettoient obstacle au retour de ceux qui avoient assisté au Concile, que le Pape congedia en leur donnant sa Bénediction.

LE lendemain 6. Octobre le Pape porta sur ses épaules la Chasse de saint Remi à la place qu'on lui avoit destiné ; & en memoire de cette quatriéme Translation, il ordonna par une Bulle de célebrer sa

An. 1049. Fête le 1. Octobre, ce qui se pratique encore aujourd'hui.

La même année Leon IX. repassa en Allemagne & célebra à Mayence le Concile qu'il y avoit indiqué ; 40. Evêques y assistérent à la tête desquels étoient cinq Archevêques, Bardon de Mayence, Eberard de Treves, Herman de Cologne, Adalbert de Hambourg, & Engelhard de Magdebourg. L'Empereur Henri y étoit présent avec les Seigneurs du Royaume. Sibicon de Spire y fut accusé d'adultere & se purgea par l'examen du saint Sacrifice ; mais s'étant parjuré, la bouche lui demeura tournée par paralysie. On défendit dans ce Concile la Simonie & le mariage des Prêtres.

ADALBERT de Hambourg de retour chez lui excommunia les concubines des Clercs & les chassa de la Ville.

ANNÉES 1050. à 1051.

LE Concile de Rome indiqué dans celui de Reims, fut assemblé à la mi-Avril 1050. ; on y condamna pour la premiere fois la nouvelle Heresie de Berenger. Il étoit neveu de Vautier Chantre de Tours, & avoit fait ses premieres études à saint Martin ; il les continua à Chartres sous l'Evêque saint Fulbert, & fut reçu à son retour dans le Chapitre de saint Martin, où il eut la place de Maître d'Ecole, qui

étoit une Dignité. Il fut fait Archidiacre d'Angers, & en 1040. il continua d'enseigner à Tours, où il eut pour disciple Brunon qui fut Evêque d'Angers en 1047. An. 1050. à 1051.

LANFRANC moine du Bec en Normandie enseignoit alors dans ce Monastère avec un tel succès qu'on y venoit de toute la Gaule. Berenger chagrin de se voir abandonné, publia des opinions singulieres de Theologie, & chercha par des dogmes nouveaux à s'attirer des disciples. Il combattit les mariages legitimes, le Baptême des enfans, & attaqua principalement la Doctrine de l'Eglise touchant l'Eucharistie, relevant Jean Scot & rejettant Paschase Ratbert Auteurs du IX. Siécle. Lanfranc témoigna publiquement qu'il condamnoit les erreurs de Berenger, qui se défendit par une Lettre qu'il lui adressa. Il lui en avoit déja écrit une qui ne lui fut pas renduë; & qui ayant été luë par plusieurs personnes, fit soupçonner Lanfranc d'avoir les mêmes opinions que Berenger.

HUGUES Evêque de Langres écrivit le premier contre Berenger, & l'exhorta à suivre le sentiment commun de l'Eglise sur l'Eucharistie; cet Ecrit fut fait avant le Concile de Reims de 1049. où Hugues fut dépose.

LANFRANC se trouva au Concile de

An. 2050. à 1051. Rome avec un grand nombre d'Evêques, d'Abbez & autres personnes pieuses de divers païs. On y lut la premiere Lettre que Berenger lui avoit écrite sur l'Eucharistie ; & on y découvrit bientôt l'erreur. Lanfranc fut même soupçonné d'être dans les sentimens de Berenger, comme il a été dit, par les termes dont ce dernier se servoit en lui écrivant; mais il se justifia pleinement.

LES Evêques de la Bretagne, qui s'étoient soustraits à la juridiction de l'Archevêque de Tours leur Métropolitain, furent declarez excommuniez dans le même Concile ; & il fut enjoint au Duc de se separer de leur Communion. Le Pape indiqua ensuite à Verceil le Concile qu'il devoit tenir le 1. Septembre de la même année.

DANS cet intervalle, Berenger se rendit à l'Abbaïe de Preaux en Normandie, Diocèse de Lisieux, rétablie depuis 1035. Il s'expliqua avec l'Abbé Ansfroi sur ses nouvelles opinions ; mais ses blasphemes scandalisérent l'Abbé. Berenger ne s'en tint pas là ; comptant de gagner Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie ; il alla le trouver, & cette tentative ne lui réussit point. Guillaume quoique jeune encore ne se laissa pas surprendre ; il fit assembler les plus habiles gens de la Province, pour examiner la nouvelle Doctrine : la Conference se tint à Brione, & Beren-

ger s'y vit obligé de faire, malgré lui, une confession de Foi Catholique. Honteux toutefois d'avoir été vaincu à Brione, il se retira à Chartres, & y publia bientôt bien des absurdités & bien des erreurs contre la Foi. Il osa même traiter l'Eglise Romaine d'heretique, sans épargner le Pape Leon IX. dont le mérite & la foi étoient si généralement connus. An 1050 à 1054

VERS le même tems Magner de Roüen assembla un Concile dans son Eglise. On y fit 19. Canons de Discipline; & la Simonie y fut expressément défenduë. Ce Prelat fils de Richard II., Duc de Normandie, avoit succedé à son oncle Robert. Quoiqu'il parût zelé pour la Discipline, par la tenuë de ce Concile, sa vie n'étoit pas moins scandaleuse que celle de son oncle, & il dissipoit de plus les Biens de son Eglise.

CEPENDANT Berenger ne vint point au Concile de Verceil, où il avoit été appellé, mais Lanfranc s'y trouva. Des Evêques de divers Païs y assistérent, & le Pape y présida. On lut le Livre de Jean Scot sur l'Eucharistie; il fut condamné & brûlé: l'on condamna pareillement l'opinion de Berenger. Le Pape suspendit ensuite Hunfroi de Ravenne, qui avoit quelque different avec l'Eglise Romaine, & accorda le Pallium à Dominique Pa-

An. 1050. à 1051. triarche de Grade, qu'il établit Primat de la Venetie & d'Istrie. Après le Concile, Leon IX. se rendit à Toul; & par une Bulle de l'an 1050. il accorda un Privilége particulier à l'Abbaïe de saint Mansui. Il fit la Translation des Reliques de saint Gerard Evêque de Toul, & demeura en Lorraine ou en Allemagne, jusques au mois de Février 1051.

L'HERESIE de Berenger s'étendoit en secret dans la France & y faisoit beaucoup de bruit. Le Roi Henri en ayant oüi parler indiqua un Concile à Paris pour le mois d'Octobre, & ordonna à Berenger de s'y trouver. Celui-ci écrivit vers le même tems à Ascelin Moine du Bec qui avoit assisté à la Conférence de Brione, & voulut encore soutenir son opinion; mais Ascelin en lui répondant l'exhorta de l'abandonner.

THEODUIN, ou Deodüin de Liége, aprenant qu'on devoit tenir un Concile à Paris sur l'affaire de Berenger, écrivit au Roi Henri, que sans écouter les Hérétiques, il falloit les punir. On raporte encore au même tems la Lettre d'Adelman Ecolatre de Liége à Berenger, où il établissoit la créance commune de l'Eglise touchant l'Eucharistie sur les paroles de l'Ecriture.

LE Concile de Paris fut assemblé le 16.

Octobre, & fut nombreux. Le Roi y assista ; Berenger ne parut point, & demeura auprès de son Evêque Brunon qu'il avoit infecté de ses erreurs. Isembourg d'Orleans demanda qu'on lût une Lettre de Berenger, écrite à ce que l'on croit, à Paulin Primicier de Metz, & qu'on avoit interceptée. Elle attira l'indignation de tout le Concile qui en interrompit plusieurs fois la lecture pour la témoigner. Berenger fut condamné tout d'une voix avec ses Complices. On proscrivit le Livre de Jean-Scot ; & le Roi en qualité d'Abbé de S. Martin de Tours, ordonna que Berenger fut privé du revenu qu'il tiroit de cette Abbaïe comme Chanoine. An. 1050. à 1051.

LANFRANC, cet illustre adversaire de Berenger, né en Italie d'une famille de Senateurs, étoit venu en France sous le Regne du Roi Henri. Il avoit enseigné quelque tems à Avranche, quand il entra dans l'Abbaïe du Bec, gouvernée par le vénérable Helloüin recommandable par sa vertu ; & il étoit Prieur de ce Monastére, lors de l'affaire de Berenger.

EN Espagne, à Alfonse V. mort en 1028. avoit succedé Veremond III. son fils, qui mourant sans enfans en 1038. laissa la Couronne à son Beaufrere Ferdinand I. fils de Sanche le Grand Roi de Navarre. Ferdinand étoit outre cela Com-

An. 1050. à 1051. te de Castille, & en est nommé le premier Roi. Il fit tenir un Concile à Coyac Diocèse d'Oviedo en 1050. où l'on fit 13. Canons, parmi lesquels il y avoit quelques Reglemens pour le temporel, l'assemblée se trouvant composée d'Evêques & de Seigneurs.

HUNFROI de Ravenne alla trouver le Pape Leon IX. en Allemagne au commencement de 1051. Il avoit satisfait l'Eglise Romaine, & vint demander l'absolution des censures prononcées contre lui dans le Concile de Verceil. Comme il étoit prosterné aux pieds du Pape, & que tous les Evêques présens intercedoient pour lui, Leon IX. dit ces Paroles : " Dieu lui donne l'absolution de ses pechez selon sa devotion. " L'Archevêque se leva alors avec un ris moqueur ; mais le Pape fondant en larmes, dit tout bas à ceux qui étoient proche de lui, " Helas ! ce miserable est mort ; " en effet l'Archevêque mourut subitement en arrivant chès lui.

LEON IX. étant de retour à Rome, y tint un Concile après Pâques, dans lequel il excommunia Gregoire de Verceil pour adultere. Ce Prélat étoit absent ; il vint peu après à Rome, promit satisfaction & fut rétabli. On raporte à ce Concile un Decret contre les femmes qui dans l'enceinte de Rome se seroient pros-

tituées à des Prêtres ; elles devoient être adjugées à l'Egliſe de S. Jean de Latran comme Eſclaves, ce qui fut depuis étendu aux autres Egliſes. Leon IX. donna à l'Egliſe de S. Pierre la Dixme des Oblations que l'on offroit ſur l'Autel. Il condamna par une Lettre adreſſée au Clergé & au Peuple d'Oſimo la mauvaiſe coûtume pratiquée en pluſieurs lieux, où après la mort de l'Evêque, le Peuple pilloit ſa maiſon & ſes biens. Il remplit vers le même tems le Siége de Toul d'où il avoit été tiré pour être placé ſur celui de S. Pierre ; & y mit Udon Primicier, Bibliothecaire & Chancelier de l'Egliſe Romaine qui le tint juſques en 1070. L'Empereur célébra la Fête de Noël de 1051. à Goſlar, & y fit pendre des Manichéens qui s'y trouvoient. An. 1050. 1051.

ON peut raporter au même tems la Lettre de Pierre Damien à Leon IX. contre les Clercs infectez de pechez abominables. Le Pape avoit écouté trop facilement des calomnies contre ce S. homme, qui lui écrivit avec beaucoup d'humilité & de fermeté, de ne pas le condamner ſans examen.

ANNE'E 1052.

PENDANT le Carême de 1052. l'Empereur diſpoſa de l'Archevêché de Ravenne. Pierre Damien adreſſa au nouveau Prélat un Ecrit

An. 1052. au sujet des Ordinations des Simoniaques qui fut nommé *Gratissimus*.

EN France Itier fut élu Successeur de Jourdain de Limoges, & ordonné par Aimon de Bourges, Rençon de Clermont & Gerard de Perigueux, du consentement des Evêques de Rhodez, d'Albi & de Cahors; il est remarquable que dans cet Acte, le Roi n'y est nommé que pour la datte.

LA même année, le Pape & le Roi autorisérent la fondation de l'Abbaïe de la Chaise-Dieu en Auvergne, faite par S. Robert qui en fut le premier Abbé. La Bulle de Leon IX. est dattée du 2. May 1052. & les Lettres Patentes du Roi du 20. Septembre. Elles furent souscrites par plusieurs Prélats & par divers Seigneurs.

S. ROBERT gouverna jusques à 300. Moines; & son Abbaye alors nommée *Casa Dei*, ou la Maison de Dieu, devint dans la suite le chef d'une grande Congregation de plusieurs Monastéres sous la Régle de S. Benoit, d'où sortirent divers personnages illustres. S Robert repara environ 50. Eglises abandonnées, & mourut le 17. Avril 1067.

HALINARD de Lyon avoit presque toujours suivi le Pape Leon IX. Etant de retour en France avec lui, il ordonna Ardouin Evêque de Langres à la place d'Hugues dépose au Concile de Reims. Il se

trouvoit à Rome, lorſque le Pape voulut aller joindre l'Empereur ſur les Frontiéres de la Hongrie. Leon IX. lui ordonna d'y demeurer juſques à ſon retour. Hugues de Langres qui étoit à la ſuite d'Halinard obtint alors l'abſolution, & le pouvoir de rentrer dans ſon Siége; mais il mourut en chemin. Halinard mangeant un jour avec Hugues de Langres & les autres qui revenoient en France, fut empoiſonné par un plat de poiſſon. Tous ceux qui en mangérent moururent, les uns au bout de huit jours, d'autres après une longue maladie. Halinard mourut le 29. Juillet, & fut enterré à S. Paul avec de grands honneurs. Son Succeſſeur dans le Siége de Lyon fut Philippe I. du nom. An. 1052.

LE voyage du Pape en Allemagne avoit eu pour objet de faire la paix entre l'Empereur & André Roi de Hongrie, qui refuſoit le Tribut que ſes Prédeceſſeurs payoient à l'Empereur; mais le plus preſſant motif étoit de demander du ſecours contre les Normans établis en Italie, où ils commettoient de grands déſordres particuliérement contre les Egliſes. André qui avoit engagé le Pape à paſſer en Allemagne, refuſa la paix, & Leon le menaça des cenſures.

PENDANT le ſejour du Pape à Ratisbonne, les Moines de S. Emmeran lui

An. 1052. firent voir des Reliques qu'ils disoient être de S. Denis Areopagite & premier Evêque de Paris ; & ils prétendoient leur avoir été données par l'Empereur Arnould. On trouve même une Bulle sous le nom de Leon IX. portant que ces Réliques avoient été verifiées, mais elle est reconnuë fausse ; & l'on fit en 1053. par ordre du Roi dans l'Abbaïe de S. Denis, la vérification des Réliques du Saint en presence de Gui de Roüen, de Robert de Cantorbery, d'Imbert de Paris, de quatre autres Evêques, de six Abbez & de plusieurs Seigneurs.

LEON IX. célébra à Wormes avec l'Empereur la Fête de Noël de 1052. il dit la Messe solemnelle le jour de la Fête, & fit officier le lendemain Luitpold de Mayence, qui avoit succedé l'année précedente à S. Bardon. Après la premiére Oraison de la Messe un des Diacres, selon l'usage de quelques Eglises, chanta une Leçon, ce qu'on ne pratiquoit point à Rome. Le Pape à l'instigation de quelques Romains, voulut faire cesser le Chantre ; celui-ci n'obéit point ; le Pape le fit appeller, le dégrada sur le champ, & ne voulut pas le rendre à l'Archevêque avant le Sacrifice. Luitpold s'assit sur son Siége & protesta que lui ni personne n'acheveroit l'Office, si on ne lui rendoit son Dia-

cre ; le Pape ceda ; & en cela, dit l'Auteur original, l'Archevêque fit voir sa fermeté, & le Pape son humilité & sa condescendance. An. 1052.

CE fut en cette rencontre que le Pape & l'Empereur convinrent d'un échange pour les Abbaïes d'Allemagne qui appartenoient à l'Eglise Romaine ; le Pape se plaignit ensuite des Normans, & l'Empereur lui donna des Troupes.

ANNE'ES 1053. & 1054.

A son retour en Italie Leon IX. voulut célébrer un Concile à Mantouë ; des Evêques qui craignoient sa severité y mirent obstacle ; il y eut une sedition, & il fallut abandonner le Concile. Le Pape pardonna toutefois aux seditieux, quoiqu'ils n'eussent pas respecté sa présence.

ARRIVE' à Rome il tint un autre Concile après Pâques, dont il ne reste qu'une Lettre aux Evêques d'Istrie & de Venetie, en faveur de Dominique Patriarche de Grade. Après ce Concile Leon marcha contre les Normans ; ils demandérent la paix, offrirent de devenir ses Vassaux, & de tenir de lui ce qu'ils avoient usurpé des biens de l'Eglise. Le Pape le refusa. On en vint à une Bataille ; les Normans emportérent la victoire ; & le Pape qui attendoit l'évenement du combat, fut pris dans une petite Ille voisine. On l'obli-

An. 1053 & 1054. gea d'absoudre ceux qu'il avoit excommuniés, & on le conduisit à Benevent ; il y passa depuis le 23. Juin 1053. jusques au 12. Mars 1054. dans un exercice continuel d'une vie très austére.

LEON IX. reçut dans ce tems-là une Lettre de Pierre nouveau Patriarche d'Antioche qui lui donnoit avis de son élection, & lui envoyoit sa profession de Foi. Dans sa réponse Leon approuva l'élection si elle étoit Canonique, & déclara Catholique la Profession de Foi du Patriarche. Il ajouta la sienne selon la coûtume, & n'y fit mention que de sept Conciles généraux, parce qu'apparemment le VIII. n'avoit décidé aucun point de Doctrine.

VERS le même tems Humbert Cardinal, Evêque de Ste. Rufine remit au Pape la Traduction d'une Lettre de Michel-Cerularius Patriarche de C. P. & de Leon Evêque d'Acride Métropolitain de Bulgarie. Elle étoit addressée à Jean Evêque de Trani, & portoit des reproches contre les Latins de ce qu'ils consacroient avec du Pain Azime ; de ce qu'ils mangeoient du Sang, jeûnoient les Samedis & ne chantoient point *Alleluia* pendant le Carême.

LE Pape justifia les usages de l'Eglise Romaine fondée par S. Pierre ; il releva les Hérésies & les erreurs des Grecs, & exhorta le Patriarche à la paix.

CEPENDANT

CEPENDANT Constantin - Monomaque Empereur de C. P. voulant s'attirer le secours des Normans & des Italiens, & sachant le crédit du Pape auprès de l'Empereur Henri, écrivit à Leon IX. & lui témoigna un grand desir de voir retablir l'union alterée depuis long-tems entre l'Eglise Grecque & la Latine; il obligea le Patriarche d'écrire à même fin; & ces Lettres parvinrent à Leon IX. sur la fin de 1053. Il en reçut d'autres vers le même tems de trois Evêques d'Afrique. Il n'en restoit plus que cinq dans ce Païs-là, encore étoient-ils sous la domination des Musulmans. Ces Evêques se plaignoient de celui de Gommi, & demandoient quel Metropolitain ils devoient suivre, depuis que Carthage étoit ruinée. Le Pape leur répondit par deux Lettres, l'une à Thomas qu'on croit avoir été l'Evêque de Carthage, qu'il déclara Métropolitain, & l'autre aux Evêques Jean & Pierre; & il y citoit les fausses Décretales. An. 1053. à 1054.

A l'égard de C. P. le Pape destina pour ses Legats le Cardinal Humbert, Pierre Evêque d'Amalfi & Frideric Frere de Godefroi Duc de Lorraine & de Toscane, parent du Pape & de l'Empereur Henri, & alors Diacre & Chancelier de l'Eglise Romaine, qui fut depuis le Pape Etienne X. dit IX. Ces Legats furent chargez de

An. 1503 à 1054. la reponſe de Leon IX. à Conſtantin Monomaque & au Patriarche Michel-Cerularius, & d'une ample inſtruction ſur la conduite qu'ils devoient tenir à C. P.

LEON IX. partit de Benevent extrêmement malade, & fut obligé de s'arrêter à Capouë; il y fit venir Richer Abbé du Mont-Caſſin, pour l'accompagner à Rome, & il y mourut enfin le 19. d'Avril. Il fut enterré avec une grande ſolemnité près de l'Autel de S. Gregoire devant la porte de l'Egliſe, & on honore ſa memoire le jour de ſa mort; il eſt fait mention de ſes Miracles dans la Chronique d'Herman. Après la mort de Leon IX. le S. Siége vaqua onze mois & vingt-un jours.

INTERREGNE.

SUITE DE L'ANNÉE 1054. ANNÉE 1055.

LEs Legats que Leon IX. avoit envoyez à C. P. y furent reçus avec honneur par Conſtantin. Pendant leur ſéjour, le Cardinal Humbert compoſa une ample réponſe à la Lettre du Patriarche Michel & de Leon d'Acride contre les Latins; il raportoit le texte de cette Let-

tre divisée en plusieurs Articles, avec sa réponse sur chacun : ce qui formoit une espece de Dialogue entre le Grec qui objectoit & le Latin qui répondoit. An 1054. à 1055.

HUMBERT répondit aussi à un Ecrit de Nicetas surnommé Stethatos, & que les Latins appelloient Pectorat. C'étoit un Moine Studite, en grande réputation parmi les Grecs, & dont l'Ouvrage contenoit les mêmes reproches que la Lettre du Patriarche. Nicetas se retracta, & fut reçu en la Communion des Legats ; le Patriarche Michel qui ne voulut ni leur parler, ni même les voir, fut excommunié.

D'UN autre côté Michel fit contre cette excommunication un Decret qui fut signé par douze Métropolitains & deux Archevêques ; on voit par ses Lettres à Pierre Patriarche d'Antioche ce qui se passa entre lui & les Legats du Pape ; elles furent écrites à l'occasion de Dominique Patriarche de Grade, qui avoit lui-même écrit à Pierre d'Antioche, pour lui demander son amitié, & à qui Pierre répondit sur le même sujet. Les reproches des Grecs contre les Latins font encore partie du contenu de la Lettre de Dominique de Grade, & de la réponse de Pierre d'Antioche ; & il en est encore question dans celle du même Patriarche d'Antioche à celui de C. P.

An. 1054. à 1055. CONSTANTIN-Monomaque mourut la même année 1054. Il avoit fait bâtir le Monaſtère de S. George à Mangane ; mais pour fournir à la dépenſe, il chargea le Peuple d'impoſitions odieuſes. Theodora ſœur de Zoé fut reconnuë ſeule Imperatrice, & regna vingt-un mois. Du tems de Conſtantin, deux Chefs des Patzinaques, eſpece de Scythes, ſe convertirent avec pluſieurs de la Nation, pour avoir du ſecours contre leur Prince qui les maltraitoit.

LE 25. Août de la même année on tint un Concile à Narbonne, auquel aſſiſtérent les Evêques de Beziers, de Lodeve, de Maguelone, de Nimes, de Carcaſſonne, de Gironne, de Barcelonne & d'Albi. Guifroi de Narbonne y preſida. Il avoit procuré ce Concile par la protection du Comte Pierre Raimond & du Vicomte Berenger; & grand nombre d'Abbez, de Clercs, de Nobles & d'autres Laïques s'y trouvérent ; on avoit principalement en vûë de renouveller la Tréve de Dieu ; & on y fit vingt-neuf Canons, la plûpart ſur cette matiére.

VICTOR II.

SUITE DE L'ANNE'E 1055. ANNE'ES 1056. & 1057.

VICTOR II. Allemand, tint le Siége 2. ans, 3. mois & seize jours. Il eut pour Successeur Etienne X. dit IX. en 1057.

APRE'S la mort de S. Leon IX. les Romains avoient envoyé le Soûdiacre Hildebrand à l'Empereur, pour que ce Prince fît élire en Allemagne au nom du Clergé & du Peuple, celui qu'il jugeroit digne de remplir le Siège Apostolique. On tint en consequence une Assemblée à Mayence, & Hildebrand fit élire Gebehard Evêque d'Eichstet, proche parent de l'Empereur.

HENRI III. aimoit passionnement ce Prélat, & fut affligé d'une élection qui alloit l'en priver. De son côté Gebehard ne vouloit pas être Pape. Hildebrand l'emmena à Rome malgré lui & malgré l'Empereur. On prétendit que ce fut pour cela que ce Pape n'aimoit pas

An. 1056 & 1057. les Moines : car Hildebrand l'étoit. Il fut toutefois reçu à Rome avec de grands honneurs ; on le reconnut Pape d'un commun consentement, & il fut intronisé le 13. Avril 1055. sous le nom de Victor II.

UN Soûdiacre qui vouloit le faire périr, avoit mis du poison dans le Calice. Victor ne put le lever après la consécration ; il se prosterna avec le Peuple, pour demander à Dieu de lui en découvrir la cause. L'Empoisonneur fut aussitôt saisi du Demon ; alors le Pape connoissant le criminel, fit enfermer le Calice dans un Autel avec le Sang de N. S. pour le garder à perpetuité avec les Réliques ; & se prosterna de nouveau avec le Peuple jusques à ce que le Soûdiacre fût delivré. Lambert Auteur contemporain raconte cette merveille.

LES Legats que Leon IX. avoit envoyez à C. P. ne revinrent en Italie qu'après sa mort. Constantin les avoit chargez de ses présens; mais Trasimond Comte de Trieste les arrêta comme ils passoient sur ses Terres ; il les garda quelque tems,& ne les renvoya qu'après leur avoir ôté tout ce qu'ils portoient.

LA même année 1055. Henri III. vint en Italie, & passa les Fêtes de la Pentecôte à Florence ; le Pape y tint un grand Concile en sa presence, pour la correc-

tion de plusieurs abus. On y renouvella entr'autres choses la défense d'aliener les biens d'Eglise. Victor envoya ensuite Hildebrand en France en qualité de Legat pour reprimer la Simonie qui ravageoit principalement la Bourgogne, comme l'Italie. An. 1056. & 1057.

HILDEBRAND tint un Concile à Lyon, dans lequel six Evêques furent dépossés pour divers crimes. Un autre Prélat accusé de simonie, avoit corrompu par argent ses accusateurs & les témoins; le Legat lui dit de reciter le *Gloria Patri*; mais il ne put jamais nommer le S. Esprit, quoiqu'il l'essaïât trois fois de suite. Il se jetta pour lors aux pieds du Legat, avoüa sa faute, & prononça sans peine entiérement le *Gloria Patri*. Le Pape Calixte II. qui tint le Siége en 1120. & S. Hugues de Clugny sont citez pour témoins de ce fait, & Pierre-Damien dit l'avoir appris d'Hildebrand.

LE même Legat & le Cardinal Gerard tinrent un autre Concile à Tours la même année; Berenger & Lanfranc s'y trouvérent. Berenger eut la liberté de défendre son opinion, & n'osa la soutenir; il confessa publiquement la Foi commune de l'Eglise, il souscrivit même son abjuration; & les Legats le croyant converti, le reçurent à leur Communion.

An. 1056. & 1057. MAURILLE, Moine de Feſcamp, avoit ſuccedé la même année à Mauger Archevêque de Roüen, dépoſé pour ſa vie ſcandaleuſe dans le Concile de Lyſieux, où préſida Hermenfroi Evêque de Sion en Valais Legat du Pape. Maurille en aſſembla un peu de tems après à Roüen, & l'on y traita de la continence des Clercs & de l'obſervation des Canons. On croit que c'eſt le même où l'on dreſſa une Profeſſion de foi, portant " Que le Pain mis ſur l'Autel n'eſt que du pain avant la conſecration; mais qu'alors il eſt changé en „ la ſubſtance du Corps de J. C. & de même le vin en ſon Sang, avec anathéme „ contre quiconque attaqueroit cette „ créance. „

En 1056. Maurille alla à l'Abbaïe de S. Evroul, pour y mettre la paix entre l'Abbé Thierri & le Prieur Robert. Ce Monaſtére venoit d'être retabli par Hugues de Grantemaiſnil & Robert ſon frere, Gentils-hommes du Païs. Thierri en étoit le premier Abbé depuis 1050. qu'Hugues de Lyſieux lui donna la Bénédiction. Ce Monaſtére devint une Ecole célébre pour les mœurs & pour la Doctrine. Le travail des mains de la Communauté conſiſtoit à tranſcrire des Livres. Thierri ſe démit de ſon Abbaïe entre les mains de ſon Evêque en 1058. il vouloit aller à

Jeruſalem, & mourut ſubitement en Chypre, le 1. Août dans une Egliſe, où il fut enterré honorablement. Il eſt compté entre les Saints. 1056. & 1057.

LE 13. Septembre 1056. le Pape fit tenir un Concile à Toulouſe par ſes Legats. Raimbauld d'Arles & Ponce d'Aix, Guifroi de Narbonne & Arnaud de Toulouſe y aſſiſtérent avec quatorze autres Prélats; on y fit treize Canons, la plûpart contre la Simonie; & ils devoient être principalement obſervez dans les Diocèſes de ces Evêques, ſitués en Gaule & en Eſpagne. Beranger Vicomte de Narbonne porta plainte dans cette occaſion contre Guifroi de Narbonne; il l'accuſa de pluſieurs crimes, & principalement de ſimonie; mais on ne ſait quel fut l'effet de cette plainte.

LE Concile de S. Gilles auquel aſſiſtérent vingt-deux Evêques de la Province de Narbonne & des Provinces voiſines, eſt de la même année. Les Archevêques d'Aix & de Vienne y préſidérent; & on y fit trois Canons pour la confirmation de la Paix.

L'EMPEREUR Henri III. mourut à Goſlar en Saxe le 5. Octobre 1056. Le Pape qui s'y trouva, confirma l'élection de ſon fils Henri IV. du nom, qui avoit été reconnu Roi, & couronné à Aix-la-Chapelle le 21. Juin 1054.

VICTOR II. 11. Siécle.

An. 1056. & 1057. VICTOR II. à son retour en Italie mourut en Toscane le 28. Juillet 1057. Le S. Siége ne vaqua que quatre jours.

ETIENNE X. dit IX.

SUITE DE L'ANNE'E 1057. ANNE'E 1058.

ETIENNE X. dit IX. Lorrain, ne tint le Siége que 7. mois & 27. jours. Nicolas II. fut son Successeur.

LA nouvelle de la mort de Victor II. fut promptement apportée à Rome. Plusieurs du Clergé & du Peuple allérent trouver le Cardinal Frederic Abbé du Mont-Cassin qui étoit pour lors à Rome, & le consultérent sur la nouvelle élection. Il nomma cinq sujets; les Romains lui dirent qu'ils vouloient l'élire lui-même, & le firent Pape malgré sa resistance; on le nomma Etienne parce que c'étoit le jour de l'invention de S. Etienne Martir; & le lendemain 3. Août il fut sacré à S. Pierre avec des témoignages d'une allegresse universelle.

ETIENNE X. demeura qua-

tre mois à Rome après son élection, & y tint plusieurs Conciles. Il vouloit sur tout arrêter le cours des Mariages des Clercs & des Mariages incestueux. Il alla de là au Mont Cassin, & s'y appliqua à bannir le vice de proprieté qui s'y étoit glissé depuis plusieurs années. Il avoit gardé le titre d'Abbé de ce Monastère ; mais étant tombé dangereusement malade vers la Noël & croyant mourir, il fit élire pour son Successeur le Moine Didier qui fut depuis Pape. Connoissant le merite de Pierre Damien, il le tira de sa solitude malgré lui, & le fit Evêque d'Ostie & le premier des Cardinaux. An. 1057. à 1058.

ON peut raporter à ce tems-là la Lettre que Pierre Damien écrivit à ses Confreres, c'est-à-dire aux sept Evêques Cardinaux qu'il appelle Evêques de l'Eglise de Latran, parce qu'ils avoient droit d'y officier au lieu du Pape. On les nommoit aussi Collateraux parce qu'ils étoient ordinairement à ses côtez, & Hebdomadaires comme servant tour-à-tour par semaine. Pierre Damien traite dans cette Lettre des devoirs d'un Evêque.

QUOIQUE Didier eût été élu Abbé du Mont-Cassin, le Pape avoit pourtant résolu de garder toute sa vie cette Abbaïe. Il envoya au commencement de 1058. Didier en qualité de Legat à C. P. avec

An 1057 à 1058. le Cardinal Etienne, & Mainard depuis Evêque de Ste. Rufine. Il leur donna des Lettres pour l'Empereur, & leur recommanda de revenir au plûtôt.

ISAAC-Comnene étoit alors sur le Trône de C. P. il avoit suplanté Michel-Stratiotique que l'Imperatrice Theodora avoit fait déclarer Empereur avant que de mourir. Isaac rendit à la grande Eglise de C. P. la premiére liberté dont elle joüissoit pour son gouvernement, & réduisit à l'ancienne coûtume les droits des Ordinations qui n'étoient pas gratuites chès les Grecs.

LE Patriarche Michel s'étant rendu suspect à Isaac, fut enlevé, & envoyé en exil. Isaac travailloit même à le faire déposer, quand la mort de ce Patriarche le délivra de cet embarras; Constantin-Lichude fut élu à sa place; celui-ci étoit fort liberal; & ses soins s'étendirent sur les Eccléfiastiques & sur tout le Peuple.

LE Pape Etienne retourna à Rome au mois de Février 1058. & emmena le Moine Alfane élu Archevêque de Salerne; il l'ordonna Prêtre aux Quatre Tems de Mars, & le sacra le Dimanche suivant. Peu de tems après, il se fit apporter tout le Tréfor du Mont-Cassin; mais il le renvoya aussi-tôt, & y fit de riches préfens.

AYANT assemblé dans l'Eglise les Evê-

ques, le Clergé & le Peuple Romain, il leur dit que s'il venoit à mourir pendant l'abſence du Soûdiacre Hildebrand, qu'il envoyoit à l'Imperatrice Agnes pour des affaires d'Etat, on ne fit point d'élection, mais qu'on laiſſât vaquer le S. Siége juſques à ſon retour afin d'en diſpoſer par ſon conſeil. Il partit enſuite pour la Toſcane, & mourut à Florence le 29. Mars de la même année 1058. Il fut enterré dans la Cathédrale. S. Hugues de Clugny l'avoit aſſiſté à la mort, & l'on dit qu'il ſe fit des Miracles à ſon Tombeau. Le S. Siége vaqua 10. mois & un jour, pendant leſquels il y eut un Antipape nommé Benoît. Ann. 105[illegible]

NICOLAS II.

SUITE DE L'ANNE'E 1058. ANNE'E 1059.

NICOLAS II. Florentin, tint le Siége deux ans quatre mois & vingt-ſix jours. Il eut pour Succeſſeur Alexandre II. en 1061.

APRE'S la mort d'Etienne X., Gregoire fils d'Alberic Comte de Tuſculum, & Girard Comte de Galere, s'aſſemblérent de nuit avec quelques-uns des plus puiſſans de Rome, ſuivis d'une troupe de Gens

An. armez, & élurent pour Pape Jean Min-
1058. cius Evêque de Velletri, qu'ils nommé-
1059. rent Benoit.

PIERRE-Damien s'oppoſa à cette élection avec les autres Cardinaux; le parti le plus fort l'emporta, & Pierre-Damien fut obligé de prendre la fuite & de ſe cacher avec tous ceux qui étoient de ſon avis. C'étoit à lui à ſacrer le Pape en qualité d'Evêque d'Oſtie. Les Partiſans de Benoit forcérent ſon Archiprêtre de faire cette cérémonie le Dimanche de la Paſſion 1058. L'Antipape occupa le Siége pendant neuf mois & vingt jours, & donna le Pallium à Stigand Archevêque de Cantorbery, qui n'avoit pû l'obtenir des Papes légitimes, & qui le reconnut pour Chef de l'Egliſe. Tous les autres Prélats ſe moquoient de ce prétendu Pape, & les Romains eux-mêmes lui donnérent par mépris le nom de Minchione, faiſant alluſion à celui de Mincius.

CEPENDANT Didier Abbé du Mont-Caſſin, & les autres Legats deſtinez pour C. P. attendoient à Bari le vent favorable afin de s'embarquer. Des Moines vinrent lui donner avis de la mort du Pape Etienne. Didier à leur ſollicitation ſe rendit tout de ſuite à l'Abbaïe dont le Cardinal Humbert le mit en poſſeſſion.

HILDEBRAND ayant appris à ſon retour

en Italie l'élection de Benoit, s'arrêta à Florence; il y reçut bientôt le consentement des Romains pour une élection canonique, & fit élire Pape, Gerard Evêque de cette Ville, qui prit le nom de Nicolas II. L'élection fut faite à Sienne. La Cour de Germanie l'approuva, & ordonna de conduire le nouveau Pape à Rome. Pierre-Damien fut consulté sur cette double élection, & se déclara pour Nicolas, faisant voir que celle de Benoit étoit illegitime. An. 1058. à 1059.

APRE'S son élection Nicolas tint conseil pour savoir ce qu'il y avoit à faire à l'égard de l'Antipape. Il fut resolu d'assembler un Concile à Sutri; Benoit l'ayant appris, fut touché de remors; il quitta le Siége & retourna chès lui. Nicolas se rendit paisiblement à Rome, & y fut bien reçu. Quelques jours après Benoit alla se jetter à ses pieds, & se fit relever des censures, ce qui termina le Schisme.

NICOLAS II. ne tarda pas d'envoyer ordre à Didier Abbé du Mont-Cassin de venir à sa rencontre dans la Marche d'Ancône. Ils se trouvérent au Monastére de Farfe. Le Pape le reçut avec de grands témoignages d'amitié; ils allérent ensemble à Ossimo, & ce fut là où Nicolas II. le fit Prêtre Cardinal du titre de Ste. Cecile, lui donna la Bénédiction Abbatiale,

An. 1058 à 1059. confirma tous les priviléges du Mont Cassin, & le nomma son Vicaire pour la reformation de tous les Monastères de la Campanie, de la Poüille & de la Calabre. Didier fut un des grands Personnages de son Siécle ; il étoit de la famille des Princes de Benevent ; & avoit embrassé la vie Monastique malgré ses Parens. Son nom étoit Daufier ; & celui de Didier lui fut donné lorsqu'il prit l'habit dans le Monastère de Ste. Sophie près de Benevent, des mains de l'Abbé Gregoire.

Au mois d'Avril 1059. le Pape tint un Concile à Rome, auquel assistérent 113. Evêques, divers Abbez & plusieurs Prêtres & Diacres. On y traita de l'élection des Papes ; & Nicolas ordonna que les Cardinaux Prêtres en confereroient d'abord ensemble ; qu'ils appelleroient ensuite les Cardinaux Clercs, & que le reste du Clergé & du Peuple y donneroient leur consentement. Le Decret fut souscrit par Nicolas II. & par soixante-seize Evêques. On y fit passer pour un privilége personnel le droit de l'Empereur d'approuver l'élection du Pape, droit qu'on ne regardoit que comme une faveur qui pouvoit être utile à l'Eglise & empêcher les divisions. On y fit ensuite treize Canons dont le premier étoit un Abregé du Décret du Pape touchant l'élection, & les autres re-

gardoient la Discipline & sur-tout la continence du Clergé. On fit encore un Décret particulier contre la Simonie, portant que les Simoniaques seroient dépossés sans misericorde. Quant à ceux qui étoient ordonnez gratuitement par des Simoniaques, il fut décidé qu'on leur permettoit par indulgence de demeurer dans les ordres qu'ils avoient reçus, défendant toutefois de prendre cette indulgence pour regle. En consequence de ce Décret, le Pape écrivit aux Evêques, aux Clercs & à tous les Fidéles de Gaule, pour qu'on eût à se conformer à ce qui y étoit reglé, & principalement à l'égard des Clercs. An. 1058. à 1059.

BERENGER étoit à Rome pendant la tenuë de ce Concile. N'osant défendre ses sentimens, il pria le Pape & le Concile de lui donner par écrit la foi qu'il falloit tenir. Le Cardinal Humbert dressa la Formule, Berenger la confirma & la signa de sa main; & jetta même dans le feu au milieu du Concile les Livres qui contenoient ses erreurs.

LE Pape se rejoüissant de sa conversion envoya sa profession de foi en Gaule, en Germanie, en Italie & par tout où ses erreurs pouvoient être connuës; mais Berenger au sortir du Concile écrivit contre cette profession de foi, & chargea d'injures le Cardinal Humbert, qui l'avoit dressée.

An. 1058. à 1059. Gui-Vavaſſeur avoit ſuccedé à Aribert de Milan en 1046. & étoit entré dans ce Siége par Simonie. Il s'étoit toutefois purgé de l'accuſation ſous Leon IX devant qui il avoit été cité; Il n'en étoit pas pour cela moins regardé, dans ſon Egliſe comme Simoniaque. Nicolas II. prié de remedier à la Simonie & à l'incontinence des Clercs, envoya à Milan en qualité de Legats Pierre Damien & Anſelme Evêque de Lucques, qui trouvérent le Clergé & le Peuple extremement diviſés, au ſujet de ces deux vices. Ce ne fut pas ſans peine qu'ils vinrent à bout de les reprimer; il y eut même une ſedition dans laquelle les Legats furent menacés de mort. Un Clerc nommé Landulfe que Pierre Damien avoit amené, fit alors vœu d'embraſſer l'état monaſtique. Comme il n'y penſoit plus dans la ſuite, Pierre Damien lui écrivit que ſon vœu quoique fait dans une circonſtance où la crainte en étoit cauſe, n'en étoit pas moins valide.

Ce Prélat étoit ſi deſintereſſé qu'il ſe fit un ſcrupule de garder un vaſe d'argent qu'un Abbé lui donna en préſent; il ne le prit toutefois que parce qu'il n'avoit rien à demêler avec lui; & cependant il n'eut point de repos qu'il ne le lui eût renvoyé. Il voulut renoncer bientôt après à ſon Epiſcopat; & ne put en obtenir l'agrement de

Nicolas II. quelque raison qu'il apportât. Il lui adressa ensuite son Ecrit sur le celibat des Prêtres, & l'exhorta à le faire observer. An. 1058. à 1059.

NICOLAS II. passa dans la Poüille après le Concile de Rome, & y reconcilia les Normans à l'Eglise. Ils lui remirent toutes les terres de S. Pierre dont ils s'étoient emparés; il leur ceda la Poüille & la Calabre, à la reserve de Benevent, & ils lui en firent serment de fidélité. Robert-Guiscard eut ces deux Provinces, dont il étoit déja en possession, & Nicolas II. lui confirma ses prétentions sur la Sicile qu'il avoit commencé de conquerir sur les Sarrasins. Robert promit au Pape une redevance annuelle à perpetuité, & se rendit Vassal du S. Siége. C'est-là l'origine du Royaume de Naples. Richard autre Chef des Normans eut la confirmation de la Principauté de Capouë, qu'il avoit enlevée aux Lombards.

LE Pape tint un Concile à Benevent au mois d'Août 1050. & retourna à Rome avec les Normans, qui délivrérent cette Ville des petits Tyrans qui l'opprimoient.

ISAAC-COMMENE, Empereur de C. P. ayant renoncé à l'Empire la même année, & pris l'habit monastique, eut pour Successeur Constantin-Ducas; sa Femme Ca-

An. 1058 & 1059. therine & sa Fille Marie entrérent aussi dans des Monastéres.

ANNE'ES 1060. & 1061.

PHILIPPE Fils-Ainé d'Henri I. Roi de France fut sacré à Reims le 22. Mai jour de la Pentecôte de l'année 1060. du vivant de son Pere, & âgé seulement de 9. ans. Gervais Archevêque de cette Ville en fit la cérémonie en présence des deux Legats que le Pape avoit envoyés en France. C'est le premier Sacre des Rois de la Troisiéme Race dont on ait l'Acte autentique. Gervais de Reims avoit d'abord succedé en 1035. dans le Siége du Mans à son Oncle Avesgaud; & le Roi Henri lui donna celui de Reims en 1055. On a quatre Lettres de Nicolas II. à cet Archevêque.

CE Pape fit tenir deux Conciles en Gaule la même année 1060. par Etienne Prêtre Cardinal son Legat. Le premier fut celui de Vienne du dernier Janvier, & le second celui de Tours. Ce qui reste de ces Conciles est la même chose mot pour mot dans l'un & dans l'autre, par où l'on voit que les Canons étoient apportés de Rome tous dressés. Ils étoient au nombre de dix; il n'est resté que les trois premiers sous le nom du Concile de Vienne; ils regardent la Simonie & l'incontinence des Clercs. Il est marqué que dix Evêques assistérent au Concile de Tours; & on ne voit

pas que Johon prétendu Archevêque de Dol y ait assisté, quoique le Legat l'y eût cité. An. 1060. & 1061.

IL y eut la même année 1060. un autre Concile à Jacca en Arragon ; il fut composé de neuf Evêques, tant de deçà que de delà les Pyrenées, & entr'autres de Paterne de Sarragosse. On y fit plusieurs reglemens pour le retablissement des mœurs & de la Discipline. On y ordonna de suivre le Rit Romain dans les Prieres Ecclésiastiques ; & l'on établit à Jacca le Siége Episcopal qui étoit auparavant à Huesca.

ALDREDE Evêque de Vorchester en Angleterre se fit élire par argent Archevêque d'YORCK, après la mort de Quinsin arrivée le 22. Décembre de la même année 1060. ; mais au lieu d'obtenir le Pallium, il fut deposé par Nicolas II. parce qu'il vouloit garder en même tems l'Evêché de Vorchester. Cependant ayant été dépoüillé par des Voleurs à son retour de Rome, de même que le Beaufrere du Roi Edoüard & deux Evêques qui avoient fait le voyage avec lui, il retourna à Rome, & le Pape le remit en possession de l'Archevêché, & lui donna le Pallium, sous condition qu'on ordonneroit un Evêque à Vorchester.

NICOLAS II. mourut à Florence

An. 1060. & 1061. le 24. Juin 1061. & fut enterré dans l'Eglise de Ste. Reparate. Le S. Siége vaqua 3. mois & 5. jours.

ALEXANDRE II.

SUITE DE L'ANNE'E 1061. ANNE'E 1062.

ALEXANDRE II. Milanois tint le Siége onze ans, six mois & vingt deux jours, & eut pour Successeur S. Gregoire VII. en 1085.

LA division fut grande entre les Romains après la mort de Nicolas II. On avoit envoyé le Cardinal Etienne à la Cour du Roi Henri & de l'Imperatrice Agnes sa Mere; il revint sans avoir eu audience; & on resolut alors de ne plus attendre la réponse de la Cour. Afin que la division n'augmentât pas, Hildebrand que Nicolas II. avoit fait Archidiacre de l'Eglise Romaine, fit élire Pape Anselme Evêque de Lucques, qui fut couronné le Dimanche 30. Septembre 1061. sous le nom d'Alexandre II.

GUIBERT de Parme Chancelier d'Italie avoit ex-

cité les Evêques de la Lombardie, Simoniaques pour la plûpart & Concubinaires, à faire un Pape qui eut de la condescendance pour leurs foiblesses; ils députérent à la Cour Imperiale; on tint une Diette générale à Basle; & Henri y fut de nouveau couronné par les Prélats & nommé Patrice des Romains. Lorsqu'on eut appris qu'Alexandre II. avoit été élu & couronné sans le consentement de l'Empereur. On regarda cette élection comme nulle, & le 28. Octobre même année 1061. on fit élire Cadolus ou Cadaloüs Evêque de Parme qui prit le nom d'Honorius II. Cet Evêque étoit Concubinaire comme les deux qui l'avoient élu; & Pierre Damien le lui reprocha dans une Lettre qu'il lui écrivit quelque tems après. An. 1062.

CADALOUS vint toutefois à Rome le 14. Avril 1062., mais il fut obligé de se retirer; & Pierre Damien lui écrivit une seconde Lettre à ce sujet.

LA même année S. Annon Archevêque de Cologne qui avoit succedé à Herman II. enleva le Jeune Roi Henri avec la Ste. Lance & les Ornemens Imperiaux, & l'emmena à Cologne. Il en fut nommé Gouverneur par tous les Seigneurs; & il assembla aussi tôt un Concile à Osbori en Saxe où Cadaloüs fut deposé. Pierre Damien ayant eu avis de la tenuë de ce Con-

An. 1062. cile composa pour la défense du Pape Alexandre II. un Ecrit en forme de Dialogue entre l'Avocat du Roi Henri & le Défenseur de l'Eglise Romaine, comme s'ils eussent parlé dans le Concile ; & il est probable que cet Ecrit y fut envoyé.

ON ne sait de quel usage fut cette Piéce ; mais Pierre Damien raporte que Cadaloüs fut condamné & deposé le 27. Octobre 1062. par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie, en présence du Roi Henri. Depuis qu'il eût renoncé à l'Episcopat sous Nicolas II. ce qu'il avoit réïteré sous Alexandre, Pierre Damien ne prit plus dans ses Lettres que le titre de Moine.

DÉZ les premiers tems de sa retraite il écrivit une grande Lettre aux Evêques Cardinaux, dans laquelle les regardans comme Juges & comme les Conseillers du Pape dans les Conciles, il les exhorte à fuir l'avarice. Dans un des Ecrits qu'il fit pour justifier sa renonciation à l'Episcopat, il se plaignoit du luxe des Evêques & des défauts de la Cour de Rome. Dans un autre il improuvoit la maniére dont plusieurs parvenoient à l'Episcopat.

IL perdit en 1062. un Illustre ami dont il nous a conservé l'histoire merveilleuse. C'est S. Dominique le Cuirassé, en Latin *Loricatus* à cause d'une cuirasse de fer qu'il

qu'il portoit continuellement par pénitence. Ce Saint homme garda une perpetuelle virginité, & eut un attrait particulier pour les auſterités corporelles. Il mourut en 1062. On voit dans ſa vie qu'il faiſoit une compenſation de pénitences, en acquittant celles des autres. Pierre Damien y releve le merite de la flagellation, ce qu'il traite auſſi dans une Lettre particuliere au Moine Pierre Teſtu. Il traite auſſi de la compenſation des pénitences dans un Ouvrage intitulé, *La Perfection des Moines.* Il parle encore dans pluſieurs de ſes Ouvrages du petit Office de la Ste. Vierge, & de quelques autres devotions nouvelles, établies de ſon tems. Le petit Office de la Ste. Vierge étoit en uſage dès le Xe. Siécle; & S. Uldalric Evêque d'Auſbourg le diſoit tous les jours. Pierre Damien raconte quelques Hiſtoires pour prouver l'utilité de ce petit Office pour ceux qui le recitoient tous les jours. An. 1062.

NICOLAS II. avoit envoyé des Legats en Angleterre; ils y firent ordonner S. Vulſtan Prévôt de la Cathedrale de Vorcheſter, Evêque de cette Ville. Un Reclus nommé Vulfin qui étoit en ſolitude depuis plus de 40. ans détermina S. Vulſtan à accepter cette Dignité, qu'il garda 34. ans.

S. EDOUARD regnoit alors en Angleter-

An. 1062. re, & le Royaume fut tranquille sous son regne. Il s'étoit laissé prévenir contre la Reine Emme sa Mere, accusée d'un commerce criminel avec l'Evêque de Vincheſter. Elle fit l'épreuve du fer chaud, & en sortit sans aucun mal. Edoüard lui demanda pardon, & la retablit. Il redigea les anciennes Loix abolies par les Danois. Elles contenoient plusieurs Reglemens sur les matiéres Ecclesiastiques ; & elles furent fameuses & respectées dans la suite des tems.

IL avoit fait vœu d'aller à Rome ; le Pape l'en dispensa, à condition d'employer les fraix du voyage en Œuvres Pies ; il fonda à cette occasion le Monastére de S. Pierre à Westminster, auquel le Pape accorda l'exemption de toute juriſdiction Episcopale. S. Edoüard confirma de son côté les revenus que le S. Siége avoit dans son Royaume, nommés le Denier de S. Pierre.

HAROLD Roi de Norwege exerçoit une cruelle Tyrannie sur ses Sujets. Adalbert Archevêque de Brême s'en plaignit au Pape qui écrivit là-dessus au Roi. Il s'étoit aussi plaint de Suenon Roi de Dannemarck qui avoit épousé sa Parente, mais qui sur les remontrances du Pape, la repudia ; & Adalbert se reconcilia avec lui. Il procura même une alliance entre ce

Prince & l'Empereur, qui fut avantageuſe à la Réligion, & à l'Egliſe de Breme en particulier. On voit par une Lettre d'Alexandre II. au Roi Suenon, que les Rois de Suede payoient un cens annuel au S. Siége. An. 1062.

LA Réligion proſperoit auſſi dans ces tems-là chez les Sclaves. Leur Prince Gotheſcalc, qui après avoir apoſtaſié ſe reconcilia à l'Egliſe, en devint un zelé défenſeur, & contribua beaucoup à l'étendre dans ſon Païs.

L'ARCHEVEQUE Adalbert eut toujours grand ſoin des Miſſions du Nord. Sa Ville de Breme étoit comme une nouvelle Rome par l'affluence du monde qui y abordoit pour cauſe de Réligion. L'Evêque des Danois étant mort, le Roi Suenon diviſa le Diocèſe en quatre; & Adalbert y mit un Evêque en chacun. Il envoya auſſi des Miſſionnaires en Suede, en Norwege & aux Iſles.

ANNE'E 1063.

IL y avoit une grande diviſion à Florence entre Pierre Evêque de cette Ville & les Moines. Pierre Originaire de Pavie étoit accuſé d'être dans l'Epiſcopat par Simonie: Les Moines qui lui étoient oppoſés avoient à leur tête S. Jean Gualbert Fondateur de la nouvelle Congregation de Vallombreuſe. Pierre-Damien ſe trou-

vant à Florence, & voulant terminer le
An 1063. différend, desaprouva le sentiment des Moines qui soutenoient que l'Evêque étant Simoniaque & par consequent Hérétique, il n'étoit pas permis de recevoir les Sacremens de sa main, ni de ceux qu'il avoit ordonnés. Les Florentins l'accusérent lui-même de favoriser la Simonie; & il leur écrivit une grande Lettre pour s'en justifier.

UN Reclus nommé Theuson qui passa 50. ans enfermé près le Monastére de Ste. Marie à Florence, avoit beaucoup d'autorité sur les Moines & sur S. Jean Gualbert, qui par son conseil alla crier en pleine Place que l'Evêque Pierre étoit Simoniaque. Cette démarche occasionna une sedition; l'Evêque fit tuer les Moines de S. Salvi qui étoient sous la conduite de S. Jean Gualbert, & le Saint l'auroit lui-même été dans cette occasion, s'il ne se fût trouvé à Vallombreuse. Ayant appris ce qui étoit arrivé, & animé du desir du Martire, il revint à Florence; mais la sedition étoit appaisée: les Moines envoyérent cependant des Deputés à Rome, pour y accuser l'Evêque.

PIERRE Damien apprit à Florence la mort de S. Rodolfe d'Eugubio, son ancien Disciple. Il écrivit sa vie, & l'envoya à Alexandre II. avec celle de S. Dominique le Cuirassé.

S. JEAN Gualbert ayant embrassé la vie Monastique avoit fondé en 1039. le Monastére de Vallombreuse à demi-journée de Florence. Le Siége de Fiesole dans le Diocèse duquel il est situé, étant vacant, l'Evêque de Paderborn fit la dédicace de l'Eglise, & S. Jean Gualbert fut le premier Abbé. Ses Disciples qui accusérent Pierre de Florence de Simonie attendirent le Concile de Rome de l'année 1063. où plus de 100. Evêques assistérent. Ils offrirent de prouver par le feu ce qu'ils avançoient; cependant le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque, ni leur permettre l'épreuve. Ce fut peut-être à cette occasion qu'Alexandre II. publia une constitution adressée au Clergé & au Peuple de Florence par laquelle il défendit aux Moines de sortir de leur Cloître. On fit 12. Canons dans ce Concile contre la Simonie; & l'on croit que le IVe. est le fondement de l'Institution des Chanoines Reguliers, & qu'un Ecrit de Pierre Damien sur ce sujet y donna occasion. An. 1063.

S. HUGUES Abbé de Clugny étoit à ce Concile; il s'y plaignit de la violence de Drogon de Macon, qui accompagné de Gens armés, étoit venu dans l'Eglise de S. Mayeul pour prêcher. Pierre Damien vint en France à cette occasion en qualité de Legat, & assembla un Con-

An. 1063 cile à Châlons, où il jugea cette affaire. Sa Legation s'étendoit par toute la France, comme il paroit par la Lettre du Pape à Gervais de Reims, Richer de Sens, Barthelemy de Tours, Aimon de Bourges & Goscelin de Bourdeaux. Par une autre Lettre particuliére à Gervais, il lui ordonna d'excommunier Harderic d'Orleans accusé de Simonie.

ALEXANDRE II. réunit, vers le tems du Concile de Rome, les deux Egliſes de Dioclée & d'Antibari en Epire, à la ſollicitation de Pierre Archevêque de cette derniere Egliſe, à qui il donna le Pallium & le droit de faire porter la Croix devant lui par toute la Dalmatie & l'Eſclavonie.

CE fut la même année, qu'arriva le grand ſcandale dans l'Egliſe de Goſlar en Saxe; il y eut un combat entre les Gens de l'Evêque d'Hildesheim & ceux de l'Abbé de Fulde, en préſence du Roi Henri qui y célebroit la Fête de la Pentecôte. La diſpute vint au ſujet de la prétention de l'Evêque Helicon qui vouloit que dans ſon Diocèſe, perſonne ne le précedât après l'Archevêque de Mayence; la coutume étoit toutefois depuis long-tems établie, que l'Abbé de Fulde étoit placé immediatement après cet Archevêque dans l'aſſemblée des Prélats. Helicon d'Hildesheim excommunia tous ceux qui s'étoient dé-

clarés pour l'Abbé, morts ou vivans. An. 1063.

PENDANT que l'éducation du Jeune Roi Henri étoit entre les mains des Evêques, & qu'ils gouvernoient l'Etat, les plus distingués étoient Gigefroi de Mayence; Annon de Cologne & Adalbert de Breme. Profitant de leur credit, ils distribuérent les Terres des Monastéres à leurs Partisans, après se les être fait donner par le jeune Roi.

ANNÉES 1064. & 1065.

L'ANTIPAPE Cadaloüs se soutenoit toujours, & avoit même attiré à son parti Godefroi Duc de Lorraine & de Toscane. Pierre Damien lui écrivit vivement à ce sujet. Il écrivit encore à Annon de Cologne dont il connoissoit le credit auprès du Roi Henri & le pria de procurer un Concile universel pour finir le schisme. La Cour envoya Annon à Rome, qui pria le Pape de célebrer le Concile en Lombardie pour y montrer la justice de son élection. Cette proposition toute contraire qu'elle étoit à la dignité du Pape, fut toutefois acceptée à cause du malheur du tems.

LE Concile fut indiqué à Mantouë; le Pape vouloit que Pierre Damien y assistât; mais il s'en excusa sur son grand âge & promit néanmoins de se trouver dans cette Ville. Alexandre II. s'y rendit avec les Evê-

An. 1064. & 1065. ques & les Cardinaux ; & tous les Evêques de Lombardie y vinrent, à la reserve de Cadaloüs, quoique l'Archevêque de Cologne le lui eût ordonné. Le Pape s'y purgea par serment de la Simonie, & prouva la validité de son élection. Les Evêques de Lombardie se reconciliérent avec lui ; & Cadaloüs fut unanimement condamné comme Simoniaque.

CADALOUS ne se soumit pas pour cela : il vint au contraire à Rome, & en sortit enfin à prix d'argent, & se sauva en habit de Pelerin ; il continua de se donner pour Pape legitime, & de traiter Alexandre II. d'Antipape. Hugues le Blanc que Leon IX. avoit fait Cardinal, homme seditieux & double, qui s'étoit attaché à Cadaloüs, demanda pardon au Pape Alexandre & l'obtint ; mais Henri de Ravenne, qui persista dans le schisme, fut excommunié ; & loin de demander l'absolution, il excommunia les autres.

UNE grande troupe de Pelerins partit d'Allemagne pendant l'automne de 1064. pour aller à Jerusalem ; Sigefroi de Mayence, Gunther de Bamberg, Otton de Ratisbonne, Guillaume d'Utrecht & plusieurs autres personnes considerables étoient à leur tête ; & il y avoit en tout 7000. hommes.

ILS furent attaqués le Vendredi-saint

15. Mars 1065. par des Arabes, & obligés d'en venir aux mains. Le Gouverneur de Ramla accourut à leur secours, & leur donna un escorte jusqu'à Jerusalem. Le Patriarche Sophrone Vieillard vénérable les reçut & les conduisit au S. Sepulchre en Procession. Ils revinrent par Mer & abordérent en Italie. Quelques-uns passérent par la Hongrie, entr'autres Gunther de Bamberg, qui y mourut la même année 1065. & Altman Chapelain de l'Empereur qui y reçut la nouvelle de son élection à l'Evêché de Passau, vacant depuis la mort d'Egelbert; & qui fut sacré par Gebehard de Salsbourg. An. 1064. & 1065.

Il s'éleva la même année une dispute en Italie dont Pierre Damien fait mention dans une de ses Lettres à Jean Evêque de Cesene, & à l'Archidiacre de Ravenne. Elle rouloit sur les degrés de Parenté qui empêchoient le Mariage. On prétendoit qu'il ne falloit que quatre degrés d'un côté & trois d'un autre, & cette opinion fut nommée l'héréſie des Incestueux.

ALEXANDRE II. informé de cette dispute la fit examiner dans un Concile, auquel, outre les Evêques & les Clercs, il appella des Juges de diverses Provinces; & il fut reglé qu'on devoit compter les degrés de Parenté suivant l'ancienne coutume de l'Eglise. Le Pape en informa

An. 1064. & 1065. toute l'Italie par une Decretale adreſſée aux Evêques, aux Clercs & aux Juges. PIERRE DAMIEN dit même qu'il y eut deux Conciles à Rome pour condamner ceux qui comptoient autrement ; & que malgré l'anathéme, il en vint peu d'effet : auſſi écrivant au Pape Alexandre II. ſe plaignit-il de l'abus des excommunications, de même que de l'impunité des Evêques.

S. GOTHESCALC Prince des Sclaves ayant déja converti grand nombre de ſes ſujets, fut tué en 1065. par les Payens qu'il vouloit encore convertir ; pluſieurs autres Chrétiens furent tués avec lui ; & par une conſpiration générale, ces Peuples retournérent pour la troiſiéme fois au Paganiſme.

S. EDOUARD Roi d'Angleterre fit faire la dédicace de l'Egliſe de Weſtminſter le jour des Innocens 1065. avec toute la magnificence poſſible ; en conſequence des Bulles de Leon IX. & de Nicolas II. il confirma dans cette occaſion les biens & les priviléges de ce Monaſtére, & la Chartre fut ſouſcrite le 28. Décembre 1066. en comptant le commencement de l'année à la Noël. Outre le Roi & la Reine ſon Epouſe, Stigand de Cantorbery, Aldrede d'Yorck, dix Evêques, cinq Abbés & pluſieurs Seigneurs ſouſcrivirent.

ANNE'E 1066.

LE S. Roi Edoüard mourut le 4. Janvier de l'année 1066. sans posterité, ayant toûjours vêcu en continence avec la Reine son Epouse. On raporte plusieurs miracles qu'il opera durant sa vie & après sa mort; il fut canonisé environ 60. ans après sous le nom de S. Edoüard Confesseur, pour le distinguer du Martir de ce nom. Son Beaufrere Havold lui succeda; mais neuf mois après Guillaume Duc de Normandie que S. Edoüard avoit institué son Héritier, fit la conquête de l'Angleterre.

GUILLAUME avoit épousé Mathilde Fille du Comte de Flandre qui étoit sa Parente. Lanfranc l'en avoit repris; & pour ce sujet le Pape avoit mis toute la Normandie en Interdit. Lanfranc alla à Rome, & ayant representé les consequences de cette censure, il obtint que le mariage seroit valide, pourveu que le Duc & la Duchesse fondassent chacun un Monastére. Guillaume fonda celui de S. Etienne à Caën, & en fit Lanfranc premier Abbé; & Mathilde celui de la Trinité: ils subsistent encore à present.

LANFRANC étoit déja Abbé de S. Etienne, quand il écrivit son Livre de l'Eucharistie contre Berenger, adressé à lui même en forme de Lettre. Il répond aux passages des Peres que Berenger citoit pour lui,

An. 1066. refute ſes calomnies & établit la Doctrine Catholique.

LA même année 1066. Adalbert de Breme fut chaſſé de la Cour du Roi Henri & ſe retira dans ſon Diocèſe. Eberard de Treves ayant officié à Utrecht à la Fête de Pâque que le Roi Henri y paſſa, mourut ſubitement dans la Sacriſtie encore revêtu des Ornemens. Annon de Cologne fit donner ce Siége à ſon Neveu Conrad ; mais il fut maſſacré par le Clergé & le Peuple le jour qu'il voulut en prendre poſſeſſion. On le regarda comme Martir ; & on prétendit qu'il ſe faiſoit des Miracles à ſon tombeau. Uton lui ſucceda, & remplit dignement ce Siége. Le Comte Eberard ſon Pere & Ide ſa Mere avoient fondé le Monaſtére de Schafhouſe, dont la Ville de ce nom a tiré ſon origine ; & ayant embraſſé la vie monaſtique, ils moururent en reputation de ſainteté.

REINHER de Meiſſen mourut la même année. Craft Prévôt de Goſlar lui ſucceda, & fut trouvé peu après dans ſa Chambre avec la tête caſſée & le viſage noir, couché ſur ſon Tréſor.

S. THIBAUT Originaire de Provins Diocèſe de Sens, de la Famille des Comtes de Champagne, fameux ſolitaire qui s'étoit retiré en Italie, mourut la même année près de Vicence en Lombardie. Il fit

plusieurs Miracles pendant sa vie, & encore plus après sa mort, arrivée le 1. Juillet jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. An 1065

LA même année & cinq jours auparavant, S. Arialde Diacre de l'Eglise de Milan fut mis à mort par les Gens de l'Archevêque Guy. Ce Prélat après avoir témoigné se convertir, lorsque Pierre Damien fut envoyé dans cette Ville, étoit retombé dans les mêmes crimes. S. Arialde fut massacré pour lui avoir reproché ses crimes; & est honoré comme Martir.

ANNE'ES 1067. & 1068.

POUR faire cesser les troubles de l'Eglise de Milan, Alexandre II. y envoya en 1067. Mainard Cardinal Evêque de Ste. Rufine, & Jean Prêtre Cardinal; ils publiérent en arrivant plusieurs Constitutions pour l'observance de la Discipline. Elles sont contenuës dans un Décret du 1. Août de la même année; & on y voit jusques où étoit allé le zéle indiscret contre les Simoniaques & les Clercs scandaleux. Par un autre Decret du même Pape adressé aux Evêques de Dalmatie, on voit qu'on y suivoit l'usage de l'Eglise Latine, & non de la Grecque.

A Florence l'Evêque Pierre n'ayant point été condamné dans le Concile de Rome, persécutoit violemment ceux de son Clergé, qui avec les Moines conti-

An. 1067 & 1068. nuoient de se separer de sa communion, comme étant Simoniaque ; le Pape vint à Florence, & vit le bois preparé pour le feu, où les Moines vouloient entrer, afin de prouver que Pierre étoit coupable; mais Alexandre ne voulut pas alors recevoir cet examen, & se retira, laissant le Clergé & le Peuple dans la même division. Toutefois cette épreuve du feu eut enfin lieu, & fut demandée par le Peuple ; l'Evêque fut par là convaincu, & le Pape le deposa. Pierre se soumit à ce Jugement, & s'étant reconcilié avec les Moines, prit lui-même l'habit monastique ; & l'on mit à sa place un autre Pierre, qui fut surnommé le Catholique.

LE Moine qui fit l'épreuve du feu se nommoit aussi Pierre, & on le surnomma *Igneus*. Après cette épreuve il fut fait Abbé de Ficiele, & enfin Cardinal Evêque d'Albano.

HUGUES le Blanc fut envoyé en Espagne en qualité de Legat en 1068. Il assista au Concile que Sanche Ramire Roi d'Arragon fit assembler le 18. Avril au Monastére de Leire. On croit qu'il y fut question du Rit Romain au lieu du Mosarabique. Hugues en tint un autre à Girone, où il confirma par l'autorité du Pape la Treve de Dieu, sous peine d'excommunication contre les Infracteurs.

D'ESPAGNE il passa en Aquitaine, & célebra un second Concile à Ausch, & un troisiéme à Toulouse. Austind d'Ausch assista au premier avec tous ses suffragans, & le legat y confirma l'exemption du Monastere de S. Orens en l'honneur de ce saint, un des plus illustres Evêques d'Ausch & patron de la ville, qui vivoit dans le Ve. Siécle, & que l'Eglise honore le 1. May. An. 1067 & 1068.

On traita de toutes les affaires des Eglises dans le Concile de Toulouse; & par les jugemens qui furent rendus sur diverses accusations, on y extirpa la Simonie; & on y retablit l'Eglise de Leictoure changée mal à propos en un Monastere. Elle fut renduë à son Evêque Raimond; & l'on y mit des Clercs à la place des Moines.

ANNE'E 1069.

Le Roi Henri, dont les mœurs étoient extraordinairement dépravées, vouloit repudier la Reine Berthe son Epouse Fille d'Otton, Marquis d'Italie; il donnoit pour raison qu'il ne pouvoit plus vivre avec elle. Il avoit engagé Sigefroi de Mayence à l'aider dans ce dessein, sous promesse d'obliger les Thuringiens à lui payer les dixmes, ce que le Prélat avoit fort à cœur. Henri en fit publiquement la proposition dans la Diette de Wormes, en

An. 1069. 1069; & Sigefroi, malgrè l'indignation des Assistans, prit autant qu'il pouvoit le parti du Prince. Henri manqua de parole à Sigefroi; & celui-ci écrivit alors au Pape le dessein de ce Prince, auquel il disoit s'être opposé.

ALEXANDRE II. envoya à Mayence Pierre Damien qui, apprenant la conduite de Sigefroi, le menaça de la part du Pape. Henri consterné de se voir frustré de son esperance, vouloit retourner en Saxe; il manda toutefois l'assemblée à Francfort, & Pierre Damien y exposa les ordres du Pape. Tous les Seigneurs s'élevérent contre le Roi; & il fut obligé de rapeller Berthe qu'il avoit déja renvoyée.

ANNE'E 1070.

SIGEFROI alla à Rome dans le cours de cette année, avec Annon de Cologne & Herman de Bamberg; le Pape les avoit mandés, & ils furent reprimandés sur ce qu'ils vendoient les Ordres sacrés.

GUILLAUME Roi d'Angleterre ayant affermi sa puissance, renouvella les Loix de S. Edoüard, & confirma le Denier de S. Pierre. Il envoya de riches présens aux Eglises de France, d'Aquitaine, de Bourgogne, d'Auvergne & d'autres Païs, & en particulier au Pape; il fut couronné le jour de Pâques par trois Legats qu'Alexandre II. envoya *ad hoc*. Ces Prélats pré-

sidérent à un Concile tenu à Vinchester, où le Roi se trouva, & où l'on déposa Stigand de Cantorbery, & quelques uns de ses Suffragans. S. Vulstan Evêque de Vorchester y demanda plusieurs terres de son Eglise qu'Aldrede d'Yorck avoit retenuës; mais comme le Siége d'Yorck étoit vacant, cette affaire ne fut pas decidée. Le Roi le remplit à la Pentecôte, y plaça Thomas Chanoine d'Evreux, & fit Vauquelin un de ses Chapelains, Evêque de Vinchester. Il fit tenir le lendemain un Concile à Oüindsor où l'on déposa Algeric de Sussex & plusieurs Abbés. Stingand autre Chapelain du Roi eut cet Evêché, & Arefaste également Chapelain de ce Prince, celui d'Estangle, dont l'Evêque Agelmar avoit été dépose à Vinchester. An. 1070.

QUANT au Siége de Cantorbery, le Roi voulut y placer Lanfranc, qui avoit déja refusé celui de Rouën après la mort de Maurille, & qui auroit même quitté son Abbaïe s'il l'avoit pû. Guillaume avoit donné l'Archevêché de Rouën à Jean Evêque d'Avranches; & pour obtenir cette translation, il avoit envoyé à Rome Lanfranc, qui apporta le Pallium pour Jean.

ON fit sçavoir à Lanfranc la volonté du Roi, dans un Concile que les Legats du Pape tinrent en Normandie; & malgré sa

An. 1070. réſiſtance, il fut contraint de paſſer en Angleterre, où il fut ſacré le 15. Août par ſes Suffragans. La même année Thomas élu Archevêque d'Yorck vint ſe préſenter à Lanfranc pour être ſacré de ſa main ſelon la coutume. Lanfranc lui demanda une proteſtation de ſon obéiſſance par Ecrit & avec ſerment, comme ſes Prédeceſſeurs l'avoient donnée. Thomas la refuſa, & le Roi accuſa Lanfranc de ſoutenir une proteſtation injuſte; il fut bientôt deſabuſé; Thomas ſe ſoumit, & fut ſacré à ces conditions. Peu de tems après Lanfranc demanda & reçut la proteſtation d'obéiſſance de tous les Evêques du Royaume ſans exception.

ANNE'E 1071.

LANFRANC & Thomas allérent à Rome en 1071. pour demander le Pallium. Thomas y renouvella ſa prétention contre la Primatie du Siége de Cantorbery; le Pape jugea que ce differend devoit être jugé en Angleterre par tout le Clergé; & cependant il établit Lanfranc Legat dans ce Royaume.

LE Pape fit la même année la dédicace de la nouvelle Egliſe du Mont Caſſin, dont Didier avoit conſiderablément reparé l'Abbaïe. Didier envoya des Moines en Sardaigne pour y bâtir un Monaſtére ſuivant l'obſervance du Mont Caſſin, à la

requisition du Roi Boresoñ ; & un autre Roi nommé Torchytor en établit un second de la même observance. Robert Guiscard prit cette année Palerme en Sicile, & donna à l'Archevêque Grec l'Eglise Cathedrale de Notre-Dame, dont les Sarrasins avoient fait une Mosquée. An. 1071.

RUMOLD Evêque de Constance étant mort en 1069. le Roi Henri lui donna pour Successeur Charles, Chanoine de Magdebourg ; le Clergé s'opposa à son Sacre sous pretexte de Simonie, & l'affaire fut portée au Pape. Sigefroi de Mayence assembla par son ordre un Concile pour terminer cette affaire, & s'attira l'indignation du Roi qui soutenoit Charles.

GEBEHARD de Salsbourg, Udon de Treves, & les Evêques de Virsbourg, Bamberg, Strasbourg, Spire, Osnabruc, Sion & Modene, & des Deputés des Suffragans de Mayence qui étoient absens assistérent à ce Concile. On s'assembla le 15. Août, & comme c'étoit le jour de l'Assomption de la Ste. Vierge à ce que portent les Actes qui nomment cette Fête Dormition; on ne fit qu'entamer la matiére. Le second jour on termina plusieurs affaires particuliéres. On commença aussi d'examiner celle de Charles ; mais le Roi la fit remettre au jour suivant.

LE troisiéme jour les Evêques represen-

An. 1071. térent au Roi qu'il ne devoit pas s'opposer à l'observation des Canons. On porta les Chefs d'accusation contre Charles ; & l'on disputa si long-tems sur le nombre & sur la qualité des Accusateurs, qu'on ne pût rien finir. Le lendemain Charles ayant fait ses réflexions remit l'Anneau & le Bâton Pastoral ; & les Peres remercierent Dieu de les avoir tirés de cet embarras. Charles étant retourné à Magdebourg y mourut quatre mois après.

ALEXANDRE II. envoya la même année un Légat à C. P. au nouvel Empereur Michel Parapinace, qui avoit succedé en 1067 à Constantin-Ducas. Le Patriarche étoit alors Jean Xiphilin, en grande reputation de Doctrine, de capacité dans les affaires, & de vertu. Il est fameux par l'Abregé de l'Histoire de Dion-Cassius ; mais on la lui attribuë faussement. Son Neveu Jean Xiphilin comme lui, en est l'Auteur, & la conformité de nom a fait l'erreur.

LE Legat étoit S. Pierre Evêque d'Anagnie célébre par sa vertu & sa doctrine. Il demeura un an à C. P. & mourut après 45. ans d'Episcopat le 3. Août jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

ANNE'E 1072.

HENRI Archevêque de Ravenne étoit mort excommunié en 1070. Pierre Damien fut envoyé quelque tems après pour lever

l'excommunication dont le Peuple étoit encore chargé. Il mourut à son retour de Ravenne dans le Monastére de Notre-Dame hors la Porte de Faïence le 22. Fevrier 1072. & il est honoré comme Saint dans cette Ville. An. 1072.

ON a un grand nombre d'Ecrits de Pierre Damien : savoir 158. Lettres en huit Livres, 75. Sermons, 5. Vies des Saints & 66. Opuscules, qui sont les plus considerables de ses Ecrits. Il y a aussi quelques Prieres, quelques Hymnes & quelques Poësies. Tout respire un grand zéle pour la reformation des mœurs & la pureté de la Discipline ; & il y a beaucoup d'érudition pour le tems auquel il écrivoit. Il se plaignit à l'Archevêque de Besançon de ce que les Clercs étoient assis pendant l'Office, & même pendant la Messe. Dans un Traité des Heures Canoniales, adressé à un Seigneur Laïque, il dit que tous les Chrétiens doivent les reciter. Dans un Ouvrage à ses Hermites, il leur dit de prendre garde que leur observance ne se relache, & ne s'abolisse enfin entierement ; il y parle des Jeûnes qu'on doit pratiquer dans le cours de l'année. Il se plaignoit dans un autre Ouvrage que la corruption des mœurs avoit gagné les Cloîtres, & il attaquoit sur tout le vice de proprieté. Il déploroit leurs frequens voyages sous prétex-

An. 1072. te de dévotion. Il combattoit ailleurs l'opinion d'un Evêque, qui soutenoit que ceux qui avoient pris l'habit monastique étant malades, pouvoient le quitter s'ils revenoient en santé. Il se plaignoit encore dans un autre endroit de l'ignorance des Prêtres.

ADALBERT de Breme, qui avoit repris le premier rang à la Cour d'Henri IV., ne le garda pas long-tems ; il mourut le 16. mars 1072. Il avoit tenu un Concile en Dannemarck, qui fut le premier dans le Nord, & y avoit presidé en qualité de Legat du Pape. Il avoit ordonné neuf Evêques en ce Païs-là : savoir à Slesvic, Ripen, Arhus, Viborg, Vendila ou Venzuzel, Fari, Zeeland & Schonen. Il en ordonna aussi six en Suede & deux en Norwege. Son Successeur fut Licmar, recommandable par sa doctrine, qui gouverna ces Eglises pendant 30. ans.

C'EST à Liemar qu'Adam Chanoine de Breme dédia son Histoire Ecclésiastique, depuis S. Villehade, jusqu'à la mort d'Adalbert. Cette Histoire paroit être écrite avec une grande sincerité. Elle est terminée par une description curieuse du Dannemarck, de la Suede, de la Norwege & des Isles qui en dépendent. Il y parle de l'Idolâtrie des Suedois & de leur fameux Temple d'Upsal.

ADALUARD qu'Adalbert avoit ordonné Evêque de Sictone, après avoir converti tous les Habitans de cette Ville, vouloit aller à Upsal avec Eginon Evêque de Seone pour faire abatre ce Temple. Stenquil Roi de Suede, leur fit voir le peril auquel ils l'exposoient par là, lui & tous les autres Chrêtiens; & ils se desistérent de ce projet. Ils parcoururent en revanche toutes les Villes de Gothie & convertirent plusieurs milliers de Payens. An. 1072.

SUENON alors Roi de Dannemarck affermissoit toujours plus la Réligion dans son Royaume. Les Evêchés de Vibourg, & de Burglare, depuis transferé à Albor, furent erigés de son tems. Guillaume Evêque de Roschild lui fit quitter sa Femme, parce qu'elle étoit sa parente, & lui interdit l'entrée de l'Eglise, parce qu'il avoit fait tuer des Gens qui avoient mal parlé de lui, le propre jour de la Circoncision; & il se soumit à la pénitence publique.

S. ANNON de Cologne reprit la principale autorité après la mort d'Adalbert; & par le changement qui parut alors à la Cour, on jugea qu'il n'étoit pas moins digne de la Royauté que du Sacerdoce.

LE Pape avoit renvoyé à un Concile national la connoissance du differend des deux Archevêques de Cantorbery & d'Yorck au sujet de la Primatie. Ce Con-

An. 1072. cile eut lieu à Pâques dans la Chapelle du Roi à Vincheſter; quinze Evêques y aſſiſtérent avec pluſieurs Abbés & pluſieurs Seigneurs; & Huber Legat du Pape y préſida, mais on n'y termina rien. Ce ne fut que dans une autre Aſſemblée tenuë à Oüindſor à la Pentecôte; & le Decret fut favorable à l'Archevêque de Cantorbery.

LANFRANC en envoya une Copie au Pape, pour qu'il la confirmât par une Bulle; il y ajouta une copie de ſon Traité contre Berenger qu'Alexandre II. ſouhaitoit. Il écrivit auſſi à l'Archidiacre Hildebrand qui avoit à Rome la principale autorité après le Pape; & qui lui manda de ſe rendre à Rome. On a encore deux Lettres de Lanfranc à Alexandre II. Par la premiére il demandoit de pouvoir renoncer à l'Epiſcopat; & la ſeconde regardoit Herman de Vincheſter qui avoit une fois quitté ſon Evêché pour embraſſer la vie Monaſtique, & qui vouloit s'en demettre encore. Il y étoit auſſi queſtion de l'Evêque de Lichfield accuſé de divers crimes; & qui cité au Concile, n'avoit pas comparu; il avoit été excommunié, & avoit enſuite remis ſon Evêché pour ſe retirer dans un Monaſtére: Lanfranc n'oſoit ſacrer un Evêque à ſa place ſans ordre du Pape.

IL obtint enfin d'Alexandre II. la conſervation des Moines dans les Cathedrales d'Angleterre,

d'Angleterre, contre la prétention des Clercs, qui vouloient y être placés. Il y a une Constitution de ce Pontife sur ce sujet adressée à Lanfranc, en consequence de laquelle les moines sont restés en possession des Cathedrales jusqu'au schisme d'Henri VIII. AN. 1072.

JEAN Archevêque de Rouën tint un Concile en 1072. avec ses Suffragans, & on y fit 24. Canons. Ce Prélat a laissé un Livre des Offices Ecclésiastiques, composé dans le tems qu'il étoit Evêque d'Avranches; il est assés conforme au Traité des Heures Canoniales de Pierre-Damien, mais beaucoup plus ample; & on y voit plusieurs antiquités remarquables.

JEAN Abbé de Fescamp vivoit dans le même tems; on a quelques Ecrits de lui, entr'autres un Recuëil de priéres tirées de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Eglise, composé à la requisition de l'Imperatrice Agnés. La negligence, ou l'erreur des Copistes a fait attribuer cet Ouvrage à S. Ambroise, & à d'autres Peres.

L'IMPERATRICE Agnés s'étoit retirée, après qu'on lui eût ôté la conduite de son Fils Henri; & étant venuë à Rome elle s'étoit mise sous la direction de Pierre-Damien. Elle retourna en Allemagne en 1072. pour reconcilier Rodolfe de Suabe avec son Fils; & revint ensuite en Italie où elle vecut jusques en 1077. sans avoir

aucune part au schisme d'Henri.

An. 1072. ROBERT, qui le premier introduisit l'abus de mettre les Abbaïes à l'enchere, avoit obtenu celle de Richenon par argent en 1071.; il fut deposé en 1072. & excommunié; & Hugues de Clugny fut porteur des Lettres du Pape à ce sujet. La même année Sigefroi de Mayence voulut embrasser la vie Monastique à Clugny; mais il fallut ceder l'année suivante au Clergé & au Peuple de son Eglise qui le redemandérent. S. Annon de Cologne se retira aussi de la Cour la même année, & le Roi Henri n'ayant plus de surveillans s'abandonna à toute sorte de crimes.

ANNE'E 1073.

SIGEFROI de Mayence à l'instigation d'Henri voulut obliger les Thuringiens à lui payer les Dîmes, & indiqua pour cela un Concile à Erford au 10. Mars 1073. Henri fut present, & obtint par la force tout ce qu'il demandoit.

LE Pape Alexandre II. mourut le 20. Avril suivant & fut enterré à S. Pierre. On raconte deux miracles qu'il fit sur la fin de sa vie. On a de lui 45. Lettres. S. Jean Gualbert Fondateur de Vallombreuse mourut le 12 Juillet de la même année au Monastére de Passignan, près de Florence, où l'on garde encore ses Reliques. Les Miracles furent fréquens à son tombeau,

& dans le Douziéme Siécle Celestin III. le canonisa. Le S. Siége ne vaqua qu'un jour après la mort d'Alexandre II. An. 1073.

SAINT GREGOIRE VII.

SUITE DE L'ANNE'E 1073.

S. GREGOIRE VII. Italien gouverna l'Eglise 11. ans, 10. mois & 26. jours. Il eut pour Successeur Victor III. en 1086.

LE Lundi 22. Avril jour auquel on inhuma Alexandre II. les Cardinaux & le reste du Clergé Romain élurent tout d'une voix l'Archidiacre Hildebrand qui prit le nom de Gregoire VII. Son Election fut approuvée par les acclamations reïterées des Moines & du Peuple, mais il ne fut sacré que le 30. Juin suivant.

DE'S le lendemain de son Election il écrivit à Didier Abbé du Mont Cassin, & à Guibert Archevêque de Ravenne; il se plaignit qu'on l'avoit placé malgré lui sur le Siége Apostolique, & envoya le même jour des Députés à Henri IV. pour le

An. 1073. prier de ne pas consentir à son Election ; il lui fit même déclarer que s'il demeuroit Pape, il ne laisseroit pas impunis les crimes manifestes dont il étoit coupable.

LES Evêques Allemans & Lombards, craignant la severité de Gregoire, conseillérent à Henri de faire casser son élection; cependant Gregoire de Verceil qui étoit à leur tête, fut obligé d'aller lui-même à Rome pour la confirmer de la part de ce Prince.

DANS l'intervalle de son élection & de son Sacre, Gregoire donna plusieurs ordres importans. Ce fut pour lors où il permit à Ebles Comte de Rouci en Champagne, d'aller conquerir l'Espagne sur les Sarrasins, supposant que ce Royaume avoit anciennement appartenu à l'Eglise Romaine ; il envoya en même tems le Cardinal Hugues en qualité de Legat, & le chargea d'expliquer plus amplement ses intentions au Comte.

GODEFROI Duc de Lorraine lui ayant écrit pour se conjoüir de son élection, il répondit qu'elle étoit pour lui la cause d'une douleur amere par l'état où il voyoit l'Eglise ; & parla d'Henri IV. de façon à faire connoître ce qu'il pensoit déja sur son compte.

IL tâcha encore dans ce tems-là de finir le schisme de l'Eglise de Milan. Godefroi de Castillon qui en avoit acheté l'Ar-

chevêché du vivant de l'Archevêque Guy, venoit d'être excommunié à Rome en plein Concile. An. 1073.

ALEXANDRE II. n'avoit pas rempli le Siége de Lucques. On élut après sa mort Anselme, qui ne voulut pas recevoir l'investiture de la main d'Henri, que ce Prince ne se fût reconcilié avec le Pape, & qui alla à Rome pour être ordonné; il n'y fut toutefois sacré qu'après avoir reçu l'investiture, comme l'avoient demandé les Envoyés d'Henri. Il étoit encore question du Sacre d'Hugues Evêque de Die, & les Envoyés demandérent la même chose; mais ils ne purent l'obtenir. Giraud Evêque d'Ostie Legat d'Alexandre II. en France retournant à Rome après le Concile de Châlons, avoit passé par Die & y avoit deposé l'Evêque Lancelin accusé de Simonie. Hugues Chambrier de l'Eglise de Lyon, qui alloit à Rome en Pelerinage, passa par la même Ville; & comme il entroit dans l'Eglise pour faire sa priere, on l'élut pour Successeur de Lancelin; & il fut ensuite ordonné à Rome en 1074.

PHILIPPE Roi de France étoit extrememement décrié à l'occasion de la Simonie. Le Pape chargea Roclen de Châlon très-savant dans les saintes Lettres, de persuader à ce Prince de laisser pourvoir les Eglises selon les Canons. Il s'agissoit de Landri élu

An. 1073. Evêque de Macon, à qui Philippe ne vouloit pas accorder l'inveſtiture gratuitement. Gregoire diſoit dans ſa Lettre à Roclen : „ Ou le Roi renoncera à la ſimonie, ou les „ François frapés d'un anatheme général „ refuſéront de lui obéir, s'ils n'aiment „ mieux renoncer au Chriſtianiſme. „ Il écrivit en même tems à Humbert de Lyon de ſacrer Landri, quand même le Roi s'y oppoſeroit ; Humbert ne voulut pas s'en mêler, & Landri fut ſacré par le Pape.

GREGOIRE VII. accorda cette même année à S. Etienne de Tiers la permiſſion de fonder un Monaſtére. C'eſt ce Perſonnage qui établit la célébre Congregation, connuë depuis ſous le nom de l'Ordre de Grammont. Il étoit né en 1046. & étoit Fils du Vicomte de Tiers en Auvergne.

ANNE'E 1074.

GREGOIRE voulant pacifier l'Allemagne reſolut d'y envoyer des Legats ; il y écrivit auparavant diverſes Lettres. Il aſſembla au commencement du Carême un Concile à Rome. Les Evêques & les Abbés de Lombardie y furent invités ; & on y traita de la ſimonie & du concubinage des Clercs ; le Pape en envoya le précis à Otton Evêque de Conſtance. Robert-Guiſcard Duc de Poüille, de Calabre & de Sicile fut excommunié dans ce Concile. On y regla auſſi pluſieurs affaires particulieres de France.

Des Evêques d'Espagne qui s'y trouvérent promirent par écrit de recevoir le Rit Romain ; & on y confirma l'excommunication lancée l'année précedente par les Légats Giraud d'Ostie & Raimbaud, contre Munion qui avoit usurpé le Siége d'Huesca. An 1074.

IL y a plusieurs Lettres de Gregoire VII. écrites au sujet du rétablissement de l'Evêché d'Olmutz. Jaromir Evêque de Prague fut obligé de venir à Rome se justifier des excès qu'il étoit accusé d'avoir commis contre Jean Evêque d'Olmutz; le Pape content de sa soumission, le rétablit dans ses fonctions que les Legats envoyez en Boheme lui avoient interdites. On voit par d'autres de ce Pape que Vratislas Duc de Boheme avoit juré une entiére obéissance au S. Siége.

LES Legats envoyez en Allemagne demandérent la tenuë du Concile ; tous les Evêques s'y opposérent, parce qu'ils se sentoient pour la plûpart coupables de simonie. Henri le souhaitoit toutefois pour se vanger de ceux qui l'avoient offencé. Liemar de Breme y fut le plus opposé ; & les Legats retournérent à Rome chargez de presens & d'une réponse favorable pour le Pape.

GREGOIRE avoit fait publier en Italie le Décret contre la simonie & l'incon-

An. 1074. nence des Clercs, fait dans le Concile de Rome. Il écrivit plusieurs Lettres aux Evêques d'Allemagne pour le faire recevoir; tout le Clergé en murmura. Sigefroi de Mayence, après avoir donné un délai de six mois, assembla un Concile à Erfort pour faire recevoir le Décret; les coupables se revoltérent; Sigefroi y courut risque de la vie, & Altman de Passau faillit à être mis en piéces, pour l'avoir publié dans son Eglise.

CEPENDANT le Pape ayant appris le peu de succez de sa Legation en Allemagne, écrivit à l'Archevêque de Mayence de venit à Rome avec ses Suffragans, ou d'y envoyer des Députez. Il écrivit encore plus fortement à Liemar de Breme, & le suspendit de toute fonction. Otton de Constance fut aussi cité; & Gregoire écrivit à tous les Clercs & les Laïques d'Allémagne en général de ne plus reconnoitre les Evêques qui permettoient à leur Clergé d'avoir des Concubines.

LE 7. Decembre de la même année 1074. il écrivit deux Lettres au Roi Henri; il le loüoit dans la premiére du bon accuëil qu'il avoit fait à ses Legats, & de sa résolution d'extirper la simonie & l'incontinence des Clercs; la seconde contenoit un projet de croisade, & paroissoit écrite pour être renduë publique. On croit

que ce projet avoit été fait à C. P. & qu'il en étoit question dans une Lettre que Gregoire avoit reçu en 1073. de l'Empereur Michel auquel il envoya Dominique Patriarche de Venise. Il avoit demandé du secours à Guillaume Comte de Bourgogne contre les Normans au commencement de 1074. il écrivit le 1. Mars une Lettre générale au sujet de la croisade, & à la fin de la même année au Duc & au Peuple de Venise, pour qu'ils concourussent à relever la Dignité Patriarchale qu'il y avoit chès eux. Toujours plus mécontent de Philippe Roi de France, il avoit écrit une Lettre fulminante aux Evêques du Royaume. Il avoit aussi écrit dans le même goût à Guillaume Comte de Poitiers; mais on ne voit aucun effet de ces Lettres ni d'autres semblables. An. 1074.

JEAN Archevêque de Roüen assembla un Concile la même année 1074. à l'occasion d'un tumulte arrivé dans l'Eglise de S. Oüen le jour de la Fête de l'année précédente. Les Moines de ce Monastère Auteurs de la rebellion, y furent d'abord condamnez. On y traita ensuite de la Ste. Trinité, & on y fit 14. Canons de Discipline.

ANNE'E 1075.

GERAULD Cardinal Evêque d'Ostie Legat du Pape, tint un autre Concile à

An. 1075. Poitiers au commencement de l'année, où l'on agita la matiére de l'Eucharistie. Berenger qui s'y trouva pensa y être tué. C'est le tems à peu près auquel Guimond Moine de la Croix de S. Leufroi, Diocèse d'Evreux, & Disciple de Lanfranc écrivit contre Berenger. Durand Abbé de Troarn écrivit contre lui un assès long Traité en neuf parties; mais il ne dit que ce qui avoit déja été raporté par Lanfranc & par Guimond.

GREGOIRE VII. écrivit deux Lettres à Suenon Roi de Dannemarck, sans savoir qu'il fût mort en 1074. Ce Prince fut enterré dans la Cathedrale de Roschil, & l'Evêque Guillaume allant au-devant du Corps, fit porter deux cercueils, dont un étoit pour lui; & il mourut en effet pendant les funerailles. Herald succeda à Suenon.

LA premiére semaine de la même année, le Pape tint un Concile à Rome; il y avoit appellé en particulier plusieurs des Evêques de Lombardie, de France, de Brétagne & d'Allemagne.

LE Concile s'assembla le 24. Février, & dura jusques à la fin du mois; il y avoit un grand nombre de Prélats, de Clercs & de Laïques. Entre les Décrets qu'on y fit, on excommunioit cinq Domestiques du Roi Henri, par le conseil desquels il

vendoit les Egliſes ; un autre menaçoit le Roi Philippe d'excommunication, & on y dépoſa pluſieurs Prélats. Le Roi Henri ſollicité de remplir le Siége de Bamberg, le donna à Rupert Prévôt de Goſlar, ſon confident intime, qui paſſoit pour l'Auteur de tout ce qu'il avoit fait de mauvais. An. 1075.

SIGEFROI de Mayence fit aſſembler un autre Concile au mois d'Octobre de la même année. L'Evêque de Coire Légat du Pape, y fut chargé des Lettres qui menaçoient l'Archevêque de le dépoſer, s'il n'obligeoit pas ſes Prêtres à quitter leurs femmes, ou à renoncer au miniſtère des Autels, quoique ce fût là l'objet du Concile. Sigefroi ne put exécuter les ordres du Pape, & lui laiſſa le ſoin de les exécuter par lui-même.

L'ABBAÏE de Fulde étoit vacante, il y eut des brigues extraordinaires ; Henri la donna à Ruzelin qui ne s'y attendoit pas, & qui ne vouloit pas l'accepter.

S. AIMON de Cologne mourut le 4. Decembre, jour auquel l'Egliſe honore ſa memoire. Il fut enterré au Monaſtére de Sigebert ; & il ſe fit pluſieurs Miracles à ſon Tombeau. Depuis ſa retraite, Dieu l'avoit éprouvé par pluſieurs afflictions.

GUILLAUME Roi d'Angleterre fit tenir à Londres un Concile National, où préſi-

An. 1075. da Lanfranc. On y renouvella les anciens Canons; on permit aux Evêques qui étoient dans les Villages de passer dans les Villes, & l'on défendit plusieurs superstitions. Vingt Abbez souscrivirent à ce Concile, outre les quatorze Evêques.

HENRI Roi de Germanie passa les Fêtes de Noël à Goslar. Il y proposa Hidulfe pour Archevêque de Cologne; les Députez de cette Eglise le refusérent à cause de sa petite taille & de sa mauvaise mine; le Roi les renvoïa avec ordre de revenir à la mi-Carême, & leur protesta qu'ils n'auroient point d'autre Archevêque qu'Hidulfe.

IL vint à Goslar des Legats du Pape pour intimer à Henri sous peine d'excommunication, de se trouver à Rome le lundi de la seconde semaine de Carême, afin de se défendre sur les accusations portées contre lui. Le Roi irrité de cette citation, chassa honteusement les Legats, & ordonna à tous les Evêques & les Abbez de ses Etats, de se trouver à Wormes le 23. Janvier 1076. jour de la Septuagesime, pour chercher les moyens de dépoſer le Pape.

ON conjuroit aussi à Rome contre Gregoire VII. les auteurs de la conspiration étoient Guibert Archevêque de Ravenne, le Préfet Cencius & Robert Guiscard Duc

de Poüille, de Naples & de Sicile. Guibert vouloit se faire Pape lui-même. La conjuration éclata la veille de Noël, pendant que Gregoire officioit à Ste. Marie Majeure, & célébroit la premiére Messe dans la Chapelle de la Créche. On l'arracha de l'Autel, on le dépoüilla de ses ornemens hors l'Aube & l'Etole, & un des conjurez le traîna derriére lui; un autre voulant lui couper la tête, lui fit une large bleſſure au front; on le frapa, on lui arracha les cheveux; à tout cela le S. Pontife ne dit pas un mot, & se contenta d'élever les yeux au Ciel. An. 1075.

Il fut enfermé dans la Tour de Cencius. Le Peuple le délivra, & les Conjurez prirent la fuite. Leurs biens furent pillez; mais le Pape leur sauva la vie; Guibert de Ravenne n'avoit cependant pas paru dans ce tumulte, & on ne savoit pas même encore à Rome qu'il eût part à la conjuration. Il demanda permission d'y venir; & ce fut alors qu'il fit son complot particulier. Il se servit du Cardinal Hugues le Blanc qui sçut exciter Robert Guiscard & le Roi Henri contre le Pape.

ANNE'E 1076.

GREGOIRE écrivit le 8. Janvier au Roi Henri, & ne lui parla point de ce qui s'étoit passé à Rome; il l'exhorta simplement

1076. à favoriser la liberté de l'Eglise, & à lui envoyer des hommes savans & pieux de son Royaume, pour consulter sur ce qu'il y auroit à faire, afin de moderer le Décret du Concile de Rome contre les Clercs Concubinaires. Pendant que le Pape écrivoit au Roi sur ce ton, Henri pensoit à l'exécution de son projet. L'assemblée indiquée à Wormes se tint au jour marqué. Le Cardinal Hugues s'y trouva, & y apporta une Histoire fabuleuse de la vie & de l'éducation de Gregoire : la même sans doute que l'on a encore sous le nom du Cardinal Bennon. Hugues fut regardé comme envoyé du Ciel ; on se servit de son autorité, & on déclara qu'Hildebrand ne pouvoit être Pape. Tous les Evêques souscrivirent à sa condamnation, la plûpart cependant malgré eux. Adalberon de Virsbourg & Herman de Metz resistérent quelque tems, disant qu'on violoit les Canons, & qu'on ne pouvoit pas même recevoir l'accusation d'un Evêque contre le Pape. Guillaume d'Utrecht les obligea enfin de souscrire comme les autres.

HENRI envoya des Lettres dans toute l'Italie pour faire souscrire cette condamnation, & Eberard en fut chargé. Les Evêques de Lombardie & de la Marche s'assemblérent à Pavie, & jurérent qu'ils ne reconnoitroient plus Gregoire pour Pape.

Roland Clerc de Pavie alla porter les Lettres du Roi touchant la déposition de Gregoire au Clergé & au Peuple Romain. Il y en avoit une en particulier pour le Pape pleine d'injures ; & Roland les présenta toutes en plein Concile (c'étoit celui de la premiére semaine de Carême.) L'indignation y fut extrême, on vouloit tuer le porteur ; le Pape lui sauva la vie, & exhorta l'assemblée à resister fortement à la persecution qui se préparoit, & à donner son sang s'il le falloit pour soutenir l'Egliſe. An. 1076.

Il fit cependant lire le lendemain dans le Concile les Lettres écrites de la part d'Henri, & prononça contre lui l'excommunication, défendant à qui que ce fût de le servir en qualité de Roi, & déliant tous ses sujets du serment de fidelité qu'ils lui avoient prêté. Divers Evêques d'Allemagne, ceux de la Lombardie, & quelques-uns de déçà les Monts furent ou excommuniez, ou dépoſez ; plusieurs Egliſes interdites, & des Particuliers anathématisés. On y confirma enfin tout ce que Hugues de Die Legat du Pape en France avoit fait dans sa Legation. Hugues avoit tenu un Concile à Anſe près de Lyon, & un autre à Clermont. Dans ce dernier Etienne de Polignac Evêque de cette Ville fut dépoſé pour avoir quitté son Siége & usurpé

An. 1076. celui du Pui, & Durand second Abbé de la Chaise Dieu fut mis à la place de Guillaume Evêque de Clermont qu'on déposa pour avoir aussi usurpé le Siége. Le Pape envoya à tous les Fidéles le Decret prononcé contre Henri dans le Concile de Rome, & expliqua dans sa Bulle pourquoi ce Prince avoit été frapé d'anathéme.

HENRI avoit célebré la Pâques à Utrecht. L'Evêque pour faire sa cour à ce Prince, ne cessoit de déclamer contre le Pape qu'il accabloit d'injures. Le Roi fut à peine parti que ce Prélat fut frapé d'une griéve maladie; au milieu des douleurs dont il étoit accablé, il s'écria qu'il perdoit la vie presente & la vie à venir par un juste Jugement de Dieu; & l'on dit qu'il mourut sans Sacremens. Conrad Camerier de l'Archevêque de Mayence lui succeda.

CEPENDANT Guibert de Ravenne assembla les Evêques de Lombardie à Pavie; & le Pape fut de nouveau excommunié. Les Seigneurs du Royaume d'Henri consultérent quelques Evêques pour savoir s'il falloit déferer à cette excommunication. On leur répondit que personne ne pouvoit ni juger ni excommunier le Pape. Les esprits furent dès-lors partagez; & Herman de Metz étant revenu à l'obéissance de Gregoire, en reçut une Lettre sur l'excommunication des Rois.

GREGOIRE écrivit vers le même tems sur ce sujet aux Allemans ; & les exhorta ensuite à élire un autre Roi, si Henri ne se convertissoit pas. Plusieurs abandonnérent le parti de ce Prince, & il y eut même des Evêques qui allérent à Rome nuds pieds, & y attendirent patiemment que le Pape les reçût en grace. An. 1076.

ON voit par d'autres Lettres du Pape le déplorable état des Eglises d'Afrique, sous la domination des Musulmans. Il avoit ordonné le Prêtre Servant, Archevêque d'Hippone. Anzir Roi de Mauritanie, quoique Musulman s'interessoit pour lui, & envoya au Pape des présens & quelques Chrétiens qui avoient été captifs chés lui.

SAMUEL de Maroc, Juif converti, dont on a un Traité de controverse contre les Juifs, vivoit dans ce tems-là. Ce Traité est adressé à Isaac autre Juif, dont il louë le savoir, & il lui propose ses objections par maniere de doutes & de difficultez.

LES Seigneurs de Suabe & de Saxe s'assemblérent cependant en grand nombre à Tribur, résolus de déposer Henri & de faire une nouvelle élection. Il s'y trouva deux Legats du Pape, Sigehard Patriarche d'Aquilée & Altman Evêque de Passau, homme d'une vie Apostolique & d'une vertu singuliére. On y délibera pen-

An. 1076. dant sept jours sur le moyen de prévenir la ruine de l'Etat ; & l'on décida que le plus assuré étoit d'élire un autre Roi.

PENDANT qu'on déliberoit ainsi à Tribur, Henri & ses Partisans étoient à Oppenheim ; & ce Prince envoyoit de là des Députez pour faire les plus belles promesses. On s'accorda enfin de s'en raporter au jugement du Pape, & de faire une nouvelle assemblée le 2. Fevrier à Ausbourg ; & l'on en donna avis à Gregoire.

HENRI échapé par ce moyen du péril qui le menaçoit, voulut passer en Italie ; il comprenoit que son salut dépendoit d'être absous de l'excommunication ; il résolut donc d'aller trouver le Pape. Sachant que les Ducs Rodolfe, Guelfe & Berthold lui en fermoient le chemin par l'Allemagne, il prit celui de la Bourgogne & de la Savoye. Il traversa les Alpes malgré la rigueur de l'hiver qui fut si rude, que le Rhin demeura glacé jusques au mois d'Avril. Les Evêques & les Comtes de Lombardie le reçurent avec tous les honneurs dûs à sa Dignité ; il arrivoit pour la premiere fois en Italie ; on venoit à lui de tout côté, & il eut bientôt une armée innombrable. Les Lombards croyoient qu'il venoit à dessein de dépoſer le Pape ; & ils espéroient se vanger de ce qu'il les avoit excommuniez.

ANNE'E 1077.

GREGOIRE s'étoit mis en chemin pour Auſbourg, conduit par Mathilde Comteſſe de Toſcane, qui le regardoit comme ſon pere & ſon Seigneur. Les Partiſans d'Henri en prirent occaſion de l'accuſer d'un commerce criminel avec cette Princeſſe; mais ſa vie exemplaire, & les miracles mêmes qu'il ſe faiſoient par ſes priéres, démontroient aſsès la fauſſeté d'une pareille accuſation.

IL fut fort ſurpris d'apprendre que le Roi étoit en Italie; & ne ſachant quel étoit ſon deſſein, par le conſeil de Mathilde il ſe retira dans la Forteresſe de Canoſſe. Pluſieurs Evêques & pluſieurs Laïques excommuniez y allérent pieds nuds, & vêtus de laine ſur la chair, pour ſe faire abſoudre; & le Pape en les congediant après l'abſolution, leur recommanda de ne point communiquer avec Henri qu'il n'eût ſatisfait au S. Siége.

HENRI appella Mathilde à une Conférence, & l'envoya enſuite au Pape chargée de priéres & de promeſſes. Il faiſoit demander l'abſolution. Gregoire craignoit ſa legereté; mais il ſe laiſſa enfin fléchir, & Henri vint à Canoſſe. Il y avoit trois enceintes de murailles; on le fit demeurer dans la ſeconde nuds pieds, & vêtu de laine; & il y paſſa trois jours

An. 1077. sans manger. Il fut présenté le quatriéme, & reçut l'absolution, sous les conditions que Gregoire lui imposa; il s'y soumit, & on en dressa un Acte datté du 28. Janvier.

APRE's l'absolution du Roi, le Pape célébra la Messe, & ayant consacré l'Hostie, il fit approcher de l'Autel ce Prince & tous les Assistans; alors tenant la sainte Hostie entre les mains, il dit qu'il demandoit à Dieu de le faire mourir subitement s'il étoit coupable; & consuma ensuite une partie de l'Hostie. Le Peuple le felicita de cette épreuve de son innocence par des acclamations de joye. Ayant fait faire silence, il dit au Roi de faire le même serment; Henri qui ne s'attendoit pas à une pareille sommation, fut extrêmement embarrassé; il pria enfin le Pape de reserver l'affaire à un Concile général; Gregoire y consentit, & le communia. Après l'Office il lui donna à dîner; & après lui avoir dit ce qu'il devoit observer, il le renvoya à ses Gens qui étoient demeurez assès loin du Château.

IL donna bientôt avis de l'absolution d'Henri aux Seigneurs Allemans, & leur manda tout ce qui s'étoit passé. Il envoya Eppon Evêque de Ceiz pour absoudre ceux qui avoient communiqué avec le Roi avant son absolution, de peur qu'il

ne retombât dans l'excommunication, en communiquant avec eux ; mais les Lombards se revoltérent contre Eppon, & vomirent de nouvelles injures contre le Pape. Ces discours répandus parmi le Peuple excitérent une si grande haine contre Henri qu'on resolut de le rejetter, & de reconnoitre son fils encore enfant, de le mener à Rome, & d'y élire un autre Pape qui le couronneroit Empereur, & casseroit tout ce qu'avoit fait Hildebrand. An. 1077.

HENRI voulut d'abord appaiser les Lombards, & ne put y réüssir ; il en fut au desespoir, & rompit le Traité qu'il avoit fait avec le Pape ; il déclama de nouveau contre lui ; & par ce moyen il vit les Lombards soumis, & son armée grossit à vûë d'œil.

L'ARCHEVEQUE de Mayence, les Evêques de Virsbourg & de Metz, les Ducs Rodolfe, Guelfe & Berthold, & plusieurs autres Seigneurs résolurent cependant de faire assembler les Saxons à Forcheim le 13. Mars, & mandérent au Pape d'y venir. Gregoire étoit determiné de ne retourner à Rome qu'après avoir été en Allemagne. Sachant le changement du Roi, il lui envoya un Legat pour le sommer d'accomplir sa promesse ; Henri dissimulant demanda auparavant d'être couronné Roi de Lombardie, & le Pape le refusa ; il

An. 1077. prétendit qu'Henri n'avoit reçu que la Communion de l'Eglise par son absolution, & non la Roïauté; & il dépêcha en Allemagne Bernard Abbé de S. Victor de Marseille, homme d'une haute vertu, & un Cardinal Diacre nommé aussi Bernard, pour assurer les Seigneurs qu'il se rendroit à Forcheim; mais qu'Henri lui en fermoit les passages.

LES Seigneurs s'assemblérent; les Légats ayant presenté les Lettres du Pape, Rodolfe Duc de Suabe fut élu Roi de Germanie, quoiqu'il y resistât beaucoup; & douze jours après son élection il fut sacré en presence des Legats par les Archevêques de Mayence & de Magdebourg, assistez de leurs Suffragans. Rodolfe envoya aussitôt une Ambassade au Pape pour lui donner part de son élection, & lui promettre obéissance. Il paroit toutefois par la réponse de Gregoire qu'il ne tenoit pas le droit de Rodolfe inconteſtable; ces Lettres excitérent cependant les plaintes des Allemans du parti de ce Prince, qui perdoient l'esperance qu'ils avoient dans la fermeté du Pape; & ils lui écrivirent en consequence.

GERARD élu Evêque de Cambrai étoit allé à Rome, & avoit avoüé au Pape avoir reçu le don de l'Evêché du Roi Henri; il assura toutefois qu'il ignoroit le Décret

contre les Investitures & l'excommunication de ce Prince ; & se soumit au jugement du Pape qui écrivit à Hugues de Die son Legat, de consentir à l'élection de Gerard, à condition qu'il se purgeroit par serment devant lui & devant son Métropolitain & les autres Evêques de la Province. Il lui ordonna en même tems d'assembler un Concile à Langres, d'y terminer cette affaire & celles de Manasses de Reims, & des Evêques de Chartres, du Pui, de Clermont & de Châlons, & du Monastére de S. Denis ; & d'y appeller le plus de Prélats de France qu'il se pourroit, avec Hugues Abbé de Clugny. Il ajouta au Légat qu'il devoit absolument faire recevoir dans le Concile le Décret contre les Investitures. An. 1077.

Les Evêques nommez dans cette Lettre étoient en particulier Roger III. de Châlons, qui avoit été menacé de déposition; Robert de Chartres qui avoit envahi le Siége, & avoit juré sur le Corps de S. Pierre de le quitter; & Etienne du Puy ; & Yves étoit l'Abbé de S. Denis contre qui on avoit porté plainte à Rome deux ans auparavant. L'Archevêque de Reims étoit Manassés, Successeur de Gervais, qui s'étoi trendu odieux par divers endroits.

En exécution des ordres du Pape, le Légat assembla le Concile ; mais ce fut à

An. 1077. Autun ; Manassés de Reims qui n'y parut pas fut interdit. Brunon connu depuis sous le nom de S. Bruno,& illustre par la fondation de l'Ordre des Chartreux,& un autre Manasses qui fut vingt ans après Archevêque de Reims, étoient les deux accusateurs ; mais le Prelat ayant reçu des Lettres du Pape, alla ensuite à Rome. Humbert de Lyon, chassé comme Simoniaque, s'étoit rendu Moine à S. Claude dans le Mont Jurat. Le Siége étant vacant, on le remplit dans le Concile par l'élection de Geboüin Archidiacre de Langres, qui étoit un excellent sujet. L'Evêque de Langres se plaignit qu'on lui avoit arraché son œil droit par cette élection. Il representa le relâchement de l'Abbaïe de S. Benigne de Dijon, dont l'Abbé Adalberon étoit mort la même année, & demanda pour son Successeur Jarenton Prieur de la Chaise-Dieu,ce qui lui fut accordé malgré la résistance de Jarenton. Plusieurs Evêques de France furent jugés,comme il paroit par la Lettre que le Légat écrivit au Pape pour lui rendre compte du Concile : ajoutant qu'il en avoit indiqué un autre à Poitiers pour le 15. Janvier suivant.

LE Roi Henri, peu de tems après son absolution, avoit voulu se rendre maître du Pape & de la Comtesse Mathilde sous prétexte d'une Conférence. Ils évitérent le

le piége, & se retirérent dans des montag- An.
nes fortifiées, où ils passérent trois mois. 1077.
Mathilde fit alors donation de tous ses Etats à l'Eglise Romaine. Ils comprenoient la Toscane & une grande partie de la Lombardie ; & elle ne s'en reserva que l'usufruit. Le Pape retourna à Rome au mois de May, & y fut reçu avec joïe.

Il écrivit d'abord à Richer de Sens & à Richard de Bourges au sujet de Rainier d'Orleans accusé d'avoir envahi cette Eglise, & leur ordonna de mettre à sa place Sanson qu'une partie du Peuple & du Clergé avoit élu ; mais l'élection de Sanson n'eut pas lieu, & Rainier étoit encore Evêque d'Orleans en 1082.

ANNE'E 1078.

Le Legat Hugues rendit compte au Pape du Concile de Poitiers qui se tint le 15. Janvier, comme il avoit été indiqué. Il manda y avoir trouvé beaucoup d'opposition & y avoir essuïé divers périls ; & que l'Archevêque de Tours & l'Evêque de Rennes s'y étoient presque rendus les Maitres. On attribue dix Canons à ce Concile, dont le premier porte la défense des Investitures.

Le vénérable Helloüin, Abbé du Bec, mourut saintement le 26. Août de cette même année 1078. S. Anselme Disciple de Lanfranc qui étoit Prieur de ce Monas-

An. 1078. tére depuis 15. ans, fut élu pour lui succeder ; mais il ne fut béni par Giſlebert Evêque d'Evreux que l'année ſuivante. Les biens que cette Abbaïe poſſedoit en Angleterre l'avoient ſouvent obligé d'y paſſer, & il y fut particuliérement chéri du Roi Guillaume.

GREGOIRE VII. n'avoit pu tenir le Concile qu'il avoit indiqué pour le Caréme de 1077. il en tint un autre en 1078. qui fut le IVe. de ſon Pontificat. Il y appella Guibert de Ravenne & les Evêques de la Romagne & de la Lombardie ; Guibert ni pluſieurs autres n'y vinrent pas. Il y eut toutefois environ cent Evêques, & on y confirma la ſuſpenſion & l'anathéme déjà prononcé contre lui & contre Tedald de Milan. On y dépoſa Arnoul de Cremone & Roland de Treviſe, & l'on confirma la dépoſition du Cardinal Hugues & de Hunfroi de Narbonne.

Il y fut reſolu d'envoyer des Legats en Allemagne, afin de tenir une aſſemblée générale, pour rétablir la paix & juger lequel des deux partis, de Rodolfe ou d'Henri avoit la juſtice de ſon côté. Le Pape excommunia enſuite les Normans qui pilloient les Terres de S. Pierre, & regla de quelle façon on encouroit les cenſures en communiquant avec les excommuniez. Il écrivit en Allemagne en exé-

cution de ce qui avoit été ſtatué, & en particulier à Udon de Treves, qui mourut la même année, & eut pour Succeſſeur Egilbert un des principaux Schiſmatiques. L'Evêque de Bamberg l'excommunia dans la ſuite, & il demeura trois ans ſans être ſacré. An. 1078.

LE Pape écrivit auſſi en France, au ſujet des Evêques condamnez ou interdits par le Legat Hugues; & déclara avoir rétabli Manaſſès de Reims, qui étoit allé à Rome. Manaſſès ſe plaignit à ſon retour de Garmond de Vienne, qui feignant d'être Legat, avoit degradé & rehabilité des Prêtres du Diocèſe de Reims, & demanda la conſervation de ſon privilége de n'être jugé que par le Pape, ou par des Legats ultramontains, ſoutenant que c'étoit à lui à convoquer les Evêques de toute la Gaule. Le Pape lui répondit que les Légats peuvent être pris indifferemment dans tous les Païs, & lui ordonna de ſe préſenter devant Hugues de Die & Hugues de Clugny, pour faire juger ſon differend avec Garmond.

GREGOIRE avoit une confiance particuliére au S. Abbé de Clugny, comme on le voit par pluſieurs de ſes Lettres. Il lui demanda en 1078. quelques-uns de ſes Moines pour l'aider dans le gouvernement de l'Egliſe. S. Hugues envoya Odon qui

An. 1078. fut fait Evêque d'Ostie, pour l'opposer à Jean Schismatique à qui Henri avoit donné ce Siége après la mort de Gerauld fameux par ses Legations : le Moine Pierre, depuis Abbé de Cave près de Salerne, alla à Rome avec Odon.

LE Pape avoit renvoyé au Légat Hugues de Die la connoissance du differend entre Ivon Evêque de Dol en Brétagne, & Johonée son Prédecesseur qui étoit entré dans ce Siége par simonie, & qui s'étoit marié publiquement depuis son Episcopat, & avoit eu plusieurs enfans. Johonée avoit été dépose, & le Pape avoit refusé d'ordonner Geldoüin qui avoit été élu à sa place, & qui n'avoit pas l'âge porté par les Canons ; il avoit sacré Ivon homme sage & vertueux ; & comme les Evêques de Dol étoient en possession du titre d'Archevêque depuis 200. ans, il lui donna le Pallium. Johonée prétendant avoir été dépose injustement, s'efforçoit de rentrer dans le Siége ; & Ivon s'y opposoit.

AU mois de Novembre de la même année, Gregoire VII. tint un Concile à Rome, où Berenger qui étoit présent se retracta, donna une profession de Foi Catholique, & obtint un délai jusques au Concile de 1079. On excommunia dans cette assemblée l'Empereur de C. P. &

plusieurs autres personnes, sur-tout ceux qui pilloient le Monastére du Mont Cassin. Les Députez des deux Empereurs Henri & Rodolfe y jurérent que leurs maitres n'empêcheroient pas la conférence que les Legats devoient tenir en Allemagne. On fit encore en ce Concile quelques Réglemens pour l'utilité de l'Eglise; On y dépossa Guibert de Ravenne, & le Pape défendit au Peuple de son Eglise de lui rendre aucune obéissance. An. 1078.

L'EMPEREUR de C. P. qui fut excommunié dans ce Concile étoit Nicephore Botoniaque qu'on regardoit en Italie comme un usurpateur, parce qu'appuïé par les Turcs, il avoit été proclamé le 25. Mars 1078. après la déposition de Michel Parapinace. Le Patriarche d'Antioche Emilien & le Metropolitain d'Icone avoient fait cette proclamation; & Cosme Patriarche de C. P. Successeur de Jean Xiphilin, mort le 2. Août 1077. avoit couronné le nouvel Empereur le mardi de la Semaine Sainte.

IL reste trois constitutions de Jean Xiphilin sur des matiéres Ecclésiastiques. La premiére fut faite en 1066. dans un Concile, auquel assistérent 28. Métropolitains ou Archevêques. Elle porte que les Fiançailles donnent la même affinité que le Mariage, & elle fut confirmée par une Bul-

An. 1078. le d'Or de Nicephore-Botoniaque de l'an 1080. La seconde est de 1067. faite en confirmation de la premiére, dans un autre Concile de 14. Prélats ; la troisiéme est de l'an 1070. & défend au Clergé Seculier & Regulier de plaider dans aucun Tribunal.

EMILIEN d'Antioche mourut vers l'an 1078. & Nicephore surnommé le Maure lui succeda. Theophylacte Archevêque d'Acride, fameux par ses Commentaires sur l'Ecriture, qui ne sont toutefois que des Extraits de S. Jean Chrysostome, vivoit dans ce tems-là. On a outre ces Commentaires qui sont sur les Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul & les quatre petits Prophetes, une Instruction pour un Prince, adressée au jeune Constantin fils de Michel Paparinace, dont il avoit été Précepteur. Michel après sa déposition embrassa la vie Monastique, & fut fait Métropolitain d'Ephése par un Concile, mais il n'y alla qu'une seule fois, & revint à C. P. où il finit ses jours dans le Monastére de Manuel. Quant à Nicephore, il épousa la femme de Michel son Prédecesseur, ce Prince étant encore vivant ; & le Prêtre qui les maria fut déposé.

SUR la fin de la même année 1078. Hugues Duc de Bourgogne se rendit Moi-

ne à Clugny, à l'exemple de Simon Comte de Crespi en Valois, qui y mourut saintement en 1082. après avoir fondé dix à douze Monastéres. An. 1078.

ANNE'E 1079.

LE Pape n'approuva pas la retraite du Duc de Bourgogne, comme on le voit par sa Lettre à Hugues de Clugny du 2. Janvier 1079. Il dit qu'il trouvoit assez de Moines & de Particuliers craignans Dieu; mais qu'on trouvoit à peine un bon Prince. Cependant Hugues Duc de Bourgogne persevera dans sa vocation, & mourut en 1093. Gui Comte de Macon se rendit aussi Moine à Clugny; & ses Etats furent réunis au Duché de Bourgogne, qui passa à Eudes frere du Duc Hugues.

AU mois de Février 1079. le Pape tint un Concile à Rome avec 150. Evêques, parmi lesquels étoient Henri Patriarche d'Aquilée, Pierre Ignée Evêque d'Abbano, S. Anselme de Lucques, Landulfe de Pise, Reignier de Florence, Hugues de Die & Altman de Passau. On y traita la matiére de l'Eucharistie en présence de Berenger. Presque tous soutinrent par les autoritez des Peres Grecs & Latins, que le Pain & le vin sont changez substantiellement au Corps & au Sang de J. C. par les paroles de la Consécration, & la vertu du S. Esprit. Quelques-uns seulement disoient que

An. 1079. ce n'étoit qu'une figure, mais à la troisiéme journée du Concile, ils se rangérent au sentiment des autres ; & Berenger lui-même qui depuis si long-tems enseignoit cette erreur, confessa en plein Concile qu'il s'étoit trompé, demanda pardon, & l'obtint. Il fit une profession de Foi qui fut approuvée ; & le Pape lui défendit de la part de Dieu de ne plus disputer sur cette matiére. Il lui donna un sauf conduit, & écrivit en sa faveur à Foulques Comte d'Anjou ; mais Berenger fut à peine en France, qu'il retracta sa profession de Foi par un Ecrit public.

Deux savans Moines, Brunon depuis Evêque de Segni, & Alberic du Mont Cassin, disputérent contre Berenger dans ce Concile. Eusebe d'Angers, qui l'avoit favorisé, avoit renoncé à son erreur dès l'an 1062. par une profession de Foi conforme à la Doctrine Catholique, & ne fut plus soupçonné depuis.

Les Ambassadeurs du Roi Rodolfe se plaignirent dans le Concile qu'Henri détruisoit la Réligion en Allemagne. La plûpart des Evêques vouloient que le Pape employât les censures contre ce Prince. Gregoire se contenta que ses Ambassadeurs jurassent qu'il subiroit le jugement de l'Eglise, & qu'il s'employeroit à procurer la paix.

GEBOÜIN Archevêque de Lyon alla à Rome quelque tems après pour demander le Pallium & la confirmation de la Primatie, qu'il prétendoit sur les Provinces de Tours, de Roüen & de Sens. Le Pape supposant que ce droit appartenoit de toute antiquité à cette Eglise, consentit à la demande de Geboüin; & sa Lettre aux Archevêques de Sens, de Tours & de Roüen contient le fondement de cette Primatie. An. 1079.

CASIMIR Roi de Pologne, qui avoit été Moine de Clugny, étoit mort en 1058. Boleslas surnommé le Cruel lui avoit succedé. Il fut excommunié pour ses crimes par Staniſlas Evêque de Cracovie; il en fut si furieux qu'il le tua de sa propre main comme il venoit d'achever la Messe le 8. May 1079. Le S. Prelat fut honoré comme Martir, & il se fit plusieurs Miracles à son Tombeau. Innocent IV. le canonisa en 1252. & fixa sa Fête au 7. May.

LE Pape avoit une haute estime pour Guillaume Roi d'Angleterre; il lui avoit écrit au commencement de son Pontificat pour la lui témoigner. Il demanda ensuite qu'il lui prêtât serment de fidelité, & Guillaume le réfusa. Gregoire fut irrité de ce refus, & en écrivit à Lanfranc de Cantorbery, lui ordonnant en même tems d'envoyer des Prélats au Concile de Ro-

An. 1079. me indiqué pour le Carême de 1080. GREGOIRE prenoit soin des Eglises du Nord, comme on le voit par ses Lettres à Olaf Roi de Norwege & au Roi de Suede. Ses soins s'étendoient aussi sur les Eglises d'Armenie; & il écrivit à l'Archevêque de Synnade sur divers points de Discipline.

ANNE'E 1080.

HENRI fut défait par Rodolfe le 27. Janvier 1080. & obligé de prendre la fuite. Rodolfe en fit donner avis sur le champ au Pape qui étoit alors occupé à tenir le Concile du commencement du Carême. Dans ce Concile on réitera la défense des Investitures; on renouvella quelques excommunications; on condamna les fausses pénitences, & on recommanda les élections légitimes des Evêques: le Décret le plus remarquable fut l'excommunication du Roi Henri, dont l'Acte est du sept Mars.

L'ARCHEVEQUE de Tours & l'Evêque de Dol se trouvérent à ce Concile, mais leur differend ne put y être terminé. Manasses de Reims qu'Hugues de Die avoit condamné au Concile qu'il tint à Lyon en 1079. y fut condamné de nouveau; & ayant été chassé de son Siége, il mourut ensuite vagabond & excommunié.

LE Roi Henri apprit bientôt que Gregoire l'avoit excommunié ; dix-neuf Evêques de son parti s'assemblérent à Mayence le 30. May jour de la Pentecôte ; & en vertu de leurs Lettres, trente Evêques & plusieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne assemblez ensuite à Brixen dans le Tirol, déposérent Hildebrand, l'accusant d'avoir troublé l'Empire Chrétien ; & le Jeudi 25. Juin, ils le déposérent, & élurent pour Pape Guibert de Ravenne qui passa en Italie revêtu des habits Pontificaux, sous le nom de Clement III. An. 1080.

GREGOIRE cherchoit alors le secours des Normans pour se soutenir contre Henri ; il reçut en grace les principaux Seigneurs qu'il avoit excommuniez ; & l'on a les Actes faits avec Robert Guiscard. Lorsqu'il eut appris qu'on avoit élu un Antipape en Allemagne, il envoya des Légats en Poüille & en Calabre, & écrivit aux Evêques contre les Schismatiques. Il leur écrivit encore peu de jours après au sujet de Michel Empereur de C. P. qui avoit été dépose, & qu'on disoit être en Italie, & envoya un autre Archevêque à Ravenne, mais il ne paroit pas avoir pris possession de ce Siége.

HENRI entra cependant en Saxe ; & il y eut une bataille sanglante sur la Riviére d'Elster le 25. Octobre. Ses Troupes

An. 3030 furent défaites ; mais les Saxons victorieux y perdirent Rodolfe qui fut blessé & mourut peu après.

GREGOIRE fut alors sollicité de s'accommoder avec Henri. Le péril où se trouvoit la Comtesse Mathilde, si ce Prince, ne craignant plus les Saxons, venoit en Italie, en étoit encore un motif. On ne voit pas toutefois qu'il fît pour cela aucune démarche. Il écrivit à Altman de Passau son Légat en Allemagne, de conserver Guelfe Duc de Baviére & de ne pas se presser d'élire un autre Roi à la place de Rodolfe. Mais en cas d'élection, il lui envoya la Formule que le nouveau Roi devoit prêter, portant fidelité & obéissance au Pape, comme vassal de S. Pierre. Il l'exhorta par une autre Lettre à ramener ceux qui étoient attachez à Henri, & à les recevoir comme freres, particuliérement l'Evêque d'Osnabrug qu'on disoit vouloir se réunir au S. Siége.

EN Espagne Sanche I. Roi d'Arragon avoit écrit au Pape des Lettres d'obedience, lui marquant qu'il avoit reçu le Rit Romain dans ses Etats. Gregoire lui en témoigna sa satisfaction, & exhorta Alfonse Roi de Castille d'en faire autant. On supposoit que ce Rit avoit d'abord été introduit en Espagne par les sept Evêques que S. Pierre & S. Paul y envoyérent ;

mais on ne trouve rien de ces Evêques avant les Martyrologes du IXe. Siécle. Alfonse releva considerablement le Christianisme dans les Royaumes de Leon & de Castille, & eut toujours une vénération particuliére pour S. Hugues de Clugny, qu'il fit venir en Espagne. Il fonda deux Monastères de son Ordre, & rébâtit depuis les fondemens l'Eglise de l'Abbaïe, ce qui lui coûta des sommes immenses. Il augmenta du double le cens annuel que Ferdinand son Pere payoit à cette Abbaïe, & ordonna aux Rois ses successeurs de la continuer sous peine de privation du Royaume. On voit par les Lettres de Gregoire VII. les suites de l'affaire touchant le Rit Romain dans les Etats d'Alfonse. An. 1080.

VRATISLAS Roi de Boheme avoit demandé au même Pape la permission de faire célébrer l'Office en Langue Sclavone; Gregoire le refusa, sans égard à ce qui s'étoit passé sous Jean VIII. qui avoit d'abord interdit cet Office & qui le permit ensuite. Cependant les Sclavons font aujourd'hui à Rome dans leur Eglise de S. Jerôme l'Office en leur Langue.

LA même année 1080. Guillaume Roi d'Angleterre fit tenir un Concile à Lillebonne, où préfida Guillaume Archevêque de Roüen. Le Roi y assista avec les Sei-

An. 1080. gneurs du Païs ; & l'on y fit treize Canons, dont le premier fut pour maintenir la Treve de Dieu.

HUGUES de Die prononça vers le même tems une suspension contre tous les Evêques de Normandie à la reserve de Guillaume de Roüen, pour avoir manqué de se trouver à un Concile ; mais le Pape désaprouva sa conduite en cette occasion.

ANNE'ES 1081. & 1082.

GREGOIRE qui craignoit Henri, vouloit se menager Robert Guiscard. Au commencement de 1081. il pria Didier du Mont Cassin de s'informer s'il pouvoit compter sur lui. Henri vint cependant en Italie cette même année, & célébra la Pâque à Verone, tandis que le Pape venoit de tenir un VIIIe. Concile où il excommunia de nouveau ce Prince & tous ses Partisans. Il confirma aussi la Sentence de déposition prononcée par ses Légats contre Achard d'Arles & Pierre de Narbonne dans un Concile tenu à Avignon en 1080. Achard d'Arles avoit usurpé son Siége, & Pierre de Narbonne avoit été placé dans le sien par le Vicomte Beranger son Pere, après la mort de Guifroi. Dans ce Concile, on élut Gibelin Archevêque d'Arles, Lantelme Archevêque d'Embrun, Hugues Evêque de Grenoble, & Didier de Cavaillon ; & ces quatre Prélats fu-

rent enſuite ſacrez par le Pape. An. 1081 & 1082.

LA même année 1081. Gebehard de Salſbourg, écrivit à Herman de Metz ſur l'excommunication des Rois; mais il ne raporta aucune preuve du pouvoir de l'Egliſe ſur leur Temporel, & n'entreprit pas même de le prouver. Le Pape écrivit auſſi vers ce tems-là à Herman de Metz ſur le même ſujet; il ſoutenoit ſes prétentions, & vouloit que pour le bon ordre la Puiſſance Temporelle fût ſoumiſe à la Spirituelle, & croyoit avoir des titres particuliers pour s'aſſujettir tous les Royaumes de l'Europe, comme il conſte par ſes Lettres.

ON trouve certaines maximes raportées parmi ces Lettres, ſous le nom de *Dictatus Papæ*, que quelques Auteurs doutent avoir été dictées par Gregoire. Ces maximes ſont contenuës en 27. Articles, dont tout Catholique doit convenir des cinq ſuivans.

I°. L'Egliſe Romaine n'a été fondée que par N. S. II°. Le Légat du Pape préſide ſur tous les Evêques dans les Conciles. III°. Les cauſes majeures de toutes les Egliſes doivent être portées au Pape. IV°. L'Egliſe Romaine n'a jamais erré. V°. On ne tient pas pour Catholique celui qui n'eſt point d'accord avec l'Egliſe Romaine.

An. 1081 & 1082. CEPENDANT Henri marcha vers Rome avec l'Antipape Clement, y arriva à la Pentecôte, & campa dans les prairies de Neron. Les Romains refuserent de recevoir Clement, le chargérent d'injures, & se défendant à main armée, ils obligérent le Roi & son Pape de retourner en Lombardie. La Comtesse Mathilde n'épargna dans cette occasion, ni ses Vassaux, ni ses richesses pour la défense de Gregoire; & elle suivoit en cela les conseils de S. Anselme de Lucques son Directeur.

ROBERT Guiscard autre Défenseur du Pape étoit pour lors en Grece. Il faisoit la guerre à l'Empereur Alexis-Comnene successeur de Nicephore, qui ayant été dépose s'étoit fait Moine. Cosme avoit en cette occasion quitté le Patriarchat; & Anne Dalassene Mere d'Alexis & des Comnenes, avoit fait Patriarche à sa place le Moine Eustrate. Robert avec 15000. hommes avoit battu Alexis qui en avoit 170000. Il remporta cette victoire le 18. Octobre jour de S. Luc 1081. & en donna avis au Pape qui l'exhorta d'en témoigner sa gratitude à S. Pierre, en secourant le S. Siége contre Henri.

ALEXIS pour soutenir cette guerre prit jusques à l'argenterie des Eglises, & s'attira de grands reproches. Leon de Calcedoine s'en plaignit si haut, que cet Empereur

le fit déposer. Cependant pour appaiſer l'indignation publique, il fit publier au mois d'Aout 1082. une conſtitution, où il avoüoit avoir failli, demandoit pardon, & diſoit que la néceſſité des tems l'avoit obligé de ſe ſervir de cette argenterie, qu'il promettoit de rendre en meilleur état qu'il ne l'avoit priſe. Le Patriarche Euſtrate fut dépoſé en 1084. ſans qu'on ſache le ſujet, & un autre Moine nommé Nicolas le Grammairien qui lui fut ſubſtitué, occupa le Siége 27. ans. An. 1081. & 1082.

Les Saxons & les autres Allemans oppoſez à Henri, élurent cependant un Succeſſeur à Rodolfe le jour de S. Laurent 1081. Ce fut Herman Comte de Luxembourg, qui fut ſacré & couronné à Goſlar le jour de S. Etienne par les Evêques du conſentement des Seigneurs.

Hugues de Die tint un Concile à Meaux, ſous la protection de Thibaut Comte de Champagne, la même année 1081. On y jugea Urſion intrus dans le Siége de Soiſſons après la mort de l'Evêque Thibaut. Il ne ſe préſenta point, & fut condamné. Le Concile donna la liberté au Clergé d'élire un autre Evêque. Toutes les voix ſe réünirent en faveur de S. Arnoul auparavant Abbé de S. Medard, & pour lors Reclus. Arnoul né en Brabant avoit quitté ſon Païs & ſes richeſ-

An. 1081. & 1082. ſes pour ſe faire Moine à S. Medard, & en fut fait Abbé après Pons, qui ayant ſuccedé à Renald, fut chaſſé pour ſimonie.

S. ARNOUL retablit le Monaſtére pour le ſpirituel & pour le temporel, & fit pluſieurs Miracles; il quitta ſon Abbaïe plûtôt que de ſuivre le Roi à la guerre, & on élut à ſa place Gerault homme ſavant & vertueux. Pons ne manqua pas de revenir avec la Reine Berthe qui le protegeoit, pour chaſſer Gerauld; mais celui-ci ſe retira, & fut enſuite Abbé de S. Vincent de Laon. Les Moines l'obligérent encore à quitter cette Abbaïe par leur indocilité; il paſſa pour lors en Aquitaine & y fonda le Monaſtère de Sauve-Majour Diocèſe de Bourdeaux, & pluſieurs autres. Il mourut en 1095. & fut canoniſé 100. ans après par le Pape Celeſtin III.

IL avoit fallu faire violence à S. Arnoul pour qu'il ſe chargeât de l'Abbaïe de S. Medard; il fallut uſer de ſtratagême pour lui faire accepter l'Evêché de Soiſſons. Il fut ſacré à Die le 19. Décembre 1081. mais il n'entra pas dans ſon Siége qu'Urſion occupoit, & ſe retira au Château d'Ouchi, où il exerça ſes fonctions ſous la protection du Comte Thibaut.

GEOFFROI de Chartres déjà dépoſé par le Legat Hugues pour ſimonie, & rétabli

par le Pape, fut une seconde fois deposé par le même Legat, & rétabli par Gregoire VII. La suite fit voir que le Legat qui s'en plaignit, avoit le droit de son côté. Geboüin de Lyon étant mort, Hugues de Die fut élu à sa place, son élection fut confirmée par le Pape; & il prit possession de son Eglise en 1082. An. 1081. & 1082.

LA même année Henri repassa en Italie & vint devant Rome avec l'Antipape Clement; mais il ne put jamais y entrer; il retourna en Lombardie, & Clement continua tout l'Eté de faire la guerre, & de causer aux Romains tout le mal qu'il put. Herman vouloit venir au secours du Pape Gregoire; il s'étoit avancé jusques en Suabe, mais ses affaires le rapellérent en Saxe.

ANNE'ES 1083. & 1084.

HENRI qui se trouva près de Rome vers la Pentecôte de l'année 1083. voïant que S. Hugues de Clugny, pour lors en Italie, & plusieurs autres saints Personnages le regardoient comme un excommunié, chercha de se justifier. Il fit dire publiquement qu'il vouloit recevoir la Couronne Imperiale des mains du Pape. Gregoire VII. répondit qu'il l'absoudroit volontiers, & qu'il le couronneroit Empereur, pourveu qu'il satisfit à Dieu & à l'Eglise. Henri refusa de faire cette satis-

An. 1083. & 1084. faction, & le Pape nonobstant les instances du Peuple persista à la demander. On convint enfin que Gregoire assembleroit un Concile où la question du Royaume seroit décidée ; & qu'Henri, les Romains & tous les autres seroient tenus d'en observer les Decrets. Henri renvoya l'Antipape Clement à Ravenne, & s'avança vers Rome, où il empêcha d'aller au Concile Hugues de Lyon, S. Anselme de Lucques, Renald de Come, & plusieurs autres dont le Pape avoit le plus de besoin.

GREGOIRE tint toutefois le Concile qui dura trois jours, & qui commença le 20. Novembre. Il y parla fortement de la Foi, de la Morale Chrétienne & de la constance nécessaire dans la persécution présente. Toute l'assemblée en pleura ; il ne ceda qu'avec peine aux instances du Concile pour ne pas renouveller l'excommunication contre Henri ; mais il la prononça contre quiconque avoit mis des obstacles au voyage de ceux qui venoient à Rome.

LES Romains à l'insçu du Pape avoient cependant promis à Henri de le faire couronner, ou d'élire un autre Pape. On proposoit un moyen pour tenir ce serment ; Henri le refusa, & les Romains se tinrent quittes de leurs engagemens.

ALEXIS Empereur de C. P. voulant ar-

rêter Robert Guiscard en Italie, avoit envoyé des sommes & des présens considérables au Roi Henri, pour l'exciter à faire la guerre à ce Prince. Henri se servit de cet argent pour gagner le Peuple de Rome; & le Jeudi 21. Mars Fête de S. Benoit, il entra dans la Ville avec Guibert, & s'empara du Palais de Latran. Il le fit ensuite introniser sous le nom de Clement III. & se fit couronner Empereur le jour de Pâques 30. Mars 1084. Gregoire s'étoit retiré dans le Château S. Ange, où les nobles Romains lui demeurérent pour la plûpart fidéles. An. 1083. & 1084.

DIDIER Abbé du Mont Cassin fut alors envoyé à l'Empereur pour traiter en faveur des Normans; Henri l'avoit mandé de son coté; mais l'Abbé ne communiqua point avec les excommuniez. Il disputa beaucoup sur l'autorité du Pape & sur les droits du S. Siége, avec les Evêques de la suite d'Henri, & principalement avec l'Evêque d'Ostie, qui toutefois étoit pour Gregoire.

GAUTIER de Meaux étant mort, Robert avoit été élu pour lui succeder, dans le Concile de cette Ville de 1082. Richer de Sens & ses Suffragans n'ayant pas consenti à cette élection, excommuniérent Robert.

D'UN autre côté, Lambert qui avoit

An. 1083. & 1084. usurpé le Siége de Teroüane que la retraite d'Hubert avoit laissé vacant, qui s'étoit fait sacrer par des Evêques interdits, & qui avoit même été mis en possession de l'Eglise à main armée par le Comte de Flandre, fut excommunié dans le même Concile. Il fut bientôt après chassé par deux Gentils-hommes qui le tirérent de l'Autel, & lui coupérent la langue & les doigts de la main droite. Lambert ainsi mutilé alla à Rome, & y obtint l'absolution des censures; & que l'affaire seroit terminée dans un Concile; mais Gerard qui avoit été élu canoniquement pour remplir le Siége en eut la possession.

S. ARNOUL de Soissons fit cesser vers ce tems-là les désordres qui regnoient en Flandre, où les meurtres ne pouvoient être plus fréquens. Comme il ne pouvoit entrer dans son Eglise de Soissons, on lui donna celle d'Oudenbourg; & il y fonda un Monastére de Benedictins, dont Arnoul son Neveu fut le premier Abbé en 1084.

ROBERT Guiscard vola cependant au secours du Pape. Il laissa ses conquêtes dans la Grece, & donna le commandement de son armée à son fils Boëmond. Il arriva en Italie au commencement de May, & sur les bruits de sa marche, Henri qui ne se sentoit pas assez fort,

quitta Rome & retourna en Lombardie. An. 1083. & 1084. Robert délivra le Pape qui rentra dans la Ville, & y tint un Xe. Concile dans lequel il réitera l'excommunication contre Guibert, contre Henri & contre leurs Partisans, & en fit publier la Sentence par ses Legats en France & en Allemagne. Il chassa ensuite environ soixante Mansionnaires de l'Eglise de S. Pierre, & donna la garde de cette Eglise à des Clercs. Après quelque séjour à Rome, il alla au Mont Cassin & de là à Salerne.

Il y eut cependant en Lombardie une grande Bataille entre ses Partisans & les Schismatiques. La victoire fut si complette de la part des Catholiques qu'ils n'eurent que trois hommes tués & fort peu de blessés, tandis qu'on ne pouvoit compter le nombre des morts du côté des Schismatiques.

ANNE'E 1085.

ODON Evêque d'Ostie Legat en Allemagne, assista à une conférence qui se tint à Berlach au commencement de 1085. entre les Saxons & les Partisans d'Henri; elle fut sans succès, & le Roi Herman fit ensuite tenir un Concile à Quedlimbourg, où assistérent les Evêques & les Abbez qui reconnoissoient Gregoire VII. pour Pape. Gebehard de Salsbourg, & Hertvic de Magdebourg y assistérent avec leurs Suf-

An. 1085. fragans & ceux de Mayence qui étoient alors en Saxe; & les Evêques de Virſbourg, de Wormes & d'Auſbourg y envoyérent des Députez. On y produiſit les Décrets des Peres touchant la Primauté du Pape. On y déclara nulles, c'eſt-à-dire illicites, toutes les Ordinations faites par les excommuniez. A la fin du Concile on anathématiſa avec les chandelles ardentes l'Antipape Guibert, les Cardinaux Hugues-le-Blanc & Jean de Porto, & tous leurs Partiſans.

Trois ſemaines après ce Concile, les Schiſmatiques par ordre de l'Empereur Henri en aſſemblérent un à Mayence. Il y aſſiſta lui-même avec les Legats de l'Antipape Clement, & obligea tous ceux qui s'y trouvérent, de le reconnoitre pour Pape légitime; & on y confirma la Treve de Dieu. Cependant les principaux des Schiſmatiques de Lombardie moururent peu de tems après: ſavoir, Eberard de Parme qui avoit été pris lors de la Bataille; & qui étoit Succeſſeur de l'Antipape Cadaloüs; & Tegald de Milan qui eut pour Succeſſeur Anſelme III. Catholique & ſoumis aux Papes légitimes.

Gregoire VII. mourut à Salerne le 25. May. de cette année 1085. Ses derniéres paroles furent: " J'ai aimé la juſtice, & " haï l'iniquité, c'eſt pourquoi je meurs en

en exil. „ Il fut enterré dans l'Eglise de S. Mathieu, dont le Corps y avoit été trouvé environ cinq ans auparavant, sans qu'on dit comment il y avoit été apporté, ni comment on savoit que c'étoit le Corps de S. Mathieu. An. 1085.

LA vie de Gregoire VII. fut écrite vers l'an 1130. par Paul Chanoine Régulier. Le Pape Anastase IV. le fit peindre à Rome dans une Eglise entre les Saints environ 60. ans après sa mort. Marc-Antoitoine Colonne Archevêque de Salerne trouva son Corps entier en 1577. Son nom fut inseré en 1584. au Martyrologe Romain; Paul V. permit en 1609. au Chapitre de Salerne d'en faire l'Office; & aujourd'hui toute l'Eglise Catholique fait l'Office de S. Gregoire VII.

ON voit par les Ecrits du Cardinal Bennon, ce que les Schismatiques publioient faussement de ce S. Pape. Ce sont deux Lettres adressées à l'Eglise Romaine qui marquent tant de passion, qu'il est bien difficile d'y discerner la verité du mensonge. Le S. Siége vaqua un an après sa mort.

INTERREGNE.

SUITE DE L'ANNE'E 1085. ANNE'E 1086.

LEs Evêques & les Cardinaux qui s'étoient trouvez auprès de Gregoire VII. lors de sa mort, l'avoient prié de se nommer un Successeur qui pût soutenir le bon parti contre l'Antipape Clement. Il leur proposa trois Sujets, Didier Abbé du Mont Cassin, Odon Evêque d'Ostie, & Hugues Archevêque de Lyon; & conseilla de nommer Didier, comme le plus à portée.

APRE's sa mort, tous ceux qui pouvoient concourir à l'élection du Pape, priérent l'Abbé Didier de se rendre au choix de Gregoire & de subvenir au besoin pressant de l'Eglise. Il réfusa constamment cette Dignité, & assura qu'il rendroit toute sorte de service à l'Eglise Romaine. Voyant que Didier réfusoit ainsi le Pontificat, on lui demanda de recevoir au Mont Cassin le Pape qui seroit élu, & de l'y entretenir avec tous les siens jusques à ce que la paix fût renduë à l'Eglise. L'Abbé le promit & donna pour gage de sa foi, le Bâton Pastoral qu'il avoit à la main. On alloit alors élire Odon d'Ostie, quand un des Cardinaux s'y opposa, &

ne put jamais être fléchi. An. 1086.

CEPENDANT les Evêques, les Cardinaux & le Peuple, irritez de la resistance de Didier, résolurent de terminer l'affaire par la violence. Didier fut traîné malgré lui dans l'Eglise de Ste. Lucie, & il y fut élu Pape dans les formes; on lui donna le nom de Victor III. & on le revêtit de la Chape Rouge, mais on ne put jamais lui mettre l'Aube à cause de sa résistance. Cette élection ne servit toutefois de rien; Didier sortit quatre jours après de Rome, & étant arrivé à Terracine, il quitta toutes les marques de sa Dignité, & retourna au Mont Cassin, où il demeura inflexible pendant toute une année; l'Antipape Guibert sçut se prévaloir de toutes ces circonstances, étant soutenu par Henri.

S. ANSELME de Lucques ne survêcut que dix mois à Gregoire VII. qu'il regardoit comme son maitre & son modéle; il mourut hors de son Diocèse chassé par son Clergé. Il avoit voulu reduire au commencement de son Episcopat les Chanoines de sa Cathédrale dédiée à S. Martin, à la vie commune; ce fut sans succès. Gregoire VII. se trouvant à Lucques en 1077. ils promirent toutefois d'obéir; & n'en ayant rien fait, ils furent condamnés à Rome suivant les Canons, & soumis

An 1086. aux charges publiques. Ils se révoltérent alors contre la Comtesse Mathilde, & l'on tint un Concile à S. Genés près de Lucques en 1079. auquel préfida Pierre Ignée Evêque d'Albano, où ils furent excommuniez. Cette censure ne servit qu'à les irriter davantage; & ils embrassérent le parti d'Henri & de l'Antipape Guibert, qui donna l'Evêché de Lucques à Pierre Chef des Conjurez; Anselme se retira près la Comtesse Mathilde, & y travailla jusques à sa mort à la conversion des Schismatiques.

Il avoit composé une Apologie pour Gregoire VII. une explication des Lamentations de Jeremie, que la mort l'empêcha d'achever. Il avoit fait encore une Collection des Canons en 13. Livres qui n'est pas imprimée. Des deux discours qui seuls restent de ce S. Evêque, l'Apologie de Gregoire paroit être le second; le premier est adressé à l'Antipape Guibert, & est une replique à sa réponse à une premiére Lettre qu'il lui avoit écrit pour l'exhorter à renoncer au Schisme. Il mourut à Mantouë le 18. Mars 1086. jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il avoit fait plusieurs Miracles pendant sa vie; il s'en fit encore plus à son Tombeau.

VICTOR III.

ANNE'E 1087.

VICTOR III. Italien, ne tint le Siége que 4. mois & 7. jours depuis son Sacre, & eut pour Successeur Urbain II en 1088.

ON tint à la mi-Carême un Concile à Capouë. Didier s'y trouva avec les autres Cardinaux ; ce Concile étant fini, tous les Assistans le prièrent de reprendre le Pontificat. Il demeura trois jours inflexible ; enfin Roger Duc de Calabre qui avoit succedé à son pere Robert mort le 17. Juillet 1085. Jourdain Prince de Capouë, les Evêques, les Cardinaux & tous les autres se jettant à ses pieds, le déterminérent. Il reprit la Croix & la pourpre le Dimanche des Rameaux ; & retourna au Mont Cassin, où il célébra la Pâque qui étoit le 28. Mars.

APRE'S les Fêtes, il vint à Rome, quoique grievement malade ; & comme l'Antipape tenoit l'Eglise de S. Pierre, il campa près de

An. 1087. la Porte. Guibert fut bientôt chassé, & le jour de l'Ascension 9. Mai, Victor III. fut sacré solemnellement, & retourna huit jours après au Mont Cassin.

LE même jour du Sacre de Victor, on apporta à Bari les Reliques de S. Nicolas Evêque de Myre, que des Marchands Italiens trouvérent le moyen d'enlever. Dès-qu'on sçut qu'elles étoient à Bari, ce fut un des plus fameux Pelerinages de toute l'Italie. Il se fit une quantité si prodigieuse de Miracles, qu'on ne pouvoit les compter, à ce que témoigne Jean Archidiacre de Bari, qui écrivit bientôt après l'Histoire de cette translation par ordre de l'Archevêque Oursón; & on en fixa dèslors la Fête au 9. May.

CEPENDANT Hugues de Lyon, l'un des trois Personnages que Gregoire VII. avoit designé pour lui succeder, ayant appris la resistance de Didier qui avoit été d'abord choisi, conçut de grandes esperances de se voir Pape. Lorsqu'il sçut que Didier avoit été sacré, il en témoigna un furieux dépit, & s'en plaignit vivement dans une Lettre à la Comtesse Mathilde.

CETTE Princesse vint à Rome peu de tems après la mort de Gregoire, & envoya prier le Pape Victor de s'y rendre. Victor y alla malgré sa mauvaise santé; & la Comtesse le fit entrer dans la Ville par le

An. 1087. secours de son Armée. Guibert en occupoit toutefois la plus grande partie ; & avoit pour lui quelques Nobles, & presque tout le Peuple. Il demeuroit à la Rotonde, alors nommée Ste. Marie des Tours. La veille de S. Pierre ses Partisans voulurent se rendre maîtres de l'Eglise de cet Apôtre ; les Gens de Victor les en empêchérent, & on n'y célébra aucun Office le jour de la Fête. Le lendemain les Schismatiques y entrérent, lavérent l'Autel, comme profané par les Catholiques, y dirent la Messe ; & se retirérent le jour suivant, que cette Eglise revint au pouvoir de Victor.

CE Pape desirant d'abatre les Sarrasins d'Afrique envoya contre eux une Armée qui en défit cent mille. La nouvelle en arriva le même jour en Italie, ce qui passa pour un miracle. Il fit part de son élection aux Seigneurs d'Allemagne ; & sa Lettre contenoit la confirmation des censures contre Henri. Elle fut luë dans une Assemblée près de Spire tenuë le 5. Août 1087. par les Partisans des deux Princes. Henri étoit présent ; & refusa de se faire absoudre, quoique les Catholiques lui promissent leur secours pour le recouvrement de son Royaume. Voyant alors son obstination, ils jurérent de ne faire aucune paix avec lui ; & Ladislas Roi de Hon-

An. 1087. grie, fidéle au Pape Victor, promit de les soutenir.

DANS le même mois d'Août Victor III. tint un Concile à Benevent, où il dépoſa & anathematiſa Guibert, & ſepara de ſa communion Hugues Archevêque de Lyon & Richard Abbé de S. Victor de Marſeille qui étoient devenus ſchiſmatiques. Il condamna encore la Simonie, & defendit les inveſtitures. Ce Concile dura trois jours; & dans l'intervalle le Pape tomba malade. Il retourna au Mont Caſſin; & ayant fait bâtir ſon tombeau dans le Chapitre, il mourut trois jours après: ſavoir le 16. Septembre 1087. & le S. Siége vaqua 5. mois & 26. jours. Victor III. avoit compoſé quelques Livres, il en reſte trois ſur les miracles de S. Benoit & des autres ſaints Moines du Mont Caſſin.

ON raporte à la même année 1087. le Martire de S. Canut Roi de Dannemarck, contre qui ſes Sujets ſe revoltérent. Il fut tué dans l'Egliſe de S. Alban le 10. Juillet. Les Miracles qui ſe firent à ſon tombeau déclarérent ſa ſainteté. Il y a un autre S. Canut Martir, qui eſt ſon Neveu, & dont l'Egliſe honore la mémoire le 7. Janvier. La Reine Adele Epouſe de S. Canut ſe retira en Flandres avec ſon Fils Charles, qui en fut depuis Comte, & qui a été également mis au nombre des Saints.

GUILLAUME Roi d'Angleterre mourut le 9. Septembre de la même année, & fut enterré à Caën dans l'Abbaïe de S. Etienne qu'il avoit fondée. Guillaume Archevêque de Rouën assisté de six Evêques ses Suffragans & de quelques Abbés fit ses funerailles, & Gilbert Evêque de Lysieux prononça son Oraison funebre. An. 1087.

S. ARNOUL Evêque de Soissons étoit retourné dans son Diocèse en 1084.; la mauvaise conduite du Roi Philippe, & le desordre où étoit l'Eglise de Reims sous le Gouvernement d'Elinand Evêque de Laon, après la déposition de Manasses, l'engagérent à renoncer à l'Episcopat. Il se retira dans sa solitude au Monastére de S. Medard; & Hilgot fut fait à sa place Evêque de Soissons. Hilgot assista au Concile de Compiegne de 1085. où présida Regnauld du Bellai nouvel Archevêque de Reims, qui retablit la Discipline dans son Eglise, & où se trouvérent neuf autres Evêques, avec dix-neuf Abbés. On y déposa Evrad Abbé de Corbie; & l'on y confirma les priviléges de l'Eglise de Compiegne desservie par des Chanoines. S. Arnoul étoit dans sa reclusion depuis deux ans, lorsqu'il fut rapellé en Flandre à l'occasion des desordres qui recommençoient. Quoique persuadé que sa fin étoit proche, il y alla, & mourut à Oudenbourg le 15.

An. 1087. Août 1087. jour auquel on fait memoire de lui dans l'Eglise. Hariulfe troisiéme Abbé d'Oudenbourg écrivit sa vie 28. ans après, à la priere de Lisiard Evêque de Lysieux.

URBAIN II.

ANNE'ES 1088. & 1089.

URBAIN II. François tint le S. Siége 11. ans, 4. mois, 18. jours & eut pour Successeur Paschal II. en 1099.

LE Parti Catolique tomba dans une grande consternation en Italie, après la mort de Victor III. on s'assembla toutefois à Terracine le 8. Mars 1088. & le 12. Odon Evêque d'Ostie fut élu Pape & nommé Urbain II. Il celebra la Messe solemnellement, & chacun se retira avec joye & action de graces.

Urbain écrivit dès le lendemain à tous les Catholiques pour leur faire part de son Election, & leur déclarer qu'il suivroit les Traces de Gregoire VII. On a sa lettre à un Evêque d'Alle-

magne, celle aux Evêques de la Province de Vienne, & celle à S. Hugues de Clugny dont il se réconnoissoit Disciple. Il alla peu de tems après au Mont Cassin, & fit le Moine Gaëtan, Cardinal Diacre, qui fut depuis le Pape Gelase II. An. 1088. & 1089.

LE fameux Berenger étoit mort le 5. Janvier précedent; & quoiqu'on ne trouve point d'Acte autentique de sa derniere retractation au Concile de Bourdeaux de 1080. il est toutefois certain qu'il mourut dans la Communion de l'Eglise. L'Archevêque de Tours l'avoit amené à ce Concile, où présidérent Amat & Hugues Legats du S. Siége, assistés des Archevêques Goscelin de Bourdeaux, Raoul de Tours & Guillaume d'Ausch, & de plusieurs autres Prélats.

DU Mont Cassin le Pape Urbain alla en Poüille, & y sacra l'Eglise du Monastére de Bantin; il passa ensuite en Sicile, pour conferer avec Roger Oncle du Duc de Poüille qui y commandoit, sur le schisme des Grecs au sujet des Azymes. Il avoit envoyé deux Legats à C. P. pour cette affaire; & l'Empereur Alexis lui avoit proposé de venir à C. P. où l'on assembleroit un Concile pour décider la question; mais le schisme de Guibert plus pressant encore empêcha le voyage.

BERNARD nouvel Archevêque de To-

An. 1088. & 1089. lede, vint à Rome vers ce tems-là pour se plaindre de l'Abbé Richard Legat en Espagne, & demander le retablissement des priviléges de son Eglise. Tolede avoit été prise sur les Maures en 1085. & Bernard que S. Hugues de Clugny avoit envoyé, à Alfonse, qui vouloit un de ses Moines pour Abbé de S. Fagon, fut élu Archevêque de cette Ville. Le Pape lui donna le Pallium avec un privilége qui l'établissoit Primat sur toute l'Espagne par une Bulle du 15. Octobre 1088. mais il ne prétendoit pas établir de nouveau la Primatie de Tolede; il supposoit qu'elle avoit subsisté avant l'invasion des Sarrasins, se fondant sur la fausse Decretale d'Anaclet, qui marquoit les Primats comme établis dans toute son origine. Urbain écrivit en même tems là dessus au Roi Alfonse, & lui manda de retablir Diegue Evêque de S. Jacques qui avoit été mis en prison & deposé contre les Canons. Artauld élu Evêque d'Elne en Roussillon vint à Rome la même année pour se faire sacrer par le Pape, sur le refus de Dalmace de Narbonne son Metropolitain, qui le pretendoit simoniaque. Il se purgea par serment, & Urbain le sacra.

CEPENDANT le schisme s'affoiblissoit en Allemagne; Guelfe Duc de Baviere ayant repris Ausbourg en 1088., chassa Sige-

froi, qui en avoit usurpé le Siége, & reta- Ans
blit Vigold Evêque Catholique qui mou- 1084
rut la même année. L'Evêque schismati- & 1089.
que de Wormes se réunit à l'Eglise; & renonçant à l'Episcopat, il entra dans un Monastére. Brunon Usurpateur de l'Eglise de Metz fut chassé, & les Habitans firent serment de ne point recevoir d'autre Evêque qu'Herman leur Pasteur légitime alors Prisonnier en Toscane, où il aimoit mieux demeurer que d'embrasser le schisme. Vecilon de Mayence, & Meinard de Vursbourg les plus savans des Schismatiques moururent excommuniez.

Les Catholiques firent aussi de grandes pertes, Bertold & Bernard moururent la même année. Burchard Evêque d'Halberstat fut tué le 6. Avril, & Gebehard de Salsbourg Chef des Catholiques mourut le 15. Juin. Il reste de lui un Livre contre les Schismatiques. Le Roi Herman abandonné des Saxons mourut enfin en Lorraine après sept ans de regne, mais Henri fut bientôt chassé de nouveau de la Saxe.

Pierre-Igne'e Cardinal Evêque d'Albano mourut le 8. Janvier 1089. en reputation de sainteté. Herman de Metz revint chez lui dans cette année, & fut reçu agreablement par les Catholiques, que les Evêques Adalberon de Vursbourg, Altman de Passau, Albert de Wormes,

An. 1088. & 1089. & Gobehard de Conſtance qui fut Legat du Pape dans tout le Païs, ſoutenoient avec lui en Allemagne. Herman conſulta le Pape ſur pluſieurs queſtions touchant les Excommuniés ; & Eginon depuis Abbé de S. Ulric d'Auſbourg, porteur de ſa Lettre, pour échaper aux Schiſmatiques fut obligé de ſe déguiſer.

IL n'étoit pas aiſé de tenir pour lors le juſte milieu entre la trop grande indulgence qui eût affoibli la Diſcipline, & la rigueur exceſſive, qui eût revolté les coupables. Guibert & ſes Sectateurs ne diſcontinuoient pas de faire des Ordinations dans les lieux de l'obéiſſance d'Henri, ce qui multiplioit le nombre des Excommuniez.

AUSSI le Pape Urbain tint cette année un Concile Général de 115. Evêques, où il confirma l'indulgence à l'égard des Schiſmatiques ; les Romains chaſſérent alors Guibert & lui firent jurer qu'il n'uſurperoit plus le S. Siége. Il conſerva pourtant toûjours celui de Ravenne ; & dans les Chartres de cette Egliſe, il ſe nommoit Guibert Archevêque ; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il les datoit du Pontificat de Clement.

IL y eut peu après une conference pour réunir les Schiſmatiques dont les Evêques, que ceux-ci avoient ordonnés, empêchérent l'effet, en detournant Henri de ſe re-

concilier avec le Pape. Ce Prince fut toutefois sensiblement affligé du Mariage de la Comtesse Mathilde avec le Fils de Guelfe Duc de Baviere, que le Pape fit faire pour fortifier le Parti Catholique. An. 1089. & 1089.

L'ANGLETERRE perdit cette année une des plus grandes lumieres du Siécle, & le restaurateur de son Eglise, en la personne de Lanfranc Archevêque de Cantorbery. Il mourut le 28. Mai 1089. Il laissa plusieurs Ecrits dont les principaux sont le Traité contre Berenger, & ses Lettres. Il eut plusieurs Disciples fameux; & entr'autres S. Anselme son Successeur.

URBAIN II. par une Bulle du 1. Juillet 1089. retablit l'Eglise de Tarragone en qualité de Métropole, à la priere de Berenger Evêque d'Ausone, ou Vic en Catalogne; il étoit depuis long-tems à Rome pour ce sujet, & devint dans les suites Archevêque de Tarragone. Urbain passa une seconde fois dans la Poüille; & y tint un Concile à Melfe le 10. Septembre. Tous les Evêques du Païs au nombre de soixante & dix y assistérent avec douze Abbés; & le Duc Royer y fit hommage Lige au Pape. On publia le second jour seize Canons qui confirmoient les anciens contre les Investitures.

S. BRUNO Fondateur de l'Ordre des Chartreux accompagna le Pape dans ce

An. 1088. & 1089. voyage. Urbain l'avoit appellé auprès de lui pour se servir de ses conseils. Les reglemens de l'Archevêque Manasses lui avoient fait abandonner sa place de Chanoine, de Chancelier & de Maître des grandes études de Reims, pour se retirer dans la solitude, comme le raporte Guibert Abbé de Nogent Auteur Contemporain. Il se fit six Compagnons; & alla habiter vers la S. Jean 1084. la grande Chartreuse que leur donna S. Hugues Evêque de Grenoble. Urbain II. qui avoit été son Disciple à Reims le fit venir à Rome après son élection. Bruno laissa le soin de la Chartreuse à Seguin Abbé de la Chaise-Dieu; ses Disciples vinrent cependant le trouver en Italie; & il les renvoya après avoir etabli Landuin pour leur Prieur. S. Bruno quitta la Cour Romaine en 1080. & se retira en Calabre avec quelques autres nouveaux Disciples. Il fonda un second Monastére, & y finit ses jours onze ans après. Il avoit refusé l'Archevêché de Regge que le Pape voulut lui donner en 1089. après la mort d'Arnould; & dont Roger Moine de Cave, auparavant de Marmoutier, fut pourvû.

ANNE'E 1090.

LES Catholiques ayant pris le dessus en Baviere, l'Abbé Tiemon fut placé sur le Siége de Salsbourg, & sacré le 7. Avril

1090. par le Legat Altman assisté d'Adalberon de Vursbourg & de Meginvard de Frisingue. Adalberon mourut le 6. Octobre suivant après 45. ans d'Episcopat. Il avoit rétabli en 1056. le Monastére de Lambac en Austrasie fondé par son Pere ; il s'y retira quand il fut chassé par les Schismatiques, & y fut enterré : il se fit plusieurs miracles à son tombeau. Herman de Metz étoit mort au mois de Mai de la même année. An. 1090.

Les Schismatiques reprirent cependant les armes, disant hautement que le Pape Urbain alloit périr. Valtram de Magdebourg écrivit sur ce ton à Loüis II. Comte de Thuringe pour l'attirer dans le parti d'Henri ; ce Comte y fit répondre par Hervand Evêque d'Alberstat ; mais sa Lettre rouloit sur le faux principe qu'un Roi criminel n'est pas veritablement Roi.

Bernold Prêtre de Constance étoit alors un zelé défenseur du parti Catholique ; on a de lui une grande Lettre à Gebehard Abbé de Schafouse sur la nécessité d'éviter les Excommuniez.

L'Empereur Henri entra cette année en Lombardie, & ravagea les terres du Duc Guelfe ; mais la Comtesse Mathilde encouragea ce Prince à être ferme dans le parti Catholique. Durant cette guerre Godefroi Evêque de Lucques consulta le Pa-

An. 1090. pe, s'il falloit mettre en pénitence ceux qui avoient tué des Excommuniez, & le Pape répondit que non.

Il y eut la même année 1090. un Concile à Toulouse, assemblé par les Legats du Pape; les Evêques de diverses Provinces y assistérent, & on y corrigea plusieurs abus. L'Evêque de Toulouse s'y purgea canoniquement des crimes dont il étoit accusé; & à la priere du Roi de Castille on envoya une Legation à Tolede pour y retablir la Religion; Bernard Archevêque de cette Ville qui se trouvoit à ce Concile à son retour de Rome, amena en Espagne le Cardinal Rainier nouveau Legat du Pape.

ANNÉE 1091.

Ce fut le Legat Reinier qui reçut en Catalogne la Donation que Berenger Comte de Barcelonne fit à l'Eglise Romaine de la Ville de Tarragone, ce qui facilita le retablissement de cette Eglise en Métropole, malgré l'opposition de Dalmace de Narbonne. On fit paroître à cette occasion une pretenduë Lettre du Pape Etienne qui soumettoit à perpetuité l'Eglise de Tarragone à celle de Narbonne quoiqu'elle vînt à être érigée en Métropole.

URBAIN II. qui se trouvoit dans la Campanie tint cette année un second Concile à Benevent le 28. Mars, où Gui-

bert & ſes Complices furent de nouveau anathematiſés; & où l'on fit enſuite quatre Canons, pour la conſervation de la Diſcipline. An. 1091.

ON en tint un autre à Leon à l'occaſion des funerailles de Dongarcias Roi de Galice que ſon Frere Alphonſe tenoit en priſon depuis 20. ans. Le Cardinal Rainier Legat & Bernard Archevêque de Tolede y aſſiſtérent avec pluſieurs autres Evêques. On y reſolut que les Offices ſeroient célebrés en Eſpagne ſuivant la régle de S. Iſidore. On y traita auſſi l'affaire de l'Egliſe de Compoſtelle; & Pierre que le Legat Richard en avoit ordonné Evêque en 1088. fut depoſé; Diegue ne fut pas pour cela retabli; l'Abbé Dalmace de l'Ordre de Clugny eut cet Evêché.

L'EGLISE d'Allemagne perdit le 22. Avril 1091. Volfelme Abbé de Brunvillers près de Cologne qui avoit écrit une Lettre conſiderable contre Berenger; & Guillaume Abbé d'Hirfauge mourut le 5. Juillet. Celui-ci avoit fondé ou retabli quinze Monaſtères, & formé pluſieurs illuſtres Diſciples. Altman de Paſſau qui mourut le 8. Août, avoit établi trois Communautez de Chanoines Réguliers.

PLUSIEURS Laïques d'Allemagne embraſſérent vers ce tems là la vie commune, après avoir renoncé au monde; &

An. 1091. s'être donnés eux & leurs Biens au service des Communautez Régulières de Clercs & de Moines, pour vivre sous leur conduite. Ils étoient distingués de ceux qu'on nommoit Moines Laïs, Oblats ou Donnez, dont l'institution commença dans le XIe. Siécle.

S. ULRIC Moine de Clugny, fameux par son Recuëil des coûtumes de cette Abbaïe, vivoit dans ce tems-là. Il mourut à Celle en 1093. il avoit fait des Miracles durant sa vie, il en fit encore plus après sa mort. Un Moine de Celle écrivit sa vie peu d'années après. Le Recuëil d'Ulric fut non seulement utile à l'Abbaïe d'Hirsauge pour laquelle il l'avoit fait; mais encore à plusieurs autres Monastéres d'Allemagne, qui le recherchérent comme un Tréfor précieux. Il est divisé en trois Livres; le premier contient la description de l'Office divin; le second traite de l'instruction des Novices; & le troisiéme des Offices du Monastére.

LE Monastére de S. Martin de Tournai fut retabli vers ce tems-là par les soins de S. Odon natif d'Orleans qui en fut le premier Abbé. Il avoit enseigné dans l'Ecole de Tournai; & sa reputation lui acquit un grand nombre de Disciples. Il excelloit principalement dans la Dialectique. Il avoit alors un Antagoniste à Lille nommé

Rainbert, qui professoit la même science, ce qui forma deux sectes; celle d'Odon autrement nommé alors Oudart, fut appellée des Realistes & celle de Rambert des Nominaux. La lecture du Livre de S. Augustin du Libre-Arbitre fut la cause de la conversion d'Odon qui embrassa la vie monastique. An. 1092

GEOFFROI Evêque de Chartres deux fois dépose, & deux fois retabli sous Gregoire VII. fut encore accusé de plusieurs crimes sous Urbain II. & renonça à l'Episcopat.

IVES Prêtre & Prévôt de S. Quintin de Beauvais fut élu à sa place par le Clergé & le Peuple; & reçut le Bâton Pastoral du Roi Philippe en signe d'investiture. Richer Archevêque de Sens prétendant que la déposition de Geoffroi n'étoit pas legitime refusa de sacrer Ives; celui-ci écrivit au Pape; il alla ensuite à Rome avec les Députez de Chartres, & fut sacré par Urbain II.

ANNE'ES 1092. & 1093.

IVES prit possession de son Evêché en 1092. Il avoit été Disciple de Lanfranc dans l'Abbaïe du Bec, & avoit embrassé la vie Clericale dans le Monastére des Chanoines Réguliers de S. Quentin en Vermandois fondé par Gui Evêque de Beauvais en 1078. il y enseigna la Theologie, & y composa son grand Recuëil des Canons

connu sous le nom de Decret, dont il
An 1092 & 1093 explique le dessein dans sa Préface. Richer de Sens irrité de ce qu'il étoit allé se faire sacrer à Rome, lui écrivit une Lettre pleine de mépris, Ives y répondit avec douceur, & offrit de se justifier dans un Concile. L'Archevêque en assembla un à Etampes. Il vouloit y faire déposer Ives; mais un Appel au Pape arrêta les Procedures.

RENAULD de Reims tint vers le même tems un autre Concile à Compiegne, où il condamna l'erreur de Roscelin Docteur fameux, qui disoit que les trois Personnes divines étoient trois choses separées, comme trois Anges, quoiqu'elles n'eussent qu'une seule puissance & une seule volonté. Il fut appellé à ce Concile, y abjura son erreur; cependant il l'enseigna encore dans la suite.

FOULQUES de Beauvais vouloit renoncer à l'Episcopat parce que son zéle pour la justice lui attiroit de grandes persécutions. On l'accusa de violence devant le Concile de la Province & devant le Pape; & S. Anselme Abbé du Bec dont il avoit été Disciple, s'employa auprès d'Urbain II. pour lui faire obtenir sa démission.

IVES fut à peine arrivé à Chartres, qu'il tomba dans la disgrace du Roi Philippe, pour n'avoir pas voulu consentir

au Mariage de ce Prince avec Bertrade de Montfort Femme de Foulques-Rechim Comte d'Anjou. Cependant le Roi mal-gré les remontrances de l'Evêque de Chartres épousa Bertrade, & fit mettre ce Prélat en prison. Le Pape écrivit vivement là-dessus à Renauld de Reims & à ses Suffragans; il les exhorta d'avertir le Roi de se purger d'un si grand crime, & de rendre la liberté à Ives; il écrivit même sur ce sujet à tous les Evêques de France, & ses Lettres sont de l'année 1092. An. 1092. & 1093.

Les Eglises de Cambrai & d'Arras étoient gouvernées depuis 500. ans par le même Prélat. Après la mort de Gerard le jeune Evêque de Cambrai, Urbain II. retablit l'Evêché d'Arras en 1092. Il erigea encore la même année le Siége de Pise en Archevêché: Daibert ou Dagobert en étoit pourvû depuis 1088., & avoit toujours été attaché aux Papes legitimes.

Il y avoit déja quatre ans que Lanfranc Archevêque de Cantorbery étoit mort; & le Roi Guillaume le Roux, pour profiter des grands revenus de cette Eglise, n'avoit pas voulu en remplir le Siége. Comme il tenoit sa Cour pleniére aux Fêtes de Noël, on l'engagea de faire faire des prieres, pour obtenir de Dieu que le Siége de Cantorbery fût rempli dignement, S. Anselme Abbé du Bec qui avoit passé

An. 1092. & 1093. en Angleterre à la persuasion du Comte de Chester, fut chargé d'en regler la forme. Un des Seigneurs dit en cette occasion à Guillaume, que personne n'étoit plus digne d'être Archevêque de Cantorbery que l'Abbé Anselme; mais le Roi jura par le S. Voult de Lucques qu'il ne le seroit jamais. Ce S. Voult en latin *Sanctus Vultus de Luca*, est un Crucifix habillé, dont l'Original est à Lucques dans l'Eglise Cathedrale, & dont il y a plusieurs Copies en France: une entr'autres à Paris dans l'Eglise du S. Sepulchre, où le Peuple le nomme S. Vaudelus.

CEPENDANT Guillaume fut attaqué d'une violente maladie & reduit à l'extremité; les Evêques & les Seigneurs le presserent de penser à son salut, en ouvrant les prisons, remettant les dettes, rendant la liberté aux Eglises, & les pourvoyant de Pasteurs; il nomma pour lors l'Abbé Anselme Archevêque de Cantorbery; & on le fit venir à la Cour sous prétexte d'assister le Roi à la mort. Malgré sa longue resistance il fut forcé d'accepter cette Dignité; & Guillaume ordonna qu'il fût mis aussi-tôt en possession. Quelque éloignement que S. Anselme eût témoigné pour l'Episcopat, on fit courir le bruit qu'il ne l'avoit refusé que par dissimulation; le Saint se crut obligé de se justifier,

&

& fut enfin sacré le 4. Décembre second Dimanche de l'Avent 1093. An. 1092 & 1093.

SAINTE Marguerite Reine d'Ecosse de la famille des derniers Rois Anglois, Fille d'Edoüard Fils d'Edmond Côte-de-fer, mariée à Macolme Roi d'Ecosse, mourut le 16. Novembre de la même année, & alla prendre possession dans le Ciel d'un Trône bien plus éclatant que celui qu'elle avoit possédé sur la terre. Thierry de Dunelme, son Confesseur écrivit sa vie dix ans après, par ordre de Mathilde sa Fille, Epouse d'Henri I. Roi d'Angleterre, & l'Eglise honore sa memoire le 10. Juin.

ANSELME Archevêque de Milan mourut le 4. Décembre de la même année. Il étoit fort zélé pour le parti Catholique, & peu de tems auparavant il avoit couronné le Jeune Roi, Conrad Fils de l'Empereur Henri qui s'étoit revolté contre son Pere. Arnoul III. lui succeda dans le Siége de Milan & le tint quatre ans.

L'EMPEREUR Henri avoit pris son Epouse Adelaide en aversion; il la fit mettre en prison, & permit à plusieurs hommes de lui faire violence: il exhorta même son Fils Conrad d'en abuser; ce Prince eut horreur d'un crime aussi enorme; l'Empereur ayant dit qu'il n'étoit pas son Fils, il se retira auprès de Guelfe Duc de Toscane, où avec les autres Catholiques il fit

An. 1092. & 1093. contre l'Empereur une Ligue pour 20. ans. Henri en conçut un tel deſeſpoir qu'il ſe ſeroit tué, ſi ſes Gens ne l'en euſſent empêché.

L'ANTIPAPE Guibert qui étoit à Verone avec lui, feignit à la fin de 1093. de vouloir renoncer au Pontificat, ſi la paix de l'Egliſe ne pouvoit être autrement retablie, mais il étoit bien éloigné d'y penſer. Le Pape Urbain II. étoit pour lors à Rome, où il célebra la Fête de Noël. Il ſavoit qu'il y avoit encore bien des Guibertins cachés; mais parce qu'il auroit fallu les chaſſer à main armée, il les y laiſſa.

LE Comte Roger ayant ſoumis à ſa puiſſance preſque toute la Sicile, s'attacha à remedier aux maux que la domination des Infidéles avoit faits à la Réligion. Il s'appliqua ſur tout à retablir les Evêchés; & la plûpart le furent en 1093. Il retablit auſſi pluſieurs Monaſtéres, & en fonda de nouveaux. Il y avoit à Palerme un Archevêque Latin, à qui Gregoire VII. donna le Pallium en 1083. on le nommoit Alcher, & il avoit ſans doute ſuccedé à l'Archevêque Grec. Les nouveaux Evêchés furent Traïne, Siége tranferé à Meſſine dont Roger de la famille du Duc de Normandie fut le premier Evêque; Anſger le fut de Catane, Gerland de Gergenti, Etienne

de-Fer de Mazare, & Roger Doyen de l'Egliſe de Traïne de Syracuſe. Urbain II. fut la cauſe de l'érection de tous ces nouveaux Siéges ; auſſi eſt-il regardé comme le reſtaurateur de l'Egliſe de Sicile. Il tint à la mi-Carême de la même année 1093. un Concile à Troïe dans la Poüille, où aſſiſtérent ſoixante & quinze Evêques & douze Abbés. On y parla des Mariages entre Parens, ſur leſquels on fit un Reglement, & enſuite un Canon particulier pour l'obſervation de la Treve de Dieu. An. 1092. & 1093.

ANNE'E 1094.

LES Cambreſiens ne ceſſoient de ſe plaindre de la ſéparation de l'Egliſe d'Arras, & le Pape étoit mécontent de ce qu'ils avoient élu pour leur Evêque l'Archidiacre Gaucher, qui ne vouloit prendre l'inveſtiture que du Roi Henri quoique excommunié. Comme il aprouvoit en même tems l'élection de Manaſſes faite par quelques autres membres de l'Egliſe de Cambrai, il chargea Renauld de Reims d'avertir les Cambreſiens de ſe rendre à Rome pour le Carême, tems auquel les Députés d'Arras devoient s'y trouver ; mais il ne vint perſonne de leur part.

LAMBERT ne vouloit cependant pas accepter l'Evêché d'Arras ; il fallut que le Pape le lui ordonnât de la part de Dieu. Il fut ſacré par Urbain le 19. Mars 1094.

An. 1094. & on expedia des Bulles pour lui servir de Titre.

LE Pape jugea la même année l'affaire de Dol en Bretagne ; il avoit d'abord donné le Pallium à Rolland Evêque de cette Ville en qualité d'Archevêque de Bretagne, comme Gregoire VII. l'avoit donné à Iven son Prédecesseur, mais sans prejudice de l'Eglise de Tours, à laquelle il remit enfin son droit de Métropole sur toutes les Eglises de la Bretagne, par une Bulle du 5. Avril 1094.

GEOFFROI Abbé de Vendôme vint à Rome cette même année pour aider le Pape à chasser de Rome les Partisans de l'Antipape Guibert. Il lui fournit 100. Marcs d'argent ; ce secours fit rentrer Urbain dans le Palais de Latran ; & Geoffroi fut le premier qui lui baisa les pieds dans la Chaire Pontificale, où depuis long-tems aucun Pape légitime ne s'étoit assis. Urbain ordonna Geoffroi Prêtre, & le remit en possession de l'Eglise de S. Prisque qu'Alexandre II. avoit donnée à Oderic son Prédecesseur, pour lui & ses Successeurs, avec la Dignité de Cardinal ; & les Abbés de Vendôme en ont gardé le Titre pendant trois cens ans.

C'ETOIT-là le tems auquel S. Nicolas-Peregrin se faisoit admirer dans la Poüille

par sa maniére de vivre singuliére ; il faisoit de frequens miracles; & il s'en fit de si grands après sa mort arrivée à Trani le 2. Juin 1093. qu'on y accouroit de toutes parts. On l'invoqua particulierement pour les naufrages, comme S. Nicolas de Myre. An. 1094.

GEBEHARD Evêque de Constance & Legat du Pape en Allemagne tint un Concile pendant la Semaine-sainte, où l'on renouvella la defense d'entendre l'Office célebré par un Prêtre simoniaque ou incontinent ; & on y regla les Quatre-tems du Printems & de l'Eté de la façon qu'on l'observe encore aujourd'hui.

IL y eut cette même année une grande mortalité en Baviére, qui s'étendit ensuite en Allemagne, en France & en Italie ; on la regarda toutefois en quelque façon comme un bien ; personne n'en gueriſſoit : ainsi la plûpart de ceux qui en étoient atteints se disposoient à bien mourir, & ceux qui s'en garantissoient, changeoient de vie. Le Docteur Martegold Fondateur des Chanoines Réguliers de Malbach, avec lesquels il vivoit en Communauté, étoit alors en Alsace ; il avoit eu pouvoir du Pape d'absoudre de l'excommunication ; & il en profita dans ces tems malheureux pour absoudre quantité de monde.

LE Roi Philippe esperant de faire ap-

An. 1094. prouver son Mariage avec Bertrade, fit assembler un Concile à Reims, & s'y trouva lui-même avec les Prélats. Ives de Chartres s'excusa d'y assister ; il savoit à quel point on le haïssoit, & qu'on devoit l'y accuser : ainsi ne voulant pas être jugé hors de sa Province, il en appella au Pape.

HUGUES de Lyon avoit reconnu Urbain II. après la mort de Victor ; il soutint qu'il ne s'étoit jamais separé de la Communion de l'Eglise Romaine ; & dans une Lettre à la Comtesse Mathilde, il raporta que S. Hugues de Clugny, avoit dit publiquement le Vendredi-saint l'Oraison pour l'Empereur ; & que quand on lui eut representé qu'il n'y en avoit point d'autre que l'Empereur Romain, qui étoit Henri excommunié par le Pape Gregoire VII., l'Abbé de Clugny s'étoit tû, & ne s'étoit pourtant pas corrigé de cette faute. Urbain II. retablit Hugues de Lyon Legat en France ; & en cette qualité ce Prélat tint un Concile à Autun, où assistérent trente-deux Evêques & plusieurs Abbés.

DANS ce Concile assemblé le 16. Octobre 1094. on renouvella l'excommunication contre l'Empereur Henri & contre l'Antipape Guibert, & l'on excommunia pour la premiere fois le Roi Philippe pour avoir épousé Bertrade ; on y regla en mê-

me tems plusieurs autres affaires particuliéres. An. 1094.

PHILIPPE ayant appris qu'on l'avoit excommunié, envoya des Députés au Pape, pour affirmer par serment qu'il n'avoit plus de commerce criminel avec Bertrade, & lui faire entendre qu'il se retireroit de son obéissance s'il ne levoit l'excommunication. Mais Yves de Chartres donna avis à Urbain que cette Députation n'étoit que mensonge & artifices. Cependant le Pape accorda un delai au Roi jusqu'à la Toussaint 1095., leva la censure, & lui permit d'user de la Couronne à son ordinaire : ce qu'il faut entendre de l'usage où étoient alors les Rois de paroître en Habits Royaux les jours de Fêtes avec la Couronne sur la tête, qu'ils prenoient de la main d'un Evêque.

ANNE'E 1095.

URBAIN II. avoit tellement pris le dessus en Italie, malgré l'Antipape & Henri, qu'il célebra un Concile Géneral à Plaisance, où il appella les Evêques d'Italie, de Bourgogne, de France, d'Allemagne, de Baviere & d'autres Provinces. Il s'y en trouva 200., 4000. Clercs & plus de 3000. Laïques. L'Assemblée se tint en pleine Campagne, & dura 7. jours. L'Imperatrice Adelaide s'y plaignit de tous les outrages qu'elle avoit reçus d'Henri, & les

An. confessa publiquement, ce qui fit perdre
1095. bien des Partisans à ce Prince. Elle se retira dans un Monastére, & y mourut saintement. Le Roi Philippe avoit envoyé une Ambassade au Concile, & manda qu'il s'étoit mis en chemin pour y aller, mais qu'il en avoit été empêché; il fit demander un nouveau delai, & on le lui accorda. Hugues de Lyon pour ne s'être pas excusé de n'avoir pû y venir, fut interdit. Il y vint jusqu'à des Ambassadeurs d'Alexis-Comnene Empereur de C. P. qui demandérent au Pape & à tous les Chrétiens du secours contre les Infidéles, pour la défense de l'Eglise qui étoit presque détruite en Orient. Urbain II. excita les Fidéles à accorder ce secours; & plusieurs s'engagérent par serment à faire le voyage, & à aider fidellement Alexis selon leur pouvoir.

ON renouvella en ce Concile la Condamnation de Berenger; on condamna les Clercs majeurs qui ne se croyoient pas obligés à la continence qu'on nommoit Nicolaites. On confirma tous les Réglemens des Papes contre la Simonie: enfin on déclara nulles les Ordinations de Guibert & des Evêques intrus ou excommuniez, & l'on fit plusieurs autres Réglemens de Discipline.

APRE'S le Concile le Pape se rendit à

Cremone, où le Jeune Roi Conrad le reçut avec toute sorte d'honneur & lui fit serment de fidélité, promettant de lui conserver la vie, les Membres & la Dignité Pontificale; le Pape lui promit de son côté aide & conseil pour se maintenir dans le Royaume & acquerir la Couronne Imperiale, à la charge de renoncer aux Investitures. An. 1095.

LE Pape avoit déclaré nulle l'Ordination d'Arnoul de Milan, qui en 1095. avoit reçu l'investiture des mains d'Henri par l'Anneau & le Bâton Pastoral. Arnoul se retira dans un Monastére; & le Pape satisfait, le fit sacrer par Dimon de Salsbourg; mais il mourut en 1096. & Anselme IV. lui succeda.

GUILLAUME Roi d'Angleterre n'avoit point encore pris de parti entre le Pape Victor & Guibert, & avoit envoyé à Rome deux Clercs de sa Chapelle pour savoir qui étoit le Pape legitime, & en obtenir que le Pallium de l'Archevêque de Cantorbery lui fût adressé à lui même. Ces deux Clercs avoient vû qu'Urbain étoit le vrai Pape, & avoient obtenu ce que le Roi desiroit. Ils amenérent à leur retour Gautier Evêque d'Albano, qui apportoit secretement le Pallium au Roi, & arrivérent quelques jours avant la Pentecôte qui étoit cette année le 13. Mai.

An. 1095. S. ANSELME avoit encouru la disgrace du Roi ; & Guillaume vouloit le faire déposer, & mettre un autre Archevêque à sa place par autorité du Pape. Anselme avoit consulté Hugues de Lyon sur la conduite qu'il devoit tenir à l'égard du Roi, s'agissant d'aller demander le Pallium au Pape. Le Roi prenoit des mesures pour réussir dans son projet. Il étoit animé par l'Evêque de Duntham qui prétendoit au Siége de Cantorbery; cependant il ne trouva point de sujet de condamner Anselme, même après l'Assemblée de Rochincham. Il prit alors le parti d'ordonner à tous les Evêques de refuser l'obéissance à Anselme, & déclara qu'il ne le tenoit plus pour Archevêque. Anselme ne se voyant plus en sureté en Angleterre demanda un sauf conduit pour se retirer ; le Roi qui ne souhaitoit rien tant, ne vouloit pas toutefois qu'il sortît du Royaume revêtu de la Dignité Pontificale ; & ne voyoit pas qu'il fût possible de l'en dépoüiller. On convint de lui donner un delai jusqu'à la Pentecôte. Le Roi promit de laisser toute chose au même état, & ne tint point parole ; il fit essuyer divers mauvais traitemens au S. Archevêque.

LE terme de la treve approchoit, quand le Legat du Pape arriva. Il ne vit point Anselme, & se pressa d'aller trouver le

Roi ; mais il ne lui parla pas du Pallium, & ne dit rien en faveur d'Anſelme. Cependant le Roi ordonna de reconnoître Urbain pour Pape légitime, & voulut perſuader au Legat de dépoſer Anſelme par l'autorité du Pape ; le Legat lui en fit voir l'impoſſibilité ; & Guillaume concevant qu'il n'avoit rien gagné à reconnoître Urbain, voulut ſauver ſa Dignité en rendant en apparence ſes bonnes graces à Anſelme : ainſi le S. Prélat reçut le Pallium que le Legat lui porta dans ſon Egliſe de Cantorbery le 10. Juin. An. 1095.

URBAIN II. ayant mis les affaires en bon état dans la Lombardie, paſſa par mer en France ; & en arrivant à Valence, il dédia l'Egliſe Cathedrale. Il alla de là au Pui en Velai, & indiqua un Concile à Clermont pour l'Octave de S. Martin.

ETANT à Clugny le 25. Octobre, il conſacra le grand Autel de la nouvelle Egliſe & en fit conſacrer trois autres le même jour par Hugues de Lyon, Daibert de Piſe & Brunon de Segni. Il déclara dans un diſcours que la viſite de ce Monaſtére où il avoit été Moine & Prieur, étoit la principale cauſe de ſon voyage en France, & lui accorda une immunité dont il marqua les bornes : il en avoit déja confirmé tous les priviléges à Plaiſance.

IL ſe rendit à Clermont pour le tems

An. 1095 du Concile, auquel, selon Berthold, se trouvérent treize Archevêques & deux cens cinq Prélats portant Crosse, tant Evêques qu'Abbés : mais d'autres en comptent jusqu'à quatre cens. Il y avoit deux Archevêques Italiens. Daibert de Pise & Ranger de Regge. Trois étoient Légats dans leurs Provinces, Hugues de Lyon, Amat de Bourdeaux & Bernard de Tolede. Les autres étoient Renauld de Reims & Aubert de Bourges, qui moururent la même année, Raoul de Tours, Richer de Sens, Dalmace de Narbonne, Gui de Vienne, Berenger de Taragonne & Pierre d'Aix. Les Evêques les plus connus étoient Jean de Porto & Brunon de Segni venus avec le Pape ; & Gautier d'Albano qui revenoit de sa Legation d'Angleterre. Il y avoit aussi plusieurs Cardinaux à la suite du Pape, entr'autres Richald Abbé de S. Victor de Marseille & le Chancelier Jean de Gaëtte. Les autres Evêques étoient presque tous François ; & les plus remarquables sont Lambert d'Arras, Gaucher de Cambrai, Hugues de Soissons Successeur d'Hilgot, qui pour assurer son salut s'étoit rendu Moine à Clugny, Odon de Bayeux Oncle du Roi d'Angleterre, Roland de Dol en Bretagne, qui se prétendoit Archevêque, Ives de Chartres & Hugues de Grenoble, l'un & l'autre mis

depuis au rang des Saints, & Adhemar du Pui. Il y avoit auſſi deux Evêques d'Eſpagne Dalmace de Compoſtelle & Pierre de Pampelune. Entre les Abbés, on remarque outre Richard de S. Victor, S. Hugues de Clugny, Baudri du Bourguëil & Geoffroi de Vendôme. An. 1095.

DURAND Evêque de Clermont ſe donna tant de peine pour bien recevoir le Pape, qu'il en mourut la nuit d'après l'arrivée d'Urbain II. qui du conſentement du Clergé & du Peuple, donna cet Evêché à Guillaume de Baïf.

L'OUVERTURE du Concile étoit fixée au 18. Novembre; les ſéances continuérent juſqu'à la fin du mois. On fit pluſieurs Canons dont il n'eſt reſté preſque que des Sommaires; auſſi ſont-ils raportés diverſement. On y confirma d'abord tous les Decrets des Conciles que le Pape Urbain avoit tenus en Italie. On renouvella les défenſes d'uſurper les Biens des Eccléſiaſtiques. On fit divers réglemens dans la Diſcipline, dont la plûpart n'étoient toutefois que la confirmation de ce qui ſe pratiquoit déja. On ſtatua que la Treve de Dieu ſeroit gardée généralement par tout le Monde, depuis l'Avent juſques à l'Octave de l'Epiphanie, & depuis la Septuageſime juſques à l'Octave de la Pentecôte; & le reſte de l'année, pendant les 4.

An. 1095. jours déja marqués, Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche.

LA Primatie de Lyon y fut confirmée sur les quatre Provinces de Lyon, Tours, Rouën & Sens. La Juriſdiction ſur tous les Evêchés de la Bretagne fut renduë à l'Archevêque de Tours, & l'Archevêque de Dol fut condamné à ſe ſoumettre à ce Metropolitain, & à lui faire ſatisfaction pour la deſobéiſſance paſſée. Sur la fin du Concile le Pape fit publier la Bulle du retabliſſement de l'Egliſe d'Arras, dont le ſchiſme dura néanmoins encore 10. ans.

LE Roi Philippe fut excommunié pour ſon Mariage avec Bertrade, quoique le Concile ſe tint dans ſon Royaume. Mais de tous les Actes du Concile de Clermont, le plus fameux, & celui dont les ſuites furent les plus importantes, c'eſt la publication de la Croiſade, à laquelle le voyage de Pierre l'Ermite à Jeruſalem donna lieu. Pierre étoit allé par devotion à la Terre-Sainte, & fut ſenſiblement affligé de la voir entre les mains des Infidéles. Il trouva moyen de s'aboucher avec Simeon Patriarche de Jeruſalem, homme vertueux & craignant Dieu; ils conſultérent enſemble les meſures à prendre pour arracher les Saints Lieux des mains des Sarraſins; & il fut décidé que le ſeul ſecours de l'Occident pourroit faire réuſſir cette entrepriſe.

Le Patriarche manda au Pape le déplorable état des Chrêtiens dans la Paleſtine : & Pierre fut le Porteur des Lettres. Il ſe chargea même d'aller ſolliciter du ſecours par tout ; & il y fut encore plus déterminé par un ſonge qu'il eût dans l'Egliſe du S. Sepulchre. Jeſus-Chriſt lui apparut, & lui dit de ſe hâter d'executer ſa commiſſion, & de ne rien craindre, parce qu'il ſeroit avec lui. Pierre ſe preſſa donc de revenir en Occident & alla tout de ſuite trouver le Pape à Bari. Il en fut parfaitement bien reçu ; & Urbain lui promit de s'employer efficacement pour cette affaire à la premiere occaſion. An. 1095.

PIERRE ne s'en tint pas là, animé d'un ſaint zéle pour la délivrance des ſaints Lieux, il parcourut l'Italie, paſſa les Alpes, & alla trouver l'un après l'autre tous les Princes d'Occident dont il perſuada pluſieurs. Après les Grands, il s'attacha aux Peuples, & les détermina facilement à ſuivre ſon projet, il ſervit ainſi comme de Precurſeur au Pape, en diſpoſant les eſprits à recevoir ſes exhortations.

LES affaires Eccléſiaſtiques ayant été reglées au Concile, le Pape publia la Croiſade dans un Sermon, dont tous les aſſiſtans furent ſi touchés qu'ils s'écriérent *Dieu le veut, Dieu le veut*. Cette acclamation donna lieu au Pape d'ajouter les

An. 1095. régles qu'il falloit suivre dans la Croisade, dont une Croix rouge sur l'épaule gauche devoit être la marque distinctive. Après le Discours du Pape, tous les assistans se prosternérent. Le Cardinal Gregoire depuis Pape sous le nom d'Innocent II. prononça la confession ; & tous frapans leur poitrine reçurent l'absolution de leurs pechés, la Bénédiction & la permission de se retirer chacun chez eux.

Le Pape assembla le lendemain les Evêques, & les consulta sur le choix d'un Chef pour conduire les Pelerins. Adhemar Evêque du Pui, également instruit de la Réligion & des affaires temporelles fut choisi, & le Pape lui donna tous ses pouvoirs en qualité de Légat. Raimond Comte de Toulouse prit la Croix bientôt après ; & la Croisade eut dèslors deux Chefs, l'un Ecclésiastique & l'autre Seculier.

Pour encourager les Chrêtiens à cette sainte entreprise, le Pape déclara que tous ceux qui prendroient la Croix étant pénitens, seroient dèslors absous de tous leurs pechés ; & statua en même tems qu'on seroit obligé d'accomplir son vœu sous peine d'excommunication. On dit que pour obtenir de Dieu un secours plus abondant, il obligea les Clercs à reciter le petit Office de la Sainte Vierge, déja

introduit chez les Moines par Pierre-Damien. An. 1096.

APRE'S le Concile le Pape dédia plusieurs Egliſes, entr'autres celle de S. Flour, alors Prieuré de Clugni, & aujourd'hui Evêché, & celle de S. Martial de Limoges. Humbaud Evêque de cette derniere Ville convaincu d'avoir falſifié les Lettres du Pape fut depoſé; & Guillaume Prieur de S. Martial lui fut donné pour Succeſſeur.

ANNE'E 1096.

URBAIN II. célebra cette année la Fête de S. Hilaire à Poitiers, & dédia enſuite pluſieurs nouvelles Egliſes en divers endroits. Il prêchoit par tout la Croiſade, & fixa le départ des Croiſés au 15. d'Août jour de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. Il apprit à Angers la mort de Renauld de Reims, & confirma encore dans cette Ville la fondation de l'Abbaïe de Notre-Dame de la Rouë près de Craon, établie pour des Chanoines Réguliers, dont le premier Abbé fut le fameux Robert d'Arbriſſelles. Sa vie exemplaire attiroit l'admiration de tout le monde, & ſa Predication efficace gagnoit tous les jours des ames à Dieu.

GUILLAUME nouvel Archevêque de Roüen aſſembla au mois de Février un Concile de ſes Suffragans. On y examina

An. 1096. les Décrets du Concile de Clermont ; on y renouvella les Ordonnances du Pape, & on y fit huit Canons qui regardoient principalement la Treve de Dieu & la liberté de l'Eglise ; il est remarquable que dans ce qui reste de ce Concile, il n'est pas dit un mot de la Primatie de Lyon.

LE Pape alla à Tours au commencement du mois de Mars, & logea à Marmoutier ; il prêcha le Dimanche 9. du même mois, sur le bord de la Loire en presence de Foulques Comte d'Anjou, de plusieurs Seigneurs & d'une infinité de Peuple. Il tint la semaine suivante un Concile à S. Martin. Quelques Evêques de France s'efforcérent d'obtenir l'absolution du Roi Philippe, les autres s'y opposérent ; & le Pape la refusa absolument. Avant son départ de Tours, Urbain indiqua un autre Concile à Arles, & alla célébrer la Fête de Pâques à Saintes ; il dédia ensuite les Eglises de Bourdeaux & de Toulouse, & se rendit de là à Maguelone, où après avoir prêché le jour de S. Pierre, il consacra solemnellement toute l'Isle, donnant l'absolution de tous leurs péchez à tous ceux qui y étoient enterrés, & qui l'y seroient à l'avenir. Pendant son séjour à Montpellier, il examina l'élection de Guillaume Evêque de Paris frere de Bertrade, qui n'avoit pas tout-à-fait

l'âge competant ; il l'approuva toutefois Ann 1096
sur le témoignage d'Yves de Chartres.

Le Concile indiqué à Arles fut tenu à Nimes, où le Pape arriva au commencement de Juillet. On y fit 16. Canons, qui ne sont pour la plûpart que ceux du Concile de Clermont, publiez dans tous les Conciles que le Pape tint depuis. Le plus remarquable est celui qui maintint les Moines dans le droit d'exercer les Fonctions Sacerdotales. C'est le même, mot pour mot, que Pierre Damien attribuë au Pape Boniface IV. dans le Traité où il soutient ce droit des Moines. On raporte même ce Décret au Concile de Rome de 610.; mais le stile convient beaucoup mieux au tems d'Urbain II.

Le Pape retournant en Italie passa par S. Gilles, par Avignon & par Vienne. Il ordonna dans cette derniére Ville de mettre les Réliques de S. Antoine dans une Eglise. Elles avoient été apportées en France par Josselin Seigneur de la Mote S. Didier, qui les obtint de l'Empereur de C. P. au retour d'un voyage à Jerusalem ; en attendant un lieu propre à placer ce précieux dépôt, Josselin le portoit par tout avec lui, même à la guerre. Il avoit commencé de faire jetter les fondemens d'une Eglise en l'honneur du Saint dans sa Terre de la Mote en Viennois, lors-

An. 2096. qu'il fut surpris de mort subite. Guigues Didier son héritier en usoit de même ; le Pape Urbain lui ordonna sous peine d'excommunication de placer le Corps de S. Antoine en quelque lieu saint. Guigues fit achever le Bâtiment commencé par Josselin, & en attendant mit la Rélique sous une petite Chapelle faite à la hâte au lieu où devoit être le grand Autel de l'Eglise; & quelques années après, cet endroit devint un Prieuré de Benedictins. Tels furent toutefois les commencemens du culte de S. Antoine en Viennois.

JEAN Evêque d'Orleans étant mort, son frere Raoul Archevêque de Tours voulut faire élire l'Archidiacre Jean ; mais la plus grande partie du Clergé élut Sanction ou Sanson. On attaqua son élection ; & Yves de Chartres informé qu'elle étoit canonique la défendit. Sanction eut l'Evêché ; & le jour de son entrée dans Orleans, il délivra un Clerc de prison, suivant la coutume de la Ville, ce qui s'execute encore aujourd'hui à l'égard de tous les Prisonniers pour certaines affaires.

LES Croisez commençoient cependant à marcher. Les principaux étoient Hugues le grand Comte de Vermandois frere du Roi Philippe, Robert Duc de Normandie frere du Roi d'Angleterre, Robert Comte de Flandre, Etienne-Henri Comte

de Blois, Raimond Comte de Toulouſe, Godefroi de Boüillon Duc de Lorraine avec ſes freres Baudoüin & Euſtache, Baudoüin du Bourg leur Couſin fils du Comte de Retel, & Hugues Comte de S. Paul. Il y avoit avec ces Princes un très-grand nombre de moindres Seigneurs & une infinité d'autre Nobleſſe. Il y eut auſſi des Evêques, & entr'autres Adhemar du Pui Legat pour la croiſade, & Guillaume d'Orange, avec quantité de Prêtres, de Clercs, d'Abbez & de Moines, & même de Reclus. Le mouvement fut ſi grand qu'il entraînoit le petit Peuple, & juſques aux femmes & aux enfans. An. 1096.

GAUTIER-SANS-AVOIR, homme noble & brave, ſe mit le premier en chemin, & conduiſit une grande multitude de Gens de pied par l'Allemagne & la Hongrie juſques à C. P. Il fut ſuivi de près par Pierre l'Hermite avec environ 40000. hommes. Pluſieurs autres Troupes partirent dans l'intervalle du mois de Mars & d'Octobre. Godeſcalc Prêtre Allemand marcha peu après Pierre l'Hermite avec 15000. hommes; mais ſi mal Diſciplinez, qu'ils ne paſſérent pas la Hongrie, & y furent taillez en piéces.

UNE autre Troupe de Gens de pied d'environ 200000. ſans Chef & ſans diſcipline, quoiqu'il y eût des Gens nobles;

An. 1096. se donna toute sorte de licence. Ils s'aviserent de massacrer les Juifs par tout où ils les trouvoient, ce qu'ils firent principalement à Cologne & à Mayence, étant animez par le Comte Emicon qui se joignit à eux & les encourageoit. A Spire les Juifs se refugiérent chès l'Evêque Jean & s'y défendirent; à Wormes ils allérent trouver l'Evêque, & comme il ne leur promit pas de les sauver à moins qu'ils ne se fissent Chrétiens, ils se tuérent eux-mêmes. A Treves quelques-uns poignardérent leurs enfans; & des femmes remplissant leurs habits de pierre se précipitérent dans la Moselle. Il y en eut qui se retirérent au Palais qui étoit un lieu de franchise. L'Archevêque Egilbert les exhorta à se convertir, & leur dit que cette persécution étoit la peine de leurs blasphêmes contre J. C. & la Ste. Vierge. Le Rabin Michée pria Egilbert de les instruire de la Foi Chrêtienne. L'Archevêque leur expliqua le Simbole, Michée renonça au Judaïsme & fut baptisé avec tous les autres Juifs; mais lui seul persevera, les autres apostasiérent l'année suivante.

Le Pape rencontra près de Lucques Robert de Normandie, Etienne Comte de Blois & une troupe de Pelerins François, & leur donna la Bénédiction. Les deux Princes allérent à Rome avec leur

suite, & trouvérent dans l'Eglise de S. Pierre des Gens de l'Antipape Guibert, qui l'épée à la main s'emparoient des Offrandes qu'on mettoit sur l'Autel, tandis que d'autres montez sur des poutres qui traversoient l'Eglise, jettoient des pierres sur les Pelerins prosternez en Oraison, ce qui les indigna d'une façon extraordinaire. An. 1096.

PLUSIEURS de ces Pelerins manquant de courage, n'allérent pas plus loin que Rome; d'autres se rendirent à Bari; mais la saison ne fut plus propre à s'embarquer. Robert Duc de Normandie passa l'hyver dans la Calabre avec ses Compatriotes; Robert Comte de Flandre trouva toutefois le moyen de s'embarquer avec sa Troupe; & alors plusieurs des plus pauvres ou des plus timides retournérent chès eux: de quoi ils furent blâmez.

ROGER Comte de Sicile & de Calabre voulant rétablir l'Eglise de Squillace après la mort de Theodore Evêque Grec, y mit à la fin de l'an 1096. un Evêque Latin qui fut Jean Nicephore Doyen de l'Eglise de Milet en Calabre.

LA Comtesse Mathilde étoit venuë au devant du Pape, & le conduisit jusques à Rome; Urbain y rentra comme en triomphe, & y célébra la Fête de Noël

An. 1096. avec les Cardinaux. Les Guibertins n'avoient plus que le Château S. Ange ; les Croiſez avoient ſoumis preſque toute la Ville ; & l'Empereur Henri chaſſé de la Lombardie par la Comteſſe Mathilde, fut réduit à ſe retirer en Allemagne.

ANNÉE 1097.

BERNARD Archevêque de Tolede s'étoit croiſé, & alloit à la Terre Sainte ; il fut à peine à trois journées de la Ville, que ſes Clercs s'imaginant qu'il ne reviendroit jamais élurent un autre Archevêque. Bernard apprenant ce qui s'étoit paſſé, revint ſur ſes pas & dégrada les Auteurs du complot avec celui qui avoit été élu, & mit dans ſon Egliſe des Moines de S. Fagon. Il alla enſuite à Rome, le Pape le diſpenſa de ſon vœu, & lui défendit d'abandonner ſon Egliſe. Bernard retournant en Eſpagne paſſa par la France, & y choiſit des hommes ſavans & vertueux qu'il emmena, & qu'il fit enſuite Evêques en divers endroits ; & ce fut ainſi que la France fournit des Prélats à l'Eſpagne comme elle avoit déja fait à la Sicile, par les ſoins du Comte Roger. Après le Concile de Clermont, Bernard avoit emmené en Eſpagne Maurice Bourdin Moine d'Uſerche, en qui il avoit vû de grandes qualitez, & ce Bourdin ne devint que trop fameux dans la ſuite.

PIERRE

PIERRE I. Roi d'Arragon avoit pris la Ville d'Huesca que les Sarrasins possédoient depuis plus de 300. ans. Le Pape y retablit l'Evêché qui avoit été transferé à Jaca ; & le jour de Pâque Amat Archevêque de Bourdeaux consacra la Mosquée en Eglise. An 1097.

RICHER de Sens étoit mort à la fin de 1096. & Daïmbert Vidame de la même Eglise avoit été élu à sa place. Hugues de Lyon prétendant qu'il lui prêtât serment comme à son Primat, s'opposa à son Sacre. Yves de Chartres prié par le Clergé de Sens de faire cette cérémonie, écrivit à Hugues de Lyon, & soutint le nouvel élu. Il écrivit même au Pape contre la prétention de cet Archevêque, mais avant que cette affaire fut terminée, Daïmbert demeura quatorze ans sans être sacré.

Le Pape alla à Thiete vers le Printems de cette même année 1097. Il y tint une Conférence avec les Evêques & les Seigneurs touchant la Croisade, à laquelle il exhorta tout le Monde. Robert Duc de Normandie & Etienne Comte de Blois s'embarquérent le jour de Paques 5. Avril. Boëmond qui étoit avec le Comte Roger son Oncle au Siége d'un Château dans la Campanie, apprenant la nouvelle de la Croisade & la qualité des Seigneurs croisez & de leurs Troupes, se fit apporter

An. 1097. une piéce de drap de soye, & la coupant en petits morceaux, il la distribua à tous ses Gens, qui s'écriérent en François du tems *Deus lo volt*, *Deus lo volt*, comme on avoit fait au Concile de Clermont.

URBAIN II. écrivit en même tems à Alexis Empereur de C. P. & lui manda le projet de la Croisade, le nom des Chefs, & la quantité de Troupes qu'ils conduisoient, le priant de donner les ordres nécessaires pour leur subsistance. Alexis peu disposé de favoriser l'entreprise; & craignant même qu'on n'en voulût à son Empire, connoissant sur-tout la valeur & la conduite de Boëmond, ne vit pas plûtôt les Croisez dans les environs de sa Capitale, qu'il se pressa de les faire passer en Asie par le bras de S. George, nommé depuis le Détroit de l'Hellespont.

S'Y étant tous rassemblez, ils mirent le Siége devant Nicée le 14. Mai jour de l'Ascension. Ils avoient 100000. Cavaliers armez, & les Gens de pied, y compris les femmes & les enfans, alloient à 600000. Cette Ville fut prise par composition le 20. Juin, & se rendit à l'Empereur Alexis. Les Princes croisez avoient traité avec lui, & il avoit été statué de lui remettre toutes les places de l'Empire qu'on prendroit sur les Infidéles, ou de les tenir de lui en qualité de Vassaux.

L'Empereur ne tint rien de ce qu'il avoit promis de son coté ; & les Croisez prétendirent être quittes de leur serment. An. 1097.

APRE'S Nicée, on se rendit maître de plusieurs autres Places de la Natolie, où les Croisez mirent garnison, & des Gouverneurs en leur nom. On étoit déja en possession de la Cilicie, quand Baudouin frere de Godefroi de Boüillon se sépara, marcha à Edesse, dont tous les Habitans étoient Chrétiens, y fut reconnu Prince, s'y établit & y fonda un puissant Etat. La grande armée vint jusques à Antioche de Syrie, & en forma le Siége. C'étoit alors une très grande Ville & très forte, dont la plûpart des Habitans étoient Chrétiens, & dont le Patriarche avoit sous sa jurisdiction vingt Provinces, dont quatorze avoient chacune leur Métropolitain, & les six autres étoient gouvernées par deux Prélats nommez CATHOLIQUES, c'est-à-dire Généraux. L'un résidoit à Ani en Armenie, & l'autre à Irenopolis qui est Bagdad ; le premier étoit Eutychien & le second Nestorien, ainsi ils étoient tous les deux Hérétiques.

BAUDRI fameux par sa Chronique de Cambrai, depuis le commencement de l'Eglise jusques en 1030. fut élu Evêque de Noyon après la mort de Ratbod II. L'Eglise de Tournai espera dans cette oc-

An. 1097. caſion de ſe ſéparer de celle de Noyon, comme avoit fait celle d'Arras de Cambrai, & avoit les mêmes raiſons ; mais le Pape ne voulut rien changer dans l'état de ces Egliſes.

ROBERT Duc de Normandie allant à la Croiſade avoit cedé pour trois ans la joüiſſance de ſes Etats au Roi d'Angleterre ſon frere, moyennant une ſomme qu'il lui avoit avancé. Pour la trouver, Guillaume pilla toutes les Egliſes de ſon Royaume, & enleva juſques aux Chaſſes des Réliques. Peu de tems après S. Anſelme de Cantorbery toujours contraire à ce que Guillaume vouloit faire contre la Loi de Dieu, ſe détermina d'aller à Rome, & eut bien de la peine d'en obtenir la permiſſion. Il partit toutefois le 15. Octobre 1097. ; & ayant paſſé la Mer, il ſe rendit à Clugny, où il fit quelque ſéjour.

ANNE'E 1098.

HUGUES Archevêque de Lyon averti que S. Anſelme étoit à Clugny, & déſirant paſſionnement de le voir, envoya au-devant de lui l'Evêque de Macon pour l'amener à Lyon, & le reçut avec tous les honneurs poſſibles. S. Anſelme apprenant que les Schiſmatiques du parti de l'Antipape Guibert rendoient les chemins peu ſurs ; qu'ils pilloient particuliérement les Gens d'Egliſe, & que Guibert

avoit lui-même une Forteresse près de Ravenne où il tenoit son Siége, ce qui le rendoit maitre du passage du Pô, il resolut de s'arrêter à Lyon, d'écrire au Pape le sujet de son voyage, & d'attendre sa réponse. Urbain II. lui ayant ordonné de se rendre à Rome, le bruit de son voyage se répandit avec cette circonstance qu'il portoit de grands Tresors; les Schismatiques comptoient de s'en rendre maitres, S. Anselme sçut éviter leur rencontre, & arriva heureusement à Rome, où le Pape lui fit toute sorte d'honneurs, lui promit une entiere protection, & écrivit pour cela au Roi d'Angleterre. An. 1098.

Les grandes chaleurs obligeant le S. Prélat de sortir de Rome, il se retira au Monastère de S. Sauveur dans la Terre de Labour, dont Jean autrefois Moine du Bec étoit Abbé; & il y reprit ses exercices de pieté, & la profonde méditation des mystéres qui faisoient ses occupations lorsqu'il étoit simple Moine. C'est là qu'il acheva son Traité intitulé: *Pourquoi Dieu s'est fait homme?* dont il explique l'occasion & le sujet: il l'avoit commencé en Angleterre pendant le fort de sa persécution. Il le divisa en deux Livres; le premier contient les objections des Infidéles & les réponses; & dans le second il montre que l'homme est fait

An. 1098. pour joüir un jour de l'immortalité en corps & en ame. Le myſtere de la ſatisfaction de J. C. pour le ſalut du Genre humain eſt expliqué à fond dans cet Ouvrage.

PLUSIEURS perſonnes allérent viſiter S. Anſelme pendant ſon ſéjour dans la Terre de labour. Le Duc Roger qui faiſoit alors le ſiége de Capouë, le pria de venir le trouver, & le S. Prélat ſe rendit auprès de lui. Le Pape qui eſperoit de faire la paix, vint auſſi à ce ſiége; & lorſque la Ville fut renduë, il alla à Averſe où S. Anſelme le ſuivit. Le S. Prélat fit alors tout ſon poſſible pour quitter ſon Archevêché; mais le Pape s'y oppoſa toujours, & lui ordonna de ſe trouver au Concile qu'il devoit tenir à Bari, où il promit de lui faire juſtice du Roi d'Angleterre & de tous ceux qui s'oppoſoient à la liberté de l'Egliſe.

LE Pape ayant ſçu que le Duc de Calabre & le Comte de Sicile ſon Oncle étoient à Salerne, alla les y trouver. Il avoit une amitié particuliére pour le Comte; & ce fut ſans doute par cette conſidération qu'il revoqua Robert de Traïne qui avoit été établi Legat ſans la participation du Comte; & qu'il lui donna à lui-même la Légation héréditaire ſur toute la Sicile. Il y a une Bulle à ce ſujet du 5.

Juillet 1098. en vertu de laquelle les Siciliens prétendent que leur Roi est Legat né du S. Siége, & ils nomment ce droit la Monarchie de Sicile. La Cour de Rome le leur conteste ; & soutient que si la Bulle est vraïe, elle a été revoquée dans la suite. An. 1098.

LES Principaux Schismatiques qui étoient à Rome, y tinrent un Concile en l'absence de Guibert ; & écrivirent une Lettre Synodale portant en tête le nom de huit Cardinaux dont quatre Evêques & quatre Prêtres. Les plus connus sont Hugues le Blanc Evêque de Preneste, & Bennon Prêtre. Elle est dattée du 7. Août 1098. Elle fut sans effet, & on la regarda comme un vain effort du parti mourant de Guibert.

VERS le même tems Eric I. Roi de Dannemarck fut menacé d'excommunication par Liemar Archevêque de Breme sur de vains soupçons. Eric alla à Rome, & se justifia pleinement. Pour n'être plus exposé à un pareil traitement, il retourna à Rome, & demanda d'être affranchi de la juridiction de ce Prelat étranger, qui d'ailleurs attaché à l'Empereur Henri, étoit Schismatique. Le Pape le lui accorda ; & promit d'ériger un Archevêché dans son Royaume. Cette érection n'eut toutefois lieu qu'en 1103. sous Nicolas frere d'Eric

An. 1098. qui lui succeda en 1101. & sous le Pontificat de Paschal II. Successeur d'Urbain. Ce fut le Siége de Lunden, qui fut declaré Metropole des trois Royaumes de Dannemarck, de Suede & de Norwege, & Ascer ou Atzer Evêque de cette Ville fut le premier Archevêque.

En Orient on faisoit depuis sept mois le siége de la Ville d'Antioche, & elle résistoit à tous les efforts des Croisez. On s'en rendit enfin maitre le 3. Juin 1098. au moyen d'une intelligence qu'on eut avec un Emir. Il falloit encore prendre le Château ; & il vint trois jours après une armée immense au secours des Infidéles, qui tint celle des Croisez bloquée dans la Ville. Etienne Comte de Chartres quitta l'armée dans cette occasion, repassa en Grece, & y arrêta même l'Empereur Alexis qui venoit au secours des Croisez, sous prétexte qu'il n'y seroit pas à tems.

Les Croisez étoient assiégez depuis 26. jours, quand Barthelemi Clerc Provençal vint dire à l'Evêque du Pui & au Comte de Toulouse, que l'Apôtre S. André lui avoit apparu en songe, & lui avoit commandé jusques à trois fois d'avertir les Seigneurs que la Lance dont J. C. avoit eu le côté percé, étoit enterrée dans l'Eglise de S. Pierre, & lui en avoit marqué l'endroit. La chose fut bientôt verifiée ; on

trouva la Lance à l'endroit indiqué ; & les Croiſez la regarderent comme un préſent du Ciel, & le gage de leur victoire. Ils jurérent tous de ne pas ſe ſéparer que Jeruſalem & le Saint Sepulchre ne fuſſent délivrés des mains des Infidéles. Ils ne tardérent pas après cela d'attaquer les ennemis, les mirent en fuite, & prirent leur camp le 28. Juin, où ils trouvérent un butin immenſe. An. 1098.

LA Ville d'Antioche ſe trouvant libre après cette victoire, le Legat & les autres Prélats Croiſez s'appliquérent à y retablir le ſervice divin. On tira des fers le Patriarche Jean qui y avoit été mis par les Infidéles, & on le replaça dans ſon Siége ; mais deux ans après, Jean voyant qu'étant Grec, il ne pouvoit gouverner des Gens qui ſuivoient le Rit Latin, il ſe retira à C. P. & on élut alors Bernard Evêque d'Arta en Epire, qui avoit ſuivi le Legat en qualité de Chapelain. On retablit des Evêques dans les Villes voiſines qui avoient des Cathédrales ; & quant à la Seigneurie temporelle, elle demeura à Boëmond avec le titre de Prince, ce qui étoit la condition ſous laquelle l'Emir, Feir ou Pir avoit livré la Ville.

LA maladie contagieuſe ſe manifeſta dans Antioche incontinent après ſa reduction, & le Legat en mourut. Les Croiſez

An. 1098. vouloient marcher tout de suite à Jerusalem ; les Seigneurs furent d'avis de laisser rafraichir l'Armée, & le voyage fut remis au mois d'Octobre. Ils écrivirent pour lors au Pape, afin de l'informer de tout ce qui s'étoit passé, & dans la Lettre Boëmond est nommé le premier. On revoqua en doute quelque tems après la verité de la Ste. Lance ; le Clerc qui prétendoit avoir eu la révelation, fit l'épreuve du feu ; le Peuple crut qu'il étoit sorti sain & sauf ; mais comme il mourut peu de jours après, cette épreuve fut inutile pour décider la question.

LE Pape tint le Concile de Bari, comme il l'avoit indiqué. Il s'y trouva 185. Evêques, parmi lesquels étoit S. Anselme. Les Grecs y proposérent la question de la procession du S. Esprit, & prétendirent prouver par l'Evangile qu'il ne procedoit que du Pere. Le Pape leur répondit & leur fit répondre par S. Anselme, qui satisfit à tout le monde. On prononça ensuite anathéme contre quiconque nieroit que le S. Esprit procedât du Pere & du Fils.

LE Roi d'Angleterre accusé d'opprimer les Eglises, d'en enlever les biens, & de vendre les Dignitez Ecclésiastiques, alloit y être excommunié, quand saint Anselme obtint qu'on ne prononceroit pas les Censures. Ce S. Archevêque ayant de-

puis écrit toutes les raisons employées dans le Concile contre les Grecs, en fit un Traité sur la procession du S. Esprit. An. 1098.

S. ANSELME retourna à Rome avec le Pape. On y reçut bientôt des nouvelles d'Angleterre; mais le Roi en agissoit si mal envers l'un & envers l'autre, qu'il fut menacé d'excommunication. S. Anselme desiroit cependant de revenir à Lyon. Le Pape ne voulut pas le permettre, & le gardant auprès de lui, il le faisoit assister à toutes les cérémonies. Le S. Prélat étoit non-seulement aimé des Catholiques, mais même des Schismatiques.

ANNE'E 1099.

YVES de Chartres ayant appris que le Pape étoit irrité contre lui par raport à la Lettre écrite à Hugues de Lyon au sujet de l'élection de Daïmbert de Sens, tâcha de se justifier, & demanda même de quitter son Evêché; il parloit en même tems au Pape de Jean Archidiacre d'Orleans que l'Archevêque de Tours avoit voulu mettre sur le Siege de cette Ville en 1096. & qui après la mort de Sanction avoit été élu par l'autorité du Roi. Yves accusoit l'Archevêque de Tours d'avoir fait élire Jean pour gouverner sous son nom, & s'opposoit à ce qu'il fût sacré. On n'eut toutefois aucun égard à ses remontrances; & il fut lui-même ensuite en relation

An. 1099. avec le nouvel Evêque qu'il vit s'acquiter de tous ses devoirs.

CENT cinquante Prélats assistérent au Concile que le Pape tint à Rome la troisiéme semaine d'après Paques en 1099. S. Anselme s'y trouva, & avec lui Daïmbert de Sens qui y reconnut la Primatie de Lyon, Leger de Bourges, Amat de Bourdeaux, Byzance de Trani, Gautier d'Albano, Odon d'Ostie, Gontard de Fondi, Leutald de Senlis, Lambert d'Arras, Humbaud d'Auxerre, Norgaud d'Autun, Ismeon de Die & Geoffroi de Maguelone. Chacun étoit assis à son rang selon la coutume. Il y eut de la difficulté pour placer S. Anselme; & le Pape lui fit mettre un siége dans le cercle que formoit la Séance.

ON trouve 18. Canons de ce Concile, dont les onze premiers sont les mêmes mot pour mot que les douze premiers du Concile de Plaisance touchant les Ordinations des Simoniaques & des Schismatiques, déja confirmez dans tous les Conciles depuis celui de Clermont. Reinger de Lucques qui prononça les Decrets en interrompit la publication, pour exciter le Concile à rendre justice à l'Archevêque Anselme, & le Pape promit d'y travailler. Byzance Evêque de Trani y demanda la Canonization de S. Nicolas Peregrim, ce qui lui fut accordé. A la fin

du Concile, on anathématisa les Laïques qui donnoient les investitures, & les Ecclésiastiques qui les recevoient. On comprit par la même censure ceux qui faisoient hommage aux Laïques pour les Dignitez Ecclésiastiques. On y avoit confirmé auparavant l'élection de Jean Archidiacre d'Arras à l'Evêché de Teroüane. Cette Eglise étoit vexée en plusieurs maniéres depuis 1079. & Jean qui la gouverna plus de 30. ans, y retablit le bon ordre. L'affaire de son élection avoit été portée à Rome, parce qu'on avoit élu avant lui Aubert Chanoine d'Amiens, qui contre les Canons l'étoit encore depuis peu de Teroüane, & qui fut rejetté par le Peuple pendant que le Clergé le soutenoit. An. 1099.

JEAN n'étoit pas encore sacré, lorsqu'il se trouva au Concile de S. Omer. Manasses de Reims avoit eu ordre de l'assembler, dans le tems que Robert Comte de Flandre partit pour la Croisade. Il fut assisté par Baudri de Noïon, Lambert d'Arras, Manasses de Cambrai, & Jean de Teroüane ses Suffragans. On y publia de nouveau cinq Articles touchant la Treve de Dieu, déja établis dans un Concile de Soissons par l'Archevêque Renauld & ses Suffragans.

LE Pape touché des prieres des Moines de Molesme, leur rendit dans le dernier

An. 1099. Concile de Rome l'Abbé Robert qui les avoit quitté. Le Monaſtére de Moleſne avoit été fondé en 1075. & Robert homme d'une vertu éprouvée dans la vie Monaſtique & le gouvernement des ames, en fut le premier Abbé. Environ vingt ans après, quelques Moines trouvant que leurs uſages ne s'accordoient pas avec la Régle de S. Benoit, prirent la réſolution d'y remedier, & demandérent à Dieu de les conduire en quelque endroit où ils puſſent fidélement accomplir leurs vœux. Ils communiquérent leur deſſein à l'Abbé Robert qui promit de les ſuivre, & ils allérent enſemble à Lyon demander à Hugues Legat du Pape la permiſſion de ſortir de Moleſne. Hugues la leur accorda; ils ſe retirérent alors au nombre de vingt-un à Ciſteaux à cinq lieuës de Dijon, qui étoit un Déſert couvert de bois & d'épines. Ils le défrichérent, & s'y logérent dans des cellules de bois avec le conſentement de Gautier Evêque de Châlons. L'époque de leur établiſſement eſt le 21. Mars 1098. Robert étant retourné à Moleſne par ordre du Pape, les Moines de Ciſteaux élurent pour leur Abbé Alberic, homme inſtruit des Lettres divines & humaines, qui avoit beaucoup contribué à l'établiſſement du nouveau Monaſtére.

APRE'S la priſe d'Antioche & quelques

autres conquêtes, les Croiſez marchérent à Jeruſalem, & quoique la garniſon de cette Ville fût de 4000.; & que les Croiſez n'euſſent plus de Gens de ſervice que 15000. Hommes de pied & 1500. Chevaux, Jeruſalem fut priſe par Godefroi de Boüillon le 15. Juillet 1099. après un ſiége de cinq ſemaines. Les Croiſez firent leur entrée dans la Ville nuds pieds & fondant en larmes; ils viſitérent tous les Saints Lieux, & chacun y témoigna à l'envi ſa devotion. An. 1099.

HUIT jours après la conquête, les Seigneurs s'aſſemblérent & élurent pour Roi Godefroi de Boüillon qui ne voulut point être ſacré ſolemnellement, ni porter une Couronne d'or, où J. C. en avoit porté une d'épines; & il prit ſoin les premiers jours de ſon regne d'établir le Service Divin.

LE Pape Urbain II. qui avoit procuré par ſes exhortations la délivrance des Sts. Lieux, n'eut pas la ſatisfaction d'en apprendre la nouvelle; il mourut le 29. du même mois de Juillet; & Guibert Abbé de Nogent qui vivoit pour lors dit qu'il ſe fit pluſieurs Miracles à ſon Tombeau.

PASCHAL II.

SUITE DE L'ANNÉE 1099.

PASCHAL II. Toscan, gouverna l'Eglise 18. ans, 5. mois & 5. jours. Il eut pour Successeur Gelase II. en 1118.

LE S. Siége ne vaqua que 15. jours après la mort d'Urbain II. On élut pour lui succeder Rainier Cardinal Prêtre du titre de S. Clement, qui prit le nom de Paschal II. & fut sacré le 14. Août 1099. par Odon Evêque d'Ostie, assisté des Evêques de Porto; d'Albano, de Lerici, de Preneste & de Nepi. Il avoit été Moine de Clugny & Abbé de S. Paul hors de Rome; sa vertu & sa capacité étoient généralement connuës.

DAÏMBERT Archevêque de Pise arriva à Jerusalem sur la fin de la même année, en qualité de Legat du Pape. Il avoit été envoyé par Urbain II. & il amena avec lui un Corps considérable de Croisez. Depuis 5. mois que Jerusalem étoit au pouvoir des Chrêtiens, il n'y avoit

point de Patriarche. L'Evêque de Marto- An.
rane avoit bien fait élire par sa faction, 1100.
Arnoul Chapelain du Duc de Normandie ; mais quoiqu'à la faveur de la protection de Robert, on l'eût même intronisé, on regardoit le Siége comme vacant ; & Daïmbert fut choisi pour le remplir. Godefroi reçut de lui l'investiture du Royaume, & Boëmond celle de la Principauté d'Antioche.

ANNE'E 1100.

Le nouveau Patriarche de Jerusalem prétendoit que le Roi avoit donné à Dieu la Ville de Jerusalem avec sa Forteresse, & la Ville de Joppé & ses dépendances. Pour terminer le differend qu'il y eut à ce sujet, le pieux Roi Godefroi ceda à l'Eglise du S. Sepulchre le quart de Joppé, le jour de la Purification ; & le jour de Pâques suivant, il ceda au Patriarche la Ville de Jerusalem avec la Tour de David & ses dépendances ; il s'en reserva toutefois la joüissance jusques à ce qu'il eût conquis une ou deux autres Villes, & statua que s'il venoit à mourir sans enfans, le tout appartiendroit au Patriarche.

Le Pape Paschal II. ayant reçu des Lettres de l'armée des Croisez, contenant le récit de leurs conquêtes, les en felicita, sur-tout de la découverte de la Ste. Lance à Antioche & d'une portion de la vraïe

An. 1100. Croix trouvée à Jeruſalem. Comme le Légat Daïmbert avoit été fait Patriarche de cette Ville, il envoya Maurice Evêque de Porto pour le remplacer.

LES choſes changérent de face à Jeruſalem dans peu de tems. Le Roi Godefroi ne joüit de ſon Royaume qu'environ un an, & ſon frere Baudoüin Comte d'Edeſſe fut reconnu pour ſon Succeſſeur. Le Comte Garnier qui commandoit dans la Ville, refuſa d'en reconnoitre le Patriarche en qualité de Souverain. Daïmbert appella à ſon ſecours le Prince Boëmond; mais celui ci avoit été pris par les Turcs, & Baudoüin étant arrivé à Jeruſalem, s'accommoda avec Daïmbert qui le couronna à Bethléem le jour de Noël.

HUGUES de Lyon demanda permiſſion au Pape Paſchal d'aller à Jeruſalem, ce qui lui fut accordé; mais il fut obligé d'aller auparavant à Rome, où le Pape le fit Légat d'Aſie, & le chargea d'inſtruire les Cardinaux Jean & Benoit qu'il venoit d'envoyer en France en la même qualité.

LE voyage d'Hugues fut le principal ſujet du Concile d'Anſe, auquel S. Anſelme revenu de Rome depuis quelque tems, aſſiſta avec les Archevêques de Tours & de Bourges, & les Evêques d'Autun, de Macon, de Châlons, d'Au-

xerre, de Paris, de Die, & deux autres. Après avoir établi la Treve de Dieu, on parla du voyage de Jeruſalem, & on excommunia ceux, qui après avoir promis d'y aller, n'avoient pas accompli leur vœu. An. 1100.

S. ANSELME faiſoit à Lyon toutes les Fonctions Epiſcopales, & compoſa pendant ſon ſéjour le Livre de la conception virginale & du peché originel. Ayant appris l'élection du Pape Paſchal II. il lui expliqua dans une Lettre le ſujet de ſa retraite d'Angleterre. Il fut informé peu de tems après de la mort du Roi Guillaume le Roux, & fut invité par des Députez de ſon Egliſe, & d'Henri Succeſſeur de Guillaume, de revenir inceſſamment en Angleterre.

LES deux Legats du Pape Paſchal tinrent en France pluſieurs Conciles. Le premier fut celui de Valence, dont le principal ſujet étoit les plaintes des Chanoines d'Autun contre Nortgaud leur Evêque. Ce Prélat y fut declaré ſuſpens de toute Fonction Epiſcopale & Sacerdotale, quoiqu'on lui eût accordé un délai juſques au Concile qui devoit ſe tenir à Poitiers.

L'ANTIPAPE Guibert que Paſchal avoit chaſſé d'Albano, mourut au commencement d'Octobre; les Schiſmatiques lui donnérent pour Succeſſeur Albert qui fut

An. 1100. enfermé le même jour. Ils élurent après lui Theodoric qui fut pris au bout de trois mois & demi ; & ils élurent alors Maginulfe qui fut chaſſé & mourut en exil.

L'EVEQUE de Macon que Guibert retenoit en priſon fut mis en liberté après la mort de cet Antipape. Il interceda auprès de Paſchal II. pour l'Evêque d'Autun qui avoit été reconnu en qualité d'Evêque légitime, à qui le Pape confirma les priviléges de ſon Egliſe.

YVES de Chartres ayant reçu des Lettres pleines d'amitié du Cardinal Jean l'un des Légats, lui répondit ſur le même ton, & le felicita de ce qu'il n'avoit pas communiqué avec le Roi Philippe. Il lui fit voir enſuite les inconveniens qu'il y auroit pour la tenuë du Concile indiqué à Poitiers au 29. Juillet ; & ce Concile fut diferé juſques au 18. Novembre. Quatre-vingt Prélats, Evêques ou Abbez s'y trouvérent ; & Yves de Chartres y aſſiſta. On y jugea l'affaire de Nortgaud d'Autun, qui étoit défendu par les Evêques de Macon & de Die ; mais Nortgaud n'ayant pu ſe purger canoniquement, fut dépoſé de l'Epiſcopat & du Sacerdoce. L'affaire la plus importante qu'on jugea dans ce Concile fut celle du Roi Philippe qui fut excommunié avec Bertrade. La publication de cette cenſure occaſionna un tu-

multe épouvantable. Un homme du Peuple qui étoit aux Galeries hautes de l'Egliſe, voulant fraper les Legats, jetta une pierre qui caſſa la tête à un Clerc. Lorſqu'on le vit par terre couvert de ſang, le tumulte redoubla. Les Legats demeurérent fermes, & ôtérent même leurs Mitres, pour montrer combien ils craignoient peu les pierres qui voloient; & cette fermeté arrêta la fureur des ſéditieux. An. 1100.

ON remarqua dans cette occaſion le courage de deux ſaints Abbez, Robert d'Arbriſelles & Bernard de Ciron Abbé de S. Cyprien de Poitiers. Ces deux S. S. Perſonnages accompagnez de Vital de Mortain, tâchérent pendant le cours de leur vie Apoſtolique de déraciner au péril de leurs vies l'abus qui regnoit en Normandie parmi les Prêtres; ils ſe marioient publiquement, & laiſſoient à leurs fils les Egliſes par droit d'heredité, & les donnoient même quelquefois pour la dot de leurs filles. On fit ſeize Canons dans le Concile de Poitiers pour le bon ordre de la Diſcipline, tant par raport au Clergé que pour ce qui regardoit les Seculiers.

S. ANSELME étant arrivé en Angleterre, on voulut l'obliger de faire hommage au Roi, comme avoient fait ſes Prédeceſſeurs. Le S. Prélat le refuſa, & demanda que le

1100 Roi s'expliquât s'il donneroit les Bénéfices, parce qu'en ce cas il s'abſtiendroit de ſa Communion. Les circonſtances dans leſquelles Henri étoit monté ſur le Tróne, exigeoient de grands ménagemens. Il pria l'Archevêque de lui donner un délai pour avoir le tems d'envoyer à Rome. S. Anſelme previt bien que la démarche du Roi ſeroit inutile ; mais pour ne donner aucun ſoupçon de ſa fidelité, il y conſentit ; & peu de tems après, il permit au Roi d'épouſer Mathilde fille de Macolme Roi d'Ecoſſe, après avoir pris toutes les précautions néceſſaires pour que le Mariage fût valide.

Fin du Onziéme Siécle.

DOUZIE'ME SIE'CLE.

Commençant à l'Année 1101. *& finiſſant à l'An* 1200.

PASCHAL II.

ANNE'E 1101.

JEAN Evêque de Tuſculum, ancien Diſciple de S. Anſelme de Cantorbery dans le Monaſtère du Bec, & Tibere Officier de la Maiſon du Pape, étoient les deux Legats deſtinez pour l'Angleterre. Hugues Archevêque de Lyon allant à Jeruſalem rencontra l'Evêque de Tuſculum, & l'engagea de rétablir Nortgaud Evêque d'Autun que Jean & Benoit Légats en France avoient dépoſé dans le Concile de Poitiers de l'année précédente. Ces Légats ne pouvant ſouffrir que leur Sentence eût été ainſi infirmée, quittérent la Cour du Pape à leur retour à Rome.

PENDANT leur ſéjour en France, Yves de Chartres leur avoit porté plainte contre l'élection d'Etienne de Garlande à l'Evêché de Beauvais. " Il ſemble, diſoit-il dans

An. 1101. „ ſa Lettre, que cette Egliſe ſoit en droit „ d'élire de mauvais Paſteurs. „ Il écrivit au Pape ſur le même ſujet; malgré tout cela, Etienne qui n'avoit d'autre merite que d'être fils de Guillaume de Garlande Senêchal de France, alla à Rome pour faire confirmer ſon élection par Paſchal II. Yves ne put même lui refuſer une Lettre de recommandation: il eſt vrai que ſans rien dire contre la verité, il ſe contenta de prier le Pape d'accorder à l'Egliſe de Beauvais ce qu'elle demandoit. Paſchal II. refuſa cependant de confirmer l'élection d'Etienne, & fit de grands reproches à l'Evêque de Chartres de ſa recommandation. Yves ſe juſtifia; & pour faire voir combien le Pape avoit à cœur la juſtice & le zéle de la Maiſon de Dieu, il envoya la Lettre qu'il en avoit reçu à Lambert d'Arras, à Jean de Teroüane & à pluſieurs autres Prélats.

S. ANSELME de Cantorbery avoit ſoutenu les interêts du Roi Henri contre les prétentions de Robert Duc de Normandie ſon Frere aîné. Ce Prince étoit allé en Angleterre pour faire valoir ſes droits à la Couronne. Les menaces que lui fit l'Archevêque de Cantorbery de l'excommunier, l'obligérent de repaſſer la Mer; & le Royaume ne fut point troublé à cette occaſion. Le Roi Henri n'en fut pas plus

plus reconnoissant envers le S. Prélat. Il ne tarda pas même de le persécuter au sujet des Investitures. Paschal II. qui ne perdoit pas de vûë le dessein de les abolir par tout, avoit écrit au Roi d'Angleterre. Ce Prince ne fit aucun cas de cette Lettre : au contraire il voulut obliger S. Anselme à sacrer les Evêques qu'il se proposoit de nommer, & le forcer lui-même à lui faire hommage. Le S. Archevêque refusa également l'un & l'autre & se retira dans son Diocèse. An. 1101.

SA retraite inquieta le Roi. Il chercha quelque temperament. Les Evêques & les Seigneurs s'assemblérent à Vincheſter. On résolut de prier le Pape de se relâcher sur les Investitures ; & croyant que les menaces pourroient l'intimider, on lui fit insinuer que s'il persistoit dans son dessein, l'Angleterre alloit se soustraire à son obéissance, & qu'Anselme seroit chassé du Royaume. Le S. Prélat informé du resultat de l'Assemblée de Vincheſter, envoya de son côté des Députez à Rome pour rendre au Pape un témoignage non suspect des menaces de la Cour, bien loin de lui persuader de se relâcher sur les Investitures.

LES soins qu'il devoit à sa Dignité d'Archevêque & de Primat du Royaume, ne l'occupoient pas tellement qu'il ne lui res-

An. 1101. tât quelque loisir. Il le remplissoit par son application à l'étude. Pendant son séjour en Angleterre il composa son Traité sur la procession du S. Esprit, où il ne dispute contre les Grecs que sur la foi de la Trinité & sur les paroles de l'Evangile : principes sur lesquels ils convenoient avec les Latins. Il répondit aussi à Valeran Evêque de Naumbourg en Saxe, qui l'avoit consulté sur cette même question & sur celle des Azimes. Comme Valeran étoit attaché à l'Empereur Henri, le S. Prélat ne le salua pas en qualité d'Evêque. Valeran lui recrivit sur la diversité des cérémonies dans la célébration du S. Sacrifice, & lui manda pour lors qu'il étoit à la Cour de l'Empereur comme Joseph à celle de Pharaon, sans participer à ses pechez. S. Anselme satisfait de cette justification le regarda pour lors comme son Confrere. Il le felicita de s'être reconcilié avec le Pape, & le satisfit sur l'article des cérémonies où il s'agissoit des Signes de Croix qu'on fait sur l'Hostie & sur le Calice, & sur l'usage de couvrir le Calice.

EGILBERT Archevêque de Treves étoit mort dans le Schisme la même année 1101. & le Siége vaquoit depuis quatre mois. On demanda à l'Empereur Henri que Brunon né en Franconie de la premiere noblesse, & que ses grandes quali-

rez avoient fait placer en qualité de Pré- An.
vôt dans les Egliſes de Treves, de Spire 1101.
& de S. Florent, fût le Succeſſeur d'Egilbert; l'Empereur y conſentit, & lui donna l'inveſtiture par l'Anneau & par la Croſſe.

S. BRUNO Fondateur de l'Ordre des Chartreux mourut le 6. Octobre de la même année dans ſon Monaſtère de Squillace en Calabre. Ses Diſciples envoyérent ſelon ſa coutume des Lettres en diverſes Provinces, pour donner avis de ſa mort, & demander des priéres pour ſon ame. On marqua dans la plûpart des réponſes qu'il avoit moins beſoin des priéres des autres qu'on n'avoit beſoin des ſiennes. L'Egliſe de Reims le reconnut pour ſon Eleve, celle de Paris le nomma la gloire des Docteurs, celle d'Angers déclara qu'il falloit être habile pour profiter de ſes leçons: preſque toutes les Egliſes relevérent ſa Doctrine. Depuis ſa retraite, il n'avoit penſé qu'à ſe cacher, il avoit inſpiré à ſes Diſciples le même amour pour l'obſcurité & pour le ſilence; de là vint que perſonne n'écrivit alors ſa vie, ni l'hiſtoire de ſon Ordre; & ce grand Saint ne fut même canoniſé que plus de 400. ans après ſa mort par le Pape Leon X. On peut voir dans l'Ouvrage que Pierre le Vénérable Abbé de Clugny compoſa en-

An. 1101. viron 50. ans après la mort de S. Bruno, l'éloge de l'Ordre des Chartreux, & quelle étoit alors leur maniere de vivre.

ON tint cette même année 1101. un Concile à Milan contre l'Archevêque de cette Ville, accusé de Simonie.

ANNE'E 1102.

LE jeune Roi Conrad étoit mort l'année précedente 1101. On soupçonna qu'il avoit été empoisonné; & quelques-uns dirent qu'il s'étoit fait des Miracles à son Tombeau. L'Empereur son Pere déclara au commencement de 1102. qu'il vouloit venir à Rome, y assembler un Concile, & rétablir l'union entre l'Empire & le Sacerdoce; cependant il ne tint point parole; il tâcha même de faire élire un autre Pape que Paschal.

CE Pontife tint un grand Concile à Rome vers la fin de Mars. Tous les Evêques d'Italie & les Députez de plusieurs Ultramontains s'y trouvérent; on y dressa la Formule d'un serment contre les Schismatiques, auquel on raporte une Lettre du Pape à l'Archevêque de Gnesne en Pologne, portant que la nécessité obligeoit d'avoir recours à cet expedient; & la même Lettre mot pour mot, mais plus abregée, fut adressée à l'Archevêque de Palerme.

LES Députez d'Angleterre arrivérent ce-

pendant à Rome. Le Pape étonné du sujet de leur voyage & des intentions du Roi, déclara que quand il devroit périr, les menaces d'un homme ne lui feroient pas abolir les Decrets des Saints Peres. Il écrivit sur ce ton au Roi & à l'Archevêque de Cantorbery, & répondit en même tems à diverses questions sur lesquelles le S. Prélat l'avoit consulté. An. 1102.

Au retour de ces Députez le Roi assembla les Seigneurs ; il ordonna ensuite à S. Anselme de se conformer à ce qui s'étoit pratiqué sous les Regnes précédens, ou de sortir du Royaume, & ne voulut pas qu'on examinât les Lettres du Pape. Le S. Archevêque ayant fait voir celles qui lui étoient adressées, les Députez cherchérent à flatter le Roi. Ils declarérent que le Pape leur avoit dit de bouche toute autre chose que ne contenoient ses Lettres, & ajoutérent qu'il accordoit au Roi les Investitures ; & qu'il n'avoit pas donné cette concession par écrit, de peur que les autres Souverains ne s'en prévalussent pour s'arroger le même droit. Les Députez de S. Anselme soutinrent au contraire que le Pape n'avoit rien dit de plus que ce qui étoit contenu dans ses Lettres. On disputa long-tems là dessus, les sentimens étoient partagez ; Henri encouragé par ses Députez ne vouloit pas se relâcher

An. 1102. sur ses prétentions ; il pressa de nouveau l'Archevêque de lui faire hommage & de sacrer ceux à qui il venoit de donner les Evêchés. S. Anselme ne croyant pas devoir démentir les Députez du Roi, qui étoient des Evêques, proposa de consulter une seconde fois le Pape. On y acquiesça ; mais ce temperament n'empêcha pas que le Roi, pour continuer d'user de son prétendu droit, ne donnât l'Investiture par la Crosse, à Roger son Chancelier nommé à l'Evêché de Salisbury, & à un autre Roger pourvû de celui de Herfort.

S. ANSELME assembla à Londres un Concile National à cette occasion. Girard Archevêque d'Yorck, Maurice de Londres & onze autres Evêques y assistérent, y compris les deux nouveaux qui venoient de recevoir l'Investiture. Le Roi ne put s'y opposer, & tous les Evêques & les Abbés du Royaume y donnérent leur consentement. Le S. Archevêque vouloit autoriser les Décrets qu'il se proposoit d'y faire par le concours des deux Puissances, attendu, que depuis plusieurs années, il n'y avoit point eu de pareilles Assemblées en Angleterre. On commença par condamner la Simonie. Six Abbez coupables de ce crime furent dépossez ; trois autres eurent le même sort pour divers sujets ;

& l'on fit enfin plusieurs Reglemens de Discipline dont il ne reste que les Sommaires en vingt-neuf Articles. Ils furent faits un peu à la hâte ; aussi le S. Archevêque ne les envoya-t'il aux Eglises du Royaume qu'après les avoir de nouveau communiquez aux Evêques dans une autre assemblée, qui fut le II. Concile de Londres de cette année. An. 1102.

Les suites de la Croisade dans la Palestine devenoient tous les jours plus remarquables. Anselme Arch. de Milan, & plusieurs autres Seigneurs arrivérent à Nicomedie la même année 1102. avec 50000. hommes. Il vint d'un autre côté à C. P. 30000. hommes conduits par Hugues le Grand Comte de Vermandois, Guillaume Duc d'Aquitaine, Etienne Comte de Chartres & de Blois, Etienne Comte de Bourgogne &c. Raimond Comte de Toulouse se trouvoit dans cette Ville; il venoit demander du secours à l'Empereur Alexis pour retourner en Syrie, où il vouloit s'établir. Les François le prirent pour leur Chef, & se rendirent sous lui à Nicée.

Alexis les avoit bien reçus en apparence ; mais jaloux de leur succès, il fit avertir secretement les Turcs de leur passage, & les engagea de s'y opposer. Les Croisez s'étant divisez mal-à-propos ; une partie périt dans des défilez, d'autres ar-

An. 1102 rivérent à Tarse en Cilicie, où Hugues le Grand mourut le 18. Octobre. Les Croisez se rassemblérent enfin à Antioche; ils partirent de là pour Jerusalem, les uns par Mer, les autres par terre; Tortose Ville maritime, qu'on croit être l'ancienne Antarade de Phénicie, fut prise en cette occasion.

BAUDOÜIN Roi de Jerusalem se rendit maitre de Cesarée en Palestine; il y établit un Archevêque nommé aussi Baudoüin; il vint ensuite au-devant des Croisez & les conduisit dans sa Capitale. Il voulut quelque tems après livrer bataille aux Infidéles. Ses forces étoient très-inferieures à celles des ennemis. La plûpart des Chrétiens y périrent. Etienne Comte de Chartres, & Etienne Comte de Bourgogne furent du nombre des morts, & le Roi se sauva à grand peine: Thiemond Arch. de Salsbourg, pris par les Musulmans en cette occasion, & pressé de renoncer à sa Réligion, souffrit le Martire le 28. Septembre: ainsi ce second voyage eut peu de succès.

LA Comtesse Mathilde renouvella le 17. Novembre de la même année 1102. la donation qu'elle avoit faite à l'Eglise Romaine, entre les mains du Cardinal Bernard qui avoit été le premier Abbé de S. Salvi à Florence, ensuite le VIIe. Abbé

de Vallombreuſe, & enfin Evêque de Parme. An. 1102.

RUPERT Evêque de Bamberg mourut la même année 1102. On porta ſuivant la coutume à l'Empereur Henri la Croſſe & l'Anneau avec la Requête pour avoir un Evêque. L'Empereur fut ſix mois avant que de donner un Succeſſeur à Rupert. Ayant enfin mandé les Députez de Bamberg, il nomma en leur preſence Otton l'un de ſes Chapelains, diſant qu'il n'avoit tant differé que pour bien choiſir. Il ne pouvoit en effet placer un plus digne Sujet dans ce Siége; Otton avoit déja refuſé deux fois l'Epiſcopat; il n'accepta l'Egliſe de Bamberg que lorſqu'il s'y vit enfin forcé. L'affaire des Inveſtitures lui faiſoit une peine extrême; quoiqu'il eût pris l'Anneau & la Croſſe des mains d'Henri, il promit deſlors à Dieu de ne point demeurer Evêque, qu'il n'eût reçu du Pape la conſécration & l'Inveſtiture du conſentement & ſur la demande du Clergé. Paſchal II. avoit tenu la même année à Rome un Concile contre l'Empereur Henri IV.

ANNE'E 1103.

OTTON ayant paſſé ſix ſemaines à la Cour, fut conduit à Bamberg par les Evêques d'Auſbourg & de Vurſbourg & par pluſieurs Seigneurs. Il y arriva le premier

An. 1103. Février ; dès qu'il vit la Cathédrale, il descendit de Cheval, se déchaussa, & fit le reste du chemin pieds nuds malgré la neige & la glace. Il consulta ensuite le Pape sur son élection, & lui manda qu'il ne garderoit pas cette Eglise, s'il n'étoit consacré de ses mains, & s'il n'en recevoit l'investiture.

PEU d'Evêques d'Allemagne rendoient alors à l'Eglise Romaine la soumission convenable. La Lettre d'Otton fit grand plaisir au Pape ; il le reconnut pour Evêque de Bamberg, loüa sa conduite, & l'invita de venir hardiment à Rome. Otton y arriva le 7. Mai jour de l'Ascension. Le Pape étoit pour lors à Anagnie. Il alla l'y trouver avec les Députez de son Eglise; il mit à ses pieds la Crosse & l'Anneau, & lui demanda pardon de les avoir pris des mains d'Henri. Le Pape lui ordonna de les reprendre ; & comme il protestoit toujours de son indignité, Paschal lui dit que la Fête du S. Esprit approchoit, & qu'il falloit recommander cette affaire à ses lumiéres. Otton refléchissant sur la difficulté des tems & sur les devoirs des Pasteurs, résolut de tout quitter ; il voulut s'en retourner ; mais le Pape lui envoya ordre de revenir en vertu de la sainte obéissance, & le sacra le jour de la Pentecôte, sauf le droit du Metropolitain,

comme il le manda au Clergé de Bamberg. Otton avoit été au service de l'Empereur Henri ; on voit par ce qui se passa lors de son Ordination, que le Pape ne fit point de difficulté sur ce sujet là ; mais sur la cérémonie de l'Investiture que ce Prince donnoit, & sur l'abus qu'il faisoit de sa puissance, empêchant d'autorité absoluë les élections légitimes. An. 1103.

APRE'S le Concile de Londres, Roger nommé à l'Evêché de Herfort tomba malade ; se voyant à l'extrêmité, il envoya prier S. Anselme de le faire sacrer par deux Evêques avant qu'il mourût. Le S. Prélat sourit de l'impertinence de Roger, & ne répondit rien. Rainelme Chancelier de la Reine fut nommé pour remplacer Roger. Il envoya prier S. Anselme de le sacrer avec Roger de Salisbury & Guillaume élu depuis long-tems Evêque de Vincheſter. S. Anselme promit de sacrer Guillaume ; mais il refusa Roger de Rainelme. Le Roi irrité de ce refus dit que l'Archevêque de Cantorbery n'en sacreroit aucun ; & ordonna à Girard d'Yorck de faire cette céremonie. Rainelme se repentit bientôt d'avoir reçu la Crosse & l'Anneau de la main du Roi ; il les lui raporta, & Henri le chassa de la Cour. La ceremonie du Sacre des deux autres étoit commencée, lorsque Guillaume touché d'un re-

An. 1103. pentir pareil à celui de Rainelme déclara qu'il préferoit d'être dépoüillé de tout, à consentir une Ordination aussi irréguliére que la sienne ; le Roi toûjours plus irrité le chassa pareillement, & lui ôta tous ses biens. S. Anselme en demanda justice ; mais inutilement.

HENRI persistant dans la resolution de garder les Investitures, continuoit de demander une décision à S. Anselme. Le S. Prélat, malgré son grand âge, & sa foible santé, se chargea d'aller à Rome ; mais il déclara qu'il n'exigeroit rien qui pût nuire à son bonheur & à la liberté de l'Eglise. Il fut en même tems convenu que le Roi y enverroit un Député de sa part.

S. ANSELME n'avoit pas encore alors ouvert la Lettre que le Pape lui avoit écrit sur la fin de 1102., il n'avoit pas voulu donner un pretexte au Roi de la contester. Etant arrivé au Bec, il en fit l'ouverture, & vit que le Pape desavoüoit formellement ce que les Evêques avoient dit de la concession verbale des Investitures. L'affaire fut de nouveau examinée à Rome à son arrivée. Guillaume de Varelvast, depuis Evêque d'Excester, que le Roi y avoit envoyé, n'épargna rien pour que son Maître eût satisfaction, principalement après le départ d'Anselme ; mais le Pape fut inflexible, & écrivit au Roi de

se desister de sa prétention & de rapeller l'Archevêque de Cantorbery. An. 1103.

VARELVAST rejoignit en chemin S. Anselme, & vint avec lui jusqu'à Lyon; ce fut-là qu'il lui déclara les ordres du Roi. S. Anselme connut bientôt qu'il étoit exilé; il ne s'en mit point en peine, il resolut de demeurer dans cette Ville, où l'Archevêque Hugues l'honoroit comme s'il eût été lui-même l'Archevêque & le Seigneur temporel de Lyon.

DANS ce tems-là l'Election d'Etienne de Garlande à l'Evêché de Beauvais avoit été cassée, & Galon Abbé de S. Quentin élu à sa place. Ives de Chartres s'interessa pour son Sacre auprès de Manassés de Reims, & auprès du Pape. S. Anselme écrivit aussi au Pape en sa faveur; mais quoique Galon eût été sacré, le Roi qui s'étoit opposé à son Election, ne voulut jamais le souffrir à Beauvais. Galon alla à Rome; & l'histoire de Pologne porte que le Pape l'envoya dans ce Païs-là en qualité de son Légat; & que soutenu par l'autorité du Duc Boleslas, il y déposa deux Evêques, & fut Parrain du Prince dont la Princesse accoucha. On tint la même année 1103. un Concile à Rome, où l'on maintint l'Archevêque de Milan dans son Siége quoiqu'il eût été accusé de Simonie. On en tint un autre à Marseille sur les

An. 1103 Priviléges de l'Abbaïe de Clugny, & un troisiéme à Londres sur les Investitures.

ANNE'E 1104.

LE Siége de Paris vacant par le decez de Guillaume de Montfort avoit été rempli par Foulques, Doyen du Chapitre. Foulques mourut en 1104. Le Clergé & le Peuple élurent tout d'une voix Galon de Beauvais pour Evêque de Paris; & le Roi qui n'avoit pas voulu le voir dans le Siége de Beauvais consentit à cette translation; le Pape qui l'approuva excommunia cette année dans un Concile tenu à S. Jean de Latran tous ceux qui favorisoient les Investitures laïques.

RICHARD Evêque d'Albano avoit été envoyé en France en qualité de Légat pour l'absolution du Roi Philippe; que Galon étant à Rome avoit obtenuë. Richard indiqua un Concile à Troyes. Cette Assemblée fut nombreuse. Elle se tint au commencement d'Avril 1104. Manassés de Reims, Manassés de Soissons, Hugues de Châlons, Daimbert de Sens, Yves de Chartres que le Legat avoit particuliérement irrité, Jean d'Orleans, Humbaud d'Auxerre, Hervé de Nevers, Philippe de Troyes, Raoul de Tours, Marbode de Rennes, Robert de Langres, Nortgaud d'Autun, & plusieurs autres Evêques qui ne sont pas nommés y assisté-

rent. Hubert de Senlis accusé de vendre les Ordres sacrés s'y purgea par serment ; & l'élection de Godefroi Abbé de Nogent à l'Evêché d'Amiens y fut confirmée ; il s'attendoit si peu à cette confirmation qu'il étoit venu demander celle d'une autre Election faite en faveur de l'Archidiacre ; quand il vit qu'il étoit question de lui, il voulut fuïr ; mais on l'arrêta, & on le conduisit au milieu de l'Assemblée par ordre du Legat & des Evêques, qui confirmérent son élection avec l'applaudissement de tout le monde. Godefroi avoit été offert à Dieu à l'âge de 5. ans dans le Monastére de S. Quentin, par ses Parens qui croyoient l'avoir obtenu du Ciel par les Prieres de l'Abbé Godefroi son Parrain. Il fut fait Abbé de Nogent malgré lui, & gouverna saintement son Monastére. Son entrée dans l'Episcopat fut pour lui un renouvellement de zele, & d'application à l'exercice de toutes les vertus. An. 1104.

Le Legat Richard tint un autre Concile à Baugenci pour l'absolution du Roi Philippe, qui s'y trouva en personne avec Bertrade ; mais cette absolution fut encore differée. On ne put y convenir des conditions sous lesquelles ce Prince devoit être absous. On trouve ce qui se passa à cette Assemblée dans la cent quarante-quatriè-

An. 1104. me Lettre d'Ives de Chartres adreſſée au Pape. En conſequence de cette Lettre, Paſchal II. écrivit aux Evêques des Provinces de Reims, de Sens & de Tours, qu'il remettoit l'affaire de l'abſolution à Lambert d'Arras, ſi le Legat Richard étoit parti de France. On tint un nouveau Concile à Paris le 2. Décembre. Daimbert de Sens, Raoül de Tours, Ives de Chartres, Jean d'Orleans, Humbaud d'Auxerre, Galon de Paris, Manaſſés de Meaux, Baudri de Noïon, Lambert d'Arras & Hubert de Senlis s'y trouvérent avec Adam Abbé de S. Denis, Rainaud de S. Germain des Prez, Obric de S Magloire & Rainold de la Trinité d'Etampes. Philippe & Bertrade y furent enfin abſous ſous la promeſſe de ne plus ſe voir; & Lambert donna avis au Pape de ce qui s'étoit fait en cette occaſion. Il y a des Auteurs qui raportent ce Concile à l'année 1105.

YVES de Chartres avoit été accuſé pendant que le Legat Richard étoit en France de permettre la Simonie dans ſon Egliſe; & Richard lui en fit même une ſevere reprimande, mais Yves ſçut ſe juſtifier.

ON trouve dans le Pere Hardouin ſeul qu'il y eut cette année 1104. un Concile à Fuſſel en Eſpagne pour regler les limites des Diocèſes de Burgos & d'Oſma.

ANNE'E 1105.

S. ANSELME avoit écrit au Roi d'Angleterre sur ce que Varelvast lui dit en le quittant à Lyon ; il lui avoit en même tems rendu compte de ce qui s'étoit passé à Rome, lui demandant ses ordres pour son retour à Cantorbery. Il attendoit réponse, lorsqu'il reçut une Lettre d'Henri qui lui intimoit de ne pas revenir, s'il ne vouloit se conformer à tout ce qui avoit été en usage sous le Regne de son Pere & de son Frere. S. Anselme reconnut alors qu'il étoit inutile de penser à retourner en Angleterre ; & se détermina de fixer son sejour à Lyon, malgré les sollicitations de plusieurs personnes qui promettoient de le soutenir en Angleterre.

AU commencement du Carême de cette année le Pape assembla un Concile à S. Jean de Latran, & y excommunia en particulier le Comte de Meulan & ses Complices accusés d'être la cause de l'opiniâtreté du Roi d'Angleterre à soutenir les Investitures ; on n'y prononça cependant aucune censure contre Henri ; & le Pape informa S. Anselme de ce qui s'étoit passé dans ce Concile.

BRUNON Archevêque de Treves, élu depuis trois ans, se presenta au même Concile pour que le Pape confirmât son Ordination. Il fut reçu avec honneur en

An. 1105. qualité de Metropolitain de la Gaule Belgique ; mais le Pape le reprit vivement de ce qu'il avoit pris l'Investiture de l'Empereur. L'Archevêque renonça aussi-tôt à sa Dignité. Paschal satisfait de son obéissance le rétablit trois jours après, & lui donna le Pallium.

LE Jeune Henri Fils de l'Empereur, désigné Roi, depuis quelques années s'étoit revolté contre son Pere, & l'excommunication lancée tant de fois contre ce Prince en étoit le pretexte. Le Jeune Prince déclara d'abord qu'il condamnoit le schisme, & qu'il vouloit rendre au Pape l'obéissance qui lui étoit dûë. Il célebra la Pâque de 1105. à Quedlimbourg en Saxe, où il fut reconnu Roi. C'est là où par le conseil de Rothard de Mayence, & de Gebehard de Constance Legats du Pape, il indiqua un Concile à Northus en Turinge pour le 29. Mai. On y renouvella les Decrets des Conciles précedens ; on y condamna la Simonie & le Concubinage des Prêtres, qu'on nommoit l'héréſie des Nicolaites, &c.

HENRI n'assistoit au Concile que quand il y étoit appelé ; il y vint un jour en habit très-simple, y renouvella à chacun ses Droits suivant les Decrets ; & déclara que si son Pere se soumettoit à S. Pierre & à ses Successeurs, il lui cederoit le Royau-

me, & lui obéiroit comme le moindre de ses Serviteurs. Uton d'Hildesheim, Henri de Paderborn & Frideric d'Halberstat se prosternant aux pieds de l'Arch. de Mayence leur Métropolitain dirent qu'ils se soumettoient au Pape; ils en prirent le Roi & le Concile à témoin, mais le Concile reserva au Pape de les juger; & en attendant il les déclara suspens de leurs fonctions. An. 1105.

DE Quedlimbourg le Jeune Roi alla célebrer la Pentecote à Merseburg; il y fit sacrer Henri élu depuis long-tems Archevêque de Magdebourg, & rejetté par les Partisans de l'Empereur. Il se rendit ensuite à Mayence, & y retablit Rothard qui avoit succedé au schismatique Vezilon, & qui pour n'avoir pas voulu se prêter à la volonté de l'Empereur avoit été obligé de se retirer dans la Turinge. Le Jeune Prince vouloit prendre Mayence, parce que l'Empereur y joüissoit du revenu de l'Eglise; ne pouvant en venir à bout, il alla à Vurseburg, en chassa l'Evêque Erlong que son Pere y avoit mis, & y établit Robert Prévôt de cette Eglise; mais lorsqu'il fut parti l'Empereur retablit Erlong. Le Roi vit cependant son Pere à Dingen; & ils convinrent que leurs differens se termineroient dans une Diette Générale qui seroit assemblée à Mayence.

COMME le prétexte de la revolte du

An. 1105. Roi étoit de ramener le Royaume Teutonique à l'obéissance du S. Siége, on conseilla à l'Empereur d'envoyer au Pape protester de sa soumission. Henri écrivit une Lettre à ce sujet ; mais on en découvrit aisément l'artifice.

LA Lettre du Pape qui donnoit avis à S. Anselme de ce qui s'étoit passé au Concile de Rome, détermina ce Prelat de retourner en France ; le Roi d'Angleterre qui craignoit la suite des bruits qu'on repandoit que l'Archevêque de Cantorbery alloit l'excommunier, promit d'envoyer promptement à Rome ; on s'apperçut toutefois bientôt après qu'il ne desiroit pas le retour du S. Prélat, qui s'étoit déja retiré à Reims.

MANASSES Archevêque de cette Ville tint vers ce tems-là un Concile dans sa Métropole ; il y appella tous les Abbés de la Province, & en particulier S. Odon Abbé de S. Martin de Tournai, qui y fut élu Evêque de Cambrai ; & sacré aussi-tôt en execution des ordres du Pape. Gaucher qui occupoit ce Siége avoit été dépose au Concile de Clermont par Urbain II. mais par la protection de l'Empereur il s'étoit maintenu en possession de l'Evêché. Paschal II. comptant que cette protection ne serviroit plus de rien à Gaucher, depuis que le Jeune Henri avoit été reconnu Roi, avoit

ordonné à Manassés de Reims d'élire & de sacrer sans delai un autre Evêque ; mais l'autorité de Manassés ne fut pas suffisante pour mettre S. Odon en possession de ce Siége. Gaucher se maintint à Cambrai jusqu'à la mort de l'Empereur ; & S. Odon fut renvoyé à son Abbaïe, exerçant par tout ailleurs qu'à Cambrai les fonctions Episcopales. An. 1105.

ROBERT Comte de Flandres s'étoit déclaré contre les Schismatiques de Cambrai. Paschal II. l'en remercia & l'exhorta d'en faire de même à l'égard du Clergé de Liege, qui étoit excommunié. Ce Clergé répondit à la Lettre du Pape par un long Ecrit adressé à tous ceux qui reconnoissoient Henri pour Empereur, & cette Lettre servoit d'Apologie aux uns & aux autres.

ANNE'E 1106.

LA Diette convoquée à Mayence avoit eu lieu aux Fêtes de Noël 1105. Les Legats du Pape s'y trouvérent, & y confirmérent l'excommunication contre l'Empereur. Ce Prince avoit été arrêté à Bingen par surprise. On lui persuada de renoncer au Royaume & à l'Empire ; il obéit à ce conseil, & remit à son Fils toutes les marques de sa Dignité. Le Jeune Prince fut élu en consequence pour la seconde fois Roi de Germanie sous le nom d'Henri V.

An. 1106. Il reçut au commencement de 1106. le ſerment des Evêques & des Seigneurs Laïques, & les Legats confirmérent ſon Election par l'impoſition des mains. On députa enſuite à Rome pour tâcher de remedier aux déſordres de l'Allemagne. Brunon de Treves, Henri de Magdebourg, Alton de Bamberg, Gebehard de Conſtance & l'Evêque de Coire y furent envoyés avec quelques Seigneurs; & ils devoient principalement obtenir que le Pape paſſât les Alpes. Le Viel Henri ſe retira à Cologne & de là à Liege, & fut reçu par tout comme Empereur; il écrivit au Roi de France pour ſe plaindre de la fraude & de la violence qu'on lui avoit fait pour exiger ſa renonciation. Il écrivit une Lettre à peu près ſemblable à Hugues Abbé de Clugny & à ſa Communauté, & le pria de lui donner conſeil, & promit d'exécuter tout ce qu'on lui preſcriroit pour ſe reconcilier avec le Pape. Il avoit beau toutefois proteſter de ſa ſoumiſſion envers le S. Siége, le parti de ſon Fils le tenoit pour Schiſmatique avec tous ſes Adherans, & l'Aſſemblée de Mayence proceda contr'eux. Pluſieurs Evêques furent chaſſés de leurs Siéges, & des Catholiques mis à leur place. Le zèle des Partiſans du Jeune Henri alla plus loin; on déterra les Evêques Schiſmatiques, on

jetta leurs Corps hors de l'Eglise. Celui de l'Antipape Guibert fut tiré de la sepulture où il étoit depuis cinq ans à Ravenne ; on déclara nul tout ce qu'il avoit fait; on suspendit enfin de leurs fonctions tous les Clercs ordonnés par des Evêques Schismatiques jusqu'à l'examen général. An. 1106.

CEPENDANT Verner Officier de l'Empereur Henri qui commandoit à Aquin, assembla des Troupes de tous côtés ; il gagna quelques Romains par ses largesses, & fit élire Pape l'Abbé de Farfe sous le nom de Silvestre III. tandis que Paschal étoit du côté de Benevent ; mais cet Antipape fut chassé honteusement par les Catholiques peu de tems après.

LES Députez de l'Assemblée de Mayence qui alloient à Rome furent arrêtés à Trente. Gebehart de Constance trouva seul le moyen de gagner l'Italie, & de se rendre auprès du Pape par le secours de la Comtesse Mathilde; mais Guelfe Duc de Baviére fit ensuite relacher les Députez.

LE Jeune Henri assiegea cependant Cologne que son Pere avoit fortifiée, après en avoir chassé l'Archevêque. Le Siége dura un mois. Dans l'intervalle Henri le Pere écrivit à son Fils & aux Seigneurs ; il se plaignit des mauvais traitemens qu'il avoit souffert, & déclara qu'il en appelloit au Pape & à l'Eglise Romaine. Le

An. 1106. Jeune Henri publia là-dessus un Manifeste pour justifier sa conduite. Ce Manifeste fut envoyé à l'Empereur qui répondit qu'il falloit quitter les Armes & indiquer une Conference. Le Jeune Roi l'indiqua à huit jours de là. L'Empereur se plaignit encore d'un délai si court & en appella de nouveau. Enfin sa mort qui arriva le sept Août termina la Guerre civile & le schisme. Le Jeune Henri fut généralement reconnu Roi d'Allemagne, & il n'y eut plus de prétexte pour accuser personne. L'Evêque de Liege fut reçu à la Communion ; on l'obligea seulement à déterrer le Corps de l'Empereur qu'il avoit mis dans sa Métropole. On le transporta à Spire ; & il fut mis dans un cercüeil de pierre hors de l'Eglise.

HUGUES Abbé de Clugny prit occasion de cette mort pour exciter Philippe Roi de France à faire pénitence, & l'exhorta d'embrasser la vie monastique, comme un moyen de salut.

S. Anselme de Cantorbery attendoit à l'Abbaïe du Bec le retour des Députez que le Roi d'Angleterre & lui avoient envoyés à Rome. Il apprenoit tous les jours les tristes nouvelles de la conduite d'Henri à l'égard des Eglises d'Angleterre. Il lui en écrivit, le Roi répondit qu'il passeroit bientôt en Normandie, & qu'il le satisfe-

roit

roit sur ses plaintes. Les Députez apportérent cependant au S. Archevêque une commission du Pape pour juger la Cause de Guillaume de Roüen, qui nonobstant son mérite avoit été long-tems suspendu de ses fonctions. Anselme fut en même tems chargé des Ordres du Pape au sujet des Investitures; & eut le pouvoir d'absoudre ceux qui les avoient reçûës, & ceux qui avoient ordonné les Evêques qui les avoient prises des mains du Roi, attendu la soumission de ce Prince. Guillaume de Varelvast porteur des Lettres du Pape rendit compte au Roi de sa commission; Henri satisfait des nouvelles qu'il avoit apportées, le renvoya prier Anselme de revenir au plûtot à son Eglise. Guillaume trouva le S. Prélat malade; il en fut très affligé, desirant alors sincerement son retour & la liberté de l'Eglise. Il le pressa toutefois si instamment qu'Anselme, quoique malade, partit du Bec, mais il ne put passer Jumieges; son mal augmenta; il en donna avis au Roi, & ce Prince lui fit dire de retablir sa santé, & qu'il arriveroit incessamment en Normandie. An. 1106.

ANSELME retourna donc au Bec. Le Roi s'y rendit le 15. Août, & trouva le Prélat entiérement gueri; ils convinrent ensemble des conditions auxquelles S. Anselme devoit retourner en Angleterre; le S. Ar-

An. 1106. chevêque y fut reçu avec une joye incroyable particuliérement de la part de la Reine ; cette Princeſſe marchoit devant lui & lui préparoit les logemens. Ce fut lors de ce voyage qu'Henri gagna la Bataille de Tinchebrai qui le rendit Maître de toute la Normandie. Il aſſembla à Lyſieux les Evêques & les Seigneurs de ce Duché pour regler les beſoins de l'Egliſe & de l'Etat. On y établit la paix contre les uſurpations des Biens Eccléſiaſtiques, les pillages & les violences.

BOEMOND Prince d'Antioche étoit parti de l'Orient en 1104. avec Daimbert Patriarche de Jeruſalem. Il venoit en Europe s'acquitter de ſes dettes, & tâcher de faire de nouvelles recruës. Le Patriarche avoit à ſe plaindre au Pape d'avoir été chaſſé de ſon Siége par le Roi Baudoüin qui lui avoit donné pour Succeſſeur le Prêtre Ebrenar. Boëmond alla trouver le Pape dans la Poüille ; il laiſſa Daimbert auprès de lui, & paſſa en France avec Brunon de Segni que Paſchal y envoyoit en qualité de Legat.

LE Premier ſoin de Boëmond fut de s'acquiter d'un vœu qu'il avoit fait à S. Leonard lorſqu'il étoit Priſonnier chez les Infidèles. Il fut reçu dans toutes les Villes avec un grand reſpect par le Clergé & par le Peuple, à qui il racontoit les actions

auſquelles il s'étoit trouvé. Pendant ſon ſejour en France il épouſa Conſtance Fille du Roi Philippe & de la Reine Berte, & traita du Mariage de Cecile Fille du même Roi & de Bertrade, pour ſon Neveu Tancrede. An. 1106.

Ses Nôces furent célébrées à Chartres après les Fêtes de Pâques de l'année 1106. Etant entré dans l'Egliſe, il monta ſur une Tribune devant l'Autel de la Sainte Vierge, & harangua le Peuple : excitant tous les Guerriers à venir avec lui. Il y en eut un grand nombre qui ſe croiſérent, & qui entreprirent le voyage de Jeruſalem.

Le Legat Brunon prêcha la Croiſade encore plus ſolemnellement dans le Concile qu'il tint à Poitiers le 26. Mai, où Boëmond fut préſent; & on y traita auſſi diverſes matieres Eccléſiaſtiques.

Le célebre Monaſtére de Fontevraud fut fondé la même année 1106. dans le Diocèſe de Poitiers par Robert d'Arbriſſelles. Ce S. Homme continuoit de prêcher. Il étoit ſuivi de grandes Troupes de l'un & de l'autre Sexe. Il ne s'étoit encore fixé nulle part depuis qu'il avoit quitté l'Abbaïe de la Rouë. Voyant que la multitude de ſes Diſciples augmentoit, & qu'en marchant toujours il étoit impoſſible que les femmes ne logeaſſent avec les hommes : il fut touché de cet inconvenient; on pré-

An. 1106 tend que Geoffroi Abbé de Vendôme & Marbode de Rennes le lui avoient reproché, ce que quelques Auteurs modernes nient formellement, quoiqu'il en soit Robert resolut de fixer ses Disciples. Il obtint Fontevraud qui étoit un lieu inculte, couvert de Ronces & d'Epines; on fit d'abord des Cabanes pour se garantir des injures de l'air & un Oratoire. Les femmes furent separées des hommes & renfermées; & la priére fut leur occupation, pendant que les hommes s'appliquoient au travail. S. Robert ne vouloit point que ses Disciples portassent d'autre nom que de Pauvres de Jesus-Christ. Ils vêcurent quelque tems de ce qu'on leur envoyoit volontairement; mais on leur donna bientôt, en fonds de terre, dequoi subsister; & Pierre Evêque de Poitiers favorisa beaucoup cet établissement.

PASCHAL II. allant en Allemagne, pour satisfaire à la demande de l'Assemblée de Mayence, s'arrêta à Florence & y tint un Concile que plusieurs marquent avoir été tenu en 1105. On disputa beaucoup avec l'Evêque, qui disoit que l'Antechrist étoit né. La foule fut si extraordinaire pour entendre parler sur un sujet si nouveau, & le tumulte si grand, qu'on ne pût décider la question, ni terminer la querelle. Le Pape vint en Lombardie, & assembla un

Concile à Guaſtalla le 22. Octobre. Il s'y trouva quantité d'Evêques tant de de-là que de de-çà les Monts, & une multitude prodigieuſe de Clercs & de Laïques : même les Ambaſſadeurs d'Henri Roi d'Allemagne, & la Comteſſe Mathilde en perſonne. An. 1106.

POUR humilier l'Egliſe de Ravenne qui depuis environ 100. ans s'étoit ſoulevée contre l'Egliſe Romaine, on lui ôta la juridiction de toute la Province d'Emilie. Le Roi Henri fit demander au Pape dans ce Concile la confirmation de ſa Dignité, & lui promit fidelité & obéiſſance. On y traita de la reconciliation de ceux qui avoient été ordonnés hors de l'Egliſe Catholique. On renouvella les défenſes faites aux Laïques de donner les Inveſtitures. Herman Evêque d'Auſbourg accuſé d'avoir acheté ce Siége de l'Empereur, fut ſuſpendu de ſes fonctions, en attendant que ſa cauſe fût jugée dans cette Egliſe.

DE Guaſtalla le Pape vint à Parme ; il y dedia la Cathedrale en l'honneur de la Ste. Vierge, & la déclara immediatement ſoumiſe au S. Siége. Il y ſacra Evêque le Cardinal Bernard que les Parmeſans demandoient alors, après l'avoir refuſé avec outrage deux ans auparavant ; & le déclara ſon Legat.

LA ferocité des Allemans que le Pape

An. 1106. avoit éprouvée dans une sedition, lorsqu'il étoit à Vérone; & la fierté du Jeune Roi Henri, qui depuis la mort de son Pere ne croyoit plus avoir besoin du S. Siége, obligérent Paschal II. de passer en France, au lieu d'aller en Allemagne comme il l'avoit promis. Le sujet de ce voyage fut de consulter le Prince Loüis, & l'Eglise Gallicane sur quelques difficultés touchant l'Investiture Ecclésiastique; & de déliberer ensuite là-dessus avec sureté, ce qu'on ne pouvoit faire ailleurs. Le Pape arriva donc en France au mois de Décembre, & célébra la Fête de Noël à Clugny avec plusieurs Evêques & plusieurs Cardinaux.

ANNE'E 1107.

Au commencement de l'année le Pape vint à la charité; & y dédia solemnellement l'Eglise. Le Roi le regardant comme son Pere spirituel lui avoit envoyé le Comte de Rochefort Senéchal de France & les plus grands Seigneurs du Royaume pour le servir. Il célébra le IVe. Dimanche de Carême à S. Martin de Tours; & porta ce jour-là la Thiare Pontificale suivant l'usage de Rome. Il alla de là à S. Denis en France, où il fut reçu par l'Abbé Adam avec les honneurs convenables.

LE Roi Philippe & le Prince Loüis vinrent trouver le Pape dans cette Abbaïe,

& lui donnérent plusieurs Prelats pour l'accompagner à Châlons sur Marne où il devoit entrer en conference avec les Ambassadeurs du Roi Henri. Mais on ne put rien décider dans cette Assemblée sur la question des Investitures. An. 1107.

APRE'S la Conference le Pape se rendit à Troyes; il y avoit indiqué un Concile, qui se tint le 23. Mai. Le principal motif fut d'exhorter au voyage de la Terre sainte, & d'affermir la Treve de Dieu. On y confirma la condamnation des Investitures; & plusieurs Evêques d'Allemagne y furent suspendus de leurs fonctions pour diverses causes.

PENDANT ce Concile l'Eglise de Dol en Bretagne envoya au Pape des Députez, qui en sa présence élurent pour leur Evêque Vulgrin Chancelier de l'Eglise de Chartres; le Pape y donna son consentement sans égard aux excuses de Vulgrin qui étoit présent, & qui s'en plaignit à Ives son Evêque.

LE Pape termina pendant son sejour en France la contestation qui duroit depuis si long-tems entre Gui Archevêque de Vienne & Hugues Evêque de Grenoble, au sujet du territoire de Salmoriac, & les fit convenir d'un partage entre les deux Eglises. On trouve dans le Pere Hardoüin qu'il y eut cette même année une assem-

An. 1107. blée d'Evêques à l'Abbaïe de Fleury sur Loire, pour y recevoir le Corps de S. Benoit apporté du Mont Cassin.

LE Roi d'Angleterre vouloit faire certains Réglemens touchant les Eglises ; il assembla sa Cour à Pâques qui fut le 14. Avril en 1107. mais le Pape ayant mandé à Troye Guillaume Varlevast & le Moine Baudoüin qui avoient été auparavant députés à Rome, ces Réglemens furent renvoyés à la Pentecôte, & enfin au premier Août, à cause de la maladie de S. Anselme de Cantorbery.

ON s'assembla à Londres au jour indiqué ; on disputa trois jours de suite sur la question des Investitures ; & il fut enfin resolu de se conformer à ce que le Pape avoit reglé ; savoir que le Roi recevroit les hommages, ce que le Pape avoit cependant défendu, & qu'il ne donneroit plus les Investitures. Dans ce Concile S. Anselme demanda à Gerard Archevêque d'YORCK la soumission qu'il ne lui avoit pas encore faite depuis sa translation ; le Roi répondit que la premiére faite à son Ordination suffisoit ; S. Anselme s'en contenta, à condition que Gerard lui touchant dans la main promettroit comme Archevêque, de lui rendre la même obéissance qu'il lui avoit jurée en qualité d'Evêque. Après le Concile les Evêques nou-

veaux élus allérent à Cantorbery pour y être ordonnés ; & le S. Archevêque écrivit ensuite au Pape que le Roi avoit renoncé aux Investitures. An. 1107.

DAIMBERT Patriarche de Jerusalem ayant passé deux ans à la suite du Pape, retournoit à son Siége avec des Lettres favorables pour le Roi, mais il mourut à Messine le 27. Juin 1107. Ebrenar intrus dans ce Siége ayant appris que ce Prélat revenoit à Jerusalem avec l'approbation du Pape, & ne sachant pas encore sa mort, resolut de venir à Rome pour se justifier d'avoir occupé le Siége. Il obtint l'envoi d'un Legat pour prendre une juste information sur les lieux. Ce fut Gibellin Archevêque d'Arles, qui à son arrivée à Jerusalem fut lui-même élu Patriarche par le Clergé & par le Peuple.

LE Roi Baudouin envoya à Rome du tems de Gibellin demander au Pape que toutes les conquêtes qu'il pourroit faire sur les Infidéles fussent soumises à l'Eglise de Jerusalem ; & que les Evêques des Villes qui avoient été prises, ou le seroient à l'avenir, obéissent au Patriarche ; le Pape l'accorda par une Bulle adressée en particulier à Gibellin, & étendit ensuite cette concession à ses Successeurs. Mais Bernard Patriarche Latin d'Antioche se plaignit de cette concession qui étoit préjudiciable à

An. 1107. son Eglise, & le Pape reforma son Decret.

ANNÉE 1108.

ON tint un Concile à Londres à la Pentecôte de cette année, pour reprimer l'incontinence des Clercs, dont plusieurs gardoient leurs femmes, ou se marioient de nouveau. S. Anselme présida dans cette Assemblée avec Thomas d'Yorck, qui venoit de succeder à Gerard. On fit dix Canons; & l'on parla d'ériger un nouvel Evêché dans le Diocèse de Lincoln qui étoit trop étendu. On le designa à l'Abbaïe d'Eli. S. Anselme en donna avis au Pape, qui y consentit, mais l'Erection n'eut lieu qu'après la mort du S. Archevêque.

S. Anselme écrivit encore au Pape que le Roi d'Angleterre se plaignoit de ce que Henri Roi de Germanie donnoit les Investitures, & qu'on ne l'excommunioit point; il ajouta qu'Henri ménaçoit de les donner de nouveau. Le Pape répondit de Benevent où il avoit tenu un Concile contre les Investitures, qu'il n'avoit jamais souffert, ni qu'il ne souffriroit jamais qu'Henri s'arrogeât un privilége semblable; & qu'il étoit prêt de prononcer les censures, s'il ne se desistoit bientôt de cette entreprise.

PHILIPPE I. Roi de France mourut à

Melun âgé de 57. ans, & fut enterré à S. Benoit sur Loire, où il avoit choisi sa sepulture. Comme son Fils Loüis VI. du nom, surnommé le Gros déja reconnu Roi, s'étoit attiré la haine de quelques Seigneurs dont il vouloit reprimer les violences, on resolut de le sacrer au plûtôt par le conseil d'Ives de Chartres, à qui son âge & sa Doctrine donnoient une grande autorité. Daimbert de Sens fut mandé à Orleans pour cette ceremonie avec ses Suffragans. Elle n'étoit pas encore achevée, qu'on vit entrer des Deputés de l'Eglise de Reims pour s'opposer au Sacre. Ils défendirent de passer outre de la part du Pape, disant que le droit de couronner le Roi pour la premiere fois appartenoit à l'Eglise de Reims, à laquelle cette prérogative avoit été accordée par Clovis premier Roi de France baptisé par S. Remi. An. 1108

RAOUL le Verd étoit alors Archevêque de Reims, ayant succedé à Manassés, & avoit été élu par une partie du Clergé & du Peuple; & l'autre partie attachée au Roi Philippe avoit choisi, suivant l'intention de ce Prince, l'Archidiacre Gervais Fils du Comte de Retel, dont le Pape avoit cassé l'élection dans le Concile de 1105., ayant même ordonné Raoul sans attendre le consentement du Roi. Mais

An. 1108. les Partisans de Gervais appuyés de l'autorité du Prince, avoient empêché que Raoul ne prît possession du Siége, & le Pape persistant à soutenir Raoul, avoit mis la Ville de Reims en interdit.

Ce fut le Parti de Raoul qui s'opposa au sacre de Loüis le Gros; il esperoit d'obliger ce Prince à le reconnoître pour Archevêque; mais les Deputéz arrivérent trop tard. Ives de Chartres justifia le Sacre de Loüis par une Lettre circulaire adressée à l'Eglise Romaine & à toutes celles qui avoient connoissance des plaintes du Clergé de Reims, & trouva enfin le moyen de reconcilier Raoul avec le Roi.

ANNE'E 1109.

TURGOT Moine de Dunelme avoit été élu Evêque de S. André en Ecosse. Il ne pouvoit être sacré que par l'Archevêque d'Yorck son Métropolitain; & Thomas nommé à ce dernier Siége n'étoit pas encore lui-même sacré; l'Evêque de Dunelme avoit proposé de sacrer Turgot à Yorck en présence de Thomas & des Evêques d'Ecosse & des Orcades. S. Anselme s'y opposa; il soutint qu'il avoit seul le droit de faire cette céremonie tant que les choses seroient en cet état. Il pressa Thomas de se faire ordonner, & sachant qu'il avoit envoyé à Rome pour deman-

der le Pallium d'avance, il écrivit au Pape de ne pas l'accorder qu'il n'eût été sacré, ce que Paschal II. lui promit. Thomas differoit cependant toujours son Ordination; il s'étoit laissé seduire par ses Chanoines, qui jugeant qu'Anselme accablé d'années & d'infirmités ne pouvoit vivre encore long-tems, lui écrivirent que l'Eglise d'Yorck étoit égale à celle de Cantorbery, & lui défendirent même de la part du Pape de prêter obéissance à l'Archevêque de Cantorbery. An. 1109

Le S. Prélat voyant que cette affaire tiroit en longueur, & sentant que sa fin approchoit, interdit Thomas de toute fonction de Prêtre jusqu'à ce qu'il lui eût promis obéissance; il ménaça d'un anathéme éternel tous les Evêques de la Grande-Bretagne, s'ils communiquoient avec lui & le reconnoissoient pour leur Confrere, en cas qu'il se fit sacrer par des Etrangers; & envoya sa Lettre à tous les Prélats, leur en recommandant l'execution.

La maladie de S. Anselme étoit un dégoût de toute nourriture qu'il eut les six derniers mois de sa vie. Ses forces diminuant insensiblement, il se faisoit porter tous les jours pour assister au S. Sacrifice, pour lequel il avoit une devotion particuliere. Il mourut le mercredi saint 21. Avril 1109. jour auquel l'Eglise l'honore.

An. 1109. OUTRE les Ecrits de ce S. Docteur, dont il a été parlé, on a de lui un grand nombre d'Ouvrages dogmatiques & moraux, plusieurs Homelies, plusieurs Méditations & un grand nombre d'Oraisons qui respirent une tendre pieté, & enfin plus de quatre cens Lettres. Le Moine Edmer son Disciple écrivit sa vie peu de tems après. Il s'attacha principalement à décrire les mœurs, l'esprit & les miracles du S. Prélat. Edmer a laissé une autre Histoire sous le nom de Nouvelles, depuis le commencement du Roi Guillaume jusqu'en 1122.

APRE's la mort de S. Anselme il vint en Angleterre un Cardinal qui apportoit le Pallium pour Thomas; il ne devoit le remettre qu'à l'Archevêque de Cantorbery pour en disposer. Le Roi fit tenir sa Cour pleniére à la Pentecôte. On y lut la derniére Lettre de S. Anselme. Onze Evêques qui étoient presens resolurent de s'y conformer; après bien des difficultés, Thomas s'y soumit enfin lui-même; & Richard Evêque de Londres l'ayant sacré, le Cardinal lui donna le Pallium. Thomas eut toute sa vie un vif regret de n'avoir pas été sacré par S. Anselme.

LE 29. Avril de la même année l'Ordre de Clugny perdit un de ses Chefs les plus célébres en la personne de S. Hu-

gues, qui l'avoit gouverné pendant 60. ans. Cet Ordre fut de son tems au plus haut point de splendeur, & commença depuis à déchoir. Le Pape Calixte II. canonisa le S. Abbé peu de tems après sa mort; & l'Eglise honore sa memoire le jour qu'il mourut. Son Successeur fut Pons qui du Monastére de Tomiers avoit passé à Clugny. An. 1109.

ALFONSE VI. Roi de Castille, ami particulier de S. Hugues ne lui survêcut que trois mois. Il laissa ses Etats à sa Fille Urraque qu'il avoit remariée malgré elle & malgré les Seigneurs à Alfonse Roi d'Arragon, quoiqu'elle eût un Fils de Raimond de Bourgogne son premier Mari. Après la mort d'Alfonse ce Mariage fut cassé par ordre du Pape; mais les Prélats qui avoient entamé cette affaire ressentirent l'indignation d'Alfonse d'Arragon. Les Evêques de Leon & de Burgos furent chassés, & Bernard Archevêque de Tolede, quoique Legat du S. Siége, fut exilé de son Diocèse pendant deux ans.

ANNE'ES 1110. & 1111.

LE Pape tint un Concile à S. Jean de Latran le 7. Mars 1110. Il y renouvella les Decrets contre les Investitures, & les Canons qui défendent aux Laïques de disposer des Biens de l'Eglise, & excommunia ceux qui pilloient les débris des naufrages.

An. 1110. & 1111. RICHARD Evêque d'Albano son Legat en France tint trois Conciles la même année dans ce Royaume ; le premier le 29. Mai jour de la Pentecôte à Clermont en Auvergne ; le second à Toulouse & le troisiéme à S. Benoit, ou Fleury sur Loire le 1. Octobre. Quatre Archevêques Daimbert de Sens, Raoul de Reims, Raoul de Tours & Leger de Bourges assistérent à ce dernier. On ne tenoit presque plus alors de Conciles sans les Legats du Pape.

HENRI Roi de Germanie vint en Italie la même année 1110. il étoit resolu de se maintenir dans la possession acquise, ou par privilége ou par coutume à ses prédecesseurs depuis Charlemagne, de donner les Evêchés & les Abbaïes par l'Anneau & par la Crosse ; & finir la division scandaleuse entre l'Empire & le Sacerdoce.

AYANT célebré la Fête de Noël à Florence, il envoya des Deputés à Rome pour regler avec ceux du Pape les conditions de son Couronnement ; on s'assembla le 5. Février 1111. au Parvis de S. Pierre, & l'on y dressa la convention ; mais malgré les précautions prises pour l'execution, lorsque le Roi fut à Rome, & qu'il fallut venir à la cérémonie de son Couronnement, il ne voulut plus s'en tenir aux conditions stipulées. Il demanda d'être couronné comme l'avoient été Charlema-

gne, Loüis & Pepin. Le Pape le refusa, Henri le fit arrêter ; & il demeura prisonnier pendant deux mois. On l'accusa même de n'avoir pas accompli ses promesses. Il s'agissoit des Regales, c'est-à-dire des Villes, des Duchés, Marquisats & Comtés, des Monoïes, Marchés, Avouëries & Terres qui appartenoient à la Couronne ; le Pape devoit obliger les Evêques à les ceder au Roi ; mais les Evêques les reclamérent. An. 1110. & 1111.

Les Romains apprenant cependant que le Pape étoit arrêté, firent main basse sur les Allemans qui se trouvoient dans la Ville ; ils attaquérent ensuite les Gens d'Henri, & les obligérent de rester deux jours sous les armes dans leur Camp. Les Romains toûjours plus animés s'engagérent ensuite par serment de resister au Roi : ces dispositions intimidérent Henri ; il quitta Rome avec précipitation & emmena le Pape, & ceux qu'on avoit pris avec lui sans distinction, lorsqu'il fut arrêté.

Le Roi ne se contenta pas d'emmener le Pape, il le fit dépoüiller de ses Ornemens & lier deux jours après ; les autres Prisonniers eurent le même sort ; Henri jura que s'il ne se rendoit à sa volonté, il le feroit mourir, ou tout au moins mutiler avec tous ceux de sa suite ; il promit au contraire de les délivrer tous, si le Pa-

An. 1110. & 1111. pe lui relachoit les Investitures. Il assura qu'il ne prétendoit donner ni les droits, ni les fonctions de l'Eglise, mais seulement les Regales.

LE Pape resista long-tems; il disoit qu'il aimoit mieux mourir que de porter atteinte aux droits de l'Eglise; mais enfin sur les vives representations de la misere des Prisonniers, de la desolation de l'Eglise Romaine & du schisme dont on étoit ménacé: touché d'ailleurs des larmes de ceux qui le sollicitoient, il consentit d'accorder les Investitures au Roi & de retablir la paix. Le Traité fut fait en conséquence; mais Henri voulut avoir la Bulle, avant que le Pape rentrât dans Rome.

PASCHAL II. le couronna Empereur dans l'Eglise de S. Pierre; les portes de Rome étoient fermées, afin que personne n'assistât à cette céremonie. Lors de la fraction de l'Hostie, le Pape en prit une partie & donna l'autre à l'Empereur en disant: „ Comme cette partie du Corps vivifiant „ est separée, ainsi soit separé du Royau„ me de Jesus-Christ celui qui violera le „ Traité. „ Le Pape vint ensuite dans la Ville, & le Peuple s'empressa tellement de venir au devant de lui, qu'il ne put arriver que le soir à S. Jean de Latran.

LE schisme qui duroit depuis 35. ans

sembloit être terminé par le Traité, & la paix retablie entre le Pape & l'Empereur. Mais à Rome il pensa s'en former un nouveau. Les Cardinaux qui y étoient demeurés pendant la prison du Pape, & plusieurs autres Prélats condamnérent ouvertement la concession des Investitures. Paschal étant sorti de Rome, ils s'assemblérent; & ayant à leur tête Jean Evêque de Tusculum & Leon de Verceil, ils firent un Decret contre lui & contre sa Bulle. Le Pape en ayant eu avis reprit leur zéle indiscret, & promit de corriger ce qu'il n'avoit fait que pour éviter la ruine de Rome & de toute la Province. An. 1110. & 1111.

Brunon Evêque de Segni & Abbé du Mont Cassin pressoit aussi le Pape de casser sa Bulle & d'excommunier l'Empereur; ayant sçu qu'on l'avoit denoncé comme le Chef de la division, il écrivit à Paschal que malgré l'amitié qu'il avoit pour lui, il ne pouvoit se dispenser de blâmer sa conduite; le Pape fut piqué de sa Lettre; & craignant qu'il n'entreprît de le faire déposer, il resolut de lui ôter l'Abbaïe du Mont Cassin qui lui donnoit un grand credit; il le renvoya à son Evêché de Segni, & Girard son Successeur au Mont Cassin gouverna ce Monastére pendant onze ans.

LEON Marsique Evêque d'Ostie qui fut

An. employé par le Pape dans cette affaire, 1110. & avoit été Moine au Mont Cassin ; l'Abbé 1111. Oderic lui ordonna pour lors d'écrire la vie de l'Abbé Didier son Prédecesseur, & depuis Pape sous le nom de Victor II. Il voulut ensuite qu'il écrivit l'histoire entiére de l'Abbaïe. Leon y travailla, commença sa Chronique à S. Benoit & la finit à l'Abbé Didier : elle fut continuée par Pierre, Diacre & Bibliothecaire du même Monastére, jusqu'à l'an 1138.

NICOLAS le Grammairien Patriarche de C. P. mourut en 1111. on a deux Constitutions de ce Prélat, une du 14. Juin 1092. faite dans un Concile, où l'on décida la question : savoir, si l'Oncle & la Niéce, le Neveu & la Tante d'Alliance seulement, pouvoient se marier ensemble ; ces Mariages furent déclarés valables. La seconde est du 21. Juillet de la même année. Elle déclaroit valable un Mariage contracté en consequence des fiançailles, qui étoient illegitimes, parce que la Fille n'avoit que 7. ans lorsqu'elles furent faites.

Du tems du Patriarche Nicolas, l'Empereur Alexis fit brûler Basile Chef de certains Hérétiques nommés BOGOMILES, comme qui diroit ceux qui implorent la misericorde divine. Bog en leur langue signifioit Dieu, comme dans la langue Sclavone, & MILOUIS, Ayez pitié de nous. Ces

Héretiques ſemblables aux Anciens Maſſaliens vantoient extrémement la priere. Ils ſuivoient encore d'autres erreurs de ces derniers ; mais dans le fonds ils étoient Manichéens, ou plûtôt ils formoient une Branche des Pauliciens. An. 1110 & 1111.

ALEXIS fit écrire les erreurs des Bogomiles par le Moine Euthymius-Zigabene, connu de l'Imperatrice Irene & de tout le Clergé de C. P. Euthymius compoſa encore par ordre de l'Empereur une expoſition de toutes les héréſies avec la refutation de chacune, tirée des S.S. Peres. Alexis nomma cet Ouvrage PANOPLIE-DOGMATIQUE, c'eſt-à-dire Armure complette de Doctrine. Euthymius y raporta fort au long l'héréſie des Bogomiles, & refuta pareillement les Iſmaëlites ou Muſulmans.

JEAN Diacre & Hieromnemon de l'Egliſe de C. P., Frere de l'Evêque de Calcedoine, fut le Succeſſeur de Nicolas le Grammairien. Il étoit ſavant dans les Lettres ſacrées & profanes ; & l'Empereur le déclara lui-même Patriarche dans la Grande Egliſe.

ANNE'E 1112.

LE Pape voulant ſe juſtifier au ſujet des Inveſtitures, & prevenir le ſchiſme dont l'Egliſe étoit ménacée, aſſembla un Concile dans S. Jean de Latran, où ſe trouvérent environ cent Evêques. Cencius de

An. 1112. Sabine, Pierre de Porto, Leon d'Ostie, Conon de Palestrine Evêques Cardinaux, Jean Patriarche de Venise, Sonnes Archevêque de Capouë, Landulfe de Benevent, Maur d'Amaulfi, Guillaume de Syracuse & Geogroi de Sienne étoient du nombre; il n'y avoit que deux Evêques de deçà les Monts, Girard d'Angoulême & Galon de Leon en Bretagne, députés des Archevêques de Bourges & de Vienne.

Le Concile commença le 18. Mars. On parla des Guibertins le quatriéme jour; & le Pape confirma la Sentence que l'Eglise avoit prononcée contre eux. Le cinquiéme, Paschal II. raconta à tout le Concile ce qui s'étoit passé au sujet des Investitures; & le privilége accordé à Henri V. fut condamné. On raporte à ce Concile une Lettre de Paschal II. à ce Prince & aux Empereurs ses Successeurs; il y est dit qu'on lui laissoit tous les Droits Royaux, qui appartenoient manifestement à son Royaume du tems de Charles, de Loüis, d'Otton & de tous ses Prédecesseurs, défendant aux Evêques & aux Abbés de les usurper, ni de les exercer que du consentement des Rois; " Mais, ajoutoit le Pape, „ les Eglises avec leurs Oblations & leurs „ Domaines demeureront libres. „ Plusieurs Auteurs datent ce Concile de l'année 1111., & font mention d'un autre te-

nu à Jeruſalem contre les Inveſtitures & contre l'Empereur Henri. An. 1112.

GODEFROI de Viterbe Auteur contemporain raporte que le Pape Paſchal voulut renoncer au Pontificat dans le Concile de Latran ; mais qu'on refuſa d'y conſentir, & que toute l'aſſemblée ayant tourné ſon indignation contre Henri, on le déclara ennemi de l'Egliſe comme ſon Pere. Entre pluſieurs Lettres que Paſchal écrivit au ſujet des Inveſtitures, il y en a une à Gui Archevêque de Vienne & Legat du S. Siége qu'il exhortoit à demeurer ferme, en cas que les Allemans, qu'il nomme les Barbares, tentaſſent d'ébranler ſa conſtance.

CE Prélat tint un Concile le 16. Septembre de la même année. S. Hugues de Grenoble & S. Godefroi d'Amiens y aſſiſtérent ; il les avoit prié d'y venir tenir ſa place parce qu'il n'avoit pas la parole libre. On fit un Decret contre les Inveſtitures ; on excommunia l'Empereur Henri, & on en informa le Pape par une Lettre Synodale.

JOCERAN de Lyon avoit indiqué un autre Concile à Ante la même année, pour y traiter de la Foi & des Inveſtitures. Il avoit invité Daïmbert de Sens & ſes Suffragans. Ils s'excuſérent par une Lettre que S. Yves de Chartres écrivit au nom de

An. 1112. toute la Province, dans laquelle traitant la matiére des investitures, il dit qu'elle n'est pas une Héréſie ; mais que l'Héréſie conſiſte à ſoutenir qu'elle eſt permiſe. Il manda la même choſe à Henri Abbé de S. Jean d'Angeli qui vouloit ſavoir ſon ſentiment, & écrivit encore dans le même Sens à Brunon Archevêque de Treves. Geoffroi Abbé de Vendôme ne fut pas ſi moderé à l'égard du Pape que l'avoit été Ives de Chartres dans ſes Lettres ; il lui écrivit vivement ſur la conduite qu'il avoit tenuë envers l'Empereur, & le blâma hautement : ſoutenant que l'inveſtiture eſt une Héréſie.

ALEXIS Empereur de C. P. informé de ce qui s'étoit paſſé entre le Pape & l'Empereur Henri, envoya une Ambaſſade ſolemnelle à Rome pour témoigner combien il étoit ſenſible aux mauvais traitemens que le Pape avoit ſoufferts; il loüa les Romains d'avoir reſiſté à Henri, & offrit d'aller lui-même à Rome, ou d'y envoyer ſon fils Jean, pour recevoir la Couronne de la main du Pape.

BOEMOND Prince d'Antioche étoit mort dans la Poüille en 1111. comme il ſe préparoit à retourner en Orient. Son fils étant trop jeune pour lui ſucceder, ce fut Tancrede ſon Neveu ; mais celui-ci ne garda la Principauté qu'un an, & mourut en 1112.

1112. Gibellin Patriarche de Jeruſalem mourut la même année 1112. Arnoul ſurnommé Male-Couronne, Archidiacre de cette Egliſe, qui depuis long-tems aſpiroit à cette Dignité, en fut enfin revêtu après Gibellin. Sa vie fut autant ſcandaleuſe durant ſon Pontificat qu'elle l'avoit été auparavant. Pour en diminuer le reproche, il introduiſit des Chanoines Reguliers dans l'Egliſe de Jeruſalem. Cenon Evêque de Preneſte y étoit alors en qualité de Legat. Ayant ſçu la priſon du Pape, & le déſordre que l'Empereur Henri avoit fait à Rome, il excommunia ce Prince, ce qui ſe paſſa peut-être dans le Concile dont il a été parlé. An. 1112.

BAUDOÜIN Roi de Jeruſalem, par le conſeil du Patriarche Arnoul, épouſa Adelaïde Comteſſe de Sicile, quoiqu'il eût une femme legitime à Edeſſe, encore vivante. Adelaïde étoit Veuve de Roger frere de Robert Guiſcard. Le Roi de Jeruſalem rechercha cette alliance à cauſe des richeſſes de cette Princeſſe, & lui promit de laiſſer ſes Etats à Roger II. Comte de Sicile, fils de ſon premier mari, ſi elle ne lui donnoit point d'enfans. Bernard Patriarche d'Antioche renouvella ſes plaintes au Pape ſur la conceſſion qu'il avoit faite à l'Egliſe de Jeruſalem. Paſchal II. écrivit à Baudoüin d'empécher

An. 1112. que le Patriarche de Jerusalem n'usurpât la juridiction sur les Eglises dépendantes d'Antioche.

RORICON frere de Gaudri Evêque de Laon tua Gerard de Crecy, un des premiers Seigneurs de la Ville, comme il faisoit sa priére dans la Cathedrale. Le Prélat étoit alors parti pour Rome. Déja odieux au Peuple, il le devint encore plus à l'occasion de cet assassinat, qu'on disoit avoir été fait par son ordre. Mais ce qui mit le comble à la haine publique, ce fut qu'après avoir juré de maintenir la Commune ou Bourgeoisie, il voulut l'abolir à son retour de Rome.

ON appelloit Communes les nouvelles societés que les Habitans des Villes formoient par la concession de leurs Seigneurs, pour se défendre contre les violences des Nobles, & se rendre justice entr'eux. Ces Communes étoient odieuses aux Ecclésiastiques & même aux Seigneurs. La Commune de Laon étoit une des premieres dont il soit fait mention. Gaudri voulant donc l'abolir fut massacré par les Bourgeois, & son corps jetté tout nud dans un coin de Ruë, où les passans l'insultérent en differentes maniéres. Non content d'avoir ainsi massacré cet Evêque, ils mirent le feu à son Palais, & l'incendie se communiqua à la Cathedrale & à

plusieurs autres Eglises. On demanda permission au Roi de donner un Successeur à Gaudri; mais Philippe nomma Hugues Doïen d'Orleans, qui ne tint le Siége que sept mois. On élut ensuite legitimement Barthelemi Chanoine & Trésorier de N. D. de Reims, recommandable par sa noblesse & par sa vertu, qui n'accepta cette Dignité que malgré lui, & tint le Siége 37. ans. Guibert de Nogent marque qu'au Sacre des Evêques de Laon, on consultoit l'Ecriture Sainte pour trouver le pronostic de leur Pontificat, ce qui est la superstition nommée par les Anciens le Sort des Saints. An. 1112.

POUR rebâtir l'Eglise de Laon, on fit suivant l'usage de ce tems-là une quête; & l'on porta la Chasse des Reliques qu'on avoit sauvé de l'incendie. Après avoir parcouru les Provinces de France, on alla jusques en Angleterre. Il se fit par tout des Miracles qui sont raportez dans l'Histoire que le Moine Herman écrivit peu de tems après par ordre de l'Evêque Barthelemi; & les aumônes furent si abondantes que l'Eglise fut rébâtie en deux ans & demi.

LE Monastére de Savigni en Normandie, qui devint Chef d'une Congregation, fut fondé la même année 1112. par S. Vital, l'un des Compagnons de S. Robert

An. 1112. d'Arbriſelles. Celui de Tiron dut ſa fondation à Bernard d'Abbeville, ancien Abbé de S. Cyprien de Poitiers, qui avoit été un autre Compagnon de S. Robert; & ce dernier Monaſtére fut pareillement chef d'une Congregation : enfin Raoul de la Futaye également Compagnon du S. Abbé fonda S. Sulpice près de Rennes.

ANNE'ES 1113. & 1114.

CISTEAUX étoit établi depuis 14. ans. Les progrès en avoient été ſi peu conſidérables, que l'Abbé Alberic affligé de ne voir venir perſonne pour embraſſer le nouvel Inſtitut, en gémiſſoit devant Dieu avec ſa Communauté. Depuis que le Pape Paſchal avoit accordé ſa protection à ce Monaſtére, & qu'il avoit confirmé ce que Hugues Archevêque de Lyon avoit fait pour rétablir la paix entre Ciſteaux & Moleſme, Alberic & ſes Confréres avoient reſolu de pratiquer la Régle de S. Benoit dans toute ſa pureté, & avoient rejetté toutes les pratiques contraires, dont l'uſage s'étoit introduit dans les autres Monaſtéres.

LORSQUE cette Communauté étoit le plus affligée du petit nombre des Sujets, Dieu y envoya tout à la fois trente Noviçes, à la tête deſquels étoit S. Bernard qui devint depuis ſi célébre dans l'Egliſe. Il étoit né en 1091. au Bourg de Fontai-

nes près de Dijon, de Parens non moins distinguez par leurs vertus que par leur Nobleſſe. Son Pere Teſcelin eut ſix fils & une fille, d'Alethe ſon épouſe fille de Bernard Seigneur de Montbar; & ces ſept enfans embraſſérent tous la vie Monaſtique. An. 1113. & 1114.

ALETHE étant enceinte de Bernard ſongea qu'elle portoit un petit Chien blanc qui aboïoit dans ſon ſein. Inquiete de ce ſonge, elle conſulta un S. Perſonnage qui l'aſſura qu'elle accoucheroit d'un Fils qui ſeroit le fidéle Gardien de la Maiſon du Seigneur, un Prédicateur vehement contre les ennemis de la Foi, & que la douceur de ſa langue guériroit les ames malades. L'évenement juſtifia cette prédiction. Bernard trouvant le Monde rempli de périls, réſolut non-ſeulement de le quitter; mais il travailla encore à ramener les autres dans la voye du ſalut. Il commença par ſes freres, & s'adreſſa enſuite à ſes amis. Le premier qu'il perſuada fut ſon Oncle Gaudri Seigneur de Toüillon dans l'Autunois, puiſſant dans le Monde, & renommé par ſa valeur. Hugues de Macon depuis Evêque d'Auxerre, jeune Seigneur conſidérable par ſa Nobleſſe, ſes grands biens & la pureté de ſes mœurs, fut un autre des Compagnons de S. Bernard. Ils entrérent dans Ciſteaux en 1113.

An. 1113. & 1114. pour vivre sous la conduite de l'Abbé Etienne. Quelques-uns des Novices étant mariez, S. Bernard fit bâtir par les soins de l'Abbé, un Monastére pour leurs femmes, qui fut nommé Juilli; & qui deux ans après fut mis sous la conduite de l'Abbé de Molesme.

S. BERNARD entra dans Cisteaux parce que cette Maison étoit encore peu connuë, & qu'il vouloit se cacher & se faire oublier. Il se disoit souvent à lui-même, afin de s'affermir dans ses bonnes résolutions: "Bernard qu'es-tu venu faire ici?" Son beau naturel aidé de la grace lui fit trouver un goût merveilleux dans la contemplation; & jamais Novice ne fut en même tems si attentif à remplir le moindre de ses devoirs. La même année 1113. Savari & Guillaume son fils, Seigneurs de Vergy, fondérent l'Abbaïe de la Ferté, la premiere fille de Cisteaux. L'Abbé Etienne mit Bertrand à la tête de la Communauté qui fut alors composée de douze Moines.

L'ABBAÏE de S. Victor de Paris commença vers le même tems par les soins de Guillaume de Champeaux, le plus fameux Docteur de son Siécle. Il avoit été Disciple d'Anselme de Laon, célébre par sa Doctrine & par sa pieté. Il enseigna long-tems à Paris. Galon Evêque de cette

Ville lui donna le premier Archidiaconé de son Eglise. Guillaume désirant mener une vie plus parfaite, prit l'habit de Chanoine Régulier, & se retira avec quelques-uns de ses Disciples à une Chapelle dediée à S. Victor, assès éloignée de Paris, qui n'étoit gueres encore que ce qu'on appelle aujourd'hui la Cité; & il y forma une Communauté. Il fut fait Evêque de Châlon sur Marne en 1113. & laissa sa Communauté à Gilduin un de ses Disciples, qui fut ensuite le premier Abbé de S. Victor, lorsque le Pape Paschal en eut confirmé l'établissement en 1114. Cette Abbaïe devint le chef d'une Congregation considérable, plusieurs Monastéres de Chanoines Reguliers ayant embrassé la même observance. An. 1113. & 1114.

Le Siége de Cantorbery en Angleterre étoit vacant depuis cinq ans; le Roi Henri à l'exemple de son frere Guillaume joüissoit des revenus de cette Eglise, & Raoul Evêque de Rochester y faisoit les Fonctions Episcopales. Henri pressé par le Pape & par les prieres des Moines de Cantorbery, assembla enfin les Evêques & les Seigneurs pour les consulter sur le choix d'un Archevêque, & tous les suffrages se réunirent en faveur de Raoul qui prit possession de ce Siége le 17. May 1114. Il envoya trois Deputez à Rome pour de-

An. 1113. & mander le Pallium ; & Ives de Chartres écrivit au Pape à ce sujet.

1114. LANDULFE Arch. de Benevent au lieu de procurer la paix avec les Normans, avoit excité une sédition contre le connêtable que le Pape y avoit mis, qui fut blessé, & obligé de se retirer. Paschal II. se trouvant à Ceperan petite Ville sur le Garillan, y assembla un Concile à cette occasion ; & Landulfe déja excommunié sur les premieres nouvelles du désordre, y fut dépossé. Dans le même Concile l'Archevêque de Cosence accusa Roger Comte de Sicile de l'avoir chassé de son Siége, & contraint de se rendre Moine au Mont Cassin. Le Pape renvoya cette affaire à l'Abbé du Mont Cassin, qui permit à l'Archevêque de quitter l'habit Monastique.

S. GODEFROI Evêque d'Amiens, dégouté depuis long-tems de l'indocilité de son Peuple, & des violences des Nobles qui mépriſoient la Treve de Dieu, résolut de tout quitter ; il se retira à la Chartreuse, dont Guigues, homme distingué par sa science & par sa vertu, étoit alors Prieur. Il s'y appliqua à tous les exercices spirituels, avec la même ferveur, que s'il n'eût fait que commencer de se donner à Dieu.

CONON Cardinal Evêque de Palestine,

alors Legat du Pape en France, tint un Concile à Beauvais la même année 1114. les Archevêques de Reims, de Bourges & de Sens y assistérent avec leurs Suffragans. On y excommunia l'Empereur Henri, & on renouvella plusieurs Décrets des derniers Papes touchant la conservation des Biens Ecclésiastiques & des autres points de Discipline les plus nécessaires dans ces tems-là. An. 1113. & 1114.

LISIARD Evêque de Soissons alla consulter ce Concile touchant quelques Hérétiques qu'il avoit découverts dans son Diocèse. Un Païsan nommé Clementius & son frere Eboard passoient pour être les premiers de la Secte, & l'enseignoient secretement. Le Peuple de Soissons les tira de prison & les brula hors la Ville. Guibert Abbé de Nogent raporte que ces Hérétiques étoient de vrais Manichéens.

DES Députez d'Amiens vinrent se plaindre au même Concile de ce que leur Evêque S. Godefroi les avoit abandonnez. L'Archevêque de Reims leur répondit, qu'ayant obligé ce S. Prélat à les quitter par leur indocilité, ils n'auroient point d'autre Evêque de son vivant. Cependant on rapella S. Godefroi, qui ne quitta la Chartreuse qu'avec un extrême regret, après y avoir passé trois mois.

ANNE'E 1115.

S. GODEFROI de retour de la Chartreuſe alla d'abord à Reims, où le Legat Conon tenoit un autre Concile, qui commença le 28. Mars. On y excommunia de nouveau l'Empereur Henri. L'Archevêque de Reims y préſenta S. Godefroi, qui étoit ſi attenué de jeûnes, de veilles & d'autres exercices de pieté qu'il pouvoit à peine ſe ſoutenir. Le Légat lui reprocha un peu durement d'avoir quitté ſon Troupeau, & lui enjoignit de le rejoindre. Le S. Prélat obéit; mais il mourut au mois de Novembre ſuivant dans l'Abbaïe de S. Creſpin de Soiſſons, où il fut enterré. L'Egliſe honore ſa memoire le 8. Novembre jour de ſa mort. Sa vie fut écrite par Nicolas Moine de cette Abbaïe qui avoit vû le S. Evêque.

LE Legat tint deux autres Conciles la même année, l'un à Cologne le 19. Avril, le ſecond à Châlons le 12. Juillet. L'excommunication contre l'Empereur fut réiterée dans les deux Conciles. Les Saxons revoltez contre ce Prince appellérent en même tems le Cardinal Thierri Legat en Hongrie. Ce Prélat publia chès eux les Décrets du Concile de Latran de 1112. & reconcilia à l'Egliſe Romaine l'Archevêque de Magdebourg & les autres Evêques du Païs.

LE second Prieur de la Chartreuse après S. Bruno avoit été Landuin ; le troisiéme fut Pierre surnommé François, qui après un an demanda Misericorde, c'est-à-dire permission de quitter la superiorité. Jean né en Toscane lui succeda ; & après Jean Guigues de S. Romain, qui reçut S. Godefroi d'Amiens, & fut Prieur 27. ans. La Chartreuse des Portes Diocèse de Lyon, fut fondée en 1115., & en 1134. celle du Mont-Dieu Diocèse de Reims, tems auquel Guigues étoit encore Prieur. An. 1115

ANSELME Neveu du S. Archevêque de Cantorbery de ce nom, que le Pape avoit fait Abbé de S. Sabas à Rome, étoit dans cette Ville, lorsque les Députez de l'Archevêque Raoul vinrent demander le Pallium. Il leur facilita l'accès auprès de Paschal II. qui leur accorda tout ce qu'ils demandoient ; le Pape le nomma lui-même Legat en Angleterre, & le chargea du Pallium pour Raoul, & d'une Lettre pour le Roi & pour le Clergé du Royaume. Anselme la presenta dans une assemblée d'Evêques à Westmunster ; le Pape s'y plaignoit de la conduite du Roi à l'égard de l'Eglise, & le menaçoit de le livrer au Jugement de Dieu.

HENRI consulta les Evêques là-dessus, & sur plusieurs sujets de mécontentement qu'il prétendoit avoir contre le Pape ; par

An. 1115. leur conseil il résolut d'envoyer des Députez à Rome pour s'expliquer plus surement; & Guillaume de Varlevast alors Evêque d'Excexter fut choisi pour cette commission.

ON avoit fondé en 1114. l'Abbaïe de Pontigni seconde fille de Cisteaux; & Hervé Comte de Nevers avoit beaucoup contribué à cette fondation. Clairvaux & Morimond deux autres filles de Cisteaux furent fondées en 1115. Hugues de Macon fut le premier Abbé de Pontigny; & S. Bernard celui de Clairvaux. Le S. Abbé y eut bientôt une grande quantité de Disciples. On y vit des hommes, qui après avoir été riches & honorez dans le Monde, s'y glorifioient dans la pauvreté de J. C.

YVES de Chartres mourut le 15. Decembre de la même année 1115. On a de lui, outre son Décret dont il a été parlé, 24. Sermons; mais les plus précieux de ses Ouvrages sont ses Lettres qui contiennent plusieurs faits importans, & plusieurs décisions sur des points de Discipline, principalement sur les Appellations. Elles sont au nombre de 288. On lui attribuë un Recuëil de Canons nommé Panormie, dont il n'est pas certain qu'il soit l'Auteur. Son Successeur dans le Siége de Chartres fut Geoffroi homme de me-

rite ; mais son élection souffrit bien des difficultez. Le Comte de Chartres s'y opposa. S. Robert d'Arbrisselles termina cette affaire. Il étoit malade presque à l'extremité quand il fut appellé à Chartres pour ce sujet, & mourut l'année suivante dans un Monastére de son Ordre en Berri nommé Oursan. An. 1115.

ANNE'E 1116.

BERNARD Abbé de Tiron ne survêcut pas long-tems à son ami S. Robert. Dans l'espace de trois ans sa Communauté se trouva composée de 500. Moines, dont trois cens demeurérent auprès de lui, & les autres furent dispersez de douze en douze dans chaque Maison. Sa reputation s'étoit étenduë jusques en Angleterre & en Ecosse. Le Roi Henri étant en Normandie l'envoya prier de le venir voir, & lui rendit de grands honneurs ; & un Seigneur nommé Robert envoya douze de ses Moines pour fonder un Monastére dans le Païs de Galles. Bernard mourut le 5. Avril 1116. Un Moine de Tiron écrivit sa vie, à la priére de Geoffroi Evêque de Chartres.

LE Cardinal Thierri Legat en Hongrie avoit fait assembler à Cologne sur la fin de 1115. plusieurs Evêques & plusieurs Seigneurs Allemans, & mourut en allant à cette assemblée. Son dessein étoit d'y

An. 1116. publier l'excommunication contre l'Empereur Henri, qui étoit pour lors à Spire. Ce Prince indigné de ce qui se passoit à Cologne, y envoya l'Evêque de Vursbourg. On ne voulut pas le recevoir qu'il ne se fût reconcilié à l'Eglise; & à son retour l'Evêque refusa de communiquer avec l'Empereur qui l'avoit envoyé. Henri le força toutefois de célébrer la Messe devant lui. La crainte de la mort le fit obéir; mais il en eut tant de regret qu'il se retira secretement; & ayant reçu son absolution, il ne voulut plus voir l'Empereur, & perdit ses bonnes graces. Henri lui ôta le Duché de Franconie, qui par une concession des Rois appartenoit à l'Evêque de Vursbourg; & pour se mettre à couvert du ressentiment des Seigneurs, il passa en Lombardie. Dans le dessein de faire terminer ses differends avec le Pape, il envoya des Députez à Rome. Pons Abbé de Clugny que l'on disoit parent de Paschal II. fut le chef de la Députation, & travailla à cette grande affaire avec beaucoup d'application.

LE Pape tint la même année 1116. un Concile à S. Jean de Latran, qui est qualifié d'universel. Il s'y trouva des Evêques, des Abbez, des Seigneurs & des Députez de divers Royaumes & de diverses Provinces. Ce Concile commença le lun-

di de la troisiéme semaine de Carême, sixiéme jour du mois de Mars, & dura six jours. On y traita l'affaire de l'Empereur Henri que le Legat Conon avoit excommunié dans cinq Conciles differens. Le Pape y approuva tout ce que son Legat avoit fait ; & la plus saine partie de l'Assemblée y consentit. On y décida pareillement la cause de Pierre Grossolan Evêque de Savonne transferé à l'Archevêché de Milan, après la mort d'Anselme IV. contre le Prêtre Jourdain qui avoit été élu pour remplir ce dernier Siége, pendant que Grossolan étoit allé à Jerusalem. Le Prêtre Liprand un des zelés Défenseurs du Martyr S. Arialde tué à Milan par les Clercs simoniaques & concubinaires, s'étoit d'abord opposé à l'élection de Grossolan, & fit l'épreuve du feu en cette occasion, comme Pierre Ignée, ce qui est raconté fort au long dans une Histoire composée par son Neveu Landulfe de S. Paul. Pierre fut toutefois maintenu dans son Siége par le Pape ; mais lors de son voyage à Jerusalem dont on vient de parler, ses Partisans s'étant joints à ceux qui lui étoient toujours opposés, le Prêtre Jourdain fut élu unanimement, & confirmé. An. 1116.

PIERRE Grossolan, qu'on nomme aussi Chrysolan, se retira après le Concile de

An. 1116. Rome dans le Monastére de S. Sabas, & y mourut en 1117. Il étoit savant & est compté entre les Ecrivains Ecclésiastiques. Pendant son voyage d'Orient en allant ou en revenant de C. P. il composa un Discours en Grec sur la procession du S. Esprit pour soutenir le sentiment de l'Eglise Latine, & l'adressa à l'Empereur Alexis.

QUINZE jours après le même Concile de Rome, il y eut une sédition contre le Pape à l'occasion de la mort du Préfet, & de l'élection de son fils encore très-jeune. Elle dura depuis le Jeudi-Saint jusques après les Fêtes de Pâques; & le Pape se vit obligé de se retirer à Albano.

L'EMPEREUR Henri étoit pour lors en Lombardie, & faisoit négocier sa paix. Le Pape disoit n'avoir que trop menagé ce Prince, & ne pouvoir lever l'excommunication prononcée contre lui par les principaux membres de l'Eglise; il n'avoit pas voulu l'excommunier lui-même quoiqu'il en fût sollicité par plusieurs grands Prélats. Albert Archevêque de Mayence, qui avoit été Chancelier, & le plus intime Confident d'Henri, qui lui avoit même conseillé de faire arrêter le Pape, étoit l'un de ceux qui pressoit le plus vivement Paschal II. d'anathematiser l'Empereur. Il s'étoit declaré contre lui, lors-

qu'il vit que tout le Monde condamnoit le privilége des Investitures qui lui avoit été accordé. Henri le fit arrêter, & le tint trois ans dans une étroite & dure prison, d'où les Habitans de Mayence forcérent enfin ce Prince de le retirer. An. 1116.

LE principal motif du séjour de l'Empereur en Italie étoit d'y recueillir la succession de la Comtesse Mathilde. Cette Princesse étoit morte en 1115. Il ne paroit pas que l'on eût alors égard aux donations qu'elle avoit faites de ses Etats à l'Eglise Romaine, ni que le Pape Paschal se fût mis en devoir d'en prendre possession. Henri eut une joye infinie d'apprendre ce qui s'étoit passé à Rome lors de la sédition qui avoit obligé le Pape d'en sortir. Il envoya les presens Imperiaux au nouveau Préfet, & manda qu'il iroit bientôt lui-même à Rome.

ANNE'E 1117.

HENRI se rendit à Rome en 1117. & y célébra la Pâque. Le Pape ne l'attendit pas, & se retira au Mont Cassin. La Communauté lui demanda le rétablissement de Landulfe Archevêque de Benevent, & il l'accorda. L'Empereur sçut bientôt attirer tout Rome à son parti; il demanda la Couronne au Clergé, témoignant avoir beaucoup de regret de l'absence du Pape; mais on la lui refusa. Bourdin Archevêque

An. 1117. de Brague qui étoit auprès de lui en qualité de Legat du Pape pour traiter la paix s'avisa de le couronner ; & le Pape excommunia ce Prélat dans un Concile qu'il tint à Benevent.

RAOUL Archevêque de Cantorbery arriva à Rome pendant que le Pape étoit à Benevent ; le sujet de son voyage étoit la soumission qu'il demandoit à l'Archevêque d'Yorck. Thomas étoit mort, & Turstain Chapelain du Roi avoit été élu pour son Successeur ; il refusa d'être sacré sous cette condition, & aima mieux renoncer à sa Dignité que de se soumettre. Il s'en repentit dans la suite. Cependant l'Abbé Anselme étoit reparti de Rome avec le titre de Legat en Angleterre. Raoul s'opposa à cette nouveauté contraire aux priviléges de son Siége. Le Roi fut de son sentiment, & lui conseilla d'aller à Rome pour empêcher que cette Legation n'eût lieu. Le Clergé d'YORCK envoya dans le même tems des Députez au Pape, pour faire confirmer l'élection de Turstain sans qu'il fût obligé à aucune soumission envers l'Archevêque de Cantorbery ; & le Pape écrivit au Roi qu'il ne prétendoit porter aucun préjudice à l'Eglise d'Yorck ni à celle de Cantorbery, & se reserva le jugement des differends entre les deux Eglises.

TECELIN Pere de S. Bernard Abbé de Clairvaux vint trouver ſes enfans, embraſſa la vie Monaſtique comme eux, & mourut ſaintement quelque tems après. Sa Fille Humbeline fut la derniere à ſe donner à Dieu. Elle étoit mariée, riche & attachée au monde. Dieu lui inſpira d'aller voir ſes Freres. Elle étoit parée & accompagnée magnifiquement. Aucun de ſes Freres ne daigna paroitre: André qui ſe trouva à la porte la traita d'ordure bien couverte, à cauſe de ſes habits précieux. Elle fondit en larmes, & dit qu'elle étoit prête de faire tout ce qu'on lui preſcriroit. S. Bernard ſortit alors pour la voir; & lui parla ſi efficacement, qu'elle ſe retira enfin dans le Monaſtére de Juilli, où elle paſſa le reſte de ſes jours dans tous les exercices de pieté; elle eſt honorée comme Sainte dans l'Ordre de Ciſteaux. An. 1117.

LES auſteritez que pratiquoit S. Bernard depuis deux ans qu'il étoit à Clairvaux, lui cauſérent une ſi grande maladie qu'on s'attendoit de le voir mourir; Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons qui le vint voir, obtint qu'il changeroit ſon regime de vie. Le Saint obéit pendant une année; mais il revint enſuite à ſes premieres auſteritez, ſans qu'on pût l'en détourner; & il les continua juſques à l'âge de 63. ans, malgré ſes grandes occupa-

An. tions & ſes travaux pour l'Egliſe.
1117. CE fut lorſque ſes infirmitez l'obligérent de ſe ſéparer de ſa Communauté, que les Gens du Monde commencérent à le connoître & à le rechercher ; la grace ſe rendit deſlors en lui plus ſenſible par le Don de Prophetie & par les Miracles. Le premier fut de procurer par ſes priéres que Joubert de la Ferté un de ſes parens qui avoit perdu la parole & la connoiſſance, recouvrât l'une & l'autre, pour avoir le tems de ſe confeſſer & de mourir chrêtiennement. Il guérit peu de tems après, par le Signe de la Croix, un enfant dont le bras étoit tourné depuis ſa naiſſance & qui avoit la main ſeche. Il guérit auſſi ſon Oncle Gaudri de la fiévre, en commandant à la maladie de ſe retirer, & continua de faire quantité d'autres prodiges.

GIRAUD de la Sale, ſaint Perſonnage, prêchoit vers le même tems la pénitence en Aquitaine. Il y fonda pluſieurs Monaſtéres, entr'autres Cadoüin dans le Diocèſe de Perigueux, à preſent de Sarlat, les Alleus, Chaſteliers & l'Abſie Diocèſe de Poitiers, Dalone Diocèſe de Limoges, Grand-Selve Diocèſe de Toulouſe & Bournet Diocèſe d'Angoulême. Dalone fut fondé en 1117. & devint Chef d'une Congregation ; dans la ſuite cette Communauté de Filles, & la plûpart des autres

Monastéres fondez par Geraud, embrassérent l'obſervance de Ciſteaux. An. 1117.

ANNE'E 1118.

PASCHAL II. étoit tombé malade après le Concile de Benevent. Il vint toutefois à Rome & y célébra la Fête de Noël. Il fit encore l'Office de l'Octave & celui de l'Epiphanie. Il congedia des Ambaſſadeurs qu'il avoit reçus de C. P. & intimida tellement par ſa préſence le Préfet & ſes Partiſans qu'ils ſe cachérent pour la plûpart. Les mouvemens qu'il ſe donna pour reduire les Rebelles le firent rechuter. Se voyant à l'extrêmité, il aſſembla les Cardinaux & leur recommanda de prendre garde à l'artifice des Guibertins & à la violence des Allemans, & de demeurer unis entr'eux. Il mourut le 18. Janvier 1118. à minuit, après avoir reçu tous les Sacremens de l'Egliſe, & fut enterré à S. Jean de Latran. Il y a une de ſes Lettres, où il ordonne de donner à la Communion, les deux eſpéces ſéparément, au lieu du pain trempé dans le vin, comme on le pratiquoit à Clugny, exceptant toutefois les enfans & les malades qui ne pouvoient avaler le pain. Le S. Siége vaqua ſix jours.

GELASE II.

SUITE DE L'ANNE'E 1118.

GELASE II. né à Gaette, ne tint le S. Siege qu'un an & 4. jours, Il eut pour Successeur Calixte II. en 1119.

APRE'S la mort de Paschal II. les Cardinaux jettérent les yeux sur Jean de Gaëtte Cardinal du titre de Ste. Marie en Cosmedin, & Chancelier de l'Eglise Romaine pour le placer sur le Trône Pontifical. Il étoit pour lors au Mont Cassin. On le fit venir à Rome, sans lui donner avis du dessein qu'on avoit sur lui. A son arrivée, les Cardinaux s'assemblérent au nombre de quarante-six, lui compris; & il fut élu Pape sous le nom de Gelase II.

CENCIO Frangipane informé de cette élection, accourut aussitôt, rompit les portes de l'Eglise, prit le Pape par la Gorge, le frapa jusques à l'ensanglanter de ses éperons, & le traîna par les cheveux & par les bras; le mena chès lui, l'y enchaîna

& l'enferma. Les Cardinaux, le Clergé & plusieurs Laïques qui avoient assisté à l'élection, furent traitez presque de même par les Satellites de Cencio. An. 1118.

LES Romains s'assemblérent au bruit de cette violence ; ils prirent les armes, délivrérent le Pape, & la paix se rétablit, mais pour peu de tems. L'Empereur vint à Rome, & s'empara de S. Pierre. Il fit dire alors à Gelase que s'il ne confirmoit le Traité fait avec Paschal II. il alloit faire élire un autre Pape ; Henri prétendoit toujours d'être en droit d'approuver les élections des Papes.

GELASE apprenant l'arrivée de l'Empereur, se sauva de nuit chès un Citoyen ; & le lendemain il gagna Porto par le Tibre. Le mauvais tems l'obligea de s'y arrêter. Les Allemans qui le poursuivoient furent aussi heureusement arrêtez par le même accident ; & Hugues d'Acabri profita de la nuit pour sauver le Pape ; il le prit sur ses épaules & l'emporta dans le Château de S. Paul d'Ardée, d'où Gelase passa à Gaëtte.

L'EMPEREUR ayant sçu la retraite du Pape, l'envoya prier de revenir à Rome pour se faire sacrer ; il témoigna qu'il vouloit autoriser cette cérémonie par sa presence ; & que s'ils entroient ensemble en conference, la paix seroit bientôt rétablie,

An. 1118. Le Pape qui avoit été pris avec Paſchal II. ſon Prédeceſſeur, connoiſſoit les artifices d'Henri; il répondit qu'il alloit ſe faire ſacrer, & qu'enſuite il ſeroit prêt pour la négociation. Il fut en effet ſacré à Gaëte, en préſence d'un grand nombre de Prélats qui s'étoient rendus auprès de lui, & de Guillaume Duc de Poüille, de Robert Prince de Capouë, & de pluſieurs autres Seigneurs qui lui prêtérent ſerment de fidelité.

HENRI irrité de la réponſe de Gelaſe, fit élire le 14. Mars pour Pape, Maurice Bourdin Archevêque de Brague, ſous le nom de Gregoire VIII. Gelaſe apprenant cette élection écrivit au Clergé & aux Fidéles des Gaules, leur recommandant de vanger l'Egliſe leur Mere. Il ordonna à Bernard Archevêque de Tolede & aux autres Prélats d'Eſpagne de faire élire un autre Archevêque à Brague, & au Clergé & au Peuple de Rome de regarder Maurice comme un excommunié. Il tint enſuite un Concile à Capouë, où il excommunia l'Empereur & l'Antipape.

MAURICE étoit cependant à Rome. Il y paſſa le reſte de l'année; & à la Pentecôte il couronna comme Pape l'Empereur Henri, qui ſe retira enſuite en Allemagne. L'Antipape envoya des Bulles de tout côté en qualité de Pape Gregoire, & fut reconnu

reconnu en quelques endroits, comme en Allemagne par Herman d'Aufbourg, & en Angleterre par quelques-uns qui tenoient Gelafe pour Antipape ; d'autres ne reconnoiffoient ni Gelafe, ni Gregoire : la France avec la plus grande partie de la Chrétienté tint pour Gelafe. An. 1118.

LA retraite de l'Empereur engagea cependant le Pape de fe rendre à Rome, mais il y vint fecretement. Contre l'avis de plufieurs Cardinaux, il voulut officier dans l'Egliſe de Ste. Praxede le 20. Juillet jour de la Fête de cette Sainte ; l'Office n'étoit pas encore fini que les Frangipanes vinrent l'attaquer avec une troupe de Gens armez. Il fe fauva avec toutes les peines du monde ; & on le trouva le lendemain las & gémiffant près l'Egliſe de S. Paul. Il refolut alors de fe retirer, & laiffa l'Evêque de Porto pour fon Vicaire. Il étoit toutefois encore à Rome au mois de Septembre, comme il paroit par fa Bulle en faveur de Gautier Archevêque de Ravenne. Cette Egliſe qui avoit été dans le Schiſme depuis Guibert, s'étoit enfin réünie à l'Egliſe Romaine, & le Pape Gelafe lui rendit fon ancienne juriſdiction par cette Bulle.

JERUSALEM changea vers ce tems-là de Maître & de Patriarche. Baudoüin I. mourut au retour d'un voyage en Paleſtine le

An. 1118. 7. Avril 1118. & Beaudoüin du Bourg son parent Comte d'Edesse lui succeda. Le Patriarche Arnoul dépose pour ses crimes en 1115. par l'Evêque d'Orange qui avoit été envoyé à Jerusalem en qualité de Legat, étoit venu à Rome; & par ses artifices il avoit sçu se faire rétablir. Il mourut enfin en 1118. & eut pour Successeur Goërmond natif de Piguigny Diocèse d'Amiens, homme simple & craignant Dieu.

Alexis Comnene Empereur des Grecs mourut le 15. Août de la même année 1118. Il fut toujours bon Catholique & en communion avec l'Eglise Romaine, malgré les differens qu'il eut avec les Princes Latins. Outre la punition des Bogomiles dont il a été parlé, il s'étoit attaché à convertir d'autres Hérétiques semblables, comme les Pauliciens, autrefois transportez d'Asie par l'Empereur Jean Zimisqués; & il punit ceux qui demeurérent opiniâtres.

ON a plusieurs constitutions de l'Empereur Alexis touchant les matieres Ecclésiastiques. Sa fille Anne-Comnene femme du Cesar Nicephore Birene écrivit sa vie. Son Successeur fut Jean-Comnene nommé par les Grecs Calo-Joannes, c'est-à-dire le Beau Jean. L'Imperatrice Irene-Ducas Epouse d'Alexis fonda à C. P. un Monastére de Filles auquel elle donna des cons-

titutions suivant l'usage des Grecs. On y voit plusieurs particularitez remarquables de l'observance des Réligieuses Grecques. An. 1118.

CEPENDANT le Pape Gelase ne se trouvant pas en sureté dans Rome, en partit avec six Cardinaux pour venir en France. Il fut reçu avec de grands honneurs à son passage par Pise. Hugues Abbé de S. Gilles le reçut de même à son arrivée en Provence. Il fit quelque séjour dans ce Monastére; tous les Evêques du Païs, un grand nombre de Moines, & quantité de Noblesse & de Peuple se rendirent auprès de lui, & lui offrirent leurs services.

C'EST là où S. Norbert vint le trouver. C'étoit un jeune Seigneur Alleman né au Païs de Cleves, qui étoit entré dans le Clergé en qualité de Soûdiacre. Il se mit en cette qualité à la suite de Frideric Archevêque de Cologne, & de là à la Cour de l'Empereur Henri. Un coup de Tonnerre fut la cause de sa conversion. Il se pressa pour lors de se faire ordonner Prêtre, & lorsqu'il eut reçu le Sacerdoce, il s'attacha à la prédication de l'Evangile.

IL prêchoit déja avec fruit en 1118. lorsque le Légat Conon tint un Concile à Frislar. Les Evêques & les Abbez qui y étoient, l'appellérent & l'accusérent de prêcher sans mission, de déclamer contre

An. 1118. eux ſans aucune autorité, de porter un habit extraordinaire & peu convenable à ſa naiſſance, quoiqu'il ne fût pas Religieux, & de garder la proprieté de ſes biens. S. Norbert répondit à tous ces reproches, & on le laiſſa aller; mais pour prévenir de pareils reproches, il réſolut d'aller trouver le Pape. Le Legat tint enſuite un autre Concile à Cologne, dans lequel il publia l'excommunication contre l'Empereur, comme à celui de Friſlar.

AVANT que de ſe rendre auprès du Pape, S. Norbert reſigna entre les mains de l'Archevêque de Cologne tous ſes revenus Eccléſiaſtiques qui étoient conſidérables, & diſtribua aux Pauvres tous ſes biens patrimoniaux. Le Pape admirant la ſageſſe & l'eſprit de Dieu qui ſe manifeſtoient en ce S. Prêtre, ne lui accorda pas ſeulement l'abſolution qu'il demandoit, pour avoir pris le Diaconat & la Prêtriſe tout enſemble, ce qui étoit contre les Canons; il voulut même le retenir auprès de lui. N'ayant pu toutefois reſiſter aux raiſons que le Saint apporta pour s'en diſpenſer, il lui donna la permiſſion de prêcher la parole de Dieu par tout où il voudroit, & même un ordre exprès, & lui en fit expedier une Bulle. S. Norbert ravi de voir l'accompliſſement de ſes déſirs, s'en retourna nuds pieds, malgré la plus

grande rigueur de l'Hiver; & ne se ralentit jamais dans la pratique des austeritez. An. 1118.

LA même année 1118. le Pape Gelase envoya un Legat à Roüen où se tenoit un Concile. Henri Roi d'Angleterre y traitoit de la paix de son Royaume avec Raoul de Cantorbery & les autres Seigneurs; & Geoffroi de Roüen y discuta les affaires de ses Suffragans qui étoient présens. Le Legat nommé Conrad s'y plaignit de l'Empereur, qui persécutoit les Catholiques, de l'Antipape Bourdin & des vexations que l'Eglise souffroit en Toscane; & demanda pour le Pape le secours de l'Eglise de Normandie.

ON tint la même année un Concile à Toulouse, où l'on conclut le voyage d'Espagne pour le secours d'Alfonse Roi d'Arragon, qui avoit pris Sarragosse occupée par les Sarrasins depuis près de 400. ans. Pierre Librane en avoit été élu Archevêque avant que la Ville se rendît; il alla trouver le Pape Gelase, fut sacré de sa main, & en obtint une Bulle adressée à l'Armée Chrétienne qui faisoit le Siége, par laquelle le Pape accordoit Indulgence à tous ceux qui après avoir reçu pénitence, mourroient dans cette entreprise.

LOUIS-LE-GROS Roi de France ayant appris que le Pape étoit en Provence, lui envoya Suger Moine de S. Denis pour l'in-

An. 1118. viter à venir dans son Royaume ; il fut convenu que Gelase & le Roi se verroient à Vezelai pour conferer ensemble. Le Pape en y allant tint un Concile à Vienne ; & donna ordre à l'Archevêque Gui de venir le trouver à Clugny.

ANNE'E 1119.

GELASE fut à peine arrivé à Clugny, que plusieurs Prélats & les Envoyez de divers Princes vinrent le voir & lui apporter quantité de présens. Il commençoit d'y respirer, lorsqu'il fut attaqué d'une Pleurese & se trouva réduit à l'extrêmité. Il fit appeller l'Evêque de Palestrine & les autres Cardinaux ; il voulut désigner ce Prélat pour son Successeur ; mais Conon s'en excusa, & conseilla d'élire Gui Archevêque de Vienne, ce que Gelase approuva. Pendant que l'Archevêque étoit en chemin pour venir à Clugny, le Pape sentant approcher sa fin, fit sa confession devant un grand nombre de personnes ; & ayant reçu le Viatique, il se fit coucher à terre suivant l'usage Monastique, rendit l'esprit le 29. Janvier 1119. ; & fut enterré dans l'Eglise du Monastére. Le S. Siége ne vaqua que 2. jours.

CALIXTE II.

SUITE DE L'ANNÉE 1119.

CALIXTE II. François, gouverna l'Eglise 5. ans 10. mois & 13. jours. Il eut pour Successeur Honorius II. en 1124.

GUI Arch. de Vienne étant arrivé à Clugny après la mort de Gelase II. y fut élu Pape par les Cardinaux qui étoient présens, & nommé Calixte II. Il resista fortement à cette élection, dans la crainte qu'elle ne fût pas approuvée à Rome, & ne put se resoudre à porter la Chappe rouge, jusques à ce que la ratification en fut venuë. Il étoit fils de Guillaume Tête-Hardie, Comte de Bourgogne, & parent de l'Empereur & des Rois de France & d'Angleterre. Parmi les Lettres qu'il écrivit aux principaux Prélats après son exaltation, on a celle qui fut adressée à Adalbert de Mayence, dans laquelle il rend compte de la maniere dont il avoit été élu.

An. 1119 CEPENDANT les Cardinaux qui étoient à Clugny informérent Pierre Evêque de Porto Vicaire de Gelase II. à Rome de la mort de ce Pape & de l'élection de Calixte. Elle fut généralement approuvée ; & en consequence le nouveau Pape fut couronné solemnellement à Vienne par Lambert Evêque d'Ostie le 9. Février 1119. Son élection fut publiée en Allemagne dans la Diette de Tribur convoquée par l'Empereur Henri. Sur la nouvelle que le Legat Conon l'avoit excommunié à Frislar & à Cologne & que les Seigneurs devoient s'assembler à Virsbourg, Henri promit de satisfaire sur tous les chefs dont on l'accusoit. L'élection de Calixte fut ensuite confirmée ; on approuva la tenuë d'un Concile que le Pape devoit convoquer vers la S. Luc, pour la réünion de l'Eglise universelle ; & l'Empereur assura qu'il y assisteroit.

EN attendant ce Concile qu'on avoit indiqué à Reims, Calixte en tint un à Toulouse le 13. Juin. Des Cardinaux, des Evêques & des Abbés de Gothic ou Languedoc, de Gascogne, d'Espagne & de Brétagne y assistérent. Il y eut entr'autres, Conon Evêque de Palestrine, Lambert d'Ostie, Oldegaire Archevêque de Terragone, Bernard d'Auch, Atton d'Arles, Foulques d'Aix, Richard de Narbonne,

Gaultier Evêque de Maguelone, & Raimond de Balbastro. On fit dix Canons en ce Concile ; on y condamna les Sectateurs de Pierre-Bruis & de son Disciple Henri, Manichéens semblables à ceux qui furent découverts 100. ans auparavant dans cette Ville & à Arras ; & qui étoient venus d'Italie. An. 1119.

POUR préparer la paix qui devoit se traiter au Concile de Reims, où le Pape s'étoit déja rendu pour le Concile. Il y appella des Evêques de toutes les Provinces d'Occident. Adalbert de Mayence y vint avec sept Evêques, ce qui fit beaucoup de plaisir au Pape. Le Roi d'Angleterre permit à ceux de ses Etats de s'y rendre ; mais il leur défendit d'y porter aucune plainte l'un contre l'autre, & d'en raporter aucune nouveauté superfluë. Turstain d'Yorck n'obtint en particulier la permission d'y aller, qu'après avoir promis de n'y rien solliciter au préjudice de l'Eglise de Cantorbery, & de ne pas se faire sacrer par le Pape, pour quelque raison que ce fût.

LES esprits avoient été partagés en Angleterre après l'élection de Calixte II. comme sous Gelase. Mais le Roi soutenoit le parti de Calixte avec Raoul de Cantorbery, & tous les François. Raoul n'alla point au Concile à cause de quelque in-

An. 1119. disposition, parce que le Roi lui promit d'obliger Turstain à lui faire la soumission qu'il desiroit. Celui-ci fut toutefois si bien gagner les Romains qu'ils obtinrent que le Pape le sacreroit; ce qu'il fit le 19. Octobre, veille de l'ouverture du Concile. Jean Archidiacre de Cantorbery venu exprès au Concile pour voir ce qui s'y passeroit, eut beau faire des representations sur le Sacre de Turstain, le Pape se contenta de répondre qu'il ne vouloit porter par là aucun préjudice à l'Eglise de Cantorbery; mais le Roi d'Angleterre ne se contenta pas de ces raisons, & défendit à Turstain & aux siens de mettre les pieds dans les Terres de son obéissance.

QUINZE Archevêques & plus de 200. Evêques avec un grand nombre d'Abbés & d'autres Ecclésiastiques constituez en Dignité, se trouvérent au Concile de Reims. On remarque entre les Archevêques Raoul de Reims, Leotheric de Bourges, Hubaud de Lyon, qui avoit refusé d'assister au Sacre de Turstain, Geoffroi de Roüen, Daïmbert de Sens, Gislebert de Tours & Baudri de Dol. Gislebert avoit succedé à son Oncle Raoul, malgré l'opposition de Gautier Trésorier de S. Martin, homme de mérite, dont l'élection étoit approuvée de presque tout le Diocèse. Ce Schisme avoit occasionné une guerre dans la Pro-

vince ; mais le parti de Giſlebert eut l'avantage. Baudri natif d'Orleans, avoit été Moine, & Abbé de Bourgeüil. Girard Evêque d'Angoulême, Legat du Pape Paſchal II. le ſacra Archevêque de Dol en 1114. & Paſchal lui envoya le Pallium. Baudri garda la vie Monaſtique dans l'Epiſcopat, & demeura le plus ſouvent avec des Moines. Il étoit un des plus ſavans hommes de ſon tems, comme il paroit par ſes Ecrits. An. 1119.

ENTRE les Evêques du Concile de Reims, les plus diſtinguez par leur Doctrine & par leur éloquence étoient Girard d'Angoulême, Haton de Viviers, Geoffroi de Chartres & Guillaume de Châlons. La Séance commença le 20. Octobre. Après la Meſſe le Pape s'aſſit ſur un Trône élevé, ayant devant lui au premier rang, Conon de Paleſtrine, Boſon de Porto, Lambert d'Oſtie, Jean de Creme & Haton de Viviers, chargez d'examiner & de décider les queſtions.

LE premier jour le Pape dit que le Concile étoit principalement convoqué pour extirper la Simonie & abolir les Inveſtitures qui en étoient la ſource ; il propoſa divers Articles ce jour-là & le ſuivant ; & il en remit la concluſion à la fin du Concile.

LOUIS-LE-GROS vint s'y plaindre du Roi

An. 1119. d'Angleterre ; & Geoffroi Archevêque de Roüen commençoit de répondre pour ce Prince ; quand il s'éleva un si grand tumulte qu'il fut obligé de se taire. Hildegarde Comtesse de Poitiers s'y plaignit que Guillaume Duc d'Aquitaine son Epoux l'avoit abandonnée pour prendre la Vicomtesse de Chatelleraut. Plusieurs Evêques d'Aquitaine répondirent pour leur Duc, & l'excusérent de n'être pas venu au Concile, parce qu'il étoit tombé malade en chemin. Le Pape donna un délai pour que le Duc se presentât, & reprît sa femme légitime sous peine d'Anathéme. On débatit plusieurs autres affaires, le Pape ordonna la Treve de Dieu, comme avoit fait Urbain II. au Concile de Clermont dont il confirma tous les Decrets. Il pria ensuite les Evêques d'attendre qu'il fût revenu de Mouson pour terminer les autres affaires. C'étoit là où il devoit avoir une Conference avec l'Empereur Henri ; & il s'étoit déterminé à ce voyage par le conseil des Evêques ; mais cette Conférence qui se fit par Députez n'aboutit à rien. Le Pape revint à Reims après quatre jours d'absence, & sacra Frideric Frere du Comte de Namur élu Evêque de Liége. Ce Prélat avoit pour Competiteur Alexandre Trésorier de la même Eglise, qui après la mort de l'Evêque

Obert, avoit obtenu de l'Empereur Henri, l'investiture de l'Evêché à prix d'argent. An. 1119.

Les Séances du Concile recommencérent le 27. Octobre, & continuérent le 28, & le 29. Dans cette derniére le Pape qui n'avoit pû assister aux deux précedentes, reçut diverses plaintes, & traita plusieurs affaires; il fit lire les Decrets du Concile au nombre de cinq: le premier contre la Simonie, le second contre les Investitures, le troisiéme contre les usurpateurs des biens de l'Eglise, le quatriéme contre l'hérédité des Bénéfices, & le cinquiéme pour la continence des Clercs. Le Decret contre les Investitures excita un si grand murmure parmi les Laïques que le Pape ne put terminer ce jour-là le Concile.

Il s'expliqua le lendemain sur cet Article avec tant d'énergie, après avoir prêché sur les Dons du S. Esprit, & en particulier sur la sagesse & la charité, que les cinq Canons furent approuvez. A la fin de la Séance on apporta 427. cierges allumez qu'on distribua à tous les Prélats; ils les tinrent à la main lorsque le Pape excommunia les personnes qu'il avoit déterminé d'anathématiser; & l'Empereur Henri & l'Antipape Bourdin furent les premiers nommez.

An. 1119. PENDANT la tenuë de ce Concile, S. Norbert vint à Reims se présenter au Pape. De retour de son premier voyage auprès de Gelase II. il s'étoit arrêté à Valenciennes, à cause de la maladie des trois Compagnons qu'il s'étoit fait en passant par Orleans. Bouchard Evêque de Cambrai vint dans cet intervalle à Valenciennes. Norbert l'avoit connu familiérement avant sa conversion,& voulut le voir. Hugues des Fossez, un des Clercs de l'Evêque, qui l'introduisit auprès de son maître, fut surpris de l'accuëil que Bouchard fit à Norbert lorsqu'il l'eut reconnu; mais il fut encore plus touché d'apprendre qui il étoit, le voyant nuds pieds, habillé si pauvrement, & si attenué par la pénitence. Il avoit dessein depuis long-tems de quiter le Monde; l'exemple de Norbert le détermina entiérement. Il s'attacha dès-lors à lui, & devint le Compagnon de ses travaux.

S. NORBERT encouragé de se voir un Compagnon parcourut dès-lors avec lui les Châteaux, les Villes & les Villages, prêchant, terminant les differens & appaisant les inimitiés inveterées. Lorsqu'il arriva à Reims pour faire confirmer les Lettres qu'il avoit reçuës de Gelase II. il fut presenté à Calixte par Barthelemi Evêque de Laon. Le Pape ordonna à cet Evê-

que d'en prendre soin ; & étant allé de Reims à Laon, il donna à S. Norbert une Eglise de S. Martin située dans le Fauxbourg, & servie par quelques Chanoines. Le Saint ne la prit que par obéissance, sous la condition que les Chanoines suivroient sa maniere de vivre ; mais ils n'en furent pas plutôt informez qu'ils ne voulurent plus un semblable Superieur. L'Evêque de Laon garda S. Norbert chès lui le reste de l'Hiver ; & le Saint qui ne demandoit que la solitude choisit enfin le lieu de Premontré pour y établir sa demeure. An. 1119.

S. VITAL de Savigny se trouva aussi au Concile de Reims. Il y prêcha avec tant de force que le Pape déclara que jusques là personne ne lui avoit si bien representé les obligations des Souverains Pontifes. S. Vital transfera l'année suivante en un lieu plus éloigné les Religieuses qui étoient à la porte de son Monastère. Il prêcha la même année en Angleterre, & y fit de grandes conversions. Il mourut enfin en 1122. dans le Prieuré de Dampierre que le Roi Henri II. lui avoit donné. Sa vie fut écrite par Etienne de Fougeres Chapelain de ce Prince, & depuis Evêque de Rennes. Geoffroi qui succeda à S. Vital, & qui est aussi compté entre les Saints, gouverna l'Abbaïe de Savigni pendant 17. ans.

An. 1119. AU mois de Novembre 1119. le Pape Calixte vint en Normandie, & eut à Gisors une conférence avec Henri II. Roi d'Angleterre. On y traita des plaintes du Roi de France, & de Robert frere de Henri, & le Pape parut là dessus satisfait du Roi. Il fut ensuite question des Legats; Henri obtint qu'il n'en viendroit point dans ses Etats s'il ne les demandoit. Le Pape voulut alors le reconcilier avec Torstain Archevêque d'Yorck; mais le Roi ne voulut pas en entendre parler, à moins qu'il ne fît sa soumission à l'Archevêque de Cantorbery; ce Prelat le refusa toujours & ne retourna plus en Angleterre; le Legat Anselme ne put également y entrer, ni faire aucun acte de sa Legation.

GEOFFROI de Roüen voulant executer les Decrets du Concile de Reims tint un Synode dans sa Metropole. Il y défendit aux Prêtres de son Diocèse sous peine d'anatheme tout commerce avec les femmes; ce joug leur parut insuportable; ils excitérent une sédition, & l'Eglise fut même profanée par le sang des Ecclésiastiques. Le bruit en vint jusques au Roi; mais occupé d'autres affaires, il n'en fit aucune justice.

APRE'S la Conférence de Gisors le Pape vint en Bourgogne. A la priére d'Etienne

Abbé de Ciſteaux, il confirma les Reglemens de cet Ordre. Il ſe rendit de là à Autun, & y trouva Brunon Archevêque de Treves, qui dans la diviſion entre l'Empire & le Sacerdoce, avoit toujours demeuré uni aux Catholiques, ſans manquer au ſervice qu'il devoit à l'Empereur. Il fut dans la ſuite le principal Médiateur de la reconciliation entre ce Prince & le Pape, & obtint de Calixte II. la confirmation des priviléges de ſon Egliſe. An. 1119.

ANNÉE 1120.

CALIXTE voulut orner d'un privilege particulier ſon Egliſe de Vienne; il lui donna la Primatie ſur ſept Provinces: ſavoir, Vienne, Bourdeaux, Auch, Narbonne, Aix, Embrun & Tarentaiſe. Il déclara par ſa Bulle du 26. Février 1120. que l'Archevêque de Vienne ne ſeroit ſoumis qu'aux ſeuls Légats *à latere*. Le Pape alloit pour lors à Rome; la nouvelle de ſon arrivée dans cette Ville épouvanta les Schiſmatiques, Partiſans de l'Empereur; & l'Antipape Bourdin s'enfuit à Sutri, Forteresſe qu'il avoit ôtée à Pierre de Leon, & s'y enferma en attendant le ſecours d'Henri. L'entrée de Calixte dans Rome fut un eſpéce de Triomphe. Il y demeura peu, ayant lui-même beſoin d'aller chercher le ſecours des Normans; mais il y revint à tems pour célébrer la Fête de Pâques.

An. 1120. S. NORBERT ayant passé l'hyver auprès de l'Evêque de Laon, se rendit avec lui à Premontré ; il y avoit une petite Chapelle de S. Jean, dépendante de l'Abbaïe de S. Vincent de Laon, mais presque abandonnée. Il pria l'Evêque de le laisser passer la nuit dans cette Chapelle ; le Saint y eut une vision qui lui indiqua l'endroit où il devoit bâtir un Monastére ; l'Evêque traita avec l'Abbé de S. Vincent, pour donner le lieu de Premontré à S. Norbert & à ses Compagnons; mais la Congregation ne s'y forma toutefois que l'année suivante. Le S. Fondateur recommanda trois choses à ses Disciples, la propreté dans le service des Autels, la correction des fautes au Chapitre & la charité envers les Pauvres. Ils étoient habillez de blanc, ce qui pour lors étoit la couleur des Clercs ; ils ne portoient point de linge, aimoient les habits vieux, ne faisoient qu'un repas par jour, gardoient le silence, & prenoient soin des nécessiteux.

BARTHELEMI Evêque de Laon assista cette même année 1120. au Concile de Beauvais, qui commença le 18. Octobre & dura jusques au 29. Conon Legat dans les trois Provinces de Roüen, de Reims & de Sens y présida à la tête de douze Evêques. On ne sait de ce Concile que ce qui regarde la Canonisation de S. Ar-

noul de Soiſſons. L'Abbé d'Oudenbourg présenta le Livre de sa vie & de ses Miracles, & il fut décidé qu'on leveroit le corps de ce saint Evêque le 1. May 1121. avec solemnité ; l'execution de ce Decret fut la seule cérémonie de cette Canonisation. An. 1120.

LA même année 1120. Raoul de Cantorbery étant de retour en Angleterre, reçut une Députation d'Alexandre Roi d'Ecosse, qui le prioit de lui envoyer le Moine Edmer pour remplir le Siége Episcopal de S. André, vacant depuis long-tems. L'Archevêque voyant que cette vocation venoit de Dieu, puisque Edmer n'y avoit aucune part, l'envoya en Ecosse. Il y fut élu par le Clergé & le Peuple du consentement du Roi, Mais quand il y fut question de son Sacre, le Roi s'opposa à ce que Raoul en fît la cérémonie ; il ne voulut pas que l'Eglise de S. André fût soumise à celle de Cantorbery. Il dépoüilla Edmer après l'avoir investi, & le rétablit cependant un mois après. Turstain d'Yorck se mit alors sur les rangs pour faire la cérémonie du Sacre : nouvelles difficultez qui obligérent Edmer à quitter cet Evêché. Il revint à Cantorbery, où l'Archevêque & les Moines le reçurent à bras ouverts.

LE Royaume de Jerusalem étoit affligé

An. depuis quatre ans de plusieurs calamitez :
1120 entr'autres des Sauterelles & de la famine. Le Patriarche & le Roi convoquérent un Concile à Naples de Palestine, ou Naplouse qui est l'ancienne Samarie ; Ebremar Archevêque de Cesarée, Bernard Evêque de Nazareth, Asquitil de Bethléem, dont l'Evêché avoit été érigé en 1110. à la poursuite du Roi Baudoüin, Roger Evêque de Lydda, Gildon Abbé de Josaphat, Pierre Abbé de Tabor, Achard Prieur du Temple, Arnaud de Sion & Gerard du S. Sepulchre avec quelques Seigneurs assistérent à cette Assemblée. On commença par exhorter le Peuple à se convertir pour appaiser la colere de Dieu ; & l'on fit ensuite 25. Canons de Discipline qui ne sont pas parvenus jusques à nous.

ANNE'E 1121.

PIERRE Abailard, ce Docteur fameux par ses liaisons avec Heloïse Niece de Fulbert Chanoine de Paris, s'étant retiré à S. Denis avoit composé un Livre de la Trinité qui renfermoit de nouvelles opinions contraires au sentiment de l'Eglise sur ce Mistére incomprehensible. Soit zéle pour la verité, soit jalousie, Alberic & Lotulfe, deux autres Docteurs, ses anciens Condisciples, excitérent contre lui Raoul de Sens. On assembla un Concile à Soiſ-

sons, le Legat du Pape y préſida ; la Doctrine d'Abailard fut examinée & condamnée, on l'obligea de brûler ſon Livre ; & après le Concile on le fit renfermer à S. Medard pour ſatisfaire à la vangeance de ſes ennemis : toutefois ſa priſon ne fut pas longue ; le Legat l'en fit ſortir, & le renvoya à S. Denis. An. 1121.

CALIXTE II. pourſuivoit à Rome l'Antipape Bourdin qui s'étoit refugié dans la Forteresſe de Sutri, & qui y fut aſſiegé. Les Habitans craignant de voir renverſer leurs Murailles le livrérent aux Soldats de Calixte. On le conduiſit à Rome monté ſur un Chameau à rebours, & revêtu d'une Peau de Mouton enſanglantée, pour repreſenter la Chape rouge du Pape ; & les Soldats l'auroient fait mourir, ſi Calixte ne l'eût retiré de leurs mains. Il l'envoya au Monaſtére de Cave pour faire pénitence & de là à Janula, d'où Honorius II. ſon Succeſſeur le fit paſſer à Fumon, où il finit ſes jours.

APRE'S la priſe de Bourdin, le Pape Calixte s'attacha à retablir la paix & la ſureté publique ; & l'on vit bientôt les chemins entiérement libres, & les Etrangers en ſureté dans Rome. Les Offrandes de S. Pierre ne furent plus au pillage ; le Pape s'en rendit Maître & les employa à l'utilité de l'Egliſe.

An. 1121. LE Decret qui établiſſoit la Primatie de l'Egliſe de Lyon ſur celle de Sens avoit également déplu au Clergé de cette derniére Ville & au Roi Loüis. Calixte II. en ſuſpendit l'execution ; mais ce ménagement ne ſatisfit pas encore le Roi. Il écrivit au Pape pour ſoutenir la liberté de l'Egliſe de Sens ; & il y étoit d'autant plus intereſſé que Lyon, à cauſe du Royaume de Bourgogne, étoit de la dépendance de l'Empereur.

LA Ville de Mayence s'étant revoltée contre Henri V. ce Prince reſolut d'en faire le Siége. L'Archevêque Albert voulant y mettre obſtacle, remua contre lui toute la Saxe où il s'étoit retiré & où il étoit Legat du Pape, il ſe ſervit de ſon autorité pour aſſembler frequemment les Evêques & les Seigneurs de la Province, & employa ſon éloquence à animer les Catholiques à la défenſe de Mayence, alors Metropole de toute la Germanie. Les Armées étoient déja en préſence, lorſque Dieu toucha le cœur des Seigneurs. On convint d'aſſembler une Diette Générale à Vurſbourg, pour mettre fin au ſchiſme ; & dans cette Diette on reſolut de prier le Pape de convoquer un Concile Général où l'on termineroit entiérement tout ce qui regardoit l'union entre l'Empire & le Sacerdoce. On raporte aux préparatifs de

ce Concile les Traités de Geoffroi de Vendôme sur les Investitures, dont le premier fut adressé, à ce que l'on croit vers ce tems-là au Cardinal Pierre de Leon, qui l'avoit consulté sur cette matiere. An 1121.

AU mois de Fevrier de la même année, il y eut une grande assemblée d'Evêques & de Seigneurs en Angleterre. On y parla beaucoup du differend entre les Archevêques de Cantorbery & d'Yorck. Turstain qui avoit été nommé pour remplir ce dernier Siége, eut permission de revenir dans le Royaume, mais avec défense de faire aucune fonction hors de son Diocèse, avant que d'avoir satisfait à l'Archevêque de Cantorbery.

LE Pape avoit établi son autorité depuis la prise de Bourdin, & commençoit de la faire valoir par ses Legats. Pierre Moine de Clugny Fils de Pierre de Leon, le plus puissant des Romains, fut établi Legat dans les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Irlande & les Isles Orcades. Mais l'opposition d'Henri II. Roi d'Angleterre l'empêcha d'exercer ses fonctions dans les terres de son obéissance.

ANNE'E 1122.

PONS Abbé de Clugny, qui avoit été revêtu de cette Dignité dans un âge peu avancé, avoit poussé la vanité jusqu'à prendre le Titre d'Abbé des Abbés dans

An 1122. le Concile de Latran de 1116. On l'avoit toutefois fait convenir que l'Abbaïe du Mont Caſſin étant la ſource de la Régle Monaſtique, ce titre ne pouvoit appartenir qu'au Chef de cette Abbaïe. Il s'attira enfin l'averſion de la plûpart de ſes Moines, & s'étant démis de ſa Charge, il paſſa à Jeruſalem dans le deſſein d'y finir ſes jours.

LE Pape entre les mains de qui il ſe démit, en donna avis aux Moines de Clugny, qui procedérent à l'élection d'un nouvel Abbé; & Hugues Prieur de Montigny eut tous les ſuffrages, mais il mourut ſept mois après. On élut alors Pierre Maurice Prieur de Vezelay, ſi célébre depuis ſous le nom de Pierre le Venerable.

VERS le tems de cette derniere Election, Alger Ecrivain fameux ſe rendit Moine à Clugny. Il s'étoit adonné tout entier à l'étude dès l'enfance. Originaire de Liege, il fut ſous l'Evêque Otbert Diacre & Ecolatre de l'Egliſe de S. Barthelemy, & paſſa enſuite à la Cathedrale, où il ſervit encore ſous Frideric ſucceſſeur d'Otbert. Il écrivit durant ce tems-là pluſieurs Lettres ſur les affaires Eccléſiaſtiques qui ne ſont pas venuës juſqu'à nous, de même que ſon Recuëil des antiquités de l'Egliſe de Liege. Son Ouvrage ſur l'Euchariſtie l'a rendu celebre; il fut fait contre les

les erreurs qui s'étoient alors introduites sur cet auguſte Sacrement. Il avoit compoſé un autre Ouvrage intitulé de la Miſericorde & de la Juſtice, où il montroit comment on devoit moderer la rigueur des Canons. Il mourut ſaintement à Clugny en 1131. An. 1122.

L'EVEQUE de Spire & l'Abbé de Fulde avoient été députés à Rome à l'occaſion de la paix entre l'Empereur & le Pape. Ils revinrent en Allemagne avec Lambert d'Oſtie, Saxon, Prêtre Cardinal du titre de S. Etienne au Mont Cœlius & Gregoire Diacre du titre de S. Ange, que le Pape avoit fait ſes Legats. On avoit indiqué une Diette Générale à Vurſbourg; l'abſence de l'Empereur empêcha qu'elle n'eût lieu & elle ſe tint à Worms le 8. Septembre 1122. où la paix fut concluë après une ſemaine paſſée dans des conferences continuelles. On en dreſſa un Ecrit de part & d'autre le 23. du même mois; & l'on mit par là fin au ſchiſme. L'Empereur tint une autre Diette à la S. Martin à Bamberg, & y nomma des Ambaſſadeurs pour aller à Rome avec un des Legats, porter des preſens au Pape, qui lui écrivit le 13. Decembre, le felicitant de ſa ſoumiſſion à l'Egliſe, & le priant de renvoyer au plûtot les autres Legats pour la tenuë du Concile.

ANNÉES 1123. & 1124.

LE Concile de Rome qui eſt compté pour le IXe. Œcumenique, fut aſſemblé à S. Jean de Latran pendant le Carême de l'année 1123. Il s'y trouva plus de trois cens Evêques & plus de ſix cens Abbés. Il n'eſt reſté de ce Concile que les 22. Canons, qui pour la plûpart ſont repetés de pluſieurs Conciles précedens. Pendant qu'il étoit aſſemblé le Pape donna la Benédiction Abbatiale à Oderiſe II. qui avoit ſuccedé à Girard Abbé du Mont Caſſin, mort le 17. Janvier de la même année. On y parla de la Croiſade en faveur de la guerre des Eſpagnols contre les Sarraſins, & l'on trouve dans la Bulle de Calixte II. accordée à Oldegaire de Tarragone, & adreſſée à tous les Chrétiens, tout ce qui regarde cette affaire. Suger pour lors Abbé de S. Denis qui aſſiſta à ce Concile, avoit ſuccedé à l'Abbé Adam, & gouverna 30. ans cette Abbaïe.

APRÉS le Concile le Pape envoya Gregoire Cardinal du titre de S. Ange & Pierre de Leon Legats en France; ils allérent viſiter S. Etienne de Tiers, qui mourut quelques jours après, âgé de près de quatre-vingt ans. Après ſa mort on diſputa à ſes Diſciples la poſſeſſion de Muret, où ils étoient établis; & ils ſe retirerent à Grammond, y portérent le Corps de leur

premier Fondateur ; & l'Ordre prit son nom de cet endroit, quoique le Peuple les appellât les Bons-Hommes. An. 1123. & 1124.

S. NORBERT fit plusieurs autres fondations après celle de Premontré. Godefroi Comte de Capenberg en Westphalie, touché de ses discours, se donna à Dieu, embrassa l'Institut de Premontré, & en fonda une Maison dans sa Capitale, qui devint un célebre Monastére, & fut le Chef de plusieurs autres. Godefroi mourut le 13. Janvier 1137. jour auquel l'Eglise l'honore comme Bienheureux. Thibaud Vicomte de Champagne touché de l'exemple de Godefroi voulut l'imiter ; mais S. Norbert considerant les grands biens qu'il pourroit faire dans le Monde, le dissuada de ce dessein ; il lui conseilla de porter le joug du Seigneur dans la societé conjugale, & lui fit même épouser Mathilde Fille du Duc de Carinthie.

LA Ville d'Anvers quoique fort grande & bien peuplée n'avoit qu'un seul Prêtre pour en gouverner le Spirituel. Un Hérétique nommé Tanchelme, homme très corrompu, subtil & artificieux, & quoique Laïque plus éloquent que bien des Clercs, en prit occasion de faire beaucoup de ravages dans ce Troupeau abandonné. Il comptoit pour rien le Pape, les Evêques & tout le Clergé. Il se servoit des femmes

An. 1123 & 1124. qu'il avoit corrompuës pour insinuer ses erreurs ; & le Peuple insensé l'écoutoit comme un Ange. Enflé du succès de ses discours, il osa s'attribuer la Divinité. Bouchard Evêque de Cambrai avoit envoyé douze Prêtres à Anvers pour déraciner l'hérésie de cet Impie ; mais ils ne suffirent pas. Il étoit reservé à S. Norbert d'en purger le Païs ; & il y employa avec succez le zéle qu'il avoit pour la Maison du Seigneur.

Les Hérétiques Disciples de Tanchelme avoient un grand raport avec ceux qui furent découverts quelque tems auparavant à Ivoi, Diocèse de Treves sous l'Archevêque Brunon. Ils nioient entr'autres choses que le pain & le vin fussent changés sur l'Autel au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & que le Baptême fût utile pour le salut des enfans. Guibert Abbé de Nogent, avoit parlé de semblables Héretiques qui furent brulés à Soissons. Cet Abbé avoit succedé à S. Godefroi Evêque d'Amiens, & gouverna le Monastére pendant 20. ans, s'appliquant à l'étude, à la prédication & à la composition de divers Ouvrages, pour instruire les Prédicateurs, & refuter les Héretiques. Le plus singulier de ses Ouvrages est son Traité des Reliques des Saints, composé à l'occasion d'une Dent de Notre-Seigneur Jesus-Christ que les Moines

de S. Medard de Soiſſons prétendoient avoir. Il mourut en 1124. An. 1123. & 1124.

PENDANT l'Avent de la même année le Pape Calixte II. fut attaqué d'une fiévre qui l'emporta peu de jours après ; il mourut le 12. Décembre, & fut enterré le lendemain. Il avoit erigé l'Egliſe de Compoſtelle en Archevêché, en l'honneur de S. Jacques Apôtre, & y avoit transferé le Siége & la Dignité de Maida, Ville ruinée depuis 400. ans par les Maures, & qui étoit auparavant Métropole de la Luſitanie. Le S. Siége vaqua 8. jours.

HONORIUS II.

SUITE DE L'ANNE'E 1124. ANNE'E 1125.

HONORIUS II natif d'Imola gouverna l'Egliſe depuis le 21. Décembre 1124. juſqu'au 16. Février 1130. Il eut pour Succeſſeur Innocent II.

APRE's la mort de Calixte II. les Cardinaux & les Laïques les plus puiſſans, principalement Pierre de Leon Pere du Cardinal de ce nom, & Leon Frangipane convinrent qu'on ne parleroit point d'Election juſqu'au troiſiéme jour. Frangipane vouloit avoir le tems de faire réuſſir l'Election de

An. 1125. Lambert d'Ostie qu'il meditoit depuis long-tems ; & il voyoit que le Peuple demandoit Saxon d'Anagnie Cardinal de S. Etienne au Mont Œlius.

ON s'assembla le jour marqué à S. Jean de Latran ; & les Evêques & les Cardinaux élurent unanimement Thibaud Cardinal Prêtre de Ste. Anastasie. Jonathas Cardinal Diacre de S. Cosme & S. Damien, le revêtit de la Chappe rouge, & le nomma Celestin. On commençoit de chanter le *Te Deum*, & Lambert d'Ostie chantoit comme les autres, quand Robert Frangipane & quelques autres, même de la Cour du Pape, criérent : Lambert Evêque d'Ostie Pape, & l'habillérent aussi-tôt devant l'Oratoire de S. Sylvestre. Le tumulte fut grand ; mais Celestin ayant cedé le même jour, tous les suffrages se réunirent en faveur de Lambert qui prit le nom d'Honorius II.

CETTE Election n'étant cependant pas canonique, Lambert quitta sept jours après les marques de sa Dignité en présence des Cardinaux ; son humilité les toucha, craignant d'ailleurs d'introduire quelque nouveauté dans l'Eglise Romaine, ils rehabilitérent ce qui avoit été mal fait ; & ayant rapellé Lambert, ils le reconnurent pour Pape.

CE fut par son autorité que S. Otton

Evêque de Bamberg alla travailler à la conversion des Peuples de la Pomeranie. Ce S. Prélat gouvernoit son Eglise depuis 20. ans, & rempliſſoit avec zéle les fonctions de Pasteur. Il favoriſoit tellement la Vie Religieuſe qu'on compte juſqu'à quinze Monastéres & ſix Prieurés fondés par ſes ſoins en Allemagne. An. 1125.

BOLESLAS Duc de Pologne avoit ſoumis la Pomeranie ; il pria le S. Prélat d'y venir établir la Réligion Chrétienne. Otton s'y rendit avec plaiſir, & travailla avec fruit. Il convertit d'abord les Habitans de Piritz, paſſa de là à Camin, où il trouva la Ducheſſe de Pomeranie, deja Chrétienne dans le cœur, qui le reçut avec une extrême joye. Il baptiſa tant de Peuple que quoiqu'il fut aidé par ſes Prêtres, ſouvent dans cette fonction ſon Aube étoit trempée de ſueur juſqu'à la ceinture.

IL fut reçu d'une maniére bien differente à Vollin, Ville alors celebre & de grand commerce. Les Habitans Cruels & Barbares n'eurent même aucun reſpect pour la Maiſon du Duc, où le S. Evêque logeoit avec ſes Prêtres. Ils vinrent l'y attaquer avec furie. Il ſe rejoüiſſoit déja de la couronne du Martire ; mais il fallut ſimplement qu'il ſe retirât, après avoir reçu quelques coups. Il ſe rendit à Stetin Capitale de toute la Pomeranie. Les Ha-

An. 1125. bitans ne voulurent pas d'abord l'entendre, & s'engagérent enſuite à ſe faire Chrétiens ſi le Duc leur promettoit une paix ſtable & une diminution de tribut. En attendant la negociation de cette affaire le S. Evêque commença de prêcher l'Evangile ; & il les convertit ſi bien qu'ils abbatirent les Temples des Idoles. Il en envoya au Pape une à trois têtes, dont il avoit rompu le corps, pour marque de ſon triomphe. De Stetin il retourna à Vollin, & y trouvant le Peuple diſpoſé à recevoir la Foy, après ce qui s'étoit paſſé à Stetin, il fit de ſi grands fruits, que les Ducs de Pologne & de Pomeranie reſolurent d'y établir un Evêché. Il ne quitta ce Païs qu'au grand regret des Habitans, qui avoient pris pour lui une eſtime & une veneration ſinguliéres.

L'ALLEMAGNE changea de Maître dans cet intervalle. Henri V. mourut à Utrecht le 23. Mai ; & en lui finit l'ancienne Maiſon de Saxe qui avoit regné 207. ans depuis Henri l'Oiſeleur. Lothaire qui à cauſe de ſa femme Rixe deſcenduë d'un Oncle de S. Henri, avoit pris le titre de Duc de Saxe, fut élu Roi de Germanie après Henri V.

EN France, Hildebert Evêque du Mans, fut élu pour ſucceder à Gilbert Archevêque de Tours ; mort cette même année

1125. Il avoit été Disciple de Berenger ; mais il n'en suivit pas les erreurs. Haël Evêque du Mans dont il fut successeur en 1097. lui avoit donné la conduite de ses Ecoliers & l'avoit fait son Archidiacre. Il souffrit de grandes persécutions de la part des Rois Guillaume le Roux & Henri I. qui prétendoient que la Ville du Mans leur appartenoit. Il avoit voulu renoncer au Siége du Mans ; il n'accepta qu'à regret celui de Tours. Loüis le Gros & le Pape Honorius approuvérent également sa translation. Il eut un soin extrême de son Diocèse, y assembla plusieurs Sinodes, visita sa Province, & y trouva tous les Evêques soumis excepté Baudri de Dol, qui se prétendoit toujours Métropolitain. An. 1125.

HILDEBERT fut même invité par Conan Duc de Bretagne & par les Evêques de la Province d'y reformer plusieurs abus. Il assembla à cette occasion un Concile à Nantes, où le Comte assista avec les Evêques, les Abbés, & plusieurs hommes savans & pieux Ce Concile dura trois jours ; on y abolit principalement deux coutumes inhumaines, une qu'à la mort d'un mari, ou d'une femme, tous les meubles du défunt appartenoient au Seigneur; & l'autre que tous les débris d'un naufrage étoient confisqués au profit du Prince. Hildebert envoya au Pape les Decrets de

An. 1125. ce Concile qu'on raporte à l'année 1127. SAINT Bernard Abbé de Clairvaux commença à faire paroître sa Doctrine, par deux Ouvrages qu'il publia la premiére année du Pontificat d'Honorius; l'un étoit son Traité des Degrez de l'humilité adressé à Geofroi son Parent, alors Prieur de Clairvaux & depuis Evêque de Langres; l'autre fut le Traité de l'amour de Dieu qu'il adressa au Cardinal Aimeri, que le Pape avoit fait Chancelier de l'Eglise Romaine.

ANNE'E 1126.

HONORIUS avoit envoyé le Cardinal Jean de Creme Legat en Angleterre. Le Roi qui retint assez long-tems ce Prélat dans la Normandie, lui permit enfin de passer la Mer. Il fut reçu avec honneur par le Clergé d'Angleterre; & de concert avec Guillaume de Corbeil Archevêque de Cantorbery, Successeur de Raoul depuis 1122. il indiqua un Concile à Londres pour le 8. Septembre: il y présida avec ce Prélat & Turstain d'Yorck; & vingt Evêques & environ quarante Abbez y assistérent. On fit 17. Canons, qui n'étoient qu'une confirmation des anciens, particulierement contre la Simonie, l'incontinence des Clercs, les Ordinations sans titres & la pluralité des Bénefices.

S. NORBERT alla vers le même tems à

Rome demander la confirmation de son Institut. Il fut fort bien reçu du Pape, & obtint tout ce qu'il desiroit. De retour à Premontré, il se vit obligé de passer en Allemagne pour le Mariage du Comte de Champagne. Il trouva à Spire les Députez de Magdebourg assemblés devant le Roi Lothaire pour élire un Successeur à leur Archevêque Ruquer mort en 1125., & il fut lui-même élu pour remplir ce Siége. Il eut beau resister, on l'emmena à Magdebourg; il y fut sacré, & gouverna cette Eglise pendant 8. ans. An. 1125.

PIERRE Maurice étoit à peine depuis 3. ans Abbé de Clugny, qu'il s'éleva dans l'Ordre un schisme scandaleux. Pons son Prédecesseur s'ennuyant du sejour de la Palestine revint en Italie, & bâtit un petit Monastére à Trevise, il y fit peu de sejour, & revint en France. Ses Partisans essaïérent de le faire passer pour un Saint, publiant par tout ses austeritez. Avec cette reputation il prit son tems que Pierre étoit occupé pour quelques affaires en Aquitaine. Il s'approcha peu à peu de Clugny avec quelques Moines fugitifs qu'il avoit rassemblés & quelques Laïques armés. Il entra enfin dans l'Abbaïe, & en chassa le Prieur Bernard Vieillard venerable; les Moines se dispersérent, & s'étant rendu maître de tout, il obligea ceux

An. 1106 qu'il trouva de lui prêter ſerment de fidélité ; il chaſſa, & empriſonna ceux qui le refuſérent, prit toute l'Argenterie, la fit fondre, & du produit il en paya les Gentils-hommes du voiſinage qu'il avoit mis dans ſes interêts, & tous ceux que l'eſperance du butin ſçut attirer à ſon parti. Il fit la guerre pendant tout l'Eté de 1125. au Prieur Bernard & aux Réligieux les plus conſiderables, qui ſe défendirent de leur mieux dans les endroits les plus ſurs.

LE Pape informé de ces deſordres envoya le Cardinal Pierre de Fontaines en qualité de Legat, qui avec Hubaud Archevêque de Lyon prononça un anathéme terrible contre Pons & ſes Partiſans qui furent nommés Pontiens. Honorius fit enſuite appeller les parties devant lui. Ceux qui tenoient pour l'Abbé Pierre obéïrent auſſi-tôt, & il alla lui-même à Rome avec Mathieu Prieur de S. Martin des Champs, Pons s'y rendit auſſi ; mais il refuſa de ſe faire abſoudre avant que de comparoître en Jugement, diſant qu'aucun homme vivant ne pouvoit l'excommunier. Cette parole irrita encore plus le Pape. On regarda Pons comme un Schiſmatique ; ceux qui étoient venus avec lui ſe firent toutefois abſoudre, comparurent, & plaidérent vivement leur Cauſe. Mathieu ne parla pas moins fortement que les au-

tres ; mais enfin Pons par le Jugement du Pape; que l'Evêque de Porto prononça fut déclaré depoſé à perpetuité de toute Dignité & de toute fonction Eccléſiaſtique & déſigné ſacrilége, uſurpateur, ſchiſmatique & excommunié. Après cette Sentence ceux qui l'avoient ſuivi ſe réunirent à l'Abbé Pierre, & le ſchiſme finit ; mais peu de jours après ils moururent tous d'une maladie fort dangereuſe qui couroit à Rome. Pons toûjours rebelle fut mis dans une priſon où il mourut le 28. Décembre ſuivant. Le Prieur Mathieu ne penſoit qu'à s'en retourner, lorſque le Pape le retint auprès de lui & le fit Cardinal Evêque d'Albano ; cette Dignité ne lui fit pas changer ſes obſervances Monaſtiques. An. 1126.

Le Pape diſoit de lui qu'il étoit trop Moine. Il avoit travaillé avec l'Abbé Pierre à corriger pluſieurs abus qui s'étoient introduits dans Clugny ſous le Gouvernement de Pons.

Ce fut ſans doute dans ce tems-là que S. Bernard fit l'Apologie de Ciſteaux à l'occaſion d'une diſpute ſurvenuë entre les Moines de cet Ordre & ceux de Clugny, touchant l'obſervation de la Régle de S. Benoit qu'ils ſuivoient les uns & les autres, quoique ſous des habits differens, & avec differentes pratiques. Les Moines de Clugny accuſérent S. Bernard d'être l'Auteur

An. 1126. de leurs diviſions, ou du moins de les fomenter. Pierre Abbé de Clugny fit de ſon côté l'Apologie de ſon Ordre par une Lettre écrite à S. Bernard, où il lui témoignoit toutefois beaucoup d'eſtime & d'amitié.

Il y eut dans le même tems un autre ſchiſme au Mont Caſſin non moins ſcandaleux. Le Pape n'étant que Cardinal Evêque d'Oſtie avoit prié l'Abbé Oderiſe II. de lui accorder pour Hoſpice un Monaſtére dépendant de ſon Abbaïe, comme Leon Marſique ſon Prédeceſſeur l'avoit eu. L'Abbé craignant que les Evêques d'Oſtie n'en fiſſent un droit, le refuſa. A ſon Avenement au Pontificat Honorius demanda à Oderiſe un ſecours d'argent pour les beſoins de l'Egliſe. L'Abbé répondit qu'on auroit dû l'appeller à l'Election du Pape, & l'admettre aux conſeils, puiſqu'on vouloit qu'il contribuât aux charges. Ce diſcours augmenta la mauvaiſe diſpoſition du Pape à ſon égard. Il le fit venir à Fumone, & lui fit une ſevere reprimande en public. A ſon retour à Rome, excité par Adenulfe Comte d'Aquin ennemi mortel de l'Abbé, il reſolut de lui ôter l'Abbaïe. Il lui manda de venir ſe défendre des accuſations portées contre lui. Oderiſe refuſa pendant trois fois d'obéir, & le Pape le dépoſa. L'Abbé ne laiſſa pas que d'officier le jour des Rameaux;

& le Pape encore plus irrité l'excommu- An. nia ; de là vint une grande diviſion entre 1126. les Moines & les Habitans de la Ville de S. Germain, qui prirent les armes ; & qui ſe trouvant les plus forts, obligérent les Moines à chaſſer Oderiſe & à élire un autre Abbé.

NICOLAS Doyen du Mont Caſſin eût tous les ſuffrages ; mais quelques uns des plus anciens Moines firent ſavoir ſecretement au Pape que cette Election étoit irreguliere. Honorius qui n'avoit pas encore ſçu l'Election de Nicolas avoit envoyé au Mont Caſſin Gregoire Cardinal du titre des Apôtres pour en faire élire Abbé, Seignoret Prévôt du Monaſtére de Capouë. Il y eut beaucoup de conteſtations à l'arrivée du Cardinal ; les Moines ſe rendirent pourtant enfin, & promirent d'obéir au Pape, dès que les circonſtances ſeroient plus favorables. Elles n'étoient alors que trop critiques. Oderiſe ayant appris l'Election de Nicolas ſe ſaiſit du Château de Branta, ramaſſa des Troupes, & ruina par le fer & par le feu tous les endroits où Nicolas étoit reconnu pour Abbé ; celui-ci pour ſe ſoutenir appella à ſon ſecours Robert Prince de Capouë ; & employa pour faire la guerre les plus precieux dons faits par les Papes & les Princes au Tréſor de l'Abbaïe, ce qui lui attira une haine implacable de la part des Moines.

ANNE'ES 1127. & 1128.

HONORIUS voulant mettre fin aux desordres du Mont Cassin déposa Nicolas & excommunia tous ses Adherans. Les Moines lui fermérent alors les Portes de l'Abbaïe & se soumirent au Pape qui envoya le Cardinal Mathieu pour faire élire Seignoret. Honorius vint ensuite au Mont Cassin & benit le nouvel Abbé.

GUILLAUME Duc de la Poüille & de Calabre étant mort sans enfans en 1127. Roger son Oncle Comte de Sicile qu'il avoit institué son héritier, se fit reconnoître, & envoya demander au Pape de lui accorder le titre de Duc avec l'étendart. Honorius prétendant que Roger devoit avoir commencé par recevoir de lui l'Investiture, le refusa. Roger irrité fit ravager le Territoire de Benevent par ses Vassaux. Le Pape qui vint à Capouë au mois de Décembre, y sacra le Prince Robert, & exhorta ceux qui assistérent à la céremonie de vanger les insultes faites à la Ville de Benevent, ce qui occasionna une guerre entre le Pape & le Duc Roger, qui ne fut terminée qu'en 1128.

LA même année Charles Libon Comte de Flandres Fils de S. Canut Roi de Dannemark fut tué par ses propres Sujets dans l'Eglise de S. Donatien à Bruges pendant qu'il entendoit la Messe. Il est regardé

comme Martir de la justice. Il avoit toute sa vie pratiqué les vertus les plus sublimes du Christianisme, n'ayant point laissé d'Enfans de son Mariage avec Marguérite de Clermont, le Comté de Flandres passa à Guillaume Cliton Fils de Robert Duc de Normandie. An. 1127. & 1128.

LE Cardinal Mathieu étant venu en France en qualité de Legat, y tint un Concile à Troyes au commencement de 1128. & y appella S. Bernard, qui s'en excusa d'abord par une Lettre. Il vint toutefois ensuite à cette Assemblée à laquelle le Legat présidoit. Rainard Archevêque de Reims, qui avoit été transferé de l'Evêché d'Angers à ce Siége après la mort de Raoul le Verd en 1124. Henri de Sens & les Evêques de Chartres, d'Orleans, de Soissons, de Paris, de Troye, d'Auxerre, de Meaux, de Châlons de Laon & de Beauvais y assistérent; il y eut aussi plusieurs Abbés : Rainald de Vezelai, qui devint la même année Archevêque de Lyon, & ceux de Cisteaux, de Pontigni, de trois Fontaines, de S. Denis de Reims, de S. Etienne de Dijon & de Molesme & S. Bernard Abbé de Clairvaux. Alberic de Reims & Fouger Docteurs célébres de ce tems-là y assistérent pareillement, avec Thibaud Comte de Champagne, le Comte de Nevers, & Tongres Maître de la

An. 1127. & 1123. nouvelle Milice du Temple, & cinq de ſes Confreres.

CE nouvel ordre Militaire avoit commencé à Jeruſalem en 1118. Quelques Chevaliers, hommes nobles & craignant Dieu, ſe dévouérent à ſon ſervice entre les mains du Patriarche, & promirent de vivre perpetuellement dans la chaſteté, l'obéiſſance & la pauvreté, comme des Chanoines. Les deux Principaux étoient Hugues des Payens & Geoffroi de S. Aldemar. Le Roi leur donna un logement dans le Palais qu'il avoit près le Temple, d'où leur vint le nom de Templiers. Le Patriarche leur impoſa pour premier devoir de veiller à la ſureté des Pelerins. Ils n'étoient encore que neuf, quand Hugues ſe préſenta au Concile de Troyes avec ſes cinq Compagnons. Le Concile leur donna une Régle par écrit, afin qu'elle fût plus fixe, & mieux obſervée, & ordonna qu'elle ſeroit dreſſée par l'autorité du Pape & du Patriarche de Jeruſalem.

HUGUES avoit été envoyé en Occident par le Roi de Jeruſalem pour exciter les Peuples à venir au ſecours de la Terre-ſainte, & principalement au Siége de Damas qui avoit été reſolu. Il retourna l'année ſuivante amenant une grande quantité de Nobleſſe.

ETIENNE Patriarche de Jerusalem qui confirma la Regle des Templiers avoit succedé la même année 1128. à Guermond, qui tomba malade en assiégeant un Château, & mourut peu après. On avoit établi un nouvel Archevêque à Tyr en 1127. qui fut Guillaume Prieur de l'Eglise du S. Sepulche, Anglois de nation & recommandable par ses mœurs. Il alla à Rome demander le Pallium malgré le Patriarche de Jerusalem, & amena en Orient Gilles Evêque de Tusculum en qualité de Légat, qui étoit chargé de faire rendre à l'Eglise de Tyr dans quarante jours tous ses Suffragans, que Bernard Patriarche d'Antioche avoit mis sous sa propre jurisdiction. An. 1127. & 1128.

HENRI Archevêque de Sens avoit succedé à Daimbert en 1122. Dans les commencemens il s'appliquoit peu à ses devoirs. Geoffroi de Chartres & Bouchard de Meaux ses Suffragans le rendirent plus soigneux. S. Bernard en ayant été averti, lui envoya un Traité concernant les devoirs des Evêques. Dans ce tems-là les exemptions des Monastéres étoient encore rares, de même que les Priviléges des Abbés. Les nouveaux Ordres de Cisteaux, de Fontevraud & des Premontrés étoient tous expressément soumis à la jurisdiction des Evêques.

An. 1127. & 1128. LES Chartreux qui regardoient l'Evêque de Grenoble, comme leur Abbé, & qui n'avoient chez eux qu'un Prieur ne prétendoient pas être exempts : auſſi ne paroit-il aucune exemption dans leurs uſages qui furent écrits vers le même tems par le Prieur Guigues environ 45. ans après la fondation de la Chartreuſe. Guigues adreſſa les Conſtitutions à Bernard Prieur des Portes, à Humbert de S. Sulpice & à Miſlon de Majoreve.

ETIENNE DE SENLIS Chancelier de France étant devenu Evêque de Paris en 1124. imita dans les commencemens la vie d'Henri de Sens ſon Métropolitain ; mais par les ſages conſeils de ſes Confreres & de S. Bernard, il changea entierement de conduite. Le Doyen & les Archidiacres de ſon Egliſe faiſoient par ordre du Roi des exactions ſur le Clergé, au préjudice de la liberté Eccleſiaſtique ; Etienne voulut s'y oppoſer. Le Doyen & les Archidiacres aigrirent tellement le Roi, que l'Evêque fût en danger de perdre la vie. Ce Prélat ſuivant l'uſage du tems mit les terres du Roi en interdit, & ſe retira auprès d'Henri de Sens. Ils allérent enſemble au Chapitre Géneral de Ciſteaux, & y implorérent la protection de ces ſaints Moines, dont ils avoient obtenu, de même que le Roi, des Lettres de fraternité. S. Bernard écrivit à

cette occasion une grande Lettre au Roi sous le nom d'Etienne Abbé de Cisteaux. L'Archevêque de Sens, S. Bernard & quelques autres personnes vertueuses prièrent ensuite ce Prince de rendre justice à l'Evêque de Paris. S. Bernard écrivit même au Pape à ce sujet ; & Honorius prit le parti de l'Evêque. (On croit que cette affaire fut terminée au Concile de Troyes de 1128.) Le Roi fut toutefois toujours irrité contre l'Archevêque de Sens. S. Bernard recrivit au Pape, qui refusa pour lors de prendre connoissance de cette affaire. Le S. Abbé le pria de recevoir au moins l'appellation du Prélat, & recommanda ensuite le tout au Cardinal Aimeri Chancelier de l'Eglise Romaine. Il recrivit vers le même tems à Aimeri le priant de le faire décharger des affaires que le Pape lui renvoyoit, & lui offrit le Traité du Libre-Arbitre qu'il venoit d'adresser à Guillaume Abbé de S. Thierry. An. 1127. & 1128.

S. BERNARD passant quelques tems après dans les environs de Paris, l'Evêque Etienne & d'autres Prélats qui y étoient, le prièrent envain d'y venir. Il s'y rendit néanmoins le lendemain, entra dans les Ecoles, & y fit un Sermon sur la conversion des mœurs. Trois Clercs qui y avoient assisté renonçant au monde suivirent S. Bernard, & l'un d'eux mourut saintement à Clairvaux.

An 1127 & 1128. LA conversion de Suger Abbé de S. Denis arriva vers le même tems que celle de son Métropolitain Henri de Sens. S. Bernard l'en felicita par une Lettre. Suger persévera dans la regularité & s'appliqua avec soin au retablissement de son Monastére, comme on le voit dans ses Ecrits, & dans le Bâtiment de l'Eglise.

ANNE'E 1129.

SUGER avoit trouvé dans les anciens Titres que le Monastére d'Argenteüil fondé sous les Rois de la premiere Race, avoit été donné à l'Abbaïe S. Denis. Il en obtint la réunion du Légat; au lieu des Religieuses qu'il y avoit, dont la vie étoit très-scandaleuse, il y mit des Moines de son Abbaïe. L'Evêque de Paris confirma d'abord le Decret de réunion, & le Pape l'approuva dans la suite, de même que le Roi.

HELOÏSE si celebre par son avanture avec Abailard étoit alors Prieure d'Argenteüil. Abailard la retira dans l'Oratoire qu'il venoit de fonder sous le nom de Paraclet dans le Diocèse de Troyes, & qui devint une Abbaïe considerable de Filles, comme elle l'est encore aujourd'hui.

HENRI Anglois de nation, Evêque de Verdun étoit entré dans ce Siége à la faveur de la Reine Mathilde Epouse d'Henri V. Empereur, & Fille du Roi d'Angle-

terre. Il ne put en prendre poſſeſſion qu'à main armée. Sa vie licentieuſe excita ſon Clergé & ſon Peuple contre lui ; il avoit été cité devant le Pape Calixte II. & n'avoit pas comparu, les plaintes recommencérent ſous Honorius ; il ſe rendit à Rome à la ſeconde citation, & y obtint que l'affaire ſeroit renvoyée au Cardinal Mathieu Legat en France. Le Legat tint là-deſſus un Concile à Châlons à la Purification de l'an 1127. & l'Archevêque de Reims, pluſieurs autres Evêques & des Abbés, parmi leſquels étoit S. Bernard y aſſiſtérent. Henri demanda conſeil au S. Abbé de Clairvaux ; & de ſon avis, il renonça à ſon Evêché. Urſion Abbé de S. Denis de Reims fut élu pour le remplacer & ne garda ce Siége que deux ans. An. 1129.

ANNE'E 1130.

LE Pape Honorius mourut le 16. Fevrier de cette année 1130. au Monaſtére de S. André, après avoir gouverné l'Egliſe 5. ans, 2. mois & 25. jours. Il fut enterré à S. Jean de Latran. Le S. Siége ne vaqua pas.

INNOCENT II.

SUITE DE L'ANNE'E 1130.

INNOCENT II. Romain tint le S. Siege depuis le 17. Février 1130. jusques au 24. Septembre 1143. Celestin II. lui succeda.

ON craignoit du tumulte à Rome, après la mort du Pape Honorius II. Pour le prévenir, les premiers & les plus sages du Clergé de cette Ville, voyant ce Pontife à l'extremité convinrent de s'assembler dans l'Eglise de S. Marc pour lui donner promptement un Successeur. Cependant les Cardinaux, qui avoient été les plus familiers & les plus assidus auprès de lui pendant sa maladie, & le Chancelier Aimeri, apprehendérent que le tumulte ne fût encore plus grand, si on s'assembloit dans S. Marc, & se pressérent de proceder à l'Election d'un Pape, avant que la mort d'Honorius fût publique. Ils élurent Gregoire Cardinal de S. Ange qu'ils nommérent Innocent II. & le revêtirent des

des Ornemens Pontificaux. Les autres Cardinaux apprenant la mort du Pape, se rendirent à S. Marc, comme on étoit convenu, & y élurent le même jour de leur coté Pierre de Leon, Cardinal de Ste. Marie au-delà du Tibre. Ceux qui avoient élu Gregoire avoient prévû cette Election; mais comptant qu'elle seroit nulle, ils s'étoient pressés de proceder à la premiere. On occasionna toutefois par là un schisme; Pierre prit le nom d'Anaclet II. & voulut se faire reconnoître pour Pape. Il étoit Petit-fils d'un Juif converti & baptisé par S. Leon IX. qui lui donna son nom; & ayant été envoyé à Paris pour faire ses Etudes, il avoit pris l'habit monastique à l'Abbaïe de Clugny. An. 1130.

GREGOIRE avoit été Moine à S. Jean de Latran & ensuite Abbé de S. Nicolas & S. Primitif hors de Rome. On comptoit dix-neuf Cardinaux dans son Parti, parmi lesquels Mathieu Evêque d'Albano, Jean de Creme & le Chancelier Aimeri; mais ce parti n'étoit pas le plus puissant. Gregoire fut cependant introniſé, & on lui rendit tous les honneurs que les circonstances pouvoient permettre. Il se retira dans le Palais de Latran avec ses Electeurs, qui n'étoient pas en sureté dans leurs propres Maisons, tandisque Pierre de Leon se rendoit le Maître des princi-

An. 1130. pales Egliſes. Ne trouvant point de Chrêtiens qui oſaſſent briſer les Calices & les Crucifix d'or qu'il en enlevoit, on dit qu'il les fit mettre en piéces par des Juifs.

LE Pape Innocent ſe vit bientôt aſſiégé de toute part avec les ſiens. On ne pouvoit même plus ſe rendre auprès de lui, ſans mettre ſa vie en danger. Reduit à cette extremité, il reſolut de ſe retirer en France; & ayant établi le Cardinal Conrad Evêque de Sabine en qualité de ſon Vicaire à Rome, il fut aſſez heureux pour arriver au Port de Piſe avec les Cardinaux de ſon obédience.

PIERRE Evêque de Porto Chef de ceux de l'Antipape Anaclet, écrivit à Guillaume de Preneſte, à Mathieu d'Albano, à Conrad de Sabine & à Jean d'Oſtie, les quatre principaux du Parti du Pape Innocent II., qui lui avoient écrit les premiers; il leur manda qu'ils avoient procedé à l'Election d'un Pape, dans un coin en cachette & dans les tenebres, & prétendit que l'Election étoit nulle parce qu'elle avoit été faite en ſon abſence. Anaclet écrivit lui-meme de tout côté pour ſe faire reconnoître Pape. Il s'adreſſa d'abord à Lothaire Roi des Romains, & envoya ſa Lettre par l'Archevêque de Brême. Ce Prince reçut auſſi une Lettre de la part du Clergé qui le ſoutenoit; elle portoit

en tête le nom de vingt-sept Cardinaux & des autres Evêques Suffragans de Rome, des Archiprêtres, du Primicier & de plusieurs Abbés. Lothaire n'ayant pas répondu à ces Lettres, Anaclet lui en écrivit une seconde le 15. Mai, & l'envoya par un Clerc de Strasbourg. Il écrivit en même tems à la Reine Epouse de Lothaire; toutes ces Lettres furent sans reponse, & ce fut alors qu'il fit écrire à ce Prince par le Préfet de Rome & par quelques Nobles au nom de toute la Ville, pour le prier de le prendre sous sa protection, s'il vouloit être reconnu Empereur à Rome. An. 1130.

ANACLET n'usa pas de tant de ménagemens avec Loüis Roi de France. Il lui envoya d'abord Otton Evêque de Lodi en qualité de Légat, & le chargea de lui rendre compte de ce qui regardoit le schisme. Il remit encore à Otton plusieurs Lettres pour les Evêques & les Seigneurs de France. Gregoire Cardinal Diacre fut envoyé en même tems avec la même qualité en Aquitaine; & fut chargé d'une Lettre très obligeante pour l'Abbé & les Moines de Clugny, & d'une commission par laquelle Gerard Evêque d'Angoulême étoit établi Légat d'Aquitaine, comme sous les Papes Gelase, Calixte & Honorius.

GIRARD Prélat de grande reputation;

An. 1130. savant & éloquent dans les Langues Latine & Françoise, qui avoit témoigné son zéle contre la vie scandaleuse de Guillaume d'Aquitaine, avoit reconnu Innocent pour Pape, & lui avoit demandé la continuation de sa Legation. Innocent la lui ayant refusée, il se tourna du côté d'Anaclet, & devint un des plus principaux défenseurs de cet Antipape deça les Monts. Anaclet envoya aussi un Légat à l'Empereur de C. P. & écrivit enfin au Roi de Jerusalem; mais tous ces mouvemens furent sans effet pour l'Orient.

ROGER Duc de Calabre le reconnut; il épousa même sa Sœur, & obtint ensuite de lui le titre de Roi de Sicile, la Principauté de Capouë & la Seigneurie de Naples. Anaclet permit encore à sa priere que l'Archevêque de Palerme sacrât desormais les Evêques de Syracuse, de Gergenti & de Mazare ou Catane; & tout cela fut accordé moyennant une pension de 600. Schifates, monoye d'or de ce tems-là qui portoit la figure d'une coupe, & sous un hommage au Pape: La Bulle est du 27. Septembre 1130. elle est même le premier titre du Royaume de Sicile, pour ceux qui ne veulent pas que le droit de Legation nommé la Monarchie de Sicile, ait été accordé par Urbain II. Ils en raportent l'origine à cette conces-

sion de l'Antipape Anaclet. Le Cardinal Comti alla cette même année à Palerme en qualité de Legat d'Anaclet pour couronner Roger Roi de Sicile, ce qui fut fait le jour de Noël. An. 1130.

LE Pape Innocent envoya de son côté des Nonces pour instruire l'Eglise Gallicane de ce qui s'étoit passé, & exhorter les Evêques à condamner le schisme. Il vint lui-même bientôt en France. Peu de tems avant son arrivée S. Hugues Evêque de Grenoble, malgré son grand âge & ses infirmités se rendit au Puy avec d'autres Evêques qui s'assemblérent en Concile: là sans égard aux respects & aux bons offices que Pierre de Leon & sa famille lui avoient rendus autrefois, sachant que la violence l'avoit fait élire Pape, & ne consultant que la justice & le bien de l'Eglise, il l'excommunia comme Schismatique; & cette censure fut d'un grand poids à cause de l'autorité de S. Hugues.

CE S. Prélat avoit fait demander quelque tems auparavant au Pape Honorius la permission de quitter son Siége pour vivre dans la retraite. Le Pape n'ayant eu aucun égard à sa requête, il étoit allé lui-même à Rome en poursuivre l'execution, sans pouvoir rien obtenir. Le Pape étoit persuadé que l'autorité, & le bon exemple du S. Prélat étoient plus utiles à l'Eglise de

An. 1130 Grenoble, que les soins de tout autre Pasteur qu'elle pourroit avoir; & il le renvoya avec honneur. L'excommunication de l'Antipape Anaclet au Concile du Puy fut la derniere action de la vie de S. Hugues. Ses infirmités augmentérent depuis journellement; il vêcut toutefois jusqu'au 1. Avril 1132. mais il n'eut plus de mémoire que pour les choses spirituelles. Hugues Chartreux qu'il avoit fait ordonner de son vivant Evêque de Grenoble, lui succeda; & pendant plus d'un Siécle les Evêques de cette Ville furent tirez de la Grande Chartreuse. Le Pape Innocent II. canonisa S. Hugues deux ans après sa mort, & l'Eglise honore sa memoire le 1. Avril.

LE Roi de France ayant appris ce qui s'étoit passé à Rome après la mort d'Honorius indiqua un Concile à Etampes, pour y faire examiner lequel des deux Prétendans étoit le legitime Pape. S. Bernard y fut nommement appellé par le Roi & les principaux Evêques. Le peril & l'importance de l'affaire l'inquietérent d'abord; un songe le consola pendant le voyage; le Concile l'ayant chargé de décider, il déclara qu'Innocent étoit le Pontife legitime, & par là toute la France le reconnut, & lui promit obéissance.

INNOCENT ne tarda pas d'arriver dans

ce Royaume. Si les Pisans l'avoient reçu avec honneur, il n'eut pas moins à se louer du bon accuëil qu'on lui fit en France. Il avoit abordé à S. Giles; il se rendit de là à Viviers, au Puy en Auvergne & à Clermont, où il tint un Concile & reçut Conrad Archevêque de Salsbourg & Eribert Evêque de Munster Envoyés du Roi Lothaire. Il alla de là à Clugny. Les Moines avoient envoyé au devant de lui de nombreux Equipages pour toute sa Suite; & le retinrent onze jours, pendant lesquels il dédia leur nouvelle Eglise en l'honneur de S. Pierre. La Reception qui lui fut faite dans cette Abbaïe lui donna une grande autorité dans tout l'Occident; on reconnut qu'il devoit être le Pape Legitime, puisque les Moines de Clugny le préferoient à Pierre de Leon qui avoit été parmi eux en qualité de Confrere. An. 1130.

PENDANT le sejour que le Pape Innocent fit à Clugny, le Roi Loüis envoya l'Abbé Suger pour lui faire les premiers complimens. Il vint ensuite lui-même avec les Princes ses Fils, à S. Benoit sur Loire, où le Pape s'étoit rendu; & s'étant prosterné à ses pieds, il lui offrit ses services à lui, & à l'Eglise. Plusieurs Evêques de France s'étoient aussi empressés d'aller au devant d'Innocent; & Geoffroi de Chartres suc-

ceſſeur d'Yves le conduiſit dans ſa Ville.

ANNE'ES 1131. & 1132.

S. BERNARD avoit engagé Henri Roi d'Angleterre à reconnoitre Innocent. " Que " craignez-vous, lui dit-il, de commettre „ un peché ſi vous obéiſſez à Innocent ? „ Songez comment vous rendrez compte „ à Dieu de vos autres pechez, je prends „ ſur moi celui-ci. „ Henri vint à Chartres ſuivi d'un grand nombre d'Evêques & de Seigneurs ; & à l'exemple du Roi de France, il ſe proſterna aux pieds d'Innocent, & lui promit obéiſſance filiale pour lui & pour ſes Sujets. Il le conduiſit enſuite à Roüen, où il lui fit des preſens, & lui en fit faire par les Seigneurs & même par les Juifs.

INNOCENT avoit envoyé Gautier de Ravenne au Roi Lothaire ; & ce Prélat avoit aſſiſté au Concile que ce Prince avoit fait tenir à Vurſbourg, au mois d'Octobre 1130. où l'élection d'Innocent avoit été confirmée unanimement. Gautier vint trouver le Pape en France, & lui remit des Lettres par leſquelles Lothaire & tous les Evêques d'Allemagne le prioient au nom de toute la Nation de les honorer de ſa preſence. Le Pape ayant ſatisfait à l'affection & à la devotion de l'Egliſe de France, qui le retint quelque tems, paſſa en Lorraine & de là à Liege. Il y eut dans

cette Ville le 22. Mars une Assemblée très célébre d'Evêques & de Seigneurs. Lothaire s'y trouva avec la Reine son Epouse ; & pendant qu'on vint recevoir le Pape en procession, il s'avança à pied dans l'Eglise Cathédrale, tenant d'une main une verge pour écarter le Peuple, & de l'autre la bride du Cheval blanc que montoit le Pape, & lui servit d'Ecuyer. Otton Evêque d'Halberstat, qui avoit été dépose trois ans auparavant par le Pape Honorius, fut rétabli dans ce Concile, à la priére du Roi & des Seigneurs. An. 1131. & 1132.

LOTHAIRE voulant profiter de l'occasion, pressa le Pape de lui rendre les Investitures. Les Romains craignirent alors d'être dans un plus grand péril à Liége qu'ils n'avoient été à Rome ; mais S. Bernard ayant montré la malignité de cette proposition, appaisa le different avec une autorité merveilleuse.

DE Liege, le Pape vint à S. Denis en France. Il y célébra la Pâque qui cette année 1131. se trouvoit le 19. Avril. Il fit l'Office le Jeudi-Saint selon l'usage Romain, ce qu'il continua le Vendredi & le Samedi. Le jour de Pâques il officia encore assisté de l'Abbé & de ses Moines, & dîna ensuite dans le Cloître. Le Mercredi suivant il vint à Paris, & rendit au Roi ses actions de graces. Il visita ensuite

An. 1131. & 1132. diverſes Egliſes du Royaume ; & ayant indiqué un Concile à Reims pour la S. Luc, auquel il appella tous les Evêques d'Occident, il ſe prépara à ſe rendre dans cette Ville. Ce fut dans cet intervalle qu'arriva la mort funeſte de Philippe Fils ainé de Loüis le Gros, le 13. Octobre 1131. à l'âge d'environ 14. ans ; le Pape en ayant eu avis envoya Geoffroi Evêque de Châlons & le Cardinal Evêque d'Albano pour conſoler le Roi.

L'ABBE' Suger & les autres Confidens de ce Prince, craignant à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, qu'il ne manquât tout-à-coup, lui conſeillérent de profiter de l'occaſion du Concile, & d'y faire couronner Loüis ſon ſecond Fils devenu l'ainé, afin d'éviter les troubles qui pouvoient ſurvenir.

CEPENDANT le Pape, après avoir dedié l'Egliſe de S. Medard de Soiſſons, ſe rendit à Reims pour le Concile. Cette Aſſemblée dura environ quinze jours. Il s'y trouva 13. Archevêques, 263. Evêques, & un grand nombre d'Abbés, de Clercs & de Moines François, Anglois, Allemans & Eſpagnols. Le plus diſtingué entre les Abbés étoit S. Bernard. Le Pape ne permettoit pas qu'il ſe ſeparât de lui, & le faiſoit aſſiſter avec les Cardinaux aux déliberations publiques. Les Particuliers mê-

mes s'adreſſoient au S. Abbé pour leurs affaires ; & il en faiſoit ſon raport à la Cour du Pape pour proteger les opprimés. AR. 1131 & 1132.

L'ELECTION d'Innocent II. fut ſolemnellement approuvée dans ce Concile, & Pierre de Leon excommunié s'il ne venoit à réſipiſcence. On y publia auſſi 17. Canons de Diſcipline, qui furent les mêmes que ceux du Concile de Clermont de l'année précedente, & repetés pour la plûpart des Conciles plus anciens.

LE Roi Loüis vint au Concile le Samedi 24. Octobre. Il étoit accompagné de Raoul Comte de Vermandois, Senêchal de France & ſon parent, & de pluſieurs autres Seigneurs. Il monta ſur la Tribune où étoit le Pape, lui baiſa les pieds & s'aſſit enſuite à côté de lui. Ce qu'il dit de la mort du Roi Philippe ſon Fils fit verſer des larmes à tous les Aſſiſtans. Le Pape l'exhorta à élever ſes penſées au Roi des Rois & à ſe ſoumettre à ſes jugemens ; & après avoir fait les priéres accoutumées pour l'ame du jeune Prince, il avertit les Evêques & les Abbez de venir le lendemain revêtus pontificalement, pour aſſiſter au Sacre du Prince Loüis.

CE jour-là qui étoit le Dimanche 25. Octobre, le Soleil parut plus brillant qu'à l'ordinaire ; il ſembla vouloir éclairer plus particuliérement cette auguſte cérémonie

An. 1131 & 1132. qui fut faite par le Pape lui-même avec tout l'appareil qu'elle exigeoit. Loüis-le-Gros consolé par ce moyen, retourna à Paris avec la Reine son Epouse qui avoit assisté au Sacre.

S. Norbert Archevêque de Magdebourg presenta le lendemain en plein Concile des Lettres du Roi Lothaire, par lesquelles ce Prince promettoit de nouveau obéissance au Pape, & lui déclaroit qu'il se préparoit pour le voyage d'Italie avec toutes les forces de son Royaume. Hugues de Roüen vint aussi porter des Lettres d'obédience de la part d'Henri Roi d'Angleterre. Alfonce le Vieux Roi d'Arragon & Alfonce le Jeune VIII. du nom Roi de Castille, en envoyérent de semblables par les Evêques de leurs Royaumes; & y firent demander en même tems du secours contre les Infidéles, particuliérement contre les Morobites, ou Morabouts nouvelle Secte de Musulmans, qui depuis 40. ans étoient venus d'Afrique s'établir en Espagne sous la conduite de Joseph Fils de Tessefin Fondateur du Royaume de Maroc. Enfin l'Abbé de Pontigni apporta au Concile de Reims une Lettre des Ermites de la Chartreuse, qui fut luë par Geoffroi de Chartres, & admirée de tout le Monde. Le S. Archevêque de Magdebourg avoit encore apporté au Concile de Reims les

anciens titres de son Eglise qu'il fit tous renouveller par l'autorité du Pape. Il en obtint un privilége qu'il tint secret, & qui portoit le pouvoir d'établir dans sa Cathédrale l'observance de Premontré, quand il en trouveroit l'occasion favorable. Ce S. Prélat avoit souffert de grandes persécutions depuis 5. ans qu'il gouvernoit l'Eglise de Magdebourg, jusques-là même qu'on avoit voulu attenter à sa vie. Il avoit permis aux Religieux de Premontré d'élire un autre Abbé à sa place. Hugues son premier Disciple fut revêtu de cette Dignité, & gouverna l'Ordre jusques en 1164. On établit aussi des Abbez à S. Michel d'Anvers, à Floref, à S. Martin de Laon, à Viviers, & à Bonne-Esperance en Hainaut. Ces six premiers Abbez tinrent un Chapitre Général, où ils ordonnérent qu'il s'en tiendroit un tous les ans à l'imitation des Moines de Cisteaux, pour la conservation de l'observance ; & lors du IVe. Chapitre, ils se trouvérent dix-huit Abbés, tant cet Ordre fit des progrès en peu de tems. An. 1131. & 1132.

S. OTTON Evêque de Bamberg entreprit un second voyage en Pomeranie au commencement du Pontificat d'Innocent II. Il voulut d'abord aller à Stetin dont les Habitans étoient retournez à l'Idolatrie. Les Ecclésiastiques qui devoient l'y

An. 1131 & 1132. accompagner, firent tous leurs efforts pour l'en détourner, lui remontrant quelle étoit la barbarie de ces Gens-là. Il se déroba d'eux dans le dessein de se rendre seul dans cette Ville ; mais son départ les jetta tous dans une si grande consternation, qu'ils se déterminérent à l'aller chercher. Ils le trouvérent prêt de s'embarquer, & ne voulurent plus le quitter.

ARRIVEZ à Stetin, le S. Evêque eut de grandes oppositions à essuyer de la part des Sacrificateurs des Idoles. L'un d'eux voulut même un jour exciter contre lui la Populace. Ceux qui se mirent en devoir de lancer leurs traits demeurérent immobiles. Ce Miracle que le S. Prélat releva fort à propos fut la cause de la conversion des Habitans qui embrassérent de nouveau la Réligion Chrétienne. Il convertit ensuite sans peine ceux de Julin. Il vouloit aller de là chès les Rutheriens, anciens Habitans de l'Isle de Rugen ; mais on lui representa qu'il n'y feroit aucun fruit à cause de la ferocité de ce Peuple. Il envoya toutefois le Prêtre Inuan à l'Archevêque de Dannemarck de qui le Païs dépendoit ; ce Prélat reçut avec joye des nouvelles de S. Othon ; mais la mission n'eut point lieu dans cette occurrence, & le S. Evêque retourna à Bamberg.

ETIENNE Patriarche de Jerusalem étoit

mort en 1130. Guillaume Prieur du S. Sepulchre, homme simple & recommandable par ses bonnes mœurs, lui avoit succedé. Le Roi Baudoüin se voyant malade en 1131. sortit de son Palais sans aucune marque de sa Dignité, & s'étant fait porter en la maison du Patriarche, pour être plus près du S. Sepulchre, il fit venir Melisende sa Fille ainée & le Comte Foulques son Gendre, avec leur Fils Baudoüin âgé de deux ans; il leur laissa le gouvernement du Royaume en presence du Patriarche, des Prélats & de quelques Seigneurs, & prit ensuite l'habit de Religieux. Il avoit promis d'en garder les vœux s'il vivoit; mais il mourut le 21. Août suivant & fut enterré dans l'Eglise du S. Sepulchre auprès de ses Prédecesseurs. Après sa mort Foulques son Gendre, auparavant Comte d'Angers, du Mans & de Tours, Fils de Foulques Rechin & de Bertrade de Montfort, qui épousa depuis le Roi Philippe, fut couronné solemnellement par le Patriarche Guillaume le jour de l'Exaltation de la Ste. Croix; & quoiqu'il fût âgé de plus de 60. ans, il en regna encore 10. An. 1131. & 1132.

LE Pape Innocent II. après le Concile de Reims, voulut visiter par lui-même le Monastére de Clairvaux. Il y fut reçu avec une affectation singuliére. Il admira la simplicité & la gravité de cette Communau-

An. 1131. & 1132. té. La joye de cette reception fut toute sainte. On y servit à manger du pain bis, des herbes & des légumes ; le peu de poisson qui se trouva fut reservé pour le Pape. S. Bernard qui gouvernoit cette Communauté avoit refusé l'année précédente l'Evêché de Genes que la mort de Sigefroi laissa vacant. Il refusa pareillement celui de Châlons cette même année 1131. quoiqu'on l'eût élu pour le remplir; & il y fit mettre à sa place Geoffroi Abbé de S. Medard de Soissons.

PENDANT le séjour du Pape en France, S. Bernard écrivit plusieurs Lettres très-fortes à ceux qui ne le reconnoissoient pas encore, pour les amener à son obéissance. Il en écrivit une autre à Hildebert de Tours que Gerard d'Angoulême s'éforçoit d'attirer au parti de Pierre de Leon ; écrivant ensuite à Geoffroi de Loroux Docteur fameux depuis Archevêque de Bourdeaux, & dès-lors homme de grande autorité, il l'exhorta à ramener le Comte de Poitiers à l'unité de l'Eglise & à s'opposer à Girard d'Angoulême. Il écrivit encore sur le même sujet aux Evêques de Limoges, de Poitiers, de Perigueux & de Saintes.

CES Prélats resistérent en effet à l'Evêque d'Angoulême, comme il paroit par les Lettres qu'adressérent à Vulgrin de

Bourges, Guillaume de Perigueux, Guillaume de Saintes & Guillaume de Poitiers; ils le prioient de faire casser l'élection de Girard à l'Archevêché de Bourdeaux, dont il avoit envahi le Siége: ce que l'Archevêque de Bourges se mit en devoir d'exécuter. An. 1131. & 1132.

LE Duc d'Aquitaine étoit le seul en deçà des Alpes, qui soutint le parti de l'Antipape Anaclet. S. Bernard lui écrivit vers le même tems au nom d'Hugues Duc de Bourgogne son parent, & l'exhorta à quitter le schisme. Arnoul Archidiacre de Sées & depuis Evêque de Lisieux, dans un Traité qu'il composa dans ce tems-là contre les Schismatiques, nous a transmis ce que l'on disoit alors de l'Antipape Anaclet. Ce Traité fut adressé à Geoffroi Evêque de Chartres & Legat du Pape Innocent II. Arnoul étoit pour lors en Italie; & ne pouvant rendre d'autre service à l'Eglise pendant son absence, il s'attacha par cet Ecrit à faire connoître le schisme. Il y parloit en premier lieu de Girard d'Angoulême, & ensuite de Pierre de Leon & du Pape Innocent.

LA Lettre de S. Bernard à Hildebert de Tours ne fut pas sans effet. Ce Prélat demeura attaché au Pape Innocent jusques à sa mort. Il est célébre par ses Ecrits, qui consistent en 130. Lettres, 140. Sermons,

An. 1131. & 1132. la Vie de Ste. Radegonde, celle de S. Hugues de Clugny, quelques Traitez Moraux Theologiques & un grand nombre de Poëſies. Il avoit auſſi commencé un Recuëil de Canons; & quelques uns lui attribuent la Preface qui ſe trouve à la tête de celui d'Ives de Chartres. Entre les Traitez d'Hildebert, le plus conſidérable eſt celui qui contient en Abregé un Corps entier de Theologie, qui ſemble avoir ſervi de regle & de modéle à ceux qui ont traité enſuite cette ſcience par methode.

AVANT ſon départ de France, le Pape retourna à Clugny; il y célébra la Fête de la Purification de l'année 1132. & y reçut les Lettres d'obédience de Guillaume Patriarche de Jeruſalem. Il confirma tous les priviléges de l'Ordre de Clugny; & par une Bulle du 17. Février de la même année, il accorda à tout celui de Ciſteaux l'exemption des Dixmes, en conſidération des ſervices que S. Bernard avoit rendus à l'Egliſe pendant le ſchiſme. Ce privilége cauſa de grands differends entre les Moines de Ciſteaux & les autres, particuliérement ceux de Clugny. Ils commencérent même cette année-là, que les Moines de Gigni un des principaux Monaſtéres dépendans de l'Abbaïe de Clugny, demandérent les Dîmes à l'Abbaïe du Miroir,

l'une des Filles de Cîteaux fondée en 1131.; ils en poursuivoient le payement, & lorsque le Pape se mêla de cette affaire; il menaça de les interdire s'ils ne se désistoient de leur poursuite. L'Abbé de Clugny s'en plaignit; mais vainement. Il écrivit même au Chancelier Aimeri, & au Chapitre Général de Cîteaux, mais tout fut inutile. Les choses s'aigrirent de plus en plus, & eurent des suites facheuses. An. 1131. 1132.

LE Pape retournant en Italie, passa encore par S. Gilles; il prit le chemin de Genes, & alla célébrer la Pâques à Asti; il alla de là à Plaisance, où il appella les Evêques & les autres Prélats de la Lombardie, ceux de la Province de Ravenne & de la Basse-Marche, pour tenir avec eux un Concile dans cette Ville.

LE Roi Lothaire vint en Lombardie avec une Armée comme il l'avoit promis. Il avoit avec lui S. Norbert, qui faisoit dans cette occasion les fonctions de Chancelier d'Italie, le Siége de Cologne se trouvant vacant. Il y eut à Roncaille une Assemblée Générale des Lombards, où se trouvérent le Roi & le Pape. On y traita ce qui concernoit l'Eglise & l'Empire. Le Pape entra ensuite dans la Toscane, & s'arrêta à Pise; la paix entre les Genois & les Pisans que S. Bernard avoit menagée y fut entiérement arrêtée. Le S. Abbé

An. 1131 & 1132. accompagnoit toujours le Pape ; lorsqu'il fut envoyé à Genes à l'occasion de cette paix, il parla si efficacement aux Genois qu'il termina leurs differends avec les Pisans en un seul jour. Il refusa encore une fois dans cette occasion l'Evêché de Genes.

ANNE'ES 1133. & 1134.

POUR éteindre entierement la guerre entre les Pisans & les Genois, & recompenser la fidelité de ces derniers, le Pape Innocent II. par une Bulle du 19. Mars 1133. érigea le Siége Episcopal de leur Capitale en Archevêché, & donna le Pallium à leur Evêque Syrus ; il lui indiqua pour Suffragans les trois Evêques de l'Isle de Corse, & rendit son Eglise dépendante immédiatement du S. Siége. Le Pape attendoit à Pise le Roi Lothaire. Ils convinrent d'aller incessamment à Rome, où ils entrérent le 1. May. Le Pape logea au Palais de Latran, & le Roi dont l'armée n'étoit que de 2000. Chevaliers, campa sur le Mont Aventin. Les Pisans & les Genois vinrent alors au secours du Pape avec une Armée Navale, & lui soumirent Civitavechia & toute la Côte. S. Bernard écrivit dans ce tems-là au Roi d'Angleterre, lui marqua ce qui se passoit, & l'exhorta de venir secourir Innocent qu'il avoit reconnu de si bonne grace.

LOTHAIRE écrivit auſſi de ſon côté à tous les Rois, les Evêques, les Princes, & & généralement à tous les Fidéles pour leur donner avis comme il avoit retabli le Pape dans la Chaire de Latran, malgré les efforts d'Anaclet & de ſes Partiſans, qui, " Après avoir été, diſoit-il, pluſieurs „ fois avertis, ont été condamnez com- „ me criminels de Leze-Majeſté Divine & „ humaine par les Seigneurs de notre „ Cour. „ Le Pape couronna ce Prince Empereur, & la Reine ſon Epouſe Imperatrice dans l'Egliſe de Latran, ne pouvant faire cette cérémonie dans S. Pierre, dont Anaclet étoit le maitre. Ce fut le troiſiéme Dimanche après la Pentecôte 4e. de Juin. Lothaire fit ſerment au Pape avant ſon couronnement, & Innocent lui donna l'uſufruit des Domaines de la Comteſſe Mathilde pour lui, ſa Fille & ſon Gendre Henri Duc de Baviere. An. 1133. & 1134.

CEPENDANT Anaclet qui ſe tenoit à couvert dans les hauteurs & les Tours, d'où par ſes machines de guerre il incommodoit les Gens de Lothaire, ſans oſer en venir aux mains avec eux, refuſa toute conference avec ce Prince. Lothaire n'aïant pas aſsès de Troupes pour prendre le Château S. Ange & les autres Forteresſes de l'Antipape, bien loin de pouvoir attaquer Roger Roi de Sicile qui protegeoit Pierre

An. 1133. & 1134. de Leon : voyant d'ailleurs qu'il manquoit de subsistances, il se détermina à retourner en Allemagne. Après son départ, le Pape n'etant plus en sureté dans Rome revint à Pise. S. Bernard écrivit sur cela aux Habitans de cette Ville ; & les félicitant du secours & de la retraite qu'ils donnoient au Chef de l'Eglise, il les éleva en quelque maniere à la Dignité des Romains.

S. NORBERT qui suivoit l'Empereur étant de retour à Magdebourg, y tomba malade quelque tems après. Son corps étoit depuis long tems affoibli par la pénitence ; les fatigues du voyage, le changement d'air, les mouvemens continuels qu'il s'étoit donnés achevérent de le détruire. Après quatre mois d'une vie languissante, il mourut le Mercredy de la Pentecôte 6. Juin 1134. L'Eglise honore sa memoire le même jour. Il ne fut canonisé qu'en 1582. par le Pape Gregoire XIII.

LE Couronnement du Jeune Roi Loüis avoit irrité plusieurs Seigneurs du Royaume de France. Ils prétendoient augmenter leur pouvoir après la mort de Loüis le Gros. Quelques Prélats qui vouloient s'attribuer l'élection & le couronnement du Roi s'étoient joints à eux. Loüis prévoyant que ces entreprises tendoient à ôter la Couronne de sa Famille, voulut

en prendre vangeance. On attribua à ſon indignation deux meurtres qui furent commis aſsès près l'un de l'autre. Le premier fut celui d'Hugues Doïen de l'Egliſe d'Orleans ; il avoit été élu Evêque de cette Ville à la place de Jean III. qui à cauſe de ſon grand âge s'étoit demis de ſon Evêché ; il fut tué en revenant de la Cour & le Siége d'Orleans demeura long-tems vacant. L'autre meurtre fut commis en la perſonne de Thomas Abbé de S. Victor ; il fut maſſacré entre les mains d'Etienne Evêque de Paris qu'il avoit accompagné à Chelles, avec l'Abbé de S. Magloire, le Souſprieur de S. Martin & quelques autres Moines. Etienne étoit allé, à la priére du Roi, pour reformer le Monaſtére, & fut attaqué près du Château de Gournai par les Neveux de Thibaud Archidiacre de Paris, Vaſſaux du Seigneur de Gournai qui avoient dreſſé une embuſcade ſur le chemin. Etienne publia un Mandement adreſſé à ſes Archiprêtres, par lequel il excommunia les Auteurs de ce meurtre, leurs Complices & ceux qui leur donneroient retraite, ou qui communiqueroient avec eux, & s'en reſerva l'abſolution. Frapé cependant de l'horreur de cet Attentat, & ne ſe croyant pas lui-même en ſureté, il ſe retira à Clairvaux. Il écrivit de là à Geoffroi de Chartres Le- An. 1134. & 1135.

An. 1133. & 1134. gat du S. Siége ; & lui ayant raconté ce funeste accident, il le pria de se rendre au même Monastére pour déliberer sur les moyens d'en prevenir les suites. Geoffroi convoqua d'abord un Concile à Jouarre Diocèse de Meaux, & y manda les Archevêques de Reims, de Roüen, de Tours & de Sens avec leurs Suffragans. Comme ces Prelats furent assemblez, ils reçurent une Lettre de Hugues de Grenoble, Successeur de S. Hugues, & une autre de Guigues Prieur de la Chartreuse, qui les exhortoient à faire justice du meurtre de Thomas de S. Victor ; & on excommunia les coupables dans ce Concile.

S. BERNARD étoit alors de retour à Clairvaux. Comme on eut avis que l'Archidiacre de Paris s'étoit adressé au Pape, & qu'il prétendoit se justifier du meurtre de Thomas, le S. Abbé écrivit à Innocent pour empêcher qu'il ne se laissât surprendre.

A ORLEANS, un nommé Jean qui s'étoit emparé de la Dignité d'Archidiacre, faisoit des vexations desquelles le Sous-Doyen s'en plaignit à l'Archevêque de Sens pendant la vacance du Siége d'Orleans & au Pape Innocent. L'Archidiacre Jean le fit tuer vers le même tems du meurtre de Thomas de S. Victor ; & S. Bernard écrivit encore au Pape sur ce sujet,

jet, l'exhortant de faire justice de ces meurtres redoublez. Pierre Abbé de Cluny se joignit au S. Abbé de Clairvaux; & le Pape par une constitution adressée à Rainal de Reims, Hugues de Roüen, Hugues de Tours & leurs Suffragans, confirma ce que le Concile de Jouare avoit fait contre les coupables. Il ajouta même qu'il défendoit de célébrer l'Office Divin par tout où les Meurtriers se trouveroient, & excommunia ceux qui les maintiendroient ou les favoriseroient. Thibaut Notier, qui étoit cet Archidiacre de Paris accusé du meurtre de Thomas, fut encore privé de ses Bénefices, comme tous les autres coupables. An. 1133. & 1134.

INNOCENT II. avoit convoqué un Concile à Pise pour l'année 1134. & S. Bernard qui y fut appellé se vit obligé de retourner en Italie. Les Milanois avoient suivi le parti de l'Antipape & de Conrad qui s'étoit fait reconnoitre Roi d'Italie. Voïant que ce Prince s'étoit reconcilié avec l'Empereur, ils priérent S. Bernard qui avoit déja moyenné cette paix, de faire la leur tant avec Lothaire qu'avec le Pape, qui les avoit excommuniez, & avoit privé leur Ville de la Dignité de Métropole. Le S. Abbé pressé de se rendre au Concile, les felicita de leur retour à l'unité de l'Eglise, & promit de les satisfaire.

An. 1133. & 1134. Le Concile fut composé de presque tous les Evêques d'Occident. S. Bernard assistoit à toutes les déliberations & à tous les jugemens ; & tout le Monde le respectoit. Les Evêques attendoient à sa porte. La multitude de ceux qui vouloient lui parler & non le faste, le rendoient de difficile accès. Malgré son humilité, il se voyoit en main presque toute l'autorité du Pape. Pierre de Leon fut de nouveau excommunié dans ce Concile ; & ses fauteurs furent dépossés sans esperance de retablissement. On raporte à cette Assemblée la Canonisation de S. Hugues Evêque de Grenoble.

Au retour du Concile, plusieurs Prélats François furent attaquez, maltraitez, & même detenus Prisonniers. Quelques-uns furent aussi blessez ; on les conduisit tous à Pontremoli. Pierre Abbé de Clugny s'y étant rendu, écrivit au Pape & le pria d'exercer en cette occasion la severité de sa justice, & de punir l'Evêque de Lucques, qui au lieu de les avoir accompagnez pendant toute une journée, n'avoit pas fait une lieuë avec eux. Mais les Censures Eccléſiastiques étoient alors de foibles armes contre de pareils ennemis.

Aprés le Concile, le Pape envoya S. Bernard à Milan, qui y étoit ardemment desiré. Il le fit accompagner par les Car-

dinaux Gui Evêque de Pise, & Mathieu Evêque d'Albano ; ils devoient reconcilier les Milanois à l'Eglise & les absoudre du schisme dans lequel leur Archevêque Anselme les avoit entraînez. Le S. Abbé engagea les deux Cardinaux à permettre que Geoffroi de Chartres dont il avoit reconnu le merite en plusieurs occasions, fût du voyage ; la paix fut bientôt rétablie dans cette Ville, & S. Bernard y fit plusieurs Miracles ; il délivra principalement des Possedez, mais il attribuoit le tout à la foi du Peuple. Tandis que le Peuple soutenoit que ces Miracles étoient l'effet de la vertu du S. Abbé, son humilité ne se démentit jamais parmi les applaudissemens qu'on lui donnoit. L'Archevêque Anselme ayant été dépose, il refusa d'être élu à sa place, fit élire Ribalde, & le Pape rendit alors à cette Ville la Dignité de Métropole. Les conversions que S. Bernard fit dans cette occasion furent si grandes, que l'année suivante on vit à Caravalle dans le voisinage un nouveau Monastére de son Ordre. S Bernard fut encore employé pour pacifier la Lombardie ; mais les Habitans de Cremone ne profitérent point de sa médiation. An. 1133. & 1134.

Le Cardinal Mathieu tomba malade à son retour à Pise, & ne laissa pas cependant que de travailler assidûment avec

An. 1133. & 1134. le Pape aux affaires de l'Eglise. Obligé de se mettre enfin au lit, il fit appeller les Moines qui le servoient & les chargea de saluer l'Abbé & les principaux Officiers de Clugny, & ses chers enfans de S. Martin des Champs dont il avoit été Prieur. Il fit sa confession à tous ceux qui venoient le voir, & leur demanda l'absolution suivant l'usage Monastique. En recevant le S. Viatique il fit sa Profession de Foi, & mourut enfin sur la cendre & le cilice le matin du jour de Noël; il fut enterré le lendemain, après que le Pape eut célébré la Messe solemnelle en presence du Corps.

CEPENDANT S. Bernard avoit pris le chemin de France. Lorsqu'il traversa les Alpes, les Pastres descendoient du haut des Rochers pour lui demander sa Bénédiction. Il fut reçu à Clairvaux par ses Disciples avec une joye inexprimable. Il eut la consolation de n'avoir aucun reproche à leur faire, tant leur conduite avoit été reguliere pendant son absence. Le Prieur Geoffroi, qui fut depuis Evêque de Langres, lui ayant representé que le Monastére étoit devenu trop petit pour la Communauté, & qu'on ne pouvoit l'agrandir, approuva le dessein d'en bâtir un plus grand dans un lieu plus commode; Thibaud Comte de Champagne don-

na pour cela des sommes considérables ; & ce Monastére fut achevé beaucoup plûtôt qu'on ne l'esperoit. AN. 1133. & 1134.

ANNE'ES 1135. & 1136.

RUPERT Abbé de Duits, célébre par ses Ecrits, mourut le 4. Mars de cette année ; & quelques-uns l'ont compté entre les Saints. Il avoit d'abord été Moine à S. Laurent près de Liége ; il y fit ses études sous l'Abbé Berenger & sous Heribrand son Successeur. Il passa ensuite sa vie à étudier & à composer des Livres. Son premier Ouvrage fut celui des Divins Offices, écrit en 1111. Il fit après cela des Commentaires sur l'Ecriture ; où il raporta tout ce qu'elle contient, aux Œuvres des Trois Personnes de la Ste. Trinité. Ce grand Ouvrage fut dédié en 1117. à Cuno Abbé de Sigebert, depuis Evêque de Ratisbonne, qui fit connoitre l'Auteur à Frideric Archevêque de Cologne ; & ce Prélat lui donna l'Abbaïe de Duitz.

S. BERNARD ne séjourna pas long-tems à Clairvaux, après son retour d'Italie. Geoffroi de Chartres Legat du Pape en Aquitaine l'appella dans cette Province pour y faire finir le schisme. Le second voyage fut plus heureux que le premier qu'il y avoit fait en 1131. par ordre du Pape Innocent, avec Josselin Evêque de Soissons. La conversion de Guillaume IX.

An. 1135. & 1136. Duc d'Aquitaine, & le rétablissement des Evêques que ce Prince avoit chassés de leur Siége, en furent les fruits. Le S. Abbé dont le zèle s'étoit manifesté dans la maniére dont il s'y prit pour ramener Guillaume à l'unité de l'Eglise, eut la consolation de voir la paix rétablie dans toute l'Aquitaine, avant son départ. Girard d'Angoulême, qui seul demeura rebelle, ne tarda pas de ressentir les effets de la colere de Dieu. Geoffroi Evêque de Chartres donna dans ce voyage des preuves singulieres de son desintéressement, de même que pendant toute sa Légation qui dura plusieurs années.

LE S. Abbé de Clairvaux étant enfin rentré dans son Monastére, remplit son loisir par des occupations bien dignes de sa vertu. Seul dans une petite Loge de bois couverte de feüillages, il s'appliqua à la méditation des choses saintes. Le premier sujet qui se présenta à lui fut le Cantique des Cantiques; il en prit occasion de faire les Sermons qu'il commença de prêcher pendant l'Avent de cette année 1135. à ses Confreres, & il les continua l'année suivante. Bernard Chartreux de la Maison des Portes lui avoit demandé quelque Ouvrage spirituel. Le S. Abbé craignant de ne pouvoir rien faire qui fût digne de ce pieux Solitaire, se défendit

long-tems de lui répondre. Il lui envoya enfin le premier de ſes Sermons ſur les Cantiques, qu'il n'avoit pas encore publié. Il lui envoya enſuite les autres, & le pria de lui mander s'il devoit les continuer. Le Pape connoiſſant le merite de Bernard des Portes avoit voulu le faire Evêque en Lombardie. Le S. Abbé de Clairvaux l'en détourna pour ne pas expoſer ce S. Solitaire à l'inſolence & à l'inquiétude des Lombards. Le Pape lui confera pour lors l'Evêché de Bellai; mais Bernard quitta ce Siege quelques années après, & ſe retira à ſa Chartreuſe. An. 1135. & 1136.

Ce fut à peu près vers le même tems, & avant l'an 1136. que S. Bernard écrivit ſon exhortation aux Templiers, à la priére de Hugues leur premier maitre. Cet Ordre s'étoit dès-lors conſidérablement étendu. " C'eſt, diſoit le S. Abbé de Clair-„ vaux, un nouveau Genre de Milice in-„ connu aux Siécles précédens, où l'on „ joint les deux combats entre les Enne-„ mis Corporels & contre les Spirituels. „ Il décrivit enſuite la Vie des Chevaliers du Temple dans cet Ouvrage.

Ce fut là encore à peu près le tems de la pénitence de Pons Seigneur de Lazare, Château imprenable dans le Diocèſe de Lodeve. Diſtingué par ſa Nobleſſe, ſes richeſſes, ſon eſprit, ſa valeur, Pons n'a-

An. 1135 & 1136. voit pour regle de sa conduite que ses passions. Continuellement occupé de violences & de brigandages, il rentra enfin en lui-même, & se convertit si sincérement qu'après avoir fait une pénitence publique, qui fut precedée d'une confession de ses crimes dont il avoit écrit le détail qu'il fit lire par l'Evêque ; & ayant réparé tous les torts qu'il avoit faits, & distribué tous ses biens aux Pauvres, il partit avec six de ses Compagnons pour aller en pélerinage en divers lieux. Leur voyage se termina à Rodés ; après avoir visité nuds pieds S. Guillem du Desert, S. Jacques en Galice, le Mont S. Michel, S. Martin de Tours, S. Martial de Limoges & S. Leonard.

ADEMAR Evêque de Rodés, Prélat d'une vertu & d'une pieté distinguées, qui venoit de donner des biens considérables à l'Abbaïe de Loc-Dieu Fille de Dalonne, & réunie à l'Ordre de Cisteaux, reçut Pons & ses Compagnons avec joïe ; il leur offrit une retraite ; mais ils choisirent Salvanés, lieu desert dans le Diocèse de Lavaur, où ils commencérent de bâtir des cabanes de leurs propres mains & de défricher les Terres ; ce lieu devint bientôt après une Abbaïe célébre de l'Ordre de Cisteaux, dont Pons & ses Compagnons embrassérent l'Institut, par le Con-

seil du Prieur de la Grande Chartreuse, que Pons étoit allé consulter. Pierre premier Abbé de Mas-Adam, aujourd'hui Mazan Diocèse de Viviers, Monastére fondé en 1119. donna l'habit Monastique aux sept nouveaux Solitaires ; & après une année de Noviciat, il les renvoya à Salvanés, leur donnant pour Abbé Ademar, homme sage & lettré. Quant à Pons, son humilité lui fit toujours rechercher la derniere place ; il voulut demeurer entre les Freres Lais, afin de pourvoir plus librement à la subsistance de la Maison. L'Abbaïe de Salvanés ainsi fondée en 1136. devint si célébre que les plus grands Princes y firent des liberalitez immenses. An. 1135. & 1136.

HENRI I. Roi d'Angleterre mourut à Lions en Normandie le 1. Decembre 1135. & en lui finit la Ligne Masculine des Princes Normans. Hugues de Roüen en donna avis au Pape, & rendit témoignage des bons sentimens dans lesquels ce Prince étoit mort. Etienne Comte de Boulogne son Cousin Germain lui succeda au préjudice de Mathilde, ou Mahaud, Fille unique de Henri, & fut couronné le 22. du même mois par Guillaume de Cantorbery, assisté des Evêques de Vinchester & de Salisbury.

EN montant sur le Trône, Etienne promit de conserver les libertez de l'Eglise

An. 1135. & 1136. Anglicane. Il eſt dit dans une Chartre donnée à Oxford en 1136. qu'il ne feroit rien par ſimonie dans les affaires Eccléſiaſtiques, & qu'il ne permettroit rien de ſemblable, laiſſant aux Evêques la juriſdiction ſur tout le Clergé, & la diſtribution des biens de l'Egliſe. Il paſſa dans le Northumberland, avant le Carême de la même année; & le 29. Mars jour de l'Octave, il fit aſſembler un Concile auquel préſida Turſtain d'Yorck aſſiſté de pluſieurs Evêques, Abbez & Seigneurs. L'Archidiacre Robert y fut élu Evêque d'Exceſter à la place de Guillaume de Valrevaſt mort peu de tems auparavant.

LE Pape avoit appellé l'Empereur en Italie dès l'année 1135. Lothaire s'y rendit en 1136. pour le défendre contre Roger Roi de Sicile Protecteur d'Anaclet, qui avoit chaſſé de ſes Etats Robert Prince de Capouë. S. Bernard avoit lui-même exhorté l'Empereur à ce voyage, & lui avoit écrit en même tems en faveur des Piſans dont on avoit voulu rendre la fidelité ſuſpecte. Le S. Abbé avoit auſſi écrit au Pape pour le conſoler, en attendant l'arrivée de l'Empereur.

LOTHAIRE paſſa les Alpes, comme il l'avoit promis; la nombreuſe armée qu'il conduiſoit répandit la terreur dans toute l'Italie; mais les affaires de Lombardie

l'obligérent d'y séjourner le reste de l'année. Comme il connoissoit l'autorité de l'Abbé du Mont Cassin dans la Campanie & dans la Poüille, il lui écrivit que si quelque crainte l'avoit separé de l'unité de l'Eglise, il devoit se soumettre à Innocent II. le légitime Pape; & que l'Abbaïe seroit sous sa protection; il écrivit de même aux Moines, & leur fit écrire par l'Imperatrice Richilde son Epouse. An. 1135. & 1136.

ANNE'E 1137.

ROGER Roi de Sicile retournant dans son Roïaume, avoit laissé dans la Poüille son Chancelier Guerin. Celui-ci voulut s'assurer du Mont-Cassin pour son maître. Il manda l'Abbé Seignoret à Capouë sous prétexte de traiter avec lui & les Seigneurs du Païs, des affaires du Roïaume. Seignoret étoit alors griévement malade. Lorsqu'il fut rétabli, il envoïa deux de ses Moines à Guerin pour lui faire ses excuses. Le Chancelier n'en fut pas satisfait, il manda de nouveau à l'Abbé de venir le trouver, menaçant d'aller lui même au Mont-Cassin. Les Députez informez dans la route que Guerin vouloit s'assurer de leur Superieur, en avertirent Seignoret qui feignit d'être encore malade; mais celui qu'on avoit élu Evêque d'Aquin ayant mandé au Chancelier que l'Abbé, bien loin d'être favorable à Roger, se

An. 1137. préparoit à recevoir l'Empereur, Guerin vint au Mont-Caſſin le 5. Janvier, & ordonna à Seignoret de la part du Roi de lui livrer l'Abbaïe, de ſe retirer avec le nombre des Moines qu'il voudroit dans la Forteresſe de Bantra, & d'y emporter le Treſor de l'Egliſe & les autres meubles. L'Abbé délibera là-deſſus avec ſa Communauté; il fut reſolu de s'expoſer plûtôt aux dernieres extremitez que de livrer le Monaſtére. Guerin ayant ſçu la réſolution des Moines, ſe diſpoſa à aſſiéger l'Abbaïe. Seignoret appella Landulfe de S. Jean, qui tenoit la parti de l'Empereur, reçut ſes Troupes, leur livra les Forteresſes; & les Moines firent une pénitence particuliére pour avoir rompu le ſilence dans ces jours de tumulte. Toutes les Terres de l'Abbaïe ſe revoltérent cependant contre l'Abbé & contre les Moines, à la reſerve du Château de S. Pierre; & l'on députa deux Moines pour aller en donner avis à l'Empereur.

GUERIN mourut à Salerne 17. jours après cette affaire, & ſa mort fut regardée comme une punition du Ciel; l'un des Moines dit même avoir vû ſon ame plongée dans un lac de feu. Seignoret ne lui ſurvêcut que peu de jours. Il mourut le 4. Février ſuivant. Avant que ſa mort fût publique, ou congedia les Gens de Landul-

se ; & six jours après on élut pour Abbé Rainald le Toscan malgré l'opposition de ceux qui vouloient Rainald Collemezzo. Ces derniers envoyérent secretement un Courrier aux Députez qui alloient trouver l'Empereur, leur marquant que Rainald le Toscan avoit été élu séditieusement, & les chargérent de prier Lothaire & le Pape de leur donner un autre Abbé. Rainald en ayant eu avis traita secretement avec les Officiers du Roi Roger, & se fit confirmer par ce Prince & par l'Antipape. Lothaire se déclara contre lui ; mais ce fut principalement en haine de Roger qu'il regardoit comme le plus grand ennemi de l'Empire. An. 1137.

LE Pape s'étoit rendu à Viterbe au mois de Mars de cette même année 1137. pour conferer avec l'Empereur ; & ce Prince envoya son Gendre Henri de Baviere, avec 3000. Chevaux, lui ordonnant de se tenir aux environs de Rome & de rétablir Robert dans sa Principauté de Capouë. Innocent II. avoit écrit à S. Bernard de venir au secours de l'Eglise ; & les Cardinaux avoient joint leurs prieres à celles du Pape. Le S. Abbé se vit obligé d'interrompre ses Sermons sur les Cantiques ; il recommanda à ses Moines de prier Dieu pour la paix de l'Eglise, & vint trouver le Pape à Viterbe, Innocent II. &

An. 1137 les Cardinaux lui ayant communiqué le plan qui avoit été dressé, il proposa une autre voye ; & informé de l'état des Schismatiques, il trouva bientôt le moyen d'en détacher un grand nombre du parti d'Anaclet. On vit même bientôt la maison de cet Antipape découvrir sa prochaine ruine ; & il ne fut pas besoin d'avoir recours aux conspirations criminelles, contraires aux Loix & aux Canons, qui ne peuvent jamais être autorisées par les sermens, ni soutenuës sous pretexte de religion, le S. Abbé n'employa que l'efficacité de ses paroles.

APRE'S la Conference de Viterbe, le Pape s'approcha de Rome sans vouloir y entrer. Il soumit à son obéissance la Ville d'Albano & toute la Campanie. Il avoit avec lui Henri de Baviere. Comme ils se trouvérent près du Mont Cassin, le Pape envoya demander si on vouloit le reconnoitre & le recevoir. Rainald le refusa d'abord, mais onze jours après il se rendit à Henri ; il reçut dans le Monastère l'Etendart de l'Empereur ; & Robert fut ensuite rétabli dans sa Principauté.

LE Pape & le Duc Henri se trouvant campez près de Benevent, il fut question de proposer un accommodement. Rosceman Archevêque de cette Ville, intrus par l'Antipape Anaclet, s'y opposa. Il excita les Habitans à se défendre ; mais après

quelque combat, la Ville se rendit. Roſceman prit la fuite, & on aména le Cardinal Creſcence qui ſoutenoit l'Antipape. Innocent y mit de ſa part le Cardinal Gerard, & alla enſuite trouver l'Empereur qui faiſoit le Siége de Bari. Cette Ville fut priſe peu après; & toute la Poüille ſe ſoumit. An 1137.

INNOCENT manda pour lors à l'Abbé du Mont Caſſin de ſe trouver à Melfe pour la Cour qu'il devoit y tenir à la S. Pierre. Après pluſieurs ordres réïterez, Rainald partit enfin à la S. Jean, accompagné de Pierre Diacre & Bibliothecaire, & de quelques autres Moines. L'Empereur étoit campé avec le Pape à Lago-Peſole auprès de Melfe. Lorſque les Moines furent arrivez, Innocent leur envoya dire qu'avant que d'entrer dans le Camp, ils devoient venir nuds pieds lui faire ſatisfaction, demander pénitence d'avoir adheré au Schiſme, anathématiſer Pierre de Leon, & promettre obéiſſance au Pape par ſerment. Rainald étonné en appella à l'Empereur, & dit qu'il ſuivroit ſon conſeil. Lothaire voulut bien ſe rendre arbitre entre le Pape & les Moines, pour ſavoir s'ils devoient paſſer pour excommuniez; & l'on députa devant lui de part & d'autre.

L'AFFAIRE commença d'être examinée le 9. Juillet. L'Empereur étoit aſſiſté de

An. 1137. Peregrin Patriarche d'Aquilée, & de plusieurs autres Prélats. Le Chancelier Aimeri & trois autres Cardinaux, S. Bernard & quelques autres personnes, parurent de la part du Pape; & de celle des Moines & de l'Abbé, le Duc de Baviere, Conrad Duc de Souabe & divers Seigneurs, Henri Evêque de Ratisbonne, & Adalberon de Basle qui mourut peu de tems après: ainsi c'étoit un Concile où l'Empereur assistoit, comme il étoit déja arrivé. Gerard Cardinal du titre de Ste. Croix devoit parler pour l'Eglise Romaine, & Pierre Diacre pour le Mont Cassin. L'Assemblée dura jusques au 18. du mois; chacun y débatit ses droits. Le Pape se rendant enfin aux instances de l'Empereur consentit de pardonner aux Moines & à l'Abbé. Les Moines faisoient quelque difficulté de prêter serment; mais l'Abbé les y obligea par l'obéissance qu'ils lui devoient. Lorsqu'ils eurent été absous de l'excommunication, ils entrérent nuds pieds dans la Tente du Pape, se jettérent à ses pieds, & furent reçus au baiser de paix. Rainald fut ensuite presenté à l'Empereur, qui ne l'avoit point encore vû, & qui le mit au nombre de ses Chapelains; il prit aussi à son service Pierre Diacre qui avoit bien défendu la cause de son Monastére.

LOTHAIRE reçut vers ce tems-là des Ambaſſadeurs de Jean Comnene Empereur de C. P. Ils venoient le féliciter de ſa victoire ſur Roger Roi de Sicile. Il y avoit parmi les Grecs de la ſuite des Ambaſſadeurs un Philoſophe qui déclama contre le S. Siége & toute l'Egliſe d'Occident. Pierre Diacre entreprit de lui répondre. Lothaire les fit diſputer devant lui ; la nuit ſeule mit fin à la diſpute. Le Grec en envoya la rélation à Leon Stypiote Patriarche de C. P. qui en 1134. avoit ſuccedé à Jean de Calcedoine, & qui tint ce Siége 8. ans & 8. mois. An. 1137.

APRE'S cette Conference, Lothaire alla faire le ſiége de Salerne. Guibald Abbé de Stavelo commandoit ſa Flotte. La Ville ſe rendit à compoſition, ce qui cauſa un grand differend entre le Pape & l'Empereur, chacun prétendant qu'elle lui appartenoit. Ils ſe diſputérent encore à qui établiroit un Duc dans la Poüille; mais environ un mois après le Pape, du conſentement de Lothaire, pourvut Rainulfe de ce Duché, & nomma enſuite Gregoire, Archevêque de Benevent qu'il ſacra le 5. Septembre.

CEPENDANT l'Empereur informé que l'Abbé du Mont Caſſin tenoit toujours le parti de Roger, & prenoit des meſures pour ſe défendre dans le Monaſtére, s'y

An. 1137. rendit en diligence ; & étant entré dans le Chapitre, il voulut faire examiner l'affaire devant lui. Voyant toutefois que la discussion seroit longue, il fit convenir les parties de se soumettre au Jugement du Pape & au sien. Innocent trouva mauvais le procedé de Lothaire, qui s'excusa sur son intention. Il envoya le Chancelier Aimeri & d'autres Cardinaux avec S. Bernard au Mont Cassin pour declarer nulle l'élection de Reinald, & on élut à sa place Guibald Lorrain de naissance, qui avoit pris l'habit Monastique à Stavelo, & qui venoit de commander la Flotte de l'Empereur. Les ordres seuls de Lothaire l'obligérent d'accepter l'Abbaïe, tant on eut de la peine à vaincre sa resistance. L'Empereur lui ayant donné l'Investiture par le Sceptre qu'il portoit à la main, obligea ensuite le Duc de la Poüille, le Prince de Capouë & les autres Seigneurs de prêter serment de fidelité au nouvel Abbé.

Le Pape & Lothaire retournérent huit jours après aux environs de Rome ; Lothaire passa de là en Toscane, & prit ensuite le chemin de l'Allemagne par le Trentin, où il mourut le 4. Décembre dans un Village, âgé de près de 100. ans. Loüis-le-Gros Roi de France étoit mort le 1. Août de la même année ; ce Prince au retour d'une expedition en Tou-

raine, tomba malade d'une diſſenterie causée par les chaleurs de l'Eté. Durant sa maladie, il demandoit continuellement à Dieu de pouvoir se faire porter à S. Denis pour y déposer sa Couronne devant le Corps des S.S. Martyrs, & y prendre l'habit Monastique de S. Benoit. Sa maladie augmentant, il assembla les Evêques, les Abbez & plusieurs Prêtres pour faire sa Confession devant eux, & recevoir le Viatique. Pendant qu'on s'y préparoit, il se leva, s'habilla & vint au-devant du Corps de N. S. ce qui surprit tout le Monde. Il confessa alors qu'il avoit commis bien des fautes dans le gouvernement; il désigna son Fils Louis pour son Successeur en lui donnant son Anneau, & lui fit promettre de proteger l'Eglise & les Pauvres, & de conserver à chacun son droit. Il donna aux Pauvres tous ses meubles & ses habits, jusques à ses chemises, & sa Chapelle à l'Abbaïe de S. Denis. Avant que de recevoir le Corps de N. S. il se mit à genoux & fit sa profession de Foi. Comme s'il se fût trouvé mieux, il voulut être porté à S. Denis; & y étant arrivé, il se prosterna devant la Chasse des S.S. Martyrs, & leur demanda la continuation de leurs suffrages. An. 1137.

Il reçut alors des Envoyez de Guillaume Duc d'Aquitaine qui lui apprirent la

An. 1137. mort de ce Prince, arrivée à Compostelle devant l'Autel de S. Jacques le 9. Avril précedent; ils ajoutérent que le Duc avant que de partir pour ce Pelerinage, lui avoit laissé le pouvoir de marier sa Fille Alienor & de garder son Etat: le Roi promit de faire épouser cette Princesse à Loüis son Fils aîné, & envoya aussi-tôt ce Prince prendre possession de l'Aquitaine. Quelques Ecrivains modernes ont confondu ce Duc Guillaume avec son Pere qui avoit le même nom, avec S. Guillem du Desert, plus ancien de 300. ans, & avec S. Guillaume Ermite, & en ont raconté plusieurs Fables.

LOUIS VII. dit le jeune, pour le distinguer de son Pere lorsqu'il fut déclaré Roi après la mort de Philippe, regna après Louis le Gros, dont la vie fut écrite par l'Abbé Suger; & l'on en lisoit des Leçons à l'Office de son Anniversaire.

APRE's la retraite de l'Empereur, Roger Roi de Sicile rentra dans la Poüille & y mit tout à feu & à sang. Benevent se rendit par la crainte de se voir ruiner comme Capouë l'avoit été, & reconnut de nouveau Anaclet. Innocent II. envoya S. Bernard pour essaïer de moyenner la paix entre le Roi & Rainulfe Duc de la Poüille. Le S. Abbé prédit à Roger que s'il donnoit Bataille, il la perdroit; & la

chose arriva, Roger écouta pour lors les propositions de paix ; & convint avec S. Bernard que trois Cardinaux de chaque parti l'instruiroient de ce qui s'étoit passé, & qu'ensuite il se détermineroit. An. 1137.

ON s'assembla à Salerne, lieu de la résidence de Roger. Le Chancelier Aimeri, deux autres Cardinaux & S. Bernard avec eux, s'y étoient rendus de la part du Pape Innocent. Le Chancelier Mathieu, Pierre de Pise & un autre Cardinal nommé Gregoire y étoient pour l'Antipape Anaclet. Roger examina pendant quatre jours l'élection d'Innocent : il en donna autant à l'examen de celle d'Anaclet ; mais ce terme expiré, il ne voulut encore rien décider. Il demanda qu'on écrivît de chaque côté la forme de l'élection ; & qu'un Cardinal de chaque parti se rendît avec lui en Sicile, où il vouloit faire examiner la chose par les Evêques assemblez ; tout cela n'étoit que pour gagner du tems. Il avoit usurpé les Patrimoines de l'Eglise Romaine ; il esperoit, en differant de se réunir, d'obtenir des titres pour les conserver. Il ne fut pas même touché d'un Miracle de S. Bernard, qui devint public dans toute sa Cour. Un homme noble de Salerne abandonné des Medecins fut averti en songe que s'il pouvoit avoir de l'eau dont le S. Abbé auroit lavé ses mains &

An. 1137. en boire, il guériroit; cela arriva.

CEPENDANT Guibald Abbé du Mont-Cassin voyant Roger maitre du Païs, lui envoya demander la paix; Roger le menaça de le faire pendre. Guibald reconnoissant que sa présence ne feroit que nuire au Monastére, le quitta secretement & retourna à Stavelo. Douze jours après sa retraite, les Moines élurent à sa place Rainald de Collemezzo, à qui Roger accorda une Treve; c'est là que finit la Chronique du Mont Cassin, continuée par Pierre Diacre Bibliothecaire de cette Abbaïe.

ANNÉES 1138. & 1139.

L'ANTIPAPE Anaclet mourut le 7. Janvier de cette année. Les Cardinaux de son parti envoyérent demander à Roger s'ils devoient lui donner un Successeur. Sur sa réponse, ils élurent Gregoire Prêtre Cardinal, qu'ils nommérent Victor IV. Cet Antipape vint trouver de nuit S. Bernard, qui lui ayant fait quitter la Chappe & la Mitre, le mena au Pape Innocent, ce qui termina le schisme le 29. May. Les enfans de Pierre de Leon vinrent les premiers auprès d'Innocent & lui firent hommage lige. Les Clercs schismatiques lui promirent ensuite obéissance; & la joïe fut grande parmi le Peuple. Gilon Cardinal Evêque de Tusculum, qui avoit été Moine à

Clugny, demeura toutefois encore quelque tems dans le Schisme, comme il paroit par une Lettre de Pierre le Venerable qui lui écrivit pour le ramener. An. 1138. & 1139.

LE Pape Innocent reprit bientôt dans Rome toute l'autorité; on venoit le visiter de tous côtés; les uns pour affaires, les autres pour le féliciter; on faisoit dans toutes les Eglises des Processions solemnelles; le Peuple quitta les armes, & accourut pour entendre la parole de Dieu; bientôt la sureté & l'abondance se rétablirent par tout. Innocent étoit déja à Rome le 1. May. On le voit par une de ses Bulles donnée en faveur de Baudoüin Archevêque de Pise, qu'il nomma son Legat en Sardaigne, & qu'il avoit fait Cardinal en 1130. au Concile de Clermont; ce Baudoüin fut le premier des Moines de Cisteaux revêtu de cette Dignité; il honoroit tellement S. Bernard, que quoique Cardinal, il ne dédaignoit pas de lui servir de Secretaire.

LE S. Abbé de Clairvaux disoit souvent que Baudoüin étoit sa consolation pendant qu'il se trouvoit éloigné de son Monastére. Il auroit eu besoin de lui lorsqu'il perdit son frere Gerard. Quoique persuadé du bonheur de ce S. homme, il se plaignit d'être privé de son secours; il déclara que les larmes qu'il versoit au souvenir

An. 1138. & 1139. de cette mort, étoient autorisées par celles de Samuel, de David & de Jesus-Christ même en de pareilles occasions.

Il lui survint peu de tems après une affaire qui ne lui fut gueres moins sensible. Ce fut l'élection d'un Moine de Clugny à l'Evêché de Langres, après la mort de Guillaume de Sabran. Ce Moine lui paroissoit indigne de cette place; & quoiqu'il fût soutenu par Hugues Fils du Duc de Bourgogne, S. Bernard s'opposa à ce que l'Eglise de Langres fut confiée à ses soins. Il avoit en cela non-seulement en vûë l'interêt général de l'Eglise; mais encore celui du Monastére de Clairvaux en particulier, qui se trouvoit situé dans le Diocèse de Langres, & entierement soumis à l'Evêque; & il envoya là-dessus un Memoire au Pape. D'un autre côté l'Abbé de Clugny prenoit l'interêt de son Moine élu Evêque, il écrivit pareillement au Pape; mais nonobstant toutes les démarches de S. Bernard, le Moine fut sacré par l'Archevêque de Lyon, assisté des Evêques d'Autun & de Macon; le S. Abbé redoubla ses cris & ses plaintes auprès d'Innocent II.: ses remontrances firent enfin effet. L'élection du Moine fut cassée; & Geoffroi parent de S. Bernard fut mis dans ce Siége. Loüis le jeune qui faisoit difficulté de lui donner l'investiture, se rendit ensuite aux representations

presentations de l'Abbé de Clairvaux; & en 1140. Geoffroi étoit en possession de l'Evêché de Langres. An. 1138. & 1139.

APRE'S la mort de l'Empereur Lothaire, on avoit indiqué à Mayence une Diette générale pour le jour de la Pentecôte. La crainte qu'Henri Duc de Baviere ne se rendît maitre de l'élection, fit changer le tems & le lieu de l'Assemblée. On la tint à Coblentz le 22. Fevrier suivant. Conrad Duc de Souabe y fut élu Roi des Romains en présence de Theoduin Cardinal, Evêque & Legat du S. Siége, qui le couronna ensuite à Aix-la-Chapelle, à la place de l'Archevêque de Cologne, qui n'ayant pas encore reçu le Pallium, ne pouvoit faire cette cérémonie.

CONRAD III. du nom se rendit d'Aix-la-Chapelle à Mayence, & donna l'Archevêché de cette Ville vacant par le decès d'Albert au Neveu de ce Prélat nommé aussi Albert, & déja élu par le Clergé & par le Peuple. Les Saxons & le Duc de Baviere avoient reclamé contre l'élection de Conrad; ils furent cependant invitez à une Cour générale, qui fut tenuë à Bamberg à la Pentecôte. Les Saxons s'y rendirent, mais le Duc n'y parut point; & ce Prince qui étoit déchu de son autorité, mourut l'année suivante.

S. OTTON Evêque de Bamberg sacra

An. 1138. & 1139. dans cette Assemblée le nouvel Archevêque de Mayence ; & ce fut sa derniere fonction. Ce S. Prélat mourut le 29. Juin 1140. on porta son corps trois jours durant dans toutes les Eglises de la Ville, où l'on offrit le S. Sacrifice pour le repos de son ame. Imbricon Evêque de Vursbourg son ami arriva le quatriéme jour pour faire ses funerailles. Il prononça son Oraison Funebre, & répresenta la perte que faisoient les Pauvres, l'Empereur, le Pape, l'Eglise & l'Etat. S. Otton fut enterré dans l'Eglise de son Monastére de S. Michel. Le Pape Clement III. le canonisa 50. ans après ; & l'Eglise honore sa memoire le jour de sa sépulture.

INNOCENT II. avoit envoyé en 1138. Alberic Evêque d'Ostie, Legat en Angleterre & en Ecosse. Ce Prélat né François avoit été Moine de Clugny & Prieur de S. Martin des Champs. Il fut reçu avec de grands honneurs en Angleterre. Il avoit avec lui l'Abbé de Molesne & plusieurs autres Moines de deçà la Mer. A son arrivée il appella auprès de lui Richard Abbé de Fontaines de l'Ordre de Cisteaux, dans le Diocèse d'Yorck, homme d'une grande autorité. Ce fut en cette compagnie qu'il visita presque tous les Evêchez & les Monastéres du Royaume. Il passa de là en Ecosse, & reduisit le Roi David, les

Evêques, les Abbez & les Seigneurs qui avoient suivi le parti de Pierre de Leon ; & à l'obéissance d'Innocent II. il voulut faire la paix entre les deux Rois d'Ecosse & d'Angleterre, & ne put obtenir du premier qu'une trêve de six semaines. Il fit promettre aux Pictes qui habitoient le Nord de l'Ecosse de ramener à Carlile les femmes & les filles qu'ils avoient prises, & de leur rendre la liberté : il leur fit encore promettre d'épargner dans la guerre le sexe, les enfans & sur-tout les Eglises, & de ne tuer même que ceux qui resistoient. An. 1133. & 1139.

A son retour en Angleterre, il convoqua un Concile Général à Londres, qui fut tenu le 19. Decembre ; il y presida, & 18. Evêques & environ 30. Abbez y assistérent. Le Siége de Cantorbery étoit vacant ; Turstain d'Yorck, qui ne put s'y trouver pour cause de maladie, y envoya Guillaume Doyen de son Eglise. On fit dans cette Assemblée 17. Canons qui sont pour la plûpart une repetition des Conciles précédens. Pour remplir le Siége de Cantorbery que Guillaume de Corbeil avoit laissé vacant en 1136. on élut Thibaut Abbé du Bec, du consentement de Jeremie Prieur de l'Eglise de Cantorbery ; le Legat sacra ce Prélat au commencement de l'année 1139. ; & à la fin du Concile il

An. 1131. & 1132. invita tous les Evêques d'Angleterre & plusieurs Abbez à venir au Concile Général que le Pape devoit tenir à Rome à la mi Carême, & partit d'Angleterre immediatement après l'Octave de l'Epiphanie pour s'y trouver. Thibaut nouvel Archevêque de Cantorbery qu'il venoit de sacrer, quatre autres Evêques & quatre Abbez le suivirent. Le Roi ne voulut pas permettre qu'un plus grand nombre de Prélats s'absentât, à cause des troubles dont son Royaume étoit menacé.

Depuis son retour à Rome, le Pape avoit reçu Foucher nouvel Archevêque de Tyr, qui venoit demander le Pallium. Ce Prélat natif d'Angoulême avoit été Abbé de la Celle, Monastére de Chanoines Reguliers. Persecuté par l'Evêque Girard chef des Schismatiques en Aquitaine, il alla en pélerinage à Jerusalem, & vêcut quelque tems dans la Communauté du S. Sepulchre. Guillaume, premier Archevêque de Tyr d'entre les Latins, étant mort dans ce tems là, on le choisit pour lui succeder. Il ne fit qu'avec beaucoup de peine le voyage de Rome; Guillaume Patriarche de Jerusalem lui dressa diverses embuches sur le chemin; & lorsqu'il fut retourné à Tyr, il trouva ce Patriarche si indigné contre lui, qu'il ne put faire rétablir son Eglise dans son ancienne Dignité,

ni réparer le dommage qu'il avoit reçu. An. 1138. & 1139.

LE Siége de Tyr étoit anciennement le premier des treize qui relevoient immédiatement de celui d'Antioche, & qui avoient chacun sous eux plusieurs Evêchez. Tyr en avoit 14. & portoit le titre de Protothrone. Depuis la conquête des Latins, le Patriarche de Jerusalem prétendit que Tyr devoit être de sa dépendance. Il avoit donné à la verité à l'Archevêque de cette Ville le premier rang entre ses Suffragans; mais il lui avoit ôté les Evêchez d'Acre, de Sidon & de Berite qui en dépendoient. Le Patriarche d'Antioche retenoit en même tems Biblis, Tripoli & Antarade, parce que l'Archevêque de Tyr ne le reconnoissoit pas pour Superieur. Foucher eut bien de la peine à r'avoir ses trois Suffragans du Patriarche de Jerusalem; & quant aux autres, le Pape écrivit au Patriarche d'Antioche qu'il eût à les rendre, & les réunit de nouveau à la Métropole de Tyr.

LE Patriarche d'Antioche étoit alors Raoul natif de Domfront sur les Confins du Maine & de la Normandie: homme de guerre, magnifique, liberal & très-agréable au Peuple & à la Noblesse. Après la mort de Bernard, premier Patriarche Latin de ce Siége arrivée en 1135., les Prélats dépendans de ce grand Siége s'assemblérent au Palais Patriarchal pour lui

An. 1138 & 1139. donner un Successeur. Le Peuple sans leur participation élut tumultuairement Raoul déja Archevêque de Mamistra, qui est l'ancienne Mopsueste en Cilicie ; & il fut intronisé dans la Chaire de Saint Pierre ; les Prélats ne voulurent pas le reconnoître ; il ne laissa pas que de se mettre en possession de l'Eglise & du Palais Patriarchal. Sans s'embarrasser de demander le Pallium au Pape, il le prit lui-même sur l'Autel de S. Pierre ; & cette affaire eut de grandes suites. Raimond Prince d'Antioche s'en mêla, & Raoul fut obligé d'aller à Rome. Le Pape envoya Pierre Archevêque de Lyon Legat en Syrie, mais Raoul demeura enfin Patriarche d'Antioche. Le Légat mourut peu de tems après, & eut pour Successeur dans le Siége de Lyon Falcon Doyen de cette Ville, que S. Bernard & Geoffroi Evêque de Langres avoient recommandé au Pape, avec des témoignages avantageux de son mérite.

Le Concile Général indiqué à Rome se tint le 8. Avril dans le Palais de Latran. On y compta jusqu'à mille Evêques ; & il est nommé le Xe. Concile Général. Le Pape avoit dessein de réunir par là toute l'Eglise après le schisme d'Anaclet. On y fit 13. Canons qui sont les mêmes que ceux du Concile de Reims de 1131. repetés mot pour mot, mais divisés autrement.

ON y condamna certaines femmes, qui sans observer aucune regle monastique, & sans vivre en Communauté, vouloient passer pour Religieuses. On y repeta le troisiéme Canon du Concile de Toulouse de 1109. contre les nouveaux Manichéens. On y anathematisa les erreurs d'Arnauld de Bresse ancien Disciple d'Abailard qui attaquoit le Baptême, l'Eucharistie, les Eglises & la Croix, & sur tout l'Ordre Hierarchique. Enfin on y déclara nulles les Ordinations faites par Pierre de Leon & par les autres Schismatiques ou Hérétiques. Le Pape porta toutefois trop loin en cette occasion le zéle de la Discipline; & S. Bernard s'en plaignit à lui, au sujet de Pierre de Pise. An. 1138. & 1139.

ROGER Roi de Sicile, qui soutenoit le reste du schisme, fut publiquement excommunié dans cette assemblée avec tous ses Partisans; mais le Concile étoit à peine fini, que ce Prince soumit toute la Poüille à la reserve de Troye & de Bari. Cette demarche engagea le Pape à sortir de Rome avec les Troupes qu'il put ramasser, & s'avança jusqu'au pied du Mont Cassin. On voulut pour lors de part & d'autre negocier la paix; & ce qui auroit dû l'éloigner, la procura. Le Fils de Roger ayant surpris le Pape l'amena à son Pere; & le Roi fit alors demander la paix

An. 1138. & 1139. dans les termes les plus soumis ; Innocent II. se voyant abandonné, & se trouvant sans forces & sans armes y consentit ; on dressa les Articles du Traité, & les principaux furent que le Pape accordoit à Roger le Royaume de Sicile, le Duché de la Poüille à l'un de ses Fils, & la Principauté de Capouë à l'autre. Tout étant arrêté, Roger & ses deux Fils vinrent se jetter aux pieds d'Innocent, lui demandérent pardon, & lui jurérent fidélité & obéissance, & à ses successeurs. Le Pape donna à Roger l'investiture du Royaume de Sicile par l'Etendart ; & on ne parla point de la Concession de l'Antipape. C'est là le premier titre véritable du Royaume de Sicile, qui depuis a pris son nom de la Ville de Naples. Cet Acte est du 25. Juillet 1139.

APRE'S le Traité le Pape vint à Benevent, & y fut reçu, comme si c'eût été S. Pierre en personne. Il en chassa une seconde fois l'Archevêque Schismatique Rosceman, & retourna à Rome, où sa présence étoit extremement desirée. Les Romains l'exhortérent cependant à rompre la paix avec Roger ; il répondit que ç'avoit été la volonté de Dieu que sa prise fût l'occasion de cette paix : aussi fût-elle approuvée de tout le monde.

S. MALACHIE Archevêque d'Armach en

Irlande vint à Rome dans ce tems-là pour les affaires de son Eglise. Ce S. Prélat Origi- naire de ce Roïaume, né de Parens Nobles & vertueux avoit été élevé dans Armach même où il fit ses études. Lorsqu'il les eût finies, il se mit sous la conduite d'Imarius, saint homme dont la vie exemplaire attiroit l'admiration de tous ceux qui en avoient connoissance; & il ne fut pas long-tems sans l'imiter. Celse Archevêque d'Armach le fit bientôt après Prêtre, & son Vicaire; on le vit alors travailler avec fruit à l'instruction des Peuples, encore Barbares. Il arracha les superstitions, établit le chant des Heures Canoniales, les coûtumes de l'Eglise Romaine, l'usage de la Confession, le Sacrement de Confirmation & la régle dans les Mariages. An. 1138. & 1130.

POUR se mieux instruire lui même, il alla trouver Malc Evêque de Lesmor en Moumonie Prélat célébre par sa Doctrine, sa vertu & ses Miracles; & après avoir passé quelques années auprès de lui, il fut rapellé en Ultonie. Il y retablit le fameux Monastére de Bancor, où S. Colomban avoit vêcu 500. ans auparavant, & que les Pirates avoient ruiné. Il fut élu quelque tems après malgré sa resistance Evêque de Conner ou Conneret dans la même Province; & trouvant dans son Diocèse un

An. 1138. & 1139. Peuple qui n'étoit Chrétien que de nom, il tâcha de vaincre sa dureté, & d'établir enfin la Discipline, la frequentation des Eglises, l'usage des Sacremens & les Mariages légitimes.

CELSE se voyant prêt de mourir ordonna que Malachie seroit son Successeur, & employa pour être obéi l'autorité de S. Patrice à laquelle personne n'osoit resister en Irlande. On abolit par ce moyen la mauvaise coûtume qui s'étoit introduite dans le Païs de rendre le Siége d'Armach héréditaire. Cependant après la mort de Celse, Maurice de la famille des anciens Prélats se mit en possession du Siége & s'y maintint pendant cinq ans. Malachie ne manqua pas d'embrasser cette occasion pour refuser la Dignité d'Archevêque. Mais trois ans après l'usurpation de Maurice, il fut tellement pressé par les gens de bien, qu'il l'accepta; & en prit possession après la mort de l'Usurpateur, avec lequel il évita toujours d'entrer en contestation.

S. MALACHIE eut beaucoup à souffrir les premiéres années de son Pontificat, la violence & les calomnies de ses ennemis ne lui laissoient aucun repos; il les surmonta par son courage & par sa patience, & au bout de trois ans il eut la consolation de retablir la paix & la liberté dans

ſon Egliſe. Il n'avoit accepté le Siége d'Armach que ſous condition de le quitter, & lorſqu'il le jugeroit à propos. Voyant qu'à la barbarie avoient ſuccedé des mœurs chrétiennes, il ſe démit de ſon Siége en faveur de Gelaſe homme de merite & digne de le remplir. Le Clergé & le Peuple y conſentirent; S. Malachie l'ayant ſacré & recommandé au Roi & aux Seigneurs, retourna à ſon ancien Diocèſe de Doune. Ce Diocèſe avoit été autrefois partagé en deux; il voulut le retablir ſur l'ancien pied, & ayant ordonné un nouvel Evêque à Conneret, il ſe retira à Doune; il y forma une Communauté de Chanoines reguliers avec leſquels il comptoit vivre dans la retraite; on ne lui en laiſſa pas la liberté: Regardé comme un Apotre, on venoit le conſulter de toute part, & ſes deciſions paſſoient pour des Oracles. An. 1138. & 1139.

Ce fut dans ces circonſtances qu'il vint à Rome pour faire confirmer ce qu'il avoit fait, & demander le Pallium pour le Siége d'Armach qui ne l'avoit jamais eu & pour un autre Siége Métropolitain que Celſe avoit établi ſous la dépendance d'Armach comme du Siége Primatial. Dans ce voyage il s'arrêta quelques jours à Clairvaux, & lia une très-étroite amitié avec S. Bernard. Le Pape reçut très-favorablement le S. Prélat; mais il ne vou-

An. 1138 & 1139. lut pas lui accorder la permiſſion de quitter ſon Siége pour aller mourir à Clairvaux. Quand il fut ſur le point de partir, le Pape le fit ſon Legat en Irlande, & confirma l'erection de la nouvelle Métropole ; quant aux Pallium, il lui dit qu'il falloit aſſembler un Concile nationnal, où d'un commun conſentement on envoyât les demander, & qu'alors on les lui accorderoit. Innocent II. pour marquer l'eſtime particuliére qu'il avoit pour le ſaint Archevêque, ôta ſa Mitre & la lui mit ſur la tête ; il lui donna auſſi l'Etole & le Manipule dont il ſe ſervoit à l'Autel, & le renvoya avec ſa bénediction.

S. MALACHIE repaſſa par Clairvaux à ſon retour de Rome ; ne pouvant y demeurer, il y laiſſa quatre de ſes Diſciples pour apprendre l'Inſtitut de cette Maiſon. On les éprouva, & ils furent admis à la Profeſſion. Arrivé en Irlande il en envoya d'autres qui furent reçus de même ; enfin en 1141. il établit dans le Diocèſe d'Armach l'Abbaïe de Mellifons, qui dans la ſuite produiſit cinq autres Communautez.

LE S. Prélat commença ſa Legation par pluſieurs Conciles en divers lieux afin de ramener les anciennes traditions, abolies par la négligence des Evêques & faire de nouveaux reglemens. Tout ce qu'il ordonna fut reçu comme venant du Ciel. On

le mettoit par Ecrit pour en conserver la memoire ; ses paroles étoient soutenuës par sa vertu & par des miracles ; & S. Bernard nous a laissé les particularités de sa vie. An. 1138. & 1139.

ON tint un Concile en Angleterre le 29. Août 1139. auquel presque tous les Evêques du Royaume assistérent avec Thibaut de Cantorbery. Turstain d'Yorck s'en excusa à cause de sa maladie, & quelques autres Prélats sur la guerre qu'il y avoit dans le Païs. Henri de Vincheſter Fils du Roi Etienne qui l'avoit convoqué, y présida en qualité de Legat du Pape. L'ouverture se fit par les Lettres d'Innocent qui établissoient Henri Legat du S. Siége en Angleterre. Elles étoient du 1. Mars ; & on admira la moderation du Prélat, qui avoit differé jusqu'alors d'exercer ses pouvoirs. Il se plaignit de la prison de Roger Evêque de Salisbury & d'Alexandre Evêque de Lincoln, qu'on avoit rendus suspects au Roi, à cause de plusieurs Châteaux qu'ils avoient fait bâtir. Etienne les avoit fait arrêter sous pretexte d'une querelle particuliére ; mais cette affaire essuya de grandes contestations. Le Legat soutint vivement les Immunités de l'Eglise ; il alla même avec l'Archidiacre de Cantorbery se jetter aux pieds du Roi, pour le prier d'avoir pitié de l'Eglise, de

An. 1138. & 1139. son ame & de sa reputation, & de ne pas permettre qu'il se formât une division entre le Royaume & le Sacerdoce. Cependant le Concile se separa sans que les deux Evêques fussent mis en liberté; & celui de Salisbury mourut de chagrin la même année.

PIERRE Abailard condamné depuis 18. ans dans le Concile de Soissons, avoit toujours enseigné la Theologie, quoiqu'il fût moins versé dans cette science que dans les Arts Liberaux. Il répandit plusieurs erreurs dont les Gens de bien furent allarmés. Guillaume Abbé de S. Thierry en écrivit à Geoffroi Evêque de Chartres & à S. Bernard. Il refuta 13. Articles extraits du Livre de ce Docteur, intitulé: " Théologie d'Abailard ,, ; il les envoya à S. Bernard en particulier avec le Livre, le conjurant de repousser l'orage qu'il craignoit que les nouvelles propositions n'excitassent dans l'Eglise

S. BERNARD approuva le zéle de Thierry; mais il refusa de répondre au Livre d'Abailard, il dit qu'il n'étoit pas en coûtume de s'en fier à son propre jugement, principalement dans des choses de cette consequence. Voulant cependant corriger Abailard de ses erreurs, sans le confondre, il l'avertit en secret, & traita avec lui si modestement & si raisonnablement qu'il en obtint une promesse de corriger

tout ce qui lui ſeroit indiqué ; mais cette ſage reſolution ne fut pas executée ; au contraire Abailard alla trouver l'Archevêque de Sens, & ſe plaignit que l'Abbé de Clairvaux parloit ſecretement contre ſes Livres ; il déclara qu'il étoit prêt de les défendre en public, & demanda que S. Bernard fût appellé dans un Concile pour expliquer ce qu'il avoit à dire. L'Archevêque en indiqua un & y appella l'Abbé de Clairvaux, qui voyant qu'on lui faiſoit un defi, écrivit aux Evêques qui devoient aſſiſter au Concile, pour s'exempter d'y aller, ce qu'il ne put obtenir. Il y alla peu préparé à la diſpute, & le témoigna dans une Lettre au Pape Innocent. An. 1138. & 1139.

ANNE'E 1140.

LE Concile de Sens ſe tint le 2. Juin. On voit ce qui s'y paſſa dans la Lettre ſynodale que S. Benard écrivit au Pape au nom des Evêques. Loüis VII. s'y trouva avec Guillaume Comte de Nevers & Thibaud Comte de Champagne ; l'Archevêque de Reims y étoit auſſi avec quelques-uns de ſes Suffragans, & un grand nombre d'Abbés & de ſçavans Eccleſiaſtiques.

S. BERNARD produiſit le Livre d'Abailard qui étoit préſent avec tous les ſiens, & propoſa les Articles qu'il avoit remarqués comme abſurdes, ou plûtôt comme

An. 1140. héretiques ; il demanda qu'Abailard déniât les avoir écrits, ou s'il les avoüoit, qu'il les prouvât ou les corrigeât. Abailard paroiſſant ſe défier de ſa cauſe ne voulut pas répondre ; & appellant au Pape il ſortit de l'Aſſemblée.

SAMSON Archevêque de Reims écrivit auſſi au Pape ſur ce ſujet ou plûtôt il lui fit écrire par S. Bernard une Lettre qui porte le nom de trois de ſes Suffragans. Le S. Abbé écrivit encore en ſon propre nom pluſieurs Lettres à Rome, & les envoya par Nicolas Moine de Clairvaux, qui fut depuis ſon Secretaire, & qui avoit été préſent à tout. Parmi ces Lettres il y en avoit une grande adreſſée au Pape, dans laquelle il refutoit les erreurs d'Abailard, & étoit plûtôt un Traité qu'une Lettre. Il y en avoit encore une plus courte, où il racontoit ce qui s'étoit paſſé. Les autres étoient adreſſées aux principaux Prélats de la Cour de Rome ; il y en avoit une particuliere pour le Chancelier Aimeri, une autre pour le Cardinal Gui de Caſtel, depuis le Pape Celeſtin II. ancien Diſciple d'Abailard, & ſur le credit duquel ce Docteur comptoit beaucoup : d'autres enfin pour divers Cardinaux, comme Ives auparavant Chanoine de S. Victor à Paris, Etienne Evêque de Paleſtrine, le Cardinal Gregoire & Gui de Piſe.

LE Siége de Reims étoit vacant depuis la mort de Rainald arrivée en 1138., lorsque Samſon de Meauvoiſin Archidiacre de Chartres & Neveu du défunt fut ordonné en 1140. L'oppoſition du Roi, irrité contre le Comte de Champagne, avoit été cauſe de la vacance de ce Siége. On avoit voulu y placer S. Bernard; mais il refuſa cette Dignité, & touché du triſte état de cette Egliſe, il écrivit au Pape en faveur de Samſon. An. 1140.

ARNAULD de Breſſe condamné au Concile Général de Latran, s'étoit retiré à Zurich dans le Diocèſe de Conſtance. S. Bernard en ayant été informé, écrivit à l'Evêque de ſe garder de cet homme dangereux, dont la vie auſtere donnoit du credit à l'erreur, & qui ſoutenoit celles d'Abailard. Il lui conſeilla de s'en aſſurer, de peur que continuant de courir, il ne nuisît davantage. Apprenant enſuite qu'Arnauld étoit auprès de Gui Legat du Pape, il lui donna les mêmes avis, ajoutant que le Pape l'ayant chaſſé d'Italie, on ne devoit lui donner aucun aſile.

CEPENDANT ſur les Lettres des Evêques de France & de S. Bernard au ſujet d'Abailard, Innocent II. condamna ce Docteur par la réponſe qu'il adreſſa à ces Prélats & à S. Bernard. Il ordonna par une autre Lettre aux mêmes Prélats de le faire enfermer avec Arnauld de Breſſe ſon

An. 1140. Disciple, comme Auteurs d'un Dogme pervers & ennemis de la Foi Catholique, & de faire brûler leurs Livres par tout où il s'en trouveroit.

APRE'S le Concile de Sens, Abailard voulant poursuivre son appel avoit pris le chemin de Rome. Il passa par Clugny. Pierre le Venerable lui demanda le sujet de son voyage; & apprenant qu'il recouroit au S. Siége, il l'assura que le Pape lui rendroit justice & lui feroit même grace s'il en étoit besoin. L'Abbé de Cisteaux qui vint à Clugny peu de jours après traita de la reconciliation d'Abailard avec S. Bernard; & Pierre le Venerable conseilla au premier d'aller avec l'Abbé de Cisteaux; il l'exhorta ensuite à retracter & à effacer ce qu'il pouvoit avoir dit ou écrit qui offensoit les oreilles Catholiques. Abailard suivit ce Conseil, & fit sa paix avec S. Bernard par la mediation de l'Abbé de Cisteaux. Instruit que le Pape avoit confirmé sa condamnation, il se désista de son appel; & renonçant au tumulte des Ecoles, il se renferma avec l'agrément du Pape dans le Monastére de Clugny, où pendant deux ans qu'il vêcut encore, il édifia toute la Communauté par son humilité & par sa patience.

PENDANT sa retraite, Abailard écrivit une Apologie, où il desavoüa en general

tout ce qu'il pouvoit avoir écrit de mauvais. On trouve les particularités de la pénitence d'Abailard dans une Lettre de Pierre le Venerable à Heloïse où il lui rend compte de sa mort qui arriva le 21. Avril 1142. à l'âge de 63. ans à S. Marcel près de Châlons sur Saone. An. 1140.

GUILLAUME Abbé de Saint Thierry, qui avoit excité Saint Bernard contre Abailard, & qui le refuta lui-même, écrivit un Traité de l'Eucharistie qu'il envoya au S. Abbé de Clairvaux pour l'examiner & le corriger avant que de le mettre au jour. On trouve dans cet Ouvrage de grandes ressources pour la controverse. Guillaume y compare les autorités des Peres, & recuëillit leurs passages, principalement ceux de S. Augustin. " Si depuis le commencement de " l'Eglise, disoit cet Abbé, personne jus- " qu'à notre tems n'a touché la question " de l'Eucharistie, c'est que les Peres " n'ont pas défendu ce qui n'étoit pas at- " taqué. Ils se contentoient d'inserer dans " leurs Traités ce que demandoit le sujet " qu'ils avoient entre les mains. Ils ne " pouvoient répondre à des questions qui " n'étoient pas encore agitées; s'ils ont " laissé plusieurs expressions obscures, c'est " que n'étant que des hommes, ils ne " pouvoient prévoir toutes les chicanes "

An. 1140. „ des héresies futures. „ L'Abbé Guillaume composa plusieurs autres Ouvrages, la plûpart de pieté. L'affection qu'il avoit pour S. Bernard & pour l'Ordre de Cisteaux l'obligea enfin à quitter son Abbaïe pour se rendre simple Moine à Signi, Fille de Clairvaux fondée en 1134. au Diocèse de Reims; & il y mourut du vivant de S. Bernard, dont il avoit commencé d'écrire la vie.

ON raporte au tems de la Condamnation d'Abailard, c'est-à-dire environ vers l'an 1148. la fameuse Lettre de S. Bernard aux Chanoines de Lyon, touchant la Fête de la Conception de la Ste. Vierge, nouvellement introduite chez eux. Il fut consulté vers le même tems par quelques Moines de S. Pere en Vallée, près de Chartres, touchant l'obligation de la Régle de S. Benoit. Comme ils lui écrivirent à l'insçu de leur Abbé, ce qui étoit contre la disposition de la Régle, il adressa sa réponse à l'Abbé de la Coulombs, Monastére du même Institut & dans le même Diocèse, afin qu'il la fit tenir à l'Abbé de S. Pere. Il intitula cet Ouvrage *Du Precepte & de la Discipline*. La principale question qu'il y traite, c'est jusqu'à quel point la Régle de S. Benoit est d'obligation, si tout ce qu'elle contient est de précepte; ou s'il y en a quelque partie qui ne

soit que de simple conseil sans obligation. An. 1140.

S. BERNARD écrivit aussi vers le même tems un petit Traité à Hugues de S. Victor, Docteur célébre du XIIe. Siécle, qui l'avoit consulté sur quelques opinions singuliéres d'un Personnage qu'il ne nommoit point. Il s'agissoit selon l'Anonyme que personne n'avoit pû être sauvé sans le Baptême, depuis que Jesus-Christ en eut déclaré la nécessité à Nicodeme, & que le Martire seul pouvoit y supléer, le desir ne servant de rien S. Bernard répondit qu'il n'étoit pas croyable que Dieu eût voulu obliger tous les hommes à un precepte positif, du moment qu'il avoit été fait en secret; mais seulement depuis qu'il fut suffisamment publié pour être connu de tout le monde; il refuta la seconde proposition par l'autorité de S. Ambroise & de S. Augustin, & montra qu'il y avoit des pechés d'ignorance.

HUGUES né à Ypres en Flandres, enseigna long-tems à l'Abbaïe de S. Victor, où il avoit pris l'habit de Chanoine regulier; & fut enfin Prieur de cette Maison. C'étoit un des plus grands Théologiens de son tems. Quelques-uns l'ont nommé la langue de S. Augustin, parce qu'il avoit particuliérement étudié les Ecrits de ce Pere. Il a laissé un grand nombre d'Ecrits qui consistent principalement en des ap-

An. 1140. plication de la Sainte Ecriture, parmi lesquelles il y en a plusieurs de Morales & d'Allegoriques. Son plus grand Ouvrage est un Traité des Sacremens, où il marque que l'on donnoit encore l'Eucharistie aux enfans, en les baptisant. Il vecut jusqu'au 11. Février 1142. & témoigna de grands sentimens de pieté, lorsqu'on lui administra le S. Viatique.

L'AFFAIRE de Raoul Patriarche d'Antioche n'avoit point été terminée par le Légat, que le Pape avoit envoyé en Syrie. Arnoul qui le poursuivoit, homme noble, lettré & habile dans les affaires, qui fut depuis Archevêque de Cosence, vint solliciter à Rome l'envoi d'un nouveau Légat. Innocent II. nomma Alberic Evêque d'Ostie, qui arrivé sur les lieux assembla un Concile à Antioche, où se trouvérent de la Province de Jerusalem, le Patriarche Guillaume, Gaudence Archevêque de Cesarée, & Anselme Evêque de Bethleem; de celle de Tyr l'Archevêque Foucher, avec Bernard de Sidon & Baudouin de Beryte deux de ses Suffragans; & de la Province d'Antioche, Etienne Archevêque de Tarse, Gerard Evêque de Laodicée, Hugues de Gabale, Françon d'Hieraple, Gerard de Coryce & Serlon d'Apamée. Le Legat avoit sa principale esperance dans Foucher de Tyr, dont il con-

noiſſoit le grand courage, & l'attachement pour l'Egliſe Romaine. Les Prélats de la Province d'Antioche étoient partagés dans leurs ſentimens. An. 1140.

ON s'aſſembla au jour déſigné dans l'Egliſe de S. Pierre, & le Legat préſida. On commença par lire ſa commiſſion ; les Accuſateurs de Raoul ſe préſentérent enſuite, & les griefs ſe reduiſirent à trois ; ſavoir l'entrée irreguliére de Raoul dans le Patriarchat, ſon incontinence & ſes actions ſimoniaques. On demanda qu'il comparût : Il fut invité de venir, & il le refuſa. Le ſecond jour Raoul fut encore cité, & perſiſta dans ſon refus. Serlon d'Apamée vint ce jour-là au Concile ſans habits Pontificaux ; il déclara qu'il ſe déſiſtoit de ſon accuſation contre Raoul, & fut excommunié & depoſé. Le troiſiéme jour le Patriarche fut cité pour la troiſiéme fois ; mais ſoit qu'il craignit le reproche de ſa conſcience, ou la violence du Prince qui appuyoit le Légat, il refuſa abſolument de ſe préſenter. Il étoit alors dans ſon Palais environné d'un grand nombre de Chevaliers & de Bourgeois, qui ſans la crainte du Prince auroient chaſſé honteuſement le Legat & les Prélats du Concile. Le Legat monta lui-même au Palais ; & l'ayant obligé de lui rendre l'Anneau & la Croix, il le livra au

An. 1140. Prince, qui le fit charger de chaines, & l'envoya Prisonnier au Monastére de S. Simeon. Raoul trouva dans la suite le moyen de s'échaper, alla à Rome, se reconcilia en quelque façon avec le S. Siége, & mourut en chemin, comme il se preſsoit de retourner en Syrie. Après sa déposition le Clergé d'Antioche élut Aimeri Doyen de l'Eglise, homme sans lettres & dont les mœurs étoient peu édifiantes.

LE Legat, n'ayant plus rien à faire à Antioche après le Concile, alla à Jerusalem, & y passa les Fêtes de Pâques; il dédia solemnellement le lendemain l'Eglise du Temple, & tint ensuite un autre Concile dans l'Eglise de Sion, qui étoit regardée comme la Mere de toutes les Eglises d'Orient. Le Catholique d'Armenie, c'est-à-dire le premier des Evêques de la Nation s'y trouva; on traita avec lui des Articles de Foi dans lesquels les Armeniens sembloient s'éloigner des Catholiques; il promit de les corriger, & le Legat retourna à Rome après ce Concile.

A C. P. le Patriarche Leon Stypiote tint un Concile la même année 1140. Onze Métropolitains & deux Archevêques y assistérent avec les Officiers de l'Empereur. On y condamna les Ecrits de Constantin Chrysomale, comme remplis des erreurs des Entousiastes & des Bogomiles. On les avoit

avoit trouvé dans le Monaſtére de S. Nicolas & dans quelques autres ; & les Superieurs en furent punis par les peines canoniques. An. 1140.

ANNÉES 1141. & 1142.

TURSTAIN Archevêque d'Yorck étoit mort le 5. Février 1140. après 26. ans d'Epiſcopat. Le Siége demeura vacant près d'une année. Henri Evêque de Vinchester Frere du Roi Etienne, ayant enfin fait élire Henri de Coili ſon Neveu qui étoit Abbé de S. Etienne de Caën, le Pape ne voulut point qu'il fût Archevêque, s'il ne renonçoit à ſon Abbaïe. Sur le refus que fit Henri d'y renoncer, on proceda en Janvier 1141. à une nouvelle Election. La plus grande partie des ſuffrages ſe réunit en faveur de Guillaume Tréſorier de l'Egliſe d'Yorck, également Neveu du Roi Etienne & de Turſtain. Ses mœurs étoient pures, ſa douceur le rendoit aimable ; & ſa charité envers les Pauvres le diſtinguoit particulierement. L'Archidiacre Gautier & quelques autres s'oppoſérent toutefois à ſon Election. Ils ſoutinrent que le Comte d'Yorck l'avoit ordonnée de la part du Roi. Cependant le nouvel élu fut conduit à Lincoln ; Etienne le reçut avec honneur & le mit en poſſeſſion des terres de l'Archevêché.

LES oppoſans en appellérent au Pape ;

An. 1141 & 1142. ils étoient soutenus par Guillaume Abbé de Ridal & par Richard Abbé de Fontaines, Monastéres de l'Ordre de Cisteaux dans le Diocèse d'Yorck ; ils persuadérent si bien à S. Bernard que Guillaume avoit été élu par violence & par Simonie, que le S. Abbé écrivit plusieurs Lettres au Pape contre ce Prélat. L'Abbé de Fontaines & l'Archidiacre Gautier allérent à Rome ; Guillaume s'y rendit aussi ; & la cause fut examinée dans un Consistoire tenu en 1142. Elle fut favorable à Guillaume, & le Legat Henri de Vincheſter le sacra le 1. Septembre de la même année. Thibaut de Cantorbery prétendit que cette Ordination lui appartenoit ; & n'approuva pas l'Election de Guillaume.

Il y eut en France un grand trouble à l'occasion du Siége de Bourges. Alberic étoit mort en 1148. ; & le Pape avoit fait élire à sa place Pierre de la Chastre, Parent d'Aimeri Chancelier de l'Eglise Romaine. Le Roi piqué de ce que cette Election avoit été faite sans son consentement, jura que Pierre ne seroit jamais Archevêque de Bourges, tant qu'il seroit sur le Trône, & permit au Clergé de cette Eglise d'élire un autre Prélat. Il défendit ensuite à Pierre l'entrée de toutes les terres de son obéissance ; & le Pape irrité du procedé de Loüis, les mit en interdit, & dé-

fendit d'y célebrer l'Office divin. Thibaud Comte de Champagne prit Pierre sous sa protection ; & le Roi toujours plus animé porta la guerre en Champagne. A. 1141. & 1142.

Il arriva bientôt après un autre sujet de division entre ces Princes. Raoul Comte de Vermandois voulant épouser Petronille Sœur de la Reine Alienor, fit déclarer nul son Mariage avec la Niéce de Thibaud sous pretexte de Parenté. Simon Evêque de Noyon Frere de Raoul, Barthelemy de Laon & Pierre de Senlis affirmérent par serment que le Mariage étoit nul, & Raoul épousa Petronille. Thibaud porta ses plaintes au Pape. S. Bernard lui écrivit pour le même sujet, & n'oublia pas la protection que Thibaud donnoit à l'Archevêque de Bourges. Le Pape fit excommunier Raoul par le Cardinal Yves son Legat en France ; ses terres furent mises en interdit, & les trois Evêques déclarés suspens. Cependant Thibaud pressé par le Roi fut obligé de demander au Pape la lévée des censures ; & S. Bernard se joignit à lui dans cette occasion, disant qu'il seroit facile d'excommunier de nouveau Raoul, s'il manquoit à sa parole.

Le Roi sachant que le Comte de Vermandois, qu'il avoit pris sous sa protection, étoit ménacé d'une seconde excommuni-

An. 1141. & 1142. cation, s'en plaignit à S. Bernard qui avoit été le médiateur de la paix, & lui fit écrire pour qu'il empêchât l'effet de cette menace. Le S. Abbé lui répondit vivement que la chose n'étoit pas en son pouvoir ; il lui écrivit même encore plus vivement lui reprochant qu'il suivoit des conseils diaboliques, & l'assurant qu'il défendroit desormais la verité selon son pouvoir. Il écrivit aussi sur le même sujet à Josselin Evêque de Soissons, & à Suger Abbé de S. Denis, les deux principaux Ministres du Roi, & au Cardinal Etienne Evêque de Palestrine ; prévoyant toutefois les suites funestes de l'interdit que le Pape avoit jetté sur la France à cause de l'Archevêque de Bourges, il recrivit au même Cardinal, à Alberic Evêque d'Ostie, à Igmar Evêque de Tusculum & au Chancelier Gerard qui fut depuis le Pape Lucius II. ; il leur representa que l'Eglise étoit ménacée d'un nouveau schisme, & les exhorta d'obtenir du Pape qui étoit extremement refroidi à son égard, de procurer la tranquillité dans le Royaume en levant l'interdit. Pierre le Venerable écrivit aussi au Pape sur le même sujet avec beaucoup de discretion & de respect.

L'EGLISE de Tournai voulut profiter de la division qu'il y avoit entre le Pape & le Roi touchant l'affaire du Comte de Ver-

mandois dans laquelle Simon Evêque de Noyon, Frere de ce Prince, se trouvoit embarrassé, pour retablir l'Evêché de cette Ville. On obtint du Pape de pouvoir proceder à l'Election d'un Evêque, & le choix tomba sur Absolon Abbé de S. Amand. L'Archevêque de Reims n'osant le sacrer par la crainte du Roi & du Comte de Vermandois, on eut recours à Rome; mais l'Evêque élu ne voulut point y aller: cependant Simon de Noyon suivit à Rome les Députés du Clergé de Tournai, & se plaignit au Pape d'une Election, qui annulloit le serment qui lui avoit été fait. L'affaire traina en longueur; & les Députés retournérent enfin chez eux sans avoir pû obtenir l'execution du Decret d'Election, qui fut renvoyée à un Concile. An. 1141. & 1142.

PIERRE, une des lumiéres de l'Ordre de Cisteaux fut élu la même année 1142. Archevêque de Tarentaise. Il avoit fondé en 1132. la nouvelle Abbaïe du Tamis dans ce Diocèse, & en avoit été le premier Abbé. Il commença par là à être connu dans le Monde. Un autre Pierre du même Ordre & Abbé de la Ferté, avoit déja rempli le Siége de Tarentaise depuis 1124. jusqu'en 1132. & étoit mort en odeur de sainteté. Un nommé Idrael avoit envahi cette Eglise, & l'avoit occu-

An. 1141. & 1142. pée pendant dix ans, ruinant tout le bien que son saint Prédecesseur avoit fait, soit pour le spirituel soit pour le temporel. Il fut dépose; & ce fut alors qu'on élut l'Abbé Pierre. Il tint ce Siége 33. ans, & ne changea rien dans sa maniere de vivre pauvre & mortifiée. Son plus grand soin étoit pour les Pauvres & pour les Malades; & sa Maison étoit un vrai Hôpital. Deux fois en passant les Alpes il ôta sa tunique pour en revêtir des Pauvres qui mouroient de froid, s'exposant lui-même à en perir. Il dépensa en aumône deux mille sols en un seul voyage, somme alors considerable, puisque le marc d'argent n'en valoit que 40.

L'ABBE' de Clugny écrivit à S. Bernard la même année 1142. une grande Lettre, où il traitoit encore des differends entre son Ordre & celui de Cisteaux, mais avec plus de douceur qu'il n'avoit fait dans la premiere. La diversité des coûtumes, & la couleur des habits étoient les sources de la division.

QUATORZE ans après Pierre le Venerable recuëillit les Statuts qu'il avoit faits depuis 24. ans; & les redigea en 76. Articles, on y voit la correction de plusieurs abus qu'on reprochoit aux Moines de Clugny; & combien l'Ordre s'étoit déja relaché. Pierre fit faire en Espagne, où il

étoit allé visiter les Maisons de son Ordre, la Version de l'Alcoran; il avoit d'abord fait traduire en latin une refutation des erreurs de Mahomet composée en Arabe. Son intention étoit de suivre l'exemple des anciens Peres, qui ne laissoient aucune héresie sans la combattre, & sans la refuter par leurs discours & par leurs Ecrits. Il avoit exhorté S. Bernard d'écrire sur ce sujet; voyant que personne n'y pensoit, il y travailla lui-même. Mais son Ouvrage divisé en cinq Livres ne se trouve plus. An. 1141. & 1142.

BAUDOUIN III. Fils de Foulques Roi de Jerusalem succeda cette même année à son Pere, qui mourut d'une chute de Cheval. Il fut couronné le jour de Noël par le Patriarche Guillaume. Dans l'intervalle de la mort de son Pere & de son couronnement, la Ville d'Edesse fut assiegée par Arabée Zengui, le plus puissant Prince de l'Orient, qui profita de la foiblesse du jeune Comte Josselin, & de la mesintelligence qui étoit entre lui & le Prince d'Antioche.

ANNE'E 1143.

JEAN Comnene Empereur de C. P. mourut au mois de Mars de cette année; il avoit vainement essaïé de reprendre Antioche sur les Latins. Se voyant à l'extremité, il designa pour son Successeur Ma-

An. 1143. nuel le plus jeune de ſes Fils. Il reſte de cet Empereur une Conſtitution qui défend de piller les Biens d'un Evêque mort, comme l'uſage s'en étoit établi. Le nouvel Empereur Manuel commença ſon regne par remplir le Siége Patriarchal de C. P. Leon Stypiote étoit mort depuis peu. Il mit à ſa place Michel Oxite, ſurnommé Courcoüas, homme ignorant dans les ſciences profanes, mais très-verſé dans la Doctrine de l'Egliſe, & recommandable par ſes mœurs & par l'auſterité de ſa vie. Ce fut lui qui couronna Manuel. Ce Prince mit ce jour-là 100. livres d'or ſur l'Autel, & en envoya tous les ans 200. au Clergé pendant les 38. années de ſon regne.

MICHEL Oxite tint un Concile la premiere année de ſon Pontificat, auquel aſſiſtérent douze Métropolitains, & quelques grands Officiers de l'Empereur. Deux Evêques y furent dénoncés comme ordonnés contre les Canons, & comme étant de la ſecte des Bogomiles; leur Ordination fut d'abord déclarée nulle, parce qu'ils avoient été ordonnés par le Métropolitain ſeul ſans l'aſſiſtance d'aucun Evêque. On condamna enſuite leurs erreurs, contenuës dans un recuëil qu'on en avoit produit pour les convaincre, & l'on prononça anathême contre ceux qui les ſoutiendroient.

LE Pape Innocent avoit excommunié depuis long tems les Tiburtins. Tenant leur Ville assiegée, il les contraignit enfin à se soumettre à des conditions raisonnables. Les Romains n'en furent pas contens. Cette affaire le chagrina beaucoup; il prévoyoit les suites des prétentions des Romains. Il tomba malade, & mourut le 24. Septembre après 13. ans, 7. mois & 8. jours de Pontificat; il fut enterré à S. Jean de Latran, d'où ses os furent ensuite transportés à Ste. Marie au de-là du Tibre. Le S. Siége ne vaqua pas. An. 1143.

CELESTIN II.

SUITE DE L'ANNE'E 1143. ANNE'E 1144.

CELESTIN II Toscan, gouverna l'Eglise 5. mois & 15. jours. Il eut pour Successeur Lucius II. le 12. Mars 1144.

LE S. Siége ne vaqua qu'un jour après la mort d'Innocent II. Le Dimanche 26. Septembre 1143. le Cardinal Gui de Castel fut élu Pape & prit le nom de Celestin II. Peu de tems après son élection, sachant que Pierre le Vénérable, Abbé de Clugny étoit en peine de l'état de l'Eglise Romaine,

An. 1144. en ce tems de trouble & de sedition, il lui écrivit de quelle façon il avoit été élu Pape. Pierre reçut cette Lettre la veille de S. André, & la fit lire en plein Chapitre. Il felicita ensuite Celestin II. de ce que son élection avoit été plus pacifique que celle de ses Prédecesseurs depuis Alexandre II.

LE Patriarche de C. P. tint la même année 1143. un second Concile, auquel assistérent 13. Métropolitains & les Grands Officiers de l'Empereur. Il y fut question du Moine Typhon accusé de l'erreur des Bogomiles. Cinq mois après le Patriarche prononça contre lui un Jugement définitif dans un autre Concile, où se trouvérent 11. Métropolitains; & en consequence on lui coupa la barbe, qui lui descendoit jusques sur les pieds, & on l'enferma. Il demeura dans cette retraite jusques à la mort du Patriarche.

LE Pape Celestin II. mourut le 9. Mars de l'année 1144. & fut enterré à S. Jean de Latran. Le S. Siége ne vaqua que deux jours.

LUCIUS II.

SUITE DE L'ANNE'E 1144. ANNE'E 1145.

LUCIUS II. Bolonois, tint le S. Siege 11. mois & 14. jours. Il eut pour Successeur en 1145. Eugene III.

GERARD Prêtre Cardinal du titre de Ste. Croix en Jerusalem fut élu Successeur de Celestin II. Le Pape Innocent II. qui connoissoit sa capacité l'avoit fait Chancelier de l'Eglise après la mort d'Aiméri, & l'en avoit ensuite établi Camerier. Son Pontificat fut très-court. Il jugea le different qui duroit depuis tant d'années entre l'Archevêque de Tours & l'Evêque de Dol, touchant la jurisdiction sur les Evêques de la Brétagne. Urbain II. l'avoit adjugée depuis 50. ans à l'Archevêque ; ce que Lucius confirma, ordonnant que l'Evêque de Dol & tous ceux de la Brétagne lui fussent soumis ; il reserva toutefois à Geoffroi alors Evêque de Dol, de n'être soumis qu'au S. Siége tant qu'il gou-

An. 1145 verneroit cette Eglise, & lui conserva l'usage de Pallium. Il écrivit ensuite aux Evêques de S. Brieux & de Treguier pour les absoudre du serment de fidelité qu'ils avoient preté à Geoffroi, & manda en même tems au Duc & aux Seigneurs de Brétagne, de ne pas s'opposer à l'exécution de son jugement. Il confirma aussi par une Bulle du 14. May 1144. la Primatie déja donnée par Urbain II. à l'Eglise de Tolede. Sous son Pontificat, Alfonce Duc, & depuis Roi de Portugal, promit à l'Eglise Romaine un cens annuel de quatre onces d'or payable par lui & ses Successeurs.

GUILLAUME Patriarche de Jerusalem mourut le 27. Septembre de cette même année, & Foucher de Tyr fut transferé à ce Siége. Pour lui donner un Successeur à Tyr, on tint dans cette Eglise une Assemblée où le jeune Roi Baudoüin III. assista avec sa Mere, le nouveau Patriarche & les Suffragans de Tyr. Les sentimens furent partagez; une partie opina pour Raoul Chancelier du Roi, Anglois de nation; l'autre s'opposa à son élection, & en appella au Pape. Raoul se mit toutefois en possession du Siége & l'occupa pendant deux ans.

LES Romains qui vouloient rétablir l'ancien Senat, créérent Patrice, Jour-

dain Fils de Pierre de Leon, & se soumirent à lui comme à leur Prince. Ils demandérent ensuite au Pape tous les Droits Regaliens dont il joüissoit tant à Rome que déhors; ils prétendoient qu'ils appartinssent au Patrice, & vouloient que le Pape se contentât pour sa subsistance des Dixmes & des Oblations comme les anciens Evêques. Le Pape ainsi persecuté écrivit à Conrad Roi des Romains; il l'invita de venir prendre la protection de l'Eglise. Les Romains séditieux écrivirent de leur côté, & tâchérent de faire valoir leur entreprise comme favorable à Conrad; ils lui insinuérent qu'il falloit rétablir l'Empire sur le même pied que sous Constantin & sous Justinien. Conrad ne leur fit aucune réponse; il reçut au contraire parfaitement bien le Cardinal Gui de Pise Chancelier de l'Eglise, & les autres Députez que le Pape lui envoya. An. 1145.

On voit par une Lettre de Lucius II. à Pierre Abbé de Clugny du 22. Septembre 1144. qu'il avoit fait une Treve avec le Roi de Sicile. Il demandoit par la même Lettre treize Moines de cette Abbaïe pour les placer dans le Monastére de S. Sabas, afin d'y établir l'observance, à la charge que ce Monastére seroit toujours dépendant de l'Abbé de Clugny, comme il est porté par la Bulle du 19. Janvier 1145.

An. 1145 Il mourut le 25. Fevrier suivant, & fut enterré à S. Jean de Latran. Le S. Siege ne vaqua qu'un jour.

EUGENE III.

SUITE DE L'ANNE'E 1145.

EUGENE III. Pisan, gouverna l'Eglise 8. ans 4. mois & 11. jours, & le S. Siége vaqua 4. mois & 27. jours après sa mort. Il eut pour Successeur Anastase IV. en 1153.

APRE'S la mort de Lucius II. les Cardinaux assemblés dans l'Eglise de S. Cesaire élurent pour son Successeur Bernard Abbé de S. Anastase à Rome, de l'Ordre de Cisteaux, qui avoit été quelque tems à Clairvaux sous la Discipline de S. Bernard ; & on le nomma Eugene III. Sur l'avis que les Senateurs vouloient faire casser son Election, il se retira au Monastére de Farfe, & y fut sacré quelques jours après.

SAINT Bernard écrivit aux Prélats de la Cour de Rome sur cette Election ; il les blâma d'abord d'avoir retiré un Moine de sa Soli-

tude pour le mettre sur la Chaire de S. Pierre ; il les exhorta ensuite à conserver leur ouvrage en assistant le nouveau Pape de leur conseil. Il n'écrivit pas si-tôt à Eugene-même. Il s'attendoit qu'il lui écriroit le premier. Cependant pressé par ses amis il lui écrivit enfin à l'occasion de l'Archevêché d'Yorck, où Henri de Coili s'étoit intrus depuis deux ans, malgré l'élection faite en faveur de Guillaume Trésorier de cette Eglise, qui étoit allé à Rome pour justifier son élection. S. Bernard dit au Pape dans cette Lettre que son exaltation réjoüissoit toute l'Eglise, & lui representoit quel est le poids de la supreme Dignité Pontificale. Il lui écrivit ensuite deux autres Lettres touchant la même affaire d'Yorck, dans une desquelles il le félicitoit des exemples de justice qu'il avoit déja donnez. An. 1145.

Le S. Abbé de Clairvaux écrivit aussi à Robert Poulain ou Pullus Chancelier de l'Eglise Romaine. C'étoit un Anglois savant, qui après avoir enseigné quelque tems à Paris, alla rétablir les études d'Oxfort presque éteintes. Innocent II. connoissant son merite l'appella à Rome, & Lucius II. le fit Cardinal & Chancelier de l'Eglise ; c'est le premier Anglois que l'on connoisse revêtu de cette Dignité. S. Bernard l'exhorta, comme principal Ministre

An. 1145. du Pape par sa qualité de Chancelier, à s'acquiter de sa Charge avec fidelité & avec prudence, pour empêcher qu'Eugene ne fût surpris par les artifices des Méchans. Robert n'exerça la Charge de Chancelier que les trois premiéres années du Pontificat d'Eugene. On a de lui un Corps entier de Theologie sous le titre de Sentences, divisé en huit parties, où il traite solidement les principales questions agitées de son tems.

APRE'S son Sacre Eugene III. passa dans les Places fortes, pour éviter la fureur du Peuple Romain; il se rendit ensuite à Viterbe, où il fit quelque séjour. Arnauld de Bresse vint à Rome dans cet intervalle. Il y échauffa la revolte, en proposant au Peuple les exemples des anciens Romains; il l'exhorta à rebâtir le Capitole, à rétablir la Dignité du Senat & l'Ordre des Chevaliers. Il dit que le gouvernement de Rome ne regardoit pas le Pape, & qu'il devoit se contenter de la jurisdiction Eccléfiastique. Ces discours firent abolir la Dignité de Préfet; & les principaux des Nobles furent obligez de se soumettre au Patrice: il y eut enfin bien des excès commis à cette occasion.

PENDANT son séjour à Viterbe le Pape reçut des Députez des Evêques d'Armenie & du Catholique leur Patriarche,

qui, selon eux, avoit plus de 1000. Evêques sous sa jurisdiction. Ils offrirent toute soumission au Pape. Le sujet de leur voyage étoit de consulter l'Eglise Romaine & de se raporter à son jugement sur leurs differends avec les Grecs. Ils ne mettoient point d'eau dans le vin pour le S. Sacrifice, & ne faisoient qu'une Fête de Noël & de l'Epiphanie. Le Pape les reçut agréablement, & les fit assister à la Messe. Il voulut même qu'ils visent de près ce que le S. Sacrifice a de plus secret, afin d'observer le tout exactement. Un de ces Députez raporta dans la suite que le jour de la Dédicace de S. Pierre de Rome 18. Novembre, assistant ainsi à la Messe, il avoit vû sur la tête du Pape un rayon de Soleil & deux Colombes qui montoient & descendoient, sans qu'il pût découvrir par où entroient ces Colombes & cette lumiere. Otton Evêque de Frisingue qui raporte ce fait étoit alors à Viterbe. Il dit aussi avoir vû Hugues Evêque de Gabale en Syrie qui avoit le plus travaillé à soumettre Antioche au S. Siége; & qui se plaignant de son Patriarche & de la Mere du Prince d'Antioche, demandoit la protection du Pape. L'Evêque de Gabale parloit d'un Prince Chrétien, mais Nestorien nommé le Prêtre Jean, qui regnoit à l'extremité de l'Orient, & qui avoit remporté An. 1145.

An. 1145. des victoires considérables sur les Persans. On publioit qu'il vouloit venir au secours de l'Eglise de Jerusalem. C'est la premiere fois que l'on trouve dans les Auteurs le nom de Prêtre Jean, pour marquer un Prince. Le principal sujet du voyage de l'Evêque de Gabale étoit de demander du secours pour l'Eglise d'Orient consternée par la perte d'Edesse. Zengui s'en étoit enfin rendu maitre le jour de Noël 1144. Il fit un massacre horrible des Habitans, qui étoient tous Chrétiens parce que cette Ville n'étoit jamais tombée au pouvoir des Infidéles. L'Archevêque Hugues voulant en sortir lors de la prise fut étoufé dans la foule. On regarda cet accident comme une punition de son avarice. Il avoit amassé de grands Trésors qui auroient pû sauver la Ville, s'il les avoit employez à païer les Troupes. Edesse étant prise, les Eglises furent profanées, principalement celle de la Ste. Vierge & celle où étoient les Réliques de S. Thomas; & l'Evêque de Gabale ne racontoit ces tristes nouvelles qu'en versant des larmes. Il resolut de passer les Alpes & de venir demander du secours au Roi des Romains & au Roi de France.

Eugene III. écrivit à ce sujet à Loüis le Jeune le 1. Decembre. Il exhorta tous les François, & leur enjoignit même pour la remission de leurs pechez, de prendre les

armes pour la défense de l'Eglise Orientale. Avant que cette Lettre fût apportée en France, le Roi avoit déja resolu de se croiser pour accomplir le vœu qu'avoit fait Philippe son Frere ainé, & que sa mort imprevûë l'avoit empêché d'accomplir. Il consulta S. Bernard qui lui conseilla de s'adresser au Pape. Loüis VII. déclara encore son sentiment dans la Cour qu'il tint à Bourges à la Noël de 1145. Geoffroi Evêque de Langres y parla avec tant de force de la prise d'Edesse qu'il tira des larmes de tous les Assistans. On indiqua une autre Assemblée à Vezelai pour la Pâques prochaine; le Roi envoya en attendant instruire le Pape de ce qui s'étoit passé. Samson de Reims ayant donné la Couronne au Roi dans l'Assemblée de Bourges, Pierre Archevêque de cette Ville s'en plaignit au Pape, comme d'un attentat sur ses droits. An. 1145.

CEPENDANT le Pape trouva moyen de reduire les Romains. Il entra en triomphe dans Rome, & y célébra la Fête de Noël; importuné de ruiner Tibur, il se retira au-delà du Tibre. S. Bernard écrivit aux Romains pour les ramener à l'obéissance du Pape. Il écrivit aussi au Roi Conrad, appuïant sur la concorde qui doit regner entre le Roïaume & le Sacerdoce; & l'exhortant à proteger l'Eglise & à reprimer

An. 1145. l'insolence & la temerité du Peuple Romain.

ANNE'E 1146.

LE Pape termina l'affaire de l'Eglise de Tournai pendant son séjour au-delà du Tibre. Il sacra Evêque de cette Ville Anselme Abbé de S. Vincent de Laon, que quelques affaires de son Eglise avoient amené à Rome, & qui fut reçu sans opposition. Le Pape écrivit plusieurs Lettres en sa faveur; ainsi cette grande affaire qui duroit depuis 50. ans fut enfin terminée. Tournay, qui pendant 600. ans avoit été joint à l'Evêché de Noyon, eut dès-lors un Evêque particulier.

LE Roi ayant reçu une réponse favorable du Pape touchant la Croisade, tint un grand Parlement à Vezelai, où l'on croyoit alors avoir les os de Ste. Madelaine, comme le temoigne Otton de Frisingue. Il s'y trouva un grand nombre d'Evêques & de Seigneurs. Entre plusieurs Abbez, S. Bernard fut chargé de prêcher la Croisade. N'y ayant point d'endroit capable de contenir la multitude, on dressa un échaffaut en pleine campagne. Le S. Abbé y monta avec le Roi, & prêcha fortement Le Roi parla aussi sur le même sujet; & tout le Monde demanda la Croix. Ce qu'on en avoit preparé ne suffisant pas, S. Bernard mit ses habits en piéces pour y

supléer, & fit un grand nombre de Miracles en cette occasion. An. 1146.

AVEC le Roi & la Reine son Epouse se croisérent Alfonse Comte de S. Gilles & de Toulouse, Henri Fils du Comte de Champagne, Gui Comte de Nevers, Renaud son frere Comte de Tonnerre, Robert Comte de Dreux frere du Roi, & Ives Comte de Soissons avec quantité de Seigneurs: on nomme entre les Prélats Simon Evêque de Noyon, Geoffroi de Langres & Arnoul de Lisieux.

POUR regler plus particulierement le voyage, on indiqua un autre Parlement à Chartres au 21. Avril. Pierre Abbé de Clugny invité d'y venir, s'en excusa sur ce qu'il devoit alors tenir son Chapitre. Amedée de Lyon & Geoffroi de Bourges s'en excusérent aussi sur divers motifs. On voulut élire S. Bernard pour chef de la Croisade, il le refusa constamment; & l'on voit dans une de ses Lettres au Pape Eugene ce qu'il pensoit de ce Generalat. Il exhorta cependant le Pape de presser l'execution de cette entreprise, & écrivit en même tems une Lettre circulaire pour exciter à la Croisade. On la trouve en differens exemplaires, adressée diversement pour l'Allemagne, pour l'Angleterre & pour la Lombardie. Il en fit écrire une à peu près pareille par Nicolas son Secretai-

An. re, pour le Duc & les Seigneurs de Bré-
1146. tagne en particulier. Il exhortoit les Croi-
sez dans ces Lettres, à ne pas perſecuter les Juifs. " Ce ſont, diſoit-il, comme des „ Lettres vivantes qui nous repreſentent la „ Paſſion de N. S. C'eſt pour cela qu'ils „ ſont diſperſez dans tout le Païs du Mon- „ de, afin que ſouffrant la juſte peine „ d'un ſi grand crime, ils rendent té- „ moignage à notre redemption : „ ce qu'il diſoit des Juifs regardoit le zéle indiſcret du Moine Rodolfe, qui prêchoit en même tems la Croiſade dans les Villes proches du Rhin ; & conſeilloit de les tuer. Ses diſcours en firent maſſacrer un grand nombre en Allemagne. Henri de Mayence en écrivit à S. Bernard, qui répondit que Rodolfe n'avoit aucune miſſion ni de Dieu ni des Hommes, & expliqua ce que l'Egliſe demande à Dieu dans l'Oraiſon qu'elle lui adreſſe le Vendredi Saint pour les Juifs. Pierre Abbé de Cluguy avoit les mêmes ſentimens que S. Bernard à l'égard des Juifs. On le voit par la Lettre qu'il écrivit à Loüis le Jeune, par laquelle il l'exhortoit de prendre ſur eux de quoi faire la guerre aux Sarraſins.

S. BERNARD alla lui-même prêcher la Croiſade en Allemagne. Il trouva le Moine Rodolfe en grand crédit auprès du Peuple de Mayence. Il lui parla vivement

& l'engagea à retourner dans son Monas- An. 1146.
tére. Il alla ensuite à Francfort trouver le Roi Conrad ; mais il le sollicita vainement de se croiser. Herman Evêque de Constance qui étoit à la Cour le priant instamment de venir chès lui, il n'y consentit que quand il connut que c'étoit la volonté de Dieu. En ce voyage, il fit un grand nombre de Miracles. Philippe Archidiacre de Liége qui l'accompagnoit en fit une Relation exacte qu'on a encore. C'est un Journal depuis le 1. Decembre 1146. jusques au 2. Janvier 1147. L'Auteur fait parler tous ceux qui avoient été avec lui témoins de ces Miracles ; & ils furent écrits à la priere de Samson de Reims.

ANNE'E 1147.

LE S. Abbé de Clairvaux de retour en France, se rendit à Etampes le 16. Fevrier. Le Roi y tenoit un Parlement au sujet de la Croisade. On y indiqua la route qu'on devoit tenir; & on marqua le jour du départ, qui fut fixé à la Pentecôte, tems auquel on devoit encore s'assembler à Metz ; & l'Abbé Suger fut déclaré Regent du Royaume en l'absence du Roi.

CONRAD tint presque dans le même tems une Cour pleniere en Baviere. Adam Abbé d'Yorck y alla à la place de S. Bernard, & y prêcha la Croisade avec tant

An. 1147. de succès, que presque tous les Assistans se croisérent. On vit d'abord Henri Evêque de Ratisbonne, Otton de Frisingue & Reimbert de Passau : Henri Duc d'Autriche frere du Roi, & enfin Conrad lui-même avec une infinité de Seigneurs. Mais ce qui parut le plus merveilleux, ce fut la grande multitude de pillards & de voleurs qui accouroient pour se croiser ; & l'on regarda ce changement comme un coup du Ciel.

OTTON de Frisingue étoit fils de Leopold IV. Marquis d'Autriche qui est honoré comme Saint le 15. Novembre. & qu'Innocent VIII. canonisa en 1485. environ 350. ans après sa mort. Otton avoit embrassé la vie Monastique à Cisteaux avec quinze de ses Compagnons, & fut le premier Abbé de Morimond. Conrad son frere uterin le tira de ce Monastére & lui donna l'Evêché de Frisingue qu'il gouverna 20. ans sans quitter l'habit Monastique. Il retira les biens alienez de cette Eglise, & rétablit la regularité dans le Clergé & dans les Monastéres. Il passoit pour un des plus savans Prélats de l'Allemagne, & traitoit souvent des affaires de l'Eglise en présence des Rois & des Princes avec une éloquence merveilleuse.

LES Saxons ne se croisérent pas pour l'Orient comme les autres Allemans ; mais

mais pour faire la guerre aux Peuples idolatres qu'il y avoit encore dans leur voisinage. Cette expedition n'eut toutefois lieu que l'année suivante. Ce mouvement de Croisade procura une paix générale presque dans tout l'Occident. Conrad partit avec son Neveu Frideric Duc de Souabe le 29. May jour de l'Ascension, & arriva le 8. Septembre auprès de C.P. après avoir perdu presque tous les équipages de son armée, par un ouragan qu'on essuya dans une vallée de la Chersonese, où l'armée campa. Une partie des Allemans qui se croisérent passérent en Espagne, attaquérent les Sarrasins & se rendirent maitres de Lisbonne, ce qui fut tout le fruit de la Croisade de ce coté-là. An. 1147.

EUGENE III. fatigué des séditions des Romains, s'étoit retiré en France. Il fut reçu à Paris par le Roi & l'Evêque Thibaud, auparavant Prieur de S. Martin des Champs, qui vinrent au devant de lui, & le conduisirent en grande solemnité à l'Eglise de N. D. Ce fut pendant son séjour que la reforme s'introduisit à Ste. Genevieve, où il permit de mettre des Chanoines Réguliers de S. Victor, ce que Suger Abbé de S. Denis exécuta; & Odon Prieur de S. Victor fut le premier Abbé depuis cette reforme.

AVANT que de partir pour la Terre

An. 1147. Sainte, le Roi alla à S. Denis prendre congé des S.S. Martyrs & recevoir le bourdon de Pelerin & l'oriflame. Il prit la même route que Conrad ; mais ils ne marchérent pas enſemble, pour ne point cauſer de diviſion entre leurs nombreuſes armées. Gui de Florence Prêtre Cardinal du titre de S. Chryſogone étoit en qualité de Legat du Pape avec Loüis, & Theotin Allemand de nation, Evêque de Porto, étoit avec Conrad.

EUGENE III. tint à Paris le jour de Pâques 20. Avril une Aſſemblée, où l'on examina les erreurs de Gilbert de la Poirée Evêque de Poitiers. Ce Prélat diſoit que les Trois Perſonnes de la Ste. Trinité ne ſont pas une ſeule ſubſtance. Ces erreurs furent condamnées ; S. Bernard étoit le principal adverſaire de l'Evêque qui nia d'avoir jamais dit ni écrit que la Divinité ne ſoit pas Dieu. Le Pape remit la déciſion de cette affaire à un Concile qu'il indiqua à Reims pour la Mi-Carême de l'année ſuivante.

ALBERIC d'Oſtie fut envoyé la même année en qualité de Legat à Toulouſe pour combattre l'Hérétique Henri, Diſciple de Pierre de Bruis chef des Petrobuſſiens, qui ayant attaqué le Baptême, l'Euchariſtie, les Egliſes & la Croix, avoit été brûlé vif par les Catholiques en 1146. Henri

forma la Secte des Henriciens en renchérissant sur les erreurs de son maitre. Le Legat prit en passant Geoffroi de Chartres, & persuada à S. Bernard de l'accompagner, nonobstant ses infirmitez. Le S. Abbé avoit déja été prié de se rendre à Toulouse, & avoit écrit une Lettre à Alfonce Comte de S. Gilles & de Toulouse, dans les Terres duquel étoit Henri, pour lui détailler les ravages de cet Hérétique. Allant à Toulouse, il fut reçu par tout comme un Ange envoyé du Ciel, & fit plusieurs Miracles. Le Peuple accouroit en foule jour & nuit pour avoir sa bénédiction. Le plus fameux de tous les Miracles qu'il fit pendant ce voyage fut celui qui arriva à Sarlat en Perigord. Après le Sermon on lui offrit plusieurs pains à benir comme on faisoit ailleurs. En les benissant, il éleva la main, fit le signe de la Croix, & dit : " Vous connoitrez que ce que nous prêchons " est vrai, & que ce que les Hérétiques " vous prêchent est faux, si vos malades " guérissent après avoir mangé de ce pain. " Geoffroi qui étoit auprès de lui, craignant qu'il ne s'avançât trop, ajouta : " S'ils le prennent avec foi, ils seront guéris. " Le S. Abbé reprit : " Ce n'est pas ce que je dis, mais assûrement ceux qui en goûteront seront guéris : afin qu'ils sachent " An. 1147

An. 1147. „ que nous ſommes véritables, & vraïe-„ment envoyez de Dieu.„ Tant de Malades furent guéris après avoir goûté du pain que le bruit s'en répandit dans toute la Province.

LE Moine Heribert, dans une Lettre écrite à tous les Fidéles, a marqué quels étoient ces Hérétiques du Perigord. Ils avoient pour chef un nommé Pons, apparemment Diſciple de Henri. Albi Capitale de tout le Païs étoit l'endroit le plus infecté de cette Héréſie, dont les Sectateurs furent appellez dans la ſuite Albigeois. C'étoit une eſpece de Manichéens, qui admettoient la Metempſicoſe, rejettoient l'ancien Teſtament, les prieres pour les Morts, la préſence de J. C. dans l'Euchariſtie, l'autorité de l'Egliſe, & enſeignoient pluſieurs autres erreurs.

LE Légat arriva à Albi vers la fin de Juin. Le Peuple par dériſion alla au-devant de lui avec des ânes & des tambours. On ſonna la Meſſe; à peine s'y trouva-t'il trente perſonnes. S. Bernard arriva deux jours après, & fut reçu avec une grande joye. Le lendemain jour de S. Pierre, la foule fut ſi grande pour l'entendre prêcher que l'Egliſe ne pouvoit la contenir. Le Saint parcourut tous les articles de leurs erreurs, & le Peuple déclara qu'il deteſtoit l'Héréſie: " Revenez donc à l'E-

gliſe, s'écria S. Bernard; & afin que "nous ſachions qui ſont ceux qui ſe repentent, qu'ils levent la main au Ciel." Ils levérent tous la main droite, & ainſi finit le Sermon. Geoffroi raporte ce fait, comme le plus grand Miracle arrivé dans ce voyage. "An. 1147.

S. BERNARD fut reçu à Toulouſe avec aſſez de devotion; en peu de jours elle augmenta. Quelques Tiſſerans étoient les ſeuls Partiſans d'Henri; on les nommoit Ariens, & le Peuple promit de ne plus les recevoir, s'ils ne s'expliquoient clairement. Henri prit la fuite. Les Ariens ſe cachérent & Toulouſe parut bientôt delivrée de l'héréſie. Le Légat prononça une Sentence contre les Hérétiques, dans laquelle on découvrit à tout le Peuple la vie corrompuë d'Henri. Le S. Abbé de Clairvaux ſuivit ce Chef des Hérétiques dans ſa fuite, & prêcha dans les endroits qu'il avoit ſéduits; il fit pluſieurs Miracles à Toulouſe; & à ſon retour il écrivit aux Habitans pour les exhorter à la perſeverance.

VERS le même tems Evervin Prévôt du Monaſtére de Steinfeld en Weſtphalie de l'Ordre de Premontré, écrivit à S. Bernard pour l'avertir qu'on avoit découvert depuis peu près de Cologne certains Hérétiques, & que leur Evêque & ſon Com-

An. 1147. pagnon avoient été brûlez par le Peuple, malgré le Clergé, & avoient souffert le suplice avec une extrême fermeté. Il lui parla aussi d'autres Hérétiques qui n'avoient nul raport avec ceux-là; & l'exhorta d'écrire contre leurs erreurs. Pour satisfaire à la priére d'Evervin, S. Bernard fit deux Sermons contre ces Hérétiques en continuant son explication du Cantique, & répondit pertinemment à tous les articles de la Lettre du Prevôt.

COSME Patriarche de C. P. Successeur de Michel Oxite, qui renonça à sa Dignité en 1146. homme simple & de grande vertu, trop prévenu en faveur du Moine Niphon qu'il mit en liberté, fut dépoſé dans un Concile tenu le 26. Février, comme suspect de l'héréſie des Bogomiles que ce Moine soutenoit. Constantin de Cesarée en Capadoce, qui préſidoit en qualité de Protothrone, signa sa condamnation avec trente autres Prélats. Le Siége vaqua jusques au mois de Décembre suivant, qu'il fut rempli par Nicolas Mulazon, auparavant Archevêque de Chipre, qui gouverna l'Egliſe de C. P. trois ans & quatre mois.

CONRAD & Loüis le jeune arrivérent cependant l'un après l'autre sur les Terres de Manuel Comnene. Leurs nombreuſes armées allarmérent ce Prince. Ne pou-

vant les arrêter par force, il eut recours à l'artifice. Après leur avoir donné de belles paroles, il les fit attaquer par ses propres Troupes dans des defilez, & quand ils vouloient acheter des vivres, ils trouvoient les Portes des Villes fermées. En un mot, il n'y eut sorte de malice qu'il ne leur fit. Conrad ayant passé l'Hellespont, Manuel lui donna des Guides qui l'engagérent dans des defilez, & l'y abandonnérent, sans qu'un seul homme sçût par où sortir. Seljouquide Sultan d'Icone averti par Manuel vint attaquer Conrad dans cette situation; & ce Prince ne sauva qu'à peine la dixiéme partie de son armée composée de 70000. hommes d'armes & d'une multitude innombrable de Gens de pied. An. 1147.

ANNE'E 1148.

APRE'S la défaite de ses Troupes, Conrad trouva enfin le moyen de se retirer à Nicée. Il y rencontra Loüis le jeune; & ils marchérent ensemble jusques à Ephése. Conrad retourna ensuite à C. P. & Loüis s'avança sur le Méandre. Il eut d'abord un avantage considerable sur les Turcs; mais ses Troupes s'étant laissé couper par les ennemis, il perdit son arriere-garde, & vint avec le reste de son armée à Antioche. Le Prince Raymond l'y reçut magnifiquement. Il esperoit qu'il lui aideroit à faire des conquêtes & à étendre sa Prin-

An. 1148. cipauté. Le Roi voulut avant toute chose poursuivre son voyage à Jerusalem pour accomplir son vœu ; & cette résolution aliena entiérement de lui le Prince Raymond.

LES deux Rois se trouvérent enfin à Jerusalem. Alfonse Comte de Toulouse étoit mort à Cesarée, non sans soupçon de poison. Les Princes Latins conçurent de grandes esperances de l'arrivée des deux Rois. On tint une Cour générale à Acre pour déliberer sur l'entreprise que l'on feroit sur les Infidéles. On résolut d'assiéger Damas. On attaqua cette Place. On la pressa même si vivement, que les Habitans songeoient à se retirer. Quelques Francs gagnez par argent trahirent les Assiégeans. On fut obligé de lever le Siége. Conrad retourna en Allemagne ; & Loüis demeura en Orient jusques après les Fêtes de Pâques de 1149. qu'il revint en France : ainsi le succès de la Croisade ne pouvoit être plus malheureux. Depuis ce tems-là les Latins Orientaux devinrent de jour en jour la victime des Infidéles.

LA Croisade des Saxons ne fut pas plus heureuse. Elle avoit pareillement été entreprise par l'autorité du Pape & par les exhortations de plusieurs Réligieux. On vouloit soumettre les Peuples idolatres à la Réligion Chrétienne, ou les détruire

entiérement. On les attaqua en divers endroits. On porta la terreur par tout. On fit le dégat, on brula la Ville de Maëhon avec le Temple d'Idoles qui en étoit proche & plusieurs autres Villes. Avec tout cela cette grande entrepriſe produiſit peu de fruit. On fit la paix; & l'armée s'étant retirée, les Payens ne gardérent ni les promeſſes de leur Baptême, ni la paix avec les Danois, ſur leſquels ils ne ceſſérent de faire des courſes. An. 1148.

EUGENE III. tint le 22. Mars 1148. le Concile qu'il avoit indiqué à Reims l'année précedente. Il s'y trouva des Evêques de France & d'Allemagne; Thibaud de Cantorbery qui y vint malgré la défenſe du Roi Etienne fut reçu favorablement par le Pape. Quelques Prélats d'Eſpagne s'y trouvérent auſſi, & entr'autres les Archevêques de Tolede & de Tarragone. Eon de l'étoile Gentil-homme Breton, qui ſe diſoit le Meſſie, qui devoit juger tous les hommes y fut amené. Quand on l'interrogea, il ne répondit que des impertinences. On le jugea plutôt inſenſé qu'Hérétique. L'Abbé Suger comme Regent de France le fit enfermer dans une étroite priſon, où il mourut peu de tems après. Quelques-uns de ſes Diſciples furent livrez au bras ſeculier, & ſe laiſſérent bruler plûtôt que de renoncer à leur folie.

An. 1148. ON fit dans ce Concile plusieurs Canons pour la plupart repetez des Conciles précedens, & ils sont raportez diversement en differens exemplaires. On y termina la cause de Gilbert de la Poirée ; ses erreurs furent condamnées, & il se retracta.

SAINT Bernard continua quelque-tems après son explication du Cantique, & combatit fortement de nouveaux hérétiques qu'on nommoit Dialectitiens, qui prétendoient que les Attributs divins n'étoient pas Dieu.

MILON Evêque de Teroüane, l'un des Commissaires de Gilbert de la Poirée au Concile de Reims, étoit l'un des plus illustres Prélats du Royaume. Il avoit été Religieux à Premontré. S. Norbert l'établit ensuite premier Abbé de S. Josse-au-bois, aujourd'hui Dom-martin, Monastére fondé en 1122. dans le Diocése d'Amiens. S. Jean Evêque de Teroüane étant mort huit ans après, Milon fut élu pour lui succeder, & tint ce Siége 27. ans. Il fonda plusieurs Monastéres de son Ordre : son humilité fait son principal éloge.

GUILLAUME d'Yorck en faveur de qui le Doyen de cette Eglise n'avoit pas voulu jurer, comme il avoit été ordonné pour que ce Prélat se purgeât des accusations de Violence & de Simonie, fut dé-

posé dans le même Concile. S. Bernard qui étoit l'un de ses principaux Antagonistes, avoit empêché que le Pape Eugene ne lui donnât le Pallium, quoique les Cardinaux se fussent déclarés en sa faveur lorsqu'il alla à Rome pour le demander. Il fut accusé & convaincu de n'être ni canoniquement élu, ni sacré légitimement. Alberic d'Ostie prononça contre lui au nom du Pape la Sentence de déposition. Hilaire de Chicheſter fut élu à sa place par la plus grande partie du Clergé; mais le reste se déclara pour l'Abbé Henri Murdac, ce que le Pape confirma; & Henri fut sacré le 5. Decembre. Guillaume souffrit sa déposition avec une extreme patience; & s'étant retiré dans la solitude, il ne pensa plus qu'à faire penitence. An. 1143.

SERLON IVe. Abbé de Savigny vint au Concile demander l'union de sa Congregation à celle de Cisteaux, ce qui lui fût accordé; & le Pape confirma cette union par une Bulle du 11. Avril 1148. Quelques Abbés d'Angleterre s'y oppoſérent; cependant après bien des conteſtations, ils se soumirent tous à Clairvaux. Serlon vouloit dèſlors s'y retirer; S. Bernard n'y consentit pas, & lui donna Thibaud un de ses Moines, pour instruire ceux de Savigny des usages de Cisteaux, qui quittérent leurs habits gris, prirent le blanc, & se

An. 1148. conformérent en tout aux usages de l'Ordre. Après la mort de S. Bernard, Serlon entra dans Clairvaux & y mourut saintement en 1158. il reste de lui quelques Sermons.

RAIMOND de Tolede, allant au Concile de Reims, passa à Paris & à S. Denis; apprenant que l'on avoit des Reliques de S. Eugene Martyr crû le premier Evêque de Tolede, il supposa que S. Gerard de Brogne n'en avoit emporté qu'une partie 120. ans auparavant. Etant arrivé à Reims il se plaignit du Titre de Roy de Portugal accordé par le Pape à Alfonse Henriqués, au prejudice de la Couronne de Castille; & de ce que l'Archevêque de Brague & ses Suffragans refusoient de reconnoître sa Primatie. Pour satisfaire à ces plaintes, le Pape écrit à Alfonse VIII. Roy de Castille, qu'il n'avoit jamais eu intention de diminuer en rien sa dignité, ni les droits de sa Couronne; il promit de favoriser son expedition contre les Infideles, & lui envoya la Rose d'or. Il marqua dans une autre Lettre qu'à sa priere il avoit permis à l'Archevêque de Compostelle, de faire porter la Croix devant lui.

BERNARD de Tarragone refusoit aussi de reconnoître la Primatie de Tolede, & avoit le même interêt que l'Archevêque de Brague se trouvant comme lui dans un

autre Royaume. Dans le Concile de Reims, le Pape voulut l'obliger de se soumettre à Raimond de Tolede; celui-ci lui répondit qu'il n'étoit pas encore bien instruit de ses droits; & qu'il prendroit Conseil lorsqu'il seroit de retour à son Eglise. Quant à l'Archevêque de Brague, il se soumit enfin à Raimond qui mourut peu de tems après, & eut pour Successeur Jean de Segovie. Le Pape confirma la Primatie à ce dernier par une Bulle de 1152., & écrivit ensuite à Bernard de Tarragone en particulier de reconnoître Jean pour son Primat; mais on ne voit pas que ce Prélat ait jamais obeï au Pape sur cet article. Eugene écrivit encore au Clergé & au Peuple de Tolede, pour que les Mosarabes, c'est-à-dire les anciens Chrêtiens demeurés en Espagne sous la Domination des Musulmans, se conformassent au reste de l'Eglise. An. 1148.

APRE'S le Concile, le Pape se rendit à Treves avec 18. Cardinaux, & divers Prélats. L'Archevêque Adalberon qui l'avoit invité à faire ce voyage le defraya pendant trois mois lui & toute sa Suite. Le Pape célébra un Concile dans cette Ville. Henri de Mayence y vint avec les pincipaux de son Clergé pour le consulter sur les revelations de Ste. Hildegarde Religieuse de grande reputation; Eugene lut

An. 1148. lui-même les Ecrits de cette Religieuse en plein Concile ; & S. Bernard qui s'y trouvoit raconta tout ce qu'il savoit ; le Pape permit alors de publier les Ecrits d'Hildegarde, & écrivit même à cette Sainte personne de déclarer avec prudence ce qu'elle connoîtroit en esprit. Il lui permit encore de s'établir avec ses Sœurs au Lieu qui lui avoit été révelé, & d'y vivre dans la Clôture sous la Regle de S. Benoit. Ce Lieu étoit le Mont S. Rupert près de Bingen sur le Rhin : ainsi nommé d'un Seigneur qui vivoit dans le IX. Siécle, & qui est honoré comme Saint. Le 15. Mai Ste. Hildegarde y alla avec 18 Filles nobles qu'elle avoit attirées par sa reputation, & fut la premiere Abbesse de ce Monastére.

LE Pape passa par Clairvaux & y édifia toute la Communauté par son humilité & sa Regularité. Il vêcut avec les Moines comme leur Frere, & non pas comme leur Maître. Il assista même au Chapitre général des Abbés de Cisteaux comme un d'entre eux ; & ayant enfin repris le chemin d'Italie, il arriva heureusement à Rome.

S. GILBERT de Sempringram avoit formé une Congregation particuliere de Filles sous la Regle de S. Benoit dans la Province de Lincoln en Angleterre où il etoit né.

Il vint l'offrir au Chapitre général de Ciſ- An. 1148.
teaux ; & le Pape lui ordonna de conti-
nuër l'œuvre qu'il avoit commencée; il eut beau s'excuſer ſur ſon âge de 65. ans & ſur ſon incapacité, il fallut obéïr. Le Pape dit même que s'il l'eût connu plûtôt il l'auroit fait Archevêque d'Yorck. Dans ce voyage, S. Gilbert lia une étroite amitié avec S. Malachie d'Irlande & avec S. Bernard. Lorſqu'il fut chez lui, il appella des Eccleſiaſtiques pour l'aider à conduire ſes Religieuſes, & forma pour lors une double Congregation, donnant à ces Eccleſiaſtiques la Regle de S. Auguſtin & leur faiſant embraſſer l'Inſtitut des Chanoines Reguliers. Dieu benit tellement ſon travail qu'il fonda neuf Monaſtéres de Religieuſes, & quatre de Chanoines Reguguliers, avec divers Hôpitaux. Il prit lui-même l'Habit de Chanoine, & regarda toujours comme ſon Superieur celui qui le lui avoit donné : l'auſterité de ſa vie étoit extraordinaire.

ETIENNE Abbé d'Abaſine vint auſſi trouver le Pape Eugene à Ciſteaux pour un ſujet à peu près ſemblable. Ce Saint Perſonnage né dans le Limouſin de Parens mediocres, étudia avec ſoin la Science Eccleſiaſtique ; ayant été ordonné Prêtre, il s'adonna à la prédication ; & en exerca le Miniſtére autant par ſes exemples que

An. 1148. par ſes paroles. Les Lectures qu'il faiſoit pour inſtruire les autres, lui inſpirérent le deſſein de renoncer à tout & de ſuivre J. C. dans une parfaite Pauvreté. Etienne de Mercœur Diſciple de S. Robert Abbé de la Chaiſe-Dieu le confirma dans ce pieux Deſſein. Il avoit déja pour Compagnon un autre Prêtre nommé Pierre, homme d'une grande ſimplicité, qui étoit dans la même reſolution; ils l'executérent enſemble. Après avoir demeuré dix mois avec un Ermite qui avoit quelques Diſciples, ils le quittérent par le deſir d'une plus grande perfection. Ils viſitérent toutes les Maiſons Religieuſes des environs ſans trouver ce qu'ils cherchoient; & s'arrêtérent enfin à Obaſine Lieu deſert, environné de Bois & de Rochers, & arroſé d'une petite Riviere.

CE fut là qu'avec la permiſſion de l'Evêque de Limoges, ils bâtirent un Monaſtére. Ils eurent dans les commencemens peu de Diſciples à cauſe de la grande auſterité de leur vie; ils ſuivoient la Regle des Chanoines en ce qui regarde l'Office divin & celle des Ermites dans leur maniere de vivre. Etienne fut fait Superieur par Geoffroi de Chartres Legat du Pape, & alla enſuite conſulter le Venerable Guigues Prieur de la Chartreuſe, qui lui conſeilla d'embraſſer la Vie Cénobitique.

Il augmenta pour lors les Bâtimens de son Monaſtére, qui n'étoient déja plus ſuffiſans pour loger le grand nombre de perſonnes qui venoient ſe ranger ſous ſa conduite. Les deux Sexes étoient également reçus ; mais les Femmes furent placées dans des habitations éloignées des hommes, avec la plus exacte Clôture ; il choiſit la regle qu'on obſervoit à Dalone l'un des Monaſtéres de Ciſteaux, & fut beni en qualité d'Abbé en 1142. par Geraud de Limoges. Il avoit appellé des Moines de Dalone pour inſtruire ſes diſciples ; ces Moines les traitant durement & avec peu de diſcretion, ils s'en plaignirent à Etienne. Il ſe contenta d'abord de les exhorter à la patience ; & ſachant enfin que le Pape étoit à Ciſteaux, il vint lui demander la réunion de ſa Congregation à cet Ordre. Eugene y conſentit & le recommanda même particuliérement à l'Abbé Rainard homme d'un merite ſingulier. Etienne amena de nouveaux Maitres à Obaſine, qui inſtruiſirent ſes Diſciples familiérement & avec une grande diſcretion. Depuis cette Aſſociation, le Monaſtére d'Obaſine alla toujours en augmentant & continua d'en produire pluſieurs autres. Etienne vêcut juſques en 1159. & eſt compté parmi les Saints de ſon Ordre. An. 1148.

S. MALACHIE Archevêque d'Irlande

An. 1148 désiroit depuis long-tems le Pallium pour honorer son Eglise ; & Innocent II. le lui avoit promis. Apprenant qu'Eugene étoit en France, il resolut de venir le lui demander. Les Evêques du Royaume vouloient que quelqu'un d'eux fît cette demande. Le voyage n'étant pas toutefois bien long ils consentirent enfin qu'il passât en France ; mais Etienne Roi d'Angleterre qui étoit mécontent du Pape qu'il croyoit ne lui être pas favorable, retint le S. Prélat quelque tems auprès de lui, ne voulant pas qu'il allât le trouver. Sa patience vainquit ce nouvel obstacle ; & il arriva enfin à Clairvaux. S. Bernard le reçut avec une joye incroyable ; cependant ce voyage fut inutile, le Pape se trouvant déja près de Rome, S. Malachie vouloit s'y rendre ; mais Dieu l'appella à lui ; & il mourut à Clairvaux la nuit du 2. Novembre 1148. S. Bernard fit son Oraison funebre, & écrivit ensuite sa vie, à la priere de l'Abbé Congan & de tous les Cisterciens d'Irlande. Le Successeur de S. Malachie dans le Siége de Doune fut Chrêtien son Archidiacre, Abbé de Millefont, qui le premier avoit porté en Irlande l'Observance de Cisteaux.

ANNE'E 1149.

MANUEL Comnene Empereur de C. P. avoit envoyé au Pape pour Ambassadeurs

un Evêque Grec. Ce Prélat proposa plusieurs objections touchant la Doctrine & le Rit des Grecs. Il pretendoit soutenir les Articles sur lesquels ils ne sont pas d'accord avec l'Eglise Romaine, & entr'autres sur la procession du S. Esprit & les Azymes. Le Pape chargea Anselme Evêque d'Harverberg en Basse-Saxe, qui se trouvoit auprès de lui, & qui ayant été Ambassadeur de l'Empereur Lothaire à C. P., avoit eu avec les Grecs plusieurs Conférences publiques & particulieres sur le même sujet, d'en composer un Traité en forme de Dialogue, qui contint ce qui avoit été dit de part & d'autre. Anselme lui envoya son ANTICIMENON, c'est-à-dire un recuëil d'objections, où il raporta autant que la memoire put le lui fournir les Conférences qu'il avoit euës avec les Grecs; mais sans leur rien imposer, comme quelques uns, qui ne les ayant oüis qu'en passant, leur faisoient dire ce qu'ils ne pensoient point. An. 1149.

EUGENE III. informé de l'arrivée du Roi Conrad en Lombardie après son expedition de la Croisade, lui écrivit de Tusculum le 24. Juin, pour le consoler du mauvais succez de cette entreprise. Robert Frere de Loüis le Jeune, & Henri Fils du Comte de Campagne étoient aussi retournés en France; & avoient resolu de

An. 1149. faire un Tournoi. S. Bernard instruit de leurs desseins écrivit à l'Abbé Suger de l'empêcher ; & s'en expliqua en même tems aux Archevêques de Reims & de Sens, aux Evêques de Soissons & d'Auxerre, à Thibaud Comte de Champagne & à Raoul Comte de Vermandois.

HENRI autre Frere du Roi & l'Ainé de Robert, avoit été engagé dans l'Etat Ecclésiastique par Loüis le Gros leur Pere, & avoit plusieurs grands Bénefices. Il vint consulter S. Bernard sur une affaire temporelle. Il voulut ensuite voir la Communauté de Clairvaux, & se recommanda aux prieres des Réligieux. Le S. Abbé lui prédit qu'il ne mourroit pas en l'état où il étoit. Cette prédiction se verifia le jour même. Henri demanda d'être reçu dans la Communauté; ses amis & ses Serviteurs le pleurérent comme s'il étoit mort ; & un nommé André s'emporta tellement, qu'il n'épargna point les blasphêmes contre le Ciel & les injures contre le jeune Prince. S. Bernard prié de travailler particulierement à la conversion de cet homme, dit au Prince en presence de plusieurs personnes : " Laissez-le : il est maintenant „ outré de douleur ; n'en soyez pas en „ peine, il est à vous „ Henri ne fut pas satisfait de cette réponse, il pressa S. Bernard de parler à André. Alors le Saint jet-

tant sur le Prince un regard severe repli- An. 1149.
qua, " Qu'est-ceci ? ne vous ai-je pas
„ dit qu'il étoit à vous ? „ André étoit présent, & avoüa depuis qu'il avoit accusé en lui-même le S. Abbé de Clairvaux de faux Prophéte, & qu'il avoit resolu de le publier par tout pour tel. Cependant s'étant retiré le lendemain, en faisant mille imprecations contre le Monastére, où il laissoit son Maître ; dès la nuit suivante, il se sentit vaincu, & comme forcé par l'esprit de Dieu : en sorte qu'il se leva avant le jour, & revint promtement au Monastére.

LE Prince Henri étant sur le point de faire profession remit ses Bénéfices à Philippe son Frere puis-né ; & il pratiquoit déja depuis quelque tems la vie Monastique dans Clairvaux, quand il fut élu Evêque de Beauvais sur la fin de l'année 1149. S. Bernard à qui cette Election déplaisoit consulta Pierre Abbé de Clugny, qui lui manda de se soumettre à la volonté de Dieu, & de ne pas differer de l'accomplir en laissant ordonner Henri. Le témoignage de Pierre de Clugny contribua ainsi beaucoup à la Promotion d'Henri, comme il paroit par une Lettre du Moine Nicolas Secretaire de S. Bernard, lorsqu'il lui envoya le premier Livre de la Consideration que le S. Abbé

An. 1149. avoit fait pour l'édification & la consolation du Pape Eugene, qu'il regardoit toujours comme son Fils.

ANNE'ES 1150. à 1152.

LE second Livre de la Consideration fut écrit en l'année 1150. S. Bernard y fait l'Apologie de la Croisade, dont on lui imputoit le mauvais succez, parce que c'étoit lui principalement qui l'avoit prêchée, quoique sa Mission eût été assez prouvée par les miracles qui accompagnérent sa prédication. Il en fit même un nouveau dans cette occasion, en rendant la vûë à un enfant aveugle; il le demanda à Dieu pour preuve que le S. Esprit l'avoit assisté dans sa Prédication. Il reçut cependant une Lettre de consolation sur la Croisade, de la part de Jean Abbé de Casemario près de Verule en Italie, qui en 1140. avoit uni son Monastére à la Congregation de Cisteaux; il lui disoit que Dieu avoit tiré un plus grand fruit de la conversion des Croisez; que s'ils avoient été victorieux des infidéles. Otton de Friesingue explique de la même maniere que l'Abbé Jean, les mauvais succez de la Croisade, & ne nie pas que S. Bernard ne l'eût prêchée par l'esprit de Dieu, quoique d'ailleurs il semble quelquefois prévenu contre lui.

PIERRE de Clugny revint de Rome après

avoir été cinq mois absent de son Monastére, & S. Bernard lui ayant écrit; comme il étoit accablé d'une multitude d'affaires, il ne pût répondre si-tôt; ayant recouvré un peu de liberté, il manda à S. Bernard comment le Pape l'avoit reçu. Dans cette Lettre, il fit le Portrait d'Eugene comme particulier. Il écrivit vers le même tems pour consoler Roger Roi de Sicile, qui avoit perdu quatre de ses enfans en moins de rien. Il l'exhorta à faire la paix avec Conrad, & à vanger les Croisez de la trahison des Grecs qui en avoient fait périr un si grand nombre. Roger n'ayant plus qu'un Fils, qui étoit Guillaume Prince de Capouë, il le fit couronner Roi en 1150. An. 1150. à 1152.

LA même année Henri Evêque d'Upsal en Suede fut tué en Finlande. Il avoit été sacré en 1148. par Nicolas d'Albano Legat du Page, & depuis Pape lui-même sous le nom d'Adrien IV. le Roi Eric avoit pour lui une amitié particuliére. Ce Prince qui ne s'occupoit qu'à proteger & à augmenter la Réligion & à faire regner la justice, & dont les Loix furent célébres dans les Siécles suivans, entreprit la guerre contre les Finlandois encore Idolâtres & ennemis des Chrétiens. Il leur offrit auparavant la paix s'ils vouloient embrasser la Foi, & mena avec lui l'Evêque d'Upsal pour leur en expliquer les Mistê-

An. 1150. à 1152. res. Les Finlandois refusant d'écouter Eric, il leur livra bataille, & gagna sur eux une grande victoire. Il en rendit d'abord graces à Dieu; mais considerant combien d'ames avoient été perduës dans cette guerre, il donna la paix à ce Peuple, & fit prêcher l'Evangile. Plusieurs se convertirent; on fonda des Eglises; on établit des Prêtres: & l'Evêque Henri demeura dans le Païs pour afermir les nouveaux Chrétiens. Un d'entre eux ayant commis un homicide le S. Evêque voulut le soumettre à la pénitence canonique, afin d'intimider les autres; le coupable devenu plus furieux, le tua. Plusieurs miracles constatérent bientôt sa sainteté, & l'Eglise honore sa mémoire le 9. Janvier comme d'un Martir.

A son retour en Suede Eric fut attaqué par un Prince Danois qui prétendoit à la Couronne. Il entendoit la Messe, le jour de l'Ascension à Upsal Capitale de ses Etats, lorsqu'on vint l'avertir que les Ennemis s'approchoient de la Ville, & qu'il étoit tems de marcher à eux. Il répondit qu'il iroit les combattre après la Messe. Il sortit en effet quand elle fut achevée; & marcha avec peu de monde. On en vouloit principalement à sa personne. Ce fut lui seul qu'on attaqua; on le renversa par terre; & après l'avoir percé de plusieurs coups

coups, on lui coupa la tête le 18. Mai 1151. Il avoit pratiqué pendant sa vie divers genres d'austerités. On trouva son Corps revêtu d'un cilice. Il se fit après sa mort un grand nombre de miracles par son intercession; & l'Eglise l'honore comme Martir le jour qu'il fut tué. An. 1150. à 1151.

LE Legat Nicolas Evêque d'Albano avoit été envoyé par le Pape Eugene en Dannemarck. Il y établit un Archevêché dans la Norwege, qui jusques-là avoit été soumise à l'Archevêché de Lunden. Pour en faire autant en Suede, il avoit tenu à Lincop en 1148. un Concile Provincial; mais les Goths & les Suedois n'ayant pû s'accorder sur le lieu de la Métropole, ni sur la personne de l'Archevêque, il se retira sans rien faire. A son retour il laissa à Esquil de Lunden le Pallium qu'il avoit destiné pour l'Archevêque de Suede, afin qu'il le donnât au Prélat qui seroit élu d'un commun consentement; ce qui n'eut point d'execution. Il établit Esquil de Lunden Primat pour le consoler du nouvel Archevêché établi en Norvvege, & confirma cette Primatie, lorsqu'il fut devenu Pape.

HARTVIC étoit alors Archevêque de Breme, ayant succedé à Adalberon mort en 1148. La paix faite en 1149. entre les Saxons & les Sclaves, lui fournit l'occa-

An. 1150. à 1151. sion de retablir les Evêchés ruinés par les Barbares : sçavoir Oldembourg depuis transferé à Lubeck, Ratzebourg, & Mecklembourg, depuis transferé à Swerin. Ces Siéges étoient vacans depuis 80. ans, & Hartvic se trouvoit sans Suffragans. Il sacra Evêque d'Oldembourg Vicelin Prêtre vénerable, qui travailloit en Holsace à la propagation de la Foi depuis 30. ans ; & il fit Eminchard Evêque de Mecklembourg.

VICELIN étoit né dans le Diocèse de Minden de Parens plus distingués par leur vertu que par leur condition. Il étudia sous Hartenan Maître celebre de ce tems-là, & gouverna ensuite l'Ecole de Breme sous l'Archevêque Frideric. Il eut plusieurs Disciples, parmi lesquels un jeune homme nommé Ditmar fut le plus distingué. Il l'amena avec lui en France, lorsqu'il vint étudier l'Ecriture sainte à Laon sous les deux Freres Raoul & Anselme fameux dans cette science. S. Norbert l'ordonna Prêtre à son retour dans le Nord ; & ce fut alors que pour satisfaire au zéle qu'il avoit pour la conversion des infideles, Adalberon de Breme, lui donna la mission des Sclaves. Il alla dans leur Païs avec deux autres Prêtres. La guerre l'ayant obligé d'en sortir, il s'établit avec eux à Falderen aux Confins de la Holsace dont les Habitans

n'avoient de Chrêtien que le nom, & travailla à les convertir. An. 1150.

PAR son conseil l'Empereur Lothaire fit bâtir le Château de Sigebert sur la Frave & y fonda une Eglise dont il lui donna la conduite avec celle de Lubeck. Lothaire vouloit soumettre tous les Sclaves à la Réligion Chrêtienne, & leur donner Vicelin pour Evêque. La mort de ce Prince arrêta cet établissement. Vicelin retourna avec ses Compagnons à Falderen, où ils délivrérent plusieurs Possedés. Ditmar son ancien Disciple étoit alors Doyen du Chapitre de Breme, & quitta tout pour se joindre à lui. 1151.

COMME Vicelin avoit été ordonné sans la participation d'Henri le Lion Duc de Saxe, ce Prince lui ôta toutes les Dîmes d'une année. Vicelin alla le trouver; il s'appaisa, & lui promit même sa protection, à condition qu'il prendroit de lui l'investiture. Le Prélat trouvoit cette proposition trop dure; un Seigneur de ses amis lui conseillant cependant de ne pas la rejetter pour le bien des Eglises de Sclavie, il demanda du tems pour délibérer, & consulta l'Archevêque Hartvic, qui n'approuva pas qu'on lui eût dit que l'Empereur seul étoit Seigneur des Evêques. Il refusa donc de se conformer à la volonté du Duc qui continua de le traiter

An. 1150. durement, ce qui obligea enfin Vicelin à prendre l'Inveſtiture; il eut quelque 1151. tems après une affliction très-ſenſible; ſon cher Diſciple Ditmart mourut le 17. Mai 1152.

LE Patriarche de C. P. Nicolas Muſalon fut obligé de ſe retirer en 1151. il étoit accuſé d'avoir uſurpé ce Siége; il craignoit d'être condamné, & ſe démit. On avoit decidé ſynodalement de ſon tems que l'affinité contractée par les fiançailles entre deux Couſins Germains & deux Sœurs n'étoit pas un empêchement pour le mariage. Theodore Moine & Abbé de Ste Anaſtaſie fut élu à ſa place, & eut pour Succeſſeur Conſtantin Chliarene Diacre & Sacellaire. Ces deux Patriarches dont on ne ſçait pas le tems precis ne ſiegérent que 4. ans.

S. BERNARD s'appercevoit depuis longtems que le Moine Nicolas ſon Secretaire le trahiſſoit. La choſe éclata en 1151. que ce miſerable ſe retira de Clairvaux. Le S. Abbé avoit d'abord écrit là-deſſus au Pape Eugene, ſe plaignant d'avoir de faux freres que pluſieurs Lettres falſifiées, avec ſon ſceau contrefait, étoient tombées entre les mains de diverſes perſonnes; & que le Pape eût même reçu des Lettres ſemblables. Il le pria de n'en plus recevoir comme de ſa part, qu'elles ne fuſſent ſcellées

d'un nouveau ſceau, portant ſon image & ſon nom. (Les ſceaux tenoient encore alors lieu de ſignature.) Dans cette premiere Lettre il ne nommoit pas Nicolas, parce que ſa trahiſon n'étoit pas encore publique; mais après la retraite de ce Moine, il pria le Pape de le regarder comme un homme plus dangereux encore qu'Arnaud de Breſſe, & qui meritoit une priſon perpetuelle. Nicolas courut cependant en divers endroits; & s'étant retiré à Mouſtier-Ramei ſon premier Monaſtére, y vêcut encore plus de 25. ans. An. 1150. à 1151.

ANNE'E 1152.

L'Abbé Suger étant tombé malade de la maladie dont il mourut le 13. Janvier de cette année 1152. S. Bernard lui écrivit une Lettre pleine d'amitié & de pieté, pour l'encourager lors de ſa derniere heure. Cette mort fut ſans doute précieuſe aux yeux du Seigneur par les ſentimens de ce grand homme. Six Evêques aſſiſtérent à ſes funerailles, avec pluſieurs Abbés; & Loüis le Jeune le pleura amerement.

LE Mardi avant Pâques-Fleuries, car on nommoit dès-lors ainſi le Dimanche des Rameaux, on tint un Concile à Baugenci auquel aſſiſtérent les Archevêques de Roüen, de Sens, de Reims & de Bourdeaux avec un grand nombre d'Evê-

An. 1152. ques & de Seigneurs. On y déclara nul pour cause de Parenté le Mariage du Roi avec Alienor Fille de Guillaume Duc d'Aquitaine, quoique celebré depuis 14. ans, & que deux Filles fussent nées de ce Mariage. Alienor épousa bientôt après Henri Duc de Normandie, & Loüis Constance Fille d'Alfonse VIII. Roi de Castille.

CONRAD III. Roi d'Allemagne mourut le 15. Février à Bamberg, où il étoit venu tenir sa Cour; il avoit regné 13. ans sans avoir été couronné Empereur. Il fut enterré près le tombeau de S. Henri que le Pape Eugene venoit de canoniser, après le raport de deux Légats envoyés exprès en Allemagne pour s'informer de la vie & des Miracles de ce S. Empereur. Il est dit dans la Bulle que la canonisation ne doit se faire regulierement que dans les Conciles Generaux. Conrad III. voyant que son Fils étoit trop jeune pour être élu Roi, désigna pour son Successeur, Frideric surnommé Barbe-Rousse, qui fut élu le 4. Mars dans la Diette de Francfort, & couronné le 9. à Aix-la Chapelle par Arnold de Cologne. Il étoit jeune, & regna 37. ans, avec beaucoup de bravoure, de magnanimité, de justice & de prudence, quoiqu'il fût fier & colere.

APRE's son couronnement, il tint conseil avec les principaux Seigneurs; & de

leur avis il envoya à Rome Hillin élu Archevêque de Treves & Eberard Evêque de Bamberg pour notifier son Election au Pape Eugene, aux Romains & à toute l'Italie. Le Pape & lui firent bientôt ensemble un Traité qui fut signé par sept Cardinaux & par Brunon Abbé de Caravalle près de Milan de l'Ordre de Cisteaux pour le Pape; & par Anselme Evêque d'Avelsberg, Herman de Constance & trois Comtes de la part du Roi. Frederic promit de ne faire aucune paix ni treve avec Roger Roi de Sicile, sans le consentement des Romains & du Pape, & de travailler de tout son pouvoir à rendre les Romains aussi soumis au Pape qu'ils l'avoient été depuis 100. ans, de défendre contre tous la Dignité Papale & les Regales de S. Pierre, comme Avoüé de l'Eglise Romaine, & de l'aider à recouvrer ce qu'elle avoit perdu; de n'accorder aucune terre à l'Empereur des Grecs de çà la Mer, & de le chasser selon son pouvoir, de celles qu'il auroit envahies. Le Pape promit de donner au Roi la Couronne Imperiale, quand il viendroit la recevoir, & de l'aider autant qu'il pourroit à maintenir & à augmenter sa Dignité, employant pour cet effet les Censures Ecclésiastiques, & d'empêcher aussi l'Empereur Grec de faire aucune conquête de- An. 1152.

An. 1152. çà la Mer. Ce Traité fut signé le 23. Mai 1152.

LE Siége de Magdebourg étoit vacant depuis le 15. Janvier par le decez de Frideric. Il y eut partage dans l'élection ; les uns vouloient le Prevôt Gerard, les autres le Doyen. Pour terminer le different ils allérent trouver le Roi qui étoit en Saxe, & qui n'ayant pû les réunir, persuada au Doyen & à son Parti d'élire Guicman Evêque de Ceïtz ; & l'ayant fait, il lui donna l'Investiture de l'Evêché de Magdebourg. La Cour d'Allemagne prétendoit que depuis l'accord fait entre le Pape Paschal II. & l'Empereur Henri V. touchant les Investitures, en cas de partage dans l'élection d'un Evêque, le Prince par le Conseil des Seigneurs pouvoit choisir celui qui lui plairoit.

CEPENDANT Gerard Prévôt de Magdebourg alla à Rome & se plaignit au Pape que Guicman avoit été intrus dans ce Siége par l'autorité du Prince ; le Pape desapprouva cette conduite comme on le voit par sa réponse à Eberard de Salsbourg, Hartvic de Breme, & Hillin de Treves, avec huit Evêques du nombre desquels étoit Otton de Friesingue qui lui avoient écrit sur ce sujet par complaisance pour le Roi. Il les reprit de leur peu de fermeté, leur ordonna de faire enfor-

te que Frideric se desistât de son entrepri- An. 1152.
se, & ajouta qu'il ne pouvoit rien accorder contre Dieu & contre les Canons.

S. BERNARD composa cette même année son troisiéme Livre de la Consideration, où il represente au Pape Eugene ce qui est au dessous de lui. " C'est dit-il, " le Monde entier; mais pour en prendre soin, non pour le posseder comme Seigneur: ce titre n'appartient qu'à " Jesus-Christ. " Il y parle de l'abus des appellations, dit qu'il ne faut ni les mépriser ni en abuser, mais que l'abus est le pire parce qu'il attire le mépris. Il fait voir quel doit être le desinteressement d'un homme qui est au-dessus des autres, & rend témoignage de celui du Pape Eugene. Passant aux exemptions; il se plaint qu'on tronque & qu'on démembre ainsi les Eglises; il doute même que le Pape ait le pouvoir d'y consentir après les maux qu'elles produisent. Il lui dit enfin qu'il doit étendre ses reflexions sur toute l'Eglise, pour voir si chacun fait son devoir; mais particulierement pour savoir comment ses Ordonnances sont observées.

DANS le IVe. Livre, S. Bernard propose au Pape pour objet de sa consideration ce qui est autour de lui, son Clergé, son Peuple & ses Domestiques; & lui

An. 1152. preſcrit les regles qu'il doit ſuivre à leur égard. Dans le Ve. Livre, il traite enfin de ce qui eſt au deſſus de nous, & donne au Pape Eugene des ſujets de méditations ſublimes ſur les Anges, ſur l'eſſence divine & ſur les Miſtéres de la Trinité & de l'Incarnation.

JOURDAIN des Urſins avoit été envoyé Legat en Allemagne vers le Roi Conrad en 1151. Il étoit venu depuis en France & en Normandie, laiſſant par tout des traces affreuſes de ſon paſſage. S. Bernard s'en plaignit à Hugues Cardinal Evêque d'Oſtie; il lui fit la comparaiſon de Jourdain avec Jean Paperon Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent, Legat en Irlande la même année 1151. qui avoit par tout honoré ſon Miniſtére. Il concluoit de là que le Pape devoit purger ſa Cour.

JEAN Paperon étoit venu trouver le Roi d'Angleterre. Ce Prince lui refuſa un ſauf conduit pour paſſer en Irlande, s'il ne prétoit ſerment de ne rien faire en ce voyage au préjudice de ſon Royaume. Le Legat indigné de cette propoſition retourna auprès du Pape, qui en ſçut mauvais gré au Roi Etienne. Paperon revint l'année ſuivante 1152. il s'adreſſa à David Roi d'Ecoſſe qui le reçut avec honneur & le fit paſſer en Irlande, avec Chriſtien Evêque de Liſmore auſſi Legat dans cette Iſle.

ILS tinrent d'abord un Concile à Mellifont, auquel assistérent les Evêques, les Abbés & les Seigneurs du Païs. On y établit de leur consentement les quatre Archevêchés d'Armach, de Dublin, de Cassel & de Toüam; & on leur assigna leurs Suffragans: ces Siéges Métropolitains furent remplis par Gelase, autrement Giolla-Mac-Liah, successeur de S. Malachie, Gregoire ou Greri, Donat ou Domnaldo, Edan ou Aeda Ohossin; & le Legat leur distribua quatre Palliums qu'il avoit apportés de Rome. Il assujettit les Hibernois à la Loi des Mariages, à laquelle ils n'étoient pas accoutumés; & corrigea chez eux plusieurs abus. An. 1152.

EN France le Siége d'Auxerre vaquoit depuis 15. mois Hugues que S. Bernard qualifie de S. Evêque, étoit mort le 10. Octobre 1151. Comme on vouloit selon la coûtume proceder à l'élection, un jeune homme interjetta appel, & défendit de passer outre, jusqu'à ce qu'il eût été à Rome & en fût revenu. Voyant qu'on ne tenoit pas compte de son appel, trois jours après l'élection, il assembla quelques Particuliers, & fit une seconde élection. L'affaire fut portée au Pape, qui ordonna une nouvelle élection, & commit pour y préfider S. Bernard & deux autres personnes. Le S. Abbé s'accorda avec un

An. 1152. des deux Députez ; mais le troisiéme reclama. S. Bernard s'adressa alors au Pape, qui confirma l'élection faite en faveur d'Alain, premier Abbé de Larivoir, Ordre de Cisteaux au Diocèse de Troïes. On fit entendre au Roi Loüis que la premiere élection qu'il avoit permise n'ayant pas eu lieu, on n'avoit pû en faire une seconde sans une nouvelle permission. S. Bernard aplanit cette difficulté ; & Alain, sacré Evêque d'Auxerre, gouverna cette Eglise pendant 13. ans. Ce terme expiré, il se retira avec la permission du Pape, & alla finir ses jours à Clairvaux.

ANNE'E 1153.

HENRI Archevêque de Mayence étoit accusé depuis long-tems de dissiper les biens de son Eglise ; il avoit reçu plusieurs reprimandes sans se corriger. Le Pape envoya en Allemagne Bernard Prêtre Cardinal du titre de S. Laurent, & Gregoire Diacre du titre de S. Ange en qualité de Legats. Ils se trouvérent à Bamberg avec le Roi Frederic qui y célébroit la Pâques. S. Bernard eut beau écrire aux Légats pour excuser l'Archevêque de Mayence sur sa simplicité ; ce malheureux Prélat fut dépose, & le Roi lui fit donner pour Successeur Arnold son Chancelier. Bouchard Evêque d'Eichstet accablé de vieillesse fut aussi déposé par les Légats, com-

me incapable d'agir. Mais lorſqu'il fut Ann
queſtion de porter leur jugement contre 1153.
l'Archevêque de Magdebourg & quelques autres, le Roi les en empêcha & les renvoya. Henri dépoſé de l'Archevêché de Mayence ſe retira en Saxe dans un Monaſtére de Ciſteaux, où il mourut pieuſement le 1. Septembre de la même année.

LE Pape Eugene III. étoit mort à Tibur le 6. Juillet. Il n'avoit jamais célébré la Meſſe à S. Pierre, ſans y faire quelque preſent. On le porta à Rome en grande ſolemnité; & il fut enterré dans cette Egliſe. On le regarda comme un Saint, quoiqu'il ne paroiſſe pas avoir été honoré d'un culte public. Il ſe fit pluſieurs Miracles à ſon Tombeau, dont on en ſpecifie ſept operés ſur divers malades.

ANASTASE IV.

SUITE DE L'ANNE'E 1153. ANNE'E 1154.

ANASTASE IV. Romain ne tint le S. Siege qu'un an, 4 mois & 24. jours. Il eut pour Succeſſeur Adrien IV. en 1154.

LE S. Siége ne vaqua point ſelon M. Fleuri, après la mort d'Eugene III. Selon l'Abbé Langlet il y eut une vacance de 4. mois & 27. jours. Quoiqu'il en ſoit, Conrad Evêque de Sabine, Chanoi-

An. 1154. ne Regulier fut élu Pape & nommé Anastase IV. C'étoit un vieillard de grande vertu & de grande experience dans les usages de la Cour de Rome.

SAINT Bernard se sentoit défaillir de jour en jour. On ne croyoit pas qu'il passât l'hyver de 1153. mais il assura qu'il iroit jusques à l'Eté. Obligé de garder le lit, & souffrant de grandes douleurs, il méditoit les choses saintes, il dictoit, il prioit, il exhortoit ses freres. Il célebra même la Messe, jusques à ce qu'il tomba dans la derniere défaillance. Il étoit dans cet état, lorsqu'il écrivit à son Oncle André Chevalier du Temple, l'un des principaux appuis du Roïaume de Jerusalem; l'exhorta à exécuter promptement le desir qu'il avoit de le voir. " Les Princes „ qui ont été à la Terre Sainte, lui man„ doit-il ensuite, n'y ont rien fait de bon, „ & sont revenus chès eux, où ils ont fait „ des maux incroïables. „ Il écrivit en même tems à Melisende Reine de Jerusalem, comme son Oncle l'en avoit prié; & lui donna des instructions pour vivre en Veuve & en Reine.

SES infirmitez ne l'empêchérent cependant pas d'aller à Metz, à la priére d'Hilin de Treves; il s'agissoit d'appaiser les désordres survenus à l'occasion des insultes que les Seigneurs voisins faisoient au

Peuple de cette Ville. Le S. Abbé rétablit la paix & reconcilia les deux partis. Ce fut là son dernier voyage. Il revint à Clairvaux dans un accablement qui préſageoit ſa fin. Ses freres étoient dans une affliction extraordinaire ; il les conſoloit avec tendreſſe, & les conjuroit avec larmes de conſerver la regularité & l'amour de la perfection qu'il leur avoit enſeignée par ſes diſcours & par ſes exemples : enfin peu de jours avant ſa mort, il écrivit à Arnold Abbé de Bonneval. Comme on ſçut qu'il étoit à l'extremité, les Evêques voiſins, quantité d'Abbez & de Moines s'aſſemblérent à Clairvaux. Il rendit l'ame à ſon Créateur le 20. Août 1153. Son corps revêtu des Ornemens Sacerdotaux fut expoſé dans la Chapelle de la Ste. Vierge pendant deux jours. Les Nobles & le Peuple venoient en foule lui toucher les pieds, lui baiſer les mains, appliquer ſur lui des pains, des ceintures, des piéces de monoïe, & d'autres choſes, pour les garder comme bénites & s'en ſervir au beſoin. Les gemiſſemens témoignoient la douleur dont cette mort accabloit tout le Monde. Les plaintes des femmes étoient encore plus touchantes. Il ne leur étoit pas permis d'entrer dans l'Egliſe, ſuivant l'ancienne Diſcipline qui s'obſerve encore à Clairvaux & à Ciſteaux ; on les voyoit en An. 1154.

An. 1154. troupe arrêtées à la porte, déplorant leur malheur d'être privées de toucher le corps du S. Abbé. La presse fut enfin si grande qu'on ne respectoit plus les Moines, ni même les Evêques; on se vit obligé de l'inhumer le troisiéme jour après sa mort. On mit ce S. Corps dans un Sepulchre de pierre, avec une boëtte sur sa poitrine contenant des Réliques de S. Thadée, qu'on lui avoit apportées de Jerusalem la même année, & qu'il avoit ordonné de mettre sur son corps. Il fut ainsi enterré devant l'Autel de la Ste. Vierge, à laquelle il avoit toujours eu une grande dévotion. Il avoit fondé ou aggregé à son Ordre 72. Monastéres, 35. en France, 11. en Espagne, 6. dans les Païs-Bas, 5. en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoïe, 4. en Italie, 2. en Allemagne, 2. en Suede, un en Hongrie & un en Dannemarck. En comprenant les fondations faites par les Abbaïes dépendantes de Clairvaux, on en compte jusques à 160. & plus. L'Eglise honore la memoire de S. Bernard le jour de sa mort. La Doctrine, le zéle, la pieté, qui regnent dans ses Ecrits le font regarder comme l'un des Peres de l'Eglise des derniers Siécles.

HENRI Murdac Archevêque d'Yorck mourut le 14. Octobre de la même année. Guillaume qui avoit possedé ce Siége &

en avoit été dépoſé dans le Concile de Reims en 1148., informé de la mort du Pape Eugene & de S. Bernard ; étoit allé à Rome ſe preſenter à Anaſtaſe IV., qui étant Cardinal avoit defendu ſa cauſe, & lui avoit demandé grace, ſans ſe plaindre du Jugement rendu contre lui. On reçut dans cette intervalle, la nouvelle de la mort de Henri Mordac ; & le Pape le rétablit dans ſa Dignité, lui accordant même le Pallium qu'il n'avoit pu obtenir auparavant. An. 1154.

GUILLAUME n'occupa pas long-tems le Siége d'Yorck. Comme il paſſoit à Cantorbery, Roger Archidiacre de cette Egliſe, lui rendit viſite par eſtime pour ſa vertu ; & s'étant retiré, Guillaume dit à ceux qui étoient préſens que Roger ſeroit ſon Succeſſeur, ce qui ſe verifia. Il fut reçu à Yorck avec de grands applaudiſſemens de la part du Clergé & du Peuple, malgré l'oppoſition du Doyen Robert & de l'Archidiacre Oſbert ; & la foule fut ſi grande à ſon entrée, que le Pont de bois ſur lequel il falloit paſſer rompit, & qu'une grande quantité de monde tomba confuſément dans la Riviere. Cependant perſonne n'y périt, ce qui fut attribüé aux prieres & à la Bénédiction du S. Archevêque. Il mourut le 8. Juin 1154. un mois après ſon arrivée à Yorck. On crut d'abord

An. 1154. qu'il avoit été empoisonné en célébrant la Messe ; mais ce faux bruit se dissipa. Il est honoré comme Saint le jour de sa mort. Son corps fut élevé de terre 130 ans après ; & la translation fut accompagnée de plusieurs Miracles. Roger lui succeda comme il l'avoit prédit. Thibaut de Cantorbery le sacra, non comme Archevêque mais comme Légat du S. Siége, & il remplit le Siége 37. ans, plus appliqué au Temporel qu'au Spirituel de son Eglise.

ETIENNE Roy d'Angleterre mourut la même année 1154. Henri Duc de Normandie, suivant le Traité fait en 1153. fut reconnu Roy, & commença la Tige des Plantagenets dans ce Royaume ; il fut le plus puissant Prince de la Chretienté, & regna 35. ans ; on le surnomma Courtmantel ; mais il est plus connu sous le nom d'Henri II.

LE Pape Anastase mourut aussi le 2. Décembre de la même année 1154. & fut enterré à S. Jean de Latran. Le S. Siége ne vaqua presque pas.

ADRIEN IV.

SUITE DE L'ANNE'E 1154. ANNE'E 1155.

ADRIEN IV. Anglois, gouverna l'Eglise 4. ans, 8. mois & 29. jours. Il eut pour Successeur Alexandre III. en 1159.

NICOLAS Evêque d'Albano fut élu Pape le 4. Decembre 1154. & nommé Adrien IV. Il étoit Anglois d'origine, & portoit le nom de Brec-Sperc, c'est-à-dire brise lance. Son Pere Robert qui étoit Clerc se fit Moine à S. Alban, & le laissa en bas âge avec peu de bien. La nécessité le fit venir en France. Il passa jusques en Provence, & s'arrêta au fameux Monastére de S. Ruf près d'Avignon. Les services qu'il rendit aux Chanoines & les bonnes qualités qu'on lui remarqua, lui meritérent d'être recu parmi eux. Il y vecut avec beaucoup de regularité; & ses progrès dans les sciences furent extraordinaires. Après la mort de l'Abbé Guillaume II. tous les suffrages se réünirent en sa faveur; mais

An. 1155. quelques années après, les Chanoines se repentirent d'avoir mis à leur tête un Etranger. Ils l'accusérent devant le Pape Eugene. La modestie de Nicolas dans ses défenses frapa le Pape; il le reconcilia avec les Chanoines. La paix dura peu, & les plaintes recommencérent; le Pape qui en voyoit le motif permit aux Chanoines d'élire un autre Abbé, & retint Nicolas auprès de lui; il le fit Evêque d'Albano, & l'envoya ensuite Légat en Norwege, où il instruisit avec soin dans la Loi de Dieu les Habitans de ce Païs-là encore barbares; ce fut à son retour qu'il fut élevé sur la Chaire de S. Pierre. Henri nouveau Roi d'Angleterre ayant appris son exaltation, ravi de voir qu'un de ses Sujets étoit le Chef de l'Eglise, lui fit écrire une Lettre où il felicitoit la Grande-Brétagne d'avoir produit un Arbre si heureusement transplanté. Il l'exhorta à remplir l'Eglise de dignes Ministres, & à procurer du secours à la Terre Sainte & à l'Empire de C. P.

ARNAUD de Bresse étoit pour-lors à Rome soutenu par des Citoïens puissans & particuliérement par les Senateurs, il continuoit de tenir publiquement des discours seditieux. Quelques-uns de ceux qu'il avoit séduits attaquérent Gerard Prêtre Cardinal du Titre de Ste. Pudentienne, comme il alloit trouver le Pape, &

le blesserent dangereusement. Adrien informé de cet attentat mit la ville de Rome en interdit; & les Offices divins cesserent jusques au mercredi de la Semaine sainte. Les Senateurs pressés pour lors par le Clergé chasserent Arnauld & ses Sectateurs; l'interdit fut levé & le Peuple en benit Dieu. La foule des Pelerins fut extraordinaire le lendemain. Le Pape quitta la Cité Leonine où il demeuroit depuis son Ordination; & accompagné d'Evêques, de Cardinaux, & d'une grande quantité de Nobles; il alla au Palais de Latran, où il célébra solemnellement la Fête de Pâques. An. 1155.

FREDERIC Barbe-Rousse avoit été couronné Roi des Lombards à Pavie. Il marcha de-là en Toscane, où Anselme Evêque d'Havelsberg alla le trouver. Ce Prélat revenoit de traiter avec Manuel de C. P. du mariage de Frederic, & d'une alliance contre le Roy de Sicile. Il fut élu dans ce tems-là Archevêque de Ravenne, & Frederic lui donna l'Exarcat de la Province pour récompense de ses Services.

LE Pape étoit à Viterbe, quand il fut informé que Frederic s'avançoit vers Rome en toute diligence. Craignant qu'il n'y allât comme ennemi, il envoya deux Cardinaux traiter avec lui. Ils le rencontrerent à S. Quirique, & en furent reçus avec

An. 1155 honneur. Ce Prince leur rendit Arnauld de Bresse, qu'il avoit en son pouvoir, & qui ayant été envoïé à Rome, y fut brûlé. On jetta même ses Cendres dans le Tibre de peur que le Peuple n'honorât ses Reliques comme d'un Martyr. Le Pape & Frederic eurent ensuite une entrevuë près de Viterbe, après que des Députés de part & d'autre eurent convenus en présence de Frederic, des conditions de son Couronnement. Ce Prince se prosterna en approchant du Pape, & lui baisa les Pieds; mais il ne fut admis au baiser de paix qu'après lui avoir servi d'Ecuïer comme avoient fait ses Prédecesseurs: ce qu'il executa le lendemain à la vuë de toute l'Armée.

Les Romains apprenant l'arrivée du Roy, lui firent une Députation, qui fut mal reçuë; le Pape fit connoitre à ce Prince leurs artifices; & l'ayant exhorté à les prevenir, Frederic envoya mille Chevaliers choisis conduits par le Cardinal Octavien pour se saisir de la Cité Leonine & de l'Eglise de S. Pierre.

Le lendemain 18. Juin, Frederic fut couronné Empereur dans cette Eglise; lorsqu'il fut retourné dans son camp qui étoit sous les murs de la ville, les Romains irritez de ce que le Pape n'avoit pas attendu leur consentement pour couronner

l'Empereur, excitérent un grand tumulte, & quelques Ecuïers de ce Prince qui furent trouvés dans l'Egliſe de S. Pierre y périrent par les mains des Seditieux. Frederic vint au ſecours avec ſes Troupes. On combattit juſques à la nuit. Plus de 1000. Romains furent tués, & 200. fait priſonniers, mais le Pape obtint leur liberté. An. 1155.

HENRI le Lion Duc de Saxe qui avoit accompagné l'Empereur ſe diſtingua le plus dans cette occaſion: le Pape lui accorda la conſécration de Gerold élu Evêque d'Oldenbourg, qu'il avoit refuſée auparavant. Vicelin Evêque de cette ville étoit mort le 12. Decembre 1154. & pluſieurs Miracles avoient conſtaté ſa Sainteté. Gerold l'un des Chapelains du Duc qui n'avoit point en Saxe ſon pareil pour la Science dans les Saintes Ecritures, & qu'Henri cheriſſoit ſingulierément à cauſe de la pureté de ſes mœurs, fut élu par un commun conſentement du Clergé & du Peuple. Hartvic Archevêque de Breme ſon Métropolitain qui avoit deſtiné ce Siége à un autre, refuſa de le ſacrer; il prétendit que l'Election ayant été faite ſans ſa permiſſion étoit nulle. Gerold en informa le Duc qui étoit pour lors en Lombardie avec Frederic; & recut ordre de venir le trouver: la tranquilité étant retablie dans Rome, il fut ſacré par le Pape; mais

An. 1155. Adrien fit exprimer dans la Bulle qu'il n'avoit pas prétendu le soustraire à la juridiction de son Métropolitain. Gerold se rendit d'abord auprès d'Hartvic, & se reconcilia avec lui.

APRE's le Couronnement de l'Empereur, le Pape s'éloigna de Rome. Ils allérent ensemble à Ponte-Lucano près de Tibur pour y célébrer la Fête de S. Pierre. Les Tiburtins vinrent apporter à Frederic les Clefs de leur ville, & déclarer qu'ils se donnoient à lui. Le Pape trouva cette conduite très-irreguliere. Il lui représenta à l'Empereur que Tibur étoit du Domaine de l'Egliſe. Frederic lui rendit cette ville, & lui en donna ses Lettres, on y mit toutefois la Clause, sauf le Droit imperial. Les chaleurs obligeant l'Empereur à quitter l'Italie, il prit le chemin d'Allemagne. Comme il étoit à Ancone, il reçut des Ambassadeurs de Manuel-Comnene qui vinrent lui persuader de faire la guerre à Guillaume Roy de Sicile surnommé le Mauvais, Successeur de Roger son Pere mort le 27. Fevrier 1154. L'état où ses Troupes se trouvoient réduites ne lui permettant pas de former une pareille entrepriſe, il se contenta d'envoyer de son côté une Ambassade à C. P.

GUILLAUME le mauvais avoit demandé au Pape la confirmation de son Roïaume; sur

sur le refus d'Adrien il attaqua les Terres de l'Eglise Romaine, & fut excommunié ; alors les Seigneurs de la Poüille le mépriserent, reconnurent le Pape pour Souverain, & l'invitérent à venir recevoir leurs hommages Adrien passa dans la Campanie, & se fit reconnoitre dans tout le Païs jusques à Benevent. Dans cette circonstance Manuël Comnene lui demanda trois Villes Maritimes de la Poüille, & lui offrit du secours pour chasser Guillaume de la Sicile. Ce Prince allarmé du péril qui le menaçoit fit faire des propositions au Pape. Elles parurent avantageuses ; & Adrien vouloit les accepter, mais la plus grande partie des Cardinaux les desaprouvant, il fallut les rejetter. An. 1155

CEPENDANT ce que Manuël Comnene avoit proposé au Pape & à l'Empereur Frederic fut l'occasion de la Lettre d'Adrien IV. à Basile d'Acride Archevêque de Tessalonique, qu'il exhorta de procurer la réunion des Eglises Grecque & Latine. Basile répondit qu'il n'y avoit point de division entre les Grecs & les Latins ; & que s'il se trouvoit quelque sujet de scandale, il pouvoit le faire cesser par son autorité, avec le secours de l'Empereur, qui avoit les mêmes intentions.

LA même année 1155. Manuel Comnene par une constitution particuliére re-

An. 1155. nouvella la défense faite par son Pere de prendre les biens des Evêchez vacans ; & Luc Chrysoberge succeda cette année à Constantin Chliarene dans le Siége Patriarchal de C. P.

LES Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem établis pendant que cette Ville étoit sous la puissance des Califes Fatimites, & soumis à l'Abbé de Ste. Marie, s'étoient soustraits à sa juriſdiction, depuis la conquête des François. Ils avoient d'abord vecu des liberalitez des Marchands Latins qui trafiquoient en Egypte & en Syrie. Ayant acquis dans la suite de grandes richesses, ils obtinrent du Pape d'être exemts même de la juriſdiction du Patriarche, & de ne point payer de Dîmes. On voit quels étoient leurs privileges par la Bulle d'Anastase IV. adressée au Grand-Maitre Raimond Dupuis, successeur de Gerauld le premier Maitre de l'Hôpital.

D'UN autre côté le Patriarche de Jerusalem & les autres Evêques de Palestine prétendoient que les Chevaliers de S. Jean abusoient de leurs privileges. Voyant qu'ils ne pouvoient avoir raison d'eux, ils vinrent porter leurs plaintes à Adrien IV. Le Patriarche quoiqu'âgé de près de 100. ans entreprit le voyage avec Pierre de Tyr, Baudoüin de Cesarée, Frideric d'Acre, Amauri de Sidon, Constantin de Lidde,

Renier de Sebaſte & Hebert de Tiberiade; le differend quoique plaidé pendant pluſieurs jours devant le Pape ne fut point jugé ; & le Patriarche ſe retira, ſans être plus avancé qu'auparavant. An. 1155.

ADRIEN étoit cependant aſſiegé dans Benevent avec les Cardinaux par Guillaume le Mauvais ; n'étant pas en état de lui reſiſter, il ſe vit dans la neceſſité de s'accommoder avec lui à des conditions bien differentes de celles qu'il avoit refuſées. Les Cardinaux attachez à l'Empereur Frederic furent mal ſatisfaits du Traité; & le regardérent comme préjudiciable à ce Prince, & honteux à l'Egliſe Romaine.

ANNE'E 1156.

PENDANT que le Pape étoit dans la Poüille, Jean de Saliſbery ſon Compatriote & ſon ami particulier, Chapelain de Thibaud de Cantorbery, vint lui faire viſite, & demeura à Benevent environ trois mois. Adrien lui ouvrant ſon cœur, avoüa qu'il avoit trouvé tant de miſeres dans le S. Siége, que toutes les peines qu'il avoit ſouffertes auparavant lui ſembloient une douceur & une félicité en comparaiſon. Il lui demanda un jour ce que l'on diſoit de lui & de l'Egliſe Romaine. Jean lui parla avec franchiſe, & n'en témoigna pas moins, quand le Pape voulut ſavoir quel étoit là-deſſus ſon ſen-

An. timent particulier. Le Roi d'Angleterre
1156. l'avoit envoyé à Rome demander la permission d'entrer en Irlande & de se rendre maitre de ce Roïaume pour y rétablir le Christianisme dans sa pureté. Il n'eut pas beaucoup de peine d'obtenir ce que le Roi souhaitoit ; le Pape envoya à Henri avec sa Bulle, un Anneau d'or orné d'une Emeraude en signe d'Investiture ; & cet Anneau fut gardé dans les Archives.

LA Chape de N. S. fut découverte la même année 1156. dans le Monastére d'Argenteüil près de Paris. Elle étoit sans couture & de couleur roussatre. Les Lettres qu'on trouva avec cet habit, marquoient que la Ste. Vierge l'avoit fait, lorsque J.C. étoit encore Enfant : Ce sont les paroles de Robert Abbé du Mont S. Michel Auteur Contemporain ; & le Monastére d'Argenteüil conserve precieusement cette Rélique.

CE fut encore la même année qu'on découvrit à Cologne plusieurs Tombeaux avec des Inscriptions, portant qu'ils renfermoient les précieux restes de Ste. Ursule Vierge & Martire & de ses Compagnes qu'on y honoroit au moins depuis 300. ans. On y trouva aussi le nom de plusieurs Evêques qu'on disoit les avoir accompagnées. Gerlac Abbé de Duitz envoya les principales Inscriptions à Ste. Eli-

sabeth Réligieuse de Schonauge, dès-lors fameuse par ses révélations; il se flatta qu'elle l'assureroit si on devoit y croire ou non; & le sentiment de cette Sainte fut que ces Inscriptions étoient fausses. An. 1155

STE. Elisabeth née en 1130. étoit entrée à l'âge d'environ 12. ans dans le Monastére de Schonauge, Diocèse de Treves, proche d'un autre Monastére d'hommes fondé en 1125. & dédié à S. Florin Confesseur, qui vivoit au commencement du VIIe. Siécle, & dont l'Eglise honore la memoire le 17. Novembre. Hildelin fut le premier Abbé de ce Monastére de Bénedictins, de qui celui de Schonauge dépendoit. Ste. Elisabeth commença d'avoir des extases à l'âge de 23. ans. Elle découvrit ce que Dieu lui reveloit par ordre d'Hildelin, à un frere qu'elle avoit nommé Ecbert Chanoine de Bonn, qui se rendit ensuite Moine à Schonauge à la persuasion de sa sœur, & en fut Abbé en 1176. après la mort d'Hildelin. Ste. Elisabeth mourut en 1165. dans la 36e. année de son âge. Quoiqu'elle n'ait point été canonisée, elle a été mise dans le Martyrologe Romain en 1584. Ecbert composa quatre Livres des révélations de sa sœur; il écrivit même contre les Cathares ou Manichéens d'Allemagne, dont Ste. Elisabeth de Schonauge faisoit mention

An. 1156. dans ſes exhortations. On a outre ſes Viſions quinze de ſes Lettres, dont la plus conſidérable eſt adreſſée à Ste. Hildegarde qu'elle viſitoit quelquefois.

PIERRE-le-Vénérable Abbé de Clugny mourut le jour de Noël 1156. après avoir gouverné ce Monaſtére & tout l'Ordre avec une grande ſageſſe pendant 35. ans. Il fut enterré au Chevet de la Grande-Egliſe par Henri Evêque de Vincheſter frere d'Etienne Roi d'Angleterre, qui avoit été Moine de Clugny, & qui s'y retira après la mort de ſon frere; ce Prélat fit de grands biens à cette Abbaïe, & eſt compté parmi les Bienfaiteurs.

IL y avoit à Clugny du tems de l'Abbé Pierre environ 400. Moines: l'obſervance de l'Ordre étoit établie en plus de 300. Maiſons; & il y en avoit environ 2000. ſous ſa dépendance. On en trouvoit dans les Païs les plus éloignez, comme l'Abbaïe de la Vallée de Joſaphat près de Jeruſalem, où l'on croyoit qu'étoit le Sepulchre de la Ste. Vierge, & un autre Monaſtére au Mont Thabor. L'Abbé Pierre fut un des plus grands Docteurs de ſon tems. Il écrivit contre les Juifs & contre les Sectateurs de Pierre de Bruis. Il fit auſſi un Recuëil des Miracles qui étoient venus à ſa connoiſſance. Il raporte dans cet Ouvrage qui eſt diviſé en deux Livres, plu-

sieurs Histoires remarquables. On a conservé ses Lettres au nombre de 195. distribuées en six Livres. On y voit principalement reluire sa prudence & sa discretion. Il est le dernier des hommes célébres parmi les Abbez de Clugny. L'Ordre tomba depuis dans une grande obscurité. Après sa mort les Moines élurent tumultuairement Robert le Gros parent du Comte de Flandres qui fut ensuite deposé. On élut en 1158. Hugues III. du nom Prieur Clauſtral, qui fut le Xe. Abbé. An. 1156.

ANNE'E 1157.

S. GUILLAUME de Malaval Auteur, ou plûtôt Patron d'une Congregation de Moines, vivoit vers ce tems-là. On ne sait ni son Païs, ni le commencement de sa vie. Il fut Ermite en Toscane, & s'établit en 1155. à l'Etable de Rodes, depuis Malaval près de Sienne, & y vêcut 18. mois dans une grande austerité. En 1156. un jeune homme nommé Albert se rendit son Disciple, & fut temoin de ses vertus pendant un an que S. Guillaume vecut encore. On met sa mort au 10. Février 1157. Reinald se joignit à Albert, & successivement plusieurs autres, qui formérent avec le tems une Congregation de Moines nommés Guillermins, sous la Régle de S. Benoit.

LES Venitiens maitres de Zara en Dal-

An. 1157. matie, voulurent assujettir cette Ville à leur Patriarche. Anastase IV. l'avoit érigée en Archevêché en 1154. Adrien IV. à la priére des Venitiens & d'Henri Patriarche de Grade depuis 1130. qui tint ce Siége 50. ans, leur donna cette satisfaction par une Bulle du 13. Juin 1157.

HENRI Roi d'Angleterre tint à la Pentecôte de la même année sa Cour pleniere à S. Edmond. Il y appella Hilaire Evêque de Chichester & Gautier Abbé de S. Martin du Bel, pour terminer le different qui duroit entr'eux depuis plusieurs années, au sujet de la jurisdiction que l'Evêque prétendoit sur cette Abbaïe. Elle avoit été affranchie de toute sujettion, lorsqu'elle fut fondée par Guillaume le Conquerant: & cette exemption avoit été confirmée par Lanfranc alors Archevêque de Cantorbery, & par Stigand premier Evêque de Chichester. L'Evêque Hilaire prétendoit que n'ayant pas été autorisée par le Pape, cette exemption étoit nulle; & parla même si vivement que le Roi en fut offensé. Tout le Monde se déclara contre lui, & il fut obligé de faire des excuses au Prince. On ne sait point toutefois comment l'affaire fut terminée.

L'EMPEREUR Frederic vint en Bourgogne à la Mi-Octobre de la même année pour tenir sa Cour à Besançon. Il s'y trou-

va des Ambaſſadeurs de pluſieurs Nations. Roland Prêtre Cardinal du titre de S. Marc, & Bernard du titre de S. Clement y parurent en qualité de Legats d'Adrien. Ils étoient porteurs d'une Lettre par laquelle le Pape ſe plaignoit qu'on eût laiſſé impuni l'attentat commis contre Eſquil de Lunden, qui fut arrêté en revenant de Rome & mis en priſon. Les termes dont la Lettre étoit conçuë en parlant à l'Empereur parurent pleins d'aigreur & de menaces. Les Seigneurs Allemans en furent choquez. Ils les prirent à la rigueur, parce que quelques Romains ſoutenoient que les Rois d'Allemagne n'avoient poſſedé juſques-là l'Empire de Rome & le Roïaume d'Italie, que par la donation des Papes; & qu'ils vouloient tranſmettre à la poſterité cette créance, non-ſeulement par les paroles & par les Ecrits, mais encore par les peintures. En effet, on avoit repreſenté à Rome dans le Palais de Latran l'Empereur Lothaire recevant à genoux la Couronne de la main du Pape avec une inſcription en ces termes: " Le Roi s'arrêta à la porte, & après avoir " juré les droits de Rome, il devint Vaſ- " ſal du Pape de qui il recevoit la Cou- " ronne. " An. 1157.

FREDERIC étant à Rome en 1157. s'étoit plaint de cette peinture; on lui avoit

An. promis de l'effacer, & elle subsistoit en-
1157. core. Tout cela joint à la Lettre d'Adrien excita un tumulte que l'Empereur appaisa par son autorité. Il renvoya les Légats, sans permettre qu'ils s'arrêtassent nulle part; & fit courir dans tous ses Etats une Lettre, portant que le Pape vouloit alterer l'union entre l'Empire & le Sacerdoce. Les Legats racontérent les mauvais traitemens qu'ils avoient soufferts; & exagérérent même le péril qu'ils avoient couru, pour exciter Adrien à s'en vanger. Le Clergé fut partagé. Le Pape écrivit aux Evêques d'Allemagne & les exhorta à ramener l'Empereur dans le bon chemin; & sur tout à procurer une satisfaction de la part du Chancelier Rainald & d'Otton Comte Palatin de Baviere, qui avoient dit des paroles injurieuses aux Legats & à l'Eglise Romaine.

Les Prélats d'Allemagne concertérent leur réponse, & marquérent au Pape que l'Empereur & les Seigneurs avoient tellement été choqués des termes de sa Lettre qu'ils ne pouvoient les approuver; qu'ils avoient reçu celle qui leur étoit adressée avec le respect convenable, & qu'ayant averti l'Empereur suivant l'ordre de Sa Sainteté, Frederic avoit répondu en Prince Catholique. Ils finissoient en supliant Adrien d'appaiser l'Empereur par

des Ecrits qui adouciſſent les premiers, afin que l'Egliſe fût tranquille, ſans que l'Empire perdît rien de ſa Dignité. An. 1157.

ANNÉE 1158.

FREDERIC voulant retourner en Italie, fit prendre les devans au Chancelier & au Comte Palatin de Baviere, qui s'avancérent dans la Lombardie faiſant par tout reconnoitre l'Empereur. Le Pape nomma deux nouveaux Legats, qui furent Henri Prêtre Cardinal de S. Nerée, & Hyacinthe Diacre de Ste. Marie en l'Ecole Grecque, hommes prudens & plus propres que les premiers au maniment des affaires. Ces Prelats s'abouchérent à Modene avec les Ambaſſadeurs de Frederic, & allérent enſuite au-devant de lui. Arrivez à Trente, ils prirent avec eux l'Evêque de cette Ville pour plus grande ſureté. Cependant comme on ſavoit que le Pape étoit broüillé avec l'Empereur, cette précaution ne les empêcha pas d'être arrêtez, dépoüillez & mis aux fers par deux Comtes puiſſans; mais Henri Duc de Baviere & de Saxe vangea peu de tems après cette violence.

LES Legats trouvérent enfin l'Empereur près d'Auſbourg; & la Lettre du Pape qu'ils lui préſentérent termina le differend. Ils promirent qu'Adrien conſerveroit en tout les droits & la Dignité de l'Empire,

An. 1158. & Frederic déclara qu'il rendoit son amitié au Pape & au Clergé de Rome. Il donna aux Legats le baiser de paix tant pour eux que pour les absens, & les renvoya comblez de présens.

OTTON de Frisingue devoit suivre l'Empereur en Italie; il pria ce Prince de l'en dispenser. Connoissant que sa fin approchoit, il lui recommanda la liberté de l'élection après sa mort. Il se retira à Morimond dont il avoit été Abbé; & y arriva même déja malade. Après avoir reçu l'Extrême-Onction, & fait son Testament, il se fit apporter l'Histoire de l'Empereur Frederic, qu'il avoit composée, & la donna à des hommes doctes & pieux pour y corriger ce qu'il pouvoit avoir dit en faveur de l'opinion de Gilbert de la Porrée; il déclara qu'il soutenoit la Foi Catholique suivant la regle de l'Eglise Romaine; & mourut enfin au milieu d'une multitude d'Evêques & d'Abbés le 21. Septembre 1158. Il a laissé une Chronique divisée en sept Livres, depuis la Création du Monde jusques à l'an 1146. On y trouve un Traité Theologique de la fin du Monde, qui fait le VIIIe. Livre. Son Histoire de l'Empereur Frederic commence à l'an 1076. & finit en 1156. Raderic Chanoine de Frisingue son Disciple la continua.

L'EMPEREUR avoit convoqué une Assemblée générale à Roncaille entre Plaisance & Cremone. Elle commença le 23. Novembre 1158. Frederic de Cologne & cinq Evêques Allemans, Gui de Creme Cardinal Diacre Legat du Pape, Pelegrin Patriarche d'Aquilée, Obert ou Hubert de Milan & 22. Evêques Italiens y assistérent. On y établit que les Regales, ou Droits Regaliens, consistant dans les Duchez, Marquisats, Comtez, Consulats, Monoïes, fourage ou subsistance des Troupes, nommé FODRUM en latin du tems; le Tonlieu, Péage & autres Tributs; les Moulins, Pêcheries, & tout revenu du cours des Rivieres; le Cens réel & la Capitation personnelle appartenoient à l'Empereur. Obert de Milan, les autres Evêques de Lombardie qui étoient présens, les Consuls de la Ville, & les Seigneurs renoncérent publiquement à ce droit. L'Empereur en confirma la possession à tous ceux qui en purent montrer des titres valables; mais il s'en trouva d'usurpez pour 30000. marcs d'argent de revenu annuel. Dans cette même Assemblée l'Empereur fit plusieurs loix pour établir la paix & la sureté publique. Il en fit une particuliére pour les Etudians, en faveur de l'Ecole de Boulogne déja célébre dans ce tems-là; & c'est la premiere qui eût An. 1158.

An. 1158. paru pour établir les privileges des Etudians. Elle spécifie l'étude des Loix Divines & Imperiales qui étoit en usage à Boulogne ; l'étude du Droit Civil, c'est-à-dire les Loix de Justinien, qui s'étoit renouvellée dès le Siécle précedent ; & celle du Droit Canonique qui avoit repris un nouveau lustre depuis quelques années, par la publication du Decret de Gratien. Tout ce qui se trouve dans ce Recueil a passé pour la pure Doctrine de l'Eglise pendant les XIII. XIV. & XV. Siécles, & on ne l'a pas cherchée ailleurs. Gratien étoit Bénédictin du Monastére de S. Felix à Boulogne ; & à l'imitation de Bouchard de Vormes, d'Ives de Chartres, & de tant d'autres Compilateurs, il fit un nouveau Recuëil des Canons; mais il suivit les fausses Décretales de la compilation d'Isidore.

FREDERIC pendant son séjour en Lombardie perdit plusieurs Prélats de sa suite, Frederic de Cologne & Anselme de Ravenne. Il fit élire à la place de ce dernier Gui fils du Comte de Blandrate, Jeune homme que le Pape avoit reçu dans le Clergé de Rome, qu'il avoit ordonné Soûdiacre, & dont il refusa de confirmer l'élection pour des raisons particulieres; mais l'Empereur le maintint en possession du Siége, qu'il garda jusques à sa mort en 1169.

ADRIEN mécontent de ce que les Evê-

ques & les Abbez de Lombardie avoient reconnu tenir de l'Empereur les Droits Regaliens, & de l'insolence avec laquelle les Gens de ce Prince exigeoient le droit de fourage, même sur les Terres de l'Eglise Romaine, lui écrivit; & les termes de sa Lettre, & la maniere dont elle fut renduë choquérent l'Empereur, qui lui rendit la pareille. Adrien répondit à la Lettre de Frederic, & lui marqua qu'il perdoit le respect qu'il lui devoit, & qu'il faussoit la foi qu'il avoit jurée, en se faisant rendre hommage par les Evêques, & défendant aux Legats du S. Siége l'entrée des Eglises & même des Villes de son Royaume. La querelle fut vive de part & d'autre. On écrivit plusieurs Lettres. L'Evêque de Bamberg Prélat distingué par sa Doctrine & par la pureté de ses mœurs se mêla de cette affaire pour la terminer; mais elle dura encore long-tems. An. 1158.

Henri Roi d'Angleterre étoit venu en France en 1158 & avoit été reçu magnifiquement par Loüis le Jeune. Ils confirmérent le Mariage déja resolu entre le fils ainé de Henri & la fille de Loüis; & l'on croit qu'ils concertérent le voyage d'Espagne pour faire la guerre aux Infidéles. Loüis assembloit déja ses Troupes, & avoit fait demander au Pape une Indulgence pour exciter les François à cette entrepri-

An. 1158. se ; mais Adrien l'en dissuada.

L'ORDRE de Calatrava commença vers le même tems en Espagne, à l'occasion de la petite Ville de ce nom en Castille ; les Templiers craignirent de ne pouvoir soutenir les efforts des Arabes qui menaçoient de l'attaquer. Elle fut donnée à Raimond Abbé de Fitere de l'Ordre de Cisteaux, qui promit de la défendre ; & qui pour être en état de tenir parole, obtint de Jean de Tolede une Indulgence Pleniere pour tous ceux qui viendroient au secours de cette Ville ; C'est le premier exemple d'une pareille Indulgence accordée par un autre que par le Pape.

ANNE'E 1159.

HUGUES de Champ-Fleuri, Chancelier de France, qui avoit travaillé efficacement à l'union de Loüis le Jeune avec Henri Roi d'Angleterre, fut fait cette année Evêque de Soissons, & conserva sa Charge de Chancelier. Le Pape lui confirma la possession de plusieurs Bénéfices, & le dispensa de la Residence : chose alors sans exemple. Thibaud de Paris mourut la même année, & l'Evêché & la Regale vinrent par cette mort en la main du Roi. Il donna la Chevecerie qui en faisoit partie aux Religieuses d'Hieres pour en joüir toutes les fois que le Siége seroit vacant.

C'eſt le premier titre, où il ſoit fait men- An. 1159.
tion expreſſe de la Regale du Roi de France. Le Succeſſeur Thibaud fut Pierre Lombard, connu principalement ſous le nom de Maitre des Sentences, à cauſe de l'Ouvrage qu'il compoſa ſous ce titre. Il étoit le Docteur le plus fameux de l'Ecole de Paris; & pendant les Siécles ſuivans ceux qui enſeignoient la Théologie, ne prenoient point d'autre texte pour lire & pour expliquer à leurs Ecoliers, que le Livre des Sentences. On compte juſques à 244. Auteurs, qui ont fait des Commentaires ſur cet Ouvrage, parmi leſquels on voit les plus célébres Théologiens de chaque Siécle: il n'eſt pas toutefois regardé comme infaillible. On a notté juſques à 26. Articles ſur leſquels il n'eſt pas ſuivi. On a auſſi de lui un Commentaire ſur les Pſeaumes & un ſur les Epitres de S. Paul. Il mourut en 1160. & eut pour Succeſſeur Maurice de Sulli Archidiacre de ſon Egliſe.

ON connoit encore l'état des Etudes de ce tems-là par les Ecrits de Jean de Salisbery. Dans ſa jeuneſſe il étudia à Paris. De retour en Angleterre il fut Chapelain & Secretaire de Thibaud de Cantorbery; & c'eſt alors qu'il compoſa ſa Policratique, ou les Amuſemens des Courtiſans, & les Veſtiges des Philoſophes, qu'il adreſ-

An. 1159. sa en 1159. au Chancelier d'Angleterre, Thomas Becquet principal Ministre d'Henri II. Il lui dédia encore la même année sa Metalogique, ou l'Apologie de la bonne Dialectique & de la véritable Eloquence.

LES differends entre l'Empereur & le Pape duroient toujours. Après la Fête de Pâques de l'année 1159. Frederic tint une Assemblée dans son Camp près de Boulogne, où se trouvérent quatre Cardinaux Legats d'Adrien & les Députez du Senat & du Peuple Romain. Les Légats exposérent que le Pape demandoit l'exécution du Traité de Paix, fait avec Eugene III., & firent de nouvelles propositions. L'Empereur répondit qu'il n'exigeoit point l'hommage des Evêques d'Italie, s'ils ne vouloient rien posseder de ses Regales; il ajouta qu'étant Empereur par l'ordre de Dieu, il ne portoit qu'un vain titre, si Rome n'étoit pas en sa puissance. Il offrit toutefois de rendre justice au Pape sur tous les Chefs dont il se plaignoit, pourveu que le Pape la lui rendît sur plusieurs Griefs qu'il proposoit. Il se récrioit sur-tout contre les Appellations injustes & contre plusieurs autres désordres. On determina enfin dans l'Assemblée que le Pape nommeroit six Cardinaux, & l'Empereur six Evêques pour examiner & terminer cette

affaire. Adrien ne voulut point y consentir, & demanda toujours l'execution du Traité fait avec Eugene. L'Empereur refusa alors de son côté de s'en tenir à ce Traité ; & il alloit envoyer négocier la paix avec les Romains en particulier, lorsqu'Adrien mourut, ce qui arrêta tout. Sa mort arriva le 1. Septembre 1159. à Anagnie ; on porta son corps à Rome, & on l'enterra à S. Pierre près d'Eugene III. Pendant son Pontificat il augmenta beaucoup le Patrimoine de saint Pierre, & fut si éloigné d'enrichir ses Parens, qu'il ne laissa pour subsistance à sa mere qui vivoit encore, que les charitez de l'Eglise de Cantorbery. Le S. Siége ne vaqua que cinq jours. An. 1159.

ALEXANDRE III.

SUITE DE L'ANNE'E 1159.

ALEXANDRE III. de Sienne, siégea 21. ans 11. mois & 21. jours. Il eut pour Successeur Lucius III en 1181.

APRE'S les funerailles d'Adrien IV. les Evêques & les Cardinaux s'assemblérent à S. Pierre pour l'élection de son Successeur ; & le quatriéme jour ils s'accordérent tous à l'exception

An. 1159. de trois, à choisir le Cardinal Roland Chancelier de l'Eglise Romaine, qui de Chanoine avoit été successivement ordonné par Eugene III. Diacre & Prêtre, & fait enfin Chancelier. Roland étoit éloquent & bien instruit des sciences divines & humaines. Son élection fut approuvée par le Clergé & par le Peuple de Rome, & on le nomma Alexandre III. Les trois Cardinaux qui ne consentirent pas à son élection étoient Octavien du titre de Ste. Cecile, Jean de Morson du titre de S. Martin, & Gui de Creme du titre de S. Caliste, tous trois Prêtres. Ces deux derniers nommérent Octavien pour Pape.

CEUX qui avoient élu Alexandre, voulurent aussi tôt le revêtir de la Chape d'Ecarlate, qui étoit l'habit particulier du Pape, & l'investiture du Pontificat. Alexandre resistoit, & s'enfuyoit, protestant de son indignité; il fut enfin revêtu par Odon premier des Diacres. Octavien se voyant frustré de son esperance, arracha la Chape des épaules d'Alexandre & voulut l'emporter. Un Senateur qui étoit présent indigné de cette violence la lui ôta des mains. Octavien jettant un regard furieux sur son Chapelain, lui fit signe de lui donner une autre Chape Rouge qu'il avoit aportée; & ayant ôté son bonnet, il s'en revêtit, mais avec tant de

précipitation, que ne pouvant trouver le Capuce, il mit le devant derriere, ce qui fit dire par raillerie, qu'il avoit été élu à rebours. On ouvrit auſſi-tôt les portes de l'Egliſe que les Senateurs avoient fermées; & des troupes de gens armez entrérent l'épée à la main pour ſoutenir Octavien que ſon parti nomma Victor IV. An. 1159.

ALEXANDRE & les Cardinaux qui l'avoient élu craignant la violence, ſe retirérent dans la forteresſe de l'Egliſe de S. Pierre. Des Senateurs gagnez par Octavien les y retinrent enfermez pendant 9. jours. Les clameurs du peuple les en firent ſortir; mais ce fut pour être transferez dans une priſon plus étroite au delà du Tibre, où ils paſſérent trois jours. Cette nouvelle violence indigna tellement le Peuple, qu'il vint avec Hector Frangipane & quelques autres Nobles les arracher de ce lieu; il les conduiſit avec des acclamations de joye & au ſon de toutes les cloches au lieu nommé les Nymphes aujourd'hui *Sancta Nympha* à quatre lieuës de Rome, où Alexandre fut ſacré le même jour par Hubaud d'Oſtie, aſſiſté de Gregoire de Sabine, de Bernard de Porto, de Gautier d'Albano, & par les Evêques de Segni & de Terracine, en préſence de pluſieurs Cardinaux Prêtres & Diacres, de pluſieurs Abbés & d'un grand nombre

An. 1159. d'Avocats, de Scriniaires, de Chantres, de Nobles, & d'une grande partie du Peuple Romain. Dans cette cérémonie, on mit sur la tête du Pape la mitre ronde en forme de Cone, entourée d'une couronne qu'on nommoit le Regne. Octavien travailla pendant plusieurs mois à trouver des Evêques qui voulussent le sacrer, & le fut enfin par Imar de Tusculum, assisté de ceux de Melfi & de Ferentine.

ALEXANDRE III. s'étoit retiré à Terracine; par le conseil des Evêques & des Cardinaux, il envoya des Nonces à l'Empereur alors occupé au Siége de Creme. Frederic prévenu par Octavien, & irrité contre Alexandre depuis la Legation de Besançon, les reçut mal, & ne fit point de reponse à la Lettre du Pape. Les Cardinaux attachez à Alexandre écrivirent à ce Prince, & se nommérent au nombre de 22. dont 5. Evêques, 8. Prêtres & 9. Diacres. Octavien sous le nom de Victor écrivit de son côté aux Patriarches, Archevêques, Evêques, Abbés & Seigneurs de la Cour de Frederic: les Cardinaux de son parti à la tête duquel étoit Imar de Tusculum, écrivirent aussi à tous les Prélats; & chacun soutint la validité de l'Election à laquelle il avoit concouru.

SUR les Lettres des deux partis, l'Empereur par le conseil des Seigneurs, re-

solut d'assembler un Concile ; il croyoit en avoir l'autorité à l'exemple de Justinien, de Theodose & de Charlemagne. Il fit citer Alexandre & Victor par Daniel de Prague & Herman de Verdun. Dans sa Lettre à Alexandre, il le nommoit simplement Roland Chancelier ; elle étoit en même tems adressée aux Cardinaux qui l'avoient élu. Il y disoit que pour remedier au schisme, il avoit resolu de tenir à Pavie une Cour ou assemblée générale dans l'Octave de l'Epiphanie, & qu'il y appelleroit tous les Evêques de l'Empire, & des autres Royaumes, afinque cette grande affaire fût terminée par un Jugement Ecclesiastique, sans que les Seculiers en prissent connoissance. Dans la Lettre Circulaire aux Evêques pour les appeller, il leur défendit de prendre parti entre les deux Papes. An. 1159.

Les deux Députez allérent trouver le Pape Alexandre à Anagnie ; & ne le reconnoissant pas pour Chef de l'Eglise, ils ne lui rendirent pas les respects dûs à sa Dignité. La lecture de la Lettre de l'Empereur, troubla d'abord les Cardinaux ; ils craignirent la violence d'un Prince aussi puissant, & de voir diminuër la liberté de l'Eglise. Après une longue déliberation, ils resolurent de demeurer fermes dans l'obéissance d'Alexandre, qui répondit

An. 1159. aux Députés qu'il ne laisseroit jamais reduire l'Eglise en servitude. Il leur temoigna même combien il étoit surpris de ce que ce Prince convoquoit un Concile sans sa participation, & osoit lui ordonner de paroître en sa présence, comme s'il avoit quelque puissance sur lui.

ANNE'E 1160.

Les Députez indignez de la reponse du Pape Alexandre, allérent à Segni trouver l'Antipape Octavien, & lui baisérent les pieds. Otton Prince Palatin, qui étoit à Rome avec des Allemans en fit autant, ce qui haussa le courage de cet Antipape. Cependant l'Empereur s'étant ainsi déclaré pour lui, Alexandre eut un juste sujet de ne pas aller à Pavie. Il envoya des Legats en France, en Espagne, en Hongrie, & jusques en Orient.

Le Concile de Pavie commença le 5. Février; l'Empereur étant arrivé dans cette Ville exhorta les Evêques à s'y preparer par des jeûnes & par des prieres. Lorsqu'ils furent assemblez, il leur dit de se conduire en cette affaire comme n'en ayant à rendre compte qu'à Dieu. L'Assemblée étoit composée d'environ 150. Prélats & d'une multitude d'Abbez & de Prevots. Il y avoit aussi des Ambassadeurs des Rois de France & d'Angleterre, & des Députez de divers Païs, qui promirent

rent que tout ce que le Concile auroit decidé ſeroit reçu chez eux ſans difficulté. An. 1160.

ON examina l'affaire pendant ſept jours; le Concile prononça en faveur d'Octavien qui étoit préſent & avoit des Défenſeurs de ſa cauſe. On condamna Roland par contumace, comme ayant refuſé de ſe trouver au Concile où il avoit été cité légitimément. L'Empereur à qui l'on porta la Sentence la reçut avec reſpect & l'aprouva : Victor fut appellé à l'Egliſe. On l'y reçut avec grande Solemnité, & on le reconnut pour Pape. L'Empereur lui rendit à la porte le reſpect accoutumé, comme Conſtantin à S. Silveſtre : (Ce ſont les propres paroles de Radevic.) Puis le prenant par la main il le mena juſqu'à ſon Siége, & l'introniſa. La Lettre Circulaire des Préſidens du Concile contient tout le detail de ce qui ſe paſſa.

FREDERIC écrivit à Eberard de Salſbourg & à ſes Suffragans, & inſiſta dans ſa Lettre ſur une pretenduë Conjuration faite contre lui par le Chancelier Roland du vivant d'Adrien IV. L'Evêque de Bamberg écrivit en ſon particulier à cet Archêvêque ce qui s'étoit paſſé à Pavie. Henri Prevôt de Bertheſgarde lui écrivit auſſi ſur le même ſujet ; & toutes ces Lettres lui furent envoyées, parce que s'étant mis en chemin pour aller à Pavie, il tomba mala-

An. 1160. de à Vienne, & fut obligé de retourner chez lui.

L'EMPEREUR fit publier dans tous ſes Etats un Edit portant la peine d'un banniſſement perpetuel pour les Evêques qui ne reconnoitroient pas Victor. Le Pape Alexandre l'ayant exhorté pluſieurs fois à revenir de ſes erreurs, l'excommunia ſolemnellément à Anagnie le Jeudi Saint 24. Mars; il renouvella auſſi l'Excommunication contre Octavien & ſes Complices; & pour diſſiper les Menſonges qu'ils avoient répandus de tout côté, il envoïa des Légats en diverſes Provinces.

SAINT Eberard de Salſbourg étoit de la premiere nobleſſe de Baviere, né vers l'an 1085. après avoir fait ſes études en France, & avoir reſté quelque tems chez ſes Parens, il entra dans l'Abbaïe de S. Michel de Bamberg, où il embraſſa la vie monaſtique dans ſa plus grande jeuneſſe. Ses Freres ayant fondé le Monaſtére de Bilbourg, il en fut le premier Abbé. Il ſucceda 14. ans après à Conrad de Salſbourg; mais pendant ſon Epiſcopat, il ne changea rien à l'auſterité de ſa vie. Ses Aumônes augmentérent à proportion de ſes revenus. Il prêchoit d'exemple & de paroles; il ſervoit lui même les pauvres, & ne dédaignoit pas de toucher les Lepreux & de leur baiſer les mains. Il re-

connut & suivit toujours Alexandre, & attira à l'obéissance de ce Pape, Hartman de Brixen son Suffragant. Ces deux Prélats furent les seuls de toute l'Allemagne qui ne prirent point de part au schisme. Il vecut jusqu'à l'an 1164. Après sa mort les Miracles furent fréquens à son Tombeau. An. 1160.

HENRI Prêtre Cardinal, auparavant Moine de Clairvaux, Odon Cardinal Diacre, & Philipe Abbé de l'Aumône, Monastére de l'Ordre de Cisteaux au Diocése de Chartres, écrivirent une Lettre générale à tous les Prélats & à tous les fidéles pour servir de preservatif contre la Lettre Synodale du Concile de Pavie. Ils rélevérent le merite d'Alexandre & accusérent Octavien de plusieurs violences.

ARNOUL qui d'Archidiacre de Sées étoit devenu Evêque de Lisieux depuis 1141., étoit l'un des plus savans Prélats & des plus autorisez des Etats du Roy d'Angleterre, il reconnut Alexandre pour Pape, & l'encouragea contre le schisme. Sa Lettre fut luë par tout le Consistoire, & Alexandre y repondant, l'exhorta à continuer ses soins auprès du Roy d'Angleterre, & des Seigneurs du Païs. Arnoul les continua tellement que le Roy reconnut Alexandre, & rejetta Octavien. Arnoul avoit aussi écrit aux Cardinaux qui étoient avec le

An. 1160. Pape ; il leur marqua ce qu'il avoit fait pour engager le Roy à se déclarer pour la bonne cause : mais on voit encore mieux ce qui se passa en Angleterre au sujet du schisme par les Lettres de Jean de Salisbery.

PHILIPPE Abbé de l'Aumône contribua aussi beaucoup de son côté à faire connoitre Alexandre en France & en Angleterre. Sa vertu lui donnoit une grande autorité ; le Pape lui avoit écrit de travailler à cette affaire. Les mêmes Lettres de Jean de Salisbery font encore mention de la négociation de l'Abbé Philippe. On y voit que l'Eglise Anglicane s'étant assemblée, Thibaut de Cantorbery déclara par un mandement adressé à tous les Evêques d'Angleterre, qu'Alexandre étoit le Pape legitime, & qu'Octavien étoit condamné comme schismatique avec ses Fauteurs.

LE Roi Henri tint de son côté une autre assemblée au mois de Juillet 1160. à New-Marck dans le Païs de Caux à six Lieux de Beauvais; tous les Evêques de Normandie, les Abbés & les Barons s'y trouvérent. Le Roy de France assembla en même tems ceux de ses Etats à Beauvais: on traita l'affaire du schisme dans les deux assemblées ; & on convint dans l'une & dans l'autre de reconnoitre Alexandre & de rejetter Victor.

ON tint un autre Concile à Oxford pour juger des hérétiques que le Peuple nommoit Publicains ; c'étoient des Manichéens sortis originairément de Gascogne ; Ils s'étoient répandus en divers Païs. L'Angleterre qui se vantoit de n'avoir point été infectée d'hérésie depuis la Conversion de la nation sous S. Gregoire, se trouva pour lors renfermer ces Publicains. Le Roi ne voulant ni les chasser ni les punir sans qu'ils eussent été examinez, fit assembler le Concile. Leur Chef nommé Gerard parla pour tous & declara au nom de tous qu'il détestoit le Baptême, l'Eucharistie, & le Mariage, & ne comptoit pour rien l'autorité de l'Eglise : il dit cependant qu'il étoit Chrétien, & qu'il suivoit la Doctrine des Apôtres. Ses disciples répondirent tous qu'ils croyoient ce qu'on leur avoit enseigné, & qu'ils ne vouloient point disputer sur la foi. Ils se moquérent également des exhortations & des menaces. Les Evêques craignant que cette erreur ne fît du progrès, déclarérent ces gens-là hérétiques, & les abandonnérent au bras séculier. On les marqua au front avec un fer chaud, afin qu'ils fussent connus pour tels ; & après les avoir fustigés rudement, on les chassa de la Ville defendant de leur donner aucune assistance. Leur Docteur fut marqué de plus au men- An. 1160.

An. 1160. ton. Cette execution fut faite en hyver ; personne ne les secourant, ils périrent miserablement par la rigueur du froid ; & cette severité purgea l'Angleterre de ces hérétiques.

JEAN Prêtre Cardinal de S. Jean & S. Paul, Légat d'Alexandre IV. en Orient, étoit arrivé à Biblis, ou à Giblet vers la fin de 1159. Il fit sonder l'esprit du Roy Baudoüin avant que d'entrer dans le Royaume de Jerusalem ; on lui manda qu'il ne devoit pas passer outre sans l'avis des Prélats & des Seigneurs. On convoqua cependant un Concile à Nazareth, où les Orientaux ayant reconnu la Primatie du Siége Apostolique de Rome, déclarerent après bien des debats, qu'Alexandre étoit le légitime Pape. Amauri VIII. Patriarche latin de Jerusalem qui avoit succedé à Foucher en 1157., écrivit en son nom & au nom de ses Suffragans la Lettre Sinodale adressée à Alexandre IV.

ANNE'E 1161.

LE Bien-heureux Milon Evêque de Teroüane étoit mort en 1158. Son Neveu nommé aussi Milon, Chanoine Regulier & Archidiacre de la même Eglise, avoit été élu pour lui succeder. Comme Sanson Archevêque de Reims alloit le sacrer, le Clergé de Bologne s'y opposa, & en appella au S. Siége. Il prétendit que Milon

ne devoit être sacré que pour Teroüane & que l'Eglise de Bologne eût comme autrefois un Evêque particulier. Milon alla à Rome. On voit par la Bulle d'Alexandre IV. du 17. Janvier 1161. que ce Prélat fut sacré par le Pape lui-même, sauf le droit du Métropolitain; & que le Pape décida que l'Eglise de Bologne devoit demeurer en l'état où elle étoit. Elle n'a eu des Evêques que 400. ans après, lorsque la Ville de Teroüane eut été ruinée. An. 1161.

SAMSON de Reims mourut le 21. Septembre de la même année 1161. Henri Frere de Louis le Jeune, déja Evêque de Beauvais fut élu unanimement pour lui succeder, mais il ne fut transferé dans ce Siége que le 14. Janvier suivant.

PEU de tems après la Confirmation de l'Evêque de Teroüane, Alexandre canonisa S. Edouard Roy d'Angleterre, mort en 1076. & dans sa Bulle, il marqua que des affaires de cette importance ne se décidoient que dans les Conciles solemnels. S. Edouard est honoré comme Confesseur le 5. Janvier.

S. PIERRE Archevêque de Tarentaise s'étoit déclaré contre les Schismatiques. Le Pape le fit venir auprès de lui. Ce S. Prélat fuyant les honneurs & la vénération que la multitude de ses Miracles lui attiroient, s'étoit enfui avec un seul Compa-

An. 1160. gnon dans des lieux inaccessibles, & étoit enfin arrivé seul dans un Monastére de Cisteaux en Allemagne, où étant inconnu & n'entendant pas même la Langue, il fut reçu simple Moine. Il fut toutefois reconnu dans la suite par une espece de Miracle, & toute la Communauté se prosternant à ses pieds se lamentoit de voir qu'elle alloit le perdre: en effet le Saint retourna à son Troupeau desolé, y rétablit le calme, & fit encore une infinité de Miracles. Il fut presque le seul Archevêque qui soutînt le bon parti dans les Terres de l'Empire pendant le Schisme. Il ramena même plusieurs Schismatiques par sa prédication; & l'Empereur qui persecutoit les autres Catholiques, le respectoit. On en fit des reproches à ce Prince, qui répondit: " Si je resiste aux hommes qui le meritent, voulez-vous que je „ m'oppose aussi à Dieu. „ Hebert de Besançon étoit l'un des plus ardens Schismatiques. L'Empereur étant allé dans cette Ville, S. Pierre s'y rendit, & l'exhorta à cesser la persécution contre les Catholiques, & principalement contre les Réligieux. Le Peuple de cette Ville & des environs étant accouru en foule pour l'honorer, il leur ordonna de prier en commun afin que Dieu convertît l'Archevêque Hebert, ou qu'il en délivrât l'Eglise:

on pria & Hebert mourut 4. ou 5. jours après. An. 1165.

APPELLÉ auprès du Pape Alexandre, S. Pierre de Tarentaise consola les Catholiques dans la Toscane & dans le reste de l'Italie ; & prêchant publiquement contre les Schismatiques, même dans les Villes dont les Evêques étoient du parti, il en confondit plusieurs. Le Peuple l'écoutoit avec une devotion merveilleuse ; & ses discours étoient soutenus par des Miracles. Alexandre lui rendit plus d'honneur qu'à tout autre Prélat, & il n'y eut point alors d'Evêque plus admiré, plus chéri, plus respecté de l'Eglise Romaine. Ses liberalitez n'étoient que pour les Pauvres. Un Seigneur, qui vouloit profiter de son équipage, courut après lui ; son Cheval tomba & se rompit la jambe. Cet accident le fit rentrer en lui-même, il suivit le Saint, & se jetta à ses pieds, lui demanda pardon, & attribua à sa bonté de n'avoir pas peri lui-même au lieu de son Cheval.

TOUT l'Ordre de Cisteaux, dont étoit S. Pierre de Tarentaise, s'étoit declaré pour Alexandre III. On y comptoit alors plusieurs Evêques, plus de 700. Abbez & une multitude innombrable de Moines. Leur autorité fut très utile au Pape. L'Empereur en fut irrité, & ordonna à tous

An. 1161. les Cisteriens de ses Etats d'en sortir, ou de reconnoitre Victor; & l'on vit pour lors des Communautez entiéres passer en France. L'autorité des Chartreux, qui les premiers avoient reconnu Alexandre, fut aussi d'un très-grand poids contre les Schismatiques. Anthelme & Geofroi, deux Réligieux de cet Ordre, furent les principaux Auteurs de cette reconnoissance, & affermirent même plusieurs Prélats dans le bon parti. L'Empereur qui en fut informé fit excommunier Anthelme.

LES Rois de France & d'Angleterre ayant fait la paix assemblérent à Toulouse un grand Concile de leurs Royaumes pour y reconnoitre le Pape Alexandre plus solemnellement que dans les Assemblées particuliéres de Beauvais, de Newmarck & de Londres. Les deux Rois s'y trouvérent avec cent Evêques ou Abbez; les Envoyez de l'Empereur & du Roi d'Espagne, & les Legats des deux Papes. Fastrede second Abbé de Clairvaux a fait le détail de ce qui se passa dans ce Concile dans une Lettre à Omnibon de Verone qui l'avoit prié de l'en instruire.

L'ANTIPAPE Victor avoit indiqué un autre Concile à Pavie, puis à Cremone; & le tint enfin à Lodi suivant la volonté de l'Empereur. Il commença le 19. Juin, & dura jusques au 26. Juillet. Frederic y

assista avec les Seigneurs de sa Cour, & le Duc de Boheme ; & parmi le grand nombre d'Evêques on distingue Pelegrin Patriarche d'Aquilée, & Gui de Blandatre élu Archevêque de Ravenne. On y confirma unanimement l'élection de Victor, comme on avoit fait l'année précédente à Pavie. On lut des Lettres des Rois de Dannemarck, de Norwege & de Hongrie, de six Archevêques, de 20. Evêques & de quantité d'Abbez, même de l'Ordre de Cisteaux, qui tous reconnoissoient Victor pour Pape, & promettoient de ratifier tout ce qu'il ordonneroit dans ce Concile. On y excommunia Hubert de Milan attaché à Alexandre, avec les Consuls de cette Ville qui la défendoient contre l'Empereur qui en faisoit le siége. D'autres Prélats, d'autres Consuls ; ceux qui avoient tué Arnold de Mayence, l'année précédente, & leurs Complices, y furent aussi excommuniez. An. 1161.

ARNOLD avoit succedé à Henri déposé par deux Legats en 1154. Plusieurs regrettoient ce dernier, & croyoient sa déposition injuste. Le premier avoit ses Partisans. La division attira la Guerre Civile & de fréquentes éditions ; au retour du Concile de Pavie Arnold fut massacré, & son corps demeura trois jours exposé aux insultes de la Populace. Les auteurs

An. 1161. de ce crime forcérent ensuite le Clergé d'élire Rodolfe fils du Duc de Zeringuen. Mais Conrad Comte Palatin fit élire Christien Comte de Bucheen Thuringe. Rodolfe vint demander l'Investiture à l'Empereur & en fut rejetté avec mépris. Frederic ne s'arrêta pas ensuite à l'élection de Christien ; il fit élire Conrad de Wittelspach, frere d'Otton Comte Palatin de Baviere.

ANNE'E 1162.

L'EMPEREUR prit enfin Milan par famine le 1. Mars 1162. Il fit abbatre les murailles, combler les fossez & détruire les Eglises qu'il avoit d'abord épargnées. Il y en avoit une dediée à S. Eustorge ancien Evêque de cette Ville, honoré le 18. Septembre, où l'on prétendit avoir trouvé les corps des trois Mages qui vinrent adorer le Sauveur à Bethléem, & que l'on croyoit dès-lors avoir été des Rois. On ne voit point comment ces corps étoient venus à Milan, & il n'en est fait aucune mention jusques à cette découverte. Frederic les donna à Reinold de Cologne son Chancelier, & ce Prélat en informa son Clergé & son Peuple par une Lettre où il marqua qu'il leur portoit en même tems les corps des S.S. Nabor & Felix Martirs de Milan que l'Eglise honore le 12. Juillet. La Translation des trois Rois est célébrée à Cologne le 23. du même

mois ; & on leur a donné les noms de Gaſpard, Balthazar & Melchior. Pierre Comeſtor qui écrivoit vers ce tems-là raporte ces noms dans ſon Hiſtoire Scholaſtique comme les noms latins des Mages. Il en joint d'autres qu'il dit être leurs noms grecs & hebreux. An. 1162.

LA priſe de Milan avoit répandu la terreur du nom de Frederic dans toute la Terre. Dès l'année précédente Alexandre III. étoit allé à Rome ; & ne pouvant y trouver du repos à cauſe des Schiſmatiques, après en avoir même inutilement cherché dans la Campanie ſous la protection du Roi de Sicile, il reſolut de paſſer en France, & de prendre la voye de la Mer. Ayant établi Jules Cardinal Evêque de Preneſte pour ſon Vicaire, & reglé la conduite de l'Egliſe, il s'embarqua à Terracine avec les Cardinaux, & arriva à Genes le 21. Janvier, où malgré la défenſe de l'Empereur, il fut reçu avec les honneurs dûs à ſa Dignité. S'étant rembarqué la veille des Rameaux, la tempête l'obligea d'aborder dans une Iſle, où il célébra la Pâques, & le 11. Avril ſuivant il arriva à Maguelone, d'où il ſe rendit à Montpellier, Ville alors déja très peuplée, où il fut accompagné par une multitude de Prélats qui l'attendoient dans le voiſinage. Il entra dans cette Ville ſur

An. 1162. un Cheval blanc, & revêtu des ornemens Pontificaux, au milieu d'une foule étonnante de Peuple, qui s'empreſſant de lui baiſer les pieds, l'avoient long-tems empêché de monter à cheval. Le Seigneur de Montpellier, qui étoit allé au devant de lui avec les Barons du Païs, lui ſervit d'Ecuyer pendant mille pas. Lorſqu'il fut entré, un Seigneur Sarraſin qui étoit avec la Nobleſſe ſe mit à genoux, lui baiſa les pieds, & l'adora comme ſi c'eût été le Dieu des Chrêtiens: Puis parlant par interprête, il fit ſa harangue au nom du Roi ſon maitre. Le Pape répondit avec bonté, rendit beaucoup d'honneur à l'Ambaſſadeur & le fit aſſeoir à ſes pieds parmi les perſonnes de diſtinction. Tous les Aſſiſtans ſurpris de cette action s'écriérent avec le Pſalmiſte! " Tous les Rois de la „ Terre l'adoreront; toutes les Nations lui „ ſeront ſoumiſes. „

QUATRE Archevêques & ſix Evêques ſe trouvérent auprès d'Alexandre; & avec eux il renouvella l'excommunication contre Octavien & ſes Complices. Loüis le Jeune lui envoya Thibaud Abbé de S. Germain des Prez avec un de ſes Clercs. Le Pape les reçut froidement; & le Roi qui en fut irrité le manda à Henri Comte de Troyes qui alloit trouver l'Empereur. Quelque tems après Alexandre envoya au

Roi, Henri de Reims frere de ce Prince avec les Evêques de Langres & de Senlis & l'Abbé de Granselve; & reçut ensuite les Députez de Thomas élu depuis peu Archevêque de Cantorbery, qui envoyoit demander le Pallium. An. 1162.

L'ARCHEVEQUE Thibaud étoit mort depuis plus d'un an, après avoir tenu ce Siége pendant 22.; la Cour d'Angleterre avoit d'abord jetté les yeux sur le Chancelier Thomas Archidiacre de cette Eglise, & le Peuple le regardoit, comme digne de cette place; mais le Roi, quoique porté à la donner à Thomas, dissimula, & lui laissa simplement la garde de l'Eglise pendant la vacance, suivant l'usage. Henri étant ensuite en Normandie; & voulant envoyer le Chancelier en Angleterre, il lui déclara le dessein qu'il avoit de le faire Archevêque de Cantorbery. Thomas lui montrant l'habit dont il étoit revêtu dit qu'en ce cas l'amitié qu'il lui portoit se changeroit bientôt en haine; " Vous demanderez de moi dit-il des choses; & „ vous faites déja sur l'Eglise des entrepri„ ses que je ne puis souffrir; les envieux en „ profiteront, & mettront entre nous une „ division éternelle. „ Henri ne tint pas compte de ce discours; il donna ordre de déclarer au Clergé & aux Moines de Cantorbery que le Chancelier seroit leur

An. 1162. Archevêque. Celui-ci resista quelque tems, & ne ceda qu'aux pressantes sollicitations de ses amis & du Legat du Pape. Quand il fut question de l'élire, les suffrages furent partagés; cependant comme c'étoit la volonté du Roi, l'Election eut lieu; & il fut ensuite presenté au Jeune Roi Henri dont il avoit été Precepteur; & qui donna son consentement à l'Election au nom du Roi son Pere. Il fut ordonné Prêtre le 2. Juin 1162. le Lundi d'après la Pentecôte, & sacré le Dimanche jour de l'Octave avec une grande solemnité par l'Evêque de Wincheſter en présence du Jeune Henri & de quatorze Evêques; & en mémoire de son Sacre il établit la Fête de la Trinité, qu'on ne célebroit point encore alors dans toute l'Eglise.

THOMAS Becquet fut le premier Anglois qui occupa le Siége de Contorbery depuis la conquête des Normans. Il étoit né à Londres le 21. Décembre 1117.; sa fortune étoit médiocre; il fut élevé dans la crainte de Dieu & dans une devotion particuliére à la Ste. Vierge. Il étudia d'abord à Oxford, puis à Paris; on le fit connoître à Thibaud Archevêque de Cantorbery, qui le garda auprès de lui, & l'envoya plusieurs fois à Rome pour les affaires de son Eglise, l'Archidiacre Roger ayant été élu Archevêque d'York,

Thibaud lui donna ce Bénefice, & le plaça ensuite auprès du Roi Henri II. Gui le fit son Chancelier ; & dans ce poste il gagna toute la confiance du Prince. Elu Archevêque de Cantorbery, il changea bientôt sa maniere de vivre ; & devint un autre homme. Il prit l'habit monastique ; sous lequel il se revêtit même d'un rude cilice. An. 1162.

LE Pape Alexandre III. alla de Montpellier à Clermont où il célebra la Fête de l'Assomption de la Ste. Vierge. Frederic ayant appris son arrivée en France, écrivit à Hugues de Champ-Fleuri, Evêque de Soissons, & Chancelier du Royaume, pour empêcher qu'on ne le reçût, menaçant que son sejour pourroit faire naître une inimitié entre lui & Loüis le Jeune qui ne s'appaiseroit pas aisément. Dans ce tems le Comte de Champagne reçut la Lettre par laquelle Loüis lui marquoit se repentir d'avoir reconnu Alexandre. Le Comte qui vouloit faire sa Cour à Frederic conseilla à l'Empereur de proposer au Roi une Conference, où se trouveroient les Seigneurs & les Prélats de France & d'Allemagne, & promit avec serment que Loüis s'en tiendroit à ce qu'il lui conseilleroit, quand on auroit examiné l'Election des deux Papes. Le lieu de la Conference fut marqué à S. Jean de

An. 1162. Laune en Bourgogne, alors frontiere de la France ; & on arrêta qu'elle se tiendroit le 29. d'Août.

Louis, Prince qui se fioit trop au Comte, croyant procurer la paix de l'Eglise consentit à la Conférence ; & le Comte alla trouver l'Empereur en Lombardie pour l'assurer de la réussite du projet, les Catholiques en furent consternés ; le Roi allant à S. Jean de Laune rencontra le Pape Alexandre à Souvigni, & le pria de venir à la Conference, ou de se rendre à Verger où il seroit en toute sureté ; mais Alexandre qui craignoit les Artifices de Frederic alla au Monastere du Bourg-Dieu. Loüis ne savoit pas les conditions du Traité que le Comte avoit fait avec l'Empereur ; il fut extremement surpris du raport qui lui en fut fait. L'Empereur s'étoit rendu à Dol sur la frontiere de ses Etats, les François apprenant qu'Octavien n'étoit pas avec lui s'en rejoüissoient. Les Allemans le firent venir, & Frederic le mena jusqu'au milieu du Pont de S. Jean de Laune ; & comptant d'avoir accompli sa promesse, il se retira aussi-tôt. Loüis étant venu dans la Ville, envoya des Députez qui demandérent un delai pour tenir la Conference ; on le refusa ; & il retourna à Dijon ; on reprit la négociation ; le delai fut accordé ; le Roi revint à S. Jean de Lau-

ne, mais l'Empereur n'y parut point; il se contenta d'y envoyer Rainold de Cologne son Chancelier le principal appui du schisme; il y eut des contestations; & Loüis le Jeune ravi de trouver une occasion de dégager sa parole, s'en retourna promptement, & l'Assemblée se sépara. An. 1162.

FREDERIC avoit appellé à cette Conference les Rois de Dannemarck, de Boheme & de Hongrie, assurant que les deux Papes s'y trouveroient, & qu'on y finiroit le schisme. Le Roi de Dannemarck étoit Valdemar Fils de S. Canut Martir, qui ayant reçu un Legat d'Octavien, & voulant connoître son droit avoit envoyé son Sécretaire Raoul à l'Empereur. Les promesses flateuses de ce Prince ayant fait impression sur l'esprit de Raoul, que l'Antipape avoit également tâché de mettre dans ses interêts, Valdemar se détermina de suivre ses conseils; & moins toutefois pour l'interêt de la Réligion, que par curiosité, il resolut de se rendre auprès de Frederic. D'un autre côté, le Legat d'Octavien s'efforçoit de gagner les Evêques de Dannemarck; & comme il en trouvoit peu de favorable, il indiqua un Concile, qui fut peu nombreux, & qui lui attira plus de mépris que de consideration.

VALDEMAR fit part du dessein qu'il avoit d'aller trouver l'Empereur à Absa-

An. 1162. lom Evêque de Roſchild ſon Frere de lait. Ce Prélat élu depuis 1158. étoit également recommandable par ſa prudence, ſa valeur & ſes vertus chrétiennes. Il avoit étendu la Réligion chez les Sclaves autant par les armes que par la prédication; il tâcha de détourner Valdemar de ce voyage; & n'ayant pû le perſuader, il ſe détermina de le ſuivre; mais arrivés à Mets, le Roi s'apperçut qu'il s'étoit engagé témerairement. L'Empereur lui reprocha d'être venu tard, & prétendit qu'il le reconnût pour ſon Souverain, ce qu'il ne put éviter ſous certaines conditions.

OCTAVIEN tint un Concile, où il s'efforça de prouver la validité de ſon élection; & pour ſe rendre les Evêques favorables il ordonna qu'on n'appelleroit plus au S. Siége, à moins que l'affaire ne pût être décidée à leur Tribunal. L'Empereur prit enſuite la parole, & ſon Chancelier Rainold ayant parlé, ſon diſcours qui fut applaudi des Allemans, à cauſe des priviléges qu'il donnoit à l'Empereur au deſſus des Rois, déplut aux Danois. Quand on voulut prononcer l'excommunication contre le Pape Alexandre, Valdemar & ſon Frere Abſalon ſortirent de l'Aſſemblée, & ne prirent aucune part à ce qui ſe paſſa. Octavien ſe prévalut enſuite de la négociation du Comte de Champagne, & man-

da à Rome que le Roi de France l'avoit reconnu. Les Frangipanes en écrivirent à Loüis le Jeune, le priant de détruire cette calomnie. An. 1162.

PENDANT le ſejour d'Alexandre III. au Bourg-Dieu, le Roi d'Angleterre vint lui baiſer les pieds, & lui offrit des préſens. Le Pape l'ayant admis au baiſer de la bouche voulut le faire aſſeoir à ſon côté; mais Henri refuſa le fauteüil qu'on lui avoit preparé, & s'aſſit à terre aux pieds du Pape avec ſes Parens; & partit très-ſatisfait trois jours après.

CE Prince avoit eu une entrevuë avec Loüis le Jeune à Coucy ſur Loire, quelque tems après la Conférence de S. Jean de Laune. Ce fut-là qu'ils reçurent enſemble le Pape Alexandre avec tout l'honneur convenable. Ils le conduiſirent à pied juſqu'à ſa Tente, tenant chacun de leur côté la bride de ſon Cheval. Alexandre vint enſuite à Tours, & y célebra la Fête de Noël.

ANNE'E 1163.

ALEXANDRE III. vint à Paris pendant le Carême de l'année 1163. Le Roi alla au devant de lui à deux lieuës de là, avec ſes Barons & ſes Chevaliers; & le voyant arriver, il deſcendit de Cheval, courut lui tenir l'étrier & lui baiſer les pieds, après quoi ils s'embraſſérent. Ils entrérent

An. 1163. en procession, & allérent à la Cathedrale; le Pape célebra la Pâques dans cette Ville, & se rendit ensuite à Tours pour le Concile qu'il y avoit indiqué au 19. Mai jour de la Pentecôte. Dix-sept Cardinaux s'y trouvérent avec le Pape, & cent vingt-quatre Evêques, quatre cens quatorze Abbés & une grande multitude d'autres personnes Ecclésiastiques ou Laïques. Les Prélats s'étoient rassemblés de tous les Etats des Rois de France & d'Angleterre & quelques-uns d'Italie. Arnoul de Lisieux fit l'ouverture du Concile par un Discours, où il exhorta les Evêques à combattre courageusement pour l'unité de l'Eglise contre les Schismatiques, & pour sa liberté contre les Tyrans qui la pilloient & qui l'opprimoient. On fit dix Canons dans ce Concile, dont la plûpart étoient repetés des Conciles précedens. On y déclara nulles les Ordinations faites par Octavien & par les autres Schismatiques; & on y ordonna aux Evêques de veiller sur les Héretiques qui s'étoient répandus à Toulouse & dans les environs, qu'on nomma depuis Albigeois. Après le Concile les deux Rois prierent le Pape de choisir le lieu où il vouloit resider; & il se determina pour Sens, où il demeura jusqu'à Pâques de l'année 1164. expediant les affaires de toute l'Eglise, comme s'il eût été à Rome.

THOMAS de Cantorbery étoit parti exprès d'Angleterre pour venir au Concile de Tours. Il étoit alors dans la plus haute faveur ; & il fut reçu par tout comme si c'eût été le Roi lui-même. Le Pape qui desiroit depuis long-tems de le voir, lui témoigna beaucoup d'amitié, & quelques jours après le Concile, il confirma quelques priviléges de son Eglise ; à son retour en Angleterre le jeune Henri le reçut comme son Pere. Les Evêchés de Vorchester & de Herford étoient alors vacans. Par une coûtume profane établie en plusieurs Royaumes, les Rois retenoient à leur volonté les Evêchés & les Monastéres vacans pendant des années entieres, & appliquoient au Fisc le Patrimoine de Jesus-Christ & le bien des Pauvres. Thomas crut de son devoir de reprimer cet abus en Angleterre ; & persuada le Roi de remplir les deux Siéges. Roger Fils du Comte de Glavor, jeune mais d'un mérite distingué fut placé à Worchester ; & Robert de Melun recommandable par sa Doctrine, à Herfort. Thomas les sacra, & commença par là d'executer la résolution qu'il avoit prise de n'imposer les mains que sur des Sujets dignes de l'Episcopat. An. 1163.

LA vie du S. Archevêque étoit très-exemplaire. Tout étoit chez lui dans une

An. 6113. régularité peu commune ; le tems étoit tellement distribué, que chaque heure avoit son application. Il n'étoit ainsi jamais oisif ; mais son occupation à l'étude des saintes Lettres, étoit sur tout remarquable ; il vouloit se rendre toujours plus capable de gouverner l'Eglise confiée à ses soins. Il tâcha de retirer les biens qu'on avoit usurpés : cette conduite excita contre lui plusieurs des plus grands Seigneurs ; & s'ils dissimulérent leur ressentiment, ce fut à cause de la faveur à laquelle il étoit parvenu auprès du Roi.

En Bourgogne, l'Evêché du Bellay se trouvoit vacant ; le parti le plus puissant dans le Chapitre élut un jeune homme noble & le mit en possession de la Maison Episcopale ; l'autre parti se déclara pour un Moine : on porta l'affaire au Pape, qui differa de prononcer. Dans l'intervalle les plus moderés voulant réunir les deux Partis proposérent Anthelme Chartreux de grande reputation. Tous y consentirent avec joye : celui-là même qui avoit été élu le premier. Comme on sçut qu'il seroit très-difficile de tirer Anthelme de sa cellule, on alla trouver le Pape, qui les ayant felicités de leur choix, manda au S. Réligieux par l'autorité du S. Siége de se charger de l'Eglise du Bellay. Les Lettres du Pape ne purent faire consentir Anthelme

thelme à accepter l'Evêché ; le commandement de son Superieur, ne fut même pas plus efficace ; & sans le stratagéme dont on se servit pour le tirer de sa cellule & l'engager d'aller trouver le Pape, on ne seroit jamais venu à bout de le gagner. Il fut enfin sacré par Alexandre III. le 8. Septembre 1163. & envoyé à son Eglise avec divers presens. S. Anthelme étoit de la premiere Noblesse de Savoye, né vers l'an 1107. Il fut pourvû étant jeune de la Prevôté & de la Sacristie de Geneve, & de la Sacristie du Bellay, Dignitez qui lui donnant de grands revenus, furent cause qu'il vêcut en grand Seigneur. Sa vie étoit toutefois pure, & il étoit très liberal envers les Pauvres. Après sa premiere jeunesse, il visita les Réligieux, particulierement les Chartreux ; ce fut au Monastére des Portes, qu'il se convertit ; il y prit l'habit, & vêcut avec une grande ferveur. Il fut envoyé à la grande Chartreuse étant encore Novice ; & on le vit entierement appliqué à la priere, à la meditation, au travail des mains & à la mortification ; il avoit autant de zéle que les plus anciens Réligieux. Après la mort du Venerable Guigues qui avoit été Prieur de ce Monastére, & qu'on nommoit simplement le Bon-Prieur, tant étoit grande l'estime que ses vertus lui avoient acquise, on élut Hu- An. 1163

An. 1163. gues qui fut le VIe. Prieur ; celui-ci se démit au bout de deux ans, & fit élire Anthelme, qui après en avoir gouverné douze, fit mettre à sa place Basile, qu'on compte pour le VIIIe. Prieur. Mais dans le tems qu'il se flattoit de vivre dans sa cellule en simple particulier, le Prieur des Portes, ne se sentant plus capable de gouverner à cause de son grand âge, le demanda pour son Successeur. Il ne resta toutefois que deux ans aux Portes, & retourna à la Grande Chartreuse, d'où il fut enfin tiré pour remplir le Siége du Bellay. Il avoit un zéle particulier pour l'unité de l'Eglise ; ses soins & ceux de Geofroi, comme il a été dit, furent cause que l'Ordre des Chartreux embrassa le parti d'Alexandre III. contre l'Antipape Octavien : il gouverna saintement pendant 15. ans l'Eglise du Bellay.

Ce fut après le Concile de Tours qu'Henri II. Roi d'Angleterre commença de se refroidir à l'égard de S. Thomas de Cantorbery, & à prendre pour lui cette aversion qui eut des suites si funestes. Thomas ne se trouvant que trop chargé de la Dignité d'Archevêque renvoya au Roi les sçeaux d'Angleterre, & le pria de nommer quelqu'un pour le remplacer dans la Charge de Chancelier. Henri s'en tint d'autant plus offensé qu'il ne croyoit pas

cette Charge incompatible avec la Dignité d'Archevêque, attendu que ceux de Mayence & de Cologne étoient Chanceliers de l'Empereur en Allemagne & en Italie. Mais le principal sujet de la division fut leur differend pour la jurisdiction Ecclésiastique. Le Roi vouloit sur tout que les Clercs criminels après avoir été dégradés fussent livrés au bras seculier & soumis aux peines corporelles ; les Prélats soutenoient que les Canons & la liberté Ecclésiastique ne le permettoient pas. L'Archevêque de Cantorbery conjura le Roi de ne pas introduire cette nouveauté dans le Royaume, & déclara qu'il ne devoit ni ne pouvoit la souffrir. Les Evêques étoient assemblés à Londres. Henri indigné de les voir tous d'accord contre lui, leur demanda s'ils vouloient observer les coûtumes de son Royaume. Thomas ayant pris l'avis de ses Confreres répondit qu'on les observeroit. " Sauf leur Ordre : „ c'est-à-dire sauf les droits de l'Episcopat. Hilaire de Chichester voyant que cette réponse avoit aigri le Roi, dit de son chef qu'il observeroit les coûtumes Royales de bonne foi. Henri sans s'adoucir le traita avec mépris ; & se tournant vers les autres Prélats, il leur dit que cette clause : " Sauf " notre Ordre : „ étoit captieuse & qu'elle cachoit du venin ; il demanda que les An. 1163.

An. 1163. coûtumes fussent observées sans restriction, & qu'on promît simplement de les observer. La réponse de l'Archevêque ne le satisfit pas, & le lendemain il sortit secretement de Londres. Peu de tems après Arnoul de Lisieux qui avoit perdu ses bonnes graces, voulant se reconcilier, lui conseilla de diviser les Prélats pour affoiblir l'Archevêque, ce qui réussit. Henri en gagna quelques uns qui craignoient son ressentiment ; d'autres n'eurent pas la force de lui resister ; & le peu qui resta auprès de l'Archevêque, se cachoit par crainte. Henri n'épargna ni promesses ni caresses pour attirer le Prélat ; plusieurs Grands du Royaume tâchérent de les reconcilier : enfin Thomas alla trouver le Roi à Oxford, & lui promit de changer le mot qui le choquoit. Henri parut s'adoucir ; mais il persista à vouloir qu'on lui promît l'observation des Coûtumes publiquement dans une assemblée d'Evêques & de Seigneurs.

L'EMPEREUR Frederic célebra cette année la Fête de Pâques à Wormes, & le jour de l'Octave il tint sa Cour à Mayence. Les Bourgeois craignant la punition du meurtre de l'Archevêque commis trois ans auparavant, s'enfuirent presque tous. Un des coupables fut pris & executé à mort. L'Abbé de S. Jacques également complice n'ayant pu se justifier fut chassé du

Païs ; & les Moines enfermés dans une Maiſon, d'où les uns ſe ſauvérent, & les autres furent congediés. L'Empereur fit abbâtre les murailles de la Ville ; & elles ne furent retablies que 37. ans après. L'Archevêque Conrad s'étant rangé l'année ſuivante à l'obéiſſance du Pape Alexandre III. Frederic le chaſſa de ſon Siége, & mit à ſa place Chriſtien qui avoit été élu auparavant. An. 1163.

En Saxe Gerold Evêque d'Oldenbourg avoit obtenu du Duc Henri le Lion la tranſlation de ſon Siege à Lubeck ; & y avoit inſtitué douze Prebendes, & une treiziéme pour le Prévôt. Voulant enſuite établir les Dîmes dans la Holſace, il en repreſenta l'obligation comme de droit divin ; le Peuple peu docile refuſa de s'y ſoumettre. L'Evêque en parla au Duc, qui ordonna de payer les Dîmes; mais les Holſatiens répondirent qu'ils aimoient mieux bruler leurs maiſons & quitter le Païs. Ils ſongérent même à tuer l'Evêque, le Comte & tous les Etrangers, & à s'enfuir en Dannemarck, après avoir mis le feu par tout. Leur mauvais deſſein fut arrêté par l'alliance du Duc avec le Roi de Dannemark, & ils furent contraints d'obéir. Toutefois la mort de l'Evêque, & la guerre qui ſurvint rendit le projet des Dîmes inutile.

ANNÉE 1164.

HENRI II. Roi d'Angleterre tint une Assemblée de tout son Royaume à Clarendon sur la fin de Janvier de cette année pour y faire recevoir les Coutumes que le Clergé lui contestoit. Il pressa Thomas de Cantorbery d'executer la promesse qu'il lui avoit faite à Oxford de les approuver sans la clause : " Sauf notre Or-„ dre. „ L'Archevêque ne pouvoit s'y resoudre. Les Evêques de Salisbery & de Norwic l'en pressérent ; & d'un autre côté deux Comtes très-puissans & le grand Maître du Temple se joignirent à ces Prélats ; il sembloit à tous voir les épées déja levées sur le Clergé. L'Archevêque se rendit enfin, & s'obligea le premier d'observer les Coûtumes Royales de bonne foi sans autre addition, & le promit sous serment. Tous les Evêques suivirent son exemple ; mais comme on les rédigeoit par écrit ; & qu'on en ajoutoit d'autres, il demanda de renvoyer l'affaire au lendemain, & cet avis fut suivi.

L'ACTE en ayant été dressé, le Roi demanda aux Prélats d'y mettre leurs Sceaux pour plus grande sûreté. Ces Coûtumes étoient redigées en seize articles portant que tout differend touchant le Patronage & la Présentation des Eglises seroit décidé par la Cour du Roi ; que les Eglises

du fief du Roi ne pourroient être données An. que de son consentement ; que les Clercs 1164. pourroient être appellés à la Cour pour y repondre ; & qu'étant convaincus, l'Eglise ne les protegeroit plus ; que les Prélats & autres constitués en dignité ne pourroient sortir du Royaume sans la permission du Roi ; que les excommuniés donneroient simplement caution de se présenter au jugement de l'Eglise ; que les Laïques ne pourroient être accusés devant l'Evêque que par des accusateurs certains & legitimes ; que personne tenant du Roi en chef, ou son Officier ne seroit excommunié ni sujet aux Censures, sans qu'on se fût adressé au Roi ; que les appellations iroient de l'Archidiacre à l'Evêque, de l'Evêque à l'Archevêque, & de ce dernier au Roi ; que dans un differend entre un Clerc & un Laïque le grand Justicier en détermineroit la nature pour le poursuivre ; que tout Habitant du Domaine du Roi pourroit être mis en interdit, mais non excommunié ; que les Prélats qui tiennent du Roi en fief releveroient leurs terres de son Domaine, & assisteroient comme les Barons au jugement de la Cour du Roi jusqu'à Sentence de mort ou mutilation ; que le Roi recevroit les revenus comme domaniaux de tout Benefice vacant ; que l'élection se feroit de son consentement,

An. 1164. & que l'Elu lui prêteroit hommage lige avant d'être sacré ; que le Roi devoit faire justice aux Prélats à qui les Grands du Royaume l'auroient refusée, & les Prélats la rendre au Roi, si quelqu'un la lui refusoit ; que l'Eglise ne retiendroit point les meubles de celui qui auroit forfait au Roi ; que les actions pour dettes se poursuivroient en la Cour du Roi : enfin que les Enfans des Païsans ne seroient point ordonnés sans le consentement du Seigneur dans la terre de qui ils seroient nés.

QUAND il fut question de sceller cet Acte, l'Archevêque de Cantorbery dissimulant sa douleur, demanda encore un nouveau delai ; il en prit toutefois un exemplaire ; l'Archevêque d'Yorck un autre, & le Roi un troisiéme pour mettre dans les Archives du Royaume. Mais Thomas se repentit bientôt de sa complaisance ; & se regardant comme un prévaricateur, il s'interdit du service des Autels, s'imposa de rudes penitences, & envoya peu de jours après au Pape pour avoir l'absolution. Alexandre III. la lui envoya, le consola, & l'exhorta à reprendre ses fonctions. Henri fut outré de colere quand il apprit que l'Archevêque vouloit revenir contre la convention passée à Clarendon, & qu'il vit qu'il refusoit de la sceller : il l'accabla d'exactions,

& parut même en vouloir à sa vie. Il fut ensuite plus irrité de ce que ce Prélat voulut sortir du Royaume. Rotrou d'Evreux travailloit à les reconcilier ; mais Henri ne voulut rien écouter sans la confirmation des Coûtumes. L'Archevêque de Cantorbery envoya au Pape pour qu'il fût le Juge dans cette affaire, croyant appaiser ainsi le Roi & satisfaire à sa conscience. Alexandre refusa cette confirmation ; & Henri voyant qu'il n'avançoit rien, entreprit de faire passer la Legation d'Angleterre à Roger d'Yorck de tout tems jaloux de Thomas ; ce que le Pape accorda, pour ne pas pousser le Roi à bout. Cet expedient n'eut pas le succès qu'Henri en attendoit. Le saint Archevêque soutint fermement la liberté ecclesiastique dans toutes les occasions qui se présentérent ; & ils en vinrent enfin à une rupture ouverte. An. 1164.

L'Antipape Octavien mourut à Lucques le 22. d'Avril 1164. Les Chanoines de la Cathedrale & ceux de S. Frigidien refusérent de l'enterrer chez eux ; on l'inhuma dans un Monastere hors la Ville ; & les Schismatiques publiérent qu'il se faisoit des miracles à son tombeau. Des quatre Cardinaux de son parti il n'en restoit plus que deux, qui craignant de n'être pas reçus par le Pape Alexandre, ou de subir le sort de ceux de Pierre de

An. 1164. Leon sous Innocent II. assemblérent les Partisans d'Octavien pour lui donner un Successeur. Gui de Creme fût élu sous le nom de Paschal II., & l'Empereur confirma cette élection. Ce nouvel Antipape fut sacré par Henri Evêque de Liége le 26. du même mois, & porta le nom de Pape pendant trois ans. Alexandre III. pleura la mort d'Octavien, considerant la perte irreparable de son ame, & reprit severement des Cardinaux qui s'en rejoüissoient.

LE Cardinal Jules, Vicaire du Pape dans Rome, mourut aussi dans cette Ville la même année; & le Cardinal de S. Jean & S. Paul fut nommé pour le remplacer. Ce Prélat ramena par ses exhortations la plus grande partie des Romains à l'obéïssance d'Alexandre. On lui promit avec serment de le reconnoitre, on établit un nouveau Senat; & l'Eglise de S. Pierre lui fut remise avec le Comté de Sabine, que les Schismatiques soutenus par l'Empereur avoient occupé jusques-là. Ayant ensuite assemblé les plus affectionnés Clercs & Laïques à S. Jean de Latran, il envoya une Députation en France pour rapeller le Pape; & de l'avis des Rois de France & d'Angleterre, & des Evêques du Païs, Alexandre donna parole de se rendre à Rome.

HENRI toujours plus animé contre l'Archevêque de Cantorbery, fit assembler les Prelats & les Seigneurs à Northampton, & y fit citer le saint Prélat, qui y fut jugé parjure & traitre; mais le Peuple pensoit bien autrement: les Pauvres au sortir de l'Assemblée s'empresserent à recevoir sa bénédiction, & le conduisirent au Monastére de S. André où il logeoit. Les Evêques de Londres & de Chichester vinrent l'y trouver pour lui proposer un accommodement; il ne jugea pas à propos de l'accepter, & se détermina enfin à se retirer en France. Le Roi informé de sa fuite, assembla de nouveau les Evêques & les Prélats; & on délibera de l'accuser devant le Pape de parjure, & d'avoir mis la division entre le Royaume & le Sacerdoce, & l'on resolut en attendant de laisser en paix tout ce qui lui appartenoit. Les Députés de la Cour partirent avec un train considerable pour se rendre auprès du Pape, & portérent de grands présens pour gagner sa Cour, pendant que le saint Prélat marchoit avec un Religieux de Sempringam par des chemins détournés pour venir s'embarquer afin de passer en France. Il arriva à Boulogne le 2. Novembre, d'où il continua sa route à pied, vêtu d'un habit blanc, avec trois personnes qui le suivoient; & ce ne fut pas sans bien de An. 1164.

An. 1164 perils qu'il penétra dans le Royaume, où il s'arrêta à l'Abbaïe de S. Bertin.

LES Députés du Roi arrivant à la Cour de France, préſentérent à Loüis le jeune des Lettres où il étoit dit que Thomas cy-devant Archevêque de Cantorbery, s'étoit enfui comme un traître, & par leſquelles Henri prioit le Roi de France de ne pas le recevoir dans ſon Royaume. Ce terme cy-devant frapa Loüis: il dit aux Députés: " aſ-„ ſurément je ſuis Roi auſſi-bien que le Roi „ d'Angleterre, & toutefois je ne pourrois „ pas dépoſer le moindre des Clercs de „ mon Royaume. „ Hebert de Boſcham, & un autre de la compagnie de l'Archevêque de Cantorbery avoient ſuivi pas à pas ces Députés ſans qu'ils le ſçuſſent; ils vinrent auſſi trouver le Roi de France qui connoiſſoit & eſtimoit Thomas: il fut extrêmement attendri du recit de ſes peines & de ſes perils; il tint conſeil le lendemain, accorda toute ſûreté au ſaint Archevêque, & dit à ſes Députés: " Il eſt „ de l'ancienne dignité de la Couronne „ de France que les Exilés, principale-„ ment les Perſonnes Eccleſiaſtiques trou-„ vent dans le Royaume ſûreté & protec-„ tion. „ Satisfaits de ces aſſûrances ces Députés ſe preſſérent d'aller trouver le Pape à Sens, où les Envoyés du Roi d'Angleterre étoient arrivés le jour précedent.

Alexandre ayant oüi les deux Parties, tint un Consistoire où tout fut examiné, & déclara ensuite qu'il ne pouvoit rien ordonner sans avoir entendu l'Archevêque : cependant il cassa la Sentence donnée contre lui à Northampton. An 1164.

THOMAS ne tarda pas de se rendre à la Cour du Pape. Etant arrivé à Soissons, le Roi y alla le lendemain : il descendit au logis du saint Prélat, & le visita le premier. Il lui témoigna la joye qu'il sentoit de le recevoir dans son Royaume, lui promit sûreté, & l'obligea de recevoir de sa liberalité tout ce qui lui seroit nécessaire. S. Thomas partit quelques jours après pour Sens avec les Officiers du Roi, & fut reçu froidement par les Cardinaux ; mais le Pape marqua beaucoup de sensibilité pour ses peines, & lui ordonna d'expliquer le lendemain devant les Cardinaux les causes de son exil. Il n'eut pas beaucoup de peine de justifier sa conduite dans le Consistoire. La simple lecture des Coûtumes attira l'indignation des Cardinaux, même de ceux qui auparavant étoient prévenus contre lui. On prit part à ses peines ; & il fut décidé de secourir en sa personne l'Eglise universelle. Le S. Prélat voulut toutefois renoncer à sa Dignité ; les avis furent partagés : mais enfin le Pape se rangeant du côté de ceux qui fi-

An. 1164. rent sentir toutes les consequences de cette démarche, lui ordonna de reprendre ses fonctions, & le remit entre les mains de Guichard Abbé de Pontigny. Thomas prit alors l'habit monastique ; & regardant sa retraite comme une Ecole de vertu, il commença d'y gouter du repos. La douceur dont il jouïssoit fut troublée quelque tems après par les Exilés qui venoient l'y trouver. Henri irrité de la bonne reception que le Pape & le Roi lui avoient faite, confisqua tous ses biens & ceux des siens, & bannit sans exception ses Parens, ses Domestiques, & tous ceux qui avoient quelque liaison avec lui. Parmi ceux qui furent persecutés à son occasion, on remarque S. Gilbert de Sempringam dont la fermeté étonna tout le monde. Faussement accusé d'avoir envoyé en France de grandes sommes au S. Archevêque ; & pouvant se purger par serment, il ne voulut jamais se justifier par cette voye ; ce Saint mourut le 4. Fevrier 1189. âgé de 106. ans. Cependant l'Archevêque de Cantorbery touché de ce que les siens souffroient à cause de lui commença à Pontigny une vie plus pénitente. Il pratiqua toute sorte d'austerités ; & les poussa même à tel point qu'il tomba malade dangereusement. On propola dans ce tems-là une Conference entre le Pape & le Roi pour terminer

les differends ; mais elle n'eut pas lieu, parce que le Roi ne voulut pas que le Prélat y fût présent.

ANNE'E 1165.

L'EMPEREUR assembla une grande Cour à Wurſbourg le 23. Mai, qui se trouvoit cette année le jour de la Pentecôte. Rainold de Cologne y assûra qu'il avoit attiré au parti de Paschal plus de Prélats qu'il n'y en avoit dans cette Assemblée ; & présenta pour preuve deux Clercs que le Roi d'Angleterre, mal satisfait d'Alexandre, lui avoit envoyez pour notifier qu'il alloit se soustraire à l'obedience de ce Pape, s'il ne lui faisoit justice de Thomas. Rainold ayant expliqué le contenu de la Lettre d'Henri, & l'Empereur ayant promis de suivre son avis, il proposa à Frederic de jurer en présence de toute sa Cour, que de sa vie il ne reconnoîtroit pour Pape Roland (car c'est ainsi qu'il nommoit Alexandre III.) ni aucun de son parti ; qu'il demeureroit inviolablement attaché au Pape Paschal ; & que s'il venoit à mourir, ses successeurs observeroient le même serment. Il obligea ensuite les Seigneurs à le faire, & à promettre qu'ils ne couronneroient point le Successeur de Frederic, qu'il ne le jurât ainsi. Frederic approuva cet avis ; mais quelques Prélats le trouvérent bien dur. L'Archevêque de Magdebourg décla-

An. 1165. ra qu'il ne prêteroit point de ſerment que Rainold ne fût ſacré, pour montrer à tout le monde qu'il agiſſoit ſincerement. Rainold refuſant de le permettre, l'Empereur en fut irrité, & l'accuſa de trahiſon & de tromperie. " Vous m'avez, lui dit il, „ donné un Pape à mon inſçu ; il faut que „ vous juriez, quand même tous les au- „ tres refuſeroient. „ Rainold ainſi preſſé, ne put ſe dédire ; & fondant en larmes, il fit le premier le ſerment qu'il avoit propoſé, & promit de recevoir les Ordres & la Conſecration. Les Envoyés du Roi d'Angleterre jurérent qu'Henri obſerveroit tout ce que l'Empereur avoit juré ; & Frederic fit le ſerment avec cette reſtriction que lui ſuggera l'Archevêque de Magdebourg : que ſi Alexandre & Paſchal mouroient en même tems, & que ſi les Cardinaux des deux Obediences s'accordoient ſur un même ſujet, il lui ſeroit libre de le reconnoître ; mais Renold fit ajouter, qu'il falloit que l'élection fût faite du conſentement de l'Empereur. Quatre Princes jurérent après Frederic ; mais les Evêques, à la reſerve de celui de Verdun, dirent qu'ils aimoient mieux abandonner les Regales, que de prêter un pareil ſerment. On leur répondit qu'il falloit bon-gré mal-gré faire le ſerment & garder les Regales : ils jurérent donc, mais avec beaucoup de larmes & de gemiſſemens. Il y

avoit très-peu de Prélats à cette Assemblée : cependant l'Empereur écrivit qu'ils étoient au nombre de quarante ; il dit aussi que tous les Princes avoient fait le serment ; & il ne nomma que les quatre qui avoient juré après lui. An. 1165.

ALEXANDRE III. fut bientôt averti de ce qui venoit de se passer à Wurtzbourg. Il se plaignit à Gilbert de Londres que le Roi d'Angleterre eût ainsi abandonné l'Eglise, & l'exhorta à faire tous ses efforts pour le ramener à l'union. Alexandre devoit alors se rendre à Rome, & étoit allé à Paris où l'Archevêque de Cantorbery qui l'avoit accompagné prit congé de lui. Il continuoit sa route pour venir s'embarquer à Maguelone ; l'Evêque de Londres lui écrivit pour justifier le Roi : il en parut satisfait, & remercia même ce Prélat du soin qu'il prenoit d'entretenir ce Prince dans l'attachement à l'Eglise : le priant de continuer en se concertant avec l'Archevêque de Roüen, l'Evêque d'Herford, & l'Imperatrice Mathilde. De Clermont Alexandre passa au Puy, & vint de là à Montpellier, où il s'arrêta jusques au 17. d'Août. Il écrivit de cette Ville à Loüis le Jeune que s'il vaquoit en France quelque Evêché ou quelque Abbaye, il en fît pourvoir Thomas de Cantorbery, pour qu'il pût subsister en attendant qu'il eût fait sa paix avec le Roi d'An-

An. 1165. gleterre. Il lui écrivit encore en faveur de Guillaume quatriéme Fils de Thibaut IV. Comte de Champagne, élu Evêque de Chartres après Robert II. à qui il avoit lui-même accordé une dispense pour ne se faire sacrer que dans cinq ans. Loüis le Jeune venoit alors de ressentir la plus vive joye par la naissance d'un Fils qu'il desiroit depuis long-tems, & qui fut nommé Philippe, & surnommé Dieu-donné.

PENDANT le sejour du Pape en France, & dès l'année 1162. Manuel Empereur de C. P. avoit envoyé des Ambassadeurs avec des ordres secrets pour le Roi & pour Alexandre III. Ce Prince mandoit à Loüis que sur son témoignage il reconnoissoit Alexandre pour Pape légitime, lui rendoit le respect qui lui étoit dû, & desiroit participer à ses prieres : par où l'on voit que Manuel prétendoit être dans la communion de l'Eglise Romaine. Le Pape étant sur le point de retourner à Rome, il lui écrivit sur le voyage que le Roi de France méditoit de faire à la Terre sainte, & offrit ses secours, pourveu qu'on lui donnât sûreté pour ses Etats, & qu'on s'obligeât de lui rendre toutes les Places de la Romanie qui seroient prises sur les Turcs. Il demandoit en même tems un Cardinal pour Chef de la Croisade, & sa Lettre est du mois de Mars 1165.

Le Pape n'arriva à Meſſine qu'après avoir eſſuyé bien des perils ſur mer. Guillaume Roi de Sicile lui fit rendre tous les honneurs convenables à ſa dignité, & lui envoya de magnifiques préſens. Ses Galeres le conduiſirent juſques à Oſtie; & le lendemain il partit pour Rome, où il fit une entrée des plus ſolemnelles. Le Clergé fut au devant de lui en Proceſſion; le Peuple le reçut avec des rameaux d'Oliviers, & les Juifs lui préſentérent leur Loi. Trois jours après il manda ſon arrivée à Henri de Reims & à ſes Suffragans, & leur dit qu'il avoit couru bien des dangers de la part des Schiſmatiques. An. 1165.

S. THOMAS de Cantorbery avoit écrit dans cet intervalle à Arnoul de Liſieux, qui étoit en grand credit à la Cour d'Angleterre; ce Prélat lui rendant compte de tout ce qui le regardoit, l'aſſûra qu'Henri craignant les François, commençoit de devenir plus traitable; & encore plus parce qu'il s'étoit attiré l'indignation du Pape; & qu'il falloit eſperer qu'à ſon retour en Normandie les choſes pouvoient s'accommoder, mais qu'il falloit garder le ſecret.

SUR la fin de l'année, l'Empereur Frederic tint une Cour pleniere à Aix-la-Chapelle, où à la priére du Roi d'Angleterre & du conſentement de tous les Seigneurs

An. 1165 Eccléſiaſtiques & Seculiers, il fit lever le corps de l'Empereur Charlemagne pour la Canoniſation duquel il avoit aſſemblé cette Cour ; & la cérémonie s'en fit le 29. Decembre. On avoit déja découvert le corps de cet Empereur ſous Otton III. & quoiqu'il eût été trouvé ſans corruption ; & que l'on dit dès-lors qu'il ſe faiſoit des Miracles à ſon Tombeau, on ne fit point la Fête de Charlemagne, on continua même de faire ſon Anniverſaire, comme pour les autres Défunts. Ce n'eſt que depuis l'année 1166. qu'on commença de l'honorer comme Saint en quelques Egliſes particuliéres ; & quoique cette canoniſation fût faite par l'autorité d'un Antipape, les Papes légitimes ne s'y ſont pas oppoſez.

ANNE'E 1166.

ALEXANDRE III. voulant donner plus d'autorité à l'Archevêque de Cantorbery, le déclara ſon Légat dans toute l'Angleterre, excepté le Diocèſe d'Yorck. Le S. Prélat ayant reçu ſes Bulles, chargea les Evêques d'Herfort & de Worcheſter de notifier ſa Légation. L'Evêque de Londres en fut extremement allarmé ; il écrivit au Roi, le ſupliant d'empêcher de permettre qu'on obéit au Pape. Henri vint en Normandie, & la quatriéme ſemaine d'après Pâques, il tint au Mans des Aſſemblées des Prélats & des Barons, où il ordonna

une Collecte pour le secours de la Terre Sainte, à la priere & suivant l'exemple du Roi de France : en exécution de ce que le Pape avoit ordonné dans le Concile de Reims tenu après celui de Tours de l'année 1164. Cette Collecte regardoit tout le Monde en général ; & c'est le premier exemple d'une levée de Deniers pour la Terre Sainte. An. 1166.

S. THOMAS étoit toujours à Pontigny ; & profitant de sa solitude, les exercices spirituels étoient toute son occupation. Il écrivit au Roi pour l'exhorter de rendre la liberté à l'Eglise d'Angleterre ; & quoiqu'Henri n'en fût que plus aigri, il le menaça de la colere de Dieu par une seconde Lettre. Henri eut cependant une Conférence à Chinon avec ses plus confidens, pour savoir ce qu'il devoit faire. Comme il craignoit que S. Thomas en qualité de Légat ne prononçât les Censures contre lui & ne mît son Roiaume en Interdit, l'Evêque de Lisieux lui conseilla de prevenir la Sentence par une Appellation à Rome ; & Henri qui prétendoit que cette voïe étoit contraire aux usages de son Roïaume fut contraint d'y avoir recours.

SUR ce conseil l'Evêque de Lisieux & l'Evêque de Séez, allérent trouver le S. Prélat, & lui signifiérent un Appel qui

An. 1166. suſpendit ſa Sentence juſques à l'Octave de Pâques de l'année ſuivante. L'Archevêque de Roüen étoit avec eux pour être, à ce qu'il diſoit, le Médiateur de la paix; mais arrivez à Pontigny, S. Thomas ſe trouva à Soiſſons, où il étoit allé implorer les ſuffrages de la Ste. Vierge, de S. Drauſin & de S. Gregoire, dont on croyoit y avoir les Réliques. Il en partit le lendemain de l'Aſcenſion pour aller à Vezelay, y prononcer l'excommunication contre le Roi & les ſiens; mais apprenant qu'Henri étoit malade, il differa cette publication, & ſe contenta d'excommunier Jean d'Oxford pour avoir communiqué avec les Schiſmatiques, Richard Archidiacre de Poitiers, avec cinq autres, & en général tous ceux qui mettroient la main ſur les biens de l'Égliſe de Contorbery. Il invita cependant le Roi à faire penitence, le menaça de l'excommunication, & condamna enfin publiquement l'Ecrit contenant les prétenduës Coûtumes d'Angleterre: déclarant excommunié quiconque en employeroit à l'avenir l'autorité, & déchargeant les Evêques de la promeſſe qu'ils avoient faite de l'obſerver. Le Roi de ſon côté envoya en Angleterre donner avis de l'Appellation propoſée, y fit fermer les portes & défendre au Clergé d'obéir à l'Archevêque.

PEU de tems après, les Evêques par ordre du Roi, s'assemblérent à Londres avec quelques Abbez, & resolurent d'interjetter appel contre l'Archevêque; quelques-uns s'en excuférent toutefois, & l'Evêque de Winchester en écrivit au Pape, à qui les autres notifiérent leur Appel, en même tems qu'à l'Archevêque. Le S. Prélat répondit qu'il ne croyoit pas que la Lettre qu'il avoit reçu fût de tous les Evêques dont elle portoit le nom; & qu'il la regardoit comme un effet de l'autorité du Roi; il leur reprocha leur peu de zéle pour la liberté de l'Eglise & pour leurs véritables interêts, & la foiblesse avec laquelle ils l'abandonnoient lui-même dans la persécution qu'il souffroit pour la cause commune. Il fit voir la nullité de leur Appel, insista sur la restitution des biens & des droits de son Eglise, & conclut en exhortant les Evêques à faire rentrer le Roi en lui-même & à l'exciter à pénitence. Il écrivit sur le même sujet à l'Evêque de Londres qui lui avoit écrit en particulier; & lui manda de représenter au Roi qu'il n'étoit pas le juge des Evêques. An. 1166.

APRE'S l'Appel de Chinon & de Londres, le Roi & l'Archevêque envoyérent des Députez au Pape, qui promit de faire partir deux Légats *à latere* pour négocier la paix; Henri ne se contenta pas de cette

An. 1166 demarche, il força l'Abbé de Pontigny à chasser l'Archevêque, qui en donna avis à Louis le Jeune. Ce Prince surpris au dernier point s'écria : " O ! Religion, Ré-„ ligion où es-tu ? voilà ces Gens que „ nous croyons morts au Monde, qui „ craignent les menaces du Monde. „ Il promit de nouveau sa protection au saint Archevêque, & lui fit dire de choisir pour sa retraite tel lieu de ses Etats qu'il souhaiteroit. S. Thomas se détermina pour Sens, & le Roi envoya 300. hommes avec un Seigneur qualifié pour l'escorter dans cette Ville. Il y fut reçu avec joye par l'Archevêque Hugues, le Clergé & le Peuple, & demeura quatre ans dans le Monastére de Ste. Colombe, defrayé aux dépens du Roi qui l'alloit voir souvent, & qui prenoit son conseil sur les matiéres les plus importantes.

PEU de jours après, S. Thomas vit arriver les Députez qu'il avoit envoyez à Rome, ils lui apprirent que les deux Légats du Pape viendroient incessamment pour négocier sa paix, mais Jean d'Oxford Député du Roi qui revint aussi, publia que l'envoy des Légats ne regardoit que la gloire du Roi & la confusion de l'Archevêque. Il avoit même passé à son retour chès l'Imperatrice Mathilde ; & dans une Conference qu'il eut avec cette Princesse

Princesse, il n'avoit rien oublié pour l'aigrir contre l'Archevêque de Cantorbery ; il lui proposa toutefois diverses choses pour terminer cette affaire ; mais il ne paroit pas que ses propositions ayent eu aucune suite. Mathilde mourut le 20. Septembre de l'année suivante. An. 1166.

GUILLAUME de Pavie Cardinal Prêtre de S. Pierre ès liens & Otton Cardinal Diacre de S. Nicolas dans la prison, furent les deux Légats que le Pape envoya ; mais leur pouvoir étoit limité aux Terres que le Roi possédoit de deçà la Mer ; ils avoient toutefois la plenitude de puissance que peuvent avoir des Légats, comme il paroit par la Lettre d'Alexandre III. à Henri II. du premier Decembre 1166. Par celle qu'il écrivit en même tems à S. Thomas, il marquoit qu'il envoyoit ces Légats pour rétablir la paix par une amiable composition ; & l'exhortoit à s'y rendre facile, attendu la circonstance du tems & le besoin que son Eglise avoit de sa présence.

ALEXANDRE étoit alors paisible dans Rome ; mais Frederic vint en Italie dans le dessein de l'en chasser & d'y établir l'Antipape Paschal II. Il en avoit pris la resolution dans une Assemblée tenuë à Roncaille, & avoit envoyé devant les Archevêques de Cologne & de Mayence avec

An. 1166. de grandes Troupes, pendant qu'il s'attacha avec ſon armée à faire le Siége d'Ancone dont l'Empereur de C. P. s'étoit emparé. L'allarme fut bientôt dans Rome; mais l'argent ayant gagné pluſieurs du Peuple, il y en eut qui jurérent fidelité à l'Antipape & à Frederic. Alexandre exhortoit les Romains à lui être fidéles; il offrit même de l'argent; mais il ne put rien gagner ſur des Gens, qui feignant de vouloir plaire aux deux partis, n'étoient fidéles à aucun. L'Empereur de C. P. lui envoya offrir du ſecours contre Frederic; il le fit aſſurer qu'il étoit prêt de retablir l'ancienne union entre l'Egliſe Grecque & la Latine, enſorte que le Peuple Chrétien Grec & Latin n'eût plus qu'un ſeul Chef; & lui demanda en même tems la Couronne Imperiale, qu'il diſoit lui appartenir légitimement & non à Frederic. Quelques difficiles que ces propoſitions fuſſent dans leur execution, le Pape de l'avis des Cardinaux envoya des Légats à C. P.; & l'on voit par là une continuation de la bonne intelligence entre l'Empereur Manuel & le Pape: les Grecs diſoient même que Manuel avoit retabli Alexandre ſur le S. Siége pour s'oppoſer aux entrepriſes de Frederic.

Au mois de Mars de cette année 1166. que les Grecs comptoient l'an du Monde

6674. Indiction 14. Manuel publia une Ann. 1166.
Conſtitution touchant les Fêtes auſquelles les Tribunaux de juſtice devoient ceſſer ; & elles ſe trouvent encore dans le Ménologe des Grecs. Il y en a que l'Egliſe Latine ne célébroit point encore, comme la Préſentation & la Conception de la Ste. Vierge, Ste. Anne, & la Transfiguration. De ce que les Grecs célébroient la Fête de la Conception, il ne faut pas conclurre qu'ils la cruſſent immaculée, célébrant auſſi celle de S. Jean Baptiſte. Manuel fit tenir la même année un grand Concile à C. P. ſur des calomnies avancées par quelques Théologiens contre les Allemans, qu'ils diſoient ſoutenir que le Fils n'étoit pas égal au Pere, ce qui s'entendoit en tant qu'Homme : en quoi les Allemans ſuivoient la Doctrine de l'Egliſe, puiſque l'égalité entre le Pere & le Fils conſiſte dans la Divinité ; & l'inégalité dans l'Humanité, ſuivant les propres paroles du Sauveur : le Pere eſt plus grand que moi. On fit dans ce Concile neuf Canons par leſquels on prononça anathéme contre ceux qui erroient ſur ce point de la Foi: " le Fils en tant que Dieu eſt égal au Pere, & " moindre en tant qu'Homme. „ Luc Cryſoberge Patriarche de C. P. qui préſida à ce Concile préſida encore à un autre tenu la même année, auquel aſſiſtérent trente

An. 1166. Métropolitains avec les Officiers de l'Empereur ; & où l'on fit diverſes Conſtitutions pour l'Egliſe Grecque. Il y en a encore d'autres particuliéres de ce Prélat publiées l'année ſuivante, qui fut celle de ſa mort. Il avoit ſiégé 12. ans, & eut pour Succeſſeur Michel Anchiale Diacre Sacellaire & le premier des Philoſophes, qui en ſiégea huit.

EN Egypte Marc Aboulfarage étoit le LXXIIIe. Patriarche Jacobite d'Alexandrie. Il fut ordonné le 12. Juin 1166. jour de la Pentecôte. De ſon tems l'Egliſe de S. Mercure & pluſieurs autres du vieux Caire furent brûlées dans un Incendie général dont le Viſir Chauvar fut l'auteur. Ce Patriarche tenoit une grande Table, où les plus notables des Chrétiens venoient tous les jours manger ; & on y ſervoit de la viande contre la coûtume de ſes Prédeceſſeurs, qui ne mangeoient jamais de chair ni de poiſſon, & ne bûvoient point de vin, ſuivant la pratique de tous les Moines d'Orient, d'où l'on tiroit ordinairement les Patriarches. Son mauvais exemple fit ſéparer de lui pluſieurs Jacobites, qui y furent d'ailleurs excitez par la prédication d'un Prêtre nommé Marc, Fils d'Elcombar, qui déclamoit encore contre un abus groſſier qui regnoit dans cette Egliſe ; car ils ſe confeſſoient ſur un encenſoir, cro-

yant que cette cérémonie ſuffiſoit pour effacer les pechez. Il blamoit auſſi la Circonciſion, obſervée par la plûpart des Chrétiens d'Egypte ; il parla ſi fort ſur ces deux articles que pluſieurs ſe réunirent à la Communion des Melquites ; c'eſt pourquoi le Patriarche Marc, & Michel Patriarche Jacobite d'Antioche l'excommuniérent : ce dernier dans un Concile de 60. Evêques. Marc d'Alexandrie occupa le Siége près de 23. ans. An. 1166.

ANNE'E 1167.

PENDANT que l'Empereur Frederic aſſiégeoit Ancone, les Villes d'Italie ſe liguérent pour leur défenſe réciproque ſauf la fidelité dûë à l'Empereur, qu'elles ne prétendoient pas rompre. On retablit Milan ; & les Habitans y rentrérent le 27. d'Avril de cette année. L'Archevêque Hubert de Piroüane s'étoit retiré auprès du Pape Alexandre, lorſque la Ville fut ruinée, & étoit mort à Benevent le 28. Mars 1166. après 20. ans de Siége. Le Cardinal Galdin Milanois de naiſſance lui ſucceda, & fut reçu avec une extrême joye le 5. Septembre 1167. Dans l'intervalle les Romains au nombre de 40. mille attaquérent Tuſculum, le 27. May veille de la Pentecote. Cette Ville tenoit pour l'Empereur. L'Archevêque de Mayence vint au ſecours, & étoit prêt de fuïr de-

An. 1167 vant les Romains, quand Rainold de Cologne arriva avec de nouvelles Troupes. Il battit les Romains & les mit en déroute; l'Empereur vint aussi-tôt devant Rome, attaqua le Château S. Ange, puis l'Eglise de S. Pierre où il fit mettre le feu. Le Pape quitta pour lors le Palais de Latran, & se retira avec les Cardinaux dans les maisons fortes des Frangipanes. Frederic voyant cependant qu'il ne pouvoit prendre Rome par force, fit proposer un accommodement, portant que les deux Papes renonceroient, & qu'on procederoit à une nouvelle élection. Cette proposition fut rejettée; & le Pape sortit de Rome deguisé en Pelerin, & prit le chemin de Benevent, où les Cardinaux le suivirent.

L'ANTIPAPE Paschal qui étoit à Viterbe, sachant ce qui se passoit à Rome, ne tarda pas d'y venir. Il célébra solemnellement la Messe à S. Pierre le 30. Juillet; & le 1. Août il couronna Frederic Empereur, & Beatrix son Epouse Imperatrice, avec des Couronnes ornées d'or & de pierreries. Les Romains voyant alors qu'ils ne pouvoient plus tenir contre ce Prince, resolurent de lui promettre fidelité, & de reconnoitre Paschal; mais les Frangipanes & d'autres qui avoient des maisons fortes n'entrérent pas dans le Traité. L'Empe-

reur envoya des Commissaires au-delà du Tibre pour recevoir le serment, parmi lesquels étoit Acerbo Morena Citoyen de Lodi Juge de la Cour Imperiale, qui a écrit l'Histoire de son tems, continuée par son fils Otton. Mais dès le lendemain un coup de soleil qui survint après un peu de pluye, causa une mortalité effroyable dans l'Armée de Frederic. Quantité de Seigneurs & de Prélats en moururent, & Rainold de Cologne qui fut du nombre, fut succedé par le Chancelier Philippe. Cette mortalité força Frederic de se retirer de devant Rome; & les Peuples de Lombardie qui s'étoient revoltez le chargérent dans sa retraite. An. 1167.

S. THOMAS informé de la retraite honteuse de l'Empereur, pria le Pape de lui en mander le détail; & l'en félicitant, il la compara à la défaite de Sennacherib. Il ne regardoit plus Frederic comme Prince, parce qu'il étoit excommunié. Jean de Salisbery explique plus clairement cette excommunication; mais tout savant qu'il étoit, il ne trouvoit dans l'Histoire de l'Eglise aucun exemple plus ancien que celui de Gregoire VII. pour autoriser les Papes à déposer les Souverains. Les deux Légats d'Alexandre III. envoyez pour terminer l'affaire de S. Thomas de Cantorbery arrivérent en Normandie sur la fin de l'Eté

An. 1167. de 1167. Depuis leur départ le Pape avoit appris que Jean d'Oxford triomphoit du bon succès de sa négociation à Rome, & qu'il publioit que les Légats devoient juger & condamner l'Archevêque de Cantorbery. Il manda à ses Légats de faire tous leurs efforts pour consoler le S. Prélat, pour lui ôter tout soupçon & pour le reconcilier avec le Roi. Il écrivit aussi au Roi de France pour lui donner part de l'envoy des Légats. On voit les plaintes de S. Thomas sur cet envoy dans une Lettre du Soûdiacre Pierre Lombard à Alexandre III. & dans une autre de Jean de Salisbery. Ils étoient tous les deux suspects au S. Archevêque, mais principalement Guillaume de Pavie qu'il regardoit comme livré au Roi, & comme son ennemi declaré. Il le lui manda à lui-même, lui disant qu'il ne le recevoit point pour Juge.

LA guerre se ralluma cette année entre la France & l'Angleterre pour la Ville de Toulouse & pour d'autres causes, parmi lesquelles on comptoit l'affaire de S. Thomas pour la principale. Le Pape chargea ses Légats de procurer la paix; on tint une Conference à Gisors; elle fut infructueuse. Il y en eut une autre à Argentan qui n'eut pas plus de succès. On fit un nouvel Appel contre l'Archevêque de

Cantorbery ; il se plaignit au Pape & aux Cardinaux de tout ce qui s'étoit passé. On surprit dans ce tems-là une absolution du Pape pour ceux que le S. Prélat avoit excommuniez. Alexandre avoit donné pouvoir de les absoudre ; mais en peril de mort, & à condition que s'ils revenoient en santé, ils satisferoient à ses ordres. Ils supposérent être en danger de mort parce qu'ils étoient obligez de passer la Mer pour obéir au Roi, & sous ce pretexte ils se firent absoudre par un pauvre Evêque du Païs de Galles, homme ignorant les Loix & les Canons. Jean de Salisbery en porta plainte au Pape, qui manda aux Légats d'obliger ceux qui avoient été ainsi absous de restituer les biens de l'Eglise de Cantorbery, ou de les remettre dans l'excommunication. Ainsi la Légation de Guillaume de Pavie & d'Otton ne fut d'aucune utilité. An. 1169.

JEAN de Salisbery étoit refugié à Reims; il y eut une sédition pendant l'Eté de cette année, comme on l'apprend par ce qu'il manda à Jean Evêque de Poitiers. Par le conseil du Clergé & avec le secours de la Noblesse, les Bourgeois conspirérent contre l'Archevêque qui vouloit imposer des servitudes nouvelles & insuportables. Les suites en furent funestes ; cependant la paix succeda, & il en coûta 450000.

An. 1167. livres au Prélat. On croit que ce différend venoit de la Commune nouvellement établie en plusieurs Villes, à l'occasion de laquelle les Bourgeois vouloient restraindre la juriſdiction de l'Archevêque, & étendre la leur ſur quelques Privilegiez.

Ce Prélat étant dans la Flandre, alors ſoumiſe à ſa Métropole, y trouva des Manichéens que le Peuple nommoit Poplicains, ou Publicains, nom venu de celui de Pauliciens, ils ſeduiſoient les ſimples par une apparence de vertu, & oſérent lui offrir 600. marcs d'argent pour n'être pas recherchez. Comme il les renvoya avec indignation, ils en appellérent au Pape; le Roi écrivit à Alexandre de laiſſer agir l'Archevêque ſon frere, attendu que cette Héréſie avoit déja jetté de profondes racines, ainſi qu'il a été dit en parlant de Tanchelme. On découvrit en même tems neuf de ces Hérétiques à Vezelai. Sept furent brûlez à la pourſuite de l'Abbé Guillaume, & deux autres foüettez & bannis.

ANNE'E 1168.

L'EMPEREUR Frederic ayant perdu ſes Troupes, & voyant les Lombards revoltez, ne ſavoit comment ſe tirer d'Italie. Dans cette extremité, il écouta le conſeil d'un Chartreux, qui ayant été fort familier auprès de lui, l'avoit quitté à

cáuſe du Schiſme. Ce Réligieux lui repréſenta avec larmes qu'il n'auroit jamais la paix s'il ne ſe reconcilioit à l'Egliſe. Les Lombards apprenant que Frederic avoit prêté l'oreille à des propoſitions d'accommodement avec le Pape, ſe radoucirent eſperant la converſion de ce Prince. Le Marquis de Monferrat & le Comte de Maurienne traitérent pour ſon paſſage ; mais lorſqu'après avoir traverſé la Bourgogne, il ſe vit en ſureté dans l'Allemagne, il changea de reſolution. Les Lombards le voyant hors de l'Italie réprirent courage, & bâtirent une nouvelle Ville à l'entrée de leur Païs, qu'on nomma Alexandrie en l'honneur du Pape. Elle eut 15000. Habitans dès la premiere année de ſa fondation, tous en état de porter les armes ; & l'année ſuivante les Conſuls allérent l'offrir au Pape & la rendirent tributaire de l'Egliſe Romaine. Les Imperiaux la nommérent par mépris Alexandrie de la Paille ; mais elle a ſubſiſté, & elle eſt encore une Ville conſidérable, dont le Roi de Sardaigne eſt aujourd'hui en poſſeſſion. L'Antipape Paſchal qui étoit toujours à Rome mourut le 20. Septembre de cette même année 1168. & ſon parti élut à ſa place Jean Abbé de Strum élu Evêque d'Albano, qui prit le nom de Caliſte III. & le porta dix ans. An. 1168.

An. 1168. VERS le tems de la mort de l'Antipape Paſchal, le Pape Alexandre reçut une nouvelle Ambaſſade de Manuel Empereur de C. P. pareille à celle de 1166. & pour le même ſujet; mais ce Prince n'en retira d'autre fruit que l'envoy de deux Cardinaux à C. P. La même année Alexandre ſoumit à l'Evêque de Roſchild l'Iſle de Rugen nouvellement convertie. Valdemar Roi de Dannemarck s'en étoit rendu maitre, & ayant pris par compoſition la Capitale nommée Arcon, aujourd'hui inconnuë, il voulut pour premier article que les Habitans livraſſent l'Idole nommée SUANTOVIT avec tout le Tréſor du Temple; & qu'ayant délivré tous les Chrétiens captifs, ils donnaſſent aux Egliſes les Terres conſacrées à leurs Faux Dieux. Suantovit que ces Barbares tenoient pour le premier de leurs Dieux, étoit originairement le Martir S. Vitus que l'Egliſe honore le 15. de Juin.

LES premiers qui portérent la Foi Chrétienne dans l'Iſle du Rugen, étoient des Moines de Corbie en Saxe, où les Réliques de ce S. Martir avoient été transferées. Ayant fait quelques converſions dans le Païs du tems de Loüis le Germanique, ils fondérent une Egliſe, ſous l'Invocation de leur S. Patron; mais ces Peuples étant retombez dans l'Idolatrie, & ou-

bliant le vrai Dieu, mirent ce Martir à sa place, le nommérent en leur Langue Suantovit, & en firent une Idole. Sur la nouvelle de la conversion des Rugiens, Alexandre III. chargea Absalon de Roschild d'en prendre soin, le Païs n'étant pas suffisant pour y placer un Evêque particulier. Hartvic Archevêque de Breme mourut la même année 1168. & cette Eglise fut divisée par une double élection; les uns elurent Sifrid fils d'Albert l'Ours Marquis de Brandebourg, les autres le Doyen Olbert. L'Empereur cassa les deux élections dans une Cour tenuë à Bamberd; & Baudoüin Prévot d'Halberstad fut intrus dans le Siége par la volonté du Duc de Saxe, à qui il abandonna les biens de l'Eglise. Il fut ordonné par les Schismatiques, reçut le Pallium de l'Antipape, & tint le Siége dix ans. Sifrid fut ensuite élu Evêque de Brandebourg. An. 1168.

En Baviere Conrad Archevêque de Salsbourg mourut aussi dans cette année 1168. après avoir beaucoup souffert pour la défense de l'Eglise Catholique de la part des Schismatiques & de l'Empereur Frederic son Cousin-Germain. On élut pour lui succeder Albert son Neveu fils de Ladislas Roi de Boheme. Il n'étoit encore que Diacre; il fut ordonné Prêtre l'année suivante; & le Pape Alexandre III. lui envoya le Pallium.

ANNE'E 1169.

ON avoit fait de nouvelles propoſitions de paix entre la France & l'Angleterre vers les Fêtes de Noël 1168. Les deux Rois s'aſſemblérent le jour de l'Epiphanie 1169. à Montmirail ; & la paix y fut confirmée. Quelques Perſonnes nobles & pieuſes même ceux que le Pape avoit envoyez pour faire la paix, perſuadérent à S. Thomas de Cantorbery d'adoucir le Roi d'Angleterre par quelque ſoumiſſion en préſence du Roi de France & des Seigneurs des deux Royaumes ; & de remettre entiérement à la diſcretion d'Henri la déciſion de ſes differends ſans aucune condition : l'aſſurant que c'étoit le moyen de rentrer dans ſes bonnes graces. Le S. Prélat ſe laiſſa perſuader, & conduit par les Médiateurs, comme les deux Rois attendoient la concluſion du Traité, il ſe proſterna aux pieds d'Henri qui le releva auſſi-tôt. Alors le Prélat implora humblement la Clemence de ſon Roi pour l'Egliſe d'Angleterre, attribuant à ſes pechez le trouble dont elle étoit affligée ; & ajouta : " Seigneur en préſence du Roi de „ France, des Prélats & des Seigneurs, „ je remets tout le ſujet de notre diffe- „ rend à votre diſcretion, ſauf l'honneur „ de Dieu. „ A ces derniers mots, Henri s'emporta contre l'Archevêque, lui dit des

injures, & lui fit de grands reproches. Le Prélat répondit avec moderation. Henri l'interrompit, & se plaignit à Loüis le Jeune. Thomas ne disoit mot, Loüis dit avec quelque émotion: " Seigneur Archevêque voulez-vous être meilleur ou " plus sage que les Saints? Que craignez-" vous? voilà la paix à la porte. " La réponse du S. Prélat ne plut pas au Roi de France; les Grands des deux Royaumes s'élevérent contre lui, & dirent que puisqu'il résistoit à la volonté de deux Rois, il meritoit d'être abandonné de l'un & de l'autre. La nuit termina la Conference, & les deux Rois montérent promptement à cheval sans saluer l'Archevêque, ni recevoir son salut. S. Thomas alla coucher à Montmirail. Loüis le Jeune qui y logeoit aussi, n'alla point le visiter suivant sa coutume, ce qui fit connoitre qu'il étoit refroidi à son égard; & pendant les trois jours de marche jusques à Sens, il ne lui envoya personne, & ne lui fournit point sa subsistance à l'ordinaire. An. 1165.

Le troisiéme jour comme le S. Prélat pensoit à quitter Sens, un Officier de Loüis le Jeune vint lui dire que ce Prince le demandoit. Il y alla; le Roi étoit assis, la tête panchée, & l'air fort affligé; il garda long-tems le silence; & se levant enfin fondant en larmes & sanglottant,

An. 1169. il se jetta aux pieds de l'Archevêque, au grand étonnement des Assistans. Le Prélat se pancha pour relever le Roi, qui pouvant à peine parler lui dit : " Mon pere „ vous êtes le seul qui avez vû clair : „ oüi vous êtes le seul : nous n'avons été „ que des aveugles quand nous vous „ avons conseillé dans votre Cause, qui „ est celle de Dieu, d'abandonner son „ honneur pour contenter un homme. Je „ m'en repens mon Pere, & vivement : „ je vous en demande l'absolution ; je „ vous offre mon Royaume à Dieu & à „ vous, & vous promets que tant qu'il „ me fera la grace de vivre, je ne vous „ abandonnerai jamais ni vous ni les vôtres. „ Le Prélat donna au Roi l'absolution qu'il désiroit & sa bénédiction, & s'en retourna plein de joïe à Sens, où ce Prince le défraïa royalement jusques à son retour en Angleterre. La réputation de Thomas en augmenta : on disoit dans le Païs que c'étoit un grand homme, & qu'il n'avoit point son pareil en courage & en prudence.

Louis le Jeune apprit quelques jours après que le Roi d'Angleterre avoit déja rompu les conventions qu'il venoit de faire à Montmirail par sa médiation avec les Poitevins & les Bretons : ce qui lui fit dire : „ O que l'Archevêque de Cantor-

bery eſt prudent de nous avoir reſiſté à " tous pour ne pas faire ſa paix comme " on vouloit! „ Le S. Prélat voyant enfin qu'il ne gagnoit rien auprès d'Henri par la douceur, voulut employer la ſeverité: ainſi par ſon autorité d'Archevêque & par celle qu'il avoit en qualité de Légat, il ſuſpendit & excommunia tous ceux qui agiſſoient contre l'Egliſe, exprimant les noms des perſonnes & les cauſes de la Cenſure. Sachant les mouvemens que le Roi ſe donnoit contre lui, & qu'il ſollicitoit le Pape de l'appeller en Italie, il écrivit au Cardinal d'Oſtie ſon ami, & depuis le Pape Lucius III. pour lui repréſenter les vrais motifs qui faiſoient agir ce Prince. Le Pape envoya des Nonces au Roi; c'étoient Gratien Neveu d'Eugene III & le Docteur Vivien Archidiacre d'Orvietto. Il leur remit la Formule de la paix qu'ils devoient traiter, & leur fit prêter ſerment de ne pas en exceder les termes. Par ſa Lettre à Henri II. il enjoignoit à ce Prince de la part de Dieu & pour la remiſſion de ſes pechez de retablir l'Archevêque de Cantorbery dans ſon Egliſe, & de lui rendre ſes bonnes graces. Ils avoient auſſi des Lettres pour le Roi de France; ils les lui rendirent à Souvigny en Bourgogne, où ils le rencontrérent; Loüis ne leur conſeilla pas d'aller trouver Henri

An. 1169.

An. 1169. qui étoit en Guienne avec ſon armée, & ils allérent attendre ſon retour à Sens.

L'EMPEREUR Frederic tint à Bamberg une Diette générale à la Pentecôte qui fut cette année 1169. le 8. Juin. Les prétendus Cardinaux Légats de l'Antipape Calixte III. s'y trouvérent; & du conſentement de tous les Seigneurs preſens, il fit élire pour Roi & couronner ſon fils Henri âgé de 5. ans, qui fut le VIe. du nom. Albert nouvel Archevêque de Salſbourg vint à cette Diette avec ſon frere le Roi de Boheme. On lui refuſa audience. Le Prélat cedant au tems ſe rémit à la diſcretion de l'Empereur. Il lui reſigna l'Archevêché & tous les Droits Regaliens en préſence des Seigneurs; & Frederic diſpoſa à ſon gré de tous les biens de cette Egliſe. Gerhols Abbé de Reiſcheſperg dans la même Province, célébre par ſa Doctrine & par ſa vertu, qui avoit ſoutenu avec un grand courage la cauſe de l'Egliſe ſous Innocent II. & ſes Succeſſeurs, juſques à Alexandre III. & qui avoit gouverné ce Monaſtére pendant 38. ans, mourut âgé de 76. le 27. Juin 1169.

HENRI Roi d'Angleterre étant revenu en Normandie, les Nonces du Pape allérent le trouver à Domfront. Au retour de la chaſſe, il alla deſcendre à leur logis, & les ſalua avec beaucoup de reſ-

pect; il se rendit encore le lendemain chès eux avec les Evêques de Sées & de Rennes; & on fit venir ensuite le Doyen & les deux Archidiacres de Salisbery. On parla beaucoup & avec chaleur du sujet qui amenoit les Nonces; le Roi en s'en separant parut un peu radouci, & promit de leur donner une réponse précise dans la huitaine. An. 1169.

ON s'assembla à Bayeux le dernier jour d'Août. Les Archevêques de Roüen & de Bourdeaux s'y trouvérent avec tous les Evêques de Normandie. Les Nonces presentérent au Roi la Lettre du Pape qui le prioit de retablir l'Archevêque. Après bien des contestations, il dit qu'il rendoit à Thomas son Archevêché & sa paix, & à tous ceux qui étoient hors du Royaume pour lui. Les Nonces & tous les autres lui en rendirent graces. On se rassembla le lendemain; mais le Roi changea les termes du Traité. On prit jour pour une nouvelle Conference; elle se tint à Caën, & on ne put rien terminer à cause du mauvais procedé d'Henri. Le Nonce Gratien prit le chemin de Rome & laissa son Collegue Vivien en France.

HUGUES de Sens étant mort en 1168. Guillaume de Champagne Beaufrere de Loüis le Jeune, nommé Guillaume aux Blanches-Mains, que le Pape avoit dis-

An. 1169 penſé pendant cinq ans de ſe faire ſacrer Evêque de Chartres, fut élu Archevêque de Sens. Alexandre III. lui permit de garder encore deux ans ſon Evêché, & il fut ſacré le 22. Decembre par Maurice de Paris. Outre l'autorité que lui donnoit ſa naiſſance & la Dignité de ſon Siége, perſonne, dans le Clergé de France, au jugement de Jean de Sariſbery qui lui ſucceda à Chartres, n'avoit plus d'éloquence & de prudence. Il étoit un des plus grands Protecteurs de l'Archevêque de Cantorbery, & eut beaucoup de part aux negociations des Nonces Gratien & Vivien avec le Roi d'Angleterre.

CE Prince apprenant que Guillaume aux Blanches-Mains alloit à Rome, apparemment pour recevoir le Pallium, & que Gratien faiſoit le voyage avec lui, en fut très allarmé ; apprehendant que Guillaume ne fut fait Légat du Pape dans ſes Etats de deçà la Mer ; il n'y avoit perſonne qu'il craignît davantage que ce Prélat dans l'Egliſe Gallicane, & Gratien dans l'Egliſe Romaine. Il envoya donc en Angleterre ordonner à tous les Evêques de s'aſſembler à Londres, & d'y jurer un Edit, portant que quiconque ſeroit trouvé avec des Lettres de la part du Pape, ou de Thomas de Cantorbery avec un Interdit, ſeroit auſſi-tôt puni comme traitre ;

& que quiconque obſerveroit l'Interdit ſeroit chaſſé du Païs avec tous ſes parens, & leurs biens mis en la main du Roi. Les Laïques furent contraints de faire ce ſerment ; mais les Evêques & les Abbez refuſérent même de ſe trouver à l'Aſſemblée de Londres indiquée par les Officiers du Roi. L'Evêque de Wincheſter déclara même qu'il obéiroit toute ſa vie à l'Archevêque de Cantorbery, & ordonna à ſon Clergé d'imiter ſon exemple. Telle fut la fermeté de ce vénérable Vieillard qui avoit reſiſté ſi courageuſement au Roi Etienne ſon frere. L'Evêque d'Exceſter marcha ſur ſes traces, & celui de Norwic malgré la défenſe du Roi excommunia le Comte Hugues en preſence des Officiers. An. 1169.

LA nouvelle de ces violences étant parvenuë en France, pluſieurs Prélats en écrivirent au Pape : accuſant Gilbert de Londres d'en être l'auteur ; & le priérent de reprimer ce Schiſmatique & les autres que Thomas avoit excommuniez.

HENRI voulant renouër la négociation, ou du moins gagner du tems, manda le Nonce Vivien, & lui promit avec ſerment qu'il ſuivroit ſon conſeil & l'ordre du Pape, pour rendre la paix à l'Egliſe. Sur cette parole le Nonce croyant la paix déja faite, écrivit à l'Archevêque de Cantorbery de ſe rendre à Paris le 26. de

An. 1169. Novembre ; & que le Roi d'Angleterre qui alloit à S. Denis sous pretexte de dévotion, devoit y avoir une entrevuë avec le Roi de France. Le Prélat qui se défioit d'Henri répondit au Nonce en conformité ; il fut cependant pressé par Loüis le Jeune de venir à la Conférence ; mais Henri pressé de tenir parole se dédit ; & le Nonce lui reprocha publiquement sa duplicité & ses artifices. Ce Prince passant à son retour près de Montmartre, l'Archevêque de Cantorbery alla le trouver, & le conjura pour l'amour de Dieu & du Pape de lui rendre à lui & aux siens sa paix, ses bonnes graces & les biens qui leur avoient été ôtez : offrant de lui rendre tout ce qu'un Prélat doit à son Prince. Le Roi répondit que de sa part il remettoit de bon cœur tous les sujets de plainte qu'il pouvoit avoir contre l'Archevêque ; & que quant à ce que le Prélat voudroit proposer contre lui, il s'en tiendroit au jugement de la Cour du Roi de France, de l'Eglise Gallicane, ou de l'Ecole de Paris On voit par là en quelle estime étoit dès-lors cette Ecole. L'Archevêque dit qu'il ne vouloit pas composer avec le Roi son Maitre, & présenta un Ecrit, où il avoit redigé tout ce qu'il demandoit. On en fit la lecture ; tous les Assistans le trouvoient raisonnable ; mais les Tergiversations

d'Henri rompirent encore le Traité ; & il tâcha ensuite vainement d'engager Vivien à le renoüer. An. 1169.

LE Pape ne s'étoit pas contenté d'envoyer en France les Nonces Gratien & Vivien. Il essaïa de ramener le Roi d'Angleterre par des personnes d'une vertu distinguée. Il employa Anthelme Evêque du Bellai, le Prieur de la Grande Chartreuse, Simon Prieur du Mont-Dieu & Bernard du Coudrai Moine de Grand-Mont, mais ces saints Personnages ne purent rien obtenir, Henri s'en tint à ce que l'Archevêque de Cantorbery promît l'observation des Coûtumes sans restriction, & Thomas le refusa constamment.

LE S. Prélat s'étoit plaint que le Pape eût suspendu son autorité ; la suspense fut levée en cas que le Roi ne satisfît pas avant le Carême. Il avança le terme, manda à tout le Clergé de la Province de Kent de cesser l'Office divin, si Henri ne se soumettoit pas avant la Chandeleur, & joignit à sa Lettre le nom des Excommuniez au nombre de 28. Il s'étoit encore plaint de ce que le Roi tournoit à son profit les revenus des Bénéfices vacans, & laissoit les Eglises sans Pasteurs ; le Pape menaça ce Prince des censures.

ETIENNE III. Roi de Hongrie par une Chartre de l'an 1169. adressée à tout le

An. 1169. Clergé de son Royaume ordonna qu'on commît à des Clercs d'une vie reguliere, la regie des biens des Eglises vacantes, ce Reglement ne subsista que jusqu'à la mort arrivée le 30. Janvier 1172. Etienne IV. & Bela III. ses Freres lui succedérent l'un après l'autre.

L'EGLISE de Sicile ne pouvoit être dans un plus triste état que sous Guillaume II. Le Païs se trouvoit rempli de Grecs, d'Arabes, de Lombards; & les Normans y dominoient. La Reine Marguerite, qui sous le nom de son Fils, avoit toute l'autorité, voulant se soutenir, pria Rotrou Archevêque de Rouën son Oncle de lui envoyer quelqu'un de ses Parens. Etienne Fils du Comte de Perche s'y rendit, & fut d'abord fait Chancelier de Sicile, puis Archevêque de Palerme. Il avoit amené avec lui Pierre de Blois, homme distingué par sa science & par sa vertu, qui fut Précepteur du Jeune Roi; & qui parvint même à l'Archevêché de Palerme, après Gautier qui succeda au Chancelier Etienne. La Reine avoit tâché dans son tems de faire casser l'Election de Gautier, mais le Pape la confirma. On trouve parmi les Œuvres de Pierre de Blois une instruction sur la Foi Chrétienne pour le Sultan d'Iconie, faite au nom du Pape Alexandre III. qu'on raporte à cette année 1169.

ANNE'E

ANNE'E 1170.

ALEXANDRE informé par le Nonce Vivien de ce qui s'étoit passé entre le Roi d'Angleterre & l'Archevêque de Cantorberi comprit qu'il falloit presser ce Prince d'executer ses promesses par la crainte des Censures. Il envoya une nouvelle commission à Rotrou de Rouën & à Bernard de Nevers, & en donna avis au Roi, aux Evêques de la Province de Kent, à l'Archevêque d'Yorck & à ses Suffragans. Averti que le Roi vouloit faire sacrer Henri son Fils-ainé par l'Archevêque d'Yorck, il tâcha de l'empêcher; & S. Thomas en écrivit à tous les Evêques d'Angleterre & du Païs de Galles, & en particulier à l'Evêque de Vincheſter.

LE S. Archevêque envoya vers le même tems consulter un fameux Ermite nommé Godric, qui avoit le don de Prophetie; il desiroit sçavoir quelle seroit la fin de ses maux; le S. Solitaire qui lui avoit déja prédit son exil, peu de tems après qu'il fut Archevêque, lui prédit encore son retour, & ajouta: " Ce sera „ dans neuf mois, mais Godric ne sera „ plus en ce monde. „ Tout se verifia. Le S. Solitaire mourut le 21. Mai 1170.; & S. Thomas fut retabli dans son Siége vers le mois de Novembre de la même année. S. Godric avoit eu outre le don de Pro-

An. 1170. phetie celui des Miracles. Il découvroit même les pensées plus secretes.

NORSESIS, Patriarche des Armeniens avoit écrit à l'Empereur de C. P. pour s'éclaircir touchant quelques points de Foi & de Discipline, sur lesquels les Armeniens pensoient differemment des Grecs. Manuel lui envoya le Philosophe Theorien, & lui marqua que si les Armeniens vouloient quitter leurs erreurs, il étoit prêt avec l'Eglise Catholique de les recevoir comme ses Freres. Theorien arrivé auprès de Norsesis eut plusieurs conférences avec lui; & l'ayant parfaitement satisfait sur ses doutes, il fut témoin de sa ferme résolution de se conformer à l'Eglise Grecque.

LES précautions que le Pape & l'Archevêque de Cantorbery avoient prises pour empêcher le couronnement du Jeune Roi d'Angleterre furent inutiles. L'Archevêque d'Yorck en fit la cérémonie le 14. Juin 1170. Ce Prince n'avoit que 15. ans le Roi son Pere lui donna pour conseil les plus grands ennemis de S. Thomas. Le S. Prélat se plaignit amérement au Pape & à ses amis de Rome de ce qui s'étoit fait au préjudice de son Siége; il étoit déja très-mécontent que Rotrou de Rouën eût absous l'Evêque de Londres, il lui manda qu'il avoit excedé ses pouvoirs; il écrivit au Cardinal Albert sur l'un & sur l'autre

Article ; & les Compagnons de son exil mandérent que le Pape étoit trop indulgent envers le Roi : ce que Thomas avoit lui-même écrit à Alexandre. Guillaume de Sens avoit mandé de son côté que Loüis le jeune & toute l'Eglise Gallicane étoient scandalisés de cette indulgence ; mais dans l'intervalle la paix se fit. Le S. Prélat en avoit marqué les conditions ; & Henri avoit écrit à l'Archevêque de Roüen qu'il vouloit faire la paix, suivant le projet que le Pape en avoit donné. Il voyoit qu'il ne pouvoit plus reculer : elle se fit enfin le 22. Juillet 1170. sur la frontiere du Pays Chartrain & de la Touraine où Loüis le jeune & lui avoient eu une conference le 20. L'Archevêque de Cantorbery en fit aussi-tôt part au Pape ; il lui détailla tout ce qui s'étoit passé pour parvenir à cette reconciliation, & écrivit en même tems à quatre Cardinaux de ses amis & à Gratien. An. 1170.

ALEXANDRE étoit déja proche de Rome, quand il reçut la nouvelle de cette paix. Frederic qui voyoit diminuer son parti de jour en jour feignit de nouveau de vouloir finir le Schisme ; il depêcha l'Evêque de Bamberg ; & le discours de ce Prélat découvrit bientôt les veritables sentimens de l'Empereur. Cependant le Pape s'avançoit vers Rome, & arriva au mois de Novembre à Tusculum.

An. 1170. Ce fut de là qu'ayant appris le Couronnement du Jeune Henri, il écrivit à S. Thomas que cette entrepriſe de Roger d'Yorck ne porteroit aucun prejudice à ſon Siége. Il écrivit auſſi à Roger & à Hugues de Durham, ſur la perſécution que le Roi faiſoit ſouffrir à l'Egliſe, & ſur le Sacre de ſon Fils, à qui bien loin de faire promettre qu'il conſerveroit la liberté de l'Egliſe, on avoit fait confirmer par ſerment les Coûtumes du Royaume. Il reprocha aux Prélats leur foibleſſe, & les ſuſpendit de toute fonction Epiſcopale. Lorſqu'il fut informé de la reconciliation du Roi avec S. Thomas, il en félicita ce Prince & l'exhorta à rendre les biens de l'Egliſe de Cantorbery, & à reparer les torts qu'il avoit faits; il écrivit en même tems à l'Archevêque & lui donna pouvoir d'employer les cenſures, ſi le Roi n'executoit pas les Articles du Traité.

Le S. Prélat ſe préparant à retourner à ſon Egliſe, vit encore deux fois le Roi; mais malgré leur reconciliation quelques-uns de ſes ſerviteurs qu'il avoit envoyés en Angleterre y furent fort mal reçus, & il s'en plaignit envain au Roi. Comptant de recevoir de l'argent à Roüen, il n'y trouva qu'un Ordre de paſſer promptement la Mer. Pluſieurs de ſes amis lui conſeilloient de ne point s'embarquer que la

paix ne fût entierement affermie ; il répondit que voyant presque les côtes d'Angleterre, Dieu aidant, il y entreroit, quoiqu'il sçut certainement qu'il alloit y souffrir le martyre. La veille de son embarquement, il envoya les Lettres du Pape portant suspense contre l'Archevêque d'Yorck & l'Evêque de Durnham, & celles qui remettoient dans l'excommunication les Evêques de Londres & de Salisbery, & portoient suspense contre tous les Prélats qui avoient assisté au Sacre du Jeune Roi. Ces Lettres furent renduës au Port de Douvres, où les Prélats croyoient que Thomas aborderoit ; mais il alla débarquer à Sandwic, & évita ses ennemis qui l'attendoient. Dans ce premier Port il fut reçu du Peuple avec de grands aplaudissemens ; ils furent encore plus grands à Cantorbery. Il y étoit à peine arrivé que les Clercs des trois Prélats excommuniez vinrent lui demander l'absolution de leurs Maîtres, ce que les Officiers du Roi lui avoient déja demandé à Sandwic. Thomas répondit ne pouvoir lever les censures imposées par le Pape ; & comme on le pressoit, il ajouta que si les Evêques de Londres & de Salisbery juroient selon la forme de l'Eglise d'obéir au Mandement du Pape, il feroit tout pour la paix de l'Eglise. Cette réponse ne An. 1170.

An. 1173. satisfit point ; les deux Evêques, & Roger d'Yorck partirent pour venir trouver le Roi en Normandie, & lui persuader que Thomas vouloit les dépoſer, ce qui étoit bien éloigné de ſa penſée, comme il le témoigna dans ſa derniere Lettre au Pape.

IL avoit envoyé à Londres Richard Prieur de S. Martin de Douvres qui fut depuis ſon Succeſſeur, pour faire ſes excuſes au Jeune Roi touchant la ſuſpenſe des Prélats ; ce Député fut mal reçu. Il voulut y aller lui même ; il eut ordre de retourner à ſon Egliſe : ce fut alors qu'il prédit que ſa mort étoit prochaine. Il fit un Sermon le jour de Noël, qui attira des larmes à tous les aſſiſtans; & il en verſa lui-même en annonçant qu'il mourroit bientôt. Il prit enſuite un ton véhement, & parla avec indignation contre les ennemis de l'Egliſe. Il excommunia pluſieurs Courtiſans du Roi Henri le Pere, & nommement Raoul du Broc & ſon Frere Robert. Il dîna ce jour-là avec gayeté, & mangea de la viande, quoique ce fût un Vendredi, parce que c'étoit le jour de Noël.

LES trois Prélats qui alloient porter leurs plaintes à Henri II. trouvérent ce Prince en Normandie. Ils ſe jettérent à ſes pieds, implorant ſa juſtice, & ſe plaignant que

Thomas abusoit de la paix. Henri naturellement emporté, excité par ces trois Prélats éclata en reproches contre le S. Archevêque. Il maudit tous les ingrats qu'il avoit comblés de biens. " Par les yeux „ de Dieu, s'écria-t'il, si tous ceux qui „ ont assisté au Sacre de mon fils sont ex„ communiez, je le suis aussi. Est-il pos„ sible, ajouta-t'il, que personne ne me „ vangera d'un Prêtre qui trouble tout „ mon Roïaume, & qui veut me dépoüil„ ler de ma Dignité ? „ Il n'en dit que trop ; quatre Chevaliers de sa chambre, dont les noms n'ont passé à la posterité que pour être en execration, résolurent d'assassiner l'Archevêque. Ils partirent aussi-tot, s'embarquérent & eurent le vent si favorable qu'ils arrivérent le jour des Innocens à Cantorbery. Ils entrérent le lendemain après midi dans le Palais du S. Prélat, & lui firent beaucoup de menaces s'il ne donnoit l'absolution aux Evêques. Il leur répondit avec douceur : que cela étoit reservé au Pape ; & sans les vouloir entendre davantage, il alla à l'Eglise chanter Vêpres. Il y étoit à peine, que les Assassins entrérent l'épée nuë, & le menacérent de nouveau. Il se mit à genoux devant l'Autel, disant à haute voix, " Je me recommande & la cause de l'E„ glise, à Dieu, à la Ste. Vierge, aux Saints An. 1170.

An. 1170. „ Patrons de cette Eglise & au Martir S. „ Denis. „ Ce furent ses dernieres paroles ; les Assassins lui donnérent plusieurs coups sur la tête : & le voyant mort, ils s'enfuirent. Pendant qu'on le massacroit, les Gens des Assassins pillérent son Palais. & on emporta jusques aux titres de l'Eglise pour les remettre au Roi, afin qu'il pût suprimer ceux qu'il trouveroit contraires à ses prétentions.

A la nouvelle de ce meurtre, toute la Ville de Cantorbery fut consternée. Les Riches saisis de crainte demeurérent dans leurs maisons ; les Pauvres accoururent à l'Eglise pleurant leur Pere. Les Moines ayant mis le corps sur un brancard devant l'Autel, passérent la nuit en priéres & en larmes. On vint leur dire le lendemain qu'il y avoit des Gens armez qui vouloient enlever le corps du S. Prélat pour le traîner par les ruës à la queuë des chevaux, le pendre au Gibet & le jetter à la voirie. Les Moines allarmez de ce bruit resolurent de l'enterrer promptement & secretement. Ils trouvérent qu'il avoit un rude cilice sous son habit ; & ce qui étoit sans exemple, des femoraux de même étoffe. L'Eglise demeura interdite pendant près d'un an. On couvrit les Croix, on dépoüilla les Autels comme au Vendredi-Saint, & les Moines recitérent l'Of-

fice dans leur Chapitre sans chanter.

ANNE'E 1171.

LE Roi d'Angleterre fut fort affligé de la mort de l'Archevêque de Cantorbery. Il passa trois jours sans vouloir voir personne, ne prenant que du lait d'amandes pour toute nourriture. C'est ce que dirent aux Moines de Cantorbery les Clercs qu'il leur envoya, pour assûrer qu'il n'avoit point consenti à ce meurtre, auquel il voyoit bien toutefois que son emportement contre le S. Prélat avoit donné occasion; & fit prier les Moines de lui obtenir de Dieu le pardon de la faute qu'il avoit commise en cela.

DEUX Docteurs, Alexandre le Gallois & Gontier Flamen, allérent porter au Pape la nouvelle de la mort de S. Thomas. Ils étoient chargez de plusieurs Lettres du Roi de France, de Thibaut Comte de Blois & de Guillaume de Sens, qui tous demandoient justice de ce meurtre, apellant le S. Prélat Martyr, & temoignant qu'il se faisoit des Miracles à son Tombeau. Le Roi d'Angleterre envoya de son côté des Députez au Pape; & Arnoul de Lisieux un des plus éloquens Prélats de ses Etats écrivit en sa faveur au nom de tous les Evêques d'Angleterre. Jean de Cumin étoit pour lors à Rome sur le point d'obtenir l'absolution des Prélats excom-

An. 1171. muniez ; la nouvelle de la mort de l'Archevêque de Cantorbery troubla tellement le Pape, qu'on ne put lui parler de huit jours. Il y eut même une défense générale de donner aux Anglois aucun accès auprès de lui. Les Députez d'Henri furent arrêtés à Sienne ; & craignant de ne pas arriver assés tôt pour empêcher que le Pape excommuniât ce Prince, & mît le Roïaume en interdit, quatre d'entr'eux partirent secretement ; & entrérent dans Rome, après bien des difficultez le Samedi avant le Dimanche des Rameaux, & furent joints par ceux de l'Archevêque d'Yorck & des Evêques de Londres & de Salisbery. Ils agirent ensemble avec tant de succès que le Jeudi Saint auquel ils craignoient que les censures ne fussent publiées, comme le Pape y étoit résolu, moyennant le serment qu'ils prêtérent que le Roi & les Prélats s'en tiendroient au commandement de S. S. Henri ne fut point excommunié, ni ses Etats mis en interdit.

ALEXANDRE excommunia toutefois ce jour-là généralement tous les meurtriers de l'Archevêque, tous ceux qui leur avoient donné conseil, aide ou consentement, & tous ceux qui leur donneroient retraite ou protection. Les Evêques de Vorchester & d'Evreux arrivérent après Pâques. Ils

furent appellés au bout de quinze jours pour entendre la réponse du Pape. Elle confirma la Sentence d'interdit prononcée par l'Archevêque de Sens sur les Terres de l'obéissance du Roi de deçà la Mer, & celle de suspense & d'excommunication contre les Evêques d'Angleterre ; & le Pape ajouta qu'il enverroit des Legats pour connoître la soumission du Roi. An. 1171.

FOULQUES d'Estonie alla vers le même tems trouver le Pape pour en obtenir des Lettres qui l'autorisassent dans son Ministére. Esquil de Lunden en Dannemarck l'avoit fait Evêque ; son voyage ne fut pas inutile. Alexandre lui accorda tout ce qu'il desiroit, & le renvoya avec plusieurs Lettres de recommandation, dont deux pour l'Archevêque d'Upsal & ses Suffragans, qu'il chargeoit de corriger plusieurs abus.

EN Orient Saladin si fameux dans nos histoires, se rendit maître de l'Egypte la même année 1171. Devenu Sultan, il s'attacha d'abord à diminuer le crédit des Chrétiens & des Juifs, qui depuis plus de 200. ans exerçoient les emplois publics. Il les déclara incapables d'en posséder aucun. On regarda cette déclaration comme une véritable persécution, plusieurs Chrétiens ayant préferé de renoncer à leur Réligion, plûtôt que d'abandonner leurs charges. Sa-

An. 1171. ladin obligea encore les Chrétiens à porter des habits differens, pour qu'on les distinguât mieux. Il interdit l'exercice public de leur Réligion, fit ôter toutes les Croix du haut des Eglises, & les fit enduire de noir avec défense de les blanchir.

HENRI Roi d'Angleterre apprenant que le Pape devoit lui envoyer des Legats, se pressa de passer la Mer. Il donna ordre de ne laisser entrer dans son Roïaume personne qui seroit chargé de Lettres d'Interdit. Il alla ensuite faire la conquête de l'Irlande, où il croyoit être plus en sureté qu'en Angleterre. Il visita avant que de s'embarquer Henri de Vincheſter qui étoit à l'extrêmité; ce Prélat lui reprocha vivement la mort de S. Thomas, & lui prédit qu'elle lui attireroit plusieurs adversitez. Henri de Vincheſter mourut le 8. Août de la même année, chargé d'années & de merites. Le Roi soumit bientôt toute l'Irlande qui le reconnut pour Souverain, à la reserve de la partie soumise à Conacte qui se disoit seul Roi de cette Isle, quoiqu'il y en eût quatre autres. Les quatre Archevêques & leurs Suffragans au nombre de vingt-huit firent serment de fidelité à Henri & à ses Successeurs à perpetuité; & ce Prince envoya dans la suite au Pape les Lettres des Prélats du Royaume, & en obtint la confirmation par l'autorité

du S. Siege ; comme il avoit déja obtenu la permiſſion du Pape Adrien IV. en 1156. d'y entrer & de s'en rendre maître. An. 1171.

PENDANT ſon ſéjour en Irlande, il envoya Nicolas ſon Chapelain & Raoul Archidiacre de Landaf pour tenir un Concile Général à Caſſel avec les Prélats du Païs, ſous le bon plaiſir du Pape. Gelaſe Archevêque d'Armach ne put s'y trouver à cauſe de ſon grand âge & de ſes infirmitez. Ce Prélat étoit en réputation de ſainteté. Chreſtien Evêque de Liſmor préſida dans ce Concile en qualité de Légat du S. Siége, & on y dreſſa huit Canons pour apporter le rémede convenable aux déſordres qui regnoient dans le Païs.

HENRI ſéjourna à Dublin depuis la S. Martin 1171. juſques à la Purification de l'année ſuivante, & confirma les Decrets du Concile de Caſſel. On tint vers Noël un Concile general à Armach, où l'on ordonna de mettre en liberté tous les Anglois qui ſe trouvoient Eſclaves en Irlande. Ce fut pendant le ſejour du Roi dans cette Iſle que les Legats du Pape arrivérent en Normandie, & y attendirent ſon retour. Dans cet intervalle Odon Prieur de l'Egliſe de Cantorbery en obtint la permiſſion de faire reconcilier cette Egliſe par les Evêques d'Angleterre ; & ceux d'Exceſter & de Chicheſter en firent la cé-

rémonie le 21. Decembre. Depuis la Fête de Pâques les Miracles étoient fréquens au Tombeau du saint Archevêque.

ANNE'ES 1172. & 1173.

Le Roi revint en Normandie au mois d'Avril 1172. & joignit les Legats qui lui donnérent le baiser de la paix. Ils se virent ensuite à Avranches; Henri convint de tout ce que les Legats lui proposérent, & reçut l'absolution: son Fils promit même d'observer ce que le Roi son Pere avoit juré, & d'accomplir sa penitence, s'il ne le pouvoit pas. On assembla quatre mois après un Concile dans la même Ville; les deux Rois s'y trouvérent. Henri le Pere y réïtera son serment, & y ajouta quelques clauses. On fit ensuite douze Canons, qui furent souscrits par tous les Prélats; mais un troisiéme par lequel on vouloit défendre aux Prêtres plusieurs exactions sur les biens des mourans, pour les mariages, les enterremens, & pour l'absolution des excommunications, fut rejetté par les Evêques de Normandie.

Le Pape informé des Miracles qui se faisoient au tombeau de l'Archevêque Thomas, le canonisa solemnellement le 21. Fevrier 1173. Il ordonna qu'il seroit mis au nombre des Martirs, & fixa sa Fête au 29. Decembre jour de sa mort.

La punition divine éclata sur les meur-

triers de S. Thomas. Guillaume de Traci perit en Italie d'une maladie horrible ; Renaud de Lours, Hugues de Moreville, & Richard le Breton moururent pénitens à Jeruſalem, & furent enterrés devant la porte du Temple avec cette Epitaphe : " Cy giſſent les malheureux qui ont mar-„ tiriſé le bienheureux Thomas Archevê-„ que de Cantorbery. „ An. 1172. & 1173.

Ce fut vers ce tems-là que les Templiers firent une action plus convenable à des bandits qu'à des Religieux. Il y avoit en Phenicie un Prince des Aſſaſſins, qui témoignoit être deſabuſé de la doctrine de Mahomet, & vouloir embraſſer la Religion Chrêtienne. Il envoya un des ſiens à Amauri III. Roi de Jeruſalem, qui avoit ſuccedé à Baudoüin III. ſon Frere en 1162. & lui fit propoſer entre autres choſes que ſi les Templiers qui avoient des Châteaux près de ſon Etat vouloient remettre 2000. écus d'or que ſes Sujets leur payoient tous les ans comme une eſpece de tribut, & les traiter charitablement, ils ſe feroient baptiſer. Le Roi Amauri reçut cette ambaſſade avec joye, & reſolu d'indemniſer les Templiers, il accorda la décharge du tribut, & renvoya le Député du Prince des Aſſaſſins avec un de ſes Gardes pour le conduire. Mais quand ils eurent paſſé Tripoli, des Templiers tuérent ce

An. 1172 & 1173. Envoyé : Le Roi outré de colere en fit demander satisfaction à Eudes de S. Amand Grand Maitre du Temple, qui n'en donna pas beaucoup ; le Roi voulut poursuivre cette affaire ; mais il vit son Royaume près d'être renversé, tant il étoit foible, & les Templiers puissans. Il se justifia auprès du Prince : mais la mort l'empêcha d'exécuter le projet d'interesser tous les autres Princes à reprimer les excès des Templiers, & même des Hospitaliers. Amauri mourut le 11. Juillet 1173. & eut pour successeur Baudoüin IV. son Fils âgé de 13. ans, qui fut sacré par le Patriarche Amauri le 13. du même mois.

Les Assassins dont il est ici question, étoient une secte de Musulmans dont l'origine remontoit à l'an 891. Un prétendu Prophete nommé Carmat en fut le Chef. Ils furent nommés depuis Batenis, c'est-à-dire inconnus. En 1090. Ils commencérent à attenter sur la vie des Princes ; & déterminés à tout, ils en tuérent plusieurs dans la suite, sans qu'on pût se garentir de leurs trahisons. Comme ils n'avoient d'autres armes qu'un poignard, on les nomma pour-lors Hassissins, dont on a fait le nom d'Assassins. Les Historiens François ont nommé leur Chef le Vieillard de la Montagne, traduisant mot à mot le titre qu'on lui donnoit en Arabe.

Le Juif Benjamin parle de ces Assassins dans la Relation de ses voyages, qui finit en 1173. & les place au Mont Liban. cette Relation est en general remplie de fables & de fautes grossiéres contre la Géographie. On le soupçonne de ne parler qu'après le raport d'autrui de plusieurs lieux qu'il dit avoir vûs. An. 1172. & 1173.

C'EST à peu près là le tems des premiers Rabins fameux. Depuis les Paraphrases Chaldaïques composés vers le tems de Jesus-Christ, & le Talmud achevé environ 500. ans après, les Juifs n'ont que cinq ou six Livres écrits avant l'an 1000. Les Etudes se renouvellérent depuis parmi eux, & leurs Bibliotheques se formérent. Rabbi-Natham mort à Rome en 1106. se distingua vers l'an 1050. Il est l'Auteur du Livre AROUX qui est un Dictionnaire pour expliquer les mots difficiles du Thalmud. Abraham-Aben-Ezra vint ensuite, & s'appliqua à interpréter l'Ecriture selon le sens litteral & grammatical. Il soutint toutefois la Tradition contre les Caraïtes, qui ne connoissent d'autre autorité que celle de l'Ecriture. Il mourut à Rhodes en 1174. Salomon Jarchi natif de Troyes vint en France dans le même tems. Il enseigna à Paris, & commenta toute la Bible, & presque tout le Thalmud. Les Juifs le nomment l'Interprete par excellen-

An. ce. Il mourut à Treves en 1180. ſes Not-
1172. & tes & celles d'Aben-Ezra rempliſſent la
1173. marge des Bibles Rabbiniques.

Mais le plus fameux de tous les Rabbins eſt Rambam natif de Cordouë, c'eſt-à-dire, R. Moïſe Fils de Maïnon. Entre le grand nombre de Livres qu'il a compoſés, il y en a deux fort celébres : le premier intitulé JADHAZACA, qui comprend toute la doctrine du Thalmud ; ce qui ſignifie la Juriſprudence civile & Canonique des Juifs : le ſecond qui a pour titre MORE'-NEVOCHIM, eſt une clef pour entendre les paſſages difficiles de l'Ecriture, par la diſtinction des divers ſens, littteral, metaphorique, anagorique & allegorique. Moïſe compoſa cet Ouvrage en Arabe ſa langue maternelle ; & R. Salomon Ben-Tiben le traduiſit en Hebreu du vivant de l'Auteur & avec ſon approbation. Les Juifs diſent que Moïſe Fils de Maïnon eſt le plus grand homme qui ait paru depuis Moïſe le Legiſlateur. Il mourut en 1201. Rabbi David Kimhi fut ſon principal défenſeur pendant que R. Salomon de Montpellier avec deux de ſes diſciples l'attaquérent.

HENRI Roi d'Angleterre craignant qu'on ne plaçât ſur le Siége de Cantorbery quelque homme ferme & imitateur de la conduite de S. Thomas, vouloit faire élire

l'Evêque de Bayeux, homme simple, qui changeoit facilement de sentiment. On tint à Londres au mois de Fevrier 1173. une assemblée des Evêques d'Angleterre, où Roger Abbé du Bec fut élu solemnellement; mais quoique le Roi eût consenti à cette élection, il ne fut pas possible de la faire agréer à Roger qui s'en fit décharger. Il y avoit d'autres Siéges vacans que celui de Cantorbery; les Prélats se rassemblérent sur la fin du même mois; & on élut d'abord Richard Archidiacre de Poitiers Evêque de Vinchester; Geofroi Ridel Archidiacre de Cantorbery Evêque d'Eli; Faliot Archidiacre d'Oxford Evêque d'Herfort; Renaud Archidiacre de Salisbery, fils de Josselin Evêque de cette Ville, Evêque de Bath; Geoffroi Fils naturel du Roi, Evêque de Lincoln: & celui-ci sans être sacré joüit sept ans des revenus de cette Eglise: enfin Jean de Grenford Doyen de l'Eglise de Chichester en fut élu Evêque. Ces élections furent au gré du Roi & des Courtisans. An. 1172. & 1173.

QUAND il fut question du Siége de Cantorbery, Odon demanda que l'Archevêque fût tiré du sein de l'Eglise même. On consulta le Roi; & dans un autre Concile tenu à Westmunster, on élut canoniquement Richard Prieur de Douvres.

An. 1172 & 1173. comme on alloit le sacrer, le jeune Roi interjetta un Appel au Pape; on differa la cérémonie; & Richard alla lui-même peu de tems après trouver Alexandre III.

IL y avoit alors une guerre civile en Angleterre entre le Roi Henri & ses Enfans, qui étoient soutenus par plusieurs Princes étrangers, & même par leur mere. Henri attaqué par ses Fils manda au Pape que l'Angleterre étoit de sa Juriſdiction; & que ne relevant que de lui quant au droit féodal, il le prioit de faire éprouver à ce Royaume ce que pouvoit le Souverain Pontife; & que puisqu'il n'usoit point des armes materielles, qu'il défendît le patrimoine de S. Pierre par le glaive spirituel.

ANNE'E 1174.

IL y avoit déja plus de dix ans que l'on poursuivoit la canonisation de S. Bernard, dont la sainteté avoit tant éclaté par ses vertus & par ses miracles. Cette canonisation eut enfin lieu au mois de Janvier 1174. vingt ans & cinq mois après sa mort. Le Pape envoya en France vers le même tems S. Pierre Archevêque de Tarentaise pour reconcilier les Rois de France & d'Angleterre. Le saint Prélat fut accompagné dans ce voyage par l'Abbé de Cisteaux, & fit plusieurs miracles. Il guerit entr'autres un Enfant de douze ans aveu-

gle depuis sept, en présence des deux Rois. Ces Princes se rendirent le jour des Cendres 6. Fevrier 1174. au Monastére de Mortemer Ordre de Cisteaux dans la forêt de Lions en Normandie. Le S. Archevêque y officia, & leur donna des cendres; il y guerit un Chevalier qui avoit perdu un œil par une blessure, & fit encore plusieurs autres miracles: mais ce fut tout le fruit de son voyage. Il ne put faire la paix: il tomba malade à son retour, & fut obligé de s'arrêter au Monastére de Belleval Diocèse de Besançon, où il mourut le 14. Septembre de la même année. Ebrard Archevêque de Besançon accompagné de plusieurs Abbez, lui rendit les honneurs de la sepulture; & l'Eglise honore sa memoire le 8. Mai. An. 1174.

RICHARD élu Archevêque de Cantorbery, & Renaud élu Archevêque de Bath, étoient à Rome pour demander la confirmation de leur élection & de celle des autres Evêques d'Angleterre. Après Plusieurs contestations de la part de leurs adversaires, le Pape accorda leur demande. Il sacra Richard, lui donna le Pallium, & le fit quelque tems après Primat, & Legat en Angleterre, pour pouvoir reprimer par les censures les rebelles au Roi Henri le Pere.

La guerre continuoit toujours entre ce

An. 2174. Prince & ſes Enfans : il paſſa la mer, & accomplit une partie de ſa penitence. On le vit proſterné au tombeau de S. Thomas, recevant des coups de verges de la main de tous les Evêques, des Abbez, & des Moines de la Communauté de Cantorbery. Trois ſemaines après ce pelerinage la guerre ceſſa ; & il revint en Normandie, amenant le Roi d'Ecoſſe & trois Comtes ſes priſonniers. Richard nouvel Archevêque de Cantorbery, étoit de retour de Rome ; il ſe trouva près de Caën, lorſque le Roi y débarqua : il excommunia par l'autorité du Pape tous les ennemis de ce Prince, ſans excepter même le Roi ſon Fils qu'il avoit auparavant averti. Il paſſa enſuite en Angleterre, & ſacra quatre des nouveaux Evêques. Henri fit lever le Siége de Roüen, & rendit enſuite ſes bonnes graces à ſes Enfans.

L'EMPEREUR Frederic tint le 26. Mai à Ratiſbonne la plus celébre Diette qu'il y eût eû en Baviere. Il s'agiſſoit de fixer l'état de l'Egliſe de Salſbourg. L'Archevêque Albert attaché au Pape Alexandre étoit odieux à l'Empereur. Pluſieurs Prélats ſes Suffragans l'avoient accuſé auprès du Pape, & avoient demandé ſa dépoſition. Le Pape perſuadé de ſon innocence le ſoutenoit. Albert eut pour principal adverſaire dans cette Diette Richer de Bri-

xen, qui élu sans son consentement, fut aussi sacré malgré lui en cette même Assemblée par l'Evêque de Gurc. Richer engagea tous les Prélats qui étoient présens à déposer Albert suivant l'intention de l'Empereur, & tous les Seigneurs y consentirent, excepté le Duc d'Autriche. On élut aussi-tôt Henri Prevôt de Bertheſgard pour remplir le Siége de Salſbourg : on l'intrôniſa ; & Frederic lui donna l'inveſtiture. Albert ainſi opprimé porta ſes plaintes au Pape, qui caſſa cette dépoſition ; mais tout ce qu'Alexandre put faire en faveur de ce Prélat devint inutile par l'oppoſition de l'Empereur ; & Henri demeura quatre ans en poſſeſſion du Siége de Salſbourg. An. 1174

RAOUL de Liége faiſoit vendre les Prébendes publiquement. Un ſaint Prêtre nommé Lambert, & ſurnommé le Begue parce qu'il l'étoit en effet, déclama contre ce ſcandale, & contre les mœurs corrompuës du Clergé. Il étoit animé d'un ſaint zéle ; ſes Prédications firent beaucoup de fruit. L'Evêque le fit arrêter dans le Château de Rivogue. Le ſaint prêtre s'y occupa à traduire en François les Actes des Apotres. Il fut enſuite envoyé à Rome, où le Clergé de Liége ſe flattoit de le faire punir pour s'être attribué l'autorité de prêcher. Mais le Pape connoiſſant

An. 1147. sa bonne intention, lui donna la permission de prêcher, & le renvoya chez lui. Lambert avoit assemblé des Femmes & des Filles, à qui il avoit persuadé de vivre en continence, & que de son nom on appella les Beguines. Cette institution continuë dans les Païs-bas, & y édifie encore le public, qui voit plusieurs Communautés qui, sans engagemens de vœu perpetuel, vivent appliquées au travail & à la priere.

ANNE'E 1175.

LA paix étant retablie en Angleterre, les deux Rois y retournérent au mois de Mai. Ils trouvérent à Londres Richard de Cantorbery sur le point de tenir un Concile où il présida en qualité de Legat. Les Canons au nombre de dix-neuf y furent dressez du consentement du Roi & des Seigneurs. Ils étoient la plûpart tirés des anciens Conciles. Les Clercs de Roger d'Yorck y citérent Richard devant le Pape pour repondre sur deux prétentions de leur Prélat: la premiére, de pouvoir faire porter sa Croix dans la Province de Cantorbery; & l'autre que les Evêchez de Lincoln, de Chester, de Vochester, & d'Herford lui fussent soumis. Geofroi d'Asaf dans le Païs des Galles, ne pouvant vivre dans son Diocèse ravagé par les Gallois, s'étoit retiré en Angleterre; le

le Roi lui donna une Abbaïe qui étoit vacante, pour en joüir juſqu'à ce qu'il pût rentrer dans ſon Egliſe. Son Clergé ſe plaignit au Concile que Geoffroi ne vouloit pas retourner à Aſaf. On lui ordonna de s'y rendre, ou d'y renoncer : il prit ce dernier parti ; & on ſacra en ſa préſence le Docteur Adam pour lui ſucceder ; & le Roi donna enſuite l'Abbaïe à un Moine : ainſi il perdit l'un & l'autre. On croit que c'eſt le même qui eſt connu ſous le nom de Geoffroi Artus qui a écrit une Hiſtoire des anciens Bretons remplie de fables, & qui a traduit les Propheties de Merlin. An. 1175.

LES Moines de Malmeſbury avoient élu leur Abbé. L'Evêque de Saliſbery, qui étoit le Dioceſain, lui défendit de la part du Pape de recevoir d'autre que de lui, la Bénediction Abbatiale. L'Abbé ne laiſſa pas que de ſe faire bénir par l'Evêque de Landaf. L'Evêque de Saliſbery s'en plaignit à l'Archevêque de Cantorbery, qui ſuſpendit l'Evêque de Landaf & le nouvel Abbé. Il fallut en venir à la juſtification ; le privilege de l'Abbé fut reconnu faux : ce Monaſtére n'étoit pas même exempt avant l'an 1248. comme il paroît par une Bulle d'Innocent IV. L'Archevêque de Cantorbery prit toutefois occaſion de ce differend pour écrire au

An. 1175. Pape contre les exemptions des Monastéres. L'EMPEREUR Frederic étoit entré en Lombardie pour la cinquiéme fois au mois de Septembre 1174. Il assiégea Alexandrie; & fut obligé d'en lever le Siége au mois d'Avril 1175. S'étant retiré à Pavie, il fit faire au Pape des propositions de paix; mais on ne put rien conclurre. Le Pape voulant récompenser la Ville d'Alexandrie, l'érigea alors en Evêché à la priére de S. Galdin Archevêque de Milan, des Evêques de la Province, & des Magistrats de la Lombardie.; il lui donna pour premier Evêque Ardoüin Soûdiacre de l'Eglise Romaine, qui mourut avant que d'être sacré; & pour punir la Ville de Pavie d'avoir adheré à l'Anti-Pape, il priva son Evêque du droit de faire porter la Croix devant lui, & du Pallium.

IL approuva la même année le nouvel Ordre militaire de S. Jacques en Espagne, composé de Clercs & de Chevaliers, dont les uns gardoient le célibat, & d'autres étoient mariez. On comptoit pour Sœurs de l'Ordre les Femmes de ces derniers. Leur Institut étoit de combattre les Sarrasins, tant pour garantir les Chrêtiens de leurs incursions, que pour les attirer eux-mêmes à la Religion Chrêtienne.

Fin du Quatriéme Volume.

TABLE
DU
DIXIEME SIECLE.

PAPES.

Benoit IV. 904
Leon V. 904
Christophe *élu Antipape par plusieurs.* 905
Sergius III. 912
Anastase III. 914
Landon 915
Jean X. 928
Leon VI. 929
Etienne VII. ou VIII. 931
Jean XI. 936
Leon VII. 939
Etienne VIII ou IX. 943
Marin, ou Martin III. 946
Agapet II. 956
Jean XII. 963
* *Leon.* 964
Benoit V. *chassé en* 964
Leon VIII 965
Benoit V. *rétabli.* 965
Jean XIII. 972
Benoit VI. 974
* *Boniface VII.* 975
Donnus II. 975
Benoit VII. 984
Jean XIV. 985
* *Boniface VII.* pour la seconde fois. 985
Jean, fils de Robert élu, non sacré & non compté. 985
Etant le XV. du nom.
Jean XVI. ou XV. 996
* *Jean XVI.* 996
Sylvestre II. 1003

EMPEREURS D'ORIENT.

Alexandre 911
Constantin. 911
Constantin, Romain, Christophe, Etienne, Constantin *Augustes en* 915
Constantin *seul depuis* 948 *jusques à* 959.
Romain II. 963.
Nicephore Phocas. 969
Jean Zemisses. 975
Basile, Constantin *jusques en* 1028.

EMPEREURS D'OCCID.

Louis IV. 912
Conrad I. 918
Henri l'Oiseleur. 936
Othon le Grand. 973
Othon II. 983
Othon III. 1001

CALIFES SARRASINS.

Mulanid Billa. 902
Mustafis Billa. 908
Muctarid Billa. 932
Cahir Billa. 934
Alradi Billahi. 940
Moetafis Billa. 944
Mutius Lilla. 974
Taius Lilla. 991
Cadir Billa. 1031

ROIS D'ITALIE.

Loüis IV. Empereur. 902
Berenger *seul jusques en* 922
Raoul Roi de Bourgogne *depuis* 922. *jusques à* 930
N. B. Temsde Troubles.
Berenger *tué en* 924
Interregne.
Hugues Comte d'Arles *depuis* 926. *jusques à* 945
Lothaire. 950
Berenger. } 951
Adalbert. }
Othon I. Emp. *jusques en* 973
Othon II. 983
Othon III. 1002.

DUCS DE BENEVENT.

Landulfe. } *en* 915
Athenulfe. }
Pandulphe. } *en* 968
Landulphe. }

DOGES DE VENISE.

Ors Badoaro *en* 909
Pierre Candien. 952
P. Badoaro. 939
P. Candien II. 941
P. Candien III. 952
P. Orſoleo. 976
Vital Candien. 978
Tribun Memo. 979
P. Orſoleo II. 991

COMTES DE MAURIENNE ET DE SAVOYE.

Berthold, *qu'on dit de l'ancienne Maiſon de Saxe en* 999. *jusques à* 1027

ROIS DE FRANCE.

Charles le ſimple *jusques en* 922
* *Robert.* 923
* *Raoul.* 936
Loüis d'outre-Mer *jusques en* 954
Lothaire. 986
Loüis V. 987
N.B. Ici finit la ſeconde Race.

TROISIEME RACE.

Hugues Capet *depuis* 987. *jusques en* 997
Robert. 1031

ROIS D'ANGLETERRE.

Edoard l'Ancien. 925
Adelſtan 942
Admond I. 946
Edred. 955
Edvy. 959
Edgard. 975
S. Edoard Martir. 979
Ethelred II. 1016

ROIS D'ECOSSE.

Donald VI. 904
Conſtantin III. 943
Macolme I. 958
Indulphe. 968
Duphus. 973
Cullenus. 978
Kenet III. 994
Conſtantin IV. 995
Crimus. 1003

ROIS DE LEON ET ASTURIES.

Alfonſe le Grand. 910
Garcias. 913
Ordonio II. 923
Froïla II. 927
Alfonſe IV. 933
Ramire II. 950
Ordonio III. 955
* *Ordonio.*
Sanche le Gros *jusques en* 967
Ramire III. 982
Veremond II. 999
Alfonſe V. 1027

ROIS DE NAVARRE.

Fortunio. 906
Sanche I. 926
Garcias II. 966

Sanche II. 994
Garcias III. 959
Sanche le Grand. 1035

COMTES DE BARCELONE

Guifroid II. 911
Miron. 921
Singefroi. 967
Borellus. 993
Raymond. 1017

DUCS DE BOHEME.

Borzivorgius. 904
* *Srugmir.*
Spithnæus. 906
Wratiſlas I. 916
Venceſlas. 938
Boleſlas I. 967
Boleſlas II. 999
Boleſlas III. 1004

DUCS DE POLOGNE.

Leſcius IV. 913
Ziemomiſlas. 964
Mielas ou Miecziſlas. 999
C'eſt le premier Prince Chrétien.
Boleſlas *a le titre de Roi en* 1024. 1025

ROIS DE SUEDE.

Ingelde II. 907
Eric VI. 926
Eric VII. 940
Eric VIII. 980
Olaus II. 1018

ROIS DE DANNEMARCK.

Harald. 919
Gormo III. 930
Harald II. 980
Suenon.] 1014
Harald.]

ROIS DE NORVEGE.

Suenon *en* 998. *juſques en* 1011

LES HUNS, OU LA HONGRIE

Toxis ou Toxon *Pere de Geiſa en* 920
Geiſa *premier Roi Chrétien.*
S. Etienne *depuis* 997. *juſques en* 1038

RUSSIE.

Swatoſlaw, ou Spendoblos. 943
N. B. C'eſt lui qui introduiſit la Religion Chreſtienne dans le Pays.
Wlodimir I. 989
C'eſt lui qu'on nomme l'Apôtre & le Salomon de la Ruſſie.

LORRAINE.

Frederic. 958
Thierry. 984
Frederic II.

ECRIVAINS ECCLESIAST.

Valerius Archiprêtre d'Aſtorga. 902
Jean Cameniata Clerc. 904
Simeon Metaphraſte. 904
Etienne Abbé de Lobes. 904
Jean Malela d'Antioche. 910
Hugbaldus Moine. 911
Bertharius Prêtre de Verdun. 911
Conſtantin Porphyrogenete, Empereur. 911
Notker Moine. 911
Bavon Abbé de Corbie. 912
Jean Archidiacre de Capouë. 915
S. Odon Abbé de Clugny. 926
Hippolyte de Thebes. 931
Gerard Moine de S. Medard. 932
Odillon Moine de S. Medard. 932
Nicolas Pat. de C. P. 936
Eutychius Pat. d'Alex. 937
Flodoard. 940
Gregoire Prêt. de Ceſarée. 940
Jean Moine de Clugny. 940

Joseph de Bizance. 940
Odon Arch. de Cantorbery. 942
Luitprand E. de Cremone. 948
Atton E. de Verceil. 950
Bernerus Moine de S. Remi. 950
Georges Moine Grec. 955
Epiphane Moine de Jeruſ. 955
Abbon Abbé de Fleury. 960
S. Dunſtan de Cantorbery. 961
S. Ulric d'Ausbourg. 963
Edgar Roi d'Angleterre. 967
Wittekind Moine de Corbie. 968
Notker E. de Liege. 968
Leonce de Byzance. 969
Folcoin Abbé de Lobbes. 976
Severe Egyptien. 977
Romerius. 978
Suidas. 979
Aimon Moine de Fleury. 980
Olympiodore. 980
Moyſe-Bar-Cepha. 981
Oecumenius. 982
Heriger Abbé de Lobbes. 990
Alfric Ar. de Cantorbery. 998
* *Thomas Syrien.* 990
S. Odilon Abbé de Clugny. 991
Gerbert Ar. de Reims. 992
Oſwalde Moine. 992
Jean Smera Poloreſchi. 992
Dudon. 993
Siſinnius Pat. de C. P. 994
Brunon ſous le nom de Gregoire V. 996
Burchard de Worms. 996

CONCILES.

D'Oviedo, où cette Egliſe fut érigée en Metropole. 901
De Narbonne, ſur l'Abbaye de Quarante. 902
D'Attili. 902
De Rome, en faveur du Pape Formoſe. 904
D'Angleterre, pour de nouveaux Evêchez. 904
De Ravenne, en faveur de Formoſe. 904
D'Angleterre, pour le Roi Edouard. 905
Jugement ſur les Chanoines de S. Vincent de Macon & les Moines de S. Oyant. 906
De Barcelonne, ſur la prétention de l'Arch. de Narbonne. 906
De Scoan en Ecoſſe, ſur la Diſcipline. 906
De Narbonne, contre l'Arch. Arnoud. 906
De Rome, pour le rétabliſſement de l'Evêque de Langres. 906
De S. Tibery, contre l'Arch. de Narbonne. 907
De Vienne, ſur des differends entre Abbez. 907
De Ceſſeron Diocèſe d'Agde. 907
De Soiſſons, ſur la Diſcipline. 909
De Maguelonne, contre l'Archevêque de Narbonne. 909
De Troſlay. 909
De Joncquiere. 909
De Narbonne, contre l'Archevêque. 911
De Fonſticooperly, Diocèſe de Narbonne. 911
De Tours, ſur la Fête de S. Martin. 912
De Châlons ſur Saone, ſur les differends de quelques Curez. 915
D'Althain dans la Rhetie 917
N. B. Ce Concile eſt indiqué dans le Gallia Chriſtiana *en 917. en Alſace.*
De Troſlay, ſur l'abſolution d'un mort. 921
De Coblentz, ſur la Diſcipline. 922
De Rheims, ſur Charles le ſimple & Robert 923. ou 924
De Troſlay, en faveur de l'Evêque de Cambray. 924
De Tours, ſur les Dîmes. 925
De Charlieu, en faveur de cette Abbaye. 926
De Duysbourg, pour Bennon Evêque de Metz. 926
De Troſlay, contre la pluralité des femmes. 927

De Gratley en Angleterre, sur la Discipline. 928
D'Altham. 931
N. B On trouve ce Concile rapporté en l'an 936. Le P Pagi le met chez les Grisons, & le P. Mabillon dans le Royaume de Bourgogne.
D'Erford, sur la Discipline 932
De Ratisbonne, sur le même sujet. 932
De Chateau Thierry. 933
De Fismes, sur la Discipline 935
De Poitiers. 937
De Narbonne pour les limites des Dioceses. 940
De Cambridge. 942
De Soissons, sur les Prétendans à l'Eglise de Reims 941
De Bonne, sur la Discipline. 942
De Londres, sur la Discipline. 943
De Tournu, en faveur de cette Abbaie. 944
* *De C. P. contre le Patr. Typhon.* 944
D'Elne, sur les Evêques de Gironne & d'Urgel. 944
De Fontanis, sur la Discipline. 947
De Verdun, sur les prétendans à l'Eglise de Reims 947
D'Astorga. 947
Les Actes en sont perdus.
De Narbonne. 947
De Mouson, sur la Discipline 948
D'Ingelheim, pour Artaud de Reims. 948
Assemblée de S. Vincent de Laon contre le Comte Hugues. 948
De Treves, contre le même. 948
De Londres, sur la Discipline. 948
De Tournu 948 ou 949
De Rome, où l'on confirme les Conciles d'Ingelheim & de Treves de l'année précédente. 946
De Landaff, sur les Biens de l'Eglise. 950
D'Ausbourg, sur la Discipline. 952
De Reims, sur les Biens de l'Eglise. 953
De Ravenne, sur le même sujet. 954
De Bourgogne, sur le même sujet. 955
De Landaff, sur un homicide. 955
De Brandefort, sur les Biens de l'Eglise. 959
De Meaux, sur l'Eglise de Reims. 962
* *De Rome, pour l'Antipape Leon.* 963
De C. P. sur le mariage de Nicephore Phocas. 963
De Rome, contre l'Antipape Leon. 964
De Brandefort, contre Eduin frere d'Edgard. 964
* *De Rome, contre le Pape Benoit V.* 965
De Cologne, en faveur du Chapitre de S. Martin de Liege. 965
De Ravenne, sur la Discipline. 967
D'Angleterre, contre l'incontinence des Prêtres 969
De Rome, où Benevent est erige en Archevêché. 969
De Londres, sur les Privileges de l'Abbaye de Glaston. 971
De Rome, pour confirmer ces privileges. 971
De Compostelle. 971
Du Mont Ste Marie, sur la reformation de l'Abbaie de Mouson. 972
D'Ingelheim. 972
Les Actes sont perdus.
De Marzeilla, sur les differends de plusieurs Evêques. 973
De Bath, pour couronner Edgar. 973
De Modene, sur les differends

de quelques Evêques. 973
De Reims, contre l'usurpateur de l'Evêché d'Amiens. 975
De C. P. contre le faux Pat Basile. 975
De Winchester, en faveur des Moines. 975
De Kilzinton, pour les pélérinages de devotion 977
De Ripoll. 977
De Caln, contre les Moines en faveur des Prêtres. 978
D'Ambresbir, Diocèse de Winchester. 978
De Sens, sur les biens de S. Pierre le Vif. 980
D'Ingelheim. 980
De Landaff, sur les mœurs.
De Rome, contre les Simoniaques. 983
De Charrou. 983
De Sens, sur la Discipline. 986
De Landaff, où l'on excommunie le Roi Arthenail. 988
De Rome, pour S. Adalbert. 989
De Carofé, pour ce Monastére. 989
De Reims, pour l'élection d'Arnoul fils de Lotaire. 989
De Narbonne, contre les usurpateurs des biens d'Eglise. 990
De Senlis, pour Arnoul de Reims. 990
D'Ance, sur les biens de Clugny. 990
Du Puy. 990
D'Urgel, sur la Discipline. 991
De Cantorbery, sur le même sujet. 991
* *De Reims, où Arnoul est deposé.* 992
De Rome, où S. Ulric est canonisé. 993
Du Puy. 994
De Narbonne, contre les usurpateurs des biens d'Eglise. 994
De Limoge. 994
D'Ance, sur la Discipline. 994
De Mouson, contre Gerbert de Reims. 995
De Reims, contre le même. 995
De S. Denis, sur les Dîmes. 995
De Rome, sur les affaires de l'Eglise. 996
Idem, sur les Electeurs de l'Empire. *Doureux.* 996
De Ravenne, sur la Discipline. 997
De Pavie, contre Crescentius. 997
De S. Denis, sur les Dîmes. 997
De S. Paul de Cormery, sur la Discipline. 997
De Rome, sur Robert Roi de France. 998
Idem, sur la Discipline. 998
Idem, contre l'Evêque de Mersbourg. 999
De Poitiers, sur la Discipline. 1000

RITS ET RELIGIEUX.

Fondation de l'Abbaye de S. Trutper. 902
Etablissement du culte de S. Marcoul, où les Rois de France vont, ou envoyent un de leurs Aumôniers pour obtenir le don de toucher les malades des écroüeles. 905
Fondation de l'Abbaïe de Clugny. 910
De celle de Gemblours. 923
De celle de S. Pons de Tomiere 936
Reformation de l'Ordre de S. Benoit par S. Gerard. 940
Fondation de l'Abbaye de S Vannes. 952
Rétablissement de l'Abbaye de Fontenelle. 960
Les Chanoines Seculiers chassés à Winchester par Saint Ethelwold qui leur substituë des Moines dans sa Cathedrale. 962

Fondation de l'Abbaye de S. Vincent de Metz. 967
Reformation generale du Clergé d'Angleterre. 970
Rétablissement de l'Abbaye du Mont S. Quentin & Fondation de plusieurs autres en Gascogne & dans les Provinces voisines. 977
Fondation de celle de S. Magloire à Paris. 979
Congregation de S. Nil Moine Grec près du Mont Cassin. 980
Dedicace de l'Abbaye du Clugni. 982
S. Ulric Evêque d'Ausbourg le premier Saint canonisé lors de son Diocese, à ce qu'on prétend. 993
Reforme de S. Denis en France. 995
Commemoration des Trépassez etablie a Clugny. 998
Moines de la Congregation de Ste. Colombe en Italie. 1000
Chanoines de S. Ruf, près Avignon, par quelques Chanoines de cette Ville. 1000

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Premiere incursion des Hongrois idolatres en Italie. 901
Persecution à Rome par l'Antipape Christophe. 904
Seconde incursion des Hongrois en Italie & en Allemagne. 915
Premiere incursion des Sarrasins en Italie. 921
Troisiéme incursion des Hongrois en Italie. 922
Seconde incursion des Sarrasins en Italie. 927
Persecution de Gui Marquis de Toscane contre les Papes. 928
Incursion des Hongrois en Bourgogne. 937
Des Normans en Castille. 939
Des Hongrois en Baviere. 948
Persecution d'Haliatan chef des Sarrasins en Espagne. 950
Conquêtes en Espagne par Almansor Roi Maure. 966
Persecution des Sarrasins à Jerusalem. 967
Persecution de l'Antipape Boniface. 974
Idem. 985
Incursion des Sarrasins en Calabre. 986
Le Schisme des Grecs en Russie. 991
Incursion des Sarrasins en Syrie & en Afrique. 1000

ONZIE'ME SIECLE.

PAPES.

Sylvestre II. 1003
Jean XVII. *ou* XVIII. 1003
Jean XIX. *mais* XVIII. 1009
Sergius IV. 1012
Benoit VIII. 1024
* *Leon* ou *Gregoire.* 1012
Jean XIX. ou XX. 1033
Benoit IX. *abdiqué en* 1044
* *Sylvestre & Jean.* 1044
Gregoire VI. 1046
Clement II. 1047
Benoit IX. *derechef en* 1047.
jusques en 1048
Damase II. 1048
Leon IX. 1054
Etienne IX. *ou* X. 1058
* *Benoit.* 1058
Nicolas II, 1061

Alexandre II.	1073
* *Honoré II.*	1061
S. Gregoire VII.	1085
* *Clement III.*	1080
Victor III.	1087
Urbain II.	1099
Paſchal II.	1118
* *Albert & Theodoric.*	

EMPEREURS D'ORIENT.

Baſile & Conſtantin.	1028
Romain Argyre.	1034
Michel IV.	1041
Michel Calaphate.	1042
Conſtantin Monomaque.	1054
Theodore.	1056
Michel VI.	1057
Iſaac Comnene.	1059
Conſtantin Ducas.	1067
Michel Andronic.	1068
Romain Diogene.	1071
Michel Ducas.	1078
Conſtantin Ducas.	
Nicephore Botoniaque.	1081
Alexis Comnene.	1118

EMPEREURS D'OCCID.

Otton III.	1002
Henri II.	1024
Conrad II.	1039
Henri III.	1056
Henri IV.	1106

CALIFES SARRASINS.

Cadirus-Billa.	1031
Caüin-Bianvilla.	1074
Muctadirus-Billa.	1118

ROIS D'ITALIE.

Otton III.	1002
Hardoüin.	1016
Henri II *Emp.*	1024
Conrad II. *Emp.*	1039
Henri III. *Emp.*	1056
Henri IV. *Emp.*	1106
* *Conrad.*	

DUCS DE BENEVENT.

Leon IX. *Pape reçoit le Duché de l'Emp. Henri II.* en 1049

DOGES DE VENISE.

P. Orſeolo.	1009
P. Olorſeolo.	1024
P. Barbilam.	1034
D. Fabianico.	1044
D. Contarini.	1060
D. Silvio.	1083
Vital Falier.	1096
V. Michiele.	1101

COMTES DE MAURIENNE ET DE SAVOYE.

Berthold.	1027
Humbert I.	1049
Amé I. *un an.*	1050
Odon.	1060
Amé II.	1080
Humbert II.	1103

NAPLES ET SICILE.

Roger Duc de Calabre *entré en Sicile en* 1059

ROIS DE JERUSALEM.

Godefroi de Boüillon *en* 1099
Baudoüin I. 1100

ROIS DE FRANCE

Robert.	1031
Henri I.	1060
Philippe I.	1108

ROIS D'ANGLETERRE

Ethelred II.	1016
* *Simeon.*	
Edmond II. 7. *mois en*	1016
Canut *Roi de Dannemarck regne 22. ans.*	1037
* *Haralde* 5. ans.	1039
Hardi-Canut.	1041
S. Edoüard III.	1065

N. B. Ici finiſſent les Danois.

Guillaume le Conquerant *depuis* 1066. *jusques en* 1087
Guillaume II. 1100

ROIS D'ECOSSE.

Crimus. 1003
Malcolme II. 1003
Duncan. 1040
* *Machabée.* 1057
Macolme III. 1093
Donald VII. 1094
Duncan II. 1096
Edgar. 1106

ROIS DE LEON ET DES ASTURIES.

Alfonſe V. 1027
Veremond III. 1033
N. *B. Le Royaume prend le nom de Caſtille* en 1033
Ferdinand *regne* 32. *ans, meurt en* 1065
Alfonſe VI. *juſques en* 1072

ROIS DE NAVARRE.

Sanche III. ou le Grand. 1035
Garcias IV. 1054
Sanche IV. 1076
Sanche V. *fils de Ramire Roi d'Arragon.* 1094
Pierre *Roi d'Arragon.* 1104

COMTES DE BARCELONE.

Raymond. 1017
Berenger II. 1035
Raymond II. 1067
Raymond III. 1081
Raymond-Berenger IV. 1131

ROIS D'ARRAGON.

Ramire *depuis* 1034 *juſques en* 1070
Sanche. 1094
Pierre. 1104

ROIS DE PORTUGAL.

Garcias *fils de Ferdinand Roi de Caſtille regne* 6. *ans en* 1065
Henri *Comte de Portugal depuis* 1089. *juſques en* 1212

DUCS DE BOHEME.

Boleſlas III. 1004
Wlademar, ou Wladiboius. 1905
Jaromire. 1012
Ulric. 1037
Brzetiſlas. 1055
Spitihuæus. 1061
Wratiſlas II. *proclamé Roi en* 1086. *regne juſques en* 1095
Conrad I. 7. *mois en* 1095
Brzetiſlas II. 1108
Wladiſlas I. 3. *mois.* 1100
Borzivorg II. 1101

DUCS DE POLOGNE.

Boleſlas I. *a le titre de Roi.* 1025
Mierziſlas. 1034
Interregne de 6. ans.
Caſimir *depuis* 1041. *juſques en* 1059
Boleſlas II. 1099
Vladiſlas *depuis* 1082. *juſques en* 1103

ROIS DE SUEDE.

Olaüs II. 1108
Amund II. 1037
Amund III. 1037
Hackon III. 1054
Stenchil. 1059
Ingelde III. *ſe fait Chretien.* 1064
Halſten. 1080
Philippe. 1110

ROIS DE DANNEMARCK.

Suenon.] 1114
Harald.]
Canut le Grand. 1036
Canut III. 1045
Magnus. 1048
Suenon II. 1074
Harald. 1076

S. Canut. 1088
Olaüs. 1095
Nicolas. 1102

ROIS DE NORWEGE.

Suenon I. 1011
Olaüs. 1031
Suenon II. 1039
Magnus. 1055
Harald. 1070
Magnus II. 1110

ROIS DE HONGRIE.

S. Etienne. 1038
Pierre I. *depoſé.* 1041
Otton. 1044
Pierre *rétabli.* 1047
André I. 1059
Bela. 1063
Salomon. 1073
Geiza. 1076
S. Ladiſlas. 1095
Colomannus. 1114

RUSSIE.

Jeroſlaws *en* 1020
Woldimir II. *maître de tout le Païs en* 1043

LORRAINE.

Gothelon 1034
Albert. 1045

HEREDITAIRES.

Gerard d'Alſace. 1048
Thierri. 1070

ECRIVAINS ECCLESIAST.

Godehart Ev. d'Hildesheim. 1001
Othlon Moine de Fuldes 1002
Golbert Abbé. 1003
Erchenfroy Abbé. 1005
Fulbert E. de Chartres. 1007
Adelbold E. d'Utrecht. 1008
Syrus Moine de Clugny. 1010
Maginfroid Moine de Fulde. 1010
Arnoul Moine Alleman. 1011
Tangmar Prêtre. 1011
Leon le Grammairien. 1013
Brunon Moine de S. Gal. 1014
Dithmar Ev. de Mersbourg. 1014
Ademar, ou Aimar Moine. 1029
Gui Aretin. 1010
Oderan Moine. 1032
Eugeſippe. 1033
Brunon de Wursbourg. 1033
Alexis Pat. de C. P. 1035
Herman le racourci. 1040
Dominique P. de Grade. 1040
**Michel Cerularius Pat. de C. P.* 1045
Hugues de Breteüil E. de Langres. 1048
Euſebe E. d'Angers. 1048
Adelman E. de Breſée. 1048
Aſcelin Moine. 1048
Raoul Moine de Clugny 1048
Deodvin E. de Liege. 1049
* *Niceras Moine de C. P.* 1049
Nilus Doxopatrius. 1050
Simeon le Jeune Abbé. 1051
Leon Arch. d'Acre. 1051
Jean Jeannolin Abbé. 1052
Helgaud Moine de Fleury. 1055
Pierre Damien Cardinal. 1057
Alfanus Moine & Arch. 1057
Wippo. 1058
Guimond E. d'Averſe. 1060
Alberic Moine. 1060
Michel Pſellus. 1060
Lanfranc Arch. de Cantorbery. 1065
Manaſſés Arch. de Reims. 1068
Guibert de Toul. 1069
Theophilacte Arch d'Acride. 1070
S. Anſelme E. de Lucques. 1071
Samour Arch. de Gaze. 1072
Durand de Troarn. 1072
S. Gregoire VII. Pape. 1073
Hugues E. de Die. 1074
Bennon Cardinal 1075
Samuël de Maroc. 1078
S. Anſelme de Cantorb. 1078
Cadmer Diſciple de S. Anſelme. 1079

Gaunillon Moine. 1079
Nicetas Serron. 1079
Bonizon E. de Plaisance. 1080
Olberns Moine. 1080
Jean Scylitzez. 1080
Jean Ziphilin Pat. de C. P. 1080
Antonius Melissa. 1080
Pierre Cardinal. 1081
Nicetas Archid. de C. P. 1082
Gregoire. Deusdedit.] Cardinaux 1082
Cosme de Pragues. 1083
George Moine. 1083
Paul de Bennede. 1084
Robert Abbé. 1085
Urbain II. Pape. 1088
Le Micrologue, *Ouvrage Anonyme.* 1088
Nicolas E. de Mithone. 1089
S. Bruno. 1090
Jean Pat. d'Antioche. 1090
Anastase Ar. de Cesarée. 1090
Irene Daes Imperatrice. 1093
Ragold Moine. 1099

CONCILES.

De Rome, sur les plaintes de l'Evêque d'Hildesheim. 1001
De Tudert, sur le même sujet *dont on n'a ni les Actes ni les Canons.* 1001
De Rome, sur l'exemption de l'Abbaie de Perouse. 1002
De Toulouse. 1005
De Dortmond, sur la Discipline. 1005
De Francfort, pour l'érection de l'Evêché de Bamberg. 1007
De Chelles, sur l'Abbaye S. Denis. 1008
De Barcelonne, sur les Donations faites à cette Eglise. 1009
D'Enham en Angl. sur la Discipline. 1009
De Poitiers 1010. ou 1101
De Bamberg, sur les differends de quelques Evêques. 1011
De Coblentz, sur l'Evêque de Metz. 1012
De Leon, sur la Discipline. 1012
De Pavie, sur la continence des Clercs. 1012
D'Abamens en Angleterre sur la Discipline. 1012
De Ravenne, contre ce qui s'étoit passé sous l'Archevêque Adelbert. 1014
De Rome, sur les Immunitez. 1015
De Reims, sur les biens d'Eglise. 1015
D'Orleans, contre les Manichéens. 1017
D'Aurtac, sur les Réliques. 1020
De Pavie, sur la Discipl. 1020
De Lyon, de Beaulne & de Dijon. 1020
Assemblée de Toulouse, contre des Enchanteurs. 1020
D'Aix-la-Chapelle. 1021
De Winchester, sur les exemtions. 1021
De Selingenstad *ou* Mayence, sur la Discipline. 1022
De Rodez. 1022
De Leyra, sur l'Abbaye de S. Sauveur. 1022
D'Orleans, contre des Hérétiques. 1022
D'Aix la-Chapelle, sur les differends de l'Arch. de Cologne & l'Evêque de Liége. 1023
De Mayence, sur le Comte Hanistein. 1023
De Poitiers, sur S. Martial. 1023
De Paris, sur le même sujet. 1024
D'Anse, sur l'Ordination des Moines de Clugny. 1025
D'Arras, sur la Discipline. 1025
Du Puy. 1025
De Francfort, où Godhart frere de l'Empereur Conrad reçoit la Couronne Clericale. 1027
D'Elne, sur la Discipline. 1027
Ausonense. 1027
De Mayence, sur l'assassinat du Comte Godefroi. 1028

De Carroffé, sur la Foi Catholique. 1028
De Limoges, sur S. Martial & sur la Discipline. 1031
De Narbonne, sur l'Abbaye du Mont Canigou. 1031
De Bourges, sur S. Martial & sur la Discipline. 1031
De Beaulieu, *les Actes manquent.* 1031
De Tribur, sur le jeûne du Carême. 1031
Divers Conciles en France sur plusieurs sujets en 1031
De Compostelle, sur la Discipline. 1031
De Poitiers, sur la Foi & la conservation des Biens Ecclésiastiques. 1032
De Pampelune, sur le rétablissement du Siége de cette Ville. 1032
Assemblée de Ripol pour la Dédicace de cette Eglise. 1032
De Narbonne. 1032
De Landaff, où le Roi Mouric est excommunié. 1034
De S. Jean de Pene en Espagne. 1034
De Tremeaigues, sur l'Abbaïe de S. Michel de Cuna. 1035
De Tribur, sur la Discipline. 1035
De Poitiers, sur le même sujet. 1036
De Rome, sur l'exemption d'une Abbaye. 1037
Assemblée de la Gaule Narbonnoise pour la Dédicace de l'Eglise de Gironne. 1038
De Venise, sur la Discipline. 1040
Assemblée pour la Dedicace de l'Eglise d'Urgel. 1040
Idem, pour la Trinité de Vendôme. 1040
De Vannes, sur la Discipline. 1040
De Bourges, pour l'Abbaïe de S. Sulpice. 1040
De Cesene, pour l'établissement d'une Communauté de Clercs. 1041
Divers Conciles des Gaules pour la paix du Royaume. 1041
De Tulugés en Roussillon. 1041
De S. Gilles. 1042
De Narbonne, sur l'Abbaye de S. Michel de Cuxa. 1045
Idem, sur une donation faite à l'Eglise de Narbonne. 1043
De Constance, pour la paix. 1044
De Narbonne, sur l'Abbaye de Cuxa. 1045
De Sutri, où Clement II. est élu Pape. 1046
Assemblée pour la Dédicace de la Ville d'Arles en Roussillon. 1049
De Pavie. *On n'en a pas les Actes.* 1046
De Rome, sur le rang de quelques Evêques. 1046
Idem, contre les Simoniaques. 1047
De Sens, pour l'Abbaye de Provins. 1048
De Mersbourg en Saxe. 1048
De Senlis, sur S. Medard de Soissons. 1048
De Rome, contre les Simoniaques. 1049
De Reims, sur la Discipline. 1049
De Mayence, contre la Simonie. 1049
De Pavie, sur la Discipline. 1049
De Roüen, sur la Discipline. 1049
De Rome. 1049
Cette année est incertaine.
De Narbonne, contre les usurpateurs des biens d'Eglise. 1050
De Rouen, sur la Discipline. 1050
De Rome, contre Berenger. 1050
De Brionne, contre le même. 1050
De Verceil. *Idem.* 1050
De Paris. *Idem.* 1050

De Coyace en Espagne, sur la Discipline. 1050
De Rome, pour la Canonisation de S. Gerald de Toul 1050
De Siponto, contre deux Prelats Simoniaques. 1050
De Rome, contre l'Evêque de Verceil. 1051
De Limoges, sur l'Ordination d'un Evêque 1051
De Mantouë, interrompu par des Eveq. refractaires 1052
De Rome, contre Berenger. 1053
Assemblée de S. Denis, pour reconnoitre les Reliques de ce Saint. 1053
De Narbonne, sur la Discipline. 1054
De Barcelonne, sur les usurpateurs des biens de cette Eglise. 1054
* *De C. P. contre l'Eglise Romaine.* 1054
De Mayence, pour l'élection du Pape Victor II. 1055
De Lyon, pour deposer plusieurs Evêques. 1055
De Florence, contre Berenger. 1055
De Tours, contre le même. 1055
De Roüen, sur la Discipline. 1055
De Lizieux, contre l'Archde Roüen 1055
De Cologne, pour la reconciliation de plusieurs Eveques. 1055
D'Angers, contre Berenger. 1055
D'Antun, sur Robert Duc de Bourgogne. 1055
De Narbonne. 1055
De Toulouse, contre la Simonie. 1056
De S. Gilles, sur la paix & la Treve. 1056
De Landaff, où la Famille Royale est excommuniée. 1056
De Compostelle, sur la Discipline. 1056
De Toulouse, sur l'Abbaye de Clugny. 1056
De Châlons S.S. pour les Chanoines de Romans. 1056
De Rome, pour l'Evêche de Marsy. 1057
Assemblée d'Elne pour la Dedicace de l'Eglise. 1058
De Barcelonne, sur la Discipline. 1058
De Sarragosse, sur la ligue contre les Maures. 1058
De Sutri, pour deposer l'Antipape Benoit. 1059
De Rome, où Berenger abjure son erreur. 1059
D'Amalfi, où l'Evêque de Terni est deposé. 1059
De Landaff, où l'on excommunie la Famille Royale. 1059
De Reims, pour le couronnement de Philippe I. 1059
De Benevent, pour l'Abbaye de S. Vincent. 1059
D'Arles. 1059
De Tours, sur la Discipline. 1060
De Vienne, contre les Simoniaques. 1060
De Jacca, où l'on adopte le Rit Romain. 1060
D'Avignon, sur l'Eglise de Sisteron. 1060
De Benevent, pour les droits des Abbayes. 1061
* *De Bâle, où l'on prétend que le Pape devoit être Suisse.* 1061
De Caën, sur la Discipl. 1061
De Rome, *idem.* 1061
D'Autun, *idem.* 1206
De Benevent, pour l'Abbaye de S. Vincent. 1062
D'Osbory, sur l'élection du Pape. 1062
* *De S. Jean de la Rocca, où l'on prétend que les Evêques soient tirés du Monastere.* 1062
De Pavie & de Florence, contre Cadalous. 1062
De Rome, contre l'Evêque de Florence. 1063

De Châlons S. S. pour l'Abbé de Clugny. 1063
De Roüen, contre Berenger. 1063
Assemblée de Moissac, pour la Dédicace de l'Eglise. 1063
De Jacca, où Alexandre II. est reconnu. 1063
De Bari, sur Arnoul Vicaire du Pape. 1064
De Mantouë, contre Cadaloüs. 1064
De Barcelonne, pour prendre le Rit Romain. 1064
De Bari, sous l'Archevêque André. 1064
De Châlons S. S. 1064
De Cambray. 1064
De Rome I. & II. sur les degrez de consanguinité. 1065
D'Autun, pour la reconciliation de l'Evêque & du Duc de Bourgogne. 1065
D'Elne, pour la paix. 1065
De Westmunster, pour les Privileges de cette Abbaïe. 1056
De Lillebonne, avant l'expedition de Guillaume le Batard en Angleterre. 1066
D'Auch pour les Dîmes. 1068
De Toulouse, pour établir le Siége de Lectoure. 1068
Divers Conciles en Espagne, pour introduire le Rit Romain. 1068
De Gironne, sur la Discipline. 1068
De Bourdeaux, pour l'Abbaye de la Trinité de Vendôme. 1068
D'Ausch, autre que le précedent. 1068
De Mayence, sur le divorce de l'Empereur. 1069
De Roüen, pour élire un Archevêque. 1069
De Wincheſter, contre Stigand usurpateur du Siége de Cantorbery. 1070
D'Anse, sur une Donation à l'Abbaïe de l'Isle Barbe. 1070
De Windsor, sur la dégradation de quelques Prélats. 1070
De Normandie, sur la Consecration de Lanfranc Archevêque de Cantorbery. 1070
De Londres, pour établir les Siéges Episc. 1070
De Leyra, sur les privileges de cette Abbaye. 1070
De Pedredan, pour la consecration de quelques Evêques. 1071
De Mayence, contre l'Evêque de Constance. 1071
D'Autun. 1071
D'Angleterre, où l'Arch de Cantorbery est declaré Primat de celui d'Yorck. 1072
De Roüen, sur la Discipline. 1072
De Châlons S.S. pour les Chanoines de Roman. 1072
De Rome, sur l'Eglise de Milan. 1072
De la Guïenne, sur des plaintes portées au Pape. 1072
D'Orrea, pour l'Abbaye de Simorra. 1073
De Poitiers, contre Berenger. 1073
Idem en 1075-74. *ou* 1073
De Roüen, sur la Discipline. 1074
De S. Genès, contre les Chanoines de Lucques. 1074
De Rome, contre la Simonie. 1078
* *D'Angleterre, où S. Ulstan est deposé.* 1074
De Rome, sur la reformation. 1075
De Mayence, pour publier celui de Rome de 1074. 1075
De Benevent, pour l'Abbaye de Ste. Sophie. 1075
D'Angleterre, sur les femmes & les Vierges qui prennent le voile par crainte. 1075
D'Erfort. 1075
C'est le même que cy-dessus.
De Londres, sur les mœurs du Clergé. 1076
De Poitiers, contre Berenger. 1075
De S. Maixant, *Idem.* 1075

Berenger s'y retracte. On le marque aussi en 1074.
De Winchester, contre les Chanoines. 1076
Idem. 1076
De Burgos. 1076
De Cologne. 1076
* *De Worms de Mayence & de Maestricht, contre Gregoire VII.* 1076
De Tribur, où l'on dit qu'on vouloit déposer l'Empereur Henri. 1076
De Rome, où ce Prince est excommunié. 1076
* *De Pavie, où Gregoire VII. est excommunié.* 1076
D'Anse, sur la Discipline. 1077
D'Autun & de Clermont, *idem.* 1077
De Westmunster, sur cette Abbaye. 1077
De Poitiers & de Bourdeaux, sur la Discipline. 1078
De Rome, où les Partisans de l'Empereur Henri sont excommuniez. 1078
Idem, contre les Simoniaques. 1078
Idem, où Berenger abjure. 1078
De Londres, où l'on établit divers Evêques. 1078
De Gironne. 1078
De Poitiers, contre la Simonie. 1078
De Rome, où Berenger abjure pour la quatrième fois. 1079
De l'Armorique, sur la pénitence. 1079
De Bourdeaux, sur Berenger 1079
D'Avignon, *selon Don Mabillon.* 1079
De Bourdeaux. 1080
De Rome, contre les Partisans de l'Empereur Henri. 1070
De Wursbourg, où ce Prince est reçu à la Communion de l'Eglise. 1080
* *De Mayence, en faveur de ce Prince.* 1080
* *De Brixen, où Guibert est élu Antipape.* 1080
De Lyon, contre Manasses de Reims. 1080
De Sens, *dont les Actes manquent.* 1080
De Meaux, où Arnoul est élu Evêque de Soissons. 1080
D'Avignon, où Hugues est fait Ev. de Grenoble. 1080
L'Abbé Langlet le dit le même que celui de 1079.
De Langres, contre les Investitures. 1080
De Burgos, sur les cérémonies. 1080
De Saintes, sur l'Abbaye de Fleury. 1080
De Lisbonne, sur la Discipline. 1080
De Rome, contre l'Empereur Henri. 1081
D'Issoudun, sur l'Abbaye de Marmoutier. 1081
De Carroffe, contre Boson de Saintes. 1082
De Meaux, pour l'Evêque Robert. 1082
D'Oissel, sur la Jurisdiction Episcopale. 1082
De Rome, contre l'Antipape Guibert. 1082
Idem, sur la Discipline. 1083
De Saintes, pour l'ordination d'un Evêque. 1083
De Rome, contre Guibert. 1084
De Quedlimbourg, contre Henri IV. 1085
* *De Mayence, contre Gregoire VII* 1087
De Compiegne, sur des Abbayes 1085
De Glocester, pour l'élection d'un Evêque. 1085
Divers Conciles par l'Arch. de Cantorbery. 1085
* *De Ravenne, par l'Antipape Guibert.* 1086
De Capouë, pour le Pape Victor III. 1087
De Benevent, contre Gui-

bert. 1087
De Bourdeaux, pour l'Abbaïe de S Maixent. 1088
De Rome, contre l'Antipape & Henri IV. 1089
De Troyes en Poüille, sur les Degrés de parenté. 1089
D'Amalfi, sur la Discip. 1089
De Saintes, pour l'élection de l'Arch. de Bourd. 1089
De Narbonne, contre la Simonie. 1090
De Tolede, pour reformer les cérémonies de cette Eglise. 1090
De Beziers, sur les Biens de l'Eglise. 1090
De Toulouse. 1090
De Narbonne. 1091
De Leon, sur les Rits. 1091
De Rouen, sur l'élection de l'Eveque de Sees. 1091
De Benevent, sur la Discipline. 1091
De Soissons, contre le Tritheisme. 1092
De Reims, contre le Comte de Flandres. 1092
D'Etampes, contre l'ordination d'Yves de Chartres. 1092
De Paris, sur une Abbaïe. 1092
De Worchester, sur les Privileges. 1092
Assemblée d'Evêques, pour l'ordination de S. Anselme de Cantorbery. 1093
De Rome & de Bourdeaux. 1093
De Reims, sur la Discip. 1094
De Brives & de Dol, sur l'Abbaye de Marmoutiers. 1094
De Poitiers, de Clermont & d'Autun, sur la Discip. 1094
De Roquingham, sur S. Anselme de Cantorbery. 1093
De Constance, sur la Discipline. 1094
De Plaisance, contre le Schisme. 1095
De Clermont, sur la Discipline, & où la Croisade est resoluë 1095
* *D'Angleterre, contre S. Anselme.* 1095
De Limoges, sur la Croisade. 1095
D'Auvergne, pour la Treve. 1095
De Tours, sur la Croisade. 1095
De Roüen, sur la Discip. 1096
De Saintes, sur des jours de jeûne. 1096
De Nismes, sur la Discip. 1096
De Clermont, sur la Discipline Monastique. 1096
De Bari, sur la reünion des Grecs. 1097
D'Irlande, sur l'Evéque de Waterford. 1097
De Gironne, sur les libertez Ecclésiastiques. 1097
De Clermont. 1097
De Saintes. 1097
De Lyon. 1098
De Rome sur S. Anselme. 1098
Idem, contre Guibert. 1098
Le P. Pagi dit qu'il n'y en eut qu'un à Rome cette année.
De Lyon. 1099
De Jerusalem, pour l'élection du Patriarche. 1099
De S. Omer, pour la paix. 1099
D'Etampes, sur la Discipline. 1099
D'Anse. 1100
De Valence, contre des Simoniaques. 1100
De Poitiers, sur la Discipline. 1100

RITS ET RELIGIEUX.

Chanoines Reguliers à S. Jean de Chartres. 1007
Fondation de l'Abbaye de Beaumont-les Tours. 1007
De San Benedetto, près Mantouë. 1007
Des Camaldules. 1012
Des Humiliez, à Milan. 1017
Chanoines Reguliers de Saint Lo de Roüen. 1020
Ordre de Grammont. 1026

Chevaliers de S. Jacques en Espagne. 1030
Moines de Vallombreuse. 1031
Chevaliers du Lys en Esp. 1040
Abbaïe de S. Salve, près Florence. 1048
Celle d'Hirsauge rétablie en Allemagne 1049
Abbaïe de Westmunster près de Londres. 1049
De Troarn, Diocèse de Bayeux. 1050
De la Chaise-Dieu en Auvergne. 1052
Prieuré de la Charité sur Loire. 1056
Reforme, à ce qu'on dit, dans les Chapitres des Cathédrales. 1059
S. Martin des Champs à Paris 1060
Abbaïes de S. Etienne & de la Trinité à Caën. 1063
Chanoines Réguliers de Cambrai. 1066
De Coventri en Angleterre. 1069
L'Ordre de Grammont en France. 1870
Abbaïe de Schiren en Baviere. 1077
D'Anchin en Fland. 1079
Religieuses Hospitalieres de Jerusalem. 1080
Ordre des Chartreux. 1084
Religieuses Camaldules 1086
Chanoines de S. Antoine en Viennois. 1095
Ordre de Cisteaux. 1089
De Fontevraud. 1100
Religieuses de Vallombreuse en Italie. 1100

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Guila Duc de Transilvanie Idolatre se revolte contre son Oncle Etienne Roi de Hongrie en haine de la Réligion. 1003
Les Sarrasins d'Afrique en Italie. 1008
Les Maures de Cordoue défont les Chrétiens d'Espagne. 1019
Nouveaux Manichéens en France & en Italie. 1015
Gandulfe nouvel Hérétique dans le Diocese de Cambrai. 1025
Michel Celularius confirme les Grecs dans le Schisme. 1043
Berenger Archidiacre d'Angers Chef des *Sacramentaires*. 1048
Les Simoniaques en Ital. 1065
Jean Philosophe soutient la Metempsicose. 1081
Wecelin nommé à l'Archevêché de Mayence soutient qu'on ne peut excommunier ceux qui n'ont aucun bien temporel. 1085
Roscelin Chef des Nominaux. 1090

DOUZIEME SIECLE.

Jusques à l'An 1175. *inclusivement.*

PAPES.

Pascal II. 1118
Gelase II. 1119
* *Maurice Bourdin*, 1119
Calixte II. 1124
Honoré II. 1130
* *Calixte III.*
Innocent II 1143
* *Anaclet & Victor.*
Celestin II. 1144
Luce II. 1145

Eugene III. 1153
Anaſtaſe IV. 1153
Adrien IV. 1159

EMPEREURS D'ORIENT.

Alexis Comnene. 1118
Jean Comnene. 1143

EMPEREURS D'OCCID.

Henri IV. 1106
Henri V. 1125
Lothaire II. 1137
Conrad III. 1152

CALIFES SARRASINS.

Muctadirus-Billa. 1118
Almoſtahed. 1136
Rached. 1139
Almoctaſi. 1161
Almonſtanged. 1172

DOGES DE VENISE.

V. Michiele. 1101
Or. Falier. 1120
D. Michiele. 1131
P. Polani. 1148
D. Moroſini. 1156
V. Michiele II. 1173

SAVOYE.

Humbert II. 1103
Amedée III. 1149

NAPLES ET SICILE.

Simon *en* 1101
Roger. 1101
Guillaume I. *depuis* 1154. *juſques en* 1166

ROIS DE JERUSALEM.

Baudouin I. 1100
Baudouin II. 1118
Foulques. 1131
Baudouin III. 1141
Almeric. 1163
Baudouin IV. 1173

ROIS DE FRANCE.

Philippe I. 1108
Loüis VI. dit le Gros. 1173

ROIS D'ANGLETERRE

Guillaume II. 1100
Henri I. 1135
Etienne. 1154

ROIS D'ECOSSE.

Edgar. 1106
Alexandre. 1124
David I. 1153
Macolme IV. 1165

ROIS DE CASTILLE.

Alphonſe VII. & Urraca *juſques en* 1124
Alphonſe VIII. 1157
Sanche III. 1158
Ferdinand II. Roi de Leon *en* 1158
Alfonſe *depuis* 1158. *juſques en* 1214

ROIS DE NAVARRE.

Pierre Roi d'Arragon. 1104
Alfonſe d'Arragon. 1134
Garcias Ramire. 1150

ROIS D'ARRAGON.

Pierre. 1104
Alfonſe. 1134
Ramire II. 1151

ROIS DE PORTUGAL.

Henri. 1112
Alfonſe *Roi en* 1139. *juſques en* 1185

DUCS DE BOHEME.

Borzivorg II. 1101
Ulric. 1104

Suatopluc. 1109
Borzivorg *pour la seconde fois jusques en* 1124
Wladiſlas I. *pour la seconde fois jusques en* 1125
Sobieſlas I. 1140
Wladiſlas II. 1175

DUCS DE POLOGNE.

Vladiſlas. 1103
Boleſlas III. 1140
Vladiſlas II. 1146
Boleſlas IV. 1174

ROIS DE SUEDE.

Philippe. 1110
Ingelde IV. 1129
Magnus *en* 1129
Suerchier.
S. Eric *en* 1150. *jusques en* 1160
Charles VII. 1168

ROIS DE DANNEMARCK.

Eric III. 1102
Nicolas, 1134
Eric IV. 1134
Eric V. 1140
Suenon III. 11. *mois.* 1149
Canut V. 1160

ROIS DE NORWEGE.

Magnus II. 1110
Magnus III. 1138
Haralde II. 1148
Magnus III. *pour la seconde fois jusques en* 1158

ROIS DE HONGRIE.

Colomannus. 1114
Etienne II. 1131
Bela II. 1141
Geiza II. 1151
Etienne III. 1173

RUSSIE.

Wſewolde *en* 1116
Sous lui les Tartares font mas-
sacrer du Pais, & ſes enfans forment diverſes branches.
George, Dimitri, George, André, Jeroſlaws, André, Michel, Daniel & S. Alexandre Nufski *ſont marquez en divers tems, ſans datte, juſques à l'année* 1300.

LORRAINE.

Simon *en* 1115. *juſques en* 1138

ECRIVAINS ECCLESIAST.

Lambert E. d'Arras. 1101
Geoffroi Ab de Vendôme. 1101
Yves de Chartres. 1101
Radulphus Ardens. 1101
Hildebert Ar. de Tours. 1102
Brunon Moine. 1102
Odon Ab. de S. Martin. 1105
Guibert Ab. de Nogent. 1105
Gilbert Ab. de Weſtmunſter. 1106
Hugues Ab. de Flavigny. 1106
Euthymius Zigabenus. 1107
Sigebert 1112
Etienne d'Autun. 1120
Michel Glycas. 1120
Nicephore Brionne. 1120
George Cedronus. 1120
Jean Zonare. 1120
Guigues Prieur de la Chartreuſe. 1121
Pierre Alphonſe. 1124
Pierre de Honeſtes. 1124
Pierre le Venerable. 1124
* *Anaclet Antipape.* 1124
Drogo Abbé de S. Jean. 1128
Alberic Chanoine d'Aix. 1129
Foucher de Chartres. 1130
Gautier. 1130
Alger Diacre de Liége. 1130
Elie de Crete. 1130
Hugues de Fleury. 1130
Domnizon. 1130
Herman Abbé 1130
Baldric de Dol. 1130
Etienne Harding. 1130
Hugues Meſel. 1130
Bernard de Compoſtelle. 1130
Hatiulfe Moine. 1130

Simeon Moine. 1130
Hervé Moine. 1130
Hugues de S. Victor. 1130
Anne Comnene fille de l'Empereur de C. P. 1132
Isaac Evêque Cathol. d'Armenie. 1132
Ruppert Abbé. 1135
Philippe de Harring. 1140
Nicolaus Moine. 1140
Theophanes. 1140
Benoit Chanoine de Rome. 1140
Anselme de Gembloux. 1141
Pierre Abeilard. 1142
S. Bernard. 1142
Orderic Vital. 1142
Suger Ab. de S. Denis. 1142
Samson Arch. de Reims. 1142
Guillaume de Sommerlet. 1133
Eugene III. Pape. 1144
Robert Pullus Cardinal. 1144
Othon E. de Freisingue. 1146
Nicetas de C. P. 1149
Philippe E. de Tarente. 1150
Constantin Hermenopule 1150
Pierre Lombard E. de Paris. 1150
Gratien Moine. 1150
Arnoul E. de Lisieux. 1150
Anselme E. d'Harelberg. 1151
Arnaud de Bonneval. 1151
Gilbert Ab. d'Hoiland. 1151
Etienne E. de Paris. 1151
Ste. Elisab. de Schonaw. 1152
Ekbert Abbé 1152
Hugues Arch. de Roüen. 1152
Nicolas Moine. 1153
Henri de Hunptington. 1154
Adrien IV. Pape 1154
Robert Moi. de S. Remi. 1154
Lucas Chrysoberge Patr. de C. P. 1155
Baudry E. de Noyon. 1160
Aelrede. 1160
Leon de Marsy. 1160
Richard de S. Victor. 1160
Pierre de Poitiers. 1170
Sylvestre Girauld. 1170
S. Hildegrade. 1170
Adam de Premontré. 1170
Pelage E. d'Oviedo. 1170
S. Thomas de Cantorb. 1170

CONCILES.

De Milan, contre l'Arch. 1101
De Windsor, sur l'Eglise de Nowich. 1101
De Latran, *ou* de Rome, contre Henri IV. 1102
De Londres I. & II. sur la Discipline. 1102
De Rome, sur l'Arch. de Milan. 1103
De Marseille, sur l'Abbaye de Clugny. 1103
De Londres, sur les Investitures. 1103
De Troyes, pour l'Evêque de Senlis. 1104
De Latran, *ou* de Rome contre les Investitures. 1104
De Beaugenci, sur le Roi Philippe. 1104
De Fussel, sur les limites des Dioceses 1104
De Rome, contre les Investitures. 1105
De Florence, contre l'Evêque. 1105
De Quedlimbourg, sur les mœurs. 1105
De Paris, pour absoudre le Roi Philippe. 1105
De Reims, pour donner un Evêque à Cambrai. 1105
De Poitiers, pour le secours de la Palestine. 1106
De Guastalla, contre les Investitures. 1106
De Lisieux, pour la paix. 1106
De Jerusalem, sur le Pat. 1107
De Troye, sur la Discipline. 1107
Assemblée à Fleury sur Loire pour recevoir le corps de S. Benoit. 1107
De Londres, contre l'incontinence des Clercs. 1108
De Roüen, sur les besoins de l'Eglise. 1108
De Benevent, contre les Investitures. 1108
De Londres, sur l'Archevêque d'Yorck. 1109
De Reims, sur l'Evêque d'A-

miens. 1109
De Loudan, pour l'Eglise de Tournus. 1109
De Poitiers, sur Robert d'Arbrisselles. 1109
De Rome, sur l'autorité Episcopale. 1110
De Clermont & de Fleury, pour l'Eglise de Mauriac. 1110
De Toulouse. *Les Actes sont perdus.* 1110
De Jerusalem, de Rome, contre les Investitures. 1211
De Vienne en Dauphiné & d'Arle, sur le même sujet. 1112
D'Aix, sur la Discipline. 1112
D'Usnac, sur les mœurs. 1112
De Benevent, pour le Mont Cassin. 1113
De Beauvais, contre Henri V. 1114
De Ceperano, sur les vœux Monastiques. 1114
De Dalone. 1114
De Windsor, pour l'élection de l'Arch. de Cantorb. 1114
D'Elne, sur les differends de quelques Abbez. 1114
De Compostelle, sur la juridiction. 1114
De Syrie, sur le Pat. de Jerusalem. 1115
De Troye, pour la paix. 1115
De Reims, de Soissons, de Cologne & de Chalons, contre Henri V. 1115
De Tournus & de Dijon, sur les differends de quelques Eglises. 1115
D'Oviedo, sur la Discipline. 1115
De S. Gilles. 1115
De Cologne, où Henri V. est excommunié. 1116
Item, sur l'Arch. de Mayence. 1116
De Latran, où celui de 1111 est confirmé. 1116
De Rome, sur l'Abbe du Mont Cassin. 1116
De Salisbery, où le Roi Guillaume & son fils se font un serment mutuel. 1116
De Langres, sur diverses matieres Ecclesiastiques. 1116
De Tournus, sur l'Eglise de S. Etienne de Dijon. 1117
De Capoue, de Cologne & de Frielles, contre Henri V. 1118
De Roüen, sur la Discipline. 1118
De Toulouse, pour une Croisade. 1118
D'Angoulême, pour la Consecration de quelques Evêques. 1118
De Vienne, *les Actes sont perdus.* 1119
De Toulouse, contre Pierre de Bruys. 1119.
De Reims, contre les Investitures. 1119
De Rome. 1119
De Roüen, contre l'incontinence des Prêtres. 1119
De Benevent, contre les Voleurs. 1119
De Beauvais, sur la Discipline. 1119
De Napoli en Samarie, sur la Discipline. 1120
De Soissons, contre Abeilard. 1120
De Nantes, sur l'Abbaye de Marmoutiers. 1120
De Quedlimbourg, sur les Investitures. 1121
De Worms, sur le même sujet. 1122
De Rome, en faveur du Mont Cassin. 1122
DE LATRAN XI. GENERAL *sous le Pape Calixte II. pour le recouvrement de la Terre Sainte, & sur la Discipline.* 1122
De Gloceſter, pour l'élection d'un Arch. de Cantorbery. 1122
De Rome, pour la paix entre le Pape & l'Empereur. 1123
De Bourges. 1123

De Chartres & de Beauvais, sur la Discipline. 1123
De Toulouse, sur les Sacremens 1124
Divers Conciles à Chartres, Clermont & Beauvais. 1124
De Vienne, sur l'Eglise de Renaus. 1124
De Narbonne. 1125
De Londres, sur la Reformation des mœurs. 1126
De Rochebarough, sur la paix de l'Eglise. 1126
De Nantes, sur la Discipline. 1127
De Londres, sur les mœurs. 1127
D'Orleans, sur la Discipline. 1127
De Nantes, sur les mariages entre parens. 1127
De Troyes. 1127
De Bourdeaux. 1128
De Troyes. On y donne l'habit blanc aux Templiers. 1128
De Ravenne. Les Arch. de Venise & d'Aquilée y sont dépoſés. 1128
De Rouen, sur la Discipline. 1128
De Dol en Bretagne. 1128
De Narbonne, de Reims *douteux*, de Clermont *peut-être le même que celui de* 1130. 1129
De Paris, sur le Prieuré d'Argenteüil. 1129
D'Orleans, dont on ignore le sujet. 1129
De Toulouse, contre les Hérétiques. 1129
De Londres, sur l'incontinence des Clercs. 1129
De Placentia. 1129
De Châlons, contre l'Evêque de Verdun. 1129
De Wursbourg, contre l'Antipape Anaclet. 1130
De Clermont, sur la Discipline. 1130
Du Puy & d'Etampes, contre Anaclet. 1130
De Reims & de Liege, sur le même sujet. 1131
De Mayence, contre l'Evêque de Strasbourg. 1131
De Cresly près Narbonne. 1132
De Placentia, contre Anaclet. 1132
De Reims, en faveur de l'Abbaïe de Marmoutiers. 1132
De Thionville; pour le Chapitre de S. Dié. 1132
De Londres, pour la paix de l'Eglise. 1132
De Jovarre, sur les Immunitez. 1133
De Northampton, sur des ordinations. 1133
De Pise, contre Anaclet. 1134
De Narbonne, sur le Diocèse d'Elne. 1134
De Montpellier. 1134
De Latran. 1135
D'Antioche, où le Pat. Intrus est dépoſé. 1136
De Jerusalem, sur les Articles contestez contre les Grecs & les Armeniens. 1136
De Burgos. 1136
De Westminster, pour l'élection de l'Evêque de Londres. 1136
D'Herford, de Valladolid, de Bourdeaux sur la Discipline. 1137
De Londres, de Northampton, de Westmunster, de Karler, de Rome, sur la Discipline. 1138
De Westmunster, sur la Canonisation de S. Edouard. 1138
DE LATRAN X. CONCILE GENERAL *sous Innocent II. contre l'Antipape Anaclet & pour la conservation des biens Ecclesiastiques.* 1139
D'Uzez. 1139
De Wincheſter, pour l'Immunité des Eglises. 1139
De Sens, contre Pierre Abeilard. 1140
De C. P. contre quelques Hérétiques. 2402
De

De Narbonne. 1140
De Veroli, sur l'obéissance Ecclesiastique. 1140
De Londres. 1141
De Winchester, pour la liberté du Roi Etienne. 1142
De Westminster, sur les plaintes du Roi Henri. 1142
D'Antioche contre le Pat. 1142
De Lagni, sur les differends de l'Eveque d'Arras avec l'Abbé de Marchienne. 1142
De Westmunster, où le Roi Etienne se plaint des vexations de son Peuple. 1142
De Jerusalem, contre les erreurs des Armeniens. 1143
De C. P. contre les Bogomiles; on y dépose deux Evêques ordonnez contre les Canons. 1143
De Londres, contre les violences faites a l'Eglise. 1143
De winchester, sur l'Eglise de Cantorbery. 1143
Assemblee de Bourges, ou l'on indique le Concile de Vezelay. 1145
De Vezelay, pour la Croisade. 1146
De Baviere, de Laon & de Chartres, sur le meme sujet. 1146
De Terragonne, *Les Actes manquent.* 1147
D'Etampes, sur la Croisade. 1147
De Paris & de Reims, contre Gilbert de la Porree. 1147
De C. P. contre les Bogomiles. 1147
De Reims, contre Gilbert & sur la Discipline. 1148
De Treves, sur Ste. Hildegarde. 1148
De Lincoping, pour établir un Archevêché à Lunden. 1148
De Bourdeaux & d'Erfort, sur la Discipline. 1149
De Beaugenci, où le mariage du Roi est cassé. 1151
De Londres, sur la Discipline. 1151
D'Hibernie, où l'on établit quatre Métropolitains en Irlande. 1151
De Reims. 1151
De Treves, sur le Chapitre de Remiremont. 1152
De Milfort. 1152
De Macon. 1154
De Beaugenci, sur le mariage du Roi. 1154
De Londres, pour les Loix du Pais. 1154
De Soissons, sur la paix de l'Etat. 1154
De C. P. contre quelques Freres. 1154
De Valladolid, *Provincial.* 1155
De Northampton. 1157
De Chester, sur les exemptions. 1157
De Reims, sur la Discipline. 1158
De waterford en Irlande, sur l'arrivee des Anglois 1158
De Roscoman, sur la Discipline. 1158
De Reims, sur le differend de l'Eveque avec l'Abbe. 1158
D'Embrun & de Pavie, *peut etre le meme que celui de* 1160. 1159
De Toulouse. 1160
* *De Pavie, par l'Antipape Victor.* 1160
De Nazareth, où les Orientaux reconnoissent la Primatie du Siége de Rome. 1162
* *De Lodi, par l'Antipape Victor.* 1161
D'Oxford, contre les Vaudois 1161
De Toulouse, pour Alexandre III 1161
De Nevy-Marck, de Beauvais & de Toulouse, contre l'Antipape Victor 1161
De Londres, où Thomas Becquet est élu Arch. de Cantorbery. 1161
De Montpellier, contre l'Antipape Victor & de Tours.

contre le même & sur la Discipline. 1163
De Clermont, contre l'Antipape. 1163
De Clarendon, où l'on établit les Maximes. 1164
* *De Northampton, contre S. Thomas de Cantorbery.* 1164
De Reims, pour secourir la Palestine. 1164
De Lombez. 1165
* *De Wursbourg, pour l'Antipape Paschal.* 1166
De C. P. sur des calomnies avancées par des Theologiens. 1156
D'Oxford, contre les Vaudois. 1165
* *Assemblée de Chinon contre S. Thomas.* 1165
* *D'Angleterre, contre le même.* 1167
* *De S. Felix en Lauragais, par Niquinta prevendu Pape des Albigeois.* 1167
De Latran, où l'Empereur Frederic est excommunié. 1167
* *De C. P. où le Schisme des Grecs est formé.* 1168
De Lavaur. 1168
De Paris, contre Pierre Lombard. 1170
Assemblée d'Evêques pour la Dedicace de l'Eglise de S. Amand. 1170
D'Angoulême, sur une donation faite à cette Eglise. 1170
De Londres. 1170
D'Armach, sur la Discipline. 1171
De Cassel, sur la Discipline. 1172
D'Avranches, pour l'absolution d'Henri II. Roi d'Angleterre. 1172
De westmunster, pour l'élection d'un Evêque à Cantorbery. 1173
De Caen, sur Henri II. 1173
De Londres ou westmunster, sur la Discipline. 1175
De windsor, où le Roi d'Hibernie se soumet au Roi d'Angleterre. 1175

RITS ET RELIGIEUX.

Fondation de S. Victor de Paris. 1112
Religieuses de Cisteaux par S. Bernard. 1113
Ordre de S. Jean de Jerusalem. 1113
Ordre des Templiers. 1118
Ordre de Premontre. 1120
Chevaliers de S. Lazare a Jerusalem. 1124
Chanoines Reguliers de Chancelade. 1130
Idem, de Conimbre en Portugal. 1131
Idem, de Ste. Marie du Rhin. 1136
Idem, de Closterneubourg. 1140
Idem, de Ste. Genevieve à Paris. 1147
Idem, de Sempringam. 1148
Religieuses de Sempringam. 1150
Ordre de S. Guillaume. 1155
Chevaliers d'Alcantara. 1156
Ordre de Calatrava. 1158
Réligieuses de Calatrava. 1158
Humiliées de Milan. 1159
Chanoines Reguliers du S. Sepulchre. 1162
Ordre d'Avis en Portugal. 1162
Ordre des Carmes tiré des Solitaires du Mont-Carmel. 1171
Chevaliers de S. Michel de Portugal. 1171

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Basile Chef des *Bogomiles*. 1110
Pierre de Bruys Chef des *Petrobussiens*. 1122

Arnaud de Breſſe. 1123
Tanchelim, ou Tanchelme. 1124
Pierre Abailard; *il ſe retracta.* 1139
Gilbert de la Porrée; *il ſe retracta.* 1140
Eon qui ſe diſoit le Meſſie. 1146
Henri l'Ermite Chef des Henriciens. 1147
Les Albigeois. 1160
Niquinta prétendu Pape des Albigeois. 1167
Pierre Valdo Chef des Vaudois. 1170

Fin de la Table du Quatriéme Volume.

UNIVERSITAS

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or fore the last date stamped below t will be a fine of five cents, and an charge of one cent for each additional

a39003 009523100b